SHOUT
SHARE
IT

XB.U854
580 C
D463

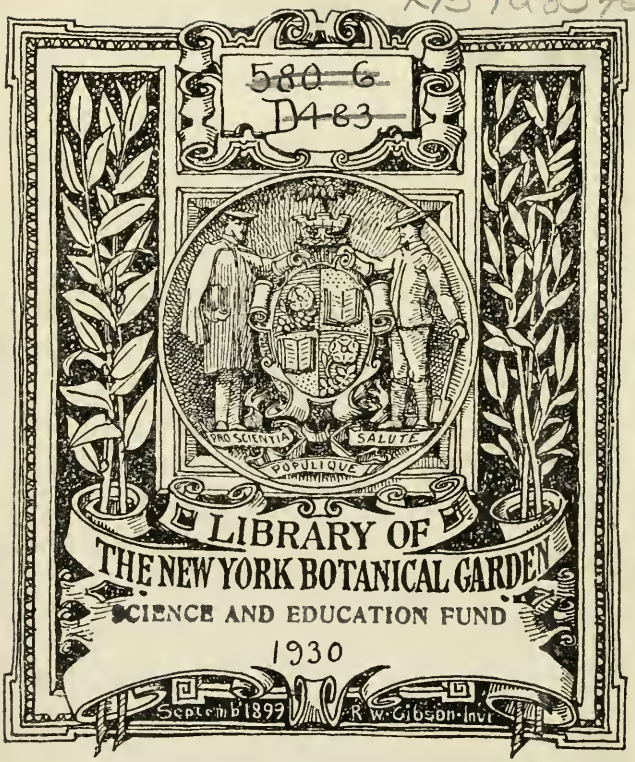

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1889

NIORT
IMPRIMERIE A. CHIRON
—
1890.

SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DES DEUX-SÈVRES
NIORT

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1889

COPY
NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN

NIORT
IMPRIMERIE A. CHIRON
—
1890.

X 13
.A18542
v.1-6
1889-94

NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES DEUX-SÈVRES

Extrait des Procès-verbaux.

SÉANCE D'OUVERTURE. — 24 OCTOBRE 1888.

Le 24 octobre 1888, quarante des Membres Fondateurs se sont réunis en Assemblée générale, dans la salle de la Société d'Agriculture, à Niort.

M. Souché, ancien instituteur, qui a pris l'initiative de la Convocation, invite l'Assemblée à procéder à l'élection du Bureau provisoire.

Par acclamation sont désignés :

Président : M. le Dr Eymer.

Secrétaire : M. Souché.

L'Assemblée, après discussion, décide que l'Association prendra le nom de *Société Botanique des Deux-Sèvres*.

Les Statuts sont examinés.

Une commission de dix-sept Membres est chargée de revoir les Statuts et d'élire le Bureau définitif.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1888. (COMMISSION)

Présidence de M. Eymer.

Les Statuts sont révisés et le Bureau définitif est élu.

APR 2 - 1930

La Commission demandera à l'Assemblée générale de vouloir bien ratifier les choix faits le 29 octobre et d'adopter le règlement.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1888.

—

Présidence de M. Perrain, doyen d'âge.

—

L'Assemblée ratifie l'élection du 29 octobre et adopte le Règlement après y avoir apporté quelques modifications.

Une vive discussion s'engage à propos du taux de la cotisation. Sera-ce 5 fr. ou 3 fr. ? Le chiffre de 3 fr. est adopté.

Sur une observation de M. Perrain concernant la clôture de la liste des Membres fondateurs, M. Breuillac prie l'Assemblée de décider que les personnes qui auront fait parvenir leur adhésion avant l'approbation des statuts par M. le Préfet seront considérées comme Membres fondateurs. (Adopté).

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1888.

—

Présidence de M. Eymer.

—

Il est donné lecture de l'Arrêté préfectoral du 22 novembre 1888 qui autorise l'existence de la Société.

M. l'abbé Duret rend compte, d'une façon fort attrayante, des cueillettes botaniques qu'il a faites dans les environs de Xaintray. Citons *Lychnis diurna.* Sibth. (Lychnide du Jour); *Chrysosplenium oppositifolium* (L.) (Dorine à feuilles opposées) ; *Helleborus viridis* (L.) (Ellébore vert) ; *Aspidium angulare* Kitt. (Aspidie angulaire) ; *Scilla autumnalis* (L.) (Scille d'au-

tomne); *Doronicum plantagineum* (Doronic plantain) ; *Euphorbia hyberna* (Euphorbe d'Irlande); *E. dulcis.* (Euphorbe douce) ; *Cardamine silvatica* (Cardamine des bois) ; *C. impatiens* (Cardamine impatiente) ; *Isopyrum thalictroïdes* (Isopyre Pigamon) ; *Adoxa moschatellina* (Adoxe Moschatelle); et enfin *Paris quadrifolia* (Parisette à 4 feuilles), plante nouvelle pour la Flore des Deux-Sèvres.

M. Duret n'a trouvé qu'un seul exemplaire,et il en fait hommage à la Société.

M. Souché expose le fonctionnement de la Société Botanique rochelaise. Il propose d'organiser des échanges analogues, pour les plantes des Deux-Sèvres seulement.

M. Bouchon demande au Secrétaire s'il a remarqué que la silique du *Raphanus raphanistrum* (L.) (Radis ravenelle) présentait des étranglements plus accentués lorsque la fleur était plus pâle.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1889.

—

Présidence de M. Eymer.

—

M. Foucaud fait hommage de la *Flore de l'Ouest*, 4e éd.

M. Souché offre à la Société cent cinquante-quatre plantes. Ce don est accompagné de la liste des plantes offertes.

M. de Loynes dit que le *Xeranthemum cylindraceum* (Immortelle cylindrique) est l'objet, dans la Gironde, d'une culture spéciale : on l'utilise pour faire des balais. Il demande si une coutume identique n'a pas existé dans les Deux-Sèvres, et si la plante n'est point *naturalisée*.

Une enquête est ouverte.

Une discussion, à laquelle prennent part MM. Lemercier, Bouchon, Cacouault, Perrain, Souché, de Loynes, a lieu à propos de la confection de l'herbier.

L'Assemblée approuve la création, dans son sein, d'un groupe d'échangistes.

M. de Loynes, en septembre dernier, a herborisé à St-Martin-de-Bernegoue, où il a trouvé *Brunella hyssopifolia* (Brunelle à feuilles d'hysope); *Linosyris vulgaris* (Linière commune) et *Chlora imperfoliata* (Chlore imperfoliée), cette dernière avec les feuilles connées.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1889.

Présidence de M. Eymer.

M. Cacouault demande à la Société d'accepter le patronage d'un herbier qu'il compose en collaboration avec M. Dugleux, et que nos collègues ont l'intention de donner à la commune de Breloux.

La Société accepte la proposition sous la réserve que cet herbier sera soumis à son approbation avant d'être l'objet du don.

M. Dugleux lit une note sur une promenade d'herborisation qu'il a faite dans la forêt de Chizé.

M. Bouchon offre une série de 25 plantes qu'il a recueillies près de Fouras.

Nomination d'une commission chargée de trouver un terrain pour le Jardin botanique. Sont désignés : MM. Tardy, Dahair, Duret, Aymé, Dallidet et Souché.

SÉANCE DU 3 MARS 1889.

Présidence de M. Eymer.

Lecture, par M. Duret, du rapport de la Commission chargée du choix de l'emplacement du Jardin botanique.

La Commission, après avoir constaté les avantages que présenterait le terrain qui entoure le Donjon, est d'avis que la demande en soit faite le plus tôt possible au Conseil municipal.

L'assemblée approuve les conclusions du rapport.

M. Bouchon, nouveau don de 61 plantes.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1889.

Présidence de M. Bouchon.

M. Souché annonce la mort de M. le Dr Sauzé, auteur de la Flore des Deux-Sèvres, et Président honoraire de la Société botanique.

M. Barillot offre à la Société 33 plantes provenant de diverses localités.

Nouveau don de M. Bouchon consistant en 18 plantes printanières.

L'assemblée est consultée au sujet de l'offre faite à la Société d'un herbier important, composé par feu M. Delestrée, inspecteur d'académie à Niort. Le don est accueilli avec empressement et reconnaissance, et M. Souché est prié de continuer les démarches nécessaires.

SÉANCE DU 5 MAI 1889.

Présidence de M. Eymer

Lecture d'une lettre de M. le maire de Niort nous annonçant que le Conseil municipal met temporairement à notre disposition le jardin du Donjon que nous lui avions demandé.

L'Assemblée offre tous ses remerciements à la municipalité et décide que les travaux d'aménagement commenceront le plus tôt possible.

M. Souché est chargé de la direction du Jardin botanique.

Lecture du rapport adressé au Conseil général.

M. Souché présente à l'assemblée l'herbier de M. Delestrée. Le secrétaire a dû se rendre à Mouilleron (Vendée) où habite maintenant la donatrice.

M. le Directeur de l'Ecole Normale de Parthenay demande que ses élèves-maîtres ne payent aucune cotisation pendant leur séjour à l'Ecole.

M. Cacouault lit un compte-rendu fort intéressant sur une excursion dans les vallées du Puits d'Enfer Huit membres de la Société se sont trouvés au rendez-vous.

M. Hélie a découvert dans un petit bois, à Niort, le *Doronicum plantagineum* (Doronic plantain) dont un échantillon est déposé sur le bureau.

M. de Loynes fait don à la Société d'une note sur le « *Barbula tortuosa* ».

M. Bouchon offre une nouvelle série de plantes.

M. Souché est chargé de la conservation des herbiers de la Société.

M. Henry dit,qu'en Bretagne, on attribue au *Plantago coronopus* (Plantain corne de cerf) la propriété de guérir de la rage.

SÉANCE DU 6 JUIN 1889.

Présidence de M. Eymer.

M. Arignon envoie une « note » sur les plantes peu communes observées par lui aux environs de St-Maixent.

M. Barrillot rend compte de l'Excursion du 19 mai à Echiré, St-Gelais et Chauray. Aucune découverte importante à signaler.

M. Sauzé, fils de notre regretté collègue, fait don à la Société botanique de l'herbier de son père.

M. Gamin rend compte d'une herborisation qu'il a faite avec M. Dugleux dans les communes d'Aiffres et Fors.— *Ophrys apifera* et *Ophrys arachnites* (Ophrys abeille et O. fausse araignée),déposés sur le bureau, donnent lieu à un échange d'observations entre plusieurs sociétaires.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1889.

Présidence de M. Eymer.

M. Duret rend compte de la deuxième excursion générale, à Marigny.Un grand nombre de nos collègues ont été retenus par le mauvais temps, et, par suite d'une erreur dans l'indication des heures de départ, les quatre membres qui ont pris part à l'excursion ne se sont pas rencontrés. M. Souché est descendu à Fors pour se diriger vers Prahecq ; MM. Gautreau, Pasquier et Duret ont herborisé à Marigny et sur les bords de la forêt de Chizé.

A Prahecq M. Souché a herborisé avec nos collègues MM. Gamin et Garandeau.

M. Duret signale *Helichrysum Stœchas* à St-Florent, et *Salvia Sclarea* au Moulin d'Anne, près Surimeau.

M. Souché envoie une note dans laquelle il est dit que, sur les indications de M. Boutron, M. Dugleux a récolté « entre Niort et Souché, *Oxalis corniculata* (Oxalide corniculée) reconnaissable à sa tige couchée-radicante, à ses stipules, à ses pédicelles défléchis, aux lobes du calice appliqués.»

M. le Président donne lecture d'une lettre émanant de la Préfecture l'informant que le Conseil général avait renvoyé à la session d'août l'examen de la demande qui lui avait été adressée pour obtenir une subvention en faveur de la création du Jardin botanique. La commission demande, avant le 20 juillet, des renseignements nouveaux sur l'organisation de la Société et l'utilité du Jardin.

L'Assemblée prie M. Souché de faire les démarches utiles.

Il est décidé que les Membres présentés pendant le 4e trimestre n'auront à verser leur cotisation que pour l'année suivante.

SÉANCE DU 1er AOUT 1889

Présidence de M. Souché.

M. Gamin rend compte de l'excursion générale de la Société à St-Liguaire et Coulon.

Il présente à l'Assemblée *Calamagrostis Epigeios* (*Calamagrostide terrestre*) et *Aïra media* (*Canche moyenne*) plantes peu communes, qu'il a récoltées dans les environs de Pied-Blanc.

MM. Bizard et Coyault ont fait une excursion dans

les bois de Surimeau et n'y signalent rien de nouveau.

M. Souché raconte l'excursion scientifique faite par les élèves de l'Ecole Normale de Parthenay, dans la forêt de Secondigny, le 9 juillet.

En terminant, M. Souché, qui a été appelé à diriger cette excursion, se loue des marques de bienveillance dont il a été l'objet de la part de M. le Directeur de l'Ecole Normale et de M. Martin, professeur.

M. Souché fait part, en outre :

1° D'une excursion qu'il a faite, de Niort à Ste-Pezenne, le 8 juillet, en compagnie de MM. Foucaud et Jousset, deux de ses collègues de la *Société Rochelaise*.

2° De plusieurs courses fructueuses, communes de Soudan, d'Exoudun, de Bougon, de St-Germier.

Après la séance, visite au Jardin botanique.

SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE 1889.

Présidence de M. Eymer.

M. le Président annonce, à titre officieux, que le Conseil général accorde une subvention de 300 fr. à la Société.

M. de Loynes annonce qu'il a découvert, dans les bois du Fouilloux, près la Mothe-St-Héray, deux espèces de champignons qui n'y avaient pas encore été signalées : *Elaphomyces granulatus* (Fries) et *E. Cyanosporus* (Tul.)

M. Duret lit une note sur les fructifications du *Plantago major*.

M. Dugleux rend compte de deux excursions fai-

tes par lui, à Ste-Pezenne et Surimeau, et ensuite au Puits d'Enfer.

M. Bouchon fait don de dix-huit plantes récoltées par lui dans la Loire-Inférieure.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1889.

Présidence de M. Eymer.

La séance d'octobre n'ayant pu avoir lieu — quatre sociétaires seulement présents, dont pas un membre du bureau — il est donné lecture du procès-verbal de la séance du mois de septembre.

M. Souché demande : que pour les localités nouvelles ou les plantes désignées comme rares, l'échantillon soit tout au moins *présenté* à la Société, s'il ne peut être offert (adopté).

Enfin M. Souché est fort étonné que le Mouron délicat (*Anagallis tenella*) ait été récolté dans les lieux secs du Puits d'Enfer, affirme M. Dugleux.

M. Véry annonce la mort d'un de nos collègues, M. Schuster, ancien sous-intendant militaire, atteint depuis longtemps de la maladie de cœur qui l'a emporté. L'assemblée s'associe aux regrets exprimés par M. Véry.

M. de Loynes fait hommage à la Société d'une note extraite des procès-verbaux de la *Société Linnéenne de Bordeaux*, et se rapportant à des Mousses découvertes et étudiées par notre savant collègue.

M. Véry demande s'il ne serait pas possible de trouver une salle spéciale pour y mettre les herbiers de la Société.

M. Souché répond qu'il demandera au Président de la *Société de Statistique* l'autorisation de placer

l'Herbier Sauzé dans la salle des réunions de cette société.

M. Dahair propose de donner une gratification au jardinier dont le zèle éclairé a été d'un si grand secours à M. Souché pour mener à bonne fin, avec nos faibles ressources, la délicate entreprise du Jardin botanique. L'Assemblée est unanime à approuver la demande de son Trésorier.

Après la séance M. Souché montre les plantes qui ont été envoyées par les Sociétaires échangistes. La répartition va en être faite incessamment.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1889.

Présidence de M. Tardy.

MM. Martin, Fallourd et Petit accusent réception des plantes échangées; ils sont unanimes pour manifester la satisfaction qu'ils ont éprouvée.

M. Dugleux écrit au Secrétaire qui lui avait adressé des spécimens d'*Anagallis tenella* (Mouron délicat) : « La plante que j'ai trouvée au Puits d'Enfer est tout simplement l'*Anagallis arvensis,* seulement je crois que c'est une espèce intermédiaire (?) entre les deux. Il faut comparer pour ne pas faire d'erreur. Si j'avais trouvé le véritable *A. tenella* j'aurais bien vu que celui que je croyais l'être ne l'était pas, mais tout simplement un *A. arvensis.* Il y a beaucoup de variétés et de dissemblances dans les *Anagallis,* etc. »

A ce sujet M. Souché dit que c'est un devoir pour les sociétaires de faire contrôler les déterminations douteuses, qu'il ne peut y avoir là de question d'amour propre.

M. Bouchon, à propos de la note de M. Duret sur les fructifications de *Plantago major*, fait remarquer que dans le genre *Plantain* la floraison est indéfinie.

M. Pasquier a herborisé dans le nord du département. Il a cueilli *Lobelia urens*, (Lobélie brûlante), communes de Combrand, de la Petite-Boissière, de St-Aubin-de-Baubigné. Dans la commune de La Chapelle-Largeault : *Lotus angustissimus*, *Epilobium montanum*, *Senecio silvatica*, *Helianthemum guttatum*, et *Peplis portula*, dont quelques échantillons ont les feuilles alternes. Dans les rochers du Pyrôme, près de Moulins, *Corydalis claviculata* (Corydale à vrilles). M. Pasquier n'a jamais pu trouver à St-Jouin cette plante rare qui y est signalée, mais probablement par erreur de commune.

Le 13 août, M. Gautreau a exploré avec M. Pasquier les environs de Thouars. Près des murs d'enceinte du château, nous dit-il, « le *Diplotaxis muralis* (Diplotaxe des murailles) forme une longue bordure jaune. » Près du Moulin de Pommier, ces Messieurs cueillent *Cucubalus bacciferus* et *Ecballium elaterium*. Plusieurs autres espèces intéressantes ont été recueillies par les deux explorateurs.

M. Coyault rend compte d'une herborisation (Niort à Mursay) qu'il a faite avec MM. Duret et Pasquier. Citons comme cueillette : *Linaria striata* d'un violet assez foncé pour permettre l'hésitation à première vue; *Diplotaxis viminea* (Diplotaxe des vignes ; *Cuscuta trifolii* ; *C. minor* ; *Ononis natrix* ; *Delphinium cardiopetalum* sur la minuscule colline qui touche au Château des Loups ; *Origanum prismaticum*, forme d'*O. vulgare*.

EXCURSIONS GÉNÉRALES

FAITES SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ EN 1889.

19 Mai. — Excursion à Echiré, St-Gelais, Chauray.

13 Juin. — Excursion à Marigny.

15 Juillet. — Excursion à St-Liguaire, Coulon.

20 Août. — Excursion à la Vallée de Champbrille, à La Mothe-St-Héray.

9 Juillet. — Excursion à la Forêt de Secondigny. (Ecole Normale de Parthenay).

NOTE SUR LES FRUCTIFICATIONS DU *PLANTAGO MAJOR. L.*

« Sur plus de 60 exemplaires de *P. major* que nous avons étudiés, 10 au plus nous ont donné le nombre fixe de huit graines dans chaque capsule ; une dizaine environ avaient des capsules contenant moins de huit graines ; tous les autres nous ont permis de compter de 8 à 24 graines.

« Nous avons remarqué que les capsules les plus riches occupaient en général le milieu de l'épi, surtout dans les sujets vigoureux provenant des terrains humides.

« Les mêmes études faites sur *P. intermedia* nous ont permis de constater que les capsules contiennent rarement 8 graines, mais 4 à 6, plus grosses et plus rugueuses que dans le *P. major*.

« Tous les sujets étudiés par nous provenaient d'une localité unique, Xaintray. »

Abbé DURET.

ADDITION A LA FLORE DES DEUX-SÈVRES.

—

LOCALITÉS NOUVELLES :

Isopyrum thalictroïdes L. — Xaintray. (abbé Duret).

Helleborus viridis L. — Xaintray. (abbé Duret).

Thalictrum montanum Wallr. — C. Exoudun, Bougon, Pamproux. (B. Souché). — Marigny, Scieq. (abbé Duret).

Ranunculus hederaceus L. — R. à Soudan. (B. Souché).

R. divaricatus Schrank. — R. à Ste-Pezenne. (J. Foucaud).

R. fluitans Lam. — R. à Ste-Pezenne. (J. Foucaud).

R. auricomus L. — PC. à Pamproux. (B. Souché). — Xaintray. (abbé Duret).

R. nemorosus DC. — Xaintray. (abbé Duret). — R. à Pamproux. (B. Souché).

Corydalis claviculata DC. — C. Rochers de Pyrôme, près de Moulin. (abbé Pasquier).

Myagrum perfoliatum L. — Aiffres. (abbé Duret).

Neslia paniculata Desv. — Marigny. (abbé Duret).

Calepina Corvini Desv. — R. à Pamproux. (B. Souché).

Teesdalia nudicaulis R. Brow. — Xaintray. (abbé Duret).

Lepidium campestre Brown. — AC à Pamproux. (B. Souché).

L. Smithii Hooker. — Soudan. (Arignon). — P. C. Pamproux. (B. Souché).

Draba muralis, forme *abortive*. — R. à Exoudun et Pamproux. (B. Souché).

Cardamine silvatica Link. — Xaintray. (abbé Duret).

C. impatiens L. — Xaintray. (abbé Duret).

Barbarea stricta Fries. — PC. à Pamproux. (B. Souché).

Nasturtium pyrenaïcum Brown. — RR. à Pamproux. (B. Souché).

Sempervivum tectorum L. -- AC. Pamproux, Bougon. (B. Souché).

Medicago ambigua Jord. — AC. Exoudun, Pamproux. (B. Souché). — Marigny. (abbé Duret).

Trifolium arvense L. — PC. Pamproux, Soudan. (B. Souché).

Lotus tenuifolius Rchb. — AC. Exoudun, Pamproux. (B. Souché).

L. angustissimus L. — La Chapelle-Largeault. (abbé Pasquier).

Astragalus purpureus Lam. — Marigny. (abbé Duret).

A. glycyphyllos L. — R. Pamproux. (B. Souché). — R. St-Martin-de-Bernegoue. (Garandeau et Gamin).

Lathyrus Nissolia L. — R. St-Coutant. (B. Souché). — St-Jouin-sous-Chatillon. (abbé Pasquier).

L. latifolius L. — R. Exoudun, Pamproux. (B. Souché). — St-Florent. (abbé Duret).

L. sphœricus Retz. — R. Pamproux. (B. Souché).

Coronilla minima L. — PC. Exoudun. (B. Souché).

Potentilla argentata Jord. — PC. Soudan, Pamproux. (B. Souché). -- Ronthays. (abbé Pasquier).

Fragaria vesca L. variété à fruit blanc. — PC. Forêt de l'Hermitain. (B. Souché).

Cratœgus oxyacantha L. — Bougon, Pamproux. (B. Souché).

Mespilus germanica L. — Chenay, Pamproux. (B. Souché).

Lythrum hyssopifolia L. — Pamproux. (B. Souché). — Rorthays. (abbé Pasquier).

Peplis portula L. forme à feuilles alternes. — La Chapelle-Largeault. (abbé Pasquier).

Epilobium tetragonum L. — AC. Bougon, Exoudun. (B. Souché.)

E. osbcurum Schreb. — RR. Soudan. (B. Souché).

E. montanum L. — La Chapelle-Largeault. (abbé Pasquier).

Hippuris vulgaris L.— St-Liguaire. (B. Souché).

Callitriche platycarpa Kütz. — Pamproux, Sainte-Pezenne. (B. Souché).

Ecballium Elaterium Rich.— Niort. (B. Souché).

Chrysosplenium oppositifolium L. — Xaintray. (abbé Duret). — Forêt de Secondigny. (Schmith).

Cornus mas L. — Marigny. (abbé Duret).

Adoxa moschatellina L. — Xaintray. (abbé Duret).

Galium boræale L. — R. Exoudun, St-Martin-de-Bernegoue. (B. Souché).

G. elongatum Presle. — R. Pamproux. (B. Souché).

G. constrictum Chaub. — AC. Bougon, Pamproux. (B. Souché).

Tordylium maximum L.— Pamproux. (B.Souché).

Anthriscus vulgaris Pers. — Niort. (Dugleux).

Sium latifolium L. — St-Liguaire. (B. Souché).

Carum verticillatum Koch. — Pamproux. (B. Souché).

Petroselinum segetum Koch.— Pamproux. (B. Souché).

Conium maculatum K. — Moutiers-sous-Argenton. (Guichard).

Hydrocotyle vulgaris L.— St-Germier. (B. Souché).

Orlaya grandiflora Hoff. — Marigny. (abbé Duret).

Œnanthe fistulosa L. — Bougon, St-Germier. (B. Souché.)

Œ. phellandrium Lam. — St-Germier. (B. Souché).

Turgenia latifolia Hoff. — Exoudun. (B. Souché).

Torylis anthriscus Gmel. — Pamproux. (B. Souché).

Bifora testiculata DC. — Exoudun. (B. Souché). — Marigny. (abbé Duret).

Rhamnus cathartica L. — Bougon, Pamproux. (B. Souché).

Acer Monspessulanum L. — Pamproux. (B. Souché).

Polygala calcarea Schultz. — Aiffres. (abbé Duret.)

P. depressa Wend. — Pamproux. (B. Souché).

Geranium lucidum L. — Forme velue. (abbé Pasquier).

G. modestum Jord. — Pamproux. (B. Souché).

Oxalis stricta L. — Xaintray, Pamproux, Goux, Niort. (B. Souché).

O. corniculata L. — Souché. (Boutron).

Linum gallicum L. — Pamproux. (B. Souché).

L. corymbulosum Richh. — Pamproux. (B. Souché).

L. angustifolium Huds. — Exoudun, Pamproux. (B. Souché).

Dianthus carthusianorum L. — Avon. (M^elle^ Pauline Clerc).

Lychnis diurna Sibth. — Xaintray. (abbé Duret).

Sagina apetala L. — Pamproux, Soudan. (B. Souché).

Spergula vulgaris Bœnn. — Coutières. (B. Souché).

S. pentendra L. — RR. Pamproux. (B. Souché).

Alsine laxa Jord. — Puits d'Enfer, com. d'Exireuil. (B. Souché). — Niort. (Foucaud).

Mœhringia trinervia Clairv. — Pamproux, Fressines, Nanteuil. (B. Souché).

Holosteum umbellatum L. — Loubigné d'Exoudun. (B. Souché).

Stellaria uliginosa Mur.— St-Germier. (B. Souché). — St-Aubin-de-Baubigné. (abbé Pasquier).

Malachium aquaticum Fries. — St-Coutant. (B. Souché).

Herniaria glabra L. — Pamproux. (B. Souché).

H. hirsuta L. — Pamproux. (B. Souché).

Portulaca oleracea L. — C. Niort. (B. Souché).

Euphorbia dulcis L. — Pamproux. (B. Souché). — Xaintray. (abbé Duret).

E. Hyberna L. —Xaintray. (abbé Duret).—Soudan. (B. Souché).

E. pilosa L. — Marigny. (abbé Duret).

E. verrucosa L. — Marigny. (abbé Duret).

E. Lathyris L. — Pamproux, Goux, Niort. (B. Souché).

Althæa officinalis L.—Exoudun, Pamproux, Sainte-Pezenne. (B. Souché).

Hypericum tetrapterum Fries. —Pamproux, Niort. (B. Souché).

H. lineolatum Jord. — Pamproux, Bougon. (B. Souché).

H. pulchrum L. — Pamproux, Soudan.(B. Souché).

Androsæmum officinale All. — Forêt de Secondigny. (Martin).

A. fœtidum L. — Murs du Jardin public de Niort.

Helianthemum guttatum Mill. — Soudan. (B. Souché). — Xaintray. (abbé Duret). — La Chapelle-Largeault. (abbé Pasquier).

Viola hirta L. — Forme à pédoncule glabre, même dans le jeune âge, et à bouton d'un blanc jaunâtre. — Viola Maillardi. (B. Souché). — Exoudun. (Maillard). — Soudan, Pamproux. (B. Souché).

Viola virescens Jord. — Bourleuf, com. d'Avon. (M^lle^ Pauline Clerc.)

Chlora perfoliata L. — Pamproux, Avon, Exoudun, St-Martin-de-Bernegoue. (B. Souché). — Marigny, Aiffres. (abbé Duret).

C. imperfoliata L. forme avec feuilles connées à la base. — St-Martin-de-Bernegoue. (de Loynes).

Cicendia pusilla Grib. — Soudan. (B. Souché et Ecalle).

Microcala filiformis Link. — Soudan. (B. Souché et Ecalle).

Orobanche rapum Thuil. — Pamproux, Exireuil. (B. Souché).

O. hederœ Duby. — Marigny abbé Duret).

O. amethystea Thuil. — Pamproux. (B. Souché). — Marigny. (abbé Duret).

Melampyrum cristatum L. — Xaintray, Marigny. (abbé Duret).

Euphragia viscosa Benth. — Soudan, Pamproux. (B. Souché). — Xaintray. (abbé Duret).

Linaria pelisseriana DC. — Xaintray. (abbé Duret). — Soudan. (B. Souché).

Veronica præcox All. — Xaintray. (abbé Duret).

V. scutellata L. — Pamproux, Chey. (B. Souché). — Combrand. (abbé Pasquier).

V. anagalloïdes Guss. — Exoudun. (B. Souché).

Limosella aquatica L. — François. (Gelin). — Etang de Boispouvreau, près de Menigoute. (B. Souché).

Solanum miniatum Bernh. — Pamproux. (B. Souché).

S. humile Bernh. — Pamproux. (B. Souché).

Datura stramonium L. — Pamproux. (B. Souché).

Hyoscyamus niger L. — Xaintray. (abbé Duret).

Echium Wierzbickii Hab. — Pamproux. (B. Souché) — Niort. (abbé Duret et Coyault).

Cuscuta trifolii Babingt. — Niort. (abbé Duret).

Origanum vulgare L. forme O. prismaticum. (Gaud.). — Niort. (abbé Duret).

Calamintha Acynos Clairv. — Pamproux. (B. Souché).

C. ascendens Jord. — Pamproux. (B. Souché). — Niort. (abbé Duret).

Melissa officinalis L. — Pamproux. Niort. (B. Souché). — St-Jouin-sous-Châtillon. (abbé Pasquier).

Lamium album L. — Bougouin, commune de Fressines. — (B. Souché).

Stachys arvensis L. — Pamproux. (B. Souché). — Xaintray. (abbé Duret).

Leonurus cardiaca L. — François. (Gelin).

Scutellaria minor L. — St-Aubin-de-Baubigné. (abbé Pasquier). — St-Germier. (B. Souché).

Brunella hyssopifolia C. Bauhin. — St-Martin-de-Bernegoue, (de Loynes).

Teucrium scordium L. — Exoudun. (B. Souché).

T. montanum L. — Pamproux. (B. Souché). — Marigny. (abbé Duret).

Erica ciliaris L. — Route de la Chapelle-Largeault à St-Laurent. (abbé Pasquier).

Erica scoparia L. — Pamproux. (B. Souché). — Xaintray. (abbé Duret).

Phyteuma orbiculare L. — Marigny. (abbé Duret).

Campanula glomerata L. — Bois de Soudan. (B. Souché).

Wahlenbergia hederacea Reich. — St-Jouin-sous-Châtillon. (abbé Pasquier).

Lobelia urens L. — Soudan. (B. Souché). — Combrand, la Petite-Boissière, St-Aubin-de-Baubigné. (abbé Pasquier).

Valerianella eriocarpa Desv. — Pamproux. (B. Souché).

V. Coronata DC. — Marigny. (abbé Duret).

Lynosyris vulgaris DC. — St-Martin-de-Bernegoue. (de Loynes).

Inula salicina L. — Exoudun, Avon, Pamproux. (B. Souché).

Bidens cernua L. — Château-Salbar, c^ne^ d'Echiré. (B. Souché).

Gnaphalium luteo-album L. — Soudan, Pamproux. (B. Souché).

G silvaticum L. — Xaintray. (abbé Duret).

Helichrysum stœchas DC. — Saint-Florent. (abbé Duret).

Achillea Ptarmica L. — Soudan, Azay-sur-Thouet. (B. Souché).

Chrysanthemum segetum L. — Combrand. (abbé Pasquier).

Doronicum plantagineum L. — Xaintray. (abbé Duret). — Niort. (Hélie).

Senecio silvaticus L. — La Chapelle-Largeault. (abbé Pasquier).

Cirsium bulbosom DC. — Pamproux. (B. Souché). de Niort à Aiffres. (abbé Duret).

Carduus pycnocephalus L. — Pamproux. (B. Souché). in herbier Sauzé.

Sylibum marianum Gœr. — Lussaudière de Pailles. (B. Souché).

Carduncellus mitissimus DC. — Pamproux. (B. Souché). — Marigny. (abbé Duret).

Centaurea scabiosa L. — Exoudun, Pamproux. (B. Souché).

Xeranthemum cylindraceum Sib. et Sm. — Pamproux. (B. Souché).

Helminthia echioides Gœrth. — Pamproux, Bougon, Exoudun. (B. Souché).

Tragopogon pratensis L. — Loubigné-d'Exoudun. (B. Souché).

Lactuca virosa L. — Pamproux. (B. Souché).

Crepis nicœensis Balb. — Loubigné-d'Exoudun. (B. Souché).

C. pulchra L. — Pamproux. (B. Souché).

Anagallis tenella L. — St-Jouin-s.-Châtillon. (abbé Pasquier).

Primula variabilis Goupil. — Xaintray. (abbé Duret).

Hottonia palustris L. — Bessines. (B. Souché).

Samolus valerandi L. — Xaintray. (abbé Duret).

Utricularia vulgaris L. — St-Liguaire. (B. Souché). — St-Jouin-sous-Châtillon. (abbé Pasquier).

Littorella lacustris L. — St-Germier. (B. Souché).

Juniperus communis L. — Aiffres. (abbé Duret).

Damasonium stellatum Pers. — Les Trois-Moulins, com. de Coutières. (B. Souché).

Butomus umbellatus L. — François. (Gelin). — Bessines. (B. Souché).

Potamogeton fluitans Roth. — Niort. (Foucaud).

P. polygonifolius Pourret. — Azay-sur-Thouet. (B. Souché).

P. lucens L. — Bessines. (B. Souché).

P. perfoliatus L. — Niort. (Foucaud et Souché).

Zannichellia repens Bœnnin. — Torrent de la prairie de Bougon. (B. Souché).

Hydrocharis morsus ranæ L. — Niort. (B. Souché).

Spiranthes œstivalis Rich. — Soudan. (B. Souché).

Epipactis palustris Crantz. — La Petite-Boissière. (abbé Pasquier).

Listera ovata R.Br. — Forêt de Secondigny. (Martin). — Xaintray. (abbé Duret).

Cephalanthera rubra Rich. — Marigny. (abbé Duret).

Platanthera bifolia L. — Pamproux. (B. Souché).

Habenaria viridis R. Brown. — Pamproux. (B. Souché).

Aceras anthropophora R. Brown. — Pamproux. (B. Souché).

Ophrys myodes Jacq. — Pamproux. (B. Souché).

O. Arachnites Reich. — Aiffres. (Gamin).

Scilla autumnalis L. — Xaintray (abbé Duret).

Gagea arvensis Schultes. — Pamproux. (B. Souché).

Phalangium Liliago Schreb. — Le Breuil-sous-Argenton (Michelet). Y était signalée d'après Boreau.

Paris quadrifolia L. — Xaintray. (abbé Duret). Nouvelle pour le département.

Juncus tenageia L. — Pamproux. (B. Souché).

Typha angustifolia L. — Lussaudière de Prailles, Pamproux. (B. Souché).

Sparganium simplex Huds. — Ste-Pezenne. (Foucaud).

S. neglectum Beeby. — Ste-Pezenne. (Foucaud).

Lemna gibba L. — Exoudun, Pamproux. (B. Souché).

Arum maculatum L. — Pamproux. (Ecalle).

Cyperus flavescens L. — Soudan. (B. Souché). — Niort. (abbé Duret et Coyault).

C. fucus L. — Soudan. (B. Souché). — Niort. (abbé Duret).

Scirpus fluitans L. — Soudan. (B. Souché).

Eriophorum latifolium Hopp. — Com. de Coutiè-

res, entre Menigoute et Coutières. (B. Souché et Ecalle).

Carex pulicaris L. — Com. de Coutières, en allant vers Menigoute. (B. Souché).

C. divisa Huds. — Loubigné-d'Exoudun, près les com. d'Exoudun et de Bougon. (B. Souché).

C. paniculata L. — Thorigné. (B. Souché).

C. depauperata Good. — St-Gelais. (B. Souché).

C. strigosa Huds. — Ste-Pezenne. (Foucaud et Souché).

C. pseudo-cyperus L. — Chef-Boutonne. (Petit).

Chamagrostis minima Borkh. — Exireuil, Pamproux. (B. Souché).

Echinaria capitata Desf. — Marigny. (abbé Duret). — Aiffres. (Gamin).

Calamagrostis Epigeios Roth. — Aiffres. (Gamin).

Deschampsia media R. et S — Aiffres. (Gamin).

Deschampsia Legei Boreau.— Forêt de Secondigny. (B. Souché). Forme nouvelle pour le département.

Catabrosa aquatica PB. — Forêt de l'Hermitain. (B. Souché).

Festuca ovina L. — Bougon. (B. Souché).

Bromus giganteus L. — Ste-Pezenne. (Foucaud).

B. ambigens Jord. — Pamproux. (B. Souché).

Serrafalcus arvensis GG. — Pamproux. (B. Souché).

Triticum pouzolzii God. — Niort. (Foucaud). (C'est une forme de T. repens).

Nardus stricta L. — Pamproux. (B. Souché).

Aspidium aculeatum Sw.— Pamproux. (B.Souché).

Polystichum thelipteris Roth. — La Chauvinière, com. de St-Germier. (B. Souché).

Asplenium Ruta-muraria L. — St-Gelais. (Barrillot). — Pamproux. (B. Souché).

Equisetum palustre L. — Pamproux. (B. Souché).

ECHANGE DES PLANTES

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

1. — Le Bureau de la *Société Botanique des Deux-Sèvres* a pris l'initiative d'organiser des groupes de Sociétaires pour l'échange des plantes du département.

2. — Chaque groupe comprendra dix Membres.

3. — Un Sociétaire pourra faire partie de deux ou plusieurs groupes.

4. — Tout Membre, titulaire ou correspondant, qui désirera faire des échanges par l'intermédiaire de la Société, devra adresser sa demande au secrétariat, chaque année, avant le 15 mars. Il y joindra, en double expédition, la liste des plantes qu'il est à même de récolter. Le Secrétaire indiquera, sur l'exemplaire qu'il retournera au Sociétaire, les espèces à préparer.

5. — Chaque sociétaire échangiste fournira annuellement au moins *cinq* plantes non encore distribuées et formant chacune *douze parts largement représentées*.

Ces plantes seront bien préparées ; elles auront, autant que possible, fleurs, fruits assez avancés, feuilles, tiges, racines, et seront réparties en *douze fascicules* numérotés, dont chacun sera placé dans une feuille double et comprendra une part de chacune de ces plantes.

(*Une part d'une grande plante* doit en général couvrir une page ordinaire d'herbier, et une part d'une petite plante, une demi-page).

(Chaque envoi doit donc être formé de douze fascicules, lesquels doivent être faits par le Sociétaire lui-même).

Les plantes recueillies hors du département seront admises, mais à la condition qu'elles croissent dans le département. Si ces plantes avaient déjà été distribuées elles entreraient néanmoins en compte pour l'envoi annuel.

Les plantes étrangères au département seront aussi distribuées, mais n'entreront pas en compte pour l'envoi réglementaire, et ne recevront pas de numéro d'ordre.

6. — Chaque plante sera accompagnée d'une étiquette écrite lisiblement, et libellée comme ci-dessous :

SOLANÉES

VERBASCUM THAPSUS L.

Molène Bouillon-blanc.

Talus des fossés, à la Couarde, c. de Goux.

14 Juillet, 1889.

(Signature)

7. — Chaque Sociétaire échangiste adressera, avant le 1er décembre, franco à domicile, à M. le Secrétaire, son contingent annuel de plantes désigné à l'art. 5. Il fera en outre connaître la gare où le

Bureau devra lui faire parvenir, (non affranchis) les envois de plantes.

Chaque envoi portera extérieurement le nom du Sociétaire et sera maintenu entre deux solides cartons.

Les Sociétaires se serviront de papier mesurant environ $0^{m}43$ sur $0^{m}26$

8. — Dans l'intérêt des études botaniques et des collections, le Bureau ne distribuera pas les envois qui lui paraîtront avoir trop peu de valeur, soit par la mauvaise préparation des plantes, soit par ce qu'ils seront composés d'espèces insuffisamment représentées.

N. B. - Nous prions vivement les botanistes d'adresser au Secrétaire, soit à Niort, soit à Pamproux, un échantillon des plantes provenant d'une localité où elles n'avaient pas encore été signalées. Tous les ans, nous publierons une « Addition à la Flore ». Avec la bonne volonté de chacun nous arriverons rapidement à dresser pour chaque canton et pour chaque commune la liste des plantes qui y croissent spontanément.

Nous engageons les travailleurs à préparer déjà le catalogue, par commune, des plantes de leurs herbiers, et à nous envoyer le plus grand nombre possible de communications.

Les Sociétaires qui désirent faire des échanges en 1890 sont priés de se faire inscrire avant le 15 mars prochain. Le Secrétaire leur fournira, à ce sujet, tous les renseignements nécessaires.

PLANTES DISTRIBUÉES EN 1889, GROUPE DES ÉCHANGISTES.

—

FUMARIACÉES.

1. *Fumaria confusa* Jord. — Pamproux. (Martin).

CRUCIFÈRES.

2. *Draba muralis* L. forme abortive. — Pamproux. (B. Souché).
3. *Neslia paniculata* Desv. — Aiffres. (Gamin).

VIOLARIÉES.

4. *Viola hirta* L. forme glabre. — Pamproux. (Fallourd.

CARYOPHYLLÉES.

5. *Saponaria officinalis* L. — Bougon. (Guichard).
6. *Dianthus cariophyllus* L. — Niort. (B. Souché).
7. *Stellaria uliginosa* Murray. — St-Germier. (Michelet).

PAPILIONACÉES.

8 *Astragalus glycyphyllos* L. — Pamproux. (Dallidet).
9. *Ervum gracile* DC. — Exoudun. (Fallourd).
10. *Lathyrus aphaca* L. — Exoudun. (Dubreuil).

OMBELLIFÈRES.

11. *Œnante fistulosa* L. — Bougon (Ecalle).
12. *Bupleurum protractum* Link. — Exoudun. (Dubreuil .
13. *Conium maculatum* L. — Moutiers-s.-Argenton. (Guichard).

RUBIACÉES.

14. *Galium ruricolum* Jord. — Niort. (B. Souché).
15. *Valerianella eriocarpa* Desv. — Bougon. (Martin).

DIPSACÉES.

16. *Scabiosa arvensis* L. — Bougon. (Guichard)
17. *S. permixta* Jord. — St-Génard. (Michelet).

COMPOSÉES.

18. *Linosyris vulgaris* DC. — Chef-Boutonne. (Petit).
19. *Micropus erectus* L. — Pamproux. (Martin).
20. *Sonchus arvensis* L. — Bessines. (Fallourd).
21. *Hieracium auricula* L. — Soudan. (Michelet).
22. *Andryala sinuata* L. — Moutiers. (Guichard).

CAMPANULÉES.

23. *Campanula glomerata* L. — Bougon (Martin).

PRIMULACÉES

24. *Lysimachia nemorum* L. — Secondigny. (B. Souché).

ASCLÉPIADÉES.

25. *Vincetoxicum officinale* L. — Bougon. (Michelet).

GENTIANÉES.

26. *Chlora perfoliata* L. — Exoudun. (Dubreuil)

BORRAGINÉES.

27. *Lcopsis arvensis* L. — Moutiers. (Guichard).
28. *Echinospermum Lappula* Lehm. — Rouillé (Vienne). (Fallourd).

SOLANÉES.

29. *Verbascum Thapsus* L. — Goux. (Dallidet).

30. *V. Lychnitis* L. — Cherveux. (Dallidet).

SCROFULARIACÉES.

31. *Gratiola officinalis* L. — Bougon. (Ecole Normale de Parthenay).

LABIÉES.

32. *Calamintha ascendens* Jord. — Pamproux. (B. Souché).

LILIACÉES.

33. *Scilla verna* Huds. — Pamproux (Ecalle).

34. *Asphodelus sphærocarpus* GG. — Forêt de l'Hermitain. (B. Souché).

ORCHIDÉES.

35. *Spiranthes æstivalis* Rich. — Soudan. (B. Souché).

LEMNACÉES.

36. *Lemna minor* L. — Pamproux. (Ecalle).

37. *L. Gibba* L. — Exoudun. (Ecalle).

JONCÉES.

38. *Juncus compressus* Jacq. — Exoudun. (Martin).

CYPÉRACÉES.

39. *Cyperus fuscus* L. — La Mothe-St-Héray. (Gamin).

40. *Eriophorum latifolium* Hopp. — Coutières. (Ecalle).

41. *Scirpus setaceus* L. — Soudan. (Ecole normale de Parthenay).

42. *Carex Pseudo-Cyperus* L. — Chef-Boutonne. (Petit).

43. *C. riparia* Curt. — Chef-Boutonne. (Petit).

44. *C. hirta* L. — Chef-Boutonne. (Petit).

45. *C. maxima* Scop. — Chef-Boutonne. (Petit).

46. *C. pilulifera* L. — Pamproux. (Ecole normale de Parthenay).

47. *C. glauca* Scop. — Chef-Boutonne. (Petit).

48. *C. divisa* Huds. — Exoudun et Bougon. (B. Souché).

49. *C. remota* L. — Chef-Boutonne. (Petit).

50. *C. vulpina* L. — Chef-Boutonne. (Petit).

GRAMINÉES.

51. *Mibora verna* PB. — Pamproux. (Ecole normale de Parthenay).

52. *Calamagrostis Epigeios* Roth. — Fors. (Gamin).

53. *Milium effusum* L. — Soudan. (Dallidet).

54. *Deschampsia media* Rœm. et Sch. — Fors. (Gamin).

55. *D. Cæspitosa* PB.—La Mothe-St-Héray. (Gamin).

56. *Melica uniflora* Retz. — Soudan. (Dubreuil).

57. *Festuca heterophylla* Lamk. — Pamproux. (Ecole normale de Parthenay).

58. *Bromus arvensis* L. — Pamproux. (Fallourd.)

59. *Nardurus tenuiflorus* Boissier. — Bougon. (Dubreuil).

FOUGÈRES.

60. *Scolopendrium officinale* Smith. — Salles. (Dallidet.)

61. *Osmunda regalis* L. — Menigoute. (B. Souché).

MEMBRES TITULAIRES ADMIS EN 1889.

MM. Allard, instituteur, à Coutières.
Barrelle (Paul), banquier, à Niort.
Barbreau (P.), instituteur, à Bougon.
Beauchamp, négociant, à Parthenay.
Betraud (G.) instituteur stagiaire, à La Chapelle St-Laurent.
Bizard (Victor), étudiant en droit, à Niort.
Boutet (Maurice), élève en pharmacie, à Niort.
Dr Brumault de Montgazon, à Poitiers.
Caillon, percepteur, à La Mothe-St-Héray.
Claveaux, professeur à l'Ecole normale, à Parthenay.
Coyault (Emman.) étudiant, à Niort.
Combrand, conservateur des Forêts, à Niort.
Cuvilliers jeune, à Niort.
Dautry, professeur à l'Ecole Normale, à Parthenay.
Delouche (Arthur), élève en pharmacie, à Chef-Boutonne.
Desnoel, instituteur, à St-Maxire.
Dubreuil (Firmin), inst adjt, à Périgné.
Duclère, professeur, à Niort.
Ecalle (Léon), inst adjt en congé, à Pamproux.
Fallourd (E.), élève en pharmacie, à Parthenay.
Fortrat, directeur de l'Ecole normale, à Parthenay.
Gamin, instituteur, à Pied Blanc, cne d'Aiffres.
Garandeau, instituteur, à Gascougnolle, cne de Vouillé.
Gautreau (abbé), vicaire de St-André, à Niort.

MM. Gallot, Conseiller municipal, à Niort.
Girard, instituteur, à Avon.
Guichard, instituteur, à Moutiers-s-Argenton.
Hélie (Jules), à Niort.
Jacquet, professeur à l'Ecole Normale, à Parthenay.
Laglaine (Abbé), professeur, à Chef Boutonne.
Lambertion (Adraste), ancien pharmacien, à Romans.
Lévrier, vétérinaire, à La Crèche.
Marsault, instituteur, à Salles.
Martin, professeur à l'Ecole Normale, à Parthenay.
Menguerre (Auguste), aide-pharmacien, à Niort.
Michelet (Louis), instituteur adjt, à Argenton-Château.
Moreau, ancien pharmacien, à Niort.
Naudon, instituteur, à St-Remy.
Nafraicheur, instituteur, à Soudan.
Naffrechou, instituteur, à Airvault.
Olivier, élève en pharmacie, à Niort.
Pasquier (abbé), vicaire de St-André, à Niort.
Petit, commis greffier, à Chef-Boutonne.
Portron (Antonin), inst adjt, à Cerzeau d'Azay-le-Brulé.
Provost, inst adjt, à La Mothe-St-Héray.
Renaud, instituteur, à Pamproux.
Richard (Georges), ancien député, à St-Maixent.
Rognon (Abbé), Supérieure du Collège St-Hilaire, à Niort.
Saché, pharmacien, à Melle.

Membres Correspondants.

MM. Foucaud, officier d'académie, Jardin botanique de la Marine, à Rochefort-sur-Mer. (Charente-Inférieure).

Maingaud, pharmacien, à Villefagnan. (Charente).

De Loynes, professeur à la Faculté des Sciences, à Bordeaux.

Pourchot, instituteur, à Mandeure. (Doubs).

JARDIN BOTANIQUE

Le Jardin botanique créé par la Société est situé près du Donjon. L'entrée est sur le quai de la Préfecture. Jusqu'à nouvel ordre, les *Sociétaires* qui voudront le visiter devront s'adresser place du Château, chez M. Logé, pharmacien, qui leur remettra la clef en échange de leur signature.

Le Jardin sera public certains jours qui ne sont pas encore fixés. Un avis sera publié dès qu'une décision aura été prise à ce sujet.

La Société prie les visiteurs de ne toucher ni aux plantes, ni aux étiquettes.

Le Directeur du Jardin botanique,

B. Souché.

Siège à Pamproux (1907)
La Motte-St. Héray (191.)

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DES DEUX-SÈVRES,
Vienne, Vendée.

(1906)

La *Société botanique des Deux-Sèvres*, fondée en 1888, a son siège à Niort, rue du Musée.

Elle a pour but :

1° L'étude, au point de vue scientifique, agricole, horticole et médical, des plantes qui croissent dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et sur leurs limites (portions de : Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire).

2° La formation d'un herbier général, d'herbiers scolaires ou communaux ;

3° De faciliter les échanges de plantes entre les sociétaires ;

4° D'aider les débutants surtout, soit en contrôlant leurs déterminations, soit en leur fournissant des échantillons types ;

5° L'organisation de promenades d'herborisations auxquelles tous les sociétaires sont invités ;

6° De dresser la liste, par commune ou canton, de toutes les plantes spontanées ou acclimatées, afin d'arriver à l'emploi judicieux des engrais chimiques en déterminant la nature du sol par la seule inspection de sa flore.

Le *Bulletin* contenant les travaux et les découvertes de l'année est adressé à tous les Sociétaires.

Extrait des Statuts & Règlement

Art. V. — Les membres titulaires ne sont soumis à aucune condition de résidence. Ils versent annuellement, avant le 15 février, une cotisation de *trois francs* qui est payable au domicile du Trésorier. — Cette cotisation est due pour l'année entière.

Art. VIII. — Pour être admis en qualité de membre titulaire, il suffit d'avoir été présenté par deux membres titulaires et accepté par la Société dans la Séance qui suit la présentation.

S'adresser au siège de la Société, ou à M. B. Souché, à Pamproux (Deux-Sèvres).

FLORE

DU

HAUT POITOU

PREMIÈRE PARTIE

Analyse des familles, des genres, des espèces et description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont l'objet d'une culture en grand dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, par M. B. Souché, ancien instituteur primaire, Président de la Société botanique des Deux-Sèvres.

Cet ouvrage, honoré d'une souscription de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, et adopté dans plusieurs établissements d'instruction secondaire et d'instruction primaire, convient également pour la presque totalité des départements de : Vendée, Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire.

Pour recevoir *franco*, adresser un mandat-poste de 3 francs, soit au siège de la Société, soit à l'auteur, à Pamproux (Deux-Sèvres.

La seconde partie (localités), est distribuée à tous les membres de la Société botanique.

ÉTUDE DES PLANTES

L'étude des plantes est une charmante distraction à la portée de tout le monde, car elle ne nécessite pas d'études spéciales, contrairement à l'opinion accréditée. Savoir lire et observer est suffisant.

Dès le premier essai d'analyse, celui qui a le désir d'apprendre et qui est muni d'une Flore et d'une loupe, arrivera à déterminer *seul* une plante dont il ignorait le nom.

Néanmoins, pour faciliter les premiers pas des débutants, le Comité de la Société botanique se met à leur disposition : il sera très heureux de contrôler leurs déterminations et, si possible, de leur fournir des plantes étiquetées.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1890

2.

NIORT

IMP. GRAVAT-ECHILLET — LEMERCIER & ALLIOT SUCCrs

6, rue du Pilori, 6

M DCCC XCI

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1890

LIBRARY
NEW YORK
BOTANICAL
GARDEN

NIORT

Imp. GRAVAT-ECHILLET — Lemercier & Alliot Sucrs

6, rue du Pilori, 6

—

M DCCC XCI

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES DEUX-SÈVRES.

Extrait des Procès-verbaux.

Séance du 5 janvier 1890.

Présidence de M. B. Souché, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Dahair demande que dans les comptes-rendus d'excursions les noms vulgaires soient ajoutés aux noms scientifiques.

M. Souché fait observer qu'en général les dénominations vulgaires sont mentionnées entre parenthèse à la suite des noms botaniques, mais qu'il n'en est pas donné lecture quand les auditeurs sont notoirement familiarisés avec les noms latins.

M. le Président annonce la mort de M. Léon Ecalle, l'un des membres actifs de la Société, emporté le 22 décembre par une maladie de poitrine. L'Assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. Souché pour ce nouveau deuil, le quatrième pendant l'année 1889.

M. Souché soumet à l'Assemblée le projet du *Bulletin annuel* qui doit être publié par la Société.

M. le Trésorier présente à l'Assemblée les comptes de 1889 et le budget de 1890 qui sont approuvés.

M. Souché annonce qu'il a transporté chez lui l'*herbier Sauzé* dont la rédaction du catalogue demandera beaucoup de temps. L'Assemblée s'en rapporte au zèle bien connu de son Secrétaire, et approuve son projet de n'autoriser les sociétaires eux-mêmes à feuilleter cette riche collection qu'en présence du Conservateur, de crainte que, par inadvertance, il ne se produise des confusions regrettables entre les plantes voisines et litigieuses.

L'Assemblée autorise M. le Trésorier à opérer le recouvrement des cotisations à partir du mois de mars.

Après un vote MM. Schmith, Thibaudeau et Babinot, sont admis comme membres titulaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 2 février 1890.

Présidence de M. B. Souché, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Pasquier rectifie une erreur de détermination commise dans le compte-rendu de ses herborisations aux environs de Châtillon. Il a reconnu, après vérification, que la plante désignée sous le nom de *Odontites lutea* (Odontite jaune), était *Eufragia viscosa*, (Eufragie visqueuse). Notre collègue profite de cette rectification

pour ajouter à la liste des plantes recueillies dans cette excursion *Illecebrum verticillatum*.

M. Souché offre, pour la Bibliothèque de la Société, le *Catalogue des plantes des Deux-Sèvres*, par Sauzé et Maillard, ouvrage épuisé en librairie. Remerciements.

Correspondance. — M. le Président donne communication d'une lettre de M. Michelet, notre collègue, qui a trouvé la localité précise où croit le *Phalangium Liliago*, (indiqué au Breuil-sous-Argenton, d'après une lettre de Boreau).

Lettre de M. Beltrémieux, Président de la Société des Sciences naturelles de La Rochelle, acceptant l'échange des publications.

L'Assemblée, consultée au sujet du Bulletin dont les premières épreuves sont déposées sur le bureau, décide qu'on tirera à trois cents exemplaires.

M. Souché annonce qu'il a commencé à écrire les étiquettes du Jardin botanique ; toutes celles des *familles* sont déjà placées, ainsi qu'une partie des étiquettes d'*espèces*. L'Assemblée rend hommage une fois de plus au zèle de son Secrétaire, lequel a entrepris un autre travail qui sera assurément très utile pour guider les excursions : c'est la liste de toutes les plantes trouvées jusqu'à présent dans les diverses communes du département.

A ce propos il s'est aperçu que *Corydalis claviculata* (Corydale à vrilles), signalée à Château-Gaillard, commune de Saint-Jouin-sous-Châtillon, est indiquée aussi à Boësse, également à Château-Gaillard.

M. l'abbé Pasquier a recueilli cette intéressante Fumariacée à Boësse et à La Chapelle-Largeault, mais l'a vainement cherchée à Saint-Jouin.

Présentations : MM. Sardet, conseiller général et

Prouhet, docteur-médecin, à la Mothe-Saint-Héray, sont présentés par MM. Dupain et Souché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 2 mars 1890.

Présidence de M. Tardy (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Bulletin de la Société est imprimé. M. Chiron a fait cartonner les exemplaires destinés aux membres du bureau. Remerciements.

M. Chiron demande à ce propos s'il n'eut pas été bon de faire figurer au Bulletin la liste de tous les membres de la Société, ou tout au moins la composition du Bureau.

M. Souché fait observer que cette liste se trouvant dans les Statuts, dont chaque membre possède un exemplaire, la reproduction de la liste complète eut fait double emploi. Il est convenu, du reste, que si des changements viennent à se produire, ils seront enregistrés dans le prochain Bulletin.

M. Duret demande si, dans la Flore des Deux-Sèvres, les indications de *rareté* ou *d'abondance* de certaines plantes doivent être comprises comme s'étendant au département tout entier.

M. Souché répond qu'il faut surtout tenir compte du

genre de terrain dans lequel les plantes sont signalées comme communes.

M. Duret pense également que la localité de *Niort* est citée bien souvent, dans le même ouvrage, pour les communes voisines. Plusieurs membres partagent cette opinion.

M. Souché donne communication d'un travail fort intéressant sur les noms populaires ou patois donnés à plusieurs plantes dans le canton de la Mothe ; il y joint des remarques fort curieuses sur les propriétés médicinales ou autres, légendes, superstitions, etc..., relatives à quelques-unes.

Il serait à désirer que quelques-uns de nos collègues, surtout parmi ceux qui habitent la campagne, se livrassent à un travail analogue. En réunissant tous ces documents on aurait la matière d'une Flore populaire très intéressante.

M. Dahair fait remarquer que les botanistes doivent s'attendre à rencontrer, surtout dans les prairies artificielles, des plantes nouvelles introduites dans le département avec les graines fourragères importées de l'étranger.

La séance d'avril coïncidant avec le jour de Pâques sera remplacée par une excursion botanique.

Admissions : après un vote MM. Sardet et Prouhet sont admis comme membres titulaires.

Présentations : MM. les abbés Régnier, Suire, Argenton, professeurs au collège Saint-Hilaire, à Niort, présentés par MM. Duret et Pasquier ; M. Ch. Antoine, étudiant à Niort, présenté par les mêmes ; M. Moreau, instituteur à la Frérie d'Azay-le-Brûlé, présenté par MM. Portron et Souché ; M. Dupont, pharmacien à la Mothe-Saint-Héray, présenté par MM. Souché et Caillon ; M.

Debeuf, propriétaire à Pamproux, présenté par MM. Souché et Legrand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 4 Mai 1890.

Présidence de M. B. Souché, (M. Coyault, secrétaire).

Le procès-verbal de la séance de Mars est lu et adopté.

Correspondance : M. Petit annonce qu'il a herborisé surtout dans les communes de Paizay-le-Chapt et d'Asnières ; il explore en ce moment la commune de Chef-Boutonne. Il enverra le catalogue de ces communes.

M. Duret annonce qu'il a commencé la liste des noms populaires sous lesquels certaines plantes sont connues à Xaintray. Il indique où croit, auprès de Niort, l'*Orchis fusca*. Il signale en outre diverses cueillettes faites par notre collègue l'abbé Régnier à Saint-André-sur-Sèvre.

M. Argenton, toujours d'après la lettre de M. Duret, a trouvé *Dentaria bulbifera* (Dentaire à bulbilles), dans le bois de la Drouille, près de Lezay. (Or ce bois n'a qu'une faible étendue sur la commune de Sainte-Soline. A vérifier dans laquelle des communes la découverte a été faite).

M. Le Gendre, Président de la Société botanique du Limousin, à qui M. Souché avait écrit pour demander l'échange des *Bulletins*, répond qu'il a déjà envoyé à M. Eymer deux numéros de leur publication : *Le Règne végétal*.

M. Sardet adresse à M. Souché la liste des Membres du Conseil général pour l'envoi du Bulletin.

M. Arignon envoie le compte-rendu de l'excursion du 22 avril, aux environs de la Touche-Poupard.

MM. Pasquier, Gautreau, Coyault, Queuille s'excusent de n'avoir pas pu prendre part à cette excursion.

M. Caillon, de la Mothe, envoie le compte-rendu de l'herborisation du 9 avril à la vallée du *Pamproux*.

M. Prouhet remercie la Société de l'avoir admis comme membre titulaire.

Après un vote MM. Régnier, Argenton, Suire, Antoine, Moreau, Dupont, Debeuf, sont admis comme membres titulaires.

Excursion du 9 avril dans les communes de Sainte-Eanne, Salles et Bougon. Rapport fait par M. Caillon, lu par M. Souché, qui profite de l'occasion pour remercier M. le Maire de Salles d'avoir bien voulu mettre son garde à la disposition des excursionnistes, et pour signaler la découverte, par M. Gamin, de *Ranunculus auricomus* (Renoncule tête d'or), commune de Bougon, le long du torrent. C'est une localité nouvelle.

Excursion du 22 avril, communes d'Exireuil, Saivre et Saint-Georges-de-Noisné. Rapport fait par M. Arignon, lu en séance par M. Souché qui fait remarquer que la plupart des plantes signalées n'étaient point indiquées comme croissant dans les localités où elles ont été récoltées.

M. Souché a récolté, au cours de l'herborisation, un *Euphorbia* qui, ressemblant à *E. angulata* par ses glandes jaunâtres, est néanmoins une forme d'*E. dulcis*, ainsi que le prouvent ses feuilles rétrécies et non tronquées et les insertions obliques sur la racine. C'est une forme fort curieuse.

M. Souché a fort habilement rapproché sur une feuille de papier les principaux caractères d'*E dulcis* et d'*E. angulata*, et il est aisé de constater, grâce à cet ingénieux moyen, les caractères certains qui les séparent.

M. Souché montre un *Lamium purpureum* présentant un curieux effet d'albinisme ; les fleurs sont blanc de lait et les feuilles florales blanc-verdâtre : il l'a récolté à Pamproux.

MM. Rayer-Joubert et Lemercier font remarquer à ce sujet qu'en horticulture le phénomène est très fréquent ; les feuilles deviennent d'un vert pâle lorsque les fleurs — rouges naturellement — deviennent blanches.

Notre infatigable Secrétaire présente un *Primula officinalis* dont les lobes du calice sont fendus jusqu'à la base, lancéolés et étalés. Il cultive cette variété depuis près de dix ans. Il lui a donné le nom de *Primula Edmondi*, du nom de son fils qui l'a découverte à Loubigné-d'Exoudun.

M. Oui offre, de la part de M. Navrancourt qui les a préparés, une série de champignons.

M. Souché offre *Euphorbia dulcis* (variété), avec tableau comparatif, et *Lamium purpureum* (fleurs blanches). Remerciements.

M. B. Souché présente le plan de l'excursion du 9 avril, sur une feuille de la carte d'Etat-Major : l'itinéraire suivi a été tracé à l'encre rouge. Ce plan restera dans les archives de la Société.

MM. Pasquier, Gautreau et Coyault ont herborisé aux environs de Sciecq. Sur les indications de M. le curé de Sciecq, ils ont trouvé *Isopyrum thalictroides* (Isopyre Pigamont), dans un bois situé à un kilo-

mètre environ du bourg. Ils ont également rencontré une variété de *Viola hirta* (Violette hérissée) présentant tous les caractères de *V. Foudrasi* telle qu'elle est décrite par MM. Sauzé et Maillard.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Séance du 1er Juin 1890.

Présidence de M. Eymer, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Coyault, est adopté.

Correspondance : M. Souché donne lecture de la correspondance.

1° M. Moreau, instituteur, remercie la Société de son admission et envoie la liste des plantes qu'il désire préparer pour les échanges.

2° M. Michelet signale plusieurs plantes remarquables recuillies à Argenton-Château.

3° M. Gamin fait part de la découverte de plusieurs plantes à Aiffres et dans les environs. A signaler : *Orchis militaris, O. Coriophora, Tetragonolobus siliquosus*, à Fors, et *Globularia vulgaris* à St-Symphorien.

4° M. Arignon signale diverses plantes aux environs de St-Maixent.

5° Lettre de M. Foucaud confirmant la découverte, par M. Souché, de *Medicago cinerascens* au Puits d'Enfer.

6° M. Gamin envoie la liste des plantes qu'il se propose de préparer pour les échanges.

Notre collègue accepte la proposition qui lui a été faite par M. Souché de l'aider au classement de l'herbier en formation.

7° M. Betraud envoie également la liste des plantes d'échanges.

Publications reçues : *Le Règne végétal.*

M. Régnier offre à la Société : *Drosera rotundifolia, Oxalis corniculata, O. Acetosella,* recueillis à St-André-sur-Sèvre.

M. Duret offre à la Société : *Trifolium maritimum* recueilli à St-Florent, *Biscutella lœvigata* et *Veronica Teucrium*, provenant des coteaux de la Roussille (St-Liguaire). Il offre aussi, au nom de M. Argenton, *Dentaria bulbifera* trouvé dans les bois de la Drouille, à Sainte-Soline.

M. Souché offre diverses plantes. Il a préparé et collé séparément sur carton les pièces présentant les caractères distinctifs de *Orchis laxiflora, O. alata, O. morio.* Ces préparations montrant, d'un coup d'œil, les caractères spécifiques, seraient à imiter pour d'autres plantes litigieuses ou voisines.

Remerciements aux donateurs.

Présentations : M. Jules Richard, ancien magistrat, à Pas-de-Jeu, présenté par MM. B. Souché et Sardet ; M. Mounier, Edouard, instituteur-adjoint à Pamproux, présenté par MM. B. Souché et Debeuf ; M. Popineau, instituteur à la Pagerie, présenté par MM. B. Souché et Allard ; M. Malvaud, jeune, jardinier à Niort, présenté par MM. Véry et Lemercier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Séance du 6 Juillet 1890.

Présidence de M. Eymer, (M. Gamin, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Duret, est adopté.

Correspondance : Notre collègue M. Michelet écrit qu'il a trouvé dans la commune du Breuil-sous-Argenton, entre autres bonnes plantes, *Potentilla rupestris* qui n'est pas indiqué dans la Flore des Deux-Sèvres. Il fait une description détaillée de cette plante qu'il offre à la Société ainsi que des échantillons vivants de *Gladiolus Illyricus* et de *Serapias cordigera* découverts dans la même commune.

Le *Serapias cordigera* ne figure pas dans l'Herbier de la *Flore des Deux-Sèvres*. Il a été signalé par Bastard à St-Pierre-des-Champs. (Voir Boreau, Lloyd). M. Michelet l'a trouvé abondant dans les landes du Breuil-s-Argenton.

M. Ch. Schmith écrit que « plus heureux que M. Pasquier, il a trouvé *Corydalis claviculata*, commune de Saint-Jouin-sous-Châtillon, dans les haies du chemin qui va du bois de Vincennes à la ferme Saint-Georges, et aussi à Pyrôme, près de Moulins, et dans les bois de la Blandinière. »

M. Arignon envoie la liste de ses trouvailles pendant le mois de Juin.

M. Garandeau écrit qu'il ne peut, cette année, prendre part aux échanges.

Publications reçues : *Le Règne-végétal.*

Excursions : MM. Duret et Régnier ont herborisé,

le 2 Juin, à Niort, St-Liguaire, Bessines, Sansais, Magné, et ont trouvé entre autres raretés *Oxalis corniculata* et *Ranunculus sceleratus*.

M. Coyault a herborisé le lundi et le mercredi de la Pentecôte sur le territoire de la commune de Champeaux et a trouvé : *Dianthus carthusianorum*, *Ornithopus perpusillus*, *Potentilla argentea*, etc.

Le 22 Juin, dans la commune de Soudan, excursion générale sous la direction de M. B. Souché. Y assistaient : MM. Nafraicheur, Marsault, Mounier, Moinard, B. Souché père et fils.

Les excursionnistes ont enrichi la flore de la commune de : *Epilobium tetragonum*, *Ervum gracile*, *Ervum tetraspermum*, *Callitriche platycarpa*, *Œnanthe pimpinelloides*, *Galium lœve*.

Inauguration du Jardin botanique. — M. Souché lit le procès-verbal d'inauguration du Jardin botanique. Cette inauguration a eu lieu le 15 Juin sous la présidence de M. le Préfet des Deux-Sèvres. Seuls les membres du bureau ont été convoqués ; car, avait dit M. le Préfet à la délégation qui s'était rendue auprès de lui, « cette inauguration doit être en rapport avec ce que vous avez à montrer. » Il était donc convenu que tout se passerait sans éclat.

MM. Lemercier et Véry pensent, qu'au contraire, il eut fallu inaugurer avec solennité et montrer ainsi, devant un public invité, à quoi tendent la création du Jardin et les travaux de la Société ; ils regrettent que tous les membres n'aient pas été convoqués.

Après les explications fournies par M. le Président et M. Souché l'incident est clos.

Des remerciements sont votés à M. le Maire de Niort

qui a bien voulu accorder un gardien les jours où le Jardin sera ouvert au public.

M. E. Breuillac, secrétaire-adjoint, ayant depuis fort longtemps prié qu'on le remplaçât, et M. Souché affirmant — ce que nul ne conteste d'ailleurs, — que le travail qui lui incombe ne lui permet pas de suffire à tous les besoins de la Société, les membres présents décident qu'il y a lieu de désigner deux secrétaires-adjoints. Après un vote MM. Duret et Gamin sont élus secrétaires-adjoints.

Direction du Jardin botanique. — L'Assemblée consultée dit que la direction du Jardin botanique appartient à M. B. Souché. Cette direction comprend tout ce qui concerne le Jardin en général — (aménagement, étiquettes, semis, plantations, transports de plantes, disposition des fonds votés à cet effet, etc.) — en un mot, confiante dans son savant et infatigable Secrétaire, l'Assemblée lui accorde tous pouvoirs nécessaires.

M. Souché lit le rapport à M. le Préfet sur les travaux de la Société pendant l'année 1889-1890.

M. Souché offre plusieurs plantes à la Société : *Orobanche cruenta* monté sur *Lotus corniculatus* ; deux sujets sont à l'extrémité de racines mesurant soixante-dix centimètres ; *Orobanche minor* sur *Daucus carota,* etc. M. Souché dit que cette dernière orobanche, qui croît notamment sur la Carotte sauvage et le Trèfle des prés, n'exerce pas son parasitisme en même temps, dans le même champ, et sur le *Daucus Carota* et sur le *Trifolium pratense* : les pieds sont *tous* sur trèfle ou *tous* sur carotte.

M. Souché annonce qu'il y aura une excursion dans la commune de Vasles le 10 Juillet.

Après un vote, MM. J. Richard, Mounier, Popineau,

Malvaud jeune, sont admis comme membres titulaires.

Ce qui reste à l'ordre du jour est, d'un commun accord, renvoyé à la prochaine séance.

Séance du 3 Août 1890.

Présidence de M. Eymer, (M. Gamin, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Gamin, est adopté.

Correspondance : M. J. Richard remercie la Société de son admission comme membre titulaire. Il s'engage à fournir la liste des plantes non signalées dans la Flore des Deux-Sèvres et qui croissent dans sa localité ou aux environs.

M. Michelet a trouvé dans la commune du Breuil-sous-Argenton *Sagina apetala* à fleurs doubles, et plusieurs plantes nouvelles pour la localité. Il envoie des graines de : *Anemone Pulsatilla*, *Potentilla rupestris*, etc. Enfin notre collègue annonce qu'il a reçu de M. l'Inspecteur d'Académie une lettre de félicitations.

M. Gamin fait une déclaration analogue.

M. Petit envoie la liste des plantes qu'il compte fournir cette année comme membre échangiste.

Publications reçues : *Bulletin de la Société d'horticulture des Deux-Sèvres ; le Règne végétal.*

Dons : par M. Gamin, 25 plantes provenant des communes d'Aiffres, Saint-Symphorien et Fors ; par M. Souché, un certain nombre d'espèces provenant de localités

nouvelles, ou offrant quelque intérêt comme plantes affines. Remerciements aux donateurs.

M Souché lit le compte-rendu, fait par M. Marsault, de l'excursion du 22 juillet, à Soudan. Les excursionnistes ont recueilli 160 espèces, dont quelques-unes assez rares.

M. Pasquier annonce qu'il a trouvé *Turritis glabra* à Champeaux et *Camelina dentata* à St-Jouin-sous-Châtillon.

M. Souché offre à la Société une feuille fort intéressante sur laquelle il a collé les fleurs de *Sempervivum Lamottei* et *S. tectorum*, plantes qu'il a récoltées à Salles. Le *S. Lamottei* est très distinct, et nouveau pour cette commune.

M. Gamin montre un échantillon vivant de *Sanguisorba officinalis*, recueilli commune de Fors. Il s'engage à fournir cette plante au Jardin botanique.

MM. Argenton, Suire et Régnier ont herborisé à Sainte-Soline les 28, 29 et 30 Juillet, et ont trouvé entre autres raretés les plantes suivantes non indiquées dans la localité : *Utricularia vulgaris*, *Samolus Valerandi*, *Limosella aquatica*, *Eriophorum angustifolium*.

M. Bernard étant démissionnaire de droit il est procédé à l'élection d'un Vice-Président.

M. Causeret, Inspecteur d'Académie, est élu par 13 voix sur 17 suffrages exprimés.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, que la séance mensuelle de Septembre n'aura pas lieu, et la prochaine réunion est fixée au dimanche 5 Octobre.

Présentation : M. l'abbé Violleau, professeur de

sciences au Petit Séminaire de Montmorillon, est présenté par MM. Duret et Régnier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 5 Octobre 1890

Présidence de M. Eymer, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Gamin, est adopté.

Correspondance : M. Causeret, Inspecteur d'Académie, remercie la Société de l'avoir élu Vice-Président.

M. l'abbé Argenton envoie à M. Souché la liste des plantes qu'il a recueillies à Sainte-Soline ; il y joint quelques échantillons des espèces les plus remarquables.

M. Schmith envoie la liste des plantes qu'il destine aux échanges ; il offre des échantillons pour le Jardin botanique.

M. Foucaud demande à recevoir en communication quelques plantes de l'Herbier Sauzé. M. le Conservateur de l'Herbier est autorisé à accéder à cette demande.

M. Gamin a exploré Champbrille, Souvigné, le Puits-d'Enfer, où il a retrouvé plusieurs plantes intéressantes.

Lettre de M. Lloyd encourageant les sociétaires à

poursuivre l'étude de la végétation de notre département. Il offre le concours de sa longue expérience pour la détermination des plantes litigieuses, et demande qu'on veuille bien lui communiquer les découvertes intéressantes.

Lettre de M. Th. Bonnin, d'Airvault. Ce botaniste regrette de ne pouvoir faire partie de la Société. A son avis la science des fleurs ne deviendra populaire que si l'on emploie, pour la répandre, le meilleur moyen de vulgarisation, la chanson. Joignant l'exemple au précepte, il a composé, sur la botanique en général, et sur la Flore de Sauzé et Maillard en particulier, un chant enthousiaste dont les membres présents ont vivement regretté de ne pas savoir l'air.

Publications : Notice sur les *Grimmia* de la région, par M. Deloynes (Envoi de l'auteur). Extrait du Bulletin scientifique de l'Ouest.

Herborisations, par M. Lloyd (Envoi de l'auteur).

Deux numéros de la Revue : *Le Règne végétal.* (Echanges).

Annales des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, 1889. (Echanges).

Dons : M. Pourchot envoie plusieurs plantes recueillies dans le département du Doubs.

M. Souché offre, pour l'Herbier de la Société, plusieurs plantes recueillies dans ses herborisations.

Remerciements aux donateurs.

M. Souché présente le commencement d'un long et minutieux travail, le catalogue de l'Herbier Sauzé.

M. le Président annonce, à titre officieux, que la subvention de trois cents francs, accordée à la

Société par le Conseil général, sera continuée cette année.

M. le Président est prié de demander à M. le Maire si l'offre bienveillante d'un gardien du Jardin botanique, pendant qu'il est ouvert au public, s'étend au Dimanche comme au Jeudi.

La date régulière de la prochaine réunion coïncidant avec les congés de la Toussaint, l'Assemblée est d'avis d'anticiper et fixe la prochaine séance au Dimanche 26 Octobre, à 1 heure de l'après-midi.

Après un vote M. l'abbé Violleau est admis comme membre titulaire.

Présentations : M. l'abbé Ménard, professeur au Petit Séminaire de Montmorillon, présenté par MM. Violleau et Duret ; M. Bernard, professeur au Lycée de Niort, présenté par MM. Souché et Eymer ; Madame veuve Gravat, à Niort, présentée par MM. Dahair et Eymer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 26 Octobre 1890.

Présidence de M. Eymer, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce à l'Assemblée que le Jardin botanique est pourvu d'un gardien le Dimanche, aux frais de la Société.

Correspondance : M. l'abbé Violleau, professeur à Montmorillon, remercie la Société de son admission, et signale diverses plantes à Boësse. Notre collègue fera son possible pour envoyer plus tard des échantillons des plantes qu'il a remarquées.

M. Régnier lit une note très intéressante sur une variété de *Cardamine pratensis L.* (*C. bulbifera Brown.*) dont il a recueilli des échantillons à Saint-André-sur-Sèvre, (Voir p. 28).

M. Souché lit une note également fort intéressante sur *Lathyrus Aphaca L.*, variété à folioles, (Voir p. 27).

Dons : MM. Régnier et Souché offrent à la Société le *Cardamine* et le *Lathyrus* qui ont fait l'objet de leurs communications.

Admissions : Après un vote, M^me^ veuve Gravat, MM. Ménard et Bernard, sont admis comme membres titulaires.

Présentation : M. l'abbé Cubault, professeur à Chef-Boutonne, présenté par MM. Petit et B. Souché.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Séance du Dimanche 7 Décembre 1890.

Présidence de M. le D^r^ Eymer, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. l'abbé Duret et adopté.

Correspondance : Lettre de M. J. Richard offrant diverses plantes pour le Jardin botanique et demandant la liste des *desiderata*. Notre collègue approuve entièrement la proposition faite par M. Souché de grouper les plantes du département par communes, mais il recommande d'exiger des échantillons des plantes signalées — ce qui a été déjà admis en principe. Il offre de communiquer les renseignements contenus dans son herbier et dans ceux de MM. Delastre et Weddell.

Une commission est nommée pour la vérification des comptes du Trésorier. Cette commission est composée de MM. Bizard, Fournier, Véry.

M. Souché propose de nommer une commission des publications de la Société. Il est convenu que cette commission se composera des membres du Bureau.

Le Trésorier prendrait l'engagement de faire les recouvrements dans les quatre premiers mois. — Adopté.

On demande s'il n'y aurait pas lieu de réviser les Statuts au sujet du renouvellement bisannuel et intégral des membres du Bureau. Il est convenu qu'à la session de janvier l'Assemblée aura à se prononcer sur la proposition suivante : Une moitié du Bureau élu aujourd'hui sera soumise au scrutin à la fin de 1891, l'autre moitié l'année suivante. Le sort pourra décider quels seront ceux des membres soumis à la réélection.

L'Assemblée est d'avis que les membres admis en 1891, qui voudraient posséder le Bulletin de 1889, auront à payer la somme de 0 fr. 50 ; le prix de cette publication sera de 1 fr. pour les étrangers.

Le Bureau décidera à combien d'exemplaires devra se faire le tirage du Bulletin de 1890.

Au sujet des *échanges de plantes* M. Souché donne

communication d'une polémique engagée entre M. P. des Pl. et le Directeur du Jardin Botanique de Niort.

M. P. des Pl., se faisant le champion des idées représentées par une Société établie à Genève pour la protection (?) des plantes alpines, manifeste la crainte que les *échanges* ne fassent disparaître les plantes rares des quelques localités où elles se rencontrent dans le département. D'autre part, tout en rendant hommage au zèle et à l'intelligence qui ont présidé à l'organisation du Jardin Botanique, M. P. des Pl. voudrait que l'on eût classé les familles d'après la *Flore de l'Ouest* au lieu de suivre l'ordre adopté dans la *Flore des Deux-Sèvres*.

M. le Directeur du Jardin répond que les botanistes, voire les *échangistes*, sont les premiers intéressés à conserver les localités précieuses qu'ils ont découvertes ou dans lesquelles ils vont moissonner; que,du reste,une espèce rare viendrait-elle à disparaître d'une localité par suite de circonstances indépendantes de la volonté des botanistes (défrichements,dessèchement des marais, etc,) les échantillons recueillis avant sa disparition et précieusement conservés permettront mieux d'aprécier les changements de formes produits par un habitat anormal que ne le pourraient faire de nombreux spécimens provenant de graines apportées de l'étranger. Au point de vue même de la distribution des espèces rares, les échantillons soigneusement étiquetés présenteront plus de garanties qu'une simple mention de localité, si la plante vient à disparaître.

Quant au classement des plantes au Jardin botanique, il a paru tout naturel de classer les plantes des Deux-Sèvres d'après l'ordre de la Flore des Deux-Sèvres.

La réponse de M. le Directeur du Jardin obtient l'approbation unanime de l'Assemblée.

L'Assemblée consultée au sujet des jours et de l'heure des réunions est d'avis de maintenir le statu-quo jusqu'à plus ample démonstration des avantages que pourrait procurer un changement.

L'Assemblée reconnaît qu'il entre dans les attributions du Directeur du Jardin botanique de donner des ordres au jardinier et lui renouvelle, s'il est nécessaire, la délégation des pleins pouvoirs de la Société.

M. le Conservateur des herbiers présente le catalogue de l'herbier Sauzé : 2432 plantes sont déjà cataloguées : c'est à peu près la moitié du travail. En présence de la dépense considérable que nécessiterait le transport et l'installation de l'herbier à Niort, M. le Conservateur est autorisé à le garder chez lui. Il se fera un plaisir d'en montrer les richesses aux sociétaires auxquels il offre la plus cordiale hospitalité. — Remerciements.

M. Gamin a fait dans son herbier le relevé des plantes recueillies à Aiffres, Fors, Saint-Symphorien, et a communiqué son catalogue. Ceux de nos collègues qui auraient à présenter des listes analogues voudront bien suivre l'ordre de la *Flore* plutôt que l'ordre alphabétique.

Notre collègue rappelle que, « chez les anciens, l'*Asphodèle* était consacrée aux cérémonies funèbres ; ils supposaient que les morts s'en nourrissaient. Dans le XI[e] livre de l'Odyssée, les prés où Homère fait apparaître les ombres des héros sont des prés d'*Asphodèles*.»

Après un vote, M. l'abbé Cubault, professeur à Chef-Boutonne, est admis comme membre titulaire.

Il est procédé ensuite aux élections pour le renouvellement du Bureau.

Sont élus : *Président :* M. le docteur Eymer ; *Vice-Présidents :* MM. B. Souché et Tardy ; *Secrétaire :*

M. l'abbé Duret ; *Secrétaire-adjoint :* M. Gamin ; *Trésorier :* M. Fournier ; *Assesseurs ou Conseillers :* MM. Perrain, Logé, Arignon, B. Bernard, Véry, Dahaîr.

Présentation : M. Micheau, notaire à Pamproux, présenté par MM. B. Souché et Maillard.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Inauguration du Jardin botanique

Le dimanche 15 juin 1890.

Une délégation du Bureau de la Société, composée de MM. Eymer, *Président* ; Tardy, *Vice-président* ; B. Souché, *Secrétaire*, a été reçue en audience, par M. le Préfet des Deux-Sèvres, le jeudi 5 juin 1890, et l'a prié de vouloir bien présider l'inauguration du Jardin botanique.

M. le Préfet s'est gracieusement mis à la disposition de la délégation et a fixé au dimanche 15 juin 1890, à 1 heure 1/2, l'ouverture officielle du Jardin botanique.

Dans cette entrevue il a été expressément convenu qu'il ne serait point prononcé de discours, et qu'on ne ferait pas de convocation générale.

Le Secrétaire de la Société, Directeur du Jardin, est allé le jour même inviter M. le Maire de Niort.

Des lettres d'invitations ont été adressées :

1° Aux membres du Bureau ;

2° A M. l'Inspecteur d'Académie et à M. le Conservateur des forêts, l'un et l'autre membres de la Société et chefs de service ;

3° Aux Présidents des Sociétés savantes de Niort ;

4° Aux rédacteurs en chef des trois journaux locaux qui nous donnent l'hospitalité dans leurs colonnes.

Le dimanche 15 juin 1890, à 1 heure 1/4, MM. Causeret, Inspecteur d'Académie ; Tardy, Vice-président ; Dahair, Trésorier ; B. Souché, Directeur du Jardin ; E. Breuillac, Secrétaire-adjoint ; Logé, assesseur ; Aymé, expert ; Barrillot, Duclère, Dallidet, sociétaires, ayant à leur tête M. le docteur Eymer, Président, se sont rendus à la Mairie où les attendait M. Martin-Bastard, maire de Niort, puis à la Préfecture où ils sont reçus par M. le Préfet et son Secrétaire.

M. le Maire présente les Membres de la Société, et le cortège se rend au Jardin botanique.

M. le Préfet, M. le Maire, M. l'Inspecteur d'Académie, après avoir embrassé d'un coup d'œil l'ensemble des dispositions adoptées, se sont fait expliquer maintes questions de détails. Ils ont été unanimes à reconnaître la somme de travail qui a été dépensée pour une organisation faite en un temps si court, et en ont vivement félicité le Directeur du Jardin.

M. le Maire a mis un gardien à la disposition de la Société les jours où l'entrée du Jardin sera publique.

Après avoir donné de précieux encouragements et d'excellents conseils M. le Préfet prend congé, accompagné jusqu'à la Préfecture par M. le Maire, M. l'Inspecteur d'Académie et le Directeur du Jardin botanique,

pendant que M. le docteur Eymer et les sociétaires présents demeurent pour donner aux visiteurs les explications qu'ils sollicitent.

Niort, le 16 juin 1890.

NOTE SUR *EUPHORBIA DULCIS*.

Au cours de l'excursion que j'ai eu la bonne fortune de faire avec M. Arignon, curé de Saint-Maixent, le 22 avril dernier, notre collègue m'a fait remarquer, sur les limites des communes de Saivre et d'Exireuil, un *Euphorbia* qu'il a aussitôt désigné sous le nom d'*E. dulcis*, et que je me suis mis en devoir d'arracher. Certains caractères m'ont frappé, et, après un examen sommaire, j'ai attribué l'échantillon à l'espèce *E. angulata* Jacq.

La plante est robuste ; elle est *anguleuse* au sommet ; les glandes sont vertes ; les articulations des racines ne sont pas continues, mais espacées.

J'ai planté dans mes cultures quelques pieds de notre plante litigieuse. Voici le résultat de l'examen auquel je me suis livré.

Par l'analyse dichotomique j'arrivais naturellement à *E. angulata* Jacq. Je suis allé cueillir dans les bois de Pamproux le véritable *E. angulata* Jacq. L'hésitation n'a plus été possible. La plante d'Exireuil et Saivre est *E. dulcis* avec glandes VERTES ou JAUNATRES, et non

POURPRES, particularité signalée par Boreau. Les nodosités de la racine sont obliques, mais espacées irrégulièrement. Les folioles des verticilles ombellaires sont plus étroites à la base dans *E. dulcis* que dans *E. angulata* ; dans le premier elles sont un peu pétiolées ; dans le second elles sont sessiles et confluentes. Les feuilles sont insensiblement rétrécies dans *E. dulcis ;* elles le sont brusquement et presque tronquées dans *E. angulata.*

En résumé *E. dulcis* peut se présenter avec la tige *anguleuse* et pubescente au sommet, avec les articulations des racines non contiguës et irrégulièrement espacées, avec des glandes verdâtres et non d'un pourpre foncé.

Pamproux, 3 mai 1890. B. SOUCHÉ.

NOTE SUR *CARDAMINE BULBIFERA* (BROWN)

J'ai cueilli le 19 octobre 1890, sur les bords d'un petit ruisseau (ruisseau de *Pas de Colon*, vulgairement *Pas Nicolon*), dans la commune de St-André-sur-Sèvre, canton de Cerizay, quelques feuilles qui sont certainement des feuilles de Cardamine : Ces feuilles sont couvertes de racines et de bourgeons, ou plutôt de petits pieds de Cardamine.

Cette plante croît sur le bord du ruisseau, mais cependant est assez élevée pour ne pas toucher l'eau, au moins

pendant l'été. Les racines aériennes sont blanches, assez semblables à celles du Cresson, avec cette différence que les racines du Cresson poussent à l'insertion des feuilles sur la tige, tandis qu'ici c'est à l'insertion des folioles sur le rachis. Ces racines sortent de petits bulbilles de couleur rougeâtre, d'abord très petits,qui grossissent avec la plante.

Cette Cardamine doit être celle désignée par certains auteurs sous le nom de *C. bulbifera* Brown, variété de *C. pratensis L.*

Je ne trouve pas cette particularité indiquée dans Sauzé-Maillard — De Candolle — Boreau. Lloyd la signale à *Cardamine pratensis* : « Feuilles radicales quelquefois bulbillifères à la base. »

T. de Rochebrune, dans son *Catalogue des plantes de la Charente*, l'appelle *C. pratensis*, var. *bulbifera*. Il ajoute une note assez longue et considère cette plante comme très rare.

Edouard Spach, dans son *Histoire naturelle des végétaux* (tome 6, p. 449, éd. Roret, 1838), sous le titre : « Feuilles caulinaires bulbillifères aux aisselles, les inférieures imparipennées, les supérieures indivises » cite :

1° Dentaria bulbifera L.

2° Cardamine bulbifera Brown.

Voici la description qu'il donne de cette espèce : « Tige très grêle, polyphylle ; feuilles radicales et caulinaires inférieures, 5 ou 7 foliolées, les suivantes 3 foliolées ou trifides... Bulbilles axillaires de la grosseur d'un petit pois, finalement caducs (et reproduisant de nouvelles plantes), subglobuleux ou ovoïdes, composés de squammules charnues »... Puis vient la description de la fleur ; il termine ainsi : « Cette espèce, remarquable par les

bulbilles prolifères qui se développent à l'*aisselle de presque toutes les feuilles*, croît dans les bois d'une grande partie de l'Europe ».

Cet auteur dit « aisselle des feuilles » et non pas à « l'aisselle des folioles ».

Niort, 25 octobre 1890.

Abbé P. Régnier.

Obs. — Un échantillon de *C. pratensis L.* provenant de Haguenau, présente cette particularité que l'une des folioles est remplacée par des radicelles, mais pas de bulbilles. (Voir Herbier Sauzé, n° 241 du Catalogue. Billot, *Exsic.*, n° 507). — B. S. —

NOTE SUR *LATHYRUS APHACA L.*

(GESSE SANS FEUILLES)

Vers la fin de septembre dernier (1890), à La Jarrie de Pamproux, j'ai récolté une superbe touffe de *Lathyrus aphaca L.* Cette papilionacée fort originale est assez répandue dans le canton de La Mothe-Saint-Héray ; mais l'échantillon qui fait l'objet de cette note présente cette particularité que certaines stipules ne sont point accompagnées de vrilles, d'autres ont des vrilles filiformes avec le sommet plus ou moins articulé ; d'autres ont une foliole au bout de la vrille et l'une d'elles est terminée par deux folioles.

J'ai consulté les auteurs que j'ai sous la main et voici ce qu'ils disent :

Godron et Grenier : *Flore de France*, t. I, p. 480. « Pétioles filiformes, terminés en vrille simple ou rameuse, *dépourvus* de folioles. »

Lloyd et Foucaud, *Fl. de l'O.* Ed. 4 p. 112. « Varie rarement à vrille terminée par *une* foliole lancéolée-linéaire. »

Sauzé et Maillard. *Fl. des Deux-Sèvres*, t. I, p. 117. « Feuilles réduites au pétiole terminé par une vrille simple, ou plus rarement par *une* foliole articulée, linéaire-lancéolée, aiguë. »

L'abbé Reymond, *Flore utile de la France*, p. 395. « Pétioles alternes *privés* de folioles et finissant en vrille ».

Grimard : *La Botanique à la Campagne*, p. 195. « Pétioles filiformes, à vrille simple, tortillée, habituellement *privés* de folioles, ou à *deux* folioles très étroites. »

Boreau, *Fl. du Centre*, 3e éd. p. 176. « Pétioles filiformes à vrille simple, tortillée, *dépourvus* de folioles, ou, par une exception très rare, portant *deux* folioles linéaires oblongues. »

G. G. et l'abbé Reymond ne signalent *qu'une* vrille ; Sauzé et Maillard, Lloyd et Foucaud donnent comme rare la vrille terminée par *une* foliole ; Grimard et Boreau ne parlent que de « *deux* folioles. »

Parmi les *Lathyrus Aphaca* L. que j'ai étudiés je n'avais remarqué que le type (avec vrille) puis la forme avec une foliole terminant la vrille. L'échantillon que j'ai l'honneur d'offrir à l'herbier de la Société est le premier où j'ai constaté *deux* folioles à l'extrémité de la même vrille.

Pamproux-La Jarrie, 22 octobre 1890.

B. Souché.

La Botanique et l'Agriculture.

Les cultivateurs intelligents reconnaissent que l'emploi des engrais chimiques est devenu indispensable. Ceux d'entre eux qui marchent résolument dans la voie du progrès en sont réduits à *faire des expériences*, conseillées d'ailleurs par les Revues agricoles.

Ces tâtonnements sont d'abord onéreux et ils jettent du discrédit sur l'œuvre elle-même.

Nous avons pensé que les plantes spontanées sont un excellent *criterium* ; qu'elles fournissent, sur l'intime composition chimique du sol, des données très exactes qui ne demandent qu'à être utilisées.

Sans dépenses on peut donc connaître, pour chaque parcelle de terrain, les éléments dont le sol est composé, et, partant, faire un emploi judicieux des engrais chimiques.

Pour cela il suffit de dresser la liste des plantes qui y croissent, soumettre cette liste au professeur départemental d'agriculture qui indiquera sûrement, sans erreur possible, le dosage de nitrate, d'azote, de phosphore, etc, qui devra entrer dans la composition de l'engrais à employer.

Si la *Société centrale d'agriculture* et les différents Comices du département, ou même des agriculteurs, trouvent que l'idée que nous venons d'émettre vaut la peine d'être examinée, ils n'auront qu'à s'adresser à la *Société botanique des Deux-Sèvres* qui se fera un plaisir de dresser le Catalogue des plantes spontanées des terrains qu'on voudra bien lui indiquer.

B.

Excursions faites sous les auspices de la Société Botanique des Deux-Sèvres en 1890.

Observ. — Le manque d'espace nous oblige à ne donner qu'un court abrégé des Comptes-rendus des excursions.

Les découvertes sont signalées dans « l'addition à la Flore. »

8 Avril 1890.— Excursion communes de Sainte-Eanne, Salles et Bougon. — Y ont pris part : MM. Caillon, rapporteur, Gamin, Marsault, B. Souché et E. Griffault, étudiant en médecine. Récolté plusieurs espèces pour le Jardin botanique. Pour des plantes d'herbier la saison n'est pas assez avancée.

22 Avril.— Excursion communes d'Exireuil, de Saivre et St-Georges-de-Noisné, surtout le long du *Chambon*, jusqu'au moulin du *Pont-de-Maunay*. — Y ont pris part : MM. Arignon, rapporteur, B. Souché, puis Edmond Demelier et deux autres amateurs. — Récolté d'excellentes choses ; plusieurs plantes nouvelles pour la localité. C'est un coin à explorer.

22 Juin. — Excursion commune de Soudan. — Y ont pris part : MM. Marsault, rapporteur, Mounier, Moinard, Nafraicheur, B. Souché, père et fils. — Inscrit 160 espèces dont quelques-unes nouvelles pour la localité.

10 Juillet. — Excursion commune de Vasles. — Y ont pris part : MM. Allard, Popineau, Renault, B. Souché, père et fils. — Récolte peu importante. Huit jours aupa-

ravant, herborisation par les mêmes aux environs de l'abbaye des Chateliers.

Sociétaires qui ont pris part aux échanges en 1890.

MM. Betraud, Dubreuil, Gamin, Michelet, Moreau, (Instit.), Petit, Pourchot (Doubs), Régnier, Ch. Schmith, B. Souché.

Le Comité recommande expressément aux échangistes :

1° De se faire inscrire avant le 1er avril ;

2° De soigner la suscription des étiquettes dont quelques-unes laissent trop à désirer, et de toujours mettre le nom de l'auteur. (Voir le modèle au Bulletin de 1889).

3° De distribuer de beaux échantillons.

4° De faire parvenir leur envoi annuel en gare de Pamproux, franco, à l'adresse de M. B. Souché.

5° D'envoyer, en se faisant inscrire, la liste des plantes qu'ils pensent pouvoir récolter. (Voir Bulletin 1889.)

Nous ne pouvons, cette année, faute d'espace, publier la liste des espèces distribuées. Quelques envois ont été faits avec beaucoup de goût, et nous engageons vivement leurs auteurs à persévérer et leurs collègues à les imiter.

Les sociétaires sont instamment priés : de se munir d'une carte d'Etat-major dans leurs herborisations ; de bien indiquer le lieu de la récolte de la plante : — quelle commune et quel habitat ; de faire connaître leurs changements d'adresse.

ADDITION A LA *FLORE DES DEUX-SÈVRES.*

LOCALITÉS NOUVELLES.

Observation. — La mention après le nom d'un sociétaire, LETTRE ou LETT, ou CATALOGUE indique que la plante n'a pas été communiquée à la *Société*, mais seulement signalée dans une lettre ou dans un catalogue.

Aquilegia vulgaris L. — Saivre, Exireuil. (B. Souché et Arignon). — Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETTRE). — Argenton-Château. (Michelet, LETTRE).

Delphinium consolida L. — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Nigella arvensis L. — Aiffres. (Gamin, CATALOGUE).

Isopyrum thalictroides L. — Saivre. (Arignon et B. Souché). — Sciecq. (Pasquier et Coyault).

Helleborus viridis L. — St-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETTRE).

Caltha palustris L. — Souvigné, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT).

Anemone Pulsatilla L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet).

Thalictrum montanum Wallr. — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

T. riparium Jord. — Saint-Liguaire. (B. Souché). — Bessines. (Régnier, LETT.). Saint-Martin-de-Saint-Maixent. (Arignon, LETT.).

Adonis autumnalis L. — Exoudun. (B. Souché). — Aiffres. (Gamin).

A. flammea Jacq. — Saint-Martin-de-Saint-Maixent. (Arignon, LETT.). — St-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Ranunculus hederaceus L. — St-Germier. (B. Souché).

R. trichophyllus Chaix. — Fors. (Gamin, CAT.).

R. gramineus L. — Fors. (Gamin).

R. auricomus L. — Bougon. (Gamin). — Bessines. (Régnier, LET.).

R. nemorosus DC. — Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

R. chœrophyllos L. — Boësse, Sanzais. (Michelet, LETT.).

R. sceleratus L. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

R. philonotis Retz. — Pamproux. (B. Souché). — Champeaux. (Coyault, LETT.).

Berberis vulgaris L — Le Breuil-sous-Argenton, Boësse. (Michelet, LETT.). RR. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.).

Nymphæa alba L. — C. St-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.). — Dans l'Ouère et l'Argenton. (Michelet, LETT.). — Saint-Porchaire. (Gamin, CAT.).

Papaver argemone L. — Sanzais. (Michelet, LETT.). — Aiffres. (Gamin, CAT.).

Papaver hybridum L. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

P. dubium L. — Argenton-Château. (Michelet, LETT.).

Corydalis claviculata DC. — Retrouvé à Saint-Jouin-sous-Châtillon par Ch. Schmith, LETT.

Myagrum perfoliatum L. — Fors, Saint-Symphorien. (Gamin).

Neslia paniculata Desv. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin).

Calepina corvini Desv. — Le Breuil-sous-Argenton, (Michelet, LETT.).

Teesdalia nudicaulis R. Brown. — Saivre. (B. Souché et Arignon). — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet, LETT.).

Thlaspi arvense L. — Nanteuil et non Exireuil.

Capsella rubella Rent. — Salles. (B. Souché).

Lepidium campestre R. Br. — Aiffres, Fors, Saint-Porchaire. (Gamin, CAT.).

L. Smithii Hooker. — Argenton-Château, Le Breuil, Moutiers. (Michelet, LETT.).

L. graminifolium L. — Argenton-Château. (Michelet, LETT.).

Iberis amara L. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

Arabis sagittata DC. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

Turritis glabra L. — Champeaux. (Pasquier).

Cardamine pratensis L. variété *C. bulbifera* Brown. — St-André-sur-Sèvre. (Régnier). — Forme nouvelle pour le département.

Nasturtium silvestre Brow. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

N. palustre DC. — Argenton-Château. (Michelet).

Sisymbrium supinum L. — Aiffres. (Gamin).

S. asperum L. — Sainte-Soline (abbé Argenton). — Bouin. (Petit).

Diplotaxis vimínea DC. — Fors. (Gamin).

Camelina dentata Pers. — Saint-Jouin-sous-Châtillon. (Pasquier).

Sempervivum Lamottei Bor. — Salles. (Marsault).

S. tectorum L. — Bougon. (B. Souché).

Daphne Laureola L. — Argenton-Château, le Breuil, Sanzais. (Michelet, LETT.).

Genista pilosa L. — Pamproux. (B. Souché).

Ononis Columnæ All. — Fors, Saint-Symphorien. (Gamin).

Medicago ambigua Jord. — Sainte-Pezenne. (Régnier).

M. cinerascens Jord. — Puits d'Enfer com. d'Exireuil. (B. Souché).

Trifolium medium L. — Avon, Bougon. (B. Souché).

Tetragonolobus siliquosus Roth. — Fors. (Gamin).

Lotus tenuifolius Rchb. — Saint-Florent. (Régnier, LETT.).

Astragalus purpureus Lam. — Fontenille. (Petit).

A. monspessulanus L. — Fors. (Gamin, CAT.).

A. Glycyphyllos L. — Saivre, Exireuil. (B. Souché et Arignon). — Sainte-Soline. (Argenton).

Vicia Cracca L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet. LETT.).

Ervum tetraspermum L. — Soudan. (B. Souché).

E. gracile DC. — Soudan. (B. Souché). — Aiffres. (Gamin, CAT.).

Lathyrus Nissolia L. — Sainte-Soline. (Argenton). — Boësse. (Michelet). — Saivre. (Arignon, LETT.). — Saint-Martin-de-Saint-Maixent. (Gamin, CAT.).

L. Cicera L. — Aiffres, Fors. (Gamin, CAT.).

L. latifolius L. — Sainte-Soline. (Argenton). — Aiffres. Saint-Symphorien, (Gamin, CAT.).

L. niger Wimm. — Saint-Martin-de-Saint-Maixent. (Arignon, LETT.).

Coronilla minima L. — Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Potentilla rupestris L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet). Nouvelle pour toute la région de l'Ouest.

P. argentata Jord. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet, LETT.). — Souvigné. (Gamin, CAT.). — Champeaux. (Coyault, LETT.).

P. demissa Jord. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet, LETT.).

Rosa andegavensis Bast. — Pamproux. (B. Souché).

Sanguisorba serotina Jord. — Fors. (Gamin).

Crataegus oxyacantha L. — Sainte-Pezenne. (Régnier, LETT.).

Mespilus germanica L. — Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.).

Lythrum hyssopifolia L. — Vasles. (B. Souché). — Saint-André-sur-Sèvre. (Règnier, LETT.). — Boësse. (Michelet, LETT.). — Aiffres, Fors, St-Porchaire. (Gamin, CAT.).

Epilobium tetragonum L. — Coutières, Vasles, Soudan. (B. Souché).

E. obscurum Schreb. — Vasles. (B. Souché).

E. montanum L. — Saint-Maixent. (Arignon, LETT.).

E. lanceolatum Seb. et Maur. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet). — Fomperron. (B. Souché).

Isnardia palustris L. — Soudan. (B. Souché).

Callitriche platycarpa Küt. — Soudan. (B. Souché).

Adoxa moschatellina L. — CC. Saint-André-sur-Sèvre. (Règnier).

Crucianella angustifolia L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet, LETT.). — St-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Galium læve Thuil. — Soudan. (B. Souché).

G. elongatum Presl. — Saint-Martin-de-Saint-Maixent. (Arignon, LETT.).

Heracleum æstivum Jord. — Argenton-Château, Le Breuil. (Michelet, LETT.).

Tordylium maximum L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet). — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Buplevrum falcatum L. — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.),

Conopodium denudatum Koch. — Argenton-Château, Moutiers, Le Breuil, Boësse, Les Aubiers. (Michelet).

Carum verticillatum Koch. — St-Germier. (B. Souché).

Apium graveolens L. — Argenton-Château. (Michelet). — Aiffres. (Gamin, CAT.

Conium maculatum L. — Argenton-Château, Le Breuil, Boësse. (Michelet). — Fomperron. (Allard). — Saint-Porchaire. (Gamin).

Hydrocotyle vulgaris L. — Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Œnanthe Crocata L. — Argenton-Château, Le Breuil. (Michelet, LET.).

Œ. fistulosa L. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

Œ. pimpinelloides L. — Soudan, Chantecorps. (B. Souché). — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet, LETT.).

Turgenia latifolia Hoff. — Aiffres, Fors, Saint-Symrien. (Gamin).

Bifora testiculata DC. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin).

Oxalis acetosella L. — R. St-André-sur-Sèvre. (Régnier).

O. stricta L. — Lezay. (Argenton). — CC. St-André-sur-Sèvre. (Régnier). — Souvigné. (Gamin).

O. corniculata L. — C. Saint-André-sur-Sèvre ; R. Cerizay ; RR. St-Maxire, Ste-Pezenne. (Régnier). — Niort. (Suire, LETT.).

Linum gallicum L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet).

L. angustifolium Huds. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Dianthus Carthusianorum L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet). — Champeaux. (Coyault).

Silene Bastardi Bor. — Argenton-Château, Le Breuil, Sanzais. (Michelet).

Sagina apetala L. — Nanteuil, St-Maixent. (Arignon, LETT.). — Argenton-Château. (Michelet, LETT.).

S. apetala var. à fleurs doubles. — Argenton-Château. (Michelet, LETT.).

S. patula Jord. — Pamproux. (B. Souché).

Spergula vulgaris Bœn. — Saivre. (Arignon, LETT.).

Arenaria serpyllifolia L. — Argenton-Château. (Michelet, LETT.).

Holosteum umbellatum L. — Fors, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Stellaria neglecta Weihe. — Sainte-Pezenne. (Duret, LETT.).

S. uliginosa Murr. — Exireuil. (Arignon, LETT.). — CC. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Cerastium quaternellum Fenzl. — Saivre. (B. Souché et Arignon).

Malachium aquaticum Fries. — Saivre. (Arignon et B. Souché). — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet).

Corrigiola littoralis L. — CC. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier). — Saint-Porchaire. (Gamin, CAT.).

Herniaria glabra L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet). — Saivre. (Arignon et B. Souché).

H. hirsuta L. — Le Breuil. (Michelet).

Scleranthus perennis L. — Saivre. (Arignon). — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet).

Euphorbia platyphyllos L. — Loubigné-d'Exoudun. (B. Souché). — Aiffres, St-Martin-de-Saint-Maixent. (Gamin).

E. dulcis L. — St-Martin-de-Saint-Maixent. (Arignon, LETT.). — Saivre, Exireuil. (Arignon et B. Souché). — Le Breuil. (Michelet).

E. dulcis L. forme. — Exireuil. (Arignon et B. Souché).

E. verrucosa L. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet, LETT.).

E. pilosa L. — Aiffres. (Gamin).

E. Cyparissias L. — Argenton-Château, Le Breuil, Sanzais. (Michelet).

E. falcata L. — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin).

Althæa officinalis L. — Aiffres. (Gamin).

A. cannabina L. — Saint-Symphorien. (Gamin).

Hypericum tetrapterum Fries. — C. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier). — R. Soudan. (B. Souché). — Souvigné. (Gamin, CAT.).

Elodes palustris Spach. — C. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Helianthemum guttatum Mill. — Le Breuil. (Michelet).

Drosera rotundifolia L. — RR. Saint-André-sur-Sèvre. Régnier).

Viola Foudrasi Jord. (?) — Sciecq. (Pasquier et Coyault, LETT.).

Menyanthes trifoliata L. — R. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Limnanthemum Nymphoides Link. — Près d'Argenton-Château, dans l'*Argenton* et l'*Ouère*. (Michelet, LETT.). — C. St-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Chlora perfoliata L. — Saivre. (Arignon, LETT.). — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin).

Gentiana Pneumonanthe L. — Clussais. (Régnier, Suire, Argenton).

Cicendia pusilla Gris. — Pamproux. (B. Souché). — RR. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Microcala filiformis Link. — Pamproux. (B. Souché).

Orobanche rapum Thuil. — Argenton-Château, Le Breuil, Sanzais. (Michelet, LETT.).

O. picridis Schultz. — Le Breuil. (Michelet, LETT.).

O. cruenta Bertol. — Le Breuil. (Michelet, LETT.). — St-Symphorien. (Gamin, CAT.).

O. cruenta var. *citrina*. — Le Breuil. (Michelet, LETT.).
Phelipœa ramosa Mey. — Aiffres. (Gamin, CAT.).
Veronica scutellata L. — Soudan. (B. Souché). — Argenton-Château. (Michelet). — Aiffres. (Gamin, CAT.). — C. St-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.).
V. Buxbaumii Ten. — Fors, St-Symphorien. (Gamin, CAT.).
V. anagalloides Gren. — Aiffres. (Gamin, CAT.).
Limosella aquatica L. — Ste-Soline. (Argenton, LETT.).
Datura stramonium L. — Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier). — Nanteuil. (Gamin).
Vinca major L. — Le Breuil. (Michelet).
Echinospermum Lappula Lehm. — Fors, St-Symphorien. (Gamin).
Symphitum tuberosum L. — Saivre. (Arignon et B. Souché).
Lycopsis arvensis L. — Le Breuil. (Michelet). — St-Porchaire. (Gamin).
Echium Wierzbickii Ha. — Fomperron. (B. Souché). — St-Symphorien. (Gamin, CAT.).
Globularia vulgaris L. — Saint-Symphorien. (Gamin).
Salvia Sclarea L. — Argenton-Château. (Michelet, LETT.).
S. verbenaca L. — Aiffres, Fors. (Gamin).
Calamintha Acynos Clair. — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin).
Melissa officinalis L. — Argenton-Château, Le Breuil. (Michelet). — St-Coutant. (Argenton). — St-Symphorien, St-Porchaire. (Gamin).
Galeopsis dubia Leers. — Le Breuil. (Michelet, LETT.). — C. St-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.).
Stachys palustris L. — Argenton-Château, Sanzais. (Michelet).

S. arvensis L. — Saivre. (Arignon, LETT.).

Leonorus Cardiaca L. — Aiffres, Saint-Porchaire. (Gamin).

Scutellaria minor L. — Soudan, Pamproux. (B. Souché). — Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Brunella alba L. — Argenton-Château. (Michelet). — Azay-le-Brûlé. (Moreau, inst.).

B. hyssopifolia Bauhin. — Aiffres, Fors, St-Symphorien. (Gamin).

Teucrium Scordium L. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Erica scoparia L. — Le Breuil. (Michelet, LETT.). — Saint-Porchaire. (Gamin).

Phyteuma orbiculare L. — Ste-Soline. (Argenton). — Saint-Symphorien. (Gamin).

Campanula glomerata L. — Argenton-Château, Le Breuil. (Michelet).

Lobelia urens L. — Le Breuil. (Michelet). — Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Dipsacus pilosus L. — Saivre. (Arignon et B. Souché).

Linosyris vulgaris DC. — Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Inula britannica L. — Vançais. (B. Souché).

I. salicina L. — Aiffres, Fors, Granzay. (Gamin, CAT.).

Bidens cernua L. — Saint-Germier. (B. Souché).

Gnaphalium luteo-album L. — Fors. (Gamin). — Lezay. (Argenton).

Helichrysum Stœchas DC. — Fors. (Gamin).

Tanacetum vulgare L. — Souvigné. (Gamin).

Achillea Ptarmica L.— Argenton-Château. (Michelet).

Chrysanthemum segetum L. — Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.).

Cirsium bulbosum DC. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Carduncellus mitissimus DC. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Xeranthemum cylindraceum Sibth. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Catananche cærulea L. — Fors. (Gamin).

Helminthia echioides Gœr. — Aiffres, Saint-Martin-de-Saint-Maixent. (Gamin, CAT.).

Tragopogon pratensis L. — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

T. major Jacq. — Fors, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Chondrilla juncea L. — St-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Lactuca saligna L. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

L. virosa L. — Fors, Saint-Porchaire. (Gamin, CAT.).

Crepis pulchra L. — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Anagallis tenella L. — CC. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Centunculus minimus L. — RR. Soudan. (B. Souché). — RR. St-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.).

Primula variabilis Goupil. — Saivre, Exireuil. (Arignon).

Samolus Valerandi L. — Ste-Soline. (Régnier, Suire, Argenton). — Aiffres. (Gamin).

Utricularia vulgaris L. — Sainte-Soline. (Argenton).

Plantago carinata Schrad. — Le Breuil. (Michelet).

Amaranthus retroflexus L. — St-Maxire. (Régnier). — Souvigné. (Gamin).

Juniperus communis L. — R. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.).

Alisma ranunculoides L. — Le Breuil. (Michelet, LETT.). — Saint-Symphorien. (Gamin, CAT.).

Damasonium stellatum Pers. — La station de cette plante signalée dans le dernier Bulletin est com. de Fomperron et non de Coutières.

Sagittaria sagittæfolia L. — Saint-André-sur-Sèvre, St-Maxire. (Régnier, LETT.). — Vançais. (B. Souché). — Dans l'*Ouère* et l'*Argenton*. (Michelet, LETT.). — Saint-Martin-de-Saint-Maixent, (Gamin, CAT.).

Butomus umbellatus L. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

Potamogeton lucens L. — Dans l'*Ouère* et l'*Argenton*. (Michelet, LETT.).

P. perfoliatus L. — Coulon. (Gamin, CAT.).

Hydrocharis Morsus-ranæ L. — R. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier, LETT.).

Iris fœtidissima L. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

Gladiolus Illyricus Koch. — Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet).

Listera ovata R. Br. — Soudan. (B. Souché).

Orchis coriophora L. — Fors. (Gamin).

O. militaris L. — Fors. (Gamin). — RR. Pamproux. (Maillard et B. Souché).

O. fusca Jacq. — Saint-Symphorien, Fors. (Gamin). — St-Florent. (Duret).

O. alata Fleury. — L'Eraudière, com. de Nanteuil. (B. Souché).

Platanthera bifolia L. — Le Breuil. (Michelet, LETT.). — Saint-Porchaire, Aiffres. (Gamin, CAT.).

Habenaria viridis R. Br. — Le Breuil. (Michelet). — Bessines. (Régnier, LETT.).

Aceras anthropophora R. Br. — Le Breuil. (Michelet). — Saint-Symphorien. (Gamin).

Ophrys arachnites Reich. — Pamproux. (B. Souché). — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin).

Serapias cordigera L. — AC. Le Breuil-sous-Argenton. (Michelet).

Scilla autumnalis L. — Le Breuil. (Michelet).

Gagea saxatilis Koch. — Le Breuil. (Michelet).

Phalangium Liliago L. — AC. Le Breuil. (Michelet).

Juncus Tenageia L. — Soudan. (B. Souché). — Vasles. (Popineau).

Luzula multiflora Lej. var. *pallescens* Bess. — Saint-Martin-de-Saint-Maixent. (Arignon, LETT.).

Typha latifolia L. — Argenton-Château, Le Breuil-Ulcot. (Michelet, LETT.).

Lemna polyrhiza L. — C. St-André-s-Sèvre. (Régnier).

L. gibba L. — C. Salles. (B. Souché).

Arum maculatum L. — Aiffres. (Gamin, CAT.).

Cyperus fuscus L. — Souvigné. (Gamin).

Schœnus nigricans L. — Loubillé. (Petit). — Fors. (Gamin, CAT.).

Eleocharis multicaulis Dietr. — Sanzais. (Michelet, LETT.).

Scirpus sylvaticus L. — Saint-Germier. (B. Souché).

Eriophorum angustifolium Roth. — Sainte-Soline. (Régnier, Suire, Argenton).

Carex disticha Huds. — Bougon. (B. Souché).

C. remota L.— St-Martin-de-St-Maixent.(Arignon,LETT.)

C. tomentosa L. — Saint-Martin-de-Saint-Maixent. Arignon, (LETT.).

C. flava L. — RR. Bougon. (B. Souché).

C. depauperata Good. — St-Martin-de-Saint-Maixent. (Arignon, LETT.).

Anthoxanthum Puelii Lec. et Lamo. — Le Breuil. (Michelet, LETT.).

Chamagrostis minima Borck. — Le Breuil. (Michelet). — C. St-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Phleum serotinum Jord. — Argenton-Château. (Michelet, LETT.),

Alopecurus geniculatus L. — Le Breuil. (Michelet, LETT.).

Echinaria capitata Desf. — Aiffres, Saint-Symphorien. (Gamin).

Setaria glauca P. B. — Souvigné. (Gamin).

Calamagrostis Epigeios Roth. — Aiffres, Fors, Saint-Symphorien. (Gamin).

Agrostis Spica-venti L. — Sanzais, Le Breuil, Argenton-Château. (Michelet, LETT.).

Deschampsia media R. et Sc. — Fors. (Gamin).

Melica Magnolii GG. — Argenton-Château. (Michelet, LETT.).

Festuca ovina L. — Le Breuil. (Michelet, LETT.).

Bromus giganteus L. — Salles. (B. Souché).

B. asper L. — Salles. (B. Souché).

Agropyrum caninum R. et S. — Salles. (B. Souché).

Lolium arvense With. — Pamproux. (B. Souché).

Nardurus Lachenalii GG. — Sanzais. (Michelet, LETT.).

Osmunda regalis L. — Le Breuil, Boësse. (Michelet).

Athyrium Filix-fœmina Roth. — Boësse. (Michelet).

Asplenium Ruta-muraria L. — Vançais. (B. Souché). — R. Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier). — Saint-Porchaire. (Gamin, CAT.).

Blechnum spicant Roth. — Saint-André-sur-Sèvre. (Régnier).

Chara Braunii Gmel. — Pamproux. (B. Souché).

LISTE GÉNÉRALE

DES

Membres de la Société Botanique des Deux-Sèvres

Pour l'année 1890.

Observ. La lettre F désigne les membres fondateurs ; les chiffres entre parenthèses, l'année de l'admission.

MEMBRES RÉSIDANT A NIORT.

MM. Antoine, Ch. étudiant, (1890), rue saint-Gelais.
Argenton (l'abbé), (1890), collège saint-Hilaire.
Audouin, F., négociant, place du Port.
Aymé, F., expert, rue des Remparts.
Barrelle, P. (1889), banquier, rue saint-Jean.
Dr Béranger, F., 8, place du Donjon.
Bernard, (1890), professeur au Lycée.
Berthelot, F., horticulteur, rue de Bessac.
Bizard, (Victor), (1889), avocat, rue Strasbourg.
Bouchet, (le pasteur), F., avenue de Limoges.
Bouchon, F., propriétaire, 53, rue Basse.
Bourragué, F., censeur au Lycée.
Boureau, F., conseiller municipal,
Boutet, (Maurice), (1889), élève en pharmacie, rue de la gare.
Boutron, F., pharmacien, rue Ricard.
Breuillac, (E). F., licencié en droit, route de Limoges.
Caillon, F., jardinier, route de Fontenay.
Causeret, F., inspecteur d'Académie.

MM. Cayer, F., serrurier.
Châtelain, F., pharmacien, rue Victor Hugo.
Chiron, F., imprimeur, rue saint-Gelais.
Christofleau, F., médecin homéopathe, rue de la Gare.
Combrand, (1889), conservateur des Forêts.
Coyault, (Em.), (1889), étudiant en droit, 13, rue Saint-André.
Cuvilliers, jeune, (1889), rue Macaudrie.
Dahair, F., horticulteur, 29, rue Saint-Jean.
Dalidet, F., jardin public.
Debeuf, (1890), agent d'affaires, rue du Palais.
Disleau, F., avocat, docteur en droit, rue des Remparts.
Duburguet, F., photographe.
Duclère, (1889), professeur d'anglais, 4, rue Rochette.
Dumont, F., vétérinaire.
Duret, (l'abbé), F., professeur au collège Saint-Hilaire.
Dr Eymer, F., rue Thiers.
Dr Fayard, F., rue Dupin.
Fayoux, F., dentiste, rue J.-J.-Rousseau.
Fournier, F., naturaliste, rue du 24 Février.
Frappier, (Paul), F., archéologue, rue Saint-Jean.
Gallot, (1889), cons. mun. rue Saint-Gaudens.
Gautreau, (l'abbé), (1889), vicaire de Saint-André.
Gelin, F., commis auxiliaire d'inspection.
Geoffrion, F., président du tribunal civil.
Gravat (Mme veuve) (1890), rue de la Flèche.
Griseau, F., horticulteur, rue de la Flèche.
Guédon, (Alfred), F., négociant, rue du Faisan.
Hélie, rue Saint-Jean.

MM. Henry, F., juge au tribunal, rue de la Flèche.
Hublin, F., pharmacien, rue Basse.
Jacquet, F., propriétaire, rue du 4 Août.
Laugeron, F., vétérinaire.
Lemercier, F., imprimeur, rue du Pilori.
Lasseron, F., architecte, route de Limoges.
Lévrier, F., avocat, président de la Société d'horticulture, rue Yvers.
Logé, F., pharmacien, place du Donjon.
Malvaud, (jeune), (1890), jardinier.
Martin-Bastard, F., maire de Niort.
Maudet, F., propriétaire, rue du Mûrier.
Mazalrey, F., professeur au Lycée.
Mennguerre, (Auguste), (1889), aide pharmacien, rue Saint-Jean.
Moinet, (Sylvain), F., pépiniériste, rue Terraudière.
Moreau, (1889), ancien pharmacien, rue Saint-Gelais.
Neaud, F., Professeur au Lycée.
Oui, F., élève en pharmacie, rue Saint-Jean.
Pasquier, (l'abbé), (1889), vicaire de Saint-André.
Péquin, F., pharmacien, rue Victor-Hugo.
Perrain, F., conseiller général des Deux-Sèvres, grande rue Notre-Dame.
Philippe, F., receveur municipal, rue Saint-Gelais,
Dr Pillet, F., rue Saint-Gelais.
Pommier, (Hipp.), F., horticulteur, avenue de Paris.
Proust, (A.), F., député des D.-S., rue des Douves.
Proust, (H.), F., propriétaire, rue des Douves.
Puy, F., pharmacien, rue saint-Jean.
Dr Puy-le-Blanc, F., avenue de Limoges.
Queuille, F., pharmacien, rue de la Gare.
Ralliou, F., conseiller municipal, rue Basse.

MM. Rayer-Joubert, F., pépiniériste, 118, avenue de Limoges.
Régnier, (l'abbé), (1890), professeur, au collège Saint-Hilaire.
Rimbault, F., conseiller municipal, avenue de la Quintinie.
Rognon, (l'abbé), (1889), supérieur du collège Saint-Hilaire.
Dr Roulland, F., rue des Remparts.
Roy, F., avocat, avenue de Paris.
Sieur, F., professeur au Lycée.
Suire, (l'abbé), (1890), professeur au collège Saint-Hilaire.
Tardy, F., avoué, rue Taury.
Thibaudeau, (1890), élève en pharmacie, rue Saint-Jean.
Véry, F., capitaine en retraite, 142, route d'Echiré.
Vuilly, F., pharmacien, rue Saint-Gelais.

MEMBRES NE RÉSIDANT PAS A NIORT.

MM. Barillot, F., instituteur, à Chauray, par Niort.
Boutin, (Joseph), F., propriétaire, à Saint-Florent, par Niort.
Drieu, (Frédéric), F., adjoint au maire. »
Desnoël, (1889), instituteur, à Saint-Maxire, par Niort.
Gamin, (1889), instituteur, à Pied-Blanc. »
Garandeau, (1889), instituteur, à Gascougnolles. »

MM. Lhomme, F., président de la Société d'Agriculture, à Magné, par Niort.
Naudon, (1889), instituteur, à Saint-Remy. »
Barbreau, (1889), instituteur, à Bougon, par La Mothe-Saint-Héray.
Caillon, (1889), percept^r, à La Mothe-St-Héray.
Dubreuil, (1889), instituteur-adjoint, à Exoudun, par La Mothe-Saint-Héray.
Dupain, F., pharmacien, à La Mothe-Saint-Héray.
Dupont, (1890), pharmacien. »
Pigeau-Clerc, F., instituteur, à la Couarde, par la Mothe-saint-Héray.
D^r Prouhet, (1890), à La Mothe-Saint-Héray.
Provost, (1889), instituteur-adjoint. »
Sardet, (1890), conseiller général des D.-S. »
Babinot, (1890), instituteur-adjoint, à Pamproux.
Legrand, F., instituteur, à la Guittière, par »
Maillard, (le pasteur), F., à »
Marsault, (1889), instituteur, à Salles, par »
Nafraicheur, (1889), instituteur, à Soudan, par »
Portron, (A.), (1889), instituteur-adjoint, à la Guittière, par »
Renaud, (1889), instituteur, à »
Souché, (B.), F., naturaliste, à »
Beauchamp, F., négociant, à Parthenay.
Fortrat, (1889), directeur, de l'École normale. »
Jacquet, (1889), professeur, à l'École normale. »
Martin, (1889), professeur, à l'École normale. »
Naffrechou, (1889), instituteur, à Pompaire, par »
Schmith, (Ch.), (1890), instituteur-adjoint, à »
Arignon, F., chanoine honor., curé de S^t-Maixent.
Moreau, (1890), instituteur, à la Frérie d'Azay-le-Brûlé, par St-Maixent.

MM. Parent, F., pharmacien, à St-Maixent.
Cacouault, F., ancien instituteur, à La Crèche.
Lévrier, (1889), vétérinaire, à »
Lamberthon, (1889), ancien pharmacien, à Romans, par »
Cubault, (l'abbé), (1890), profes^r, à Chef-Boutonne.
Guillot, F., pharmacien, à »
Laglaine, (l'abbé), (1889), professeur, à »
Petit, (1889), commis-greffier, à »
D^r Gerbier, F., à Celles.
Vaury, F., conseiller d'arrondissement, à »
Goirand, F., député des Deux-Sèvres, à Melle.
Saché, (1889), pharmacien, à »
Allard, (1889), instit^r, à Coutières, par Fomperron.
Popineau, (1890), instituteur, à la Pagerie, » »
Michelet, (1889), instituteur, à Argenton-Château.
Guichard, (1889), instituteur, à Moutiers, par »
Betraud, (1889), instituteur, à La Chapelle-Saint-Laurent.
Claveau, (1889), instituteur, à Irleau, par Frontenay-Rohan-Rohan.
D^r Ricochon, F., à Champdeniers.
Mounier, (Ed.), (1890). instituteur, à Saint-Hilaire-la-Palud.
D^r Bergeon, sénateur des Deux-Sèvres, à Sainte-Verge, par Thouars.
Richard, (J.), (1890), ancien magistrat, 31, rue de Magenta, à Poitiers, ou à Pas-de-Jeu, par Oyron.
Ménard, (l'abbé), (1890), professeur, au séminaire de Montmorillon.
Violleau (l'abbé),)1890), » »
D^r Brumault de Montgazon, à Poitiers.
Bougoin, sous-préfet de Meaux.

SOCIÉTÉS SAVANTES

AVEC LESQUELLES LA *Société Botanique des Deux-Sèvres*

EST EN RELATION

En 1890.

Deux-Sèvres. — *Société d'Horticulture*, à Niort.

Charente-Inférieure. — *Société des sciences naturelles*, à La Rochelle.

Haute-Vienne. — *Société botanique du Limousin*, à Limoges.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

En 1890.

Présidents d'honneur : M. le Préfet des Deux-Sèvres.
M. le Maire de Niort.

Président : M. le Dr Eymer.

Vice-Présidents : MM. Tardy.
Causeret.

Secrétaire : M. B. Souché.

Secrétaires-adjoints : MM. l'abbé Duret.
Gamin.

Trésorier : M. Dahair.

Assesseurs : MM. Bouchon, Breuillac, Logé, Perrain. Puy.

JARDIN BOTANIQUE

Directeur : M. B. Souché.

Conservateurs : M. l'abbé Duret.
M. Gamin.

Préposé à l'entretien : M. Dalidet.

HERBIERS DE LA SOCIÉTÉ.

Conservateur : M. B. Souché.

Conservateur adjoint : M. Gamin. (Herbier départemental).

Excursions botaniques en Espagne

par M. O. J. Richard.

En mars-avril 1888, j'ai eu la bonne fortune de visiter l'Andalousie, en compagnie de mon fils. J'étais attiré vers cette partie de l'Espagne, non seulement par le prestige des souvenirs historiques, mais aussi par l'espoir d'y faire une ample récolte de Lichens, car on n'y avait guère herborisé, à ce point de vue, depuis Clemente [1]. Je dois dire, en outre, que nous avions à Carmona (province de Séville), d'excellents amis, MM. Juan Fernandez Lopez et George Bonsor, les deux heureux explorateurs de la célèbre nécropole romaine de cette localité [2].

Cependant, bien que mes explorations botaniques eussent pour but principal les Lichens, je ne pouvais rester indifférent aux phanérogames ou autres plantes vasculaires. Aussi mes nombreuses visites à la nécropole de Carmona firent bientôt naître en moi l'idée de composer une petite Florule de cette importante station archéologique. J'y fus d'autant plus encouragé que certaines tombes contiennent des peintures de fleurs et de guirlandes ; et, maintes fois mes deux savants amis, qui étudient avec tant

(1) *Ensayo sobre las variedades de la vid*, suivi de la liste des Lichens, Mousses, etc. observés par lui « en el reino de Sévilla », 1807.

(2) O. J. Richard. *La nécropole romaine de Carmona*. Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1887, p. 252.

de soin les moindres détails de leurs découvertes, avaient fait appel à mon humble savoir, pour connaître les espèces botaniques auxquelles se rapportaient ces peintures. Il eut été, en effet, très intéressant de reconnaître si les types de fleurs, de branches et de feuilles, représentés par les artistes *funéraires* de l'époque romaine, étaient les mêmes que ceux d'aujourd'hui, ou si telle espèce s'était modifiée ou avait disparu. Mais les récoltes que j'ai faites n'ont eu lieu qu'à une époque trop précoce pour me fournir beaucoup d'espèces ; et, d'un autre côté les peintures, trouvées dans les tombes avant mon voyage, n'ayant pas été observées au point de vue de leur intérêt botanique, n'avaient pas toujours été reproduites par le dessin au moment de leur découverte ; plus tard, leur exposition à l'air avait altéré leurs contours et leur coloris. Aussi fut-il convenu avec les explorateurs que, lorsqu'ils feraient de nouvelles fouilles, M. Bonsor, qui est un peintre de talent et un très fin dessinateur, reproduirait fidèlement tous les ornements empruntés au règne végétal ; et que tous les deux récolteraient, pour me les envoyer, toutes les plantes qui croissent, aux différentes époques de l'année, dans l'enceinte de la nécropole. Nous arriverons peut-être ainsi à reconstituer une petite partie de la flore de l'époque romaine ; sans y compter beaucoup cependant, car la fantaisie artistique est un guide fort incertain quand il s'agit des recherches de la science. Dans tous les cas, nous aurons la florule aussi complète que possible d'un terrain bien délimité, ce qui est toujours un résultat utile, au point de vue de la géographie botanique.

Ce n'est donc qu'un commencement de florule de la nécropole de Carmona que je présente aujourd'hui au public. J'espère compléter plus tard ce travail, à mesure que des documents nouveaux me seront envoyés.

Comme je suis convaincu qu'aucune observation exacte n'est inutile dans la science, j'ai ajouté à ce travail de spécialisation les listes non seulement des plantes que j'ai recueillies autour de Carmona, mais encore de toutes les espèces sur lesquelles j'ai pu mettre la main pendant mon voyage de 1888, à travers l'Andalousie.

Enfin, pendant que je travaillais au classement de ces dernières récoltes, j'ai pensé que, peut-être, il ne serait pas inutile de donner les listes des autres plantes que j'avais recueillies en Espagne, pendant les années 1865, 1866, 1870 et de celles qui, provenant d'autres botanistes, faisaient également partie de mon herbier général de plantes vasculaires.

Les plantes que j'ai récoltées en Espagne ainsi que celles qui m'ont été envoyées de Majorque ont toutes été contrôlées; — les plus anciennes par M. le docteur Sauzé l'un des auteurs de la Flore des Deux-Sèvres, et par M. E. Mussat, professeur à l'Ecole de Grignon, — les plus récentes par M. J. Lloyd, le vénérable et savant maître dont le nom est connu de tous, et par M. Georges Rouy, auteur de diverses publications sur la Flore espagnole et qui doit prochainement faire paraître, en collaboration avec M. Foucaud, une nouvelle Flore de France. M. G. Rouy a aussi revu quelques-unes des plantes que j'avais reçues de Majorque ; et, parmi mes récoltes de 1888, il a bien voulu déterminer quel-

ques types qui m'avaient particulièrement embarrassé, notamment le *Withania frutescens* Pauq. qui m'était tout à fait inconnu. Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de ma sincère gratitude pour la bonne grâce avec laquelle il a secondé mes efforts.

O. J. Richard.

Poitiers, 8 janvier 1891.

I

NÉCROPOLE DE CARMONA

(Province de Séville)

1° PLANTES RÉCOLTÉES PAR MOI-MÊME.

Fin Mars et commencement d'Avril 1888.

Hypecoum grandiflorum Benth.
Fumaria spicata L.
Fumaria agraria Lag.
Diplotaxis virgata D.C.
Alyssum campestre L.
Raphanus raphanistrum L.
Silene colorata Poir.
Erodium gruinum L.
Oxalis cernua Thumb.
Anthyllis tetraphylla L.
Melilotus sulcata Desf.
Astragalus baeticus L.
Paronychia argentea Lam.
Scandix australis L.
Pyrethrum sulfureum Boiss.
Calendula algeriensis B. et R.
Centaurea pullata L.
Jasminum fruticans L.
Convolvulus althœoides L.
Convolvulus sicula L.
Anchusa calcarea Bois.
Cerinthe aspera Roth.
Alkanna tinctoria Tausch.
Scrophularia canina L.

Linaria viscosa Dun.

Orobanche pruinosa Lap. (*Orob. speciosa* D. C.). Parasite sur les racines des Fèves et appelée vulg. *Florones*.

Salvia pallidiflora St-Am. (*Salvia horminioides* Pourr.).

Anagallis linifolia L. (Cutanda *Fl. pr. de Madrid*, *p. 475*). Une des plus charmantes fleurs de cette époque de l'année avec ses larges corolles très nombreuses et d'un beau bleu foncé. Peut-être aussi, une de celles qu'on a voulu imiter dans les guirlandes peintes à l'intérieur des tombes.

Plantago Psyllium L.

Rumex bucephalophorus L.

Mercurialis tomentosa L.

Iris Sisyrinchium L.

Asphodelus fistulosus L.

Muscari comosum Mill.

Avena barbata Brot.

Poa costata Schum.

Brachypodium dystachion R. et Sch.

Bromus maximus Desf.

Hordeum vulgare L.

Hordeum murinum L.

2° PLANTES RECUEILLIES

ET ENVOYÉES PAR M. GEORGES BONSOR

en Mai-Juin de la même année (1888).

Helianthemum glaucum Pers. (Cutanda *Fl. Prov. de Madrid*, *p. 160*).

Medicago turbinata Willd.

Scorpiurus sulcata L.

Arthrolobium scorpioides D. C.
Poterium Magnolii Spach.
Filago spathulata Presl. (*Fil. Jussiaei* Gr. et Godr.).
Jasione montana L.
Thymus capitalus Link.
Sideritis scordioïdes L. (*Sid. hirsuta* Gouan.).
Teucrium Polium L.
Plantago Lagopus L.
Plantago albicans L.
Ægilops ovata L.

II

CARMONA & ENVIRONS

O. J. R. Mars-Avril 1888.

Iberis pectinata Bois. — Alcores del Puerto-Judio, 10 kil. S. O. de Carmona.
Fumana viscida Spach. (*Helianthemum glutinosum* Pers.). — Carrière du chemin du Quemadero, près la Nécropole.
Rhamnus oleoides L. — Alcores del Puerto-Judio.
Pistacia lentiscus L. — Santa-Lucia.
Anagyris fœtida L. — Alcores del Puerto-Judio.
Viscum album L. — Sur la Prunus spinosa ? — Ibid.
Fedia cornucopiae D. C. — Lieux humides au-dessous des coteaux de Campo-real.
Centaurea pullata L. — Coteaux de Campo-real.
Nonnea nigricans D. C. — Ibid.

Withania frutescens Pauq. — Alcazar de Carmona ; un seul pied auprès d'un mur, non loin de la porte d'entrée. Arbuste d'aspect singulier, à feuilles orbiculaires charnues.

Hyosciamus albus L. — Ibid.

Scrophularia sambucifolia L. — Lieux humides au-dessous des coteaux de Campo-real.

Linaria villosa D. C. — Rochers calcaires de Santa-Lucia, près Carmona.

Lin. amethystea Desf. (Cutanda *Fl. prov. de Madrid, p. 509*). — Alcores de Campo-real.

Prasium majus L. — Alcores del Puerto-Judio.

Anagallis linifolia L. — Alcores del Campo-real.

Plantago Psyllium L. — Ibid.

Daphne Gnidium L. — Alcores del Puerto-Judio.

Aristolochia baetica Bois. — Rochers calcaires du chemin du Quemadero, près la Nécropole. — Sa racine passe, dans le pays, pour guérir la morsure des vipères.

Mercurialis tomentosa L. — Santa-Lucia, près Carmona.

Urtica membranacea Poir. — Sur les basses voûtes découvertes de l'église de Santa-Maria et à l'Alcazar de la Porte de Séville, à Carmona ; alcores del Puerto-Judio.

Populus alba L. — Planté en alignements sur la route de Carmona à Séville.

Lamarkia aurea Mœnch. — Ruines de l'Alcazar de la Porte de Séville.

Equisetum Telmateya Ehrh. — Huerta de Brenes, dans le haut du jardin, sur un talus sablonneux.

Asplenium Halleri R. Br. — Rochers calcaires des alcores de Campo-real.

Notoclaena vellea Desv. *(Gr. et Godr. III, p. 627).* — Rochers calcaires très arides, entre les fentes des pierres, le long du chemin du Quemadero, près la Nécropole.

III

AUTRES LOCALITÉS

O. J. R. Mars-Avril 1888.

Eruca sativa Lam. — Terrains avoisinant l'Ecole d'Agriculture à Madrid.

Alyssum maritimum Lam. — Sables maritimes de Malaga.

Capsella bursa-pastoris D. C. — Promenades de Cordoue où j'ai inutilement cherché quelque plante intéressante et d'où je n'ai rapporté celle-ci que comme souvenir.

Vella annua L. *(Cutanda Fl. pr. de Madrid, p. 139).* — Murs calcaires à Alcala de Guadaira.

Reseda phyteuma L. — Coteaux du Generalife, à Grenade.

Sagina apetala L. — Promenades de Cordoue.

Arenaria rubra L. — Moissons autour de Cordoue.

Cerastium triviale Link. — Bords des chemins, près Mairena (prov. de Séville).

Erodium althaeoides Jord. *(Boreau Fl. du Centre, 3e édition p. 134).* — Décombres aux bords du Guadalquivir, à Cordoue.

Lupinus angustifolius L. — Gare de Villa-Nueva de las Minas, (ligne de Guadajoz à Mérida, prov. de Séville).

Trifolium stellatum L. — Bords des champs à Alcala de Guadaira.

Trifolium tomentosum L. — Gare de Nueva-Villa de Minas.

Tetragonolobus purpureus Mœnch. — Bords humides des chemins à Mairena.

Viburnum Tinus L. — Dans les haies près de Cazalla (prov. de Séville).

Bellis silvestris Cyr. — Sous les haies. — Ibid.

Pinardia coronaria Less. — Alcala de Guadaira ; pont romain de Cordoue.

Cerinthe aspera Roth. — Mairena ; Alcala de Guadaira. Très commune dans les terrains humides, et aussi très remarquable par ses bractées d'un bleu sombre qui la font apercevoir de loin, le long de la voie du chemin de fer de Carmona à Alcala.

Triguera ambrosiaca Bois. — Environs de Séville. Mars 1888. Récolté et donné par MM. Calderon et de Paul-y-Arozarena.

Lavandula multifida L. — Sables maritimes de Malaga.

Anagallis linifolia L. — Dans les près auprès du tumulus de Gandul. (Prov. de Séville).

Euphorbia characias L. — Faubourgs de Grenade, sur les bords du Génil.

Urtica urens L. — Lieux incultes à Gandul.

Ophrys speculum Link ? — Dans les prés autour du tumulus de Gandul.

Leucoium trichophyllum Brot. (GR. *et* GODR. *Fl. fr. III, p. 252.* — Ibid.

Ornithogalum divergens (BOREAU *Fl. du Centre, 3e édition, p. 625).* — Ibid.

Lamarkia aurea Mœnch. — Pont romain de Cordoue.

Adianthum capillus Veneris L. — Alcala de Guadaira. Commun le long des rochers et des murs humides.

Notoclaena vellea Desv. — (GR. *et* GODR. *III, p. 627).* Coteaux calcaires arides à Alcala de Guadaira.

IV

DE L'ESCURIAL A VILLALBA

O. J. R. — 15 Août 1865.

Papaver rhœas L.

Cistus ladaniferus L. — Bords des chemins, à l'Escurial.

Dianthus prolifer L. — Escurial.

D. laricifolius Bois. — Voie du chemin de fer.

Mollugo cerviana Ser. — Ibid.

Arenaria rubra, var. campestris Fenz. — Ibid.

Trifolium arvense L.

Lotus hyspidus Desf. — Remblais du chemin de fer.

Potentilla recta L.

Poterium muricatum Spach.

Bryonia dioica Jacq. — Remblais du chemin de fer.

Peplis portula L.

Corrigiola telephiifolia Pourr. — Voie du chemin de fer.

Herniaria glabra L.
Herniaria hirsuta L.
Paronychia argentata Lam.
Ortegia hispanica L. — Remblais du chemin de fer.
Eryngium tenue Lam. — Ballast.
Peucedanum stenocarpum Boiss.
Centranthus calcitrapa Dufr.
Pterocephalus papposus Coult. — Remblais.
Erigeron canadense L.
Pulicaria arabica Cass.
Filago gallica L.
Helichrysum serotinum Boiss.
Artemisia glutinosa Gay.
Santolina Rosmarinifolia Mill.
Anthemis arvensis L.
A. nobilis L.
Senecio gallicus Vill.
Onopordon illyricum L.
Centaurea paniculata L.
C. Ornata Willd.
Lactuca ramosissima Gr. et Godr.
Crepis virens L.
Andryala laciniata Lamk. — Environs de l'Escurial.
Xanthium strumarium L.
Erythrea centaurium Pers.
Echium vulgare L.
Digitalis Thapsi L. — Environs de l'Escurial.
Anthirrinum majus L. — Environs de l'Escurial.
Anthirrinum bellidifolium Desf.
Linaria juncea Desf. — Ballast.
Lavandula staechas L.
Mentha rotundifolia L.
Thymus mastichina L.

Plantago lanceolata L. — (Forme velue).
Pl. pilosa Pourr. — Ballast.
Pl. subulata L.
Pl. coronopus L. — Ballast.
Pl. arenaria W. et K. — Coteaux.
Chenopodium album L.
Ch. Botrys L — Ballast.
Rumex hispanicus Steinh.
Daphne Gnidium L.
Osyris alba L.
Quercus Ilex L. — Coteaux.
Juncus fasciculatus Berth. — L'Escurial.
Cyperus flavescens L.
C. badius Desf.
Scirpus setacens L.
Scirpus holoschœnus L.
Panicum crus-galli L. — Remblais.
Anthoxanthum Puelii Lec. et Lamotte. — Prairies.
Cynodon dactylon Pers.
Polypogon monspeliensis Desf.
Corynephorus canescens P. de Beauv.
Eragostis poaeoides P. de Beauv. — Ballast.
Dactylis hispanica Roth.
Elymus crinitus Schreb. — Ballast.
Hordeum maritimum With. — Ballast.
Ægilops triuncialis L. — Remblais.

V

ALICANTE ET ENVIRONS

O. J. R. — Août 1865.

Mauricandia arvensis D. C. — Las Palmas, 26 août.

Alyssum maritimum R. et Br. — Ibin.
Lepidium graminifolium L. — Ibid.
Tribulus terrestris L. — Port d'Alicante.
Ononis ramosissima Desf. — Las Palmas.
Mesembrianthemum nodiflorum L. — Sables maritimes, 23 août.
Fœniculum officinale All. — Las Palmas.
Rubia tinctorum L. — Las Palmas, (jardin de la ferme).
Asteriscus maritimus Mœnch. — Coteaux du fort d'Alicante, 23 août.
Inula crithmoïdes L. — Las Palmas.
Jasonia glutinosa D. C. — Coteaux du fort d'Alicante.
Conysa ambigua D. C. — Sables maritimes.
Centaurea aspera L. — Las Palmas.
Cynanchum acutum L. — Las Palmas.
Heliotropium europaeum L. — Environs de la ville.
H. curassavicum L. — Port.
Nicotiana glauca Grah. — Las Palmas.
Origanum majorana L. — Las Palmas, (jardin de la ferme).
Statice furfuracea Lag. — Las Palmas.
Plantago albicans L. — Ibid.
Schoberia maritima Mey. — Ibid.
Salsola kali L. — Sables maritimes.
Caroxylon tamariscifolium Mocq. — Coteaux du fort.
Kochia scoparia Schrad. — Las Palmas.
Atriplex rosea, var. alba D. C. — Sables maritimes.
A. parviflora Low. — Ibid.
Passerina hirsuta L. — Coteaux du fort, et bords de la mer.
Euphorbia pinea L. — Sables maritimes.

Anthystiria glauca Desf. — Coteaux du fort.
Cynodon dactylon Pers. — Sables maritimes.
Sporobolus pungens Kunth. — Ibid.
Brachypodium ramooum R. et Sch. — Las Palmas ; (vu par M. Rouy.)

VI

MONTAGNE DU MONTSERRAT

(Province de Barcelone)

O. J. R. — 1er Septembre 1865.

Biscutella laevigata L.
Cistus albidus L.
Fumana Spachii Gr. et Godr. — Sommet.
Helianthemum hirtum Pers.
Reseda lutea L. — Sommet.
Erodium supercanum L'Her.
Pistacia terebinthus L. — Monastère.
P. lentiscus L. — Chemin du monastère à Collbato.
Ononis minutissima L. — Sommet.
Psoralea bituminosa L. — Environs du monastère.
Coronilla emerus L.
Rosa rubiginosa L.
Sedum elegans Lej. — Nonastère.
Bupleurum fruticescens L. — Monastère. Sommet.
B. fruticosum L.
Lonicera implexa Ait. — Monastère.
Scabiosa columbaria L.

Pallenis spinosa cass.
Jasonia glutinosa D. C. — Monastère.
Tanacetum Audiberti D. C. — Sommet.
Santolina chamaecyparissias L. — Sommet.
Staehelina dubia L. — Sommet.
Erica vagans L. — Monastère.
Cynanchum Vincetoxicum R. Br.
Convolvulus argenteus L.
Verbascum Lychnitis L. — Monastère.
Digitalis lutea L.
Lavandula spica D. C. — Monastère.
Rosmarinus officinalis L.
Thymus vulgaris L.
Satureia montana L.
Teucrium flavicans Lam.
Coris monspeliensis L.
Plantago lanceolata L. — (Forme à feuilles très étroites).
Pl. cynops L. — Sommet.
Daphne Gnidium L.
Euphorbia segetalis L. — Sommet.
Ficus carica L. — Monastère.
Quercus suber L.
Q. coccifera L.
Juniperus communis L. — Sommet.
J. phaenicea L.
Asparagus acutifolius L. — Monastère.
Smilax aspera L. — Monastère.
Allium fallax Don. — Sommet.
Andropogon ischœmum L. — Sommet.
A. hirtum L. — Sommet.
Kœleria setacea Pers.
Dactylis glomerata L. — Sommet.

Triticum caninum Schreb.
Hordeum murinum L.
Asplenium Ruta-muraria L. — Ruine de l'Hermitage de Santa-Ana.
Adianthum Capillus-Veneris L. — Murs de la posada de Monistrol.

VII

BARCELONE

O. J. R. — 2 Septembre 1865.

Alyssum maritimum R. Br. — Bords des chemins.

VIII

GÉRONE

O. J. R. — 3 Septembre 1865.

Lepidium graminifolium L.
Saponaria officinalis L.
Oxalis corniculata L.
Tribulus terrestris L,
Lycopus europaeus L.
Amaranthus prostatus Bal.

IX

MONTAGNE DE PANCORBO

(Province de Burgos)

O. J. R. — 26 Juin 1866.

Rhamnus pumilus L.
Linaria origanifolia D. C.

X

MONASTÈRE DE St-IGNACE

DE LOYOLA

près Azpeitia (Provinces Basques)

O. J. R. — 27 Juin 1866.

Centranthus calcitrapa Duf.

XI

MONTE-ORGULLO

près St-Sébastien

O. J. R. — 7 Juillet 1870.

Genista hispanica L.
Teucrium pyrenaicum L.

XII

ALSASUA

(Province de Pamplune)

O. J. R. — 9 Juillet 1890.

Lobelia urens L.
Scrophularia canina L.
Typha angustifolia L.
Cynosurus échinatus L.

XIII

PAMPLUNE

O. J. R. — 9 Juillet 1870.

Lycium barbarum L. — Fortifications.
Plantago lanata Host. id.

XIV

MAJORQUE

PLANTES ENVOYÉES EN 1865-1866 PAR M. VOLLERT,
JARDINIER EN CHEF,
AU CHATEAU DE BENDINAT, PRÈS PALMA

Clematis flammula L. — Canet.
Clematis cirrhosa L. — La Burgesa.

Anemone coronaria L. — Camp-Roig, février.
Nigella damascena L. — La Porassa, avril.
Cardamine hirsuta L. — Bendinat, (château de Bendinat, près Palma), mars.
Sisymbrium columnae Jacq. — Camino de Andraïx.
Alyssum maritimum R. Br. — Camino de Genua, près Palma, avril.
Cistus albidus L. — La Burgera, mai.
Cistus monspeliensis L. — La Burgera, mai.
Fumana Spachii Gr. et Godr. — La Burgera, mai.
Polygala monspeliaca L. — La Hermita, février.
Silene inflata Smith. — Bendinat, juin.
Silene velutina Pour. — Gore-Blau, décembre.
Linum strictum L. — La Hermita ; Bendinat, mars.
Malva nicaeensis All. — Bendinat, mars.
Hypericum balearicum L. — Puig de Galazo ; Bendinat, mai.
Erodium malachoïdes Willd. — Bendinat, mars.
Geranium rotundifolium L. — Bendinat, mars.
Fagonia cretica L. — Camino de Genua, mai.
Rhamnus alaternus L. — Majorque.
Pistacia lentiscus L. — Bendinat, avril.
Cneorum tricoccon L. — Puig-Gros ; la Burgesa, avril.
Anagyris fœtida L. — Barranco de Loller, novembre.
Anthyllis cytisoïdes L. — Bendinat, avril.
Medicago orbicularis All. — Bendinat, mai.
M. denticulata Willd. — Bendinat, mars.
M. littoralis Rhode. — Bendinat, mars.
M. minima Lam. — Bendinat, mars.
Trigonella monspeliaca L. — Bendinat, mars.
Melilotus parviflora Desf. — Majorque.
Trifolium stellatum L. — Bendinat, mars.

Hippocrepis balearica Jacq. — Monastère de Leuch, décembre.
Vicia lathyroïdes L. — Bendinat, mars.
Myrtus communis? (larges feuilles). — Majorque.
Paronichia nivea D. C. — Majorque, avril.
Orlaya grandiflora Hoffm. — La Hermita, avril.
Torilis nodosa Gœrtn. — Bendinat, mars.
Schœrardia arvensis L. — Bendinat, mars.
Asperula arvensis L. — La Porassa, avril.
Rubia longifolia Poir. — La Porassa, avril.
Galium saccharatum All. — Majorque.
Centranthus calcitrapa Dufr. — Coma de Musols, mars.
Fœdia cornucopiae D. C. — Camproig, mars.
Cephalaria syriaca L. — Majorque, novembre.
Scabiosa cretica L. — Barranco de Loller, novembre.
Asteriscus maritimus Mœnch. — Avril.
Inula viscosa Ait. — Octobre.
Phagnalon saxatile Kunth. — La Burgera, juin
Helychrysum staechas. — Santa Ponza, mai.
H. serotinum Bois. — Mai.
H. Lamarkii Camb. — Gori-Blau, décembre.
Achillea ageratum L. — Coma de Massols, juin.
Calendula arvensis L. — Bendinat.
Leuzea conifera D. C.
Hyoseris scabra L. — Bendinat, mars.
Hedypnois polymorpha D. C. — Bendinat, mars.
Metabasis aethnensis D. C. — Bendinat, mars.
Erica multiflora L. — Puig-Gros, juin.
Phillyrea angustifolia L. — La Burgera, avril.
Phillyrea media L. — La Burgera, mai.
Vinca media Link et Hoffm. — La Granja, octobre.
Convolvulus althœoïdes L. — Bendinat, avril.

Cynoglossum pictum Ait. — Bendinat, mars.
Lithospermum apulum Vahl. — La Hermita, mars.
Solanum sodomeum L. — Esporlas, juin.
Verbascum sinuatum L. — Santa-Ponsa, juillet.
Mentha pulegium L. — La Granja de Esporlas, Octobre.
Rosmarinus officinalis L. — Bendinat, mars.
Lysimachia Linum-stellatum L. — Bendinat, mars.
Anagallis cœrulea Schrb. — Bendinat, mars.
Statice virgata Willd. — Bords de la mer à Bendinat, juin.
Plantago lanceolata L. — Bendinat, mars.
P. albicans L. — Camino de Andraïx, mars.
Pl. arenaria W. et K. — Bendinat, janvier.
Passerina hirsuta L. — La Cabeza, juin.
Daphne Gnidium L. — Camino de Esporlas, octobre.
Osyris alba L. — Loller, mai.
Buxus Balearica Lam. — Puig de Lofre, novembre.
id. id. Puig de Malatzo, novembre.
Euphorbia pithyusa L. — La Burgera, avril.
E. serrata L. — Bendinat, avril.
Narcyssus Tazetta L. — Massarella, décembre.
Smilax aspera L. — Loller.
Asphodelus albus L. — Puerta Pi, avril.
Asph. fistulosus L. — Camino de Andreata, avril.
Muscari comosum Mill. — Bendinat, avril.
Panicum sanguinale L. — Andritchal, juin.
Phalaris minor Retz. — Bendinat, avril.
Piptatherum Thomasii Kunth. — La Burgesa, avril.
Stipa tortilis Desf. — La Burgesa, avril.
Lamarkia aurea Mœnch. — Inca, mars.
Avena hirsuta Roth. —
Festuca rigida Kunth. — Palma, mars.

Bromus maximus Desf. — Bendinat, avril.
Bromus madritensis L. — Bendinat, avril.
Hordeum murinum L. — Bendinat, avril.
Ceterach officinarum C. Bauch. — Barranco de Loller, décembre.
Polypodium vulgare L. — Buniola, novembre.
Asplenium Adianthum nigrum L. — Gore-Blau, décembre.
Asplenium trichomanes L. — Barranco de Loller, novembre.

ESPÈCES DÉTERMINÉES PAR M. G. ROUY

Astragalus hamosus L. — Bendinat, mars.
Phelipea (Orobanche) nana Reich. — Sur les racines du *Nicotiana glauca*. — Bendinat, mai.
Sideritis romana L. — La Hermita, mars.
Rumex spinosa Camph. — Bendinat, avril. Reproduit de graines à Poitiers, en 1868.
Ophrys bombiliflora Lam. — Puig-Gros, mars.
Muscari racemosum Mill. — La Burgesa, décembre.
Kœleria phleoïdes, Pers. — Bendinat, avril.
Kœleria phleoïdes, var. parviflora Wilk. — Bendinat, mars.

XV

EX-HERBIER

JULLIEN CROSNIER

Sisymbrium fugax Lag. var. pubescens. — Sous les *Pistacia lentiscus* à Hellin (Prov. de Murcie).

Meniscus linifolius D. C. — Champs de la vallée de Segura (Prov. de Murcie).

Polygala microphylla L. — Picacho de Alcala de los Gazules, (Prov. de Cadix), 1849.

Frankenia thymifolia Desf. — Marais salants à Oria, près Baza, (Prov. de Grenade), 1852.

Spergula diandra Heldr. — Champs sablonneux à Carthagène, (Prov. de Murcie), 1852.

Malva hispanica L. — Pinal de Chiclana, (Prov. de Séville), septembre 1849.

Fagonia cretica L. — Murcie.

Cytisus argenteus L. — Barcelone, 1848.

Anthyllis cytisoïdes L. — Lapieda, (Prov. de — ?), décembre 1849.

A. tetraphylla L. — Puerto S^ta^ Maria, (Prov. de Cadix), décembre 1849.

A. hamosa Desf. — Pinal de San Lucar de Barameda, (prov. de Séville), septembre 1849.

Trifolium gemellum Pourr. — Sierra de Sagra, (Prov. de — ?), 1852.

Lotus arenarius Brot. — Sables maritimes, Espagne, septembre, 1849. Sans localité précise.

Umbilicus hispanicus D. C. — Niopar, (Prov. de — ?), juin 1850.

Pistorinia hispanica D. C. — Sierra de Segura, (Prov. de Murcie), 1850.

Saxifraga spathulata Desf. — Sierra de Baza, (Prov. de Grenade), 1850.

Asperula calabrica L. — Vallée des Oliviers, près Ronda, (Prov. de Malaga), 1850.

Crucianella patula L. — Champs sablonneux à Huescar, (Prov. de Grenade), 1852.

Callipeltis Cucullaria D. C. — Ravins de la Sierra de Gador (Prov. de Cadix). 1852.

Aster discoideus Bois. et Reut. — Sierra-Nevada (Prov. de Grenade). 1852.

Bellium nivale Réq. — Monte rotondo (Prov. de — ?) — Avril 1850.

Pulicaria arabica Cass. — Champs humides à La Piedad (Prov. de ? —) 1849.

Artemisia Granatensis Bois. — Sierra nevada (Prov. de Grenade) 1852.

Cotula coronopifolia L. — Fossés aquatiques à Puerto S^te^ Maria (Prov. de Cadix). 1849

Achillea santolinoïdes Lagas. — Environ de Murcie. 1852.

Anthemis tuberculata Boiss. — Sierra Nevada. 1852.

Senecio linifolius L. — Environs de Murcie. 1852.

Andryala tenuifolia Tin. Vararenaria D. C. — Carrière de La Piédad (Prov. de — ?) Juillet 1848.

Jasione foliosa Cav. — Sierra de Segura (Prov. de Murcie.)

Campanula decumbens A. D. C. — Rochers de Puerto del Iento. (Prov. de — ?) 1849.

C. dichotoma L. — Brouissailles près Niopar (Prov. de — ?) 1850.

Campanula mollis L. — Rochers à pic au Tajo de Ronda (Prov. de Malaga). 1849.

Echium flavum Desf. — Sierra de Baza (Prov. de Grenade) 1852.

Linaria viscosa Dun. — Bords des chemins à Puerto S^te^ Maria (Prov. de Cadix). 1849.

L. verticillata Bois. — Sommet de la Sierra de Almola (Prov. de — ?) 1849.

Odontites granatensis Boiss. — Sierra-Nevada. 1850.

Lavandula dentata L. — Rochers à Vero (Prov. de — ?) — 1852.

L. Multifida L. — Collines de Carthagène. 1852.

Zizyphora hispanica L. — Cerro de Jabalcon. (Prov. de Grenade.) — 1852.

Thymus capitatus Link et Hoffm. — Lapieda, (Prov. de — ?), 1849.

Th. hirtus Willd. — Sierra de Almola, (Prov. de ?), 1844.

Th. tomentosus, var. Virescens Coss. — Pinal del Puerto real, (Prov. de Cadix), 1849.

Sideritis leucantha Cav. — Sierra de Fuensanta, (Prov. de Murcie), 1852.

Phlomis crinita Cav. — Sierra Nevada, 1852.

Teucrium capitatum L. — Lapieda, (Prov. de — ?), 1849.

Coris monspeliensis L. — Figueras, (Prov. de Barcelone), 12 janvier 1849.

Anagallis linifolia L. — Champs sablonneux, Espagne. (Sans autre désignation), 1849.

Salsola longifolia Fork (S. oppositifolia Desf.). — Sierra de Gador, (Prov. de Cadix), 1852.

Salsola sativa L. — Champs à Almeria, (Prov. d'Almeria), 1852.

Caroxylon articulatum Mocq. — Cabo de Gata, (Prov. d'Almeria), 1852.

Atriplex glauca L. — Ibid, 1852.

Euphorbia Lagascae Spreng. — Sierra de Fuen Santa, (Prov. de Murcie), 1852.

Polypogon subspicatum Willd. — Pelouses maritimes de Puerto-real (Prov. de Cadix), 1848.

XVI

EX-HERBIER COMPAÑO

Sysymbrium erysimoïdes Desf. — Jardin des Plantes de Barcelone. — Avril 1861.

Frankenia lævis L. — Lerida (Prov. de Barcelone), 1871.

Rubus tomentosus Borkh. — Tarragone, 22 mai 1871.

Rubus collinus D. C. — Ibid.

Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France.

Nous souhaitons la bienvenue à une Société qui vient de se fonder à Nantes, et nous désirons que les efforts des organisateurs soient couronnés de succès.

Nous engageons vivement tous les amis des Sciences naturelles de s'adresser à M. le docteur Louis Bureau, directeur du Museum d'Histoire naturelle, à Nantes, qui leur fournira tous les renseignements sur le but de la *Société* nouvelle.

Bulletins de la Société Botanique des Deux-Sèvres.

Année 1889.	1 fr.
Année 1890.	3 fr.

Les Membres titulaires ont droit à une remise de 50 p. 0/0.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1891

3.

NIORT

Imp. LEMERCIER & ALLIOT

6, rue du Pilori, 6

—

M DCCC XCII

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1891

NIORT

Imp. LEMERCIER & ALLIOT

6, rue du Pilori, 6

—

M DCCC XCII

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES DEUX-SÈVRES

LISTE GÉNÉRALE

DES

Membres de la Société Botanique des Deux-Sèvres

Année 1891.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur : M. le Préfet des Deux-Sèvres.
M. le Maire de Niort.

Président : M. Eymer.

Vice-Présidents : MM. B. Souché.
Tardy.

Secrétaire : M. Duret.

Secrétaire-adjoint : M. Gamin.

Trésorier : M. Fournier.

Assesseurs : MM. Arignon, Bernard, Logé, Perrain, Véry.

HERBIERS DE LA SOCIÉTÉ

Conservateur : M. B. Souché.

Conservateurs adjoints : M. Gamin. (Herbier départ[al]).
M. Duret.

JARDIN BOTANIQUE

Directeur : M. B. Souché.

Conservateurs : MM. Duret,
Gamin,
Régnier.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS.

MM. Aimé, expert, rue des Remparts.
Antoine (Charles), étudiant, rue St-Gelais.
M[lle] Baguet, professeur à l'Ecole normale.
Barrelle (Paul), banquier, rue St-Jean.
Béranger, docteur en médecine, place du Donjon.
Bernard, professeur au Lycée.
Berthelot, horticulteur, rue de Bessac.
Bizard (Victor), avocat, rue de Strasbourg.
Bouchet (le pasteur), route de Limoges.
Bourragué, censeur au Lycée.
Boureau, conseiller municipal, rue Rochette.
Boutron, pharmacien, rue Ricard.

MM. Boutin (Joseph), propriétaire à Saint-Florent.
Breuillac (E.), lic. en droit, 2, avenue de Limoges.
Caillon, horticulteur, route de Fontenay.
Cayer, serrurier, rue Barras.
Charrier (Gaston), clerc de notaire.
Châtelain, pharmacien, rue Victor Hugo.
Chiron, imprimeur, rue St-Gelais.
Combreau, conservateur des Forêts.
Coyault (Emm.), étudiant en droit, rue St-André.
Cuvillier, rue Macaudrie.
Dallidet, au Jardin public.
Debœuf, agent d'affaires, rue du Palais.
Disleau, docteur en droit.
Drieu (Fréd.), adjoint au maire de St-Florent.
Duburguet, photographe, avenue Bujault.
Duclère, professeur d'anglais, 11, rue Rochette.
Dumont, médecin-vétérinaire, rue des Piques.
Duret (abbé), professeur au Collège St-Hilaire.
Mlles Denizeau, institutrice communale, rue Crémeau.
Duponchel, directrice du Lycée de jeunes filles.
MM. Eymer, docteur en médecine, rue du Mûrier.
Fayard, docteur en médecine, rue Dupin.
Fayoux, dentiste, rue J.-J. Rousseau.
Fichet, restaurateur, rue Brisson.
Fournier, naturaliste, rue du 24 Février.
Frappier (Paul), archéologue, rue St-Jean.
Gallot, conseiller municipal, rue St-Gaudens.
Gautreau (l'abbé), vicaire de St-André.
Gelin, commis d'inspection, à Niort.
Geoffrion, président du Tribunal Civil.
Mme Gravat, rue de la Flèche.
MM. Hélie (J.), rue St-Jean.
Henry, juge au Tribunal.

MM. Hublin, pharmacien, rue Basse.
Jacquet, propriétaire, rue du 4 Août.
Mlle Lacharrière, direct. du Lycée de jeunes filles.
MM. Largeau (l'abbé), collège St-Hilaire.
Lasseron, architecte, route de Limoges.
Laugeron, vétérinaire départemental.
Lemercier, lithographe, rue du Pilori.
Lévrier (X.), président de la Société d'Horticulture.
Logé, pharmacien, place du Château.
Mlle Lusier, directrice de l'Ecole normale.
MM. Malvaud, jeune, jardinier.
Martin-Bastard, maire de Niort.
Maudet, propriétaire, rue du Mûrier.
Mazalrey, professeur au Lycée.
Moinet (Sylvain), pépiniériste, rue Terraudière.
Moreau, ancien pharmacien, rue St-Gelais.
Mayet, docteur en médecine, rue de la Gare.
Pasquier (l'abbé), vicaire de St-André.
Péquin, pharmacien, rue Victor Hugo.
Perrain, conseiller général des Deux-Sèvres.
Philippe, receveur municipal.
Pillet, docteur en médecine, rue St-Gelais.
Mlle Poirier, institutrice communale, rue du Musée.
MM. Pommier (H.), pépiniériste, avenue de Paris.
Proust (Antonin), député des Deux-Sèvres.
Proust (Henri), propriétaire, rue des Douves.
Puy, pharmacien, rue St-Jean.
Puy-le-Blanc, docteur en médecine, avenue de Limoges.
Queuille, pharmacien, rue de la Gare.
Ralliou, conseiller municipal, rue Basse.
Rayer-Joubert, pépiniériste, avenue de Limoges.
Régnier (l'abbé), collège St-Hilaire.

MM. Rimbault, cons. munic., avenue de la Quintinie.
Roulland, docteur en médecine, rue des Remparts.
Roy (Edm.), avocat, avenue de Paris.
Sieur, professeur au Lycée.
Segain, quincaillier, rue Ricard.
Tardy, avoué, adjoint au maire.
Véry, capitaine en retraite, vice-président de la Société d'Horticulture.
Vuilly, pharmacien, rue St-Gelais.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM. Allard, instituteur, à Coutières.
Argenton (l'abbé), vicaire d'Airvault.
Arignon, chanoine-honoraire, curé de St-Maixent.
Babinot, instituteur-adjoint, à Pamproux.
Barbaud, président du Tribunal Civil, à Bressuire.
Barbreau, instituteur, à Bougon.
Barrillot, instituteur, à Chauray.
Baudet (B.), conseiller municipal, à Pamproux.
Baudin, instituteur, à Mondion (Vienne).
Beauchamp, négociant, à Parthenay.
Betraud, instituteur-adj., à la Chapelle-St-Laurent.
Bouchon, propr., 27, av. Gambetta, à St-Maixent.
Bougoin, sous-préfet de Meaux.
Bruant (G.), horticulteur, à Poitiers.
Caillon, percepteur, à La Mothe-St-Héray.
Claveau, instituteur-adjoint, à Thouars.
Constantin, docteur en médecine, à Poitiers.
Coulais (J.), instituteur-adjoint, à St-Porchaire.

MM. Cubault (l'abbé), professeur à Chef-Boutonne.
De Loynes (P.), professeur à la Faculté de Droit, à Bordeaux.
Desnoël, instituteur, à St-Maxire.
Dubreuil, instituteur-adjoint, à Exoudun.
Dumon (F.), agriculteur, à St-Eanne.
Dupain, pharmacien, à la Mothe-St-Héray.
Dupont, pharmacien. »
Fillon, instituteur à Fomperron.
Frappier (François), instituteur-adjoint,à Fenioux.
Gamin, instituteur à Pied-Blanc, près Niort.
Garandeau, instituteur, à Vouillé.
Gaud, docteur en médecine, à Melle.
Gauthier, instituteur-adjoint, à Breloux.
Gerbier, docteur en médecine, à Celles.
Guichard, instituteur, à Moutiers-s.-Argenton.
Guillot, pharmacien, à Chef-Boutonne.
Guilteau, professeur à la Faculté, à Poitiers.
Jacquet, professeur à l'Ecole normale, à Parthenay.
Laglaine (l'abbé), vicaire à Chauvigny (Vienne).
Lamberthon (Adr,), pharmacien, à Romans.
Legrand, instituteur, à la Guittière de Pamproux.
Lévrier, médecin-vétérinaire, à La Crèche.
Lhomme, président de la Société d'Agriculture, à Magné.
Maillard (le pasteur), à Pamproux.
Maireau, instituteur, à St-Vincent-la-Châtre.
Marais (l'abbé E.), vicaire de Saint-Jean-de-Sauves (Vienne).
Marais (l'abbé H.), curé d'Asnois, (Vienne).
Marsault, instituteur, à Salles.
Martin, professeur-Econome à l'Ecole normale de Parthenay.

MM. Ménard (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire de Montmorillon (Vienne).
Micheau, notaire, à Pamproux.
Michelet, instituteur, au Busseau.
Moreau, instituteur, à la Frérie d'Azay-le-Brûlé.
Mounier (Ed.), institut^r-adj., à St-Hilaire-la-Palud.
Naffrechoux, instituteur, à Pompaire.
Nafraicheur, instituteur, à Soudan.
Naudon, instituteur, à St-Remy.
M^lle Noirault, à la Ronce de Pamproux.
MM. Parent, pharmacien, à St-Maixent.
Parhazard, instituteur, à Champagné-St-Hilaire, (Vienne).
M^me Perrineau (J.), à Pamproux.
MM. Petit, commis-greffier, à Chef-Boutonne.
Pigeau-Clerc, instituteur, à la Couarde.
Poirault, directeur du jardin botanique de Poitiers.
Popineau, instituteur, à Chérigné.
Portron (Antonin), instituteur-adj., à Pamproux.
Prouhet, docteur en médecine, à la Mothe-St-Héray.
Provost, instituteur-adjoint, à la Mothe-St-Héray.
Renaud, instituteur à Pamproux.
Richard (O.-J.), ancien magistrat, à Pas-de-Jeu.
Rillaud (Paul), élève en pharmacie, à Melle.
Saché, pharmacien. »
Sardet, conseiller général des Deux-Sèvres, à la Mothe-St-Héray.
Schmith (Ch.) instituteur-adjoint, à Parthenay.
Souché (B.), naturaliste, à Pamproux.
Soyer, instituteur, à Augé.
Suire (l'abbé), vicaire à Migné, (Vienne).
Violleau (l'abbé), professeur au Petit Séminaire de Montmorillon, (Vienne).

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Foucaud, chef jardinier bot. de la marine, à Rochefort-s.-Mer (Charente-Inf.)
Pourchot, (Frédéric), instit^r, à Mandeure (Doubs).

SOCIÉTÉS SAVANTES

AVEC LESQUELLES LA *Société Botanique des Deux-Sèvres* ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Société d'Horticulture et de Viticulture des Deux-Sèvres, à Niort.
— *des Sciences naturelles*, à la Rochelle.
— *Botanique du Limousin*, à Limoges.
— *des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, à Nantes.
— *d'Emulation de la Vendée*, à la Roche-s.-Yon.
— *des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, à Blois.
— *des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, à Guéret.
— *des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de l'arrondissement de Cholet.*
— *d'Horticulture du Doubs*, à Besançon.
— *d'Etudes des Sciences naturelles*, à Reims.
— *Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts*, à Angers.
— *Académique d'agriculture, etc.*, à Poitiers.
— *des Sciences naturelles* d'Autun, (Saône-et-Loire).

Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, à Paris.
Société Française de botanique, à Toulouse.
Feuille des Jeunes Naturalistes, à Paris.

Extrait des Procès-Verbaux.

Séance du 4 janvier 1891.

Présidence de M. B. Souché, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. O.-J. Richard, signale diverses plantes à Pas-de-Jeu, entre autres : *Lappa major*. Il offre, pour le *Bulletin*, une notice sur les herborisations qu'il a faites en Espagne.(Bulletin de 1890 p. 57 et suiv.)

M. Véry présente le rapport de la Commission chargée de vérifier les comptes du trésorier ; les conclusions de ce rapport approuvant complètement les comptes sont ratifiées par la Société.

M. Fournier, trésorier, présente le budget de 1891, dont les articles sont successivement adoptés.

Admission : Après un vote, M. Michaud, notaire à Pamproux, est admis comme membre titulaire.

Présentations : M. Poirault, pharmacien de 1re classe, professeur à l'Ecole de Médecine, directeur du Jardin des Plantes, à Poitiers, présenté par MM. O.-J. Richard et Souché.

M. Barbaud, président du Tribunal civil de Bressuire, présenté par les mêmes.

M. le docteur Constantin, à Poitiers, présenté par les mêmes.

Séance du 1er Février 1891.

Présidence de M. Souché, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Lloyd, de Nantes, auteur de la *Flore de l'Ouest*, tient à conserver ses relations avec la Société et demande communication des plantes qui seraient récoltées dans des localités nouvelles.

M. Raoul Lucet approuve l'idée déjà exposée à une précédente réunion par M. Souché, sur les avantages que présenterait la connaissance de la végétation spontanée d'un terrain, pour le choix des engrais chimiques à y employer.

Communications : M. Souché donne lecture d'une note sur l'ensemble des travaux de la *Société botanique du Limousin*, avec laquelle nous échangeons nos publications. Cette Société, plus récente que la nôtre, a une *Revue* mensuelle, un *Musée* ; mais pas de *Jardin botanique*. Elle a publié un catalogue des végétaux destinés à former un herbier scolaire type ; cette collection est composée de 200 plantes qualifiées *utiles*

ou *nuisibles* dans les cultures ; plusieurs de ces qualificatifs ont paru trop exclusifs ou même erronés, du moins en ce qui concerne les plantes de notre région.

Autre note de M. Souché sur une communication faite au *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, par M. Clos, au sujet de quelques cas de stérilité des plantes. M. Clos dit que, dans la partie méridionale du Tarn, le *Spiranthes autumnalis* est constamment stérile ; d'après la théorie et les observations de Darwin, la pollinisation de cette plante demanderait l'intervention des insectes, or M. Clos n'a jamais vu d'insectes entrer dans les fleurs du *Spiranthes*, ou en sortir. Il serait à désirer, dit M. Souché, qu'une étude fut faite à ce sujet par nos collègues. (Voir Note, p. 37).

Admissions : Après un vote, MM. Poirault, Barbaud, Dr Constantin sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. l'abbé Marais, professeur à Saint-Joseph, à Poitiers, présenté par MM. Régnier et Duret.

M. Fillon, instituteur à la Robelière de Fomperron, présenté par MM. Souché et Allard.

Mlle Denizeau, institutrice à Niort, présentée par MM. Souché et Tardy.

Mlle Lacharrière, directrice du Lycée, rue St-Gelais, à Niort, présentée par MM. Eymer et Souché.

Mlle Lusier, directrice de l'Ecole normale à Niort, présentée par les mêmes.

Séance du 1er Mars 1891.

Présidence de M. Souché, (M Gamin, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Lloyd, de Nantes, annonce l'envoi de plusieurs plantes, pour le Jardin botanique.

M. Sagot, vice-président de la Société d'Agriculture des Deux-Sèvres, encourage l'idée de faire servir la botanique à l'emploi judicieux des engrais ; mais il craint que la chimie agricole ne soit pas à même de résoudre la question.

M. Georges Ville, de Paris, consulté sur la même question, répond que ses nombreux essais ont porté sur des plantes cultivées ; il semble regarder la question comme trop complexe pour espérer une solution immédiate.

Communications : M. Souché signale, dans la Revue : *Le Règne végétal*, organe de la Société botanique du Limousin, un entrefilet relatif à la présence du *Gui* sur diverses plantes, notamment sur l'*Aubépine*.

M. Gamin a vu le *Gui* sur l'*Aubépine*, dans la commune de Nanteuil ; M. Duret, dans celle d'Echiré ; MM. Duret et Régnier l'ont vu sur le Rosier, (*Rosa rubiginosa*) à St-Benoit (Vienne).

M. le Président développe la question à l'ordre du jour : *D'un cours pratique de Botanique*. Les sociétaires mettent leur expérience au service des débutants, pour les aider à déterminer les plantes qu'ils auraient récoltées ; non pas pour leur en dire immédiatement le nom, mais pour leur apprendre à le trouver eux-mêmes. Cette

direction aurait l'avantage d'encourager les jeunes botanistes, en les familiarisant peu à peu avec les termes techniques et en leur épargnant l'aridité et les déconvenues inhérentes à une étude isolée. — Approuvé.

M. l'abbé Duret donne lecture de deux notes : l'une sur *Lamium amplexicaule*, forme printanière, (Voir p. 31), l'autre sur : Une monstruosité accidentelle de *Ranunculus bulbosus* (Voir p. 41).

M. Souché dit que le N° 1301 de l'*Exsiccata* de la Société Rochelaise est un *Lamium amplexicaule* (L.) var. *Clandestinum* (Roth.), forme *vernalis* provenant de la Charente-Inférieure. Grenier et Godron disent : « Dans les fleurs printanières la corolle est souvent rudimentaire : néanmoins la fructification n'avait jamais été signalée et les observations de M. Duret ont leur intérêt.

M. L'abbé Régnier lit une note intéressante, avec pièces à l'appui, sur les mœurs insectivores de *Drosera rotundifolia*. (Voir p. 33).

Admissions : Après un vote, MM^lles^ Luzier, Lacharrière, Denizeau. MM. Marais et Fillon sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. Segain, négociant à Niort, présenté par MM. Eymer et Souché ; M^lle^ Poirier, institutrice à Niort, présentée par MM. Souché et Gamin ; M. Baudet, agriculteur, conseiller municipal à Pamproux, présenté par MM. Souché et Maillard ; M. Gauthier, instituteur-adjoint à Breloux, présenté par MM. Souché et Schmith.

Séance du 5 Avril 1891.

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Dubreuil, annonce qu'il vient d'organiser, à l'école d'Exoudun, un jardin botanique.

Madame la Directrice de l'Ecole Normale a reconstitué également, avec l'aide de M. Souché, le jardin botanique de son établissement.

M. O. J. Richard envoie *Lappa major*, pour le jardin. M. Lloyd a fait parvenir, pour la même destination, plusieurs plantes vivantes.

Communications : M. le Président signale, dans les — Mémoires de la Société nationale d'agriculture etc., d'Angers, — une étude de M. l'abbé Hy sur les *Equisétacées* et les *Characées* de Maine-et-Loire. Nous trouvons dans cette étude, un moyen pratique de distinguer *Equisetum arvense* de *E. littorale*. Cette dernière plante, d'après l'abbé Hy, est un hybride de *E. Limosum* et *E. Arvense*. Le moyen consiste à déchirer l'écorce de la tige ; l'écorce s'isole très facilement du cylindre central dans *E. Arvense*, tandis que, dans *E. Litorale* la séparaest impossible.

M. l'abbé Régnier, a récolté à Sainte-Pezenne, un *Scolopendrium officinale* avec frondes divisées au sommet et un *Polypodium vulgare* présentant la même anomalie, il montre les échantillons recueillis qui sont comparés à des spécimens analogues envoyés par M. Lloyd et,en particulier, avec la var. *Dedalœa*.M. Souché

montre divers échantillons de plantes et, en particulier, une curieuse variété de *Violette* sans éperon qu'il cultive depuis plusieurs années.

Admissions : Après un vote, M^lle^ Poirier, MM. Baudet, Gauthier et Segain sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. G. Bruant, horticulteur à Poitiers, présenté par MM. O. J. Richard et Souché.

M. J. Coulais, instituteur-adjoint, à Saint-Porchaire, présenté par MM. Régnier et Gamin.

M. Fichet, propriétaire et restaurateur, à Niort, présenté par MM. Souché et Gamin.

Séance du 3 Mai 1891.

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. J. Richard dit que *Azolla filiculoïdes* est naturalisée à Pas-de-jeu et qu'on ne peut entraver sa rapide propagation.

M. l'abbé Régnier signale des feuilles *bulbifères* de *Cardamine pratensis*, en divers endroits ; il est convaincu de plus en plus que l'on a affaire à une simple forme transitoire de *C. pratensis*. (Voir p. 39).

M. Lloyd, en remerciant la Société de l'envoi du Bulletin de 1890, n'approuve pas le classement des plantes par communes, regardant cette division comme

tout-à-fait artificielle et incapable de guider dans l'étude d'une région. Il fait remarquer que plusieurs observations consignées dans le Bulletin avaient déjà été faites par lui, dans sa Flore. Il encourage vivement les botanistes des Deux-Sèvres à continuer leurs recherches et à redoubler d'activité.

M. Coulais signale diverses plantes, à Saint-Porchaire et envoie *Holosteum umbellatum* et *Alyssum calycinum*.

M. Michelet envoie *Osmunda regalis* et *Anemone pulsatilla*, en notant que cette dernière plante ne tardera pas à disparaitre, les côteaux où elle croit étant livrés à la culture de la vigne.

M. Arignon a découvert *Petasites riparia*, à Augé et à Saint-Georges ; *Hottonia palustris* et *Polygala calcarea*, à Epannes.

Communications : M. le Président consulte l'assemblée sur la critique bienveillante de M. Lloyd, à propos de la classification des plantes par communes.

Il résulte des diverses observations échangées que les sociétaires reconnaissent sans peine que les terrains et, par suite, la végétation ne suivent pas les limites communales ; mais ils pensent aussi que les catalogues de plantes par communes sont éminemment propres à faciliter les recherches et offrent un cadre, arbitraire, si l'on veut, mais tout tracé et très précis, bien mieux que l'expression — *Environs de...* — qui est trop élastique, surtout si, avec le nom de la commune, celui qui récolte une plante a le soin d'indiquer le lieu précis où elle croît. Il sera toujours facile, en groupant ces catalogues communaux, de voir qu'une plante, croissant, par exemple à Sainte-Pezenne, Souché, Magné, Coulon etc. existe aux *environs* de Niort, bien que, peut-être, elle ne croisse pas à Niort même.

M. Souché donne lecture d'une étude très intéressante sur *La Géographie botanique des Deux-Sèvres* (Voir p. 28)

M. Gamin montre trois plantes recueillies à Saint-Symphorien : *Polygala calcarea*, *Hutchinsia petræa*, et *Carex Halleriana*.

M. Souché montre de jeunes frondes de *Lemna* et d'*Azolla* enfermées dans des flacons et explique leur mode de dissémination. Il montre encore *Adoxa moschatellina* qu'il a recueillie à Soudan.

Admissions : Après un vote, MM. Bruant, Coulais et Fichet sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. Soyer, instituteur à Augé, présenté par MM. Duret et Gamin ; M. F. Frappier, élève-maître à l'Ecole-Normale de Parthenay, présenté par MM. Jacquet et Martin ; M. Gaud, docteur en médecine, à Melle, présenté par MM. Sachè et Souché ; M. Rillaud, élève en pharmacie à Melle, présenté par MM. Sachè et Péquin ; M. l'abbé Largeau, professeur au collège Saint-Hilaire, à Niort, présenté par MM. Duret et Régnier.

Séance de Juin (le 31 Mai) 1891

Présidence de M. Souché (M. Duret secrétaire)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Richard envoie de jeunes plants de *Cirsium lanceolatum* à fleurs blanches.

M. Coulais, envoie plusieurs plantes de St-Porchaire.

Communications : M. Hélie offre des échantillons de *Doronicum plantagineum* et rectifie la localité de cette plante intéressante. Elle ne croit pas dans la commune de Niort, mais dans celle de Sainte-Pezenne, de l'autre côté du Lambon.

M. le Président signale, dans le Bulletin de la Société d'horticulture du Doubs, un moyen de conserver les bouquets, en remplaçant l'eau ordinaire par de l'eau distillée ; M. l'abbé Duret dit qu'on obtient le même résultat, en mettant dans l'eau du charbon de bois.

M. l'abbé Duret rend compte d'une excursion faite le 5 Mai, communes de Sainte-Pezenne et Coulon, en compagnie de MM. Largeau et Régnier. 15 plantes nouvelles pour les deux localités explorées.

M. l'abbé Duret rend compte également de l'excursion générale de la Société, à Augé, le 18 Mai. Malgré le mauvais temps, les explorateurs ont récolté un grand nombre de plantes nouvelles pour cette localité qui doit être très riche et n'a presque pas été étudiée.

M. Souché lit une note très intéressante sur *Orchis mascula* et les variations qu'elle présente. Il a collé sur carton les parties de la plante, avec leurs modifications. Il offre *Lysimachia nemorum* recueillie, commune d'Exireuil.

M. Gamin signale plusieurs stations nouvelles de plantes peu communes et offre 26 espèces pour l'Herbier de la Société.

M. Duret offre également des échantillons recueillis dans ses deux excursions.

Admissions : Après un vote, MM. Soyer, Frappier, Gaud, Rillaud et Largeau sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. Maireau, instituteur à Saint-Vincent-la-Châtre, présenté par MM. Legrand et Souché.

M. Gaston Charrier, clerc de notaire à Niort, présenté par MM. Antoine et Coyault.

Séance de Juillet (28 Juin) 1891

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Gamin rend compte de l'excursion qu'il a faite, le 21 Juin, à Ardilleux et à Bouin, en compagnie de M. Petit. — 13 plantes nouvelles.

M. l'abbé Laglaine, actuellement vicaire de Chauvigny (Vienne), a herborisé dans cette riche licalité, où il a trouvé notamment : *Symphytum tuberosum*, *Lilium martagon*, *Impatiens noli-tangere*.

M. Coulais envoie une note intéressante sur — la *reviviscence des plantes*. — Son attention a été accidentellement attirée sur cette particularité déjà étudiée par P. Bert ; il a renouvelé l'expérience, en particulier sur *Asplenium ruta-muraria* qu'il a fait revivre après plus d'un an de dessiccation.

Communications : M. Gamin rend compte d'une excursion faite par plusieurs sociétaires à Vausseroux, en passant par Pamproux, Soudan, Coutières, Chantecorps, Vautebis, retour par Menigoute, Saint-Germier ; récolte abondante.

M. Souché résume les observations faites par MM. Lloyd, Souché, Duret, Régnier, au sujet des caractères distinctifs de *Ophrys arachnites*, *O. Scolopax*, *O. Apifera*. *O. Scolopax* méconnu par les botanistes du département a été distingué, cette année, et doit être répandu. (Voir p. 42)

M. Souché offre trois flacons contenant des échantillons de ces plantes conservées dans l'alcool.

Admissions : Après un vote MM. Rillaud, Maireau, Charrier sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. Parhazard, instituteur à Champagné-Saint-Hilaire (Vienne), présenté par MM. Poirault et Souché ; M. Guitteau, professeur à la faculté de Poitiers, présenté par les mêmes ; M. Baudin, instituteur à Mondion (Vienne), présenté par les mêmes ; M. Dumon, agriculteur au Breuil de Sainte-Eanne, présenté par MM. Legrand et Souché : M^lle^ Noirault, à La Ronce de Pamproux, présentée par les mêmes ; M^me^ J. Perrinneau, à Pamproux, présentée par MM. Souché et Maillard.

Séance du 2 Août 1891

Présidence de M. Souché. (M. Gamin, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Gamin a récolté, à Fors et Saint-Symphorien, plusieurs bonnes espèces, entre autres : *Arenaria controversa*, et *Inula squarrosa*.

M. Rillaud a trouvé *Epipactis latifolia*, dans la forêt d'Aulnay.

M. Guitteau, professeur à la faculté de Poitiers, promet de compléter les catalogues des communes de Vanzay, Sainte-Soline, Pers, Caunay et Clussay, localités où Mme Guitteau et lui herborisent depuis plus de 20 ans.

M. Baudin a exploré plusieurs localités dans la Vienne, où il a découvert *Botrychium lunaria :* il promet de dresser le catalogue des communes de ce département.

M. l'abbé E. Marais a trouvé, près de La Chataigneraie, (Vendée) *Ixia bulbocodium ;* il conseille d'explorer les côteaux des Gerbaudières, dans la forêt de Chantemerle, où cette Iridée fort rare pourrait bien se trouver.

M. l'abbé Laglaine envoie une nouvelle liste de plantes trouvées par lui, à Chauvigny.

Communications : M. Gamin fait don de 20 plantes pour l'herbier de la Société. Il dépose sur le bureau le catalogue-inventaire de l'herbier en formation.

Admissions : Après un vote, Mlle Noirault, Mme Perrineau, MM. Parhazard, Guitteau, Baudin, Dumon sont admis comme membres titulaires.

Présentation : M. l'abbé H. Marais, curé à Asnois, (Vienne) présenté par MM. E. Marais et Régnier.

Séance du 1er Octobre 1891

Présidence de M. Souché (M. Fournier, secrétaire)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Gamin a herborisé dans diverses

localités, principalement forêt de l'Hermitain où il a revu nombre d'espèces déjà signalées et fait quelques découvertes : *Berberis vulgaris*, *Monotropa hypopitys*.

M. Arignon envoie des frondes de *Scolopendrium officinale* avec sommet divisé, récoltées commune de Saint-Martin.

M. de Loynes envoie deux échantillons de *Limosella Aquatica* provenant d'Exireuil.

M. l'abbé Argenton adresse une liste de plantes d'Airvault et environs.

M. Coulais, qui avait déjà signalé *Inula helenium* à Saint-Porchaire, précise le lieu de sa découverte et donne des détails sur cette plante qui, sous le nom de *Campana*, est considérée, dans le pays, comme un spécifique infaillible pour guérir la gale.

M. Gautier envoie le catalogue des plantes de Breloux et Vouillé.

M. Baudin croit avoir trouvé, à Gencay et à Saint-Maurice (Vienne) *Scabiosa lucida*, espèce alpine, il donne les caractères qui l'ont le plus frappé — précocité, longueur de la couronne extérieure. — Le même botaniste a observé, à Mondion et à Velléches, un *Verbascum* fort curieux que M. Lloyd dit ne pas être un hybride.

M. Baudin a découvert encore *Elymus Europœus*, à Couhé et *Lemna arrhiza*, à Romagne ; deux plantes nouvelles pour la Vienne.

M. l'abbé E. Marais communique le seul échantillon qui lui reste de *Lxia bulbocodium ;* il donne quelques renseignements sur la flore de Moncoutant et de Saint-Jean-de-Sauves. (Vienne)

M. J. Richard a observé en abondance *Sonchus maritimus* et *Schœnus nigricans*, communes d'Arçay et de

Mouterre. Il envoie des graines de *Cucubalus baccifer us* récoltées à Pas-de-Jeu ; cette localité était signalée dans la Flore de Sauzé et Maillard à la place de Ranton dont provenaient les échantillons envoyés aux auteurs par M. J. Richard.

M. le Docteur Gillot, d'Autun, demande des renseignements sur l'*Euphorbia Dulcis* recueillie à Exireuil. Il envoie un spécimen d'*E. Deseglisei* (Bor.) en demandant à M. Souché son avis sur la nature de cette espèce. *E. Dulcis* et *E. Angulata* ne seraient-elles pas des formes d'un même type et *E. Deseglisei* et l'*E. d'Exireuil*, des chainons qui les relient ?

Communications : M. Souché rend compte de l'excursion qu'il a faite à Pas-de-Jeu, en compagnie de M. J. Richard ; flore très intéressante, mais déjà bien connue.

Le 19 Août, MM. Souché et Legrand ont herborisé à Couhé-Vérac (Vienne) avec M. Baudin qui leur a fait constater ses découvertes : *Elymus Europæus*, *Fragaria elatior*, *Asperula odorata* etc.

Admission : Après un vote, M. l'abbé H. Marais est admis comme membre titulaire.

Présentation : M^lles^ Duponchel, directrice du Lycée de de filles, et Baguet, professeur à l'Ecole Normale de filles, présentées par MM. Souché et Duret.

Séance du 5 Novembre 1891

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Gamin signale *Chenopodium*

glaucum à Romans. M. Foucaud s'intéresse au *Verbascum* signalé par M. Baudin, il demande si on ne pourrait pas le rapporter au *V. subviride*. M. Baudin insiste sur les caractères de ce même *Verbascum* qui lui paraît très distinct des *V. canescens* et *subviride*. Il demande à M. Souché de vouloir bien assigner un nom à cette plante, si l'étude attentive qui va en être faite au printemps démontre que c'est une espèce inédite. M. Souché propose de l'appeler *Verbascum Baudini* (B. Souché.)

M. Baudin envoie un *Polycnemum* trouvé par lui à Romagne et dont les caractères ne répondent strictement ni à *P. arvense*, ni à *P. minus*.

Communications. — M. l'abbé Régnier ayant herborisé, dans les derniers jours du mois d'Août, à la Grande-Chartreuse (Isère) a récolté un grand nombre de plantes intéressantes que M. Souché a bien voulu étudier et préparer. M. Régnier a dressé la liste de ses récoltes dans lesquelles il fait une large part à la Société.

M. l'abbé Duret offre à la Société une forme singulière de *Erodium cicutarium* recueilllie par lui, sur les côteaux de la Roussille, commune de Sainte-Pezenne. Il donne une description détaillée de cette forme remarquable surtout par les sépales *concaves*, *plus longs* que les pétales, lesquels offrent *tous* une *bande livide bordée de blanc*.

Il propose de donner à cette forme, si on la retrouve, le nom de *E. Cicutarium* forme *lincata* (Voir p. 44).

M. le Président rappelle que, à la séance de Décembre, doit avoir lieu le vote pour le renouvellement partiel du bureau.

Admissions : Après un vote M^lles^ Duponchel et Baguet sont admises comme membres titulaires.

Séance du 6 Décembre 1891

Présidence de M. le Docteur Eymer (M. Duret, secrétaire)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : MM. Coulais, Gamin, Suire et Violleau envoient les listes de leurs découvertes botaniques, dans la Vienne et les Deux-Sèvres.

M. Baudin complète les notes précédemment communiquées sur quelques plantes nouvelles de la Vienne, notamment : *Ranunculus neglectus*. (Baudin) *Polycnemum pumillum* et *Verbascum thapsus, forme*.

Communications : M. Duret offre, au nom de MM. Violleau et Ménard, plusieurs plantes provenant de Boësse, les Aubiers etc. Il attire l'attention sur *Polycarpon tetraphyllum* qui n'était signalé jusqu'à présent qu'à Thouars, d'après les lettres de Boreau et que M. l'abbé Violleau a recueilli à Boësse.

M. Duret offre, en outre, plusieurs échantillons d'une forme tératologique de *Senecio vulgaris*, signalée du reste par quelques auteurs et remarquable par les pédoncules *renflés fistuleux* au dessous des capitules qui vont en s'évasant vers le sommet ; fleurons au moins *deux fois plus longs* que l'involucre.

M. Souché offre, au nom de M. Baudin, plusieurs plantes de la Vienne, la plupart nouvelles pour ce département, quelques-unes mêmes sont inédites.

M. Baudin complète plus tard cet envoi, en nous faisant parvenir beaucoup d'espèces intéressantes de la Vienne ; ces plantes et toutes celles qui nous ont été envoyées, dans le courant de l'année, figurent dans l'*Addition à la Flore* avec le signe (!)

M. Duret rend compte de ses observations sur la *pollinisation* dans *Spiranthes autumnalis*. (Voir séance du 4 Janvier 91) Il est certain que le *Spiranthes* fructifie chez nous, mais il est plus difficile de se prononcer sur son *auto-fécondation*. (Voir p. 37).

M. Duret donne lecture d'une note de M. Régnier sur *quelques cas de tératologie végétale ;* cette note comprend des observations sur les formes bulbifères de *Cardamine pratensis* et *Ficaria ranunculoïdes* (voir p. 39 et 40) sur les frondes divisées dans quelques fougères : *Scolopendrium officinale* et *Polypodium vulgare*.

Elections : Il est procédé, conformément aux statuts, au renouvellement partiel du bureau.

M. Tardy, vice-président sortant est réélu ;

M. Fournier, trésorier sortant est réélu ;

M. Arignon est réélu et M. Régnier élu, comme assesseurs.

Présentation : M. Gentillau, instituteur à Vouneuil-sur-Vienne est présenté par MM. Baudin et Souché.

TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

NOTES ET OBSERVATIONS

Extrait des communications faites aux séances et de la correspondance

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE DES DEUX-SÈVRES

J'ai déjà eu l'occasion d'entretenir la Société d'un travail entrepris depuis longtemps et qui est aujourd'hui

terminé ; c'est le relevé, d'après la *Flore Sauzé et Maillard*, pour chacune des 356 communes du département, de toutes les plantes qui y sont signalées. Aux 356 catalogues, j'ai joint une carte dessinée par notre collègue M. Legrand et sur laquelle j'ai inscrit, à côté de chaque nom de commune, le nombre de plantes non vulgaires qu'on y a récoltées.

Personne, croyons-nous, ne contestera l'utilité d'un plan pour nos travaux ; mais devions-nous, pour la classification de nos recherches, nous en tenir scrupuleusement aux limites communales, ou bien nous contenter de dire seulement : « Dans les environs de... » comme le préconise un éminent botaniste ?

La *Société botanique des Deux-Sèvres* n'a pas trouvé que l'expression « environs de... » fut assez précise, car tout est laissé ainsi à l'appréciation de l'explorateur ; les environs de *Niort* peuvent aller jusqu'au delà d'Aiffres ou de Bessines ou bien s'arrêter aux limites de l'octroi. Nous avons donc préféré adopter les divisions politiques du département, en dressant, pour chaque commune, un catalogue spécial.

De cette façon, nous avons d'abord un cadre, arbitraire, je le veux bien, mais nécessaire ; puis, l'amour du clocher aidant, chacun de nous aura à cœur de bien connaître les plantes qui croissent spontanément autour de lui et d'enrichir sa localité du plus grand nombre de numéros.

Plus tard, nos successeurs, en parcourant et en comparant nos catalogues, n'auront plus qu'à tirer les conclusions. Je n'ai point la prétention d'établir d'avance une moyenne rigoureusement exacte ; la plus ou moins grande abondance des espèces rares — ou vulgaires — tient à trop de causes : l'étendue du territoire, la nature

du sol, la présence ou l'absence de cours d'eau, de fondrières, d'étangs, de forêts etc. Cependant, si nous prenons, comme base d'appréciation, certaines localités notoirement explorées, nous ne pourrons considérer, comme à peu près connue, la végétation d'une commune, lorsqu'un minimum de 80 à 100 espèces rares n'y est pas signalée. Ce nombre serait-il atteint qu'il y aurait encore de belles découvertes à faire.

La vaste enquête à laquelle nous nous livrons a besoin, pour aboutir vite, du concours de toutes les bonnes volontés. L'œuvre de MM. Sauzé et Maillard leur a coûté 40 années de travaux, et cependant, si vous jetez un coup d'œil sur notre carte, vous verrez que dans 94 communes *rien* n'a été signalé ; dans 98 autres j'ai pu noter de 1 à 5 plantes ; dans 86, de 6 à 20 ; 44 communes ont seulement de 21 à 50 espèces ; enfin 20 d'entre elles en ont 80 et au-dessus.

En examinant attentivement notre tableau synoptique, on remarque que les communes qui entourent un centre d'exploration n'ont, à une seule exception près, qu'un très petit contingent d'espèces. Ainsi Niort en a 145, tandis que Saint-Forent n'en a que 20 ; Souché 10 ; Saint-Remy et Saint-Symphorien 1 ; Vouillé et Chauray aucune.

Thouars, Saint-Loup, Airvault, Parthenay, etc. sont dans le même cas. L'exception, c'est La Mothe-Saint-Héraye, qui, malgré ses 297 espèces est entourée par Exoudun, avec 132 ; Goux, 74 ; Souvigné, 143 ; Saint-Eanne, 83 ; Salles, 39 et Bougon, 76.

Dans les indications de localités, l'expression — « environs de... » — a donc tenu une trop large place.

Par le rapide exposé ci-dessus on peut voir que la *Flore* des Deux-Sèvres n'est point connue, loin s'en faut.

Si quelques points ont été soigneusement explorés par des botanistes tels que MM. Sauzé, Maillard, J. Richard, Th. Bonnin, Janneau, Rouffineau, l'abbé Guyon, etc. si des courses ont été faites dans diverses directions par MM. Lloyd, Boreau, G. Genevier, Lunel, L. Giraudias etc. etc. ; il n'en est pas moins certain que la fondation de la *Société botanique* répondait à un besoin et que la richesse de la mine à exploiter est prouvée par les belles découvertes que nous avons déjà faites. Il est bon de remarquer que nous n'existons que depuis deux ans et demi et que le plus clair de notre temps a été pris par les difficultés que toute organisation de ce genre rencontre fatalement à ses débuts...

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru ; nos collections sont classées (Herbier Sauzé). Nous ne craignons plus de montrer notre jardin.

Les adhésions qui arrivent et se font de plus en plus nombreuses, l'accueil fait par les sociétés similaires nous engagent à persévérer.

B. Souché.

Note sur Lamium amplexicaule L. *Forme* Clandestina ?

Dès mes premiers débuts dans l'étude de la botanique, j'avais remarqué une sorte de contradiction entre la végétation précoce de *Lamium amplexicaule* et l'apparition relativement tardive de ses longues corolles purpurines. Voyant constamment, dès les premiers jours du printemps, principalement sur les murs exposés au

soleil, cette plante, avec ses verticilles de feuilles sessilles portant à leur aisselle des boutons qui me paraissaient prêts à éclore, j'étais fort surpris de les retrouver dans le même état, plusieurs jours après.

Plus tard, sur la foi de M. Delastre, (Flore de la Vienne), je crus avoir affaire à une variété qu'il décrit, si je ne trompe, sous le nom de *var. clandestina*. J'ai même conservé pendant longtemps en herbier des échantillons de cette prétendue variété, mais j'ai pu me convaincre qu'il n'y avait là qu'une forme transitoire, printanière ou automnale, de la plante.

Au commencement d'Avril 1878, dans le département de la Charente, j'observai sur le bord de ma fenêtre, un pied de *Lamium* offrant les caractères signalés d'abortivité apparente ; je me proposai d'en suivre le développement.

Le 9 Mai, après une absence de deux jours, je trouvai, au 3e verticille, une fleur parfaitement épanouie, avec son tube dépassant longuement le calice ; deux autres apparurent peu après sur le même verticille ; le 4e n'en présenta qu'une seule, mais presque toutes celles du 5e se développèrent successivement.

La sécheresse fit mourir la plante, vers le milieu de Juin, mais je pus constater dès lors, avec un certain étonnement, que les prétendues fleurs avortées des verticilles inférieurs avaient donnés des akènes parfaitement conformés et arrivés à maturité. Je les semai dans du terreau humide et j'eus le plaisir de les voir germer, quelques jours après.

Le zèle intempestif d'un jardinier détruisit ma plantation qui allait probablement donner des fleurs avant l'hiver. Je n'ai point recommencé l'expérience, mais j'ai constaté souvent le développement complet des graines

dans ces fleurs qui paraissent avortées, c'est même une exception de rencontrer un pied de *Lamium* qui ne présente simultanément ou successivement ces deux formes de fleurs.

Aucun des auteurs que j'ai pu consulter ne signale cette particularité, à moins qu'il ne faille interpréter dans ce sens cette phrase de Sauzé et Maillard — « Corolle... à tube trois fois plus long que le calice, *rarement plus court* » — ou cette autre de Boreau — « Tube de la corolle... grêle et allongé. *rarement très court par monstruosité* ».

Dans la forme qui nous occupe la corolle se réduit à un cône aigu, d'un rouge vif à la pointe qui dépasse à peine les divisions du calice. Je ne l'ai point vu s'ouvrir. Les étamines (2-3 rarement 4) à anthères sessiles entourent les carpelles surmontés d'un style presque nul.

Abbé V. Duret.

Observation.— Je crois avoir,depuis la communication de cette note à la Société, acquis la quasi-certitude que dans le *Lamium amplexicaule*, les fleurs à corolle rudimentaire sont *seules* fertiles, les fleurs à corolle normale ont *rarement* des carpelles, peut-être *jamais*.

V. D.

Observations sur DROSERA ROTUNDIFOLIA L.

Les mœurs insectivores de cette plante sont bien connues; je les ai observées de nouveau au mois de Juillet 1890.

J'ai remarqué que les cils des bords de la feuille sont plus larges que ceux du centre et que chaque cil est terminé par une petite glande qui sécrète une matière gluante, visqueuse, qui étincelle au soleil, comme une petite pierre précieuse.

Ces gouttelettes qui ne disparaissent pas comme la rosée, mais qui restent malgré les plus grandes chaleurs, ne sont pas seulement un ornement pour la plante, mais lui servent de piège, (peut-être aussi d'appât,) pour capturer les insectes qui viennent se poser sur ses feuilles.

D'abord l'insecte est pris par cette matière visqueuse, comme les oiseaux par la glu, puis, peu à peu, les cils voisins se courbent et viennent toucher, avec leur glande, le captif qui cesse bientôt de vivre. La matière gluante a bientôt fini d'accomplir son œuvre de destruction, au bout de quelques jours, il ne reste plus que les parties cornées : ailes, pattes, élytres ; la partie molle et charnue a disparu..

Les insectes pris par cette plante sont assez nombreux: sur 2 ou 300 pieds de *Drosera*, que j'ai trouvés, au mois de Juillet, une cinquantaine portaient des débris d'insectes ; ce nombre est relativement assez grand, si l'on considère que le *Drosera* est une plante basse qui ne doit commencer sa chasse qu'après la coupe des foins.

J'ai cherché en vain un insecte nouvellement capturé ; n'en trouvant pas, je pris un petit moucheron que je plaçai sur une feuille, et une petite sauterelle que je plaçai sur une autre. Mes deux insectes se voyant pris par la matière gluante firent des effort désespérés pour se délivrer ; mais aussitôt que leurs pattes ou leurs ailes touchaient une nouvelle glande, ils trouvaient une nouvelle entrave.

Pendant plus d'une demi-heure que je restai à contempler cette lutte je n'aperçus aucun mouvement dans les cils de la plante ; mais le lendemain, tous les cils étaient courbés et tenaient les insectes comme enfermés dans une cage. Je dégageai la sauterelle qui était morte, je laissai le moucheron qui ne donnait plus, lui aussi, aucun signe de vie.

Le troisième jour, aucun changement n'était survenu dans la plante qui tenait le moucheron captif, mais les cils qui avaient emprisonné la sauterelle étaient redressés pour la plupart, sauf quelques uns du centre. Après 4 ou 5 jours, je revins encore, il ne restait plus de la mouche que les deux ailes et quelques débris de pattes ; les cils du bord de la feuille avaient repris leur position normale, il ne restait plus d'inclinés que quelques cils du milieu embarrassés dans les restes de l'insecte.

Malgré le nombre d'insectes capturés, le *Drosera* est, je crois, plutôt un piège qu'un appât ; j'ai vu des essaims de moucherons bourdonner à peu de distance et c'est à peine si le quart des insectes trouvés sur les feuilles appartenaient à cette espèce.

Si les feuilles ont leurs particularités, les fleurs ont aussi celle de s'épanouir seulement le matin, vers 8 heures 1/2 ou 9 heures, jamais avant et de se refermer vers midi.

J'ai fait toutes mes observations sur cette plante au commencement du mois de Juillet, par un temps très calme et assez chaud. Les plantes étudiées étaient, les unes à l'ombre, les autres au soleil. Il ne faut donc pas attribuer cette particularité à la température.

A ce titre, et si ce n'est pas une particularité des échantillons observés, le *Drosera* mériterait une place dans une *Horloge de Flore*. Abbé. P. Régnier.

Observations sur la *Reviviscence* des végétaux

Le 25 Mars 1891, en feuilletant mon herbier, un pied d'*Asplenium ruta-muraria* tomba près de ma table de travail dans une cuvette pleine d'eau. Je n'y fis pas attention. A mon retour des vacances de Pâques, (5 Avril suivant) je fus très étonné de voir un pied d'*Asplenium* vivant, dans cette cuvette. Personne n'était entré chez moi, alors d'où venait-il ?

Dans mon herbier il m'en manque un pied. Je prends un autre échantillon de la même plante desséchée depuis un an ; je le plonge dans l'eau. Quinze jours après, il était revenu à la vie. Je recommence avec d'autres plantes et je fais revivre ainsi :

Ceterach officinarum, 4 mois d'herbier.
Polypodium vulgare, 18 mois d'herbier.
Adianthum capillus-Veneris, 15 mois d'herbier.

Les plantes phanérogames se sont montrées jusqu'ici rebelles à la réviviscence.

Je compulse alors quelques ouvrages scientifiques qu'une personne amie de la science a bien voulu mettre à ma disposition et je trouve :

— « Les premiers cryptogames vasculaires revivis-
» cents furent découverts par Paul Bert et Bureau, en
» 1862 ; ce sont : *Selaginella lepidophylla*, Spreng. et
» *Ceterach officinarum* Wil. Plus tard, Daniel Hambury
» constata les mêmes propriétés chez *Cheilantes odorata*
» Sw. et *Asplenium lanceolatum* Sm. Il porta ces plantes
» à une température de 66 degrés centigrades sans les
» tuer ; elles ne revivent plus après avoir été exposées
» à 100 degrés.... Enfin dernièrement, M. le Metayer de

» Guichainville a adressé, des Etats-Unis, à M. de » Quatrefages le *Polypodium incana* Pluk. chez qui il » avait constaté cette propriété de reviviscence ; cette » Fougère peut perdre par la dessication, 1/6 de son » poids et revenir, après 15 jours d'immersion dans l'eau, » à son état primitif.... »

. . . . . .

La zoologie a ses rotifères ; la botanique n'a rien à envier à la zoologie, elle a ses plantes *rotifères*, ses plantes de portefeuille.

J. Coulais

Instituteur à Saint-Porchaire

Observations sur Spiranthes autumnalis

Au mois de Février, M. Souché communiquait à la Société une note publiée par M. Clos dans le Bulletin de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, et relative à la *pollinisation* dans *Spiranthes autumnalis*. Il engageait les sociétaires qui en auraient le loisir à étudier cette plante, pour savoir si elle est stérile chez nous comme elle l'est dans le Tarn, d'après la note de M. Clos ; et, dans le cas où elle fructifierait chez nous, si la *pollinisation* doit être attribuée à l'intervention des insectes.

Je me suis souvenu de l'enquête projetée, vers la mi-Septembre, en découvrant pour la première fois plusieurs pieds de *Spiranthes* sur une pelouse, à la Servantière,

commune de Xaintray. La plante existe depuis peu de temps en cet endroit, car je ne l'y avais jamais vue, bien que passant plusieurs fois chaque jour par l'un ou l'autre des trois chemins qui aboutissent à ce carrefour.

Il me semble que ce seul fait répond par lui-même à la première partie de la question : si le *spiranthes* est stérile, comment expliquer sa présence sur une pelouse éloignée de plus de 1.500 mètres de localités où je l'avais trouvé ? Si au contraire il fructifie, rien de plus naturel que de le rencontrer sur un point où passent annuellement plusieurs charrettes chargées de foin ou de *regain* provenant des prairies élevées où il abonde. Du reste j'ai récolté et conserve en herbier plusieurs individus dont l'ovaire gonflé renferme des graines nombreuses. Ces graines seraient-elles fertiles ? Je l'ignore, l'époque où je les ai récoltées étant trop peu avancée pour qu'elles eussent atteint leur maturité.

La réponse à la seconde question est plus complexe.

Les insectes sont-ils les agents de la *pollinisation* ?

Je l'ai observé plusieurs fois, en différent endroits, et à diverses heures ; j'ai vu plusieurs insectes butiner sur ses fleurs, notamment des abeilles, et des bourdons. Une fois, deux papillons, *Melitæa cinxia*, sont restés plus d'une demi-heure autour de quelques touffes, ne laissant je pense, aucune fleur sans y plonger leur spiritrompe. Cela suffit-il pour opérer la pollinisation ?

Tous ces insectes sont trop gros pour se plonger dans la fleur, comme ils le font dans celle de la Sauge, par exemple.

Une autre fois j'ai trouvé de nombreux moucherons attablés dans les fleurs du *Spiranthes* ; quelques uns même ont dû payer de leur vie leur gloutonnerie imprudente, car leurs ailes et leurs pattes étaient engluées par

un suc visqueux ; d'autres, plus habiles ou plus heureux passaient de fleur en fleur avec beaucoup d'activité, pour aller continuer leur repas sur d'autres plantes.

Je n'ai pas la prétention de résoudre la question, j'ai seulement pensé que ces observations attireraient de nouveau l'attention de nos collègues sur cette question et qu'un examen plus suivi donnerait, un jour ou l'autre, les éléments d'une solution définitive.

V. Duret.

QUELQUES CAS DE TÉRATOLOGIE VÉGÉTALE

Forme bulbifère de CARDAMINE PRATENSIS. L.

Cette note complète et rectifie celle qui a été publiée dans le Bulletin de 1890 où cette forme est appelée par erreur **Cardamine bulbifera**. *Brocn.*

Cette forme que j'ai pu étudier à loisir à Saint-André-sur-Sèvre, où elle est assez commune et que j'ai rencontrée aussi à Niort, à Bessines, et à Sainte-Pezenne présente un mode de végétation qui n'est pas sans intérêt. Ce ne sont pas, dans cette plante, les bourgeons de l'aisselle des fleurs qui se changent en bulbilles reproducteurs, comme dans *Dentaria bulbifera* L. *Ficaria ranunculoïdes* etc, ni les fleurs ou les carpelles qui sont remplacés par des bulbilles foliacés, comme dans *Poa vivipara* et plusieurs *ails* ; ici, des bourgeons prennent naissance à l'aisselle des folioles et se transforment pour ainsi dire en rameaux dont chaque partie peut produire une plante nouvelle.

Dans les lieux humides et ombragés, il n'est pas rare de rencontrer les feuilles radicales de *Cardamine pratensis* couvertes de petites granulations qui émettent d'abord des racines aériennes, puis de petite rosettes de feuilles qui, après avoir végété quelque temps sur la feuille nourrice, s'implantent dans le sol et constituent autant d'individus distincts ; mais il n'est pas nécessaire que les feuilles bulbifères restent attachées à la souche pour produire de nouvelles plantes, le bulbille arrivé à son maximum de grosseur possède déjà en lui-même tous les éléments nécessaires pour constituer une nouvelle *Cardamine* ; il ne lui manque plus qu'un milieu convenable pour accomplir son évolution.

Au mois de Mai 1891, je détachai d'une feuille radicale une des folioles munie d'un petit bulbille rougeâtre, n'ayant encore produit ni racines, ni feuilles ; je le mis dans un vase rempli de terre, où je pris soin d'entretenir une humidité continuelle ; au bout de huit jours, je vis apparaître quelques racines, au bout de quinze, quelques feuilles et, avant deux mois, j'avais un pied de *Cardamine* parfaitement enraciné et muni de plusieurs feuilles...

P. Régnier.

Forme bulbifère de Ficaria ranunculoides (Mœnch)

Les bulbilles de la Ficaire ne ressemblent point à ceux de la Cardamine. Ici, ce sont les bourgeons de l'aisselle des feuilles qui se métamorphosent en bulbes charnus et

qui apparaissent sitôt que la tige commence à pousser; d'abord d'une couleur blanchâtre, ils deviennent ensuite jaunes et acquièrent, avec le temps, la grosseur d'un petit-pois; arrivés à leurs complet développement, ils se détachent de la tige, tombent sur la terre, où ils s'enfoncent graduellement, en partie recouverts par les débris végétaux, ils émettent des racines et produisent finalement des plantes nouvelles.

J'ai rencontré cette variété ou, si l'on veut, cette forme, dans les marais de Coulon, au mois de Juillet 1891; mais mon savant et aimable collègue, M. l'abbé Duret, m'avait déjà fait connaître précédemment cette plante qui, d'après lui, est très commune, et qui pousse en effet abondamment dans l'ancien jardin d'acclimatation de Niort; c'est là que nous avons pu l'étudier ensemble et suivre toutes les phases de son développement; nous avons ainsi constaté, contrairement à l'affirmation de certains auteurs, que la présence des bulbilles n'empêche point la fructification, car nous avons rencontré, dans les localités précitées, plusieurs pieds portant, en même temps, des bulbilles et des carpelles fertiles; si la plupart des pieds sont stériles, ils ont cela de commun avec les ficaires ordinaires qui fructifient rarement.

P. Régnier.

Une monstruosité accidentelle de Ranunculus bulbosus

.... En dehors des *monstruosités* résultant de la culture, il n'est pas rare de rencontrer d'autres formes

singulières se produisant accidentellement parmi les plantes spontanées, même indépendamment des agents extérieurs : piqûres d'insectes, coup de vent froid etc.

...,. C'est à cette catégorie que je rapporte un curieux individu de *Ranunculus bulbosus* que j'ai trouvé, en Avril 1884, sur le talus d'un chemin, près de Moulin-neuf, à Xaintray.

La tige de 1 mètre 50 était arrondie à la base, où elle offrait une circonférence de 0 mètre 15, puis, s'aplatissant brusquement, s'élargissait encore, jusqu'à atteindre 0 mètre 10 de largeur ; le nombre des fleurs ou boutons étaient de 300 au moins.

La tige se partageait en trois lobes ou rameaux aplatis de la même manière et subdivisés à leur tour.

Je n'ai conservé que la partie supérieure du lobe moyen ; il se divise en quatre rameaux aplatis, couronnés d'une crête de fleurs semi-doubles, serrées les unes contre les autres, au point de se gêner mutuellement ; le reste de l'échantillon, sur une longueur de 0 mètre 18 présente plus de 80 fleurs ou boutons.

Cet aplatissement des tiges ou rameaux est assez fréquent dans la Chicorée sauvage, dans quelques Centaurées et dans le Frêne, dont les rameaux se roulent alors en crosse, mais je ne l'avais jamais observé dans les Renoncules.

V. Duret.

Plantes nouvelles pour la Flore

Ophrys Scolopax Cav.

Cette espèce avait été confondue, jusqu'à ce jour, par

les botanistes des Deux-Sèvres, avec *O. Arachnites* Reich. dont elle est très voisine.

En 1886, M. L. Giraudias, botaniste distingué qui a beaucoup herborisé dans le canton de la Mothe-Saint-Héray, nous avait demandé d'examiner si parfois le label d'Ophrys Arachnites n'était pas à 3 divisions. Le 20 Mai de la même année, il nous écrivait : « Vérifiez donc, sur l'*O. Arachnites* de Bougon, si ma remarque est exacte en ce qui concerne le label ». Trois jours après nous répondions à M. Giraudias que les spécimens que nous venions de récolter étaient tous à label entier.

Le 14 Avril 1891, M. Lloyd qui venait de parcourir le Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres, nous disait aussi : — « Lorsque vous aurez des *Ophrys Arachnites* frais, je vous prierais de m'en envoyer quelques fleurs afin que je le reconnaisse. » Le 10 Juin, nous avons envoyé à M. Lloyd l'*Ophrys* demandé, et, le 15 du même mois, le savant auteur de la *Flore de l'Ouest* nous écrivait :

« Votre cylindre contenait :
« Un lot composé d'un mélange de :
« *Ophrys arachnites* 5 échantillons
« *O. Scolopax* 7 »
« Un second lot contenant :
« *O. Arachnites* 1 échantillon
« *O. Scolopax* 1 id.
« Du premier coup d'œil, je n'ai pas eu de peine à
« distinguer les deux plantes, d'autant mieux que j'avais
« encore fraîches, du Midi, les deux espèces ; et le
« même botaniste qui m'avait envoyé les deux, de la
« Charente-Inférieure et du Gers, y a aussi reconnu les
« deux espèces.

« Cependant les deux plantes sont bien voisines, il « n'est point étonnant que j'aie confondu les deux, ainsi « que l'a fait M. Sauzé.

« Dans *O. Scolopax*, le label est bien à *3 lobes*, les « cornes de la base étant séparées antérieurement du « reste du label, qui se replie davantage que l'autre.

« *O. Arachnites* a le label entier, c'est-à-dire que les « cornes font corps avec le label qui est moins replié « quoiqu'il le soit aussi et non plan, etc... »

Comme nous avions conservé des *Ophrys* récoltés en même temps que ceux envoyés à M. Lloyd, il nous fut facile de reconnaître les deux espèces. Cette première cueillette provenait du lieu dit Fontpourcin, com. de Bougon. Depuis nous avons vu l'*O. Scolopax*, com. de Pamproux, toujours accompagné d'*O. Arachnites* et de beaucoup plus abondant que lui ; l'*O. Apifera* n'a point été vu par nous mélangé aux deux précédents.

Nous avons fait part immédiatement de cette bonne nouvelle à nos collègues MM. Duret, Régnier, Gamin et leur avons envoyé des spécimens vivants.

M. Régnier nous dit qu'il avait parfaitement constaté les trois lobes du label, mais qu'il n'avait pas osé y voir *O. Scolopax*, espèce non mentionnée par nos Flores locales.

Dans l'*Addition à la Flore* on trouvera toutes les localités où cette charmante Orchidée a été récoltée.

B. Souché

Une forme de ERODIUM CICUTARIUM

Le 22 Octobre, j'ai trouvé sur les coteaux de La Rous-

sille, com. de Ste-Pezenne, un pied gigantesque de *Erodium cicutarium* dont j'ai cueilli quelques rameaux, à titre de curiosité, sans l'examiner attentivement sur place; plus tard, une étude plus minutieuse m'a fait découvrir certaines particularités qui méritent d'être signalées.

Cette plante appartient sûrement à l'espèce Linnéenne, mais ne répond exactement à aucune des espèces Jordaniennes ou autres dont j'ai pu lire la description.

Voici ses principaux caractères :

Tige très rameuse ; rameaux couchés. Feuilles pennatiséquées, à segments subsessiles, obliques, irrégulièrement incisés pennatifides, à lobes lancéolés aigus ou acuminés, peu velus, ciliés.

Fleurs roses. Pétales *plus courts* que les sépales, ayant tous une *bande livide* longitudinale *bordée de blanc*, occupant au moins *un tiers* de la largeur. Sépales *concaves* assez longuement acuminés. Boutons *globuleux*, *ballonnés*, velus. Stigmates rouges. Fruits à valves couvertes de poils courts, blancs, passant au brun à maturité, couchés des deux côtés. Bec long à poils courts, blancs même à maturité, couchés de bas en haut. — Odeur de carotte.

Je ne sais pas si cette plante peut prétendre au titre d'espèce ou de variété, qui, si on la retrouve, pourrait être appelée *Var. lineata* : il est plus probable qu'il ne s'agit que d'une forme anormale. L'année prochaine, je rechercherai d'autres individus au même endroit, la saison étant maintenant trop avancée.

V. Duret.

NOTES SUR QUELQUES PLANTES LITIGIEUSES OU INÉDITES DE LA VIENNE

par M. Al. Baudin, instituteur.

I.

Ranunculus Drouetii. Schultz. — Cette plante se distingue assez facilement du *R. trichophyllus*. Chaix, par ses feuilles d'un vert plus clair, flasques, presque toutes pétiolées, *à stipules étroites et glabres;* par ses pédoncules plus grêles, recourbés après la floraison ; par ses étamines moins nombreuses (8-12) et surtout par la forme de ses *carpelles renflés-arrondis obtus au sommet*, moins nombreux, *moins serrés*, et terminés par un bec mince et court, (sa tête de fruits ressemble à celle du *R. tripartitus* DC).

M. Lloyd, dans ses « Herborisations de 1887 à 1890 », page 1, a très bien fait ressortir ce dernier caractère qui est le plus important de la plante.

J'ai recueilli ce *R. Drouetii* Schultz, dans les marnières situées entre la Vacherie et Aujec, com. de Saint-Maurice, où il croît mêlé au *R. trichophyllus* Chaix.

II.

Ranunculus neglectus. Baudin. — J'ai observé et étudié, aux environs de la Vacherie, C^ne^ de St-Maurice, pendant plusieurs années consécutives, (de 1885 à 1890), un Ranunculus (section Batrachium), qui me paraît distinct

de toutes les espèces décrites jusqu'à ce jour par les auteurs. En voici la description :

— Tige nageante, pubescente au sommet ; feuilles ordinairement de deux formes : les infér. sessiles, capillaires-multifides, *ordinairement incrustées de calcaire* et *fragiles par la dessication* ; les supérieures flottantes, pétiolées pubescentes en dessous, à trois divisions profondes, cunéiformes crénelées-dentées ou laciniées, quelquefois pétiolulées et disposées en éventail (plus rarement ses feuilles sont toutes submergées et multifides), *stipules* pubescentes, *largement auriculées* ; *pédoncule égalant environ la feuille* ; fleurs blanches, médiocres, à pétales oblongs-cunéiformes, jaunes à l'onglet ; sépales ovales-oblongs, bordés de blanc, plus courts que la corolle : *étamines peu nombreuses* (12-15), dépassant un peu les pistils ; stigmate court, ligulé ; *carpelles* nombreux, *très petits*, obovales-oblongs, *non renflés au sommet*, *hispides* sur le dos, *étroitement bordés* (sur le sec) tout autour (en avant et en arrière) et réunis en tête serrée, ovoïde-globuleuse ; *réceptacle ovoïde-conique* longuement hérissé. — Avril-Juin. — Eaux paisibles du calcaire.

Obs. — Cette plante que je propose d'appeler : *R. neglectus*... se distingue facilement : 1° du *R. trichophyllus*, Chaix, plante à feuilles toutes submergées-multifides, à pédoncule plus court, à carpelles un peu plus gros et à *réceptacle globuleux* ; — 2° du *R. triphyllos* Wahlr. — *à carpelles glabres, luisants,* non bordés, à *réceptacle-globuleux* et à fleuraison plus tardive (Juin-Juillet) ; — 3° des *R. Baudotii* et *R. Confusus* Godr., espèces à *pétiole dépassant longuement les feuilles*, à fleurs ordinairement grandes et à *étamines nombreuses*.

Dans ces deux derniers le réceptacle est de même

forme que dans le *R. neglectus,* c'est-à-dire ovoïde-conique : celui du *R. Baudotii* est *hérissé* et celui du *R. confusus* God. *finement pubescent.*

III

Papaver collinum. Bog. — Plante moins glauque, moins hispide que *P. Dubium* L. ; capsule *obovale oblongue,* en massue *brusquement retrécie à la base*; stigmates n'atteignant pas le bord du disque *qui est plane au sommet,* quelquefois même concave à la maturité, tandis que dans *P. dubium* le disque se prolonge au sommet en *mamelon arrondi-conique.* — Cette espèce se distingue très bien de *P. Lecoquii* (Lamothe) par les stigmates n'atteignant pas le bord du disque et surtout par le *suc ne jaunissant pas à l'air.*

IV

Cardamine praticolis. Jord. — *C. pratensis.L* pro parte. — J'ai recueilli à la Vacherie, C^ne^ de St-Maurice, un *Cardamine* que j'ai l'honneur de communiquer à la Société et dont voici la description extraite des notes de mon herbier :

Plante d'environ 3 décim., dressée, peu rameuse ; tige cylindrique, glabre ; souche *renflée* et *couverte de petits tubercules oblongs* d'où naissent les radicelles ; *feuilles radicales* ordinairement pubescentes, à *folioles un peu épaisses, fermes, petites,* arrondies, *dentées-anguleuses,* la *terminale* plus grande, *peu ou point échancrée en cœur à la base,* les latérales *caduques* ; feuil. *caulinaires*

à foliol. linéaires; pédicelles fructifères écartés de l'axe; fl. assez grandes, blanches ou violacées; le reste comme dans le type *C. pratensis*, *L.* — Vivace. — Avril — Mai. — Fossés et lieux marécageux.

Diffère donc du type qui a les folioles des feuilles radicales *minces*, *persistantes*, la terminale grande, arrondie *réniforme*, *échancrée en cœur à la base*, moins profondément dentée anguleuse, et celles des *feuilles caulinaires lancéolées oblongues* et non *linéaires*.

V

Medicago Cinerascens. Jord. — Le *M. Gerardi* Willd. que je signale à Champagné-St-Hilaire et à St-Maurice appartient au *M. Cinerascens* Jord.

Le *M. Germana* Jord, *M. Gerardi* Willd *auct. part.*, n'existe probablement pas dans la Vienne.

VI

Polycnemum pumillum Hopp. — *O. pusillum* Hop. in. Bor. fl. 3e édit. p. 543, obs. — Au mois de Septembre dernier (1891) j'ai rencontré à Vublon, Cne de Romagne, ce Polycnemum dont voici la description:

Plante de 5-10 centim., *dressée*, un peu rameuse du bas; *rameaux non verruqueux*; *feuil. allongées*, linéaires en alène, *fines*, triquètres, *toutes étalées — dressées et non* « courtes et imbriquées sur les rameaux »; bractées florales dépassant le calice; fruits petits, sessiles, comprimés, axillaires et solitaires à l'aisselle

des feuilles. — Annuel. — Juin-Septembre. — Champs cultivés un peu frais.

VII

Verbascum Thapsus. L. *var.* **grandiflorum.** Au mois d'Octobre dernier (1891), j'ai observé dans les sables de Mondion et de Leigné-sur-Usseau, un *Verbascum* voisin du *V. Thapsus* L. et que je rapporte à la variété signalée dans la Charente-Inférieure par M. Foucaud, avec nom *V. Canescens*. Jord ? — (Lloyd et Foucaud, Fl. de l'O., 4e éd., p. 242.)

La plante de Mondion et de Leigné diffère du type par ses feuilles cotonneuses-blanchâtres, les inf. pétiolées ; par ses *corolles* d'un beau jaune, grandes, *presque planes* et ses deux filets staminaux inférieurs ordinairement munis de quelques poils au dedans.

J'ai remarqué aussi que son *calice égale environ sa capsule*, tandis que, d'après M. Lloyd (Herborisations de 1887 à 1890, page 7), dans le *V. Thapsus* L. il n'en atteint que les deux tiers.

Cette variété dont *toutes* les étamines sont (comme dans le *V. Thapsus*) à *anthères réniformes* et transversales (les 2 inf. seulement un peu obliques), ne peut être rapportée au *V. Canescens* Jord (Boreau flore), plante à anthères inf. *décurrentes*.

Dans le but d'étudier ce *V. Thapsus* à *grandes fleurs* et d'éprouver ses caractères par la culture, je l'ai planté dans mon jardin, à côté des *V. Thapsus* à fleurs petites et concaves et *V. Baudini*, B. Souché.

(Grandeur naturelle)

VERBASCUM THAPSUS. L.

var grandiflorum (Bull. de 1891.)

Fig. 1. Lobe inférieur de la corolle.
— 2. Pistil (stigm. en tête.)
— 3. Une des deux étam. infér. à anthère reniforme.
— 4. Capsule vue de côté.
— 5. Caps. vue de dos.

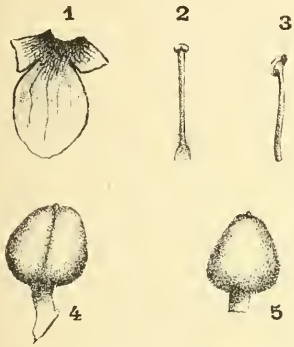

VERBASCUM THAPSIFORME (Schrad.)

Fig. 1. Lobe inférieur de la corolle.
— 2. Une des étam. infér. à anth. linéaire.
— 3. Pistil à stigmate décurrent.

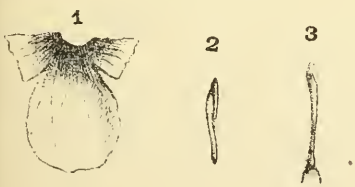

A. BAUDIN. del.

VERBASCUM BAUDINI (B. Souché)

(Voir Bull. 189:.)

Fig. 1. Lobe infér. de la corolle.
— 2. Une des deux étam. inférieure..
— 3. Pistil (stigm. en tête.)
— 4. Caps. vue de côté.
— 5. Caps. vue de dos.

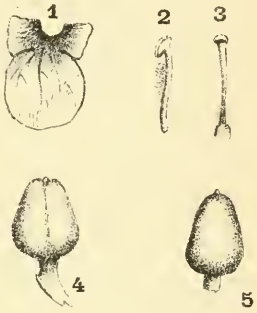

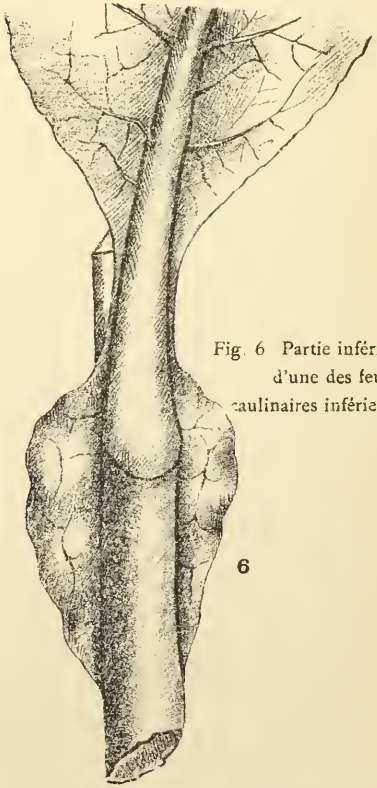

Fig. 6 Partie inférieure d'une des feuilles caulinaires inférieures.

VIII

Verbascum Baudini, B. Souché. — Vers la fin de Juin 1891 j'ai rencontré dans les C^nes^ de Mondion, de Vellèches et de Leigné-sur-Usseau, un *Verbascum* remarquable surtout par sa couleur jaunâtre, par ses corolles toujours planes et par la forme variée de ses feuilles.

Après avoir, M. Souché et moi, consulté Godron et Grenier, Fl. franç., Boreau, Fl. du Centre, Lloyd et Foucaud, Fl. de l'Ouest, 4^e^ édit. etc... nous avons pu nous assurer que cette plante se distingue nettement de toutes les espèces et variétés de *Verbascum* signalées et décrites par ces auteurs.

En conséquence M. B. Souché propose de nommer *V. Baudini* la plante de Mondion et environs qui est probablement inédite et dont voici la description : (Voir aussi la planche.)

— Plante de 5 à 10 décim, *couverte d'un tomentum jaunâtre* ou brun-jaunâtre, un peu rude au toucher ; *feuilles crénelées-dentées*, à *nervures nombreuses*, très ramifiées, et *fortement saillantes en dessous ;* les radicales et les caulinaires inférieures à pétiole égalant environ la longueur du limbe qui est ovale ou ovale-oblong ; les *suivantes* d'abord rétrécies en pétiole, *puis dilatées, un peu au-dessus de leur insertion sur la tige, en oreillettes plus ou moins larges et décurrentes ;* les supérieures largement ovales, acuminées, et *ordinairement décurrentes sur toute la longueur des entre-nœuds ;* fleurs jaunes assez grandes, réunies en petits faisceaux munis de bractées dont l'inf. est largement ovale en cœur acuminé, et disposées en épi terminal souvent interrompu à la base ; *corolle très plane*, à *lobes inégaux, l'inférieur* plus grand, *presque orbicu-*

laire et brusquement contracté à la base : filets staminaux couverts de poils blanchâtres, *les 2 inf. barbus en dedans* seulement ; *anthères toutes réniformes* et transversales (les 2 inf. seulement un peu obliques) ; *stigmate en tête* ; lobes du calice lancéolés-aigus égalant environ la *capsule* qui est *ovoïde-conique*, obtuse, *plus longue que* large (*sa longueur égale environ une fois et demie son diamètre transversal*). — Terrain sablonneux du calcaire. — C. Panlois, le Chataignier, la Cassine, etc., C^ne^ de Mondion ; la Poublaye, C^ne^ de Leigné-sur-Usseau ; Vellèches, (Vien). — Marigny, Marmande, (Indre-et-Loire).

Obs. — Cette plante est donc bien différente : 1° des *V. Thapsus* et *V. Montanum* Schr. qui sont cotonneux blanchâtres et dont la *corolle* est *concave* et la *capsule* à peu près aussi large que longue ; — 2° du *V. Canescens* Jord., Boreau, Fl., qui est lui-même couvert d'un coton blanc et dont les *deux étamines inf. sont à anthères décurrentes ;* — 3° des *V. thapsiforme* Schr., *V. phlomoides* L. et *V. australe* Schr., plantes à *stigmate longuement décurrent* sur le style et à *anthères inf. linéaires et latérales* (1).

IX

Chara..... — Dans la partie Nord-Est de la C^ne^ de St-Maurice il existe — surtout aux environs des

(1) M. Lloyd a bien voulu adresser à la Société la note suivante :

« Franchet, in *Essai sur Verbascum*, dit, sous *V. Thapsus* :

» *Variations :* le variabilité se manifeste :

— » Sur la couleur du tomentum, d'un vert blanchâtre ou jaunâtre ;

— » Sur la longeur du pétiole des feui. radic. et caulin. inf. qui peut être nul ou atteindre dix centim. ;

— » Sur les dimensions et la forme de la Corolle, le plus souvent concave, mais aussi parfois tout-à-fait plane. »

fermes de la Vacherie et de Lafont-Coudreau — un grand nombre de mares (anciennes marnières) et quelques fontaines dans lesquelles végètent une foule de plantes aquatiques aussi rares qu'intéressantes.

Pendant mon long séjour au hameau du Dognon j'ai pu parcourir bien souvent cette riche localité, l'explorer en détail, visiter jusqu'à ses moindre flaques d'eau ; et parmi les raretés que j'y ai rencontrées et qui ont été surtout l'objet de mes observations, je dois citer : *Ranunculus radians* Revel, *R. Drouetii* Schultz, *R. neglectus*, Baudin (Voir note 2,) *R. trichophyllus* Chaix, *R. tripartitus* DC, *Utricularia neglecta* Lehm, *Potamogeton trichoides* Cham et Schl., *P. fluitans* DC, *P. polygonifolius* Pourr., *Scirpus fluitans* L., *Nitella intricata* Roth., *N. glomerata* Kütz, *N. opaca* Agar., *N. tenuissima* Kütz, *Chara aspera* Willd, et le très curieux *Chara*..... qui fait l'objet de cette note et dont voici la description :

— Plante de 2 à 3 décim., *monoïque*, toujours *incrustée-blanchâtre*, très fragile par la dessication ; *tiges dressées, peu rameuses du haut*, fortement *striées tordues* en spirale et souvent munies au sommet de quelques petits aiguillons ; verticilles à 7-8 *rayons courts* apiculés, *arqués en dessus* et *portant chacun 3 fruits ; sporange petit*, oblong, *à peine strié*, même sur le sec, et muni de *bractées qui l'égalent* ou le dépassent à peine. — Mai. — J[t]. — Eaux stagnantes du calcaire. — Lorsqu'on ne l'observe que du bord de l'eau, cette espèce offre l'aspect du *Galium tricorne*.

Ce *Chara* nous semble bien distinct de tous ceux signalés jusqu'à ce jour dans les régions du Centre et de l'Ouest de la France.

Les *Chara fragilis* Desv, *Ch. hispida* L. *et Ch. fœtida*

Al. Braun., qui sont comme lui des espèces monoïques en diffèrent : le premier (*Ch. fragilis*) par sa *tige verte* (rarement incrustée) *finement striée et ses bractées plus courtes que les sporanges* à couronne allongée ; le deuxième (*Ch. hispida*) par ses *bractées plus longues* que le *sporange* et par sa *tige robuste* et *couverte*, surtout dans le haut, *d'aiguillons longs* et fasciculés ; — le troisième (*Ch. fœtida*) par sa *tige grisâtre*, souvent très rameuse, et surtout par son *sporange plus gros, assez fortement strié* en spirale et *beaucoup plus court que les bractées.*

Ces trois espèces se distinguent en outre de notre *Chara* par les *rameaux* des verticilles plus *allongés*, ordinairement *étalés et portant chacun 4-5 fruits ou sporanges.*

Mondion, 3 décembre 1891.

AL. BAUDIN,
Instituteur.

EXPÉRIENCES COMPARATIVES

Sur l'emploi des Engrais Chimiques

Dans les Deux-Sèvres

J'ai acheté, en Novembre 1890, quelques pièces de terre dont je suis devenu possesseur immédiatement, (la jouissance suivait la vente.)

Comme on devait vendre depuis longtemps déjà, le fermier jouissait sans bail et toutes les terres avaient été cultivées en céréales, pendant plusieurs années consécutives. Il m'était difficile *de visu*, de les encadrer

avec d'autres terres dans un assolement régulier. La culture avec le fumier de ferme, en sol épuisé, ne pouvant m'offrir que des résultats relativement lents, et le but à obtenir pour moi étant de récolter rapidement et beaucoup, des grains pour la vente et des matériaux pour des fumiers ultérieurs, je n'ai pas hésité un seul instant à employer exclusivement les *engrais chimiques*. J'ai réussi, j'ose le dire, au-delà de mes espérances et je ne veux pas oublier de faire part aux autres de la méthode que j'ai suivie, ayant la conviction que l'emploi intelligent de ces engrais peut rendre de grands services dans une foule d'exploitations, employés seuls ou comme auxiliaires du fumier qu'ils complètent.

Sur une pièce de terre de 65 ares ayant porté trois récoltes successives de céréales dont la première, seulement avait reçu une médiocre fumure, je me suis vu obligé de semer encore de l'avoine en quatrième récolte, ayant l'intention d'y créer une prairie artificielle.

Le sol de cette pièce est de formation jurassique ; l'*Oolithe* est à peu de profondeur, ($0^m\ 20^c$ à $0^m\ 15^c$ et quelquefois $0^m\ 10^c$ seulement). C'est ce que l'on appelle dans le pays une *forte groie* ; les pierres calcaires, débris de la roche sous-jacente, mêlées de silex forment *le quart* de la couche végétale, la partie ténue résultant de la décomposition minérale constante et des débris végétaux forme les *trois quarts*. Cette partie ténue a été traitée par l'acide chlorhydrique pour constater sa richesse en chaux ; l'effervescence, sans être vive, a été suffisante pour montrer que l'élément calcaire suffisait largement aux besoins des plantes.

Le sol est incliné au Sud-Ouest, il est homogène dans

toutes ses parties. Malgré la continuité des récoltes en céréales, il était à peu près net de mauvaises herbes. Voici la liste des plantes spontanées les plus nombreuses qui se sont développées avec l'avoine et après la moisson :

Le Chardon vivace, la Ronce rampante, la Scabieuse, l'Avoine-à-chapelet, la petite *Moutarde, le Pavot Coquelicot, l'Arrête-bœuf, l'Achillée-Millefeuille, le Vulpin des champs, le Peigne-de-Vénus.*

Le sol a été labouré en d'excellentes conditions, du 1er au 15 Février 1891 ; la profondeur du labour proportionnée à celle du sol, profond autant que possible ; les engrais ont été écrasés, passés au crible et réduits en poudre fine, pour faciliter leur épandage à la surface du sol. Les minéraux : *superphosphate* et *chlorure de potassium*, ont été enfouis, le 11 Février, par un coup d'extirpateur, à une profondeur de 0m 10 environ, par un temps chaud et calme.

Une bande de terre de cinq ares a été divisée en cinq parcelles d'un are chacune, sur le bord de la pièce ; et le reste de la pièce, en trois parcelles de 20 ares chacune perpendiculaires aux cinq premières, soit, en tout huit parcelles ou huit expériences comparatives.

Trois variétés d'avoines : l'*Avoine noire* ordinaire de Poitou, l'*Avoine de Brie* et l'*Avoine de Houdan*, (cinq kilg. seulement de ces deux dernières variétés,) ont été semées, à raison de 250 litres à l'hectare, le 18 Février, c'est-à-dire huit jours après l'enfouissage des engrais minéraux ; quant à l'Azote, donné sous forme de *Nitrate de Soude*, il a été répandu à la volée, en couverture, le 15 Avril, par un temps sec et calme, mais annonçant l'eau prochainement.

Après l'ensemencement, les beaux jours de fin-février

favorisèrent la germination ; l'avoine a commencé à lever le 15e jour après la semaille ; cette levée était complète et parfaitement égale dans toutes les parcelles, le 20e jour.

Avant d'indiquer la quantité et le prix des engrais employés et les résultats obtenus, je crois indispensable, pour bien préciser la valeur des expériences, de joindre ici, le détail des frais d'exploitation que nécessite un hectare de céréales de printemps.

J'extrais donc de la comptabilité de mon exploitation les chiffres suivants qui sont des prix de revient et calculés pour un hectare :

Rente du sol, fermage, 70 fr. impôts et prestations, 10 fr.	80 »»
Un labour, 28 fr. un coup d'extirpateur, 5 fr. un hersage et un roulage, 6 fr.	39 »»
Semis à la volée.	1 »»
Semence, 250 litres, à 9 fr. l'hectolitre. . .	22 50
Moisson	25 »»
Rentrée des gerbes et mise en meule. . .	12 »»
Battage et nettoyage du grain.	30 »»
Livraison à la gare.	5 »»
Total.	214 50
Auxquels il faut ajouter l'intérêt des frais d'exploitation à 5 %.	10 70
	225 20

Les frais d'exploitation sont donc 225 fr. 20 à l'hectare.

Les tableaux suivants indiquent la quantité et le prix des engrais, les résultats obtenus dans chaque parcelle, le tout rapporté à l'hectare.

DÉPENSES

N° des Parcelles	NATURE DE L'ENGRAIS	QUANTITÉ employée à l'hectare		PRIX des Engrais	TOTAL des dépenses y compris 225,20 de frais d'exploitation
1	Témoin.....	Néant		Néant	225f 20
2	Superphosphate 12/15.....	300 KIL.		25f 50	250 70
3	Chlorure de Potassium 50 %	150		33 »	258 20
4	Nitrate de soude 15/16.....	200		45 »	270 20
5	Superphosphate.....	300	450	58 50	283 70
	et				
	Chlorure	150			
6	Superphosphate.....	300	500	70 50	295 70
	et				
	Nitrate de soude.....	200			
7	Chlorure	150	350	78 »	303 20
	et				
	Nitrate de soude.....	200			
8	Superphosphate.....	300	600	92 50	317 70
	Chlorure	100			
	Nitrate.....	200			

RENDEMENT

N° des parcelles	PAILLE récoltée en kilog.	GRAIN récolté en hectol.	VALEUR de la paille à 30 fr. 1000 k	VALEUR du grain à 8 fr. l'hectol.	TOTAL ou produit brut
1	2200 KIL.	16 HECT.	66f »	128f »	194f »
2	2250	22	67 50	176 »	243 50
3	2320	25	69 60	200 »	269 60
4	3315	29	105 45	232 »	337 45
5	2430	28 20	72 90	225 60	297 60
6	3780	42	113 40	336 »	449 40
7	4910	48	147 30	384 »	531 30
8	5325	56	159 75	448 »	607 75

RÉSULTATS COMPARATIFS

N° des Parcelles	FRAIS	PRODUIT	BÉNÉFICE net	PERTE
1	225f 20	194f »	»f »	31f 20
2	250 70	243 50	» »	7 20
3	258 20	269 60	11 40	» »
4	270 20	337 45	67 25	» »
5	283 70	297 60	13 90	» »
6	295 70	449 40	153 70	» »
7	303 20	531 30	228 10	» »
8	317 70	607 75	290 05	» »

Comme on le voit ci-dessus, la parcelle sans engrais est en perte de 31 fr. 20 et le superphosphate lui-même, employé seul, l'est de 7 fr. 20. Le Chlorure de potassium donne un léger bénéfice de 11 fr. 40 à l'hectare ; celà est pourtant significatif au point de prouver que notre sol calcaire est surtout pauvre en potasse. La parcelle 5, où les deux éléments, potasse et acide phosphorique sont associés, ne produit elle-même qu'une végétation médiocre ; les tiges restent grêles, le tallage ne s'effectue pas et l'épiage parait souffrir, à tel point que plusieurs épis ne se sont pas formés. Il est bien clair que les éléments assimilables minéraux ne peuvent l'être, qu'autant qu'il viendra se joindre à eux une quantité d'azote correspondante.

La parcelle 4, sous l'influence de l'azote seul, a donné dès le début, c'est-à-dire du 1er Mai au 10 Juin, une végétation puissante qui ne s'est pas maintenue ensuite ; plusieurs tiges ne montent pas au niveau des autres, elles sont molles et fléchissent sous le grand vent ;

l'épiage se fait quatre jours plus tard que dans les parcelles à engrais minéraux ; la maturité est fort inégale, les épis sont petits et de médiocre qualité; cependant il y a déjà amélioration notable dans le rendement et le produit net.

La parcelle 6, sous l'influence de l'acide phosphorique et du nitrate de soude, a une végétation beaucoup plus régulière que les 5 précédentes ; elle se maintient bien jusqu'à l'épiage qui commence avant celui de toutes les autres parcelles ; la floraison et la maturation se font normalement ; les tiges sont raides et résistantes et de cinq centimètres plus élevées que les autres carrés.

La parcelle 7 a une végétation plus vigoureuse encore que la précédente ; la couleur des feuilles est plus foncée, elles sont plus larges ; les tiges sont surtout plus volumineuses, mais elles restent à la même hauteur ; l'épiage et la maturité sont un peu plus tardifs que dans la parcelle 6. Le rendement en paille et en grain plus considérable que les précédents vient corroborer l'idée émise plus haut, à savoir : que le sol sur lequel j'expérimente est surtout pauvre en potasse et en azote.

La parcelle 8, où les trois éléments essentiels, azote, acide phosphorique et potasse sont réunis, a donné, dès le début, c'est-à-dire quelques jours après l'épandage du nitrate, une végétation vigoureuse et luxuriante, qui n'a pas faibli ; les plantes tallent abondamment ; toutes les tiges montent à la même hauteur et à près de 10 centimètres au dessus des parcelles 6 et 7 ; l'épiage a eu lieu presque d'un seul jet et la maturité, très régulièrement. Là se sont trouvés les plus beaux épis et les plus beaux grains. — L'épiage et la maturité, plus hâtifs et plus normaux, ont cela de caractéristique, qu'ils annoncent que les éléments tenus en réserve dans les tiges, y

sont en proportion suffisante et prêts à entrer dans la constitutions du grain, lorsque le squelette de la plante est achevé.

Les résultats obtenus dans les parcelles 6, 7, et 8, et particulièrement dans cette dernière, sont une preuve incontestable que la culture céréale à l'aide des engrais chimiques peut devenir avantageuse dans beaucoup de cas. Et, sans la conseiller exclusivement, elle promettra de beaux bénéfices, toutes les fois qu'on voudra associer les engrais au fumier de ferme pour les compléter et fournir au sol les principes nécessaires aux récoltes de grand rendement qui sont encore l'objectif de tous les cultivateurs soucieux de leurs intérêts.

Dans les expériences ci-dessus, l'avoine de Houdan s'est montrée supérieure à l'avoine noire de Poitou et à l'avoine de Brie comme paille et comme grain; c'est une variété à recommander pour les grands rendements.

J'ai utilisé les engrais chimiques pour la culture du blé de printemps et de l'orge, et, en couverture, sur du blé d'hiver très fatigué par les gelées. Je n'ai pas eu l'idée de laisser de témoins, ni d'employer un ou deux termes seulement de l'engrais complet, mais l'engrais complet lui-même.

Une parcelle de 8 ares, en terre argilo-calcaire, venant de porter des *Topinambours*, a reçu, le 15 Mars, 16 k. de superphosphate, 8 de chlorure et 16 de nitrate de soude; ce mélange a été répandu sur labour profond, et enfoui à l'extirpateur. Le même jour, j'ai semé du blé bleu de Noé qui m'a rapporté 3 hectolitres, soit 37 hect. 50 à l'hectare.

Une pièce de 36 ares, en blé d'hiver très fatigué par les gelées, a reçu, en couverture, 72 k. de superphosphate et 72 k. de nitrate et n'a rendu que 8 hectolitres

1/2 ; mais il est à remarquer que deux ares environ ne reçurent aucun engrais et que le blé n'a pas même poussé, il fut au contraire étouffé par les mauvaises herbes.

Une pièce de terre de 34 ares, en terre siliceuse, à sous-sol ferrugineux, a reçu 34 kilog. de chlorure de potassium et 51 kil. de nitrate de soude enfouis à l'extirpateur, ensuite elle a été semée en orge de printemps qui a rapporté 10 hectolitres 50, soit environ 31 hectolitres à l'hectare.

Cette année, 91-92, je fais de nouvelles expériences encore, dans une terre dont la composition est loin d'être la même que celles dont je viens de parler. J'emploie plusieurs formules et l'azote ammoniacal concurremment avec l'azote nitrique. Je rendrai compte plus tard des résultats obtenus.

FRÉDÉRIC DUMON.

18 Décembre 1891. Cultivateur au Breuil de Ste-Eanne.

HERBORISATIONS

Extrait des Comptes-Rendus

HERBORISATION GÉNÉRALE A AUGÉ 18 MAI 1891

Il est probable que le mauvais temps a empêché plusieurs de nos collègues de se rendre à l'invitation officielle pour l'excursion du lundi de la Pentecôte — C'est ce que je me disais en descendant, à 6 heures du matin, à la station de Champdeniers et en me voyant contraint par la pluie de suivre, bien malgré moi, la grande route.

Quelques digressions à droite et à gauche me permettent cependant de cueillir, comme prémices de l'abondante moisson que je me promettais, ce jour là : d'abord dans un pré, non loin du village de Phlé, C^ne^ de Saint-Christophe : *Alopecurus pratensis*, *Habenaria viridis* et *Orchis ustulata*. En avant du château des Loges, C^ne^ de Chapelle-Bâton : *Ranunculus auricomus*, *Arum maculatum*, *Sanicula Europæa et Platanthera chlorantha*....

Jusqu'à Bois-Aigu, les deux côtés de la route, bordés de haies vives ou de murs en pierres sèches, sont d'une pauvreté désespérante, je ne puis signaler que *Cerastium brachypetalum* et *Arabis Gerardi*, au dessus d'une carrière au fond de la vallée.

Arrivé à Augé longtemps avant mes collègues j'eus le temps de recueillir, sur les murs des maisons : *Linaria cymballaria*, espèce généralement abondante, mais peu répandue ; en remontant la route de Saint-Maixent je trouve : *Arenaria trinervia*, *Galeobdolon luteum*, *Potentilla argentata*, et enfin, dans les roches qui surplombent à gauche, *Asplenium ruta-muraria*. Dans les bois qui surmontent ces roches croissent en abondance *Polygonatum multiflorum*, *Primula grandiflora* et quelques pieds de *P. Variabilis*, en graine. Le soir, dans ces mêmes bois, M. Soyer, instituteur à Augé, nous fit cueillir *Neottia nidus-avis*.

Vers 11 heures, nos collègues, sous la conduite de M. Souché, arrivèrent à Augé, ayant affronté la pluie et la longueur du chemin. Après nous être concertés sur l'itinéraire le plus avantageux, au point de vue des récoltes, nous convenons de remonter, au Nord, la vallée qui descend de Viré et de gagner, à travers les bois et les landes qui couvrent le plateau, le ruisseau qui descend de Saint-Georges.

Profitant d'une éclaircie la caravane, composée de MM. Souché père et fils, Duret, Gamin, Marsault et Griffault, se met en route sous la conduite de MM. Dubreuil et Soyer, choisis unanimement pour guides. Explorant à droite et à gauche les murs, les fossés, les talus, nous remarquons, sans sortir d'Augé : *Linaria cymballaria*, *Draba muralis*, *Epilobium tetragonum*, non fleuri, *Circæa lutetiana*, *Campanula trachelium*.

En remontant vers la gauche, le sous-sol devient siliceux, comme le fait deviner la présence de *Ulex Europæus*, mais les plantes sont à peu près les mêmes jusqu'au sommet du coteau, où nous trouvons : *Potentilla splendens*, *P. verna*, *Linum catharticum* et, dans un rocher calcaire reposant sur le schiste, *Asplenium ruta-muraria* dont plusieurs touffes sont arrachées pour le jardin botanique.....

En redescendant à travers les bois, nous trouvons en abondance : *Mercurialis perennis*, *Picris hieracioides*, non fleuri, *Listera ovata*, *Polygonatum multiflorum*, *Platanthera chlorantha*, *Ranunculus auricomus*, *Bromus asper* et quelques pieds d'*Aquilegia vulgaris*.....

En ce moment la pluie recommence avec intensité et nous force à chercher un abri ; ceux qui restent dans le bois ont le temps de cueillir encore *Lathræa squammaria*, mais ils sont bientôt contraints de revenir, eux aussi, à Augé, regrettant de ne pouvoir étudier plus complètement une contrée évidemment très riche, autant qu'il est possible d'en juger par ce trop rapide coup-d'œil.

Le soir, l'amabilité bien connue de M. Souché dilatant, oserai-je dire, sa voiture dans les proportions de son cœur, trouva moyen de reconduire jusqu'à St-Maixent les piétons du matin, et la joyeuse humeur de la

caravane ainsi augmentée nous fit oublier les ennuis d'un supplice qu'on pourrait comparer à celui de Tantale... sauf que c'est justement le contraire.

V. Duret.

Excursion à Chef-Boutonne, Ardilleux, Bouin.

A 5 heures du matin, le dimanche 4 Juin, j'étais à la gare d'Aiffres ; en attendant le train, j'ai recueilli, sur la ligne, *Papaver Lecoquii*. A 5 heures 49, je suis parti, hélas ! tout seul, pour l'inconnu.

..... Arrivé à Chef-Boutonne, je me fais conduire chez notre collègue M. Petit ; après avoir combiné notre itinéraire, nous partons tous les deux armés de notre boite et d'une bonne dose de zèle. — Je ramasse *Chenopodium Vulvaria*, dans la rue ; puis nous nous dirigeons vers un mamelon. (La Motte-Tufaud,) où je trouve *Conium maculatum*, c'est en vain que nous y cherchons des *Ophrys*. A 100 mètres plus loin, nous trouvons : *Bifora testiculata*, *Caucalis daucoides*, *Bupleurum protractum* et *B. rotundifolium*. en grande quantité ; plantes déjà signalées à Chef-Boutonne.

Nous entrons sur le territoire d'Ardilleux, où je récolte *Ophrys apifera*, *Potamogeton densus*, etc. etc. Dans la plaine nous trouvons : *Vincetoxicum officinale*, *Neslia paniculata*, *Inula salicina*, *Passerina annua* et un grand nombre d'autres plantes plus ou moins rares :

Echinospermum lappula, *Thalictrum montanum*, *Barbarea intermedia*, etc. etc.

Dans la grande prairie de Bouin, nous cueillons : *Veronica Anagallis* et *V. Anagalloides*, *Teucrium scordium*, *Ranunculus tricophyllus*.

. . . . . .

En sortant du bourg de Bouin, nous trouvons, entre les cailloux du chemin : *Specularia hybrida*, et, le long des murs, *Helminthia echioides*. En traversant obliquement la prairie : *Carex flava*, *C. panicea*, *C. hirta*, *C. vulpina*. *Orchis laxiflora*, *O. latifolia*, *O. viridis*, *O. coriophora*.

En revenant M. Petit recueille *Arabis sagittata*.

. . . . . .

En résumé, bonne journée ; 13 plantes à signaler comme localités nouvelles.

A. J. Gamin,
Instituteur.

Excursion à Vausseroux, le 25 Juin.

Il est 6 heures du matin ; nous sommes à la Jarrie de Pamproux chez notre savant et infatigable vice-président. Il nous propose, après nous avoir offert la plus cordiale hospitalité, d'atteler sa voiture et de nous guider dans une longue excursion. Il s'agit d'explorer la commune de Vausseroux.

La caravane, composée de MM. Souché, Duret, Legrand, Portron et Gamin, se met en route.

Dans les bois de Soudan, nous trouvons : *Polygala*

depressa, *Aquilegia vulgaris*, *Hieracium auricula*, *Orchis maculata*, *Carex pallescens et leporina*, *Erica tetralix* : puis, dans la mare de la Ferrandière : *Damasonium stellatum*.

Nous arrivons à Fomperron, où nous recueillons : *Carex remota* et *Lythrum hyssopifolia*, dans les fossés de la route.

Nous mettons pied à terre à l'Etang des Châteliers, mais il a été tant de fois exploré que nous ne nous y attardons pas.

En traversant Chantecorps, nous trouvons : *Peplis portula*, *Damasonium stellatum*, *Lythrum hyssopifolia*.

A Coutières, notre collègue, M. Allard, se joint à nous.

Dans un bois frais, nous récoltons : *Carex pallescens*, *Nasturtium pyrenaicum*, *Ranunculus nemorosus*, *Hypericum pulchrum*, *Phyteuma spicatum*. — M. Duret nous fait remarquer un *Tormentilla* à divisions pentamères, *T. reptans?*

A la limite des communes de Coutières et de Vautebis on nous fait remarquer un arbre superbe : « Le chêne des Dames ». Serait-ce un souvenir druidique?...

Sur les bords de la Vône, à Vautebis, nous trouvons : *Caltha palustris* et *Nuphar luteum*.

A 9 heures 1/2 nous sommes à Vausseroux, but de notre excursion.

Dans la prairie du Theil, nous trouvons : *Orchis coriophora*, *Brunella pennatifida*, *Echium Wierzbickii*, *Alopecurus pratensis*, *Malva moschata*, *Glyceria fluitans*, *Alopecurus geniculatus*, *Lepidium Smithii*, etc. etc.

Dans le ruisseau, M. Souché trouve en abondance : *Scirpus sylvaticus*, *Callitriche obtusangula*, (plante nou-

velle pour la Flore,) *Nasturtium amphibium*, *Carex vesicaria et panicea*.

Dans le bourg, en attendant le déjeuner, nous remarquons : *Lamium incisum*, *Papaver Dubium*, *Lythrum hyssopifolia*.

Après notre déjeuner, nous partons pour l'Etang du Plessis-Cherchemont : chemin faisant nous ajoutons à notre liste : *Campanula rapunculus*, *Mœhringia trinervia*, *Potentilla argentata*, *Sanicula europæa*, *Orchis bifolia*, etc.

Mais voici une dépression, un marécage couvert d'*Iris pseudo-acorus*, *Scirpus lacustris* : c'est l'étang du Plessis.

Carum verticillatum, *Hydrocotyle vulgaris*, *Carex vesicaria* et *Œderi* attirent tout d'abord nos regards. Plus loin sont : *Menyanthes trifoliata*, *Nymphæa alba*, *Genista anglica*, *Polygonum amphibium*, etc.

Nous avançons toujours, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. M. Duret qui oblique un peu à gauche découvre : *Hottonia palustis*, *Anagallis tenella*, *Elodes palustris*.

La pluie commence à tomber, ce qui ne nous empêche pas de recueillir : *Achillea ptarmica*, *Myriophyllum alterniflorum*, *Potamogeton crispus* et *P. polygonifolius*, *Carex pseudocyperus*, *Œnanthe Phellandrium*.

A trois heures nous repartons de Vausseroux, par Menigoute. Sur le chemin, M. Duret trouve *Stachys alpina*, un échantillon pour chacun des explorateurs.

Plus loin, C^ne^ de Menigoute, j'aperçois, de la voiture, à 200 mètres de distance, dans une lande marécageuse, *Osmunda regalis*, en grande quantité ; nous nous arrêtons pour la cueillir ; M. Souché trouve, au même endroit, *Elodes palustris*, *Hydrocotyle vulgaris* et *Heleocharis multicaulis*, et M. Duret, *Lobelia urens*.

Nous arrivons à Menigoute que nous traversons sans

nous arrêter ; puis, dans la commune de St-Germier, nous trouvons : *Cirsium eriophorum*, *Brunella pennatifida*, *Hypericum tetrapterum*, *Stellaria uliginosa*.

A 5 heures, nous arrivons à la Jarrie enchantés de notre journée. ...

A. J. Gamin.

Excursion à St-Georges, Augé, Exireuil

A Monsieur B. Souché

Cher Monsieur,

. . . . . .

J'ai fait, jeudi dernier, 16 Avril, une charmante excursion... Je suis parti de Saivres avec deux compagnons et nous nous sommes avancés entre les deux communes limitrophes de St-Georges et d'Augé. Prenez votre carte.

Près du bois de Vougné, chemin faisant, j'ai rencontré *Corydalis solida*, *Pulmonaria angustifolia*, *Primula variabilis*... Ces plantes sont là en très petit nombre.

En entrant sur St-Georges, non loin de la Grange Pérager, j'ai reconnu, dans une mare, *Ranunculus hederaceus*...

De la Grande Béchée nous sommes descendus dans un vallon très profond et très sauvage, arrosé par un ruisseau aux eaux transparentes. Ce ruisseau paraît venir de Verruyes et porter ses eaux au Chambon. Dans

l'endroit où nous étions il sépare les communes de St-Georges et d'Augé.

Sur votre carte vous verrez le moulin du Gué; au-dessus, un autre moulin qui est celui de la petite Béchée, appartenant à Augé. Beaucoup plus haut, presque à l'extrémité du vallon, le moulin de Cathelogne, à cheval sur le ruisseau.

C'est ce vallon que nous nous sommes donné la peine de visiter. A droite et à gauche *Primula grandiflora* et *Anemone nemorosa* couvrent et remplissent les prés et les bois.

Sur St-Georges, en particulier, j'ai trouvé *Allium ursinum*, quelques *Primula variabilis*, un *Aquilegia vulgaris*.

Mais ce qui m'a fait un particulier plaisir, c'est *Petasites officinalis*. Il se tient en petit nombre sur la rive gauche, qui est de St-Georges, mais il forme des groupes nombreux sur la rive droite qui est d'Augé.

. . . . . .

J. C. Arignon,
Chanoine honoraire.

A Monsieur B. Souché.

Cher Monsieur,

Le 21 avril je suis au château d'Avançon (Commune d'Exireuil). Y êtes-vous ? Suivez-moi.

Là, derrière une haie qui clôture un champ, je rencontre *Corydalis solida*; un peu plus loin, *Primula*

variabilis en compagnie de ses habituées *P. officinalis* et *P. grandiflora*. Je me mets en marche avec un brave paysan qui porte mon bagage. Je passe à la Bisière et j'arrive à un bois auquel on donne dans le pays le nom de Tas-de-Sacs. Je n'y rencontre, en le traversant, que l'*Aquilegia vulgaris* et un vulgaire *Orchis morio*. Mais il me conduit dans un charmant vallon arrosé par un limpide et murmurant ruisseau et, dominé au nord, par une haute colline boisée, au sommet de laquelle sont perchées les fermes de La Vergne, de la Roche Naidoux et du Pommier. Ce ruisseau est court et presque imperceptible sur la carte. Je ne sais s'il a un nom. Il se rend au Chambon qui fait la limite entre Exireuil et Clavé. Je ne quitte pas Exireuil en parcourant le vallon. J'ai le plaisir de rencontrer, sur la rive droite du ruisseau, plusieurs, au moins trois, larges tapis d'*Isopyrum thalictroides*, un bien beau surtout, près du confluent du Chambon, avec quelques *Corydalis solida*. Le *sceau de Salomon* commence à paraître, avec son ample tige. Je ne parle pas d'*Anemone nemorosa* et de *Primula grandiflora* qui font l'ornement de ces lieux sauvages.

. . . . . .

ARIGNON,
Chanoine honoraire.

Chauvigny (Vienne) et environs

A Monsieur B. SOUCHÉ.

.,.... Je m'en vais vous indiquer, comme vous me l'avez demandé, l'habitat de chacune des plantes de mon dernier envoi.

Donc transportez-vous d'abord par la pensée, si vous ne pouvez y venir en personne, à Chauvigny (Vienne) (Carte d'Etat-Major — Poitiers N.-O.) Ensuite prenez la route de St-Pierre-les-Eglises qui côtoie la Vienne sur la rive droite en remontant le cours. Arrivé en cet endroit, vous quittez la route, et, entre cette route et la Vienne, dans le coteau couronné d'un bois taillis, avant d'arriver à la Roche David, vous trouvez l'*Ophrys muscifera* en assez grande quantité. Le long de la Vienne, dans toute cette contrée, sur les deux rives, on trouve *Hesperis matronalis ;* elle habite aussi au moulin Milon, rive gauche, à 1 kilomètre au-dessous de Chauvigny.

Côtoyant la Vienne à partir de St-Pierre-les-Eglises, à 1 kilomètre en remontant, on trouve le *Geranium sanguinale* avec pédoncules biflores.

En remontant toujours on arrive à la Chauvalière. Passons le moulin; dans tous ces côteaux pousse en quantité le *Cephalanthera rubra*.

Plus loin encore on arrive au Moulin Brault ; dans l'île en face, pousse l'*Impatiens nolitangere* en petite quantité et *Symphytum tuberosum*. C'est dans les champs en face que j'ai ramassé l'*Agrostis spica-venti* qui est dans tous les blés, les avoines, des environs de Chauvigny.

Maintenant retournons à Chauvigny ; cependant, si vous le trouvez plus commode, arrêtons-nous aux Eglises (St-Pierre) et là, prenons le bateau de M. le Curé et descendons jusqu'à l'île qui se trouve au pont du chemin de fer. Là on trouve l'*Impatiens* en telle quantité que, si vous voulez payer le port, je vous en enverrai un wagon. En même temps, entre l'île et la rive gauche, j'ai trouvé *Trapa natans*, non fleuri....

Nous sommes de retour à Chauvigny. Maintenant

traversons le pont de la Vienne par la grande route qui va à Poitiers ; aussitôt passé le pont, obliquons à gauche et prenons la petite route qui longe la Vienne, sur la rive gauche, et qu'on appelle route de la Rivière au Chêret : dépassons un peu St-Pierre-les-Eglises et escaladons les côteaux jusqu'au Charreau.

Dans ces côteaux boisés on trouve les *Cephalanthera rubra* les *Limodorum abortivum*, les *Epipactis* assez communs dans tous ces bois. On y trouve aussi, de temps en temps, *Erica vagans* tandis que la bruyère commune ne s'y trouve pas du tout. On y trouve également le *Cytisus supinus*. En revenant et en arpentant les côteaux qui bordent la Vienne on trouve : *Inula montana*, *Teucrium chamædrys* à fl. blanches, *Orchis hircina* à fl. blanches.

. . . . . .

Abbé Laglaine.

Chauvigny, 14 Juillet 1891.

Addition à la Flore des Deux-Sèvres et à celle de la Vienne.

Le Comité de rédaction félicite et remercie les sociétaires du zèle avec lequel ils ont collaboré à cette partie importante de nos travaux. De nombreux échantillons provenant de localités nouvelles nous ont été communiqués ; plusieurs botanistes ont dressé le *catalogue complet* des plantes qu'ils ont récoltées dans les communes où ils ont herborisé. Nous demandons instamment à tous nos collègues des Deux-Sèvres et de la Vienne de vouloir bien imiter cet exemple ; grâce à la bonne volonté et à la collaboration de tous, nous espérons grouper, en peu de temps, les éléments d'un travail d'ensemble sur la *Géographie botanique* des deux départements.

L'abondance des documents qui nous sont parvenus, cette année, nous oblige à restreindre un peu nos citations ; nos aimables correspondants nous pardonneront si nous ne faisons pas figurer, dans cette *Addition à la Flore*, tous les noms et toutes les localités qu'ils nous ont signalés ; ils voudront bien cependant continuer à donner *tous* ces renseignements qui seront utilisés dans le travail d'ensemble.

Il résulte en effet des listes et catalogues, que telle espèce regardée comme *peu commune* est en réalité répandue sur tous les points dont on nous a fait connaître la végétation ; nous avons pensé qu'il étai préférable d'attendre de nouveaux documents qui nous permettront de juger si la plante est *commune* pour toute notre Flore, ou si nous devons, comme par le passé, lui assigner des *localités* précises.

D'autre part, la loi rigoureuse que nous nous sommes imposée de ne donner que des renseignements scrupuleusement contrôlés nous impose l'obligation d'être très réservés dans les citations d'espèces litigieuses, (genres : *Rubus*, *Rosa*, *Hieracium*, etc.) sur lesquelles les maîtres de la science eux-mêmes sont loin d'être d'accord.

Nous renouvelons à nos zélés correspondants la prière de communiquer au bureau des échantillons des espèces qu'ils récolteront dans une localité où elles n'ont pas été signalées, sauf pour les plantes réellement communes qu'il suffira de mentionner en catalogue.

LOCALITÉS NOUVELLES

Nota : Quand des échantillons ont été communiqués à la Société, le nom de la commune où ils ont été recueillis est suivi du signe (!) Les indications prises dans les *lettres* et *catalogues* sont données à titre de renseignement. — Les communes des Deux-Sèvres sont placées immédiatement après le nom de la plante ; celles de la Vienne sont précédées de VIEN. ou V. — Quand une espèce *rare* dans un Département est répandue dans l'autre, nous l'indiquons par les lettres C ou CC., sur la foi de la *Flore Sauzé et Maillard* pour les Deux-Sèvres et du *Catalogue de M. Poirault* pour la Vienne. Nous citons néanmoins parfois des localités, quand nous avons lieu de croire que ces indications sont trop généralisées.

Les espèces sont classées dans l'ordre du *catalogue* de *E. G. Camus*, en conservant, autant que possible, les noms adoptés dans nos *Flores* locales.

Les plantes précédées d'une astérisque sont l'objet de notes ou observations dans ce *Bulletin*.

Ranunculus hederaceus L. — St-Georges-de-Noisné ! (Arignon).

R. tripartitus DC. — VIEN. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

R. radians Revel. — VIEN. — St-Maurice ! (Baudin). — Nouvelle pour le Département. — *R. aquatilis,* forme *radians* (ex. Foucaud).

R. trichophyllus Chaix. — Aiffres ! Bouin ! (Gamin). — Bessines ! St-Florent ! St-Liguaire ! (Duret). — Exoudun ! Pamproux ! (Souché). — VIEN. — C.— St-Maurice ! (Baudin).

* **R. neglectus** Baudin. — **Nova sp.** — V. — St-Maurice ! (Baudin).

* **R. Drouetii** Sch. — V. — R. St-Maurice ! (Baudin).

R. fluitans Lamk. — V. — Champagné (1), Vaux-s-V., Les Ormes, (Baudin).

R. lingua. — V. — C. — St-Laon ! (J. Richard). — Usson, Saint-Secondin, Brion, St-Maurice. (Baudin).

R. auricomus DC. — (Espèce probablement répandue, ainsi que plusieurs autres pour lesquelles nous n'indiquons pas de localités, dans ce *Bulletin*).

R. nemorosus DC. — Béceleuf ! Fenioux ! (Duret). — V. — Usson, Champagné (1), Romagne, Sommières, Brion, St-Romain, Gençay, St-Secondin. (Baudin).

R. Chærophyllos GG. — Exireuil ! Pamproux ! (Souché). — Xain-

(1) Cette localité souvent mentionnée est Champagné-St-Hilaire.

tray ! (Duret). — V. — Usson, Champagné, Romagne, Saint-Maurice, Mondion, St-Romain. (Baudin).

R. philonotis Ehr. — Exoudun ! (Souché), — V. — CC.

R. sceleratus L. — V. — Magné, Romagne ! Sommières. (Baudin). Celle-l'Evescault (Suire).

Myosurus minimus L. — Vançais ! (Duret). — V. — St-Maurice ! (Baudin).

Adonis flammea Jacq. — Avon ! Pamproux ! (Souché). — Vançais ! (Duret). — Soulièvre ! Ste-Soline. (Argenton). — V. — Usson ! St-Maurice ! (Baudin). — St-Sauvant ! (Duret).

Thalictrum riparium Jord. — Ste-Soline. (Argenton). — Moncoutant. (Marais). — V. — C.

Th. montanum Wal. — Avon ! (Souché). — Ardilleux ! (Gamin). — Ste-Pezenne ! Coulon ! (Duret). — V. — St-Maurice. (Baudin et Parhazard).

Th. nitidulum Jord. — V. — Magné. (Baudin).

Isopyrum thalictroides L. — Exireuil ! (Arignon). — Lezay ! (Argenton). — V. — Couhé, Champagné. (Baudin).

Delphinium consolida L. — Exoudun ! Pamproux ! (Souché). — Vançais ! (Duret). — V. — C. — Curçay ! (Souché).

D. Ajacis L. — Pamproux ! (Souché).

Berberis vulgaris L. — Souvigné ! (Gamin).

Nymphæa alba L. — Vautebis ! Vausseroux ! (Gamin). — Ardin. (Duret). — V. — CC.

Papaver strigosum Bœn. — Exoudun ! (Souché).

* **P. collinum** Bog. — V. — St-Maurice, *au Dognon !* (Baudin).

P. Lecoquii La Motte. — Aiffres ! (Gamin). — V. — St-Maurice ! (Baudin).

P. argemone L. — Exoudun ! (Souché). — V. — C.

P. hybridum L. — Exoudun ! Pamproux ! (Souché). — Borcq ! Les Jumeaux ! (Argenton). — St-Symphorien. (Gamin). — V. — Usson, Champagné, St-Maurice, Mondion. (Baudin).

Hypecoum pendulum L. — V. — Mondion ! (Baudin).

Corydalis solida Sm. — Pamproux ! Saivre ! (Souché). — Exireuil ! (Arignon). — Boëssc ! (Violleau). — Xaintray ! Fenioux ! Pamplie. (Duret).

Fumaria Boræi Jord. — Coulon ! (Duret). — V. — Champagné ! Romagne, St-Maurice. (Baudin).

F. confusa Jord. — Pamproux ! (Souché). — St-Vincent-la-Ch. ! (Maireau). — V. — St-Maurice ! Gençay. (Baudin).

F. densiflora DC. — V. — Romagne ! (Baudin).

F. Vaillantii Lois. — St-Gelais ! Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — St-Maurice, Mondion, Vellèches, Usseau, Leigné-s-U. (Baudin).

F. parviflora Lamk. — Brioux ! (Rillaud). — St-Gelais ! Coulon ! Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — Mondion ! Vellèches ! (Baudin).

Sinapis cheirantus Koch. — Xaintray ! Béceleuf ! (Duret). — Gourgé. (Argenton). — V. — Usson, Romagne, Sommières, St-Maurice, Mondion, Leigné-s-U. (Baudin).

S. nigra L. — St-Florent ! (Régnier). — V. — CC. — Bords de la Vienne à Vaux, St-Romain, Dangé, les Ormes. (Baudin).

Diplotaxis tenuifolia DC. — V. — Migné ! (Richard, Souché).

D. muralis DC. — V. — Mondion ! (Baudin).

D. viminea DC. — Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — CC.

Hesperis matronalis L. — V. — Chauvigny ! (Laglaine).

Erysimum perfoliatum Cranz. — Ste-Soline ! (Argenton). — V. — St-Maurice ; Mondion ; Leigné-s-U. (Baudin).

Barbaræa intermedia Bor. — V. — RR. Gençay ! (Baudin).

B. patula Fr. — Xaintray ! (Duret). — V. — Champagné, Romagne, St-Maurice, Gençay. (Baudin).

Sisymbrium sophia L. — V. — Mondion ; Leigné-s-U. (Baudin).

Nasturtium siifolium Reich. — Pamproux ! (Souché).

N. Asperum Coss. — Vançais ! (Duret). — V. — Usson, Château-garnier ; St-Secondin ; C. St-Maurice ! Champagné. (Baudin).

Arabis sagittata DC. — Bouin ! (Petit). — Les Jumeaux. (Argenton). — VIEN. — C.

Turritis glabra L. — St-Porchaire ! (Coulais).

* **Cardamine pratensis** L. Forme bulbifère. — Niort ! Coulon ! (Régnier). — Moncoutant. (E. Marais).

* **C. praticolis** Jord. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

C. udicola Jord. — Ste-Pezenne ! Coulon ! (Duret).

C. impatiens L. — V. — St-Romain-s-V. ; Dangé. (Baudin).

C. sylvatica Link. — Fenioux ! Béceleuf ! Ardin ! (Duret). — V. — Champagné ! (Baudin).

Alyssum calycinum L. — Borcq ! (Argenton). — V. — C.

Roripa pyrenaïca Spach. — V. — RR. St-Maurice. (Baudin).

Myagrum perfoliatum L. — Avon ! (Souché). — Pers ! (Argenton). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Champagné, Mondion, Vellèches. (Baudin).

Neslia paniculata Desv. — Avon ! (Souché). — Ardilleux ! (Gamin). — Borcq ; Soulièvre. (Argenton). — V. — CC.

Calepina Corvini Desv. — Béceleuf ! (Duret). — V. — St-Benoit. (Duret).

Iberis amara L. — Coulon ! (Duret). — Asnières ! (Rillaud). — Pamproux ! (Souché). — St-Symphorien (Gamin). — V — CC,

Teesdalia nudicaulis R. Br. — Béceleuf ! (Duret). — Boësse ! (Violleau). — V. — C. — Romagne ! Mondion. (Baudin).

Thlaspi arvense L. — V. — R. Usson ! Mondion ! St-Gervais, Leigné-sur-Usseau. (Baudin).

Capsella rubella Reut. — Exoudun ! (Souché). — Ardin. (Duret). V. — Romagne ! St-Maurice ! Gençay, Champagné ! Sommières. (Baudin). — Nouvelle pour la Vienne.

Hutchinsia petræa R. Br. — St-Symphorien ! (Gamin). — V. Poitiers, au Porteau ! (Duret).

Lepidium campestre Br. — Boësse ! (Violleau). — Borcq. (Argenton).

L. Smithii Hook. — Vausseroux ! (Gamin). — V. — RR. Romagne. (Baudin).

L. graminifolium L. — Boësse ! (Violleau). — Soulièvre. (Argenton). — V. CC

Rapistrum rugosum All. — Niort, à la Gare ! (Gamin). — Nouvelle pour le département. — Station trop artificielle pour que cette espèce soit regardée comme appartenant à notre *Flore*.

Viola Reichembachiana Jord. — DS. C. — V. — RR. Gençay ; St-Maurice ! Champagné. (Baudin).

V. lancifolia Thore. — V. — St-Maurice ! (Baudin). — Benassais !

V. pumila Chaix. — R. Vançais ! (Duret).

V. virescens Jord. — V. — St-Maurice. (Baudin).

Asterocarpus Clusii Gay. — Boësse ! (Violleau). — V. — C. — St-Romain-s-V. ! (Baudin).

Polygala calcarea Schul. — Epannes ! (Arignon). — St-Symphorien ! (Gamin). — V. — St-Maurice, St-Secondin, Brion, Châteaugarnier, Mondion, Vellèches. (Baudin). — Celle-l'Evescault. (Suire).

P. depressa Wend. — Xaintray ! (Duret). — V. — C.

Parnassia palustris L. — V. — St-Christophe ! (Baudin).

Cucubalus baccifer L. — Boësse ! (Violleau). — Soulièvre. (Argenton). — V. — R. Mondion ! Leigné-s-U. ! — Jaulnay, (Indre-et-Loire) à la limite du Département. (Baudin).

Silene maritima With. — Boësse ! Sanzais ! Le Breuil ! Massais ! (Violleau). — Cheffois (Vendée). (E. Marais).

S. gallica L. — V. — Usson ; R. Romagne ; St-Maurice ; C. Mondion ; Vellèches ; Leigné-s-U. (Baudin).

Lychnis diurna Sibt. — Gourgé. (Argenton). — Pamplie ! Fenioux ! R. Béceleuf ! (Duret).

Saponaria vaccaria L. — St-Vincent-la-Ch. ! (Maireau). — Usson, Champagné, St-Maurice, Champniers, Mondion, Leigné-s-U. (Baudin).

Dianthus armeria L. — DS. — C. — V. — Champagné ; Usson ; Romagne ; Sommières ; St-Maurice. (Baudin).

Sagina patula Jord. — V. Romagne ; St-Maurice ! Champagné. (Baudin).

Mœhringia trinervia Clairv. — Augé ! (Soyer). — St-André-s-S. (Régnier). — Vausseroux ! Xaintray ! Béceleuf ! (Duret).

Arenaria controversa Boiss. — St-Symphorien ! (Gamin).

Stellaria uliginosa Mur. — Xaintray ! (Duret). — V. — RR. Champagné ; Sommières. (Baudin).

Holosteum umbellatum L. — Ste-Pezenne ! Coulon ! (Duret), à fleurs doubles. Coulon ! (Régnier), — V. — CC.

Cerastium arvense L. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

C. brachypetalum Desp. — DS. — C. — V. — Romagne, Saint-Maurice. (Baudin).

C. obscurum Chaub. — St-Florent ! Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — C. — St-Maurice ! (Baudin).

C. semidecandrum L. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

Malachium aquaticum Fries. — Boësse ! (Violleau). — Béceleuf ! Xaintray ! (Duret). — Souvigné ! (Gamin. — Gourgé. (Argenton). V. —. R. Usson ! RR. Champagné ! Vaux-s-V. ; St-Romain-s-V. ! (Baudin).

Spergula pentandra L. — V. — St-Maurice, Mondion. (Baudin).

Spergularia segetalis Fenz. — V. — Usson ! St-Maurice ! Mondion ! Brion. (Baudin).

Linum gallicum L. — C. Xaintray ! Béceleuf ! (Duret). — V. — Usson, Champagné ; CC. Romagne ; Champniers, St-Romain, Sommières, St-Maurice ; AR. Mondion, Vellèches. (Baudin).

L. strictum L. — V. — Champagné ! (Baudin).

L. suffruticosum DC. — V. — Mondion ! (Baudin).

L. Angustifolium Balb. — St-Gelais ! (Duret). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Châteaugarnier (Baudin).

Tilia silvestris Desf. — PC. Xaintray. (Duret). — PC. Moncoutant. (E. Marais). — VIEN. — Ceaux-en-Couhé (Baudin).

Malva alcæa L. — V. — Vellèches ! (Baudin).

Althœa officinalis L. — Ste-Soline (Argenton). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Gençay, Champagné, Sommières. (Baudin). — Arçay ! (Souché). — St-Laon ! (Richard). — La Puye. (Suire).

A. cannabina L. — Ste-Eanne ! (Gamin). — Ste-Pezenne ! Vançais ! (Duret). — Ste-Soline ! (Argenton).

Geranium sanguineum L. — V. — Chauvigny ! (Kaglaine).

G. dissectum L. (var. **Alba**). — Airvault ! (Argenton).

G. Purpureum Vill. — V. — St-Maurice ! Gençay ! Champagné ! (Baudin). — Nouvelle pour le Département.

Hypericum lineolatum Jord. — Ste-Eanne ! (Gamin).

H. tetrapterum Fries. — Chantecorps ! (Souché). — Béceleuf ! Xaintray ! (Duret). — V. — C. — Canton de Gençay. (Baudin).

H. montanum L. — V. — RR. Usson ! St-Maurice ; R. St-Romain ; RR. Mondion ! (Baudin).

Androsæmum officinale All. — V. — Couhé, bois des Héronnières ! (Baudin).

Elodes palustris Spach. — Vausseroux ! (Duret). — Menigoute ! (Souché).

Impatiens noli-tangere L. — V. — Chauvigny ! (Laglaine).

Oxalis stricta L. — Moncoutant. (E. Marais). — Surin ! Vançais ! (Duret). — V. — Romagne ! R. Sommières. (Baudin). — Saint-Sauvant ! (Duret).

O. Navieri Jord. — V. — Romagne ! (Baudin).

Rhamnus cathartica L. — Vançais ! RR. Xaintray ! (Duret).

Spartium junceum L. — St-Symphorien ! (Gamin). — Nouvelle pour le Département. — Naturalisée ?

Genista sagittalis L — Lamairé ! (Argenton). — Vançais ! (Duret). — V. — CC.

G. pilosa L. — Clussais ! (Argenton). — Rom ! (Herbier Maillard). — V. — Romagne, Champagné, Sommières, Magné, St-Maurice, Anché. (Baudin).

Cytisus supinus L. — Pamproux, coteau de Belet ! (Souché). — Vançais ! (Duret). — Clussais ! (Argenton). — V. — C.

Ononis columnæ All. — V. — Gare de Couhé, commune de Ceaux. (Baudin).

Medicago media Pers. — Pamproux ! Exoudun ! (Souché). — Niort ! Xaintray ! (Duret). — V. — Usson, St-Maurice ! (Baudin).

M. ambigua Jord. — V. — Champagné ; R. St-Maurice. (Baudin).

* **M. cinerascens** Jord. — V. — Champagné. (Baudin).

Melilotus alba Lamk. — Gare de Melle ! (Rillaud). — V. — Anché. (Baudin). — Abondant presque partout le long de la voie ferrée, de Ligugé à St-Saviol. (Duret).

Trifolium angustifolium L. — V. — Brion ! Champagné ! (Baudin).

T. Molinieri Balb. — Airvault. (Argenton). — V. — RR. Saint-Maurice. (Baudin).

T. medium L. — V. — Usson, St-Maurice, Brion, Vellèches. (Baudin).

T. arvense L. — Xaintray ! C. Béceleuf ! (Duret). — V. — CC.

T. scabrum L. — DS. — C. — V. — St-Maurice ; R. Mondion. (Baudin).

T. glomeratum L. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

T. elegans Savi. — V. — Usson, Couhé ! (Baudin). – Nouvelle pour la *Flore*.

Tetragonolobus siliquosus Roth. — V. — St-Christophe (Baudin).

Lotus tenuifolius Rchb. — Souvigné ! (Gamin). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice. (Baudin).

Astragalus glycyphyllos L. — Les Jumeaux ! (Argenton). — Vançais. (Duret). — V. — C. — Champagné, Mondion, Vellèches, Leigné-s-U. (Baudin).

A. purpureus Lamk. — Juillé ! (Rillaud).

Vicia cassubica L. — V. — Usson ! RR. St-Maurice. (Baudin).

Ervum gracile DC. — V. — Usson, St-Maurice, Mondion, Vellèches. (Baudin).

Pisum arvense L. — DS. — C. ? — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

Lathyrus latifolius L. — Les Jumeaux ! (Argenton). — Fors, Souvigné ! (Gamin).

L. silvestris L. — DS. — C. — V. — Champagné, Savigné. (Baudin).

L. sphœricus Retz. — St-Porchaire ! (Coulais). — V. — Romagne, Vellèches. (Baudin).

L. cicera L. — St-Porchaire ! (Coulais). — Coulon ! (Duret).

L. Nissolia L. — RR. Xaintray. (Duret). — V. — Usson ; RR. St-Maurice, Brion, Champagné. (Baudin).

Orobus niger L. — Vançais ! (Duret). — V. — RR. St-Maurice ! (Baudin). — St-Sauvant ! (Duret).

O. albus L. — DS. — C. — V. — Champagné ! St-Maurice ! (Baudin).

Coronilla minima L. — Les Jumeaux ! (Argenton).

Ornithopus ebracteatus Broh. — V. — Romagne ! (Baudin).

O compressus L. — V, — Leigné-s-Usseau ! (Baudin).

Cerasus Mahaleb L. — St-Liguaire ! (Régnier). — Ste-Pezenne ! (Duret).

Spiræa filipendula L. — DS. — C. ? — V. — Usson, Saint-Secondin, Brion, St-Maurice. (Baudin). — Celle-l'Evescault. (Suire).

Potentilla argentea L. — Augé ! (Dubreuil et Duret). — Vausseroux ! (Gamin). — Béceleuf ! Xaintray ! Fenioux ! Coutières ! (Duret).

Pot. fragariastrum Ehr. — DS. — CC. — V. — Usson, Romagne, Champagné, Sommières, Champniers, St-Maurice, Gençay. (Baudin).

Fragaria elatior Ehr. — V. — St-Maurice ! (Baudin). — Décrit, dans la *Flore de la Vienne*, mais sans localités.

F. collina Ehr. — Vançais ! (Duret). — V. — Usson ! (Baudin).

Rosa..... — (Les espèces litigieuses de ce genre qui ont été signalées ou communiquées seront publiées ultérieurement.) —

Cratœgus oxyacantha L. — St-Gelais ! (Duret). — V. — St-Maurice, (Baudin).

Sorbus domestica L. — Xaintray ! (Duret). — V. — C. St-Maurice, (Baudin).

S. torminalis Crantz. — Xaintray ! (Duret). — Spontané ? — V. — St-Maurice, (Baudin).

Epilobium palustre L. — V. — St-Christophe ! (Baudin).

E. tetragonum L. — Augé ! (Dubreuil). — Chantecorps ! (Souché). V. — Usson, Champagné, Romagne, Champniers, Sommières, Charroux, St-Romain, St-Maurice, St-Gervais, St-Christophe. (Baudin).

E. montanum L. — V. — Couhé. (Baudin).

E. lanceolatum Seb. et M. — St-Vincent-la-Ch. ! (Maireau). — V. — R. Usson, Romagne, Champagné. (Baudin).

E. spicatum Lamk. — V. — St-Christophe ! (Baudin).

Œnothera biennis L. — V. — St-Romain-s.-V. ; Vaux-s.-V. Mondion. (Baudin).

Isnardia palustris L. — St-André-s.-S. ! (Régnier).

Circæa lutetiana L. — DS. C. — V. — Sommières, Couhé ! St-Maurice. (Baudin).

Myriophyllum alterniflorum DC. — Pamproux ! Vausseroux ! (Souché). — V. — St-Maurice, St-Laurent. (Baudin).

Trapa natans L. — St-Marc-la-Lande ! (Duret). — Moncoutant, (E. Marais). — V. — La Puye. (Duret).

Hippuris vulgaris L. — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice. (Baudin).

Callitriche obtusangula Le Gall. — Vausseroux ! (Souché). — V. — Magné ! Champagné ! (Baudin). — Nouvelle pour les deux Départements. —

Ceratophyllum submersum L. — V. — St-Maurice ! Romagne ! Charroux. (Baudin).

Lythrum hyssopifolia L. — Chantecorps ! Vausseroux ! (Souché). Fenioux, Xaintray ! (Duret). — Les Aubiers ! (Ménard). — V.— Usson, Romagne ; R. Champagné, St-Maurice ; C. Chapelle-Montreuil. (Baudin).

Portulaca oleracea L. — Pamproux ! (Souché). — V. — C.

Polycarpon tetraphyllum L. — Boësse ! (Violleau).

Sedum telephium L. — DS. — C. — V. — R. Romagne, Sommières ; RR. Gençay ; Mondion. (Baudin).

S. pentandrum Bord. — V. — Mondion ! (Baudin).

Umbilicus pendulinus DC. — DS. — C. — V. — R. Romagne, Champagné. (Baudin).

Ribes rubrum L. — V. — Çà-et-là, bords du Clain à Champagné. (Baudin).

Torilis heterophylla Guss. — V. — St-Maurice. (Baudin).

Bifora testiculata DC. — Avon ! (Souché). — V. — RR. St-Maurice ! (Baudin).

Peucedanum cervaria Lap. — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

Tordylium maximum L. — Avon ! (Herb. Sauzé). — Exireuil ! (Gamin).

Libanotis montana All. — Fors ! St-Symphorien ! (Gamin).

Œnanthe pimpinelloïdes L. — Vausseroux ! (Gamin). — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

Œ. Lachenalii Gmel. — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

Œ. fistulosa L. — Brétignolles ! (Ménard). — V. — CC.

Œ. Phellandrium Lamk. — Chantecorps ! (Souché). — Vausseroux ! (Duret).

Buplevrum protractum Lamk. — DS. — C. — V. — Usson, St-Maurice, Payroux. (Baudin).

B. falcatum L. — St-Martin-de-Mâcon ! (Richard).

B. Jacquinianum Jord. — Boësse ! (Violleau).

B. tenuissimum L. — Vançais ! (Duret). — V. — St-Sauvant. (Duret). — Champagné ! (Baudin).

Sium latifolium L. — V. — C. *Le Pin*, en St-Maurice ! (Baudin).

S. angustifolium L. — *Berula ang.* Koch. — V. — St-Laon ! (Richard). Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Gençay, Champagné. (Baudin).

Pimpinella magna L. — Vausseroux ! (Gamin). — Chauvigny ! (Laglaine).

Carum verticillatum Koch. — Chantecorps ! (Souché). — Vausseroux ! (Duret). — V. — La Puye ! Maillé, Archigny ! (Duret). — Usson, St-Maurice. (Baudin).

Ægopodium podagraria L. — V. — Vellèches ! (Baudin).

Amni majus L. — V. — Chauvigny ! (Laglaine).

Sison amomum L. — DS. — C. — V. — Sommières, St-Maurice, Romagne, Champniers, St-Romain, Chapelle-Bâton, Charroux, Savigné, Civray. (Baudin).

Trinia vulgaris DC. — St-Symphorien ! (Gamin).

Petroselinum segetum Koch. — V. — Usson ! St-Maurice, Champagné. (Baudin).

Apium graveolens L. — Xaintray ! Béceleuf ! (Duret). — V. — St-Maurice, Gençay, Romagne. (Baudin).

Anthriscus cerefolium Hoff. — V. — *Le Dognon* en St-Maurice. (Baudin).

Conopodium denudatum Koch. — St-Porchaire ! (Coulais). — V. — C.

Smyrnium olusatrum L. — V. — R. Champagné ! (Baudin).

Conium maculatum L. — Xaintray. (Duret). — V. — R. Usson ; Vellèches. (Baudin).

Hydrocotyle vulgaris L. — Vausseroux ! RR. Xaintray. (Duret). — Pas-de-Jeu ! (Richard). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Champagné, Gençay, Sommières, St-Christophe. (Baudin).

Adoxa moschatellina L. — Moncoutant. (E. Marais). — R. Béceleuf ! (Duret). — Soudan ! (Souché).

Galium boreale L. — Fors ! (Gamin).

G. debile Desv. — V. — St-Maurice à *Aujec* ! (Baudin).

G. uliginosum L. — V. — St-Maurice, Brion, Gençay. (Baudin).

Asperula odorata L. — V. — Champagné. (Baudin).

Crucianella angustifolia L. — V. — St-Maurice ! Mondion ! (Baudin).

Valeriana dioïca L. — Brioux ! (Rillaud). — St-Symphorien ! (Gamin). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice. (Baudin).

Valerianella eriocarpa Desv. — Coulon ! St-Gelais ! (Duret). — V. — St-Maurice. (Baudin).

V. coronata Dc. — V. — C. — RR. St-Maurice ; Mondion, Vellèches. (Baudin).

Petasites riparia Jord. — St-Georges-de-Noisné ! Augé ! (Arignon). RR. Béceleuf. (Duret).

Doronicum plantagineum L. — R. Moncoutant (E. Marais). — Fenioux ! (Duret).

Senecio viscosus L. — V. — Leigné-s.-Usseau ! Mondion. (Baudin).

S. silvaticus L. — Xaintray ! Béceleuf. (Duret). — V. — Romagne, Mondion. (Baudin).

Artemisia vulgaris L. — DS. — C. — V. — Champagné, St-Maurice, Mondion, Vellèches. (Baudin).

A. campestris L. — Non signalé dans les DS. — V. — C. — Mondion, Vellèches, St-Christophe, St-Gervais. (Baudin).

Tanacetum vulgare L. — Brétignolles ! (Ménard).

Pyrethrum parthenium Sm. — V. — St-Maurice; AC. Romagne ! (Baudin).

Chrysanthemum segetum GG. — St-Porchaire ! (Coulais). — Moncoutant. (E. Marais). — V. — RR. St-Maurice ; Civray, Champagné. (Baudin).

Anthemis mixta DC. — V. — St-Laon ! (Richard). — Mondion, Leigné-s.-Usseau, St-Gervais, St-Christophe, Vellèches. (Baudin).

Achillea ptarmica L. — Les Aubiers ! (Ménard). — Moncoutant. (E. Marais). Fenioux ! Xaintray ! Vausseroux ! (Duret). — V. — Chauvigny ! (Laglaine). — La Puye ! (Duret). — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Champagné. (Baudin).

Bidens cernua L. — St-André-s.-S. ! (Régnier). — V. — Champagné. (Baudin).

Inula Helenium L. — St-Porchaire ! (Coulais) — V. — St-Laon ! (Richard). — RR. Champagné ; RR. St-Maurice. — Spontané ? — (Baudin).

I. squarrosa L. — St-Symphorien ! (Gamin).

I. Salicina L. — Ardilleux ! St-Symphorien ! (Gamin). — V. — Usson ; C. St-Maurice ; St-Saviol. (Baudin).

I. montana L. — V. — Chauvigny ! (Laglaine).

Gnaphalium luteo-album L. — St-André-s.-S. ! (Régnier). — Niort ! St-Florent ! (Duret). — V. — Champagné, Romagne, St-Maurice, Gençay, Mondion. (Baudin).

Gn. silvaticum L. — St-André-s.-S. ! (Régnier). — Fenioux ! (Duret).

Filago arvensis L. — Les Aubiers ! (Ménard). — V. — Champagné ; R. St-Maurice, Mondion. (Baudin).

Micropus erectus L. — DS. — C. — Pas partout. — V. — St-Maurice ; RR. Mondion, Vellèches. (Baudin).

Silybum Marianum Gærtn. — Magné ! (Duret). — V. — Romagne ! (Baudin).

Cirsium bulbosum DC. — Avon ! (Souché). — St-Florent ! (Régnier). — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

Carduus crispus L. — V. — Vaux-s.-V. ! (Baudin).

Carduncellus mitissimus DC. — Vançais ! (Duret). — V. — St-Maurice ! (Baudin).

Lappa major Gærtn. — V. — St-Laon ! (Richard).

Xeranthemum inapertum Wild. — St-Loup. (E. Marais).

Catananche cœrulea L. — St-Symphorien ! (Gamin).

Arnoseris pusilla Gærtn. — V. — Romagne, Mondion. (Baudin).

Hypochœris glabra L. — V. — Romagne, St-Maurice, Mondion, Leigné-s.-U. (Baudin).

H. maculata L. — V. — St-Maurice ! Brion. (Baudin).

Helminthia echioides Gærtn. — Bouin ! (Gamin). — St-Florent ! (Duret). — V. — RR. Romagne. (Baudin). — La Puye. (Duret).

Tragopogon pratensis L. — V. — St-Maurice ! Champagné ! (Baudin).

Chondrilla juncea L. — Fors ! Aiffres ! (Gamin).

Lactuca muralis Fres. — DS. — C. — Pas partout. — V. — Usson ! Romagne, Champagné, St-Maurice, Brion. (Baudin).

Sonchus asper Vill. — DS. — CC. — V. — RR ? — Arçais ! (Richard). — St-Maurice, Gençay, Romagne, Champniers, St-Romain, Sommières, Champagné, Mondion. (Baudin).

S. arvensis L. — DS. — C. — V. — PC. St-Maurice ; Leigné-s.-U.; Vellèches ; R. Champagné. (Baudin).

S. maritimus L. — V. — Arçay ! Mouterre-Silly ! (Richard).

Crepis nicæensis Balb. — V. — Leigné-s-Usseau ! Vellèches ! (Baudin).

C. pulchra L. — Vançais ! (Duret). — V. — C. — RR. St-Maurice, Champagné. (Baudin).

Pterotheca nemausensis Cass. — V. — Champagné ! R. Romagne ! St-Maurice ! Anché ! C. La Villedieu ! (Baudin). — Nouvelle pour la Vienne. — Apparaîtra probablement ailleurs dans les prairies artificielles. —

Hieracium auricula L. — DS. — C. — V. — St-Maurice ; R. Mondion. (Baudin).

Scolymus hispanicus L. — Airvault, Borcq — spontané ? (Argenton).

Lobelia urens L. — Boësse ! (Violleau). — Surin ! Xaintray ! (Duret). — Moncoutant. (E. Marais). — V. — St-Martin-la-rivière ! (Laglaine). — La Puye. (Duret). — Usson, St-Maurice, Brion, Usseau. (Baudin).

Phyteuma spicatum L. — Celles ! (Rillaud). — Xaintray ! (Duret). — V. — Anché, Romagne ! (Baudin).

Campanula persicæfolia L. — V. — RR. — Champniers, bois du *Temple*. (Baudin). — Maillé, à la *Roche-à-Gué* ! (Duret).

Erica vagans L. — V. — La Ferrière ! (Baudin). — St-Pierre-les-Eglises ! (Laglaine). — Fleix ! Lauthiers ! (Duret).

Monotropa hypopitys L. — Forêt de l'Hermitain ! (Gamin). — V. — Usson ! Champagné. (Baudin).

Utricularia neglecta Lehm. — V. — Brion ! St-Maurice ! (Baudin).

Hottonia palustris L. — Epannes ! (Arignon). — Coulon ! Ste-Pezenne ! Vausseroux ! (Duret). — Pamproux ! (Souché). — V. — CC.

Primula grandiflora Lamh. — DS. — C. — V. — Champagné, Anché, Ceaux-en-Couhé. (Baudin).

P. variabilis Goupil. — Exireuil ! (Arignon). — V. — Anché. (Baudin).

Androsace maxima L. — V. — RR. — St-Maurice. (Baudin). — St-Benoit à Mauroc ! (Duret).

Cyclamen neapolitanum Ten. — Augé ! (Dubreuil).

Lysimachia nemorum L. — Exireuil ! (Souché).

Centunculus minimus L. — Chantecorps ! (Souché). — V. — C. — Romagne ! R. Mondion, Brion. (Baudin).

Anagallis tenella L. — Vasles ! (Souché). — Béceleuf ! Xaintray ! Vausseroux ! (Duret). — V. — St-Christophe, Champagné. (Baudin).

Samolus Valerandi L. — Pas-de-Jeu ! (Richard). — St-Florent ! Béceleuf ! (Duret). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Gençay. (Baudin). — La Puye. (Suire).

Vinca major L. — Ste-Pezenne ! Xaintray ! (Duret). — V. — Couhé, RR. Champagné. (Baudin).

Erythræa centaurium Pers. — **A fleurs blanches.** — V. — Concise ! près Montmorillon. (Laglaine),

Er. pulchella Fries. — DS. — C. — V. — Usson ; R. St-Maurice, Romagne. (Baudin).

Cicendia filiformis Del. — V. — Brion ; RR. Mondion. (Baudin). — Forêt de Mareuille ! près Chauvigny. (Laglaine).

C. pusilla Gris. — Les Aubiers ! (Ménard). — V. — St-Maurice, Vernon, Chapelle-Montreuil ! (Baudin).

Gentiana pneumonanthe L. — V. — St-Laon ! (Richard). — Usson ! St-Maurice, St-Christophe. (Baudin). — La Puye ! (Suire, Duret).

Menyanthes trifoliata L. — Vausseroux ! (Souché). — V. — C.

Limnanthemum nymphoïdes Lamk. — Moncoutant. (E. Marais).

Cuscuta major DC. — V. — Vaux ! St-Romain ! Dangé ! (Baudin).

C. trifolii Bab. — Xaintray ! C. Béceleuf ! (Duret). — Se répand.

Echium Wierzbickii Haberl. — Vausseroux ! (Gamin). — Airvault. (Argenton).

Myosotis cæspitosa Schul. — V. — Usson ! St-Maurice ! (Baudin).

Echinospermum lappula Lehm. — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

Cynoglossum officinale L. — DS. — C. — Pas partout. — V. — Champagné. (Baudin).

Lycium barbarum L. — Echappée des Jardins ou plantée. — Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — RR. Couhé, Vellèches. (Baudin).

Solanum miniatum Wild. — Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — Champagné, Romagne, Champniers, St-Maurice. (Baudin). — La Puye. (Duret).

S. ochroleucum Bast. — V. — Champagné. (Baudin).

Physalis alkekengi L. — DS. — C. — Calcaire et argile. — V. Payroux ; RR. St-Maurice. (Baudin).

Datura stramonium L. — Béceleuf. (Duret). — V. — Usson, Magné, RR. St-Maurice, Mondion. (Baudin).

D. tatula L. — Béceleuf. (Duret). — V. — Usson, Champagné, Romagne, AC. St-Maurice. (Baudin). — Cette plante plus récemment introduite que la précédente, tend à se répandre.

* **Verbascum thapsus** L. — Forme **grandiflorum**. — *Nouvelle.* — V. — Mondion ! Leigné-s-Usseau ! (Baudin).

* **V. Baudini** B. Souché. — **Nova sp.** — V. — AC. Mondion ! Leigné-s-U. ! Vellèches ! (Baudin).

V. Blattaria L. — DS. — C. — V. — Champagné, St-Maurice. (Baudin).

V. Lychnitis L. — *Var. album* Mœnch. — V. — Mondion. (Baudin).

Linaria cymballaria Mill. — DS. — C. — Peu répandue. — Augé ! (Duret). V. — Champagné, Gençay, Romagne. (Baudin). — Celle-l'Evescault. (Suire).

L. Pelisseriana DC. — V. — Romagne ! (Baudin), — Lavausseau ! (Souché).

Veronica Teucrium L. — Ste-Pezenne ! St-Liguaire ! Vançais ! (Duret). — V. — C. — Usson. (Baudin).

V. Anagalloides Guss. — Bouin ! (Gamin). — V. — St-Maurice, Brion, Gençay. (Baudin).

V. scutellata L. — Boëssе ! (Violleau). — Chantecorps ! Vasles !

(Souché). — Vausseroux ! (Duret). — V. — C. — Usson, St-Maurice. (Baudin). — La Puye ! (Duret).

V. Buxbaumii Ten. — Moncoutant. (E. Marais). — Champdeniers. (Duret). — V. — Champagné. (Baudin). — Se répand.

V. triphyllos L. — V. — Mondion ! (Baudin).

V. præcox All. — V. — St-Maurice ! Vellèches. (Baudin). — St-Benoit ! (Duret).

Limosella aquatica L. — Exireuil ! (Deloynes).

Euphrasia ericetorum Jord. — E. Nemorosa (Pers.) — V. — CC. canton de Gençay (Baudin).

Eufragia viscosa Benth. — St-Loup ! (Argenton).

Pedicularis palustris L. — St-André-s-S. ! (Régnier). — RR. Moncoutant (Marais). — V. — Usson, Brion, St-Maurice, Champagné. (Baudin).

Phelipæa cærulea Mey. — V. — St-Benoit *à Mauroc* ! (Duret).

Ph. ramosa Mey. — RR. Xaintray (Duret).

Orobanche ulicis Desm. — V. — Usson, St-Maurice, Mondion. (Baudin).

O. picridis Vauch. — V. — RR. Usson. (Baudin).

O. hederæ Duby. — Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — St-Maurice. (Baudin).

O. minor Sutt. — DS. — CC. — V. — R. — Champagné, Usson, St-Maurice, Mondion, Vellèches. (Baudin).

O. amethystea Thuil. — V. — R. Usson, St-Maurice. (Baudin).

Lathræa squammaria L. — Augé ! (Dubreuil). — V. — Sommières ! (Baudin).

Mentha arvensis L. — V. — St-Maurice, Brion. (Baudin).

Calamintha ascendens Jord. — Souvigné ! (Gamin).

Melissa officinalis L. — C. Xaintray ! Béceleuf ! (Duret). — Airvault, les Jumeaux. (Argenton). — V. — Usson, St-Maurice, Champagné, Chapelle-Montreuil. (Baudin).

Salvia officinalis L. — V. — St-Laon ! (Richard).

S. sclarea L. — V. — Usson ! (Baudin).

Nepeta cataria L. — V. — St-Martin-la-Rivière ! (Laglaine). — Vellèches ! Mondion ! (Baudin).

Lamium hybridum Vill. — St-Vincent-la-Ch. ! (Maireau). —

Pamproux ! (Souché). — Vausseroux ! (Duret). — V. — Champagné ! Gençay, St-Maurice. (Baudin).

L. maculatum L. — Ste-Radégonde ! — avec feuilles non tachées. (Mlle Ganeau).

L. album L. — V. — St-Romain-s-V. (Baudin). — Saulgé. (Duret).

Leonurus cardiaca L. — V. — RR. Sommières, St-Maurice ! (Baudin).

Chaiturus marrubiastrum Ehr. — Vançais. (Duret). — V. — RR. St-Maurice ! (Baudin).

Galeopsis dubia Leers. — Boësse ! (Violleau).

G. tetrahit L. — DS. — C. — V. — Champagné, Sommières, Romagne. (Baudin).

Stachys Germanica L. — V.— Champagné, Sommières, Mondion. (Baudin).

S. Alpina L.— Vausseroux ! (Duret). — Chantecorps ! (Souché).— V. — Sommières, Champagné. (Baudin).

S. palustris L. — Boësse ! (Violleau). — V. — CC.

S. arvensis L. — St-Vincent-la-Ch. ! (Maireau). — Ste-Pezenne ! C. Béceleuf ! (Duret). — V. — C.

Scutellaria minor L. — Xaintray ! Pamplie ! Les Groseillers. (Duret). — V. — Usson, St-Maurice ; R. Vellèches, Champagné; Béruges. (Baudin).

Brunella pennatifida Pers. — St-Vincent-la-Ch. ! (Maireau). — Chantecorps ! (Souché). — Bougon ! Vausseroux ! St-Germier ! (Duret). — V. — Benassais ! (Souché).

B. alba Pall. — Avon ! Chantecorps ! (Souché). — Xaintray ! Ste-Pezenne ! St-Gelais ! (Duret). — V. — C.

B. grandiflora Mœnch. — V. — Mondion ! (Baudin).

Ajuga Genevensis L. — Ste-Pezenne ! (Largeau). — St-Gelais ! (Duret). — V. — Usson ! C. St-Maurice ! (Baudin).

Teucrium scordium L. — Bouin ! (Gamin). — St-Florent ! (Duret). — Pas-de-Jeu ! (Richard). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice. (Baudin). — La Puye ! (Suire, Duret).

T. montanum L. — Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — C. — St-Pierre-les-Eglises ! (Laglaine).

Plantago carinata Sch. — Boësse ! Sanzais ! Massais ! (Violleau).

P. arenaria Wald. — V. — St-Laon ! (J. Richard). — Mondion, Leigné-s-U., Vellèches, St-Gervais, St-Christophe. (Baudin).

Armeria plantaginea Wild. — V. — St-Gervais ! (Baudin).

Globularia vulgaris L. — Les Jumeaux ! (Argenton). — V.— C.—

Amarantus retroflexus L. — Béceleuf ! St-Liguaire ! (Duret). — V. — Usson, Romagne, Vellèches, Mondion, St-Saviol. (Baudin).

Polycnemum majus A. Braun. — V. — R. Champagné, Romagne ! AC. St-Maurice ; C. Mondion, Leigné-s-U., Vellèches. (Baudin).

P. pumilum Hopp. — V. — Romagne à *Vublon* ! (Baudin). — Nouvelle pour le département. — C'est une variété de P. arvense.

Chenopodium opulifolium Schr. — V. — St-Maurice. (Baudin).

Ch. glaucum L. — Ste-Eanne ! Romans ! (Gamin).

Polygonum amphibium L. — Vausseroux ! Vasles ! (Souché). — RR. Béceleuf ! (Duret). — V. — CC.

P. lapathifolium L. — V. — C. Romagne, Sommières ; R. Leigné-s-U., Vellèches, R. Mondion. (Baudin).

P. minus Huds. — St-Romain ! (Baudin).

P. Bellardi All. — Fors ! Aiffres ! St-Symphorien ! (Gamin). — V. — St-Secondin, Usson, Brion, St-Maurice, Mondion, Vellèches, Usseau, Leigné-s-U. (Baudin).

P. dumetorum L. — DS. — C. — V. — Ceaux-en-Coulié. (Baudin).

Euphorbia platyphyllos L. — V. — R. Champagné. (Baudin).

E. stricta L. — V. — St-Romain-s-V. ! Vaux-s-V. (Baudin).

E. hiberna L. — V. — Anché ! (Baudin).

E. dulcis L. — V. — C. — Vellèches. (Baudin).

E. angulata Jacq. — V. — Usson, Châteaugarnier, St-Maurice ! (Baudin).

E. lathyris L. — Xaintray ! (Duret). — V. — R. St-Maurice, Champagné. (Baudin).

E. cyparissias L. — Pas-de-Jeu ! (Richard). — Les Jumeaux. (Argenton). — V. — CC. — Curçay ! (Souché). — St-Laon ! (Richard).

Fagus silvatica L. — DS. — C ? — V. — Champagné. (Baudin).

Salix purpurea L. — V. — Gençay ; RR. Champagné. (Baudin).

S. caprea L. — V. — CC. — Couhé ; RR. St-Maurice, Romagne ; R. Mondion. (Baudin).

Alisma ranunculoides L. — Moncoutant. (E. Marais). — V. — St-Maurice, Brion, Gençay. (Baudin). — La Puye. (Duret).

A. natans L. — Moncoutant. (E. Marais). — V. — St-Maurice, Brion. (Baudin). — La Puye. (Duret).

Damasonium stellatum Pers. — Soudan ! (Gamin). — Chantecorps ! Coutières ! (Souché). — St-André-s-S. ! (Régnier). — Les Aubiers ! (Ménard, Violleau). — Xaintray ! Surin ! (Duret). — V. — La Puye. (Duret).

Sagittaria sagittæfolia L. — Moncoutant. (Marais). — Niort, Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — CC.

Scilla autumnalis L. — Béceleuf ! (Duret). — V. — Vaux-en-Couhé. (Baudin).

S. verna Huds. — DS. — C. — Probablement RR. en dehors de l'arrondissement de Melle. — V. — Celle-l'Evescault, Forêt de St-Sauvant. (Suire). — St-Maurice ! (Baudin).

Gagea arvensis Sch. — V. — St-Maurice ! R. Mondion. (Baudin).

Allium paniculatum L. — V. — RR. St-Maurice. (Baudin).

A. oleraceum L. — DS. — C. — V. — Champagné ; AC. St-Maurice, R. Mondion. (Baudin).

Phalangium ramosum Lamk. — V. — Chauvigny ! (Laglaine).

Convallaria maïalis L. — V. — Champagné ! Vaux-en-Couhé. (Baudin). — Forêt de St-Sauvant. (Suire).

Asparagus officinalis L. — Coulon. (Duret). — V. — Mondion, Leigné-sur-Usseau. (Baudin). — St-Laon ! (J. Richard).

Iris fœtidissima L. — St-Symphorien. (Gamin). — Ste-Pezenne. (Duret).

Narcissus pseudo-narcissus L. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

N. biflorus Curt. — St-Liguaire ! (Duret). — Probablement échappé des jardins.

Aceras anthropophora R. Br. — St-Florent ! Ste-Pezenne ! (Duret). — V. — Champagné ; R. St-Maurice. (Baudin).

Orchis coriophora L. — Bouin ! Aiffres ! Vausseroux ! (Gamin). — Xaintray ! (Duret).

O. fusca Jacq. — V. — RR St-Maurice ! R. Mondion. (Baudin). — Ligugé ! (Duret).

O. simia Lamk. — V. — Mondion ! (Baudin).

O. palustris Jacq. — Pers ! (Argenton). — V. — Gençay ! (Baudin).

Platanthera bifolia Reich. — Ste-Radégonde ! (Mlle Ganeau). — Vasles ! (Souché). — Vausseroux ! (Gamin). — Xaintray ! (Duret). — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Mondion, Vellèches, Usseau, Leigné-s-U. (Baudin).

Pl. chlorantha Cust. — DS. — C. — V. — St-Maurice ; RR. Champagné, Mondion, Usseau, Leigné-s-U. (Baudin).

Gymnadenia odoratissima L. — V. — St-Maurice ! Vernon ! (Baudin).

Habenaria viridis R. Br. — Bouin ! (Gamin). — St-Christophe-s-Roc ! (Duret). — V. — Usson, Brion, St-Maurice, Champagné. (Baudin). — Ligugé ! (Duret).

* **Ophrys scolopax** Cav. — Bougon ! Pamproux ! (Souché). — St-Florent ! (Régnier). — Aiffres ! (Gamin). — Nouvelle pour la région.

O. muscifera Huds. — V. — Mondion ! (Baudin). — St-Benoit ! (Duret). — Chauvigny ! (Laglaine).

Spiranthes æstivalis Rich. — V. — Usson ! (Baudin).

Cephalanthera rubra Rich. — RR. Lezay ! (Argenton). — Melle ! (Saché). — V. — Chauvigny ! (Laglaine). — RR. Champagné. (Baudin).

Epipactis latifolia All. — V. — Usson ! Mondion ! (Baudin). — St-Pierre-les-Eglises ! (Laglaine).

E. viridiflora Rchb. — V. — Mondion ! (Baudin).

E. microphylla Swar. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

E. palustris Crantz. — Airvault. (Argenton). — V. — St-Christophe ! (Baudin).

Listera ovata R. Br. — St-André-s-S. ! (Coulais). — Augé ! (Soyer). — Ste-Soline ! (Argenton). — Béceleuf ! (Duret). — V. — St-Maurice, Brion, Mondion, Vellèches, Leigné-s-Usseau. (Baudin).

Neottia nidus-avis Rich. — Augé ! (Soyer). — V. — R. Usson. (Baudin).

Limodorum abortivum Sw. — Les Jumeaux ! (Argenton). — V. — Chauvigny ! (Laglaine).

Hydrocharis morsus-ranæ L. — Moncoutant. (Marais). — V.— St-Laon ! (Richard).

Potamogeton fluitans Roth. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

P. polygonifolius Pour. — Vausseroux ! (Gamin). — V. — St-Maurice ! St-Laurent ! Vernon ! (Baudin).

P. lucens L. — Coulon ! (Régnier).

P. perfoliatus L. — Coulon ! (Régnier).

P. acutifolius L. — V. — Champagné. (Baudin).

P. tuberculatus Ten et Guss. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

P. trichoides Cham. et Sch. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

P. pectinatus L. — V. — St-Laon ! (Richard).

Lemna arrhiza L. — V. — Romagne, Bois de *Vublon* ! (Baudin). — Nouvelle pour la Vienne.

Sparganium simplex Huds. — Coulon ! (Régnier). — V. — Champagné. (Baudin).

Juncus pygmæus Thuil. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

J. capitatus Weig. — V. — Mondion ! (Baudin).

J. obtusiflorus Ehrh. — V. — Usson, St-Secondin, Brion, St-Maurice, Gençay. (Baudin).

J. tenageia L. — Chantecorps ! (Souché). — V. — Usson, St-Maurice, Brion, St-Secondin, Mondion, Vellèches, Usseau, Leigné-s-U. (Baudin).

Luzula maxima DC. — Xaintray ! (Duret).

L. multiflora Lej. — DS. — C. — V. — R. Usson. (Baudin).

Cyperus fuscus L. — Chantecorps ! (Souché). — St-André-s-Sèvres ! (Régnier). — Romans ! (Gamin). — Boësse ! (Violleau). — V.— Usson ! Champagné, Romagne, Sommières. (Baudin).

C. flavescens L. — Les Aubiers ! (Ménard). — Xaintray ! Béceleuf ! (Duret).

Schœnus nigricans L. — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin). — Arçay ! Mouterre-Silly ! (Richard).

Cladium mariscus R. Br. — V. — Brion, St-Maurice. (Baudin).

Eriophorum angustifolium Roth. — Xaintray ! (Duret). — V. — Brion ! Magné. (Baudin).

Scirpus silvaticus L. — Vausseroux ! (Souché). — St-André-s-S. ! (Régnier).

S. maritimus L. — Gare d'Aiffres ! (Gamin). — V. — St-Romain-s-V. ! (Baudin).

S. tabernæmontani Gmel. — V. — St-Maurice, St-Christophe. (Baudin). — St-Laon ! (Richard).

S. fluitans L. — V. — St-Maurice ! Brion, St-Laurent. (Baudin).

Eleocharis uniglumis Koch. — V. — C. St-Maurice ! (Baudin).

E. multicaulis Diet. — Menigoute ! (Souché).

E. acicularis R. Br. — V. — Gençay. (Baudin).

Carex pseudo-cyperus L. — Vausseroux ! (Gamin). — Saint-Liguaire ! (Régnier).

C. ampullacea Good. — V. — St-Maurice, St-Christophe. (Baudin).

C. flava L. — Bouin ! (Gamin). — Pas-de-Jeu ! (Richard). — V. — Champagné, Vernon. (Baudin).

C. lævigata Sm. — St-André-s-S. ! (Régnier).

C. pallescens L. — St-André-s-S. ! (Régnier). — Coutières ! (Duret). — Chantecorps ! (Gamin). — V. — Usson ! Saint-Maurice ! (Baudin).

C. Halleriana Asso. — Fors ! St-Symphorien ! (Gamin). — V. — Mondion ! (Baudin).

C. tomentosa L. — Aiffres ! St-Florent ! (Gamin). — V. — Champagné ! St-Maurice ! Anché ! (Baudin).

C. paniculata L. — V. — St-Christophe ! (Baudin).

C. arenaria L. — V. — *Les Pilouins* ! com. de St-Gervais ; CC. Sables de St-Christophe ! (Baudin).

C. disticha Huds. — Loubigné d'Exoudun ! (Souché). — St-Symphorien ! (Gamin). — V. — St-Maurice ; R. Mondion, Romagne. (Baudin).

C. remota L. — St-Liguaire ! (Régnier). — V. — RR. St-Maurice. (Baudin).

C. pulicaris L. — St-André-s-S. ! (Régnier). — V. — Champagné, St-Maurice ! St-Cristophe. (Baudin).

C. stellulata Good. — V. — Champagné, St-Christophe. (Baudin).

Leersia oryzoides Sol. — Xaintray ! (Duret).

Anthoxanthum Puellii Lec. et Lam. — V. Romagne ! (Baudin).

Alopecurus geniculatus L. — Vausseroux ! (Duret). — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

Setaria glauca P. B. — V. — St-Saviol ! Romagne ! Mondion ! (Baudin).

Andropogon Ischæmum L. — V. — Champagné, St-Maurice, Mondion, Leigné-s-U. (Baudin). — Chauvigny ! (Laglaine).

Agrostis interrupta L. — V. — St-Maurice ! Mondion ! Vellèches, Leigné-s-U. (Baudin).

Corynephorus canescens P. B. — V. — CC. — RR. ou O. Arrondissement de Civray. (Baudin).

Aira cœspitosa L. — DS. — C. — V. — Usson, St-Maurice. (Baudin).

A. uliginosa Weih. — V. — St-Maurice ! St-Laurent ! (Baudin).

Avena Ludoviciana Dur. — DS. — CC. — V. — C. St-Maurice, Mondion. (Baudin).

Catabrosa aquatica P. B. — V. — Romagne ! Sommières. (Baudin),

Vulpia bromoides Reich. — V. — Mondion ! Vellèches ! (Baudin).

Festuca gigantea Vill. — V. — C. St-Maurice. (Baudin).

F. arundinacea Schr. — V. — St-Maurice ! Vernon, Champagné ; RR. Mondion. (Baudin).

Bromus asper L. — Exoudun ! Pamproux ! Augé ! (Souché). V. — C.

Serrafalcus racemosus Parl. — DS. — C. — V. — RR. — C. St-Maurice ! (Baudin).

S. commutatus Godr. — V. — C. — St-Maurice, Gençay. (Baudin).

Hordeum maritimum With. — V. — Gare de Fleuré ! (Baudin).

Elymus Europæus L. — V. — Couhé, au bois des *Héronnières* ! 1884. (Baudin). — Nouvelle pour la Vienne.

Agropyrum pungens Rœm et Sch. — V. — Mondion ! Vellèches ! (Baudin).

A. campestre GG. — V. — Usson. (Baudin).

A. caninum. Rœm et Sch. — Pamproux ! (Souché). — Xaintray (Duret).

Lolium tenue L. — V. — Champagné, St-Maurice. (Baudin).

L. speciosum Bréb. — V. — St-Maurice. (Baudin).

Nardus stricta L. — St-André-sur-Sèvre ! (Régnier).

Botrychium lunaria Sw. — V. — Bois de *la Piette*, com. de Mondion ! (Baudin). — Nouvelle pour la région.

Osmunda regalis L. — Noirterre ! (Coulais et Gamin). — Massais ! (Violleau).

Aspidium angulare Kit. — DS. — C. — V. — RR. St-Maurice ! Romagne ! Sommières, Champagné ! (Baudin).

Polystichum thelypteris Roth. — V. — Usson ! St-Christophe ! (Baudin). — Smarves. (Duret).

P. spinulosum DC. — V. — La Chapelle-Montreuil ! (Baudin).

Athyrium filix fœmina Roth. — Xaintray ! Surin ! (Duret). — V. — Magné. (Baudin).

Asplenium lanceolatum Huds. — Boësse ! Sanzais ! Le Breuil ! (Violleau).

A. ruta-muraria L. — Augé ! (Duret). — Marnes. (Argenton). V. — C.

Scolopendrium officinale Sm. — *Forme à frondes divisées.* — Ste-Pezenne ! (Régnier). — St-Martin-de-St-Maixent. (Arignon).

Pilularia globulifera L. — V. — St-Maurice ! Brion, St-Laurent. (Baudin).

Azolla filicoïdes Lamk. — Pas-de-Jeu ! (Richard). — Se répand avec rapidité.

* **Chara aspera** Wild. — V. — St-Laurent ! Vernon ! St-Maurice ! (Baudin). — Nouvelle pour notre *Flore*.

Ch. fragilis Desv. — V. — St-Maurice. (Baudin).

Ch. capillacea Thuil. — V. — St-Maurice. (Baudin).

Ch. hispida L. — V. — St-Maurice. (Baudin).

Ch. longibracteata. — V. — St-Maurice. (Baudin).

Nitella syncarpa Chev. — V. — RR. St-Maurice ! (Baudin).

N. opaca Ag. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

N. tenuissima Kutb. — V. — St-Maurice ! (Baudin).

N. intricata Ag. — V. — RR. St-Maurice ! (Baudin).
N. glomerata Chev. — St-Maurice ! Champagné ! (Baudin).

Malgré tous nos soins, nous avons probablement commis quelques erreurs et fait quelques omissions ; nous prions nos honorables collègues de nous les pardonner et de nous les signaler pour le prochain Bulletin.

POUR LE COMITÉ DE RÉDACTION : *Le Secrétaire,*

V. DURET.

Prière d'adresser les communications et envois de plantes vivantes ou sèches, à M. Souché, à Pamproux.

FLORE POPULAIRE

des environs de Pamproux (Deux-Sèvres).

Il y a quelques années, nos recherches sur le Folk-Lore nous ont valu d'entrer en relations avec M. Eug. Rolland, et nous avons collaboré à la dernière partie de sa « Faune populaire ». Cet ouvrage devait être complété par une « Flore populaire » pour laquelle nous avons envoyé à l'auteur, sans en garder copie, tous les matériaux par nous réunis.

Il nous a semblé qu'il était bon de reprendre pour la *Société botanique*, un travail du même genre. Aussi à la séance du 1er mars 1890 avons-nous déposé sur le Bureau un manuscrit dont nous publions aujourd'hui un extrait. Si nos collègues non résidants lui font bon accueil — les membres présents à la séance s'y étaient intéressés — nous donnerons la suite dans nos prochains *Bulletins*. En même temps nous sollicitons le concours de tous pour nous signaler les variantes qui ne peuvent manquer d'être relevées.

A chaque fois que faire se pourra nous donnerons en *patois* le nom populaire ; en le francisant on enlève au nom ou au dicton, tout son prix, son goût de terroir.

B. Souché.

Clematis vitalba. — *Vioche* ou *viouche*. Cette plante est utilisée par les bergers pour confectionner des *bouroles* (muselières pour les chevaux laissés libres au lieu d'être *acoués*. — Voir *Rhamnus*.

Ficaria ranunculoides. — *Clair-bassin*.— A Xaintray : *Pé* (pied) *de Grolle*.

Renoncules à fl. jaunes. — *Plante-loube*. — A Xaintray : *Patte de louc* (loup).

Nymphœa et Nuphar. — *Volet*. — Les feuilles de ces plantes sont fréquemment employées, en guise de compresse, dans certaines affections du ventre.

Chelidonium majus. — *Herbe de l'Eclaire*. — Le suc de cette plante est utilisé pour faire disparaître les *fis* (verrues).

Papaver Rhœas et autres. — *Pabot*, *pabou*.

Rhaphanus raphanistrum. — *Rabouná*, *rabaná*.

Cheiranthus Cheiri. — *Mars*, *mârs*.

Sinapis arvensis. — *Russe*. — (L'étymologie nous est inconnue. On dit aussi de la bise au nez « la russe au nez ».

Sempervivum tectorum. — *Barbillon*, *barbe'illan*. Cette plante est utilisée pour guérir les chèvres d'une maladie de ce nom. Pour ce faire on frotte l'intérieur de la bouche de la chèvre avec un pied de barbillon trempé dans du vinaigre.

Parietaria officinalis. — *Perce-pierre*. — Plante diurétique et très estimée.

Urtica dioica. — *Ortige.* — Sert à la nourriture des jeunes volailles aquatiques. « Faire de la *joute* aux pirons. »

Urtica urens — *Ortige folle.*

Ononis procurrens. — *Mache nègre.*

Medicago ambigua. — *Transe à rulâ.*

Melilotus arvensis. — *Morelle.*

Trifolium incarnatum. — *Carline.*

Trifolium pratense. — *Transe.*

T. repens. — *Transe sauvage.*

Lotus et Hippocrepis. — *Jaunets, muguets.*

Vicia tenuifolia. — *Geargel'râs, vesçras.*

V. sativa. — *Mach'resse, jârousse nègre.* — A Xaintray, *Garobe.*

Lathyrus Cicera. — *Jârousse blanche.*

Rubus. — *Ranze.* — On dit d'une jeune fille qui est fiancée qu'elle est « éranzée ». Une haie de ronces est une *ranzère.* — A Xaintray, on guérit sûrement (?) les hernies des enfants ou leur défaut de croissance, en les faisant passer sous les arceaux naturels que forment les *ranzes*, en s'enracinant à leur extrémité. (V. Duret).

Rosa. — *Arliantin.* — Le fruit qui se mange blet, est désigné sous un nom peu harmonieux. — On donne le nom de « Pomme d'Arliantin » à une excroissance de la grosseur d'un œuf et produite par la piqûre d'un insecte. La personne qui trouve, *sans la chercher*, une « pomme d'Arliantin » n'a qu'à la cueillir et la mettre dans sa poche : elle a un préservatif certain contre les maux de dents.

Mespilus germanica. — *Mêlé, mrêlé !*

Pyrus. — *Pouérasse, sauvage'râs.*

Malus. — *Poum'rasse, sauvage'râs.*

Bryonia dioïca. — *Parc.* — La racine est utilisée pour la guérison des dartres. Pour ce faire, sans arracher la plante on y pratique une excavation qu'on remplit de sel. Quand la sève a fait fondre le sel on lave la dartre avec le mélange. — *Navet sauvage*, à Xaintray. (V. D.).

Rhamnus Frangula. — *Bourdaine*. — Arbrisseau utilisé pour faire des allumettes et des meloirs.

« Avec daux viouches
On fait daux melous,
Mais de la bourdaine
Est core meillou. »

Cornus sanguinea. — *Sanguin*. — (Le mot patois ne peut s'écrire en sons français et la prononciation est difficile. Ce n'est ni *sanguin* ni *sandiain*, c'est intermédiaire. Nous avons plusieurs syllabes ainsi.

— On dit à Xaintray et environs :

« Qui porte un bâton de *sanguin*
Trouve le Diable en son chemin. » (V. Duret).

Sera continué.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DES DEUX-SÈVRES

Année	1889	prix :	1	franc.
—	1890	—	3	—
—	1892	—	4	—

Les membres titulaires ont droit à une remise de 50 0/0.

TABLE DES MATIÈRES

Extrait des Procès-verbaux..... 11
Sociétés savantes correspondantes..... 10
Liste générale des membres de la Société..... 3

Travaux des Sociétaires

Addition à la Flore des Deux-Sèvres et à celle de la Vienne..... 71
Expériences sur l'emploi des engrais chimiques. (F. Dumon)..... 54
Flore populaire..... 100
Géographie botanique des Deux-Sèvres. (B. Souché).. 28
Herborisation à Augé. (V. Duret)..... 62
— à Chef-Boutonne, Ardilleux, Bouin. (A. J. Gamin)..... 65
Herborisation à Vausseroux, etc. (A. J. Gamin) 66
— à St-Georges, Augé, Exireuil. (Arignon). 69
— à Chauvigny. (Laglaine)..... 71
Note sur *Lamium amplexicaule*. (V. Duret)..... 31
Notes sur quelques plantes inédites ou litigieuses de la Vienne. (A. Baudin).. 46
Observation sur *Drosera rotundifolia*. (P. Régnier)... 33
— — la reviviscence des végétaux (J. Coulais)..... 36
Observation sur *Spiranthes autumnalis*. (V. Duret)... 37
Plantes nouvelles pour la Flore. (B. Souché et V. Duret). 42
Quelques cas de *Tératologie végétale*. (P. Régnier et V. Duret)..... 39

Imp. LEMERCIER & ALLIOT, 6, Rue du Pilori, Niort.

BULLETIN DE 1891

ERRATA :

Page 76, ligne 34. — Au lieu de : *Pamproux ! Saivres ! (Souché)* — *Exireuil....* lire : *Pamproux ! (Souché)* — *Saivre ! Exireuil* (Arignon).

Page 77, ligne 15. — Supprimer. La plante est connue à Migné depuis longtemps.

Page 84, ligne 7. — Au lieu de : *Charroux,* lire : *St-Romain en Charroux.*

Page 86, ligne 28. — Au lieu de : *Civray,* lire : *St-Romain en Charroux.*

Page 90, ligne 33. — La plante de St-Maurice, Briou, Gençay, est le *Veronica anagalliformis.* Bor.

Page 94, ligne 17. — Au lieu de : *St-Maurice,* lire : *Romagne.*

Page 96, ligne 11. — Supprimer en entier.

Page 98, ligne 21. — Au lieu de : *gigantea Vil,* lire : *pratensis Huds.*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1892

NIORT

Imp. LEMERCIER & ALLIOT

6, Rue du Pilori, 6

—

M DCCC XCIII

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1892

...ARY
...W YORK

NIORT

Imp. LEMERCEER & ALLIOT

6, Rue du Pilori, 6

—

M DCCC XCIII

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES DEUX-SÈVRES

LISTE GÉNÉRALE

DES

Membres de la Société Botanique des Deux-Sèvres

Année 1892.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur : M. le Préfet des Deux-Sèvres.
M. le Maire de Niort.

Président : M. Eymer.

Vice-Présidents : M. B. Souché.
M. Tardy.

Secrétaire : M. Duret.

Secrétaire-adjoint : M. Saboureau.

Trésorier : M. Gamin.

Assesseurs : MM. Arignon, Bernard, Logé, Perrain, Régnier, Véry.

HERBIERS DE LA SOCIÉTÉ

Conservateur : M. B. Souché.

Conservateurs-adjoints : M. Gamin.
M. Duret.

JARDIN BOTANIQUE

Directeur : M. B. Souché.

Conservateurs : MM. Duret,
Gamin,
Régnier.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

M. Aimé, expert, rue des Remparts.
Mlle Baguet, professeur à l'Ecole Normale.
MM. Barrelle (Paul), banquier, rue St-Jean.
Bernard, professeur au Lycée.
Berthelot, horticulteur, rue de Bessac.
Bizard (Victor), avocat, rue de Strasbourg.
Bouchet (le pasteur), route de Limoges.
Bourraguè, censeur au Lycée.
Boureau, imprimeur, rue Rochette.
Boutron, pharmacien, rue Ricard.
Boutin (Joseph), propriétaire à St-Florent.
Breuillac (E.), lic. en droit, 2, avenue de Limoges.

MM. Caillon, horticulteur, route de Fontenay.
Cayer, serrurier, rue Barras.
Charrier (Gaston), clerc de notaire (*soldat*).
Châtelain, pharmacien, rue Victor Hugo.
Chiron, imprimeur, rue St-Gelais.
Combreau, conservateur des Forêts.
Cuvillier, rue Macaudrie.
Dallidet, au Jardin public.
Debœuf, agent d'affaires, rue du Palais.
Disleau, docteur en droit.
Drieu (Fréd.), adjoint au maire de St-Florent.
Duburguet, photographe, avenue Bujault.
Duclère, professeur d'anglais, 11, rue Rochette.
Dumont, médecin-vétérinaire, rue des Piques.
Duret (abbé), professeur au Collège St-Hilaire.
M^lles Denizeau, institutrice communale, rue Crémeau.
Duponchel, directrice du Lycée de jeunes filles.
MM. Eymer, docteur en médecine, rue du Mûrier.
Fayard, docteur en médecine, rue Dupin.
Fayoux, dentiste, rue J.-J. Rousseau.
Fichet, restaurateur, rue Brisson.
Fournier, naturaliste, rue du 24 Février.
Foussard, pharmacien, Place du Port.
Gallot, conseiller municipal, rue St-Gaudens.
Gautreau (abbé), vicaire de St-André.
Gelin, commis d'inspection.
Geoffrion, Président du Tribunal Civil.
M^me Gravat, rue de la Flèche.
MM. Griseau, horticulteur, rue de la Flèche.
Hélie (J.), rue St-Jean.
Henry, juge au Tribunal.
Hublin, pharmacien, rue Basse.
Jacquet, propriétaire, rue du 4 Août.

MM. Largeau (abbé), collège St-Hilaire.
Lasseron, architecte, route de Limoges.
Laugeron, vétérinaire départemental.
Lemercier, lithographe, rue du Pilori.
Logé, pharmacien, place du Château.
Mlle Lusier, directrice de l'Ecole normale.
MM. Mallat, pharmacien, place St-Jean.
Martin-Bastard, maire de Niort.
Maudet, propriétaire, rue du Mûrier.
Mazalrey, professeur au Lycée.
Moinet (Sylvain), pépiniériste, rue Terraudière.
Moreau, ancien pharmacien, rue St-Gelais.
Mayet, docteur en médecine, rue de la Gare.
Pasquier (abbé), vicaire de St-André.
Péquin, pharmacien, rue Victor Hugo.
Perrain, ancien conseiller général, Grande rue Notre-Dame.
Perrigouard, employé à la répartition, à la Gare.
Philippe, receveur municipal.
Pillet, docteur en médecine, rue St-Gelais.
Mlle Poirier, institutrice communale, rue du Musée.
MM. Pommier (H.), pépiniériste, avenue de Paris.
Proust (Antonin), député des Deux-Sèvres.
Proust (Henri), propriétaire, rue des Douves.
Puy, pharmacien, rue St-Jean.
Puy-le-Blanc, docteur en médecine, avenue de Limoges.
Queuille, pharmacien, rue de la Gare.
Ralliou, conseiller municipal, rue Basse.
Rayé-Joubert, pépiniériste, avenue de Limoges.
Régnier (abbé), vicaire de St-Etienne.
Rimbault, cons. munic., avenue de la Quintinie.
Roulland, docteur en médecine, rue des Remparts.

MM. Roy (Edm.), avocat, avenue de Paris.
Saboureau, instituteur-adjt., barrière de Limoges.
Segain, quincaillier, rue Ricard.
Tardy, avoué, adjoint au maire.
Véry, capitaine en retraite, Président de la Société d'Horticulture.
Vuilly, pharmacien, rue St-Gelais.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM. Adhumeau, instit^r, à Leigné-s-Usseau (Vienne).
Allard, instituteur, à Coutières.
Argenton (l'abbé), vicaire d'Airvault.
Arignon, curé-doyen de St-Maixent.
Babinot, instituteur-adjoint, à Pamproux.
Barbaud, Président du Tribunal Civil, à Bressuire.
Barbreau, instituteur, à Bougon.
Barillot, instituteur, à Chauray.
Baudet (B.), conseiller municipal, à Pamproux.
Baudin, instituteur, à Mondion (Vienne).
Beauchamp, négociant, à Parthenay.
Betraud, instituteur-adj., à la Chapelle-St-Laurent.
Bonneau, instituteur, à St-Germier.
Bouchon, propr., 27, av. Gambetta, à St-Maixent.
Bougoin, ancien secrétaire général, à Poitiers.
Boutron (A.-J.), pharmacien,à Chauvigny (Vienne)
Bruant (G.), horticulteur, à Poitiers.
Caillon, percepteur, à la Mothe-St-Héray.
Claveau, instituteur-adj., à Thouars.
Constantin, docteur en médecine, à Poitiers.
Corbin, docteur en médecine, à St-Maixent.

MM. Coulais (J.), instituteur-adj., à Bressuire.
Cubault (abbé), 53, rue des Hautes-Treilles, à Poitiers.
De Loynes, Président de la Société linnéenne de Bordeaux.
Didier (Al.), instituteur, à Avanton (Vienne).
Dubreuil, instituteur-adjoint, à Exoudun.
Dupain, pharmacien, à La Mothe-St-Héray.
Dupont, pharmacien, à La Mothe-St-Héray.
Feroux, instituteur, à La Mothe-St-Héray.
Frappier (F.), instituteur-adjoint, à Fenioux.
Gagnaire, prof. d'Histoire naturelle, à Antibes (Alpes-Maritimes).
Gamin, instituteur, à Pied-Blanc, près Niort.
Garandeau, instituteur, à Vouillé.
Gaud, docteur en médecine, à Melle.
Gauthier, instituteur-adjoint, à Breloux (*soldat*).
Gerbier, docteur en médecine, à Celles.
Gentilleau, instit., à Vouneuil-s-Vienne (Vienne).
Guichard, instituteur, à Moutiers-s-Argenton.
Guillot, pharmacien, à Chef-Boutonne.
Guitteau, professeur à l'Ecole de Médecine, à Poitiers.
Jacquet,professeur à l'Ecole normale,à Parthenay.
Justen Fréderick, à Londres.
Laglaine (abbé), vicaire de Coulonges-Thouarsais.
Lamberthon (Adr.), pharmacien, à Romans.
Legrand, instituteur, à la Guittière de Pamproux.
Lévrier (X.), avocat, à Châtillon-s-Sèvre.
Lhomme, président de la Société centrale d'Agriculture, à Magné.
Maillard (le pasteur), à Pamproux.
Maireau, instituteur, à St-Vincent-la-Châtre.

MM. Marais (abbé E.), vicaire de St-Jean-de-Sauves (Vienne).
Marais (abbé H.), curé de St-Généroux.
Marsault, instituteur, à Salles.
Martin, professeur-Econome, à l'Ecole normale de Parthenay.
Ménard (abbé), professeur au Petit-Séminaire de Montmorillon.
Micheau, notaire, à Pamproux.
Michelet, instituteur, à St-Amand-s-Sèvre.
Moreau, instituteur, à la Frérie d'Azay-le-Brûlé.
Morin (abbé), curé de Bouillé-Loretz.
Nafraîcheur, instituteur, à Soudan.
Naudon, instituteur, à St-Remy.
M^lle^ Noirault, à la Ronce de Pamproux.
MM. Parent, pharmacien, à St-Maixent.
Parhazard, instituteur, à Champagné-St-Hilaire (Vienne).
M^me^ Perrineau (J.), à Pamproux.
MM. Petit, commis-greffier, à Chef-Boutonne.
Pigeau-Clerc, instituteur, à la Couarde.
Poirault, directeur du jardin botanique de Poitiers.
Portron (Antonin), instituteur-adjoint, à Pamproux.
Prouhet, docteur en médecine, à la Mothe-St-Héray.
Provost, instituteur-adjoint, à la Mothe-St-Héray.
Renaud, instituteur, à Pamproux.
Rhodes, directeur de l'Ecole normale de Parthenay.
Richard (O.-J.), ancien magistrat, à Pas-de-Jeu.
Rillaud (Paul), élève en pharmacie, à Melle.
Saché, pharmacien, à Melle.
Sardet, conseiller général des Deux-Sèvres, à la Mothe-St-Héray.

MM. Schmith (Ch.), instituteur-adjoint, à Parthenay (*soldat*).
Souché (B.), naturaliste, à Pamproux.
Soyer, instituteur, à Augé.
Suire (abbé), vicaire de St-Hilaire de Poitiers.
Violleau (abbé), professeur au Petit-Séminaire de Montmorillon.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Foucaud, jardinier bot. de la marine, à Rochefort-s-Mer (Charente-Inférieure).
Guillon (A.), directeur honoraire des Contributions Indirectes, à Angoulême.
Guyon, curé d'Amaillou.
Pourchot, instituteur, à Mandeure (Doubs).
Roufineau, à Saintes (Charente-Inférieure).

SOCIÉTÉS SAVANTES

AVEC LESQUELLES LA *Société Botanique des Deux-Sèvres* ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Société d'Horticulture et de Viticulture des Deux-Sèvres, à Niort.
— *des Sciences naturelles*, à la Rochelle.
— *Botanique du Limousin*, à Limoges.
— *des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, à Nantes.
— *d'Emulation de la Vendée*, à la Roche-s.-Yon.

Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, à Blois.
— *des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, à Guéret.
— *des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Cholet.*
— *d'Horticulture du Doubs*, à Besançon.
— *d'Etudes des Sciences naturelles*, à Reims.
— *Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts*, à Angers.
— *Académique d'Agriculture, etc.*, à Poitiers.
— *des Sciences naturelles* d'Autun.
— *Française de Botanique*, à Toulouse.
— *Belfortaine d'émulation*, à Belfort.
— *Linnéenne de Bordeaux.*
Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, à Paris.
Feuilles des Jeunes Naturalistes, à Paris.

CONTRIBUTION

A LA

FLORE CRYPTOGAMIQUE

DE L'OUEST

(Vienne et Deux-Sèvres)

ESSAI D'UN CATALOGUE

par

P. DE LOYNES

Président de la Société Linnéenne de Bordeaux

INTRODUCTION

Pour rendre un nouvel hommage à la mémoire de M. le Dr Sauzé, qui fut son président honoraire, la *Société Botanique des Deux-Sèvres* a formé le projet de publier les renseignements que peut contenir son herbier cryptogamique. Elle nous a fait l'honneur de nous charger de ce soin pour les MUSCINÉES. Nous nous sommes associé à cette pensée d'autant plus volontiers que M. le Dr Sauzé a été le guide de nos premiers pas dans l'étude de la botanique ; et nous adressons à la Société l'expression de nos remerciements pour la confiance qu'elle a bien voulu nous témoigner.

Mais on sait que les phanérogames ont eu toutes les préférences de M. le Dr Sauzé et qu'il leur a spécialement consacré son intelligence et ses éminentes qualités d'observation. Le fruit de ses recherches se trouve dans la *Flore des Deux-Sèvres*, que les savants connaissent bien et dont l'éloge n'est plus à faire. C'est seulement d'une manière accessoire et en quelque sorte accidentelle que son attention s'est portée sur les cryptogames et en particulier sur les muscinées. Mon excellent ami, M. Jules Richard et moi-même, avons eu souvent l'occasion de

l'accompagner dans ses excursions et de lui communiquer les résultats de nos explorations personnelles. Aussi la plupart des muscinées de l'herbier de M. le Dr Sauzé figurent-elles également, soit dans l'herbier de M. Jules Richard soit dans notre herbier particulier, et furent-elles comprises dans la *Liste de Muscinées recueillies dans les quatre départements du Poitou et de la Saintonge* (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure) que M. Jules Richard eut l'heureuse idée de faire paraître en 1886 dans les bulletins de la *Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*. Néanmoins l'herbier de M. le Dr Sauzé renferme à cet égard de précieuses indications. Quelques chiffres suffiront pour le prouver.

Si nons laissons de côté les localités, en assez petit nombre d'ailleurs, situées en dehors des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, la liste publiée par M. J. Richard comprend 150 espèces de mousses et 11 variétés, soit au total 161 mousses, 2 sphaignes et 2 variétés, 36 espèces d'hépatiques et 1 variété. Si, poussant plus loin notre analyse, nous recherchons la répartition de ces plantes, nous constatons que 33 des mousses comprises dans cette liste ont été recueillies à la fois dans le département des Deux-Sèvres et dans le département de la Vienne, que 86 autres mousses ont été récoltées seulement dans le département des Deux-Sèvres et 42 seulement dans le département de la Vienne. Nous obtenons ainsi les totaux suivants pour les mousses de ces deux départements d'après la liste et l'herbier de M. J. Richard : département des Deux-Sèvres, 119 mousses (tant espèces que variétés) ; département de la Vienne 75 mousses.

Pour les sphaignes, une espèce a été recueillie dans ces deux départements, l'autre ainsi que les deux variétés n'ont été trouvées que dans le département des Deux-Sèvres.

Il en est de même pour les hépatiques. 14 sont communes à ces deux départements, 3 spéciales au département des Deux-Sèvres, et 20 spéciales au département de la Vienne. Les chiffres sont ainsi fixés d'après la liste et l'herbier de M. J. Richard : département des Deux-Sèvres, 17 hépatiques ; département de la Vienne, 34.

L'herbier local de M. le Dr Sauzé contient 125 mousses qui ont presque toutes été recueillies dans le département des Deux-Sèvres et dont la plupart ont été trouvées aux environs de La Mothe-Saint-Héraye. Nous ne parlons pas bien entendu et nous ne voulons pas parler de celles qui proviennent des autres parties de la France. Sur ces 125 mousses, 28 ne figurent pas sur la liste publiée par M. J. Richard.

La rareté des sphaignes dans les environs de La Mothe-Saint-Héraye explique comment l'herbier de M. le Dr Sauzé ne présente aucun intérêt, en ce qui concerne ce genre.

Enfin l'herbier de M. le Dr Sauzé renferme 30 hépatiques, sur lesquelles 12 n'ont pas été comprises dans la liste publiée par M. J. Richard et ont été recueillies dans le département des Deux-Sèvres.

Par conséquent, l'herbier de M. le Dr Sauzé permet de porter de 119 à 147 le nombre des mousses recueillies dans le département des Deux-Sèvres et de 17 à 29 le nombre des hépatiques récoltées dans les mêmes limites.

Mais nous avons pensé que cette simple addition ne

donnerait pas à notre étude un intérêt scientifique suffisant ; nous avons cru qu'elle n'imprimerait pas à notre travail un caractère digne à la fois de la Société qui nous l'avait confié et de la mémoire de celui qu'on voulait honorer. Avant et depuis la publication faite par M. J. Richard, il a paru un certain nombre de travaux sur la végétation de ces deux départements. Il nous a semblé utile d'en tenir compte. Nous allons les énumérer par ordre de dates et nous ferons ainsi connaître les sources auxquelles nous avons puisé nos renseignements. En 1857 M. l'abbé de Lacroix a fait paraître dans les *Mémoires de l'Institut des provinces* un travail intitulé : *Nouveaux faits constatés relativement à l'histoire de la botanique et à la distribution géographique des plantes de la Vienne*. Les muscinées y occupent une place importante ; les pages 14 à 17 leur ont été consacrées. Plus tard, vers 1864, il a publié des articles sous ce titre : *Herborisations Poitevines* ; mais ils sont plutôt consacrés aux phanérogames, les muscinées n'y jouent qu'un rôle presque complètement effacé. Nous-même nous avons publié dans le *Bulletin de la Bibliothèque scientifique de l'Ouest* (1re année, 1888) un compte rendu d'*excursions cryptogamiques dans le vallon de Chambrille*, et dans le même recueil (2e année, 1889) une étude sur les *Grimmia de la région*, pour laquelle nous avons largement profité des travaux antérieurs. Enfin, en Janvier 1891, M. Fernand Camus faisait paraître une étude très intéressante sur les *collections bryologiques du musée régional de Cholet*, à la formation duquel il a activement collaboré. Ce travail a pour nous une importance particulière. Le savant auteur n'a pas borné ses recherches aux limites de l'arrondissement

de Cholet, il s'est efforcé d'y comprendre ce qu'il appelle la région Choletaise. Une des zônes de cette région embrasse indépendamment d'une partie des départements de la Vendée et de la Loire-Inférieure une fraction du département des Deux-Sèvres, le canton de Châtillon, sur lequel l'auteur nous fournit aussi de précieux renseignements. Malheureusement, son travail n'est que le prélude d'un catalogue dont nous attendons la publication avec impatience. L'auteur en constatant la présence de ces plantes dans la zône que nous venons d'indiquer, ne cite aucune localité. Nous avons donc dû nous borner nous-même à mentionner la présence des plantes indiquées dans cette circonscription, sans pouvoir dire si elles ont été recueillies dans le canton de Châtillon ou dans les départements de la Vendée ou de la Loire-Inférieure.

Enfin nous avons nous-même souvent parcouru une partie des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres ; notre herbier renferme la plupart des espèces recueillies dans ces circonscriptions ; mais ces renseignements ne nous ont servi qu'à compléter les indications fournies par nos devanciers ; c'est à leurs travaux que nous renvoyons tout d'abord et nous n'empruntons à nos récoltes personnelles que l'indication des localités nouvelles ou des découvertes qu'il a pu nous être donné de faire.

Telles sont les diverses sources auxquelles nous avons puisé nos renseignements. Nous avons essayé, en les rapprochant, en les synthétisant de dresser un catalogue des muscinées croissant dans ces deux départements. Nous nous sommes principalement servi dans ce travail de classification de l'ouvrage publié par M. l'abbé Boulay

sur les *Muscinées de la France,* de la *Flore des Mousses du Nord-Ouest* et de la *Flore des Hépatiques de France et de Belgique* de M. T. Husnot. Nous saisissons avec empressement cette occasion de remercier publiquement M. Husnot de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu réviser quelques-unes de nos déterminations.

Le nombre des mousses croissant dans les deux département des Deux-Sèvres et de la Vienne, y compris la partie de la région Choletaise que nous avons délimitée ci-dessus, s'élève ainsi à 238 espèces, 24 variétés et une forme, soit au total 263 mousses. Nous ajoutons ainsi 102 noms à la liste déjà publiée. Ces mousses se répartissent de la manière suivante :

93 Ont été recueillies dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne et dans la partie de la région Choletaise dont nous avons parlé.

37 L'ont été seulement dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.

22 Ne l'ont été que dans le département de la Vienne et notre fraction de la partie Choletaise.

17 Ne l'ont été que dans le département des Deux-Sèvres et dans cette même partie de la région Choletaise.

46 N'ont été trouvées que dans le seul département de la Vienne.

20 Dans le seul département des Deux-Sèvres.

28 Enfin sont spéciales à la fraction de la région Choletaise que nous avons signalée.

263 Total égal.

Les sphaignes sont représentées par 5 espèces et 3 variétés.

3 Ont été recueillies dans toutes les parties de notre région.
2 Seulement dans le département de la Vienne.
2 Seulement dans le département des Deux-Sèvres.
1 Seulement dans la partie ci-dessus de la région Choletaise.

En dernier lieu, les hépatiques que nous signalons s'élèvent au chiffre de 68 espèces et 12 variétés, soit au total 80. Nous ajoutons ainsi 43 noms nouveaux à la liste de 37 qui avait paru. Elles se répartissent de la manière suivante :

23 Sont communes à nos trois circonscriptions.
12 Sont communes aux départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.
8 Sont communes au département de la Vienne et à la partie de la région Choletaise que nous avons délimitée.
23 N'ont été recueillies que dans le département de la Vienne.
7 N'ont été recueillies que dans le département des Deux-Sèvres.
7 Enfin seulement dans la partie ci-dessus de la région Choletaise.

---

80 Total égal.

Enfin, si nous faisons abstraction des renseignements relatifs à la région Choletaise, la végétation des Muscinées sera représentée :

Dans le département de la Vienne par 198 mousses, 5 sphaignes et 66 hépatiques.

Dans le département des Deux-Sèvres par 173 mousses, 5 sphaignes et 42 hépatiques.

En présence de ces chiffres, nous ne saurions nous dissimuler combien notre œuvre est incomplète. C'est un essai que nous avons fait. Nous le croyons utile, parce qu'il réunit et condense des renseignements disséminés dans des recueils différents qu'il est souvent difficile de se procurer et de consulter. D'autres viendront compléter notre travail ; nous faisons un appel pressant aux volontaires de la science pour achever un catalogue qui pourra servir de base à une Flore des Muscinées de notre région. C'est ainsi que chaque jour apportera son assise à l'œuvre que nous poursuivons en commun : l'étude complète de notre Flore.

Les Essards (par la Mothe-Saint-Héraye).
31 août 1892.

Index des Abréviations :

De Lacroix N. F.	Abbé de la Lacroix. *Nouveaux faits constatés relativement à l'histoire de la botanique et à la distribution géographique des plantes de la Vienne.*
De Lacroix H. P. I ou II.	Abbé de Lacroix. *Herborisations poitevines,* 1er ou 2e article.
J. Richard.	J. Richard. *Liste des Muscinées recueillies dans les quatre départements du Poitou et de la Saintonge* (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure).
De Loynes E. C.	De Loynes. *Excursions cryptogamiques dans le vallon de Chambrilles.*
De Loynes G.	De Loynes. *Les Grimmia de la région.*
R. Ch.	Région Choletaise, 2e zône, d'après Fernand Camus, *Sur les collections bryologiques du musée régional de Cholet.*
Herb. Dr Sauzé.	Herbier de M. le Docteur Sauzé.
V.	Département de la Vienne.
D. S.	Département des Deux-Sèvres.

PREMIÈRE PARTIE

MOUSSES

SECTION I.

MOUSSES ACROCARPES

FAMILLE I.

PHASCACÉES

Genre 1. — Ephemerum Hampe.

1. **E. serratum Hampe** — Sur la terre nue, argileuse humide. — Hiver et printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix N. F.) ; L'Age Courbe, commune de Lathus.

D. S. — Chambrille près de La Mothe St-Héraye.

Genre 2. — Phascum L.

1. **P. muticum Schreb.** — Sur la terre nue, dans les champs argileux ou sablonneux. — Hiver.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Dangé (de Lacroix, N. F.) ; bords de l'étang du Riz-Chauvron près de Lathus ; Fief-Clairet, près de Poitiers.

R. Ch. —

2. **P. cuspidatum Schreb.** — Sur la terre argileuse dans les champs, les jardins, les prairies, les lieux incultes. — Hiver et printemps. — CC.

V. — La Cassette près de Poitiers, Pindray près de Montmorillon etc.

D. S. — Forêt de Chizé, Sainte-Eanne (J. Richard); Les Silliers près de La Mothe Saint-Héraye, Rochefort, commune de Sainte-Eanne (Herb. Dr Sauzé) ; La Mothe Saint-Héraye ; les Essards, la Vinaterie, commune de Souvigné.

R. Ch. —

Var. *piliferum* Br. eur.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

3. **P. bryoides Dicks.** — Sur la terre, au bord des sentiers, au pied des murs. Terrains calcaires. — Hiver et printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix N. F.)

D. S. — La Mothe Saint-Héraye (J. Richard).

4. **P. curvicollum Hedw.** — Sur la terre dans les champs incultes. — Hiver et printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix N. F.) ; La Cassette près de Poitiers.

D. S. — La Villedieu-du-Perron, commune de Pamproux (Herb. Dr Sauzé).

5. **P. rectum Sm.** — Sur la terre marneuse ou calcaire. — Hiver et printemps.

V. — Port-Seguin près de Poitiers (de Lacroix, N. F.).

D. S. — Grandvau près de La Mothe-Saint-Héraye (Herb. Dr Sauzé).

6. **P. nitidum Hedw.** — Sur la terre argileuse nue, au bord des mares ou étangs desséchés. — Automne.

V. — L'Age-Courbe, commune de Lathus ; Bois de la Cardinerie près de Nouaillé ; Etang Deshoulières (Haute-Vienne), commune d'Azat-le-Riz près des limites du département de la Vienne.

R. Ch. —

7. **P. subulatum L.** — Sur la terre nue. — Hiver et printemps. — C.

V. — Ligugé (J. Richard) ; Smarve, Fief-Clairet près Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Héraye ; Goux, commune de La Couarde (J. Richard) ; les Jarries près de la Mothe-Saint-Héraye ; Bois des Vielles Fosses, commune d'Exoudun ; Goux (Herb. Dr Sauzé) ; Souvigné ; La Couarde ; Forêt de l'Hermitain ; Chambrille près de la Mothe-Saint-Héraye.

R. Ch.

8. **P. alternifolium Kaulf.** — Sur la terre argileuse des talus des chemins, dans les bois et les landes. — Printemps.

R. Ch. —

FAMILLE II.

ARCHIDIACÉES

Genre 1. — Archidium Brid.

1. **A. alternifolium Schimp.** — Sur la terre argileuse dans les bois et les bruyères humides. — Printemps. — AC.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne ; Dangé (de Lacroix, N. F.) ; Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Mezeaux près de Poitiers ; Riz-Chauvron (Haute-Vienne) sur la limite du département de la Vienne.

R. Ch. —

FAMILLE III.

BRYACÉES

TRIBU I.

WEISIÉES

Genre 1. — Systegium Schimp.

1. **S. crispum Schimp.** — Sur la terre dans les champs en jachère. — Premier printemps.

   V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.).

Genre 2. — Gymnostomum Hedw.

1. **G. microstomum Hedw.** — Bruyères, champs incultes, rochers. — Printemps.

   V. — Saint-Romain-sur-Vienne ; Saint-Genest ; Montmorillon (de Lacroix N. F.)

   R. Ch. —

2. **G. tortile Schwaegr.** — Fissures des rochers calcaires. — Printemps.

   V. — Rochers d'Anvaux près de Lussac-les-Châteaux ; de Montran près des Ormes et de Smarve prés de Poitiers (de Lacroix, N. F.) ; rochers de La Cassette près de Poitiers.

   Var. *subcylindricum* Schwaegr.

   D. S. — Les Jarries près de La Mothe-Saint-Héraye (J. Richard).

Genre 3. — Weisia Hedw.

1. **W. viridula Brid.** — Dans les champs, au bord des chemins, sur les talus des fossés. — Printemps. — CC.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Lathus ; Ligugé ; Mezeaux près de Poitiers.

D. S. — Bois du Fouilloux ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Héraye (Herb. Dr Sauzé) ; La Mothe-Saint-Héraye (J. Richard) ; Le Puy d'Enfer près de Saint-Maixent ; Forêt de l'Hermitain.

R. Ch. —

Var. *amblyodon*. Br. eur.

V. — Poitiers.

Var. *gymnostomoides* Br. eur.

V. — Ligugé (J. Richard).

2. **W. fugax Hedw.** — Fentes des rochers siliceux ombragés. — Eté.

R. Ch. —

3. **W. cirrhata Hedw.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

V. — Vellèche, sur des blocs de grès (de Lacroix, N. F.) ; Rochers granitiques de Ligugé et de Lathus.

D. S. — Vallée de Magnerolle à la Frapinière, commune de Soudan (Herb. Dr Sauzé) ; Vallée de Chambrille près de la Mothe-Saint-Héraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; rochers du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

Dans l'herbier de M. le Dr Sauzé, on trouve venant du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent et sous le nom de *Weisia viridula* Brid. un *Weisia* qui nous paraît être le *W. cirrhata* Hedw.

4. **W. verticillata Brid.** — Fentes des rochers où se produisent des suintements d'eau chargée de carbonate de chaux. — Eté.

V. — Falaise près des Ormes (de Lacroix N. F.) ; Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Grottes de Passe-Lourdain près de Saint-Benoist (J. Richard) ; La Cassette près de Poitiers.

D. S. — Rochers schisteux de la Cascade près de Thouars (J. Richard).

TRIBU II

SÉLIGÉRIÉES

Genre 1. — Seligeria Br. eur.

1. **S. calcarea Br. eur.** — Parois verticales des rochers de craie. — Printemps. — RR.

   V. — Smarve près de Poitiers ; Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix, N. F.).

2. **S. pusilla Br. eur.** — Parois verticales des rochers calcaires, en particulier du calcaire Jurassique. — Printemps.

   V. — Falaise-des-Ormes, dans une grotte au bord de la Creuse ; Frose près d'Ayron dans une carrière (de Lacroix N. F.) La Cassette près de Poitiers.

TRIBU III

DICRANÉES

Genre 1. — Dicranum Hedw.

1. **D. Bruntoni Sm.** — Fissures des rochers siliceux. — Printemps-Eté.

   V. — Rochers granitiques de Ligugé (de Lacroix, N. F.).

   D. S. — Granites de Bressuire et de la Barère, commune de Voultegon ; schistes de la vallée de la Cascade près de Thouars, (J. Richard) ; rochers schisteux de Chambrille, près de La Mothe-Saint-Héraye ; rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

   R. Ch. —

2. **D. varium Hedw.** — Sur la terre argileuse humide. — Hiver.

   V. — Mezeaux près de Poitiers ; Riz-Chauvron (Haute-Vienne) près de Lathus.

   R. Ch. —

3. **D. rufescens Turn.** — Sur la terre argileuse et sablonneuse. — Automne.

R. Ch. —

4. **D. heteromallum Hedw.** — Sur la terre nue dans les champs, sur les talus des fossés. — Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — Bois de Saint-Porchaire près de Bressuire ; bords des ruisseaux à la Petite Vergne, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai ; murs calcaires à La Mothe-Saint-Héraye (J. Richard) ; La Mothe-Saint-Héraye ; Chambrille (Herb. Dr Sauzé) ; Forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé, de Loynes E. C.).

R. Ch. —

5. **D. scoparium Hedw.** — Sur les rochers, la terre, les arbres. — Automne. — CC.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Bois de Ligugé ; environs de Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Héraye ; Pas-de-Jeu (J. Richard) ; Bois du Fouilloux (Herb. Dr Sauzé) ; Chambrille près de la Mothe-Saint-Héraye ; Forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.).

R. Ch. —

Dans son herbier, M. le Dr Sauzé signale que les dents des échantillons par lui récoltés dans le bois du Fouilloux sont quelquefois divisées en trois branches subulées, ce qui est assez rare.

Var. *orthophyllum*.

V. — Montreuil-Bonnin près de Poitiers ; Lathus, rochers d'Enfer.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Héraye.

Var. *recurvatum*.

V. — Rochers granitiques de Ligugé.

6. **D. majus Turn.** — Sur les rochers, sur la terre dans les bois. — Eté-Automne.

V. — Bois sablonneux de Sauvère, commune de Saint-Laon (J. Richard).

D. S. — Forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.).

Dans l'herbier de M. le Dr Sauzé, il se trouve, sous le nom de *Dicranum majus,* un *Dicranum* récolté par M. J. Richard dans les bois de Sauvère (Vienne). Ses gazons, si j'en juge par les touffes de l'herbier, ne sont pas d'un vert foncé, mais d'un jaune clair. Ses feuilles ne sont pas arquées-falciformes, homotropes ; elles sont, au contraire, légèrement ondulées, ridées, étalées en tous sens. La nervure enfin ne paraît pas atteindre le sommet. Cette plante se rapproche ainsi sensiblement du *D. palustre Lap.* Peut-être cependant appartient-elle à la variété *orthophyllum* du *D. majus.* Pour prononcer entre ces deux alternatives, une étude sur le vif nous paraît indispensable. Si on pouvait rencontrer cette mousse en fructification, on serait immédiatement fixé.

7. **D. palustre Lap.** — Dans les marécages et les tourbières. — Automne.

   D. S. — Marais de la Morpinière, commune de Bretignolles (J. Richard).

   R. Ch. —

8. **D. spurium Hedw.** — Dans les bruyères et les landes. — Printemps.

   V. — Lathus (Chaboisseau).

9. **D. undulatum Hedw.** — Bois et bruyères. — Eté.

   V. — Forêt de Verrières (de Lacroix, N. F.).

   D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard ; Herb. Dr Sauzé).

Genre 2. — Campylopus Brid.

1. **C. flexuosus Br. eur.** — Sur la terre sablonneuse et les rochers siliceux. — Eté.

   D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé). C'est la *forme elongata.*

   R. Ch. —

2. **C. fragilis Br. eur.** — Sur la terre et dans les fissures des rochers siliceux. — Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye.

3. **C. turfaceus Br. eur.** — Sur la terre dans les marais. — Printemps.

V. — Vellèches ; Saint-Denis-en-Vaux ; Saint-Genest (de Lacroix, N. F.) ; Rochers granitiques de Ligugé (J. Richard).

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye, *socia Jungermannia albicans* (Herb. Dr Sauzé).

Nous ne connaissons pas les localités citées par M. l'abbé de Lacroix. Mais, en ce qui concerne Ligugé et Chambrille que nous avons souvent explorés sans y rencontrer cette mousse, nous avons tenu à reproduire littéralement les indications fournies par M. J. Richard et M. le Dr Sauzé. Nous sommes, en effet, porté à penser que le *C. turfaceus* type, qui est une plante des marais, ne croît pas sur les rochers secs de ces localités. Il n'y a là ni tourbe émergée ni terre noire, station habituelle de cette mousse. Il est probable que les plantes recueillies à Ligugé et à Chambrille (cette dernière nous ayant paru dépourvue d'oreillettes orange) ne sont que des formes du *C. flexuosus*, dont le *C. turfaceus* n'est peut-être qu'une variété.

4. **C. brevipilus Br. eur.** — Dans les bruyères et sur les rochers.

V. — Rochers granitiques de Lathus (J. Richard) ; rochers granitiques de Ligugé.

5. **C. polytrichoides de Not.** — *C. longipilus* Br. eur. — Sur les rochers siliceux et dans les bruyères.

V. — Rochers granitiques de Lathus.

D. S. — Rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent ; rochers schisteux des Jarries près de La Mothe-Saint-Héraye.

R. Ch. —

Il est probable que le *Campylopus* recueilli par M. J. Richard sur les rochers granitiques de la Barère, commune de Voultegon, auquel il a donné le nom de *Campylopus polytrichoides* Beschr. et qu'il distingue du *C. longipilus* Brid. n'est rien autre chose que le *C. polytrichoides* de Not.

6. **C. atrovirens** de **Not.** — *C. longipilus Brid.* — Sur les rochers humides. — Eté.

V. — Rochers granitiques de Lathus.

D. S. — Rochers de gneiss du Puy d'Enfer (Herb.Dr Sauzé) ; Le Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

Les échantillons, qui figurent sous ce nom dans l'herbier de M. le Dr Sauzé, ont des feuilles dépourvues de poil. Ils semblent donc se rapprocher du *C. brevipilus* Br. eur. Nous maintenons cependant cette localité, parce que nous y avons recueilli un *Campylopus* très brièvement pilifère, qui nous paraît être le *C. atrovirens* de Not.

M. J. Richard indique sur les rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye le *Campylopus longipilus* Brid. D'après la synonymie admise par M. l'abbé Boulay, ce serait le *Campylopus atrovirens* de Not.

TRIBU IV

LEUCOBRYÉES.

Genre 1. — Leucobryum Hampe.

1. **L. glaucum Hampe.** — Sur la terre, sur l'humus dans les bois siliceux. — Hiver.

V. — Saint-Denis-en-Vaux, Forêt du Rond (de Lacroix, N.F.) ; Saint-Romain-sur-Vienne ; Bois de Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; La Mothe-Saint-Heraye ; Chambrille ; Boispouvrau, commune de Menigoute (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

TRIBU V

FISSIDENTÉES.

Genre 1. — Fissidens Hedw.

1. **F. bryoides Hedw.** — Sur la terre dans les haies, les lieux ombragés. — Printemps. — C.

V. — Ligugé ; Lathus ; Moulin de Biard près de Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Bois de Putigny près de Bressuire (J. Richard) ; Forêt de l'Hermitain ; Fontchâtré, commune de Beaussais ; La Roche-Ruffin près de Pamproux.

R. Ch. —

2. **F. exilis Hedw.** — Sur la terre. — Printemps.

V. — Mauroc près de Poitiers.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé).

3. **F. incurvus Schwaegr.** — Sur la terre argileuse et les pierres fraîches. — Hiver.

V. — Sur les pierres immergées du ruisseau de la vallée du Petit-Château près de Poitiers (J. Richard).

R. Ch. —

Var. *crassipes*.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye, déversoirs des moulins.

R. Ch. —

Var. *pusillus*.

R. Ch. —

4. **F. taxifolius Hedw.** — Sur la terre argileuse dans les haies et les bois. — Printemps.

V. — Mezeaux ; Mauroc près de Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye, Bois du Fouilloux (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

5. **F. adiantoides Hedw.** — Marécages, bords des cours d'eau. — Hiver.

V. — Lathus ; Moulin de Biard près de Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; La Roche-Ruffin près de Pamproux.

R. Ch. —

Dans l'herbier de M. le Dr Sauzé, il se trouve, venant du bois du Fouilloux et sous le nom de *F. adiantoides*, un *Fissidens*, qui nous paraît se rapporter au *F. taxifolius*.

Genre 2. — Conomitrium Mont.

1. **C. Julianum Mont.** — Sur les parois des fontaines, sur les pierres. — Printemps-Eté. — RR.

V. — Poitiers, fontaine Saint-Cyprien (de Lacroix N. F.).

R. Ch. —

TRIBU VI

TRICHOSTOMÉES.

Genre 1. — Pottia Br. eur.

1. **P. cavifolia Ehrh.** — Sur la terre calcaire. Murs, Talus etc. — Printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Dangé, Châtellerault (de Lacroix N. F.) ; Lathus.

D. S. — Port Jouet près de Mauzé (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

2. **P. minutula Br. eur.** — Sur la terre argileuse. — Printemps.

D. S. — Forêt de Chizé, talus des fossés (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; vignes de Rochefort, commune de Sainte-Eanne (Herb. Dr Sauzé).

3. **P. truncata Br. eur.** — Sur la terre humide des prairies, des champs. — Automne et Hiver. — CC.

V. — Poitiers (J. Richard) ; Ligugé.

D. S. — Chambrille ; La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; Boispouvrau, commune de Menigoute ; Port Jouet près de Mauzé (J.Richard); Champs près de l'étang de la Madoire commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye ; Les Essards, commune de Souvigné.

R. Ch. —

4. **P. Wilsoni Br. eur.** — Sur la terre sablonneuse. — Printemps.

R. Ch. —

5. **P. Starkeana C. Muell.** — Sur la terre argilo-calcaire. — Printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Dangé, Châtellerault (de Lacroix N. F.) ; Migné près de Poitiers.

D. S. — Forêt de Chizé (J. Richard).

6. **P. lanceolata C. Muell.** — Au bord des chemins dans les terrains calcaires. — Printemps.

V. — La Cassette près de Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (type) ; Chemin de la Croix-Moreau près du Fouilloux (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

Forma minor.

D. S. — Vignes à La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

Genre 2. — Didymodon Hedw.

1. **D. rubellus Br. eur.** — Fissures des rochers. — Automne.

V. — Montée du Poiret près de Poitiers.

2. **D. luridus Horns.** — Sur les murs et les rochers. — Hiver-Printemps.

R. Ch. —

Genre 3. — Ceratodon Brid.

1. **C. purpureus Brid.** — Sur la terre. — Printemps. — CC.

V. — Lathus.

D. S. — Fontaine de Mille-Gouttes près de Bressuire, Saint-Pierre-à-Champ, Cerizay (J. Richard) ; Les Essards, commune de Souvigné.

R. Ch. —

Genre 4. — Leptotrichum Hampe.

1. **L. flexicaule Hampe.** — Sur les rochers, les pentes rocailleuses. — Hiver-Printemps.

V. — Lussac-les-Châteaux (Chaboisseau) ; vallée du Petit-Château (J. Richard) ; Le Touffenet près de Poitiers.

D. S. — Coteaux calcaires de la Folie, commune d'Oiron (J. Richard) ; La Mothe-Saint-Heraye.

2. **L. pallidum Hampe**. — Dans les clairières des bois sur la terre. — Printemps.

D. S. — Forêt de l'Hermitain (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

Genre 5. — Trichostomum Hedw.

1. **T. tophaceum Brid**. — Rochers et pierres calcaires humides. — Hiver.

V. — Falaise-des-Ormes, Saint-Rémy-sur-Creuse, Montmorillon (de Lacroix, N. F.).

2. **T. convolutum Brid**. — Sur les pierres et les rochers. — Printemps.

V. — Montmorillon, Saint-Sulpice-des-Ormes (de Lacroix N. F.).

Genre 6. — Barbula Br. eur.

1. **B. ambigua Br. eur.** — Sur les murs, les rochers, les talus. — Hiver-Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; La Cassette près de Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

2. **B. aloides Br. eur.** — Sur les murs, les rochers, les talus des routes. — Hiver-Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; La Cassette près de Poitiers ; Bois de Ligugé.

D. S. — Chemin de la Croix-Moreau près du Fouilloux à La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé).

3. **B. membranifolia Br. eur.** — *B. squamigera* Viv. — Sur les murs et les rochers calcaires. — Printemps.

V. — Le Touffenet (J. Richard) ; Fief-Clairet près de Poitiers ; Ligugé.

M. l'abbé de Lacroix (N. F.) l'indique sous le nom de *B. Chloronotos* Brid. à Poitiers, Saint-Romain-sur-Vienne, Dangé et Montmorillon. Mais on sait que Bridel ne distinguait pas les *Barbula membranifolia* et *Chloronotos* et que Bruch a le premier réservé ce dernier nom pour la forme méditerranéenne. C'est donc le *B. membranifolia* qui se rencontre dans les localités signalées par M. l'abbé de Lacroix.

D. S. — Murs du parc d'Oiron (J. Richard).

R. Ch. —

4. **B. atrovirens Schimp.** — Sur les vieux murs, les coteaux en friche. Terrain calcaire. — Premier printemps.

R. Ch. —

5. **B. Brebissoni Brid.** — *Cinclidotus riparius*, Var. *terrestris* Br. eur. — Sur les rochers et les troncs d'arbres au bord des eaux. — Printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix) ; Rochers de Ligugé.

R. Ch. —

6. **B. unguiculata Hedw.** — Sur les rochers, les murs, la terre argileuse des champs. — Printemps. — CC.

V. — Saint-Benoist (J. Richard) ; Poitiers ; La Cassette près de Poitiers ; Châtellerault.

D. S. — Forêt de Chizé (J. Richard) ; La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Bois des religieuses à Chambrille, Pamproux (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

7. **B. fallax Hedw.** — Sur la terre argilo-calcaire. — Hiver-Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Ligugé.

D. S. — Forêt de Chizé (J. Richard).

8. **B. vinealis Brid.** — Sur les murs et les rochers calcaires. — D. S. — Rochers de la Butte-Moulière, commune de Sainte-Gemme (J. Richard).

R. Ch. —

Var. *cylindrica.*

R. Ch. —

9. **B. gracilis Schwaegr.** — Sur la terre argileuse. — Printemps.

V. — Smarve près de Poitiers ; Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix, N. F.).

10. **B. Hornschuchiana Schultz.** — Sur les murs et dans les champs incultes. — Printemps.

V. — Dangé, Saint-Sulpice-des-Ormes (de Lacroix, N. F.)

R. Ch. —

11. **B. revoluta Schwaegr.** — Sur les vieux murs. — Printemps.

V. — Biard (J. Richard) ; Poitiers.

R. Ch. —

12. **B. convoluta Hedw.** — Sur la terre, les murs. — Printemps.

V. — Dangé, Montmorillon (de Lacroix N. F.).

R. Ch. —

13. **B. tortuosa Web. et Mohr.** — Sur les pierres et les rochers calcaires ombragés. — Printemps-Eté.

V. — Montamisé (de Lacroix, H. P. I.).

14. **B. squarrosa Brid.** — Sur la terre dans les bois et les bruyères. — Printemps.

V. — Dangé, Saint-Sulpice-des-Ormes, Saint-Rémy-sur-Creuse, Châtellerault, Chauvigny, Poitiers, Montmorillon (de Lacroix N. F.) ; Ligugé.

D. S. — Coteaux schisteux de Missé ; coteaux calcaires de La Folie, commune d'Oiron (J. Richard).

R. Ch. —

15. **B. cuneifolia Brid.** — Sur la terre argileuse. — Printemps.

V. — Saulgé, Saint-Nicolas-de-Montmorillon (de Lacroix N. F.).

R. Ch. —

16. **B. marginata Br. eur.** — Sur les murs et les rochers. — Printemps.

R. Ch. —

17. **B. canescens Bruch.** — Lieux pierreux. — Printemps.
R. Ch. —

18. **B. muralis Hedw.** — Sur les murs et les rochers. — Printemps. — CC.
V. — Le Touffenet près de Poitiers (J. Richard) ; Poitiers.
D. S. — Bressuire ; La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; Les Essards, commune de Souvigné.
R. Ch. —

19. **B. princeps C. Muell.** — *B. Mülleri* Br. eur. — Sur les vieux murs et les rochers. — Printemps.
R. Ch. —

20. **B. subulata Br. eur.** — Sur la terre dans les haies, au bord des sentiers, au pied des arbres. — Printemps-Eté.
V. — Rochers de Ligugé près de Poitiers.
D. S. — Bressuire (J. Richard) ; La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Bois des religieuses à Chambrille (Herb. Dr Sauzé).
R. Ch. —

21. **B. lœvipila Brid.** — Sur les troncs d'arbres isolés. — Printemps-Eté.
V. — Antran, Saint-Genest (de Lacroix N. F.) ; Poitiers ; Bois de Ligugé.
D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé, où il figure sous le nom de *B. ruralis*).
R. Ch. —

22. **B. latifolia Br. eur.** — A la base des troncs d'arbres sur le bord des eaux. — Printemps.
V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.)
R. Ch. —

23. **B. papillosa Wils.** — Sur les arbres des avenues et des promenades.
D. S. — Les Essards, commune de Souvigné, sur un têtard.
R. Ch. —

24. **B. ruralis Hedw.** — Sur les pierres, les rochers, au pied des arbres. — Printemps-Eté. — CC.

V. — Environs de Poitiers.

D. S. — Exoudun (J. Richard) ; La Villedieu de Comblé, commune de La Mothe-Saint-Heraye ; environs de Niort.

R. Ch. —

TRIBU VII

CINCLIDOTÉES.

Genre 1. — Cinclidotus P. Beauv.

1. **C. fontinaloides Pal. Beauv.** — Sur les rochers, plus rarement sur les bois dans les rivières. — Printemps.

V. — Roufflanne (de Lacroix N. F.) ; bords du Clain à Ligugé ; bords de la Gartempe à Lathus.

D. S. — Ruisseau de la Chaize près de Bressuire ; Boispouvrau, commune de Menigoute (J. Richard) ; La Boutonne à Chizé (Herb. Dr Sauzé) ; ruisseau de la vallée de Chambrille (de Loynes. E. C.) ; ruisseau de la vallée de l'Hermitain au-dessous du château de Reigné, commune de Souvigné ; ruisseau de la vallée du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent ; environs de Pamproux.

R. Ch. —

2. **C. aquaticus Br. eur.** — Sur les rochers et les pierres inondées dans les cours d'eau rapides. — Eté.

V. — Saut de la Bran (Hte-Vienne) près de la limite du département de la Vienne.

TRIBU VIII

GRIMMIÉES.

Genre 1. — Grimmia Ehrh.

1. **G. apocarpa Hedw.** — Sur les pierres des murs et les rochers. — Printemps. — C.

V. — Passe-Lourdain près de Saint-Benoist (J. Richard, de Loynes, G.) ; environs de Poitiers.

D. S. — Vallée du Lambon près de Thorigné (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Geay, commune de Souvigné, sur les silex meuliers, la Lande, commune d'Exoudun (Herb. Dr Sauzé) ; Pamproux ; La Mothe-Saint-Heraye ; Les Fontenelles, commune de Sainte-Néomaye.

R. Ch. —

2. **G. crinita Brid.** — Sur le mortier calcaire des vieux murs. — Printemps.

V. — Rochers et murs de Poitiers, Loudun, Dangé murs du parc de la Fontaine (de Lacroix N. F.) ; Le Touffenet près de Poitiers (J. Richard) ; environs de Poitiers, le Breuil-Mingot ; Fief-Clairet (de Loynes, G.).

D. S. — Saint-Maixent.

3. **G. orbicularis Br. eur.** — Sur les murs et les rochers calcaires. — Premier Printemps.

V. — Butte de Montran près des Ormes, rochers et murs de Poitiers (de Lacroix, N. F.) ; vallée du Petit-Château près de Poitiers, Saint-Benoist (J. Richard) ; Fief-Clairet ; Poitiers (de Loynes, G.).

4. **G. pulvinata Smith.** — Sur les murs, les rochers et les toits. — Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Ligugé (J. Richard) ; Passe-Lourdain ; Saint-Benoist (de Loynes, G.).

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; les Essards, commune de Souvigné ; environs de Niort.

R. Ch. —

5. **G. curvula Bruch.** — *G. arenaria Hampe.* — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard).

6. **G. Schultzii Wils.** — *G. decipiens Lindb. G. funalis Br. eur.* — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

V. — Rochers granitiques de Ligugé (de Lacroix N. F.) ; Rochers des bords de la Gartempe près de Lathus (de Loynes,G.).

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé, de Loynes E. C. et G.) ; Rochers schisteux de la Cascade près de Thouars (J. Richard) ; Rochers granitiques de Boispouvrau, commune de Menigoute (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) et de la Barère, commune de Voultegon (J. Richard) ; Rochers schisteux des Jarries près de La Mothe-Saint-Heraye ; Rochers schisteux de Château-Tison et de la Pierre au diable, commune de Souvigné ; Rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

G. funalis Schimp. — Sous ce nom M. J. Richard signale un *Grimmia* recueilli sur les rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers par M. l'abbé de Lacroix et découvert par lui sur les rochers schisteux de Chambrille. Il est certain que le *G. funalis* de Ligugé est d'après M. l'abbé de Lacroix le *G. funalis* du *Bryologia europœa* (*non* Schimper) et se confond avec le *G. Schultzii* Wils. Il en est probablement de même du *Grimmia* de Chambrille. Voir à ce sujet notre brochure : *les Grimmia de la région* p. 6 et 7.

Sous le même nom, l'herbier de M. le docteur Sauzé renferme un *Grimmia* récolté au Puy d'Enfer. Après étude, il nous paraît réunir les caractères du *G. funalis* Br. eur. et ne pas présenter ceux du *G. funalis* Schimp. Il n'est donc rien autre chose que le *G. Schultzii* Wils.

G. ovata Web. et Mohr. — Sous ce nom on trouve dans l'herbier de M. le Dr Sauzé un *Grimmia* qu'il a recueilli sur les rochers de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye. Le pédicelle géniculé ne nous permet pas de lui conserver ce nom. Après examen nous sommes porté à y voir le *G. curvula* Bruch, indiqué ci-dessus dans cette localité.

7. **G. trichophylla Grev.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps-Eté.

V. — Rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers (de Lacroix N. F.).

D. S. — Rochers granitiques de la Barère, commune de Voultegon (J. Richard) ; Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye.

R. Ch. —

8. **G. leucophœa Grev.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

V. — Rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers (de Lacroix, N. F.) et de Lathus près de Montmorillon (de Loynes G.).

D. S. — Rochers granitiques de Bressuire (J. Richard) ; Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé, de Loynes G.) ; Rochers granitiques de la vallée du ruisseau de Soudan, commune de Nanteuil.

R. Ch. —

9. **G. montana Br. eur.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

R. Ch. —

Genre 2. — Rhacomitrium Brid.

1. **R. aciculare Brid.** — Sur les pierres siliceuses inondées dans les rivières rapides. — Printemps.

V. — Saut de la Brau (Hte-Vienne) près de la limite du département de la Vienne.

R. Ch. —

2. **R. protensum Braun.** — Sur les rochers siliceux humides. — Printemps.

R. Ch. —

3. **R. heterostichum Brid.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

D. S. — Rochers du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

4. **R. lanuginosum Brid.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

V. — Rochers granitiques de la vallée de la Gartempe à Lathus près de Montmorillon.

D. S. — Rochers granitiques de Boispouvrau, commune de Menigoute (J. Richard).

R. Ch. —

5. **R. canescens Brid.** — Sur les sables, les terres incultes et dans les bruyères. — Hiver.

V. — Rochers de Ligugé ; Lencloître ; Saint-Laon (J. Richard).

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé, de Loynes E. C.) et de la Pierre au diable, commune de Souvigné (de Loynes E. C.).

R. Ch. —

Sous ce nom on rencontre dans l'herbier de M. le Dr Sauzé un *Rhacomitrium* recueilli à Boispouvrau, qui est certainement le *R. lanuginosum*. La nervure de la feuille ne disparaît pas vers le milieu ; elle atteint, au contraire, la base de la pointe hyaline.

Var. *ericoides*.

V. — Bois de Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Rochers granitiques de Bressuire (J. Richard) ; Rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

Genre 3. — **Hedwigia Ehrh.**

1. **H. ciliata Hedw.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

V. — Rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers et de Lathus près de Montmorillon.

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

Var. *leucophæa* Schimp.

V. — Rochers granitiques de Ligugé (J. Richard) et de Lathus.

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-

Saint-Heraye (de Loynes E. C.) ; Rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

Var. *viridis* Schimp.

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, de Loynes E. C.) ; Rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent ; Rochers schisteux de la Pierre au diable, commune de Souvigné (de Loynes, E. C.).

TRIBU IX

PTYCHOMITRIÉES.

Genre 1. — Ptychomitrium Br. eur.

1. **P. polyphyllum Br. eur.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps-Eté.

D. S. — Rochers schisteux de la Pierre au Diable, commune de Souvigné.

R. Ch. —

TRIBU X

ZYGODONTÉES.

Genre 1. — Zygodon Hook. et Tayl.

1. **Z. viridissimus Brid.** — Sur les arbres, rarement sur les rochers. — Printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix N. F.) ; Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Forêt de Chizé ; Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye.

R. Ch. —

2. **Z. Conoideus Hook. et Tayl.** — Sur les arbres. — Printemps.

V. — Saint-Romain sur Vienne (de Lacroix, N. F.).

D. S. — Bougon près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé)

TRIBU XI

ORTHOTRICHIÉES.

Genre 1. — Orthotrichum Hedw.

1. **O. Bruchii Wils.** — Sur les arbres dans les forêts. — Eté.
V. — Forêt de l'Epine (de Lacroix, N. F.).

2. **O. crispum Hedw.** — Sur les arbres. — Eté.
D. S. — Forêt de l'Hermitain (J. Richard, Herb. Dr Sauzé, de Loynes E. C.) ; Bois de Chambrille ; La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye, où il est rare.
R. Ch. —
Dans l'herbier de M. le Dr Sauzé se rencontrent des échantillons qui auraient été récoltés dans une station tout à fait exceptionnelle : sur les murs à La Mothe-Saint-Heraye.

3. **O. phyllanthum Br. eur.** — Sur les arbres.
R. Ch. —

4. **O. anomalum Hedw.** — Sur les pierres, les murs, les rochers dans les terrains siliceux. — Printemps.
V. — Rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers.
R. Ch. —
M. J. Richard indique le *O. anomalum* sur des rochers calcaires ; il est probable que c'est la forme à laquelle M. Wood a donné le nom de *O. saxatile* et qui est spéciale aux terrains calcaires.
Il en est certainement ainsi des échantillons d'*O. anomalum*, qui se trouvent dans l'herbier de M. le Dr Sauzé ; ils appartiennent tous à l'*O. saxatile*.

5. **O. saxatile Wood.** — Sur les pierres et les rochers calcaires. — Printemps.
V. — Rochers calcaires de Biard et de Vouneuil-sous-Biard ; Pindray près de Montmorillon ; Passe-Lourdain près de Saint-Benoist.

D. S. — Le Portail rouge près de La Mothe-Saint-Heraye, La Lande commune d'Exoudun (Herb. Dr Sauzé) ; Sainte-Eanne ; La Villedieu de Comblé, commune de La Mothe-Saint-Heraye ; Saint-Maixent.

6. **O. Sturmii Hoppe et Hornsch.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

V. — Rochers granitiques de Ligugé (de Lacroix, N. F.)

D. S. — Rochers granitiques de Bressuire (J. Richard).

R. Ch. —

7. **O. rupestre Schl.** — Sur les rochers siliceux. — Printemps.

V. — Saint-Denis-en-Vaux, sur des blocs erratiques (de Lacroix, N. F.) ; rochers granitiques de Ligugé (J. Richard).

8. **O. tenellum Bruch.** — Sur les troncs d'arbres. — Printemps.

V. — Asnières.

D. S. — Les Essards, commune de Souvigné.

R. Ch. —

9. **O. affine Schrad.** — Sur les arbres. — Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Ligugé près de Poitiers (J. Richard) ; Passe-Lourdain près de Saint-Benoist.

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; Bois du Fouilloux, Forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

Var. *fastigiatum*.

D. S. — Forêt de l'Hermitain.

O. stramineum Hornsch. — Sous ce nom, on trouve dans l'herbier de M. le Dr Sauzé un *Orthotrichum*, qui n'est certainement pas l'*O. stramineum*, parce que la vaginule n'est pas garnie de long poils nombreux. C'est très probablement l'*O. tenellum*. Il a été recueilli à La Mothe-Saint-Heraye.

10. **O. rivulare Turn.** — Dans les cours d'eau sur les pierres et les racines d'arbres inondées.

V. — Saulgé, bords de la Gartempe (de Lacroix, N. F.)

R. Ch. —

11. **O. diaphanum Schrad.** — Sur les arbres et plus rarement sur les rochers. — Hiver.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Ligugé près de Poitiers ; Bonneuil-Matours.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye sur les ormes (Herb. Dr Sauzé) ; Les Essards commune de Souvigné ; Niort.

R. Ch. —

12. **O. leiocarpum Br. eur.** — Sur les arbres, rarement sur les pierres. — Hiver.

V. — Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Bressuire (J. Richard) ; Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye ; Forêt de l'Hermitain.

R. Ch. —

13. **O. Lyellii Hook. et Tayl.** — Sur les arbres. — Eté.

V. — La Berlotière, commune de Lathus.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye ; Forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.) : Château-Tison, commune de Souvigné.

R. Ch. —

TRIBU XII.

TETRAPHIDÉES.

Genre 1. — Tetraphis Hedw.

1. **T. pellucida Hedw.** — Sur les souches pourries. — Printemps.

V. — Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix, N. F.)

D. S. — Fonquerré dans la Forêt de l'Hermitain sur de vieilles souches d'*Alnus glutinosa* (de Loynes E. C.).

R. Ch. —

TRIBU XIII.

ENCALYPTÉES.

Genre 1. — Encalypta Schreb.

1. **E. vulgaris Hedw.** — Sur les murs et les rochers. — Printemps.

V. — Ligugé près de Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

2. **E. streptocarpa Hedw.** — Sur les rochers calcaires. — Été.

V. — Montmorillon, Poitiers, Montran-des-Ormes (de Lacroix, N. F.) ; La Cassette près de Poitiers.

TRIBU XIV.

CHISTOTÉGÉES.

Genre 1. — Schistotega Mohr.

1. **S. osmundacea Web. et Mohr.** — Grottes et excavations.— Printemps-Eté.

R. Ch. —

TRIBU XV.

FUNARIÉES.

Genre 1. — Physcomitrium Brid.

1. **P. sphæricum Brid.** — Bords des étangs. Terre argileuse humide. — Automne.

V. — Bords de l'étang du Riz Chauvron sur la limite du département de la Vienne.

2. **P. piriforme Brid.** — Sur la vase et les terrains argileux humides. — Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Landes de Coulombiers, étang de Maupertuis.

D. S. — Les Essards, commune de Souvigné.

Genre 2. — Enthostodon Schwaegr.

1. **E. ericetorum Schimp.** — Bruyères, chemins des bois. — Printemps.

V. — Landes de Montmorillon, Saint-Romain-sur-Vienne, Vellèche, Saint-Denis-en-Vaux (de Lacroix, N. F.); Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — Les Jarries près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye.

Var. *longifolius Schimp.*

D. S. — Les Jarries près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé).

2. **E fasciculare Br. eur.** — Bords des chemins ; sur la terre dans les terrains argileux ou sablonneux. — Printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Dangé (de Lacroix, N. F.) ; Mezeaux près de Poitiers (J. Richard) ; Poitiers.

D. S. — Le Vivier, commune de La Mothe-Saint-Heraye, La Couarde (J. Richard).

R. Ch.

Genre 3. — Funaria Schreb.

1. **F. calcarea Wahlenb.** — Sur la terre dans les terrains calcaires. — Printemps.

V. — Ligugé (de Lacroix, N. F.) ; Smarve, Marnay près de Poitiers.

D. S. — Fonmorte, commune de La Couarde (Herb. Dr Sauzé).

2. **F. hibernica Hook.** — Sur la terre dans les terrains calcaires. — Printemps.

V. — Ligugé près de Poitiers.

D. S. — La Couarde (J. Richard).

3. **F. hygrometrica Hedw.** — Sur les murs. Bords des chemins. — Printemps. — CC.

V. — La Chaume près de Poitiers ; sur les débris de tourbe carbonisée à Lucinge, commune de Saint-Laon (J. Richard) ; Passe-Lourdain près de Saint-Benoist.

D. S. — La Villedieu de Comblé ; La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; Forêt de l'Hermitain ; Fonchâtré, commune

de Beaussais sur l'emplacement d'une ancienne charbonnière. R. Ch. —

TRIBU XVI.

MNIÉES.

Genre 1. — Bryum L.

1. **B. pendulum Schimp.** — Sur la terre et les rochers. — Eté. R. Ch. —

2. **B. nutans Schreb.** — Fissures des rochers. — Printemps. V. — Calcaires d'Anvaux près de Lussac-les-Châteaux ; de Montran-des-Ormes (de Lacroix, N. F.).

3. **B. annotinum Hedw.** — Sur les rochers et les sables humides. — Eté.

   V. — Montmorillon ; Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.).

4. **B. carneum L.** — Sur la terre argileuse humide. — Printemps. V. — Saint-Romain-sur-Vienne ; Antran (de Lacroix, N. F.).

   M. J. Richard indique cette plante au Puy d'Enfer près de Saint-Maixent, d'après M. le Dr Sauzé. Nous ne l'avons pas trouvée dans l'herbier de ce dernier. La mousse qui y avait porté ce nom était reléguée au milieu des plantes indéterminées. C'est à juste titre que M. le Dr Sauzé a considéré cette détermination comme inexacte. Cette mousse est le *B. alpinum L.*

5. **B. albicans Brid.** — Au bord des sources et des filets d'eau limpide. — Eté.

   D. S. — Fontaine de Mille-Gouttes près de Bressuire (J. Richard).

6. **B. erythrocarpum Schwaegr.** — Terrains sablonneux secs. — Printemps-Eté.

   V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Bois de la Cardinerie, commune de Nouaillé.

   D. S. — Fossés des marais de Port-Jouet près de Mauzé (J. Richard).

R. Ch. —

Var : *murorum*. — *B. murale* Wils.

R. Ch. —

7. **B. atropurpureum Br. Sch.** — Lieux sablonneux ; Crêtes des murs. — Eté.

V. — La Cassette près de Poitiers ; Forêt de Châtellerault (J. Richard).

R. Ch. —

8. **B. alpinum L.** — Rochers siliceux humides à l'exposition du midi. — Eté.

V. — Rochers granitiques de Ligugé ; Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.) ; Rochers granitiques du pont de Lathus.

D. S. — Rochers schisteux de la Butte-Moulière, commune de Sainte-Gemme ; terrains granitiques de la Petite-Vergne, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai ; rochers granitiques de Boispouvrau, commune de Menigoute (J. Richard) ; rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; rochers de gneiss du Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

9. **B. caespititium. L.** — Sur les vieux murs, les rochers. — Printemps-Eté.

V. — La Chaume près de Poitiers (J. Richard) ; La Cassette près de Poitiers ; Ligugé.

D. S. — La Villedieu de Comblé, commune de La Mothe-Saint-Heraye ; la Folie, commune d'Oiron ; murs granitiques, à Bressuire (J. Richard) ; La Mothe-Sainr-Heraye ; Pamproux ; Sainte-Eanne sur la terre argileuse (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

Dans l'herbier de M le docteur Sauzé, on trouve sous ce nom un *Bryum* recueilli par lui à La Villedieu de Comblé près de La Mothe-Saint-Heraye, dans un bois. Les feuilles marginées prouvent que nous n'avons pas affaire à un *B. caespititium*. Ce n'est probablement qu'une des formes du *B. capillare* L.

10. **B. argenteum L.** — Sur les murs, au bord des chemins, dans les terrains caillouteux vagues. — Hiver-Printemps — C.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau); Ligugé; Poitiers.

D. S. — Sainte-Eanne; La Mothe-Saint-Heraye; Pamproux (Herb. Dr Sauzé) ; La Villedieu de Comblé près de La Mothe-Saint-Heraye.

R. Ch. —

11. **B. capillare L.** — Sur la terre, les murs, à la base de vieux troncs d'arbres. — Printemps-Été. — CC.

V. — Bois de Ligugé; Châtellerault; Fissures des rochers du pont de Lathus.

D. S. — Chambrille, Trémont, commune de La Mothe-Saint-Heraye ; Fontaine de Mille-Gouttes près de Bressuire; Coteaux schisteux du Pont-Février, commune de Moutiers (J. Richard) ; Boispouvrau, commune de Menigoute (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Le Rochereau, commune d'Exoudun ; Le Fontagnou, Avernan près de la Mothe-Saint-Heraye ; Bois-guérin, commune de Souvigné (Herb. Dr Sauzé) ; le Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

12. **B. pseudo-triquerum Schwaegr.** — Lieux marécageux, Prairies tourbeuses. — Été.

V. — Mezeaux, Iteuil près de Poitiers ; Environs de Lathus.

D. S. — Prés tourbeux de Puy-Sec, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (J. Richard).

R. Ch.

13. **B. roseum Schreb.** — Bois ombragés. — Automne.

V. — Saint-Genest (de Lacroix, N. F.).

Genre 2. — Mnium L.

1. **M. cuspidatum Hedw.** — A la base des troncs d'arbres, sur la terre, au pied des rochers, dans les lieux frais et ombragés. — Printemps.

V. — Rochers du pont de Lathus.

D. S. — Sous ce nom on trouve dans l'herbier de M. le Dr Sauzé, une petite tige stérile d'un *Mnium* récolté dans la forêt de l'Hermitain. Il est impossible de vérifier cette détermination. C'est pourquoi, nous ne citons cette localité qu'avec doute.

2. **M. affine Schvaegr.** — Sur la terre, dans les lieux frais et couverts. Bois et haies. — Printemps.

V. — Haies près du village de Chez-Boby, commune de Lathus.

D. S. — Rochers schisteux de la cascade près de Thouars (J. Richard) ; Haies à Savrelle, commune de Souvigné.

R. Ch. —

3. **M. undulatum Hedw.** — Lieux ombragés et humides. — Printemps. — C.

V. — Mezeaux près de Poitiers ; Lathus.

D. S. — Forêt de l'Hermitain (J. Richard) ; Bois du Fouilloux; Le Puy d'Enfer près de Saint-Maixent (Herb. Dr Sauzé) ; Bords du ruisseau de la vallée de Château-Tison, commune de Souvigné ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye.

R. Ch. —

4. **M. rostratum Schwaegr.** — Sur les pierres et les rochers dans les lieux ombragés. — Printemps.

V. — Bonneuil-Matours.

D. S. — Le Puy d'Enfer près de Saint-Maixent (Herb. Dr Sauzé).

5. **M. hornum L.** — Fissures des rochers siliceux ; Lieux couverts dans les bois ; Talus des fossés. — Printemps.

V. — Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix N. F.).

D. S. — Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (J. Richard, Herb. Dr Sauzé, de Loynes E. C.).

R. Ch. —

6. **M. stellare Hedw.** — Dans les haies, les broussailles et au bord des chemins creux ombragés. — Printemps.

D. S. — Lieux tourbeux granitiques à la Petite-Vergne, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (J. Richard).

7. **M. punctatum L.** — Au bord des sources, des ruisseaux ombragés. — Printemps.

V. — Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix, N. F.); rochers granitiques du pont de Lathus.

R. Ch.

TRIBU XVII.

AULACOMNIÉES.

Genre 1. — Aulacomnium Schwaegr.

1. **A. androgynum Schwaegr.** — Fissures des rochers, sur la terre, les bois pourris. — Printemps.

V. — Rochers du pont de Lathus.

R. Ch.

2. **A. palustre Schwaegr.** — Marais et tourbières. — Été.

V. — Saint-Rémy près de Montmorillon. Nous l'avons recueilli en parfait état de fructification, au commencement du mois de septembre, dans une tourbière près du grand étang du Riz-Chauvron (Haute-Vienne), sur la limite du département de la Vienne.

D. S. — Étang de la Morpinière, commune de Brétignolles (J. Richard.); Bords des étangs de la Bourie et de la Poulgère, commune de Saint-Martin-du-Fouilloux.

R. Ch. —

TRIBU XIII.

BARTRAMIÉES.

Genre 1. — Bartramia Hedw.

1. **B. pomiformis Hedw.** — Fissures des rochers siliceux. Bords des chemins. — Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; rochers granitiques de Port-Seguin près de Ligugé; Rochers granitiques du pont de Lathus.

D. S. — Rochers schisteux de Château-Tison, commune de Souvigné ; murs à La Couarde ; Bord des chemins granitiques à Bressuire (J. Richard) ; Boisguérin, commune de Souvigné ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; Rochers schisteux de la vallée du Pairé près de La Mothe-Saint-Heraye ; Rochers schisteux de la Pierre au diable, commune de Souvigné (de Loynes, E. C.); Rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

2. **B. stricta Brid.**— Sur les rochers.

V. — Butte d'Anvau près de Lussac-les-Châteaux (de Lacroix, N. F.).

3. **B. ithyphylla Brid.** — Fissures des rochers siliceux. — Été.

V. — Rochers de Ligugé et de Port-Seguin (de Lacroix, N.F.),

Genre 2. — Philonotis Brid.

1. **P. fontana Brid.** — Bords des sources, des ruisseaux. — Été.

V. — Montmorillon, Saint-Romain-sur-Vienne, Dangé, Falaise près les Ormes (de Lacroix, N. F.) ; Falaise près les Ormes (de Lacroix) ; Bords de la Gartempe à Lathus (J. Richard).

D. S. — Marais de l'étang de la Meilleraye, commune de Beaulieu (Herb. Dr Sauzé) ; Environs de Château-Tison, commune de Souvigné.

R. Ch. —

2. **P. calcarea Schimp.** — Bords des sources, des ruisseaux.— Été.

V. — Ecoulement d'une fontaine à Smarve près de Poitiers (de Lacroix, N. F.).

D. S. — Vallée du ruisseau de Soudan, commune de Nanteuil.

TRIBU XIX.

POLYTRICHÉES.

Genre 1. — Atrichum Pal. Beauv.

1. **A. undulatum Pal. Beauv.** — Sur la terre, dans les lieux frais et couverts. — Hiver. — CC.

V. — Bois de Ligugé, etc.

D. .S — Forêt de l'Hermitain (J. Richard) ; Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard. Herb. Dr Sauzé) ; Les Essards, commune de Souvigné, etc.

R. Ch. —

Genre 2. — Pogonatum Pal. Beauv.

1. **P. nanum Pal. Beauv.** — Sur la terre, les talus, dans les terrains siliceux. — Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Bois de Douhaut (J. Richard) ; Bois de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; Forêt de l'Hermitain ; Château-Tison, commune de Souvigné (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

2. **P. aloides Pal. Beauv.** — Sur la terre et les talus, dans les terrains siliceux. — Printemps.

V. — Montmorillon (de Lacroix, N. F.) ; Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — Bois du Fouilloux près de la Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Boisguérin, commune de Souvigné ; Bois des vieilles-Fosses, commune d'Exoudun (Herb. Dr Sauzé) ; vallée du Pairé à Chambrille, près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.)

R. Ch. —

Genre 3. — Polytrichum L.

1. **P. commune. L.** — Marais et tourbières. — Eté.

Sous ce nom, M. J. Richard a indiqué et l'herbier de M. le

Dr Sauzé renferme une mousse qui n'est probablement que le *P. formosum* auquel nous le rattachons ; mais il est à supposer que le *P. commune* se rencontre dans les tourbiéres du Nord du Département des Deux-Sèvres.

2. **P. formosum Hedw.** — Bois secs, bruyères. — Eté.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Forêt de Châtellerault ; Bois de Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Bois de la Saisine ! (Herb. Dr Sauzé) ; Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Bois du Fouilloux ! Vallée du ruisseau de Soudan, commune de Nanteuil.

R. Ch. —

3. **P. piliferum Schreb.** — Lieux découverts secs ; bruyères. — Printemps-Eté.

V. — Rochers granitiques du pont de Lathus ; rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; Saint-Porchaire près de Bressuire ; Butte de Saint-Benoit, commune de Clissé (J. Richard) ; Rochers des Jarries près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé, de Loynes, E. C.) ; Rochers de gneiss du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent ; rochers granitiques de la vallée du ruisseau de Soudan, commune de Nanteuil.

R. Ch. —

4. **P. juniperinum Hedw.** — Bruyères ; coteaux sablonneux. — Printemps-Eté.

D. S. — Landes granitiques de Bressuire (J. Richard) ; Coteaux schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; Coteaux du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

SECTION II.

MOUSSES PLEUROCARPES.

FAMILLE IV.

HYPNACÉES.

TRIBU I.

FONTINALÉES.

Genre 1. — Fontinalis L.

1. **F. antipyretica L.** — Sur les rochers, les pierres et les bois dans les eaux courantes. — Été.

   V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.) ; le Clain à Ligugé ; la Gartempe à Lathus ; Fontaine de Puybezin à Sanxay.

   D. S. — Ruisseau de la vallée de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, de Loynes E. C.) ; Ruisseau de l'Hermitain (J. Richard) ; Ruisseau de la vallée du Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent, Rom (Herb. Dr Sauzé).

   R. Ch. —

2. **F. squamosa L.** — Sur les rochers, les pierres et les bois, dans les eaux courantes. — Été.

   V. — Moulin de Chez Briez, commune de Lathus.

   D. S. — Dans l'herbier de M. le Dr Sauzé, se trouve, sous ce nom, un *Fontinalis*, recueilli dans le ruisseau de l'Hermitain ; les tiges feuillées dès la base nous portent à le rattacher plutôt au *F. antipyretica*.

   R. Ch. —

TRIBU II.

NECKÉRÉES.

Genre 1. — Cryphaea Mohr.

1. **C. heteromalla Mohr.** — Sur les arbres, très rarement sur les rochers et les pierres. — Printemps. — C.

V. — Environs de Poitiers ; Lathus.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; Forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé) ; Bois de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes E. C.) ; Bois du Fouilloux ; Les Essards, commune de Souvigné (sur un bloc de silex).

R. Ch. —

Genre 2. — Neckera Hedw.

1. **N. pennata Hedw.** — Sur les troncs d'arbres. — Printemps.

V. — Environs de Lathus, près de l'étang du Riz-Chauvron (J. Richard).

2. **N. pumila Hedw.** — Sur les troncs d'arbres dans les forêts. — Printemps.

R. Ch. —

3. **N. crispa Hedw.** — Sur les troncs d'arbres et les rochers. — Printemps.

V. — Vallée de Chantecorps près de Lussac-les-Châteaux ; arcs de Parigny près de Poitiers (de Lacroix, N. F.) ; rochers granitiques des bords de la Gartempe à Lathus (J. Richard) ; Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; rochers calcaires de Béruges ; La Cassette près de Poitiers ; Chauvigny.

D. S. — Rochers du Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent (J. Richard, Herb. Dr Sauzé). Nous même l'avons recueilli dans cette dernière localité le 25 octobre 1886 ; les fructifications commençaient à se développer.

4. **N. complanata Br. eur.** — Sur les arbres et les rochers. — Printemps.

V. — La Cassette près de Poitiers ; Ligugé ; Lathus.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye ; Forêt de Chizé (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Bel-Air, commune d'Exoudun (Herb. Dr Sauzé) ; vallée de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; La Bidollière, commune de Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

R. Ch. —

Genre 3. — Leucodon Schwaegr.

1. **L. sciuroides Schwaegr.** — Sur les troncs d'arbres, moins fréquemment sur les pierres et les rochers. — Printemps.

V. — Fief-Clairet près de Poitiers.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; Chambrille, Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye ; Forêt de l'Hermitain ; les Essards, commune de Souvigné ; Saint-Martin-du-Fouilloux.

R. Ch. —

Bien que, d'après les auteurs, cette mousse soit rarement fertile, nous l'avons récoltée en parfait état de fructification dans la plupart des localités ci-dessus indiquées, notamment sur les arbres de la forêt de l'Hermitain au mois de septembre, et sur les pierres des murs à Chambrille au mois de mai.

Genre 4. — Antitrichia Brid.

1. **A. curtipendula Brid.** — Sur les troncs d'arbres, les rochers et les pierres. — Printemps.

V. — Bois de Ligugé ; Prés de l'étang des Planchettes, commune d'Azat-le-Riz (Haute-Vienne).

D. S. — Grand-Geay, commune de Souvigné, sur les silex meuliers.

R. Ch. —

TRIBU III.

LESKÉÉES.

Genre 1. — Leskea Hedw.

1. **L. polycarpa Ehrh.** — A la base des troncs d'arbres et sur les pierres dans les lieux humides. — Été.

   V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

   D. S. — Forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé).

   R. Ch. —

Genre 2. — Anomodon Hook. et Tayl.

1. **A. viticulosus Hook. et Tayl.** — Sur les troncs d'arbres, les pierres, etc. — Hiver-Printemps. — C.

   V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Ligugé ; Saint-Benoist près de Poitiers ; Lathus.

   D. S. — Murs calcaires à Exoudun et à Reigné, commune de Souvigné (J. Richard) ; la Bidollière, commune de Saint-Martin de Saint-Maixent ; Boispouvrau, commune de Menigoute (Herb. Dr Sauzé) ; Bois du Fouilloux, Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; Pamproux.

   R. Ch. —

Genre 3. — Heterocladium Br. eur.

1. **H. dimorphum Br. eur.** — Fissures des rochers siliceux.

   V. — M. J. Richard indique cette mousse de la région subalpine sur les rochers calcaires de la Cassette prés de Poitiers. Nous ne l'y avons jamais rencontrée.

2. **H. heteropterum Br. eur.** — Excavations des rochers.

   R. Ch. —

Genre 4. — Thyidium Br. eur.

1. **T. tamariscinum Br. eur.** — Sur la terre et les rochers dans les bois frais. — Fin de l'automne-Hiver. — C.

V. — Environs de Poitiers ; Lathus.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; Les Essards, commune de Souvigné, etc.

R. Ch. —

2. **T. delicatulum Br. eur.** — Sur la terre et les rochers. — Eté.

V. — Saint-Denis-en-Vaux (de Lacroix, N. F.).

3. **T. abietinum Br. eur. —** Sur les coteaux secs et stériles.

V. — Rochers de Ligugé près de Poitiers.

TRIBU IV.

HYPNÉES.

Genre 1. — Climacium Web. et Mohr.

1. **C. dendroides Web. et Mohr.** — Sables humides ; prairies marécageuses. — Hiver. — Nous ne l'avons jamais trouvé en fructification.

V. — Bords de la Gartempe près du pont de Lathus.

D. S. — Aux pieds du château en ruines sur les bords de l'étang de Boispouvrau, commune de Menigoute (Herb. Dr Sauzé) ; La Pagerie, commune de Vausseroux.

R. Ch. —

Genre 2. — Homalia Br. eur.

1. **H. trichomanoides Br. eur.** — Au pied des arbres, sur les pierres dans les endroits frais et ombragés. — Automne.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Lathus ; Ligugé.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

Genre 3. — Isothecium Brid.

1. **I. polyanthum R. Spruce.** — *Pylaisia polyantha* Br. eur. — Sur les troncs d'arbres et les rochers. — Eté.

V. — La Berlotière, commune de Lathus (J. Richard).

R. Ch. —

2. **I. ornithopodioides N. Boul.** — *Pterogonium gracile* Sw. — Sur les rochers siliceux et à la base des troncs d'arbres.— Hiver.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; environs de Lathus ; Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Vallée du Pairé à Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; vallée de Château-Tison, commune de Souvigné ; vallée du Puy d'Enfer près de Saint-Maixent ; vallée du ruisseau de Soudan, commune de Nanteuil ; La Bidollière, commune de Saint-Martin-de-Saint-Maixent sur les silex meuliers.

R. Ch. —

3. **I. myurum Brid.** — A la base des arbres, sur les pierres et les rochers. — Fin de l'Hiver-Printemps.

V. — Lathus.

D. S. — Rochers schisteux de la vallée de Château-Tison, commune de Souvigné (J. Richard).

R. Ch. —

4. **I. sericeum Spruce.**— *Homalothecium sericeum* Br. eur.— *Leskea sericea* Huds. — Sur les arbres, les pierres et les rochers. — Hiver. — CC.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Pamproux ; Niort.

R. Ch. —

Genre 4. — Hypnum L.

sous-genre 1. — Camptothecium Br. eur.

1. **H. lutescens Huds.** — *Camptothecium lutescens* Br. eur. — Dans les haies, les broussailles, les bois. — Hiver.

V. — Montamisé près de Poitiers (de Lacroix, H. P. I.) ; Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; bois de Saint-Benoist (J. Richard) ; Le Petit-Château près de Poitiers.

D. S. — Pamproux ; La Bidollière, commune de Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

R. Ch. —

SOUS-GENRE 2. — Brachythecium Br. eur.

2. **H. salebrosum Hoffm.** — *Brachythecium salebrosum* Br. eur. — A la base des troncs d'arbres, sur les pierres, dans les haies. — Printemps.

D. S. — Lieux tourbeux à Puy-Sec près de Bressuire (J. Richard).

3. **H. albicans Neck.** — *Brachythecium albicans* Br. eur. — Bruyères, lieux sablonneux, champs incultes. — Hiver.

V. — Forêt de Châtellerault.

D. S. — Rochers granitiques de Boispouvrau, commune de Menigoute (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

4. **H. plumosum Sw.** — *Brachythecium plumosum* Br. eur. — Sur les pierres siliceuses humides dans les ruisseaux. — Printemps.

V. — Rochers calcaires humides de La Cassette près de Poitiers (J. Richard) ; Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix, N. F.).

R. Ch. —

5. **H. rutabulum L.** — *Brachythecium rutabulum* Br. eur. — Haies, broussailles, racines d'arbres. — Hiver.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; vallée du Poiré ; La Cassette près de Poitiers.

D. S. — Bois ombragés de Vergot près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (J. Richard, de Loynes E. C.).

R. Ch. —

Var. *densum*.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé).

6. **H. rivulare Br.** — *Brachythecium rivulare* Br. eur. — Sur les pierres dans les ruisseaux. — Automne-Hiver.

R. Ch. —

7. **H. velutinum L.** — *Brachythecium velutinum* Br. eur. — Sur la terre, les pierres, les rochers, les racines à la base des troncs d'arbres. — Hiver.

V. — Talus des fossés à la Cassette près de Poitiers (J. Richard).

D. S. — Château-Tison, commune de Souvigné ; Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye.

R. Ch. —

8. **H. populeum Hedw.** — *Brachythecium populeum* Br. eur. — Sur les pierres et les troncs d'arbres. — Hiver.

V. — Chiré (de Lacroix, N. F.) ; Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; La Cassette ; Croutelle près de Poitiers.

D. S. — Château-Tison, commune de Souvigné (J. Richard) ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; Isarnai, commune d'Exoudun (Herb. Dr Sauzé) ; Bois du Sault dans la forêt de l'Hermitain.

SOUS-GENRE 3. — Scleropodium Br. eur.

9. **H. cæspitosum Wils.** — *Scleropodium cæspitosum* Br. eur. — Sur la terre, les murs, les pierres, les rochers, les troncs d'arbres. — Printemps.

R. Ch. —

10. **H. illecebrum Schwaegr.** — *Scleropodium illecebrum* Br. eur. — Sur la terre, les murs, les pierres et les rochers. — Hiver.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.).

R. Ch.

SOUS-GENRE 4. — Eurhynchium Br. eur.

11. **H. myosuroides L.** — *Eurhynchium myosuroides* Schimp. — Sur les rochers siliceux et à la base des troncs d'arbres. — Fin de l'Automne-Hiver.

D. S. — Rochers schisteux de Château-Tison, commune de Souvigné (J. Richard).

R. Ch. —

12. **H. strigosum Hoffm.** — *Eurhynchium strigosum* Br. eur. — Sur les pierres, les rochers, les troncs d'arbres dans les lieux ombragés, principalement des terrains calcaires. — Hiver.

V. — Poitiers, Chiré, Vaux-en-Couhé, Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.) ; Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — Fonquerré, dans la forêt de l'Hermitain (J. Richard).

13. **H. circinnatum Brid.** — *Eurhynchium circinnatum* Br. eur. — Sur les rochers, les murs, dans les terrains arides principalement calcaires. — Printemps.

V. — Poitiers (de Lacroix, H. P. II); Rochers calcaires du Porteau et du Petit-Château près de Poitiers (J. Richard).

D. S. — Vallée du Lambon près de Thorigné (J. Richard) ; la Bidollière commune de Saint-Martin de Saint-Maixent (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

14. **H. deflexifolium de Solms.** — *Eurhynchium deflexifolium* (F. Camus). — *Scorpiurium rivale* Schimp. — Sur les pierres et les rochers au bord des cours d'eau.

R. Ch. —

15. **H. striatulum R. Spruce.** — *Eurhynchium striatulum* Br. eur. — Rochers calcaires ombragés. — Hiver.

D. S. — Forêt de l'Hermitain (J. Richard).

16. **H. striatum Schreb.** — *Eurhynchium striatum* Br. eur. — Sur la terre et les pierres dans les bois. — Fin de l'Automne-Hiver. CC. —

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; bois de Ligugé.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; bois des religieuses à Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; forêt de l'Hermitain.

R. Ch. —

17. **H. crassinervium Tayl.** — *Eurynchium crassinervium* Br. eur. — Sur les rochers ombragés. — Printemps.

R. Ch. —

18. **H. piliferum Schreb.** — *Eurhynchium piliferum* Br. eur. — Dans les haies, les prés et les bois. — Hiver.

D. S. — Douves granitiques du château de Bressuire (J. Richard).

R. Ch. —

19. **H. Stokesii Turn.** — *Eurhynchium Stokesii* Br. eur. — Dans les lieux frais et ombragés, sur la terre, les pierres et les troncs d'arbres. — Hiver.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.) ; Migné ; Pimpaneau près de Poitiers.

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard); Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

20. **H. speciosum Brid.** — *Eurhynchium speciosum* Schimp. — Sur les pierres humides. — Fin de l'Automne-Printemps.

R. Ch. —

21. **H. prælongum L.** — *Eurhynchium prælongum* Br. eur. — Sur la terre, principalement dans les endroits frais. — Hiver.

V. — Marais de Coulombiers près de Poitiers (J. Richard).

D. S. — Vallée schisteuse de Château-Tison, commune de Souvigné (J. Richard) ; bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

Dans l'herbier du Dr Sauzé on trouve une mousse recueillie dans le bois du Fouilloux. Elle se rapproche incontestablement de l'*H. prælongum* L. ; mais ses feuilles sont très exactement lancéolées ; elles ne sont nullement cordées.

Var. *atrovirens* Schimp.

D. S. — Fontaine Chaillot près de La Mothe-Saint-Heraye.

22. **H. pumilum Wils.** — *Eurhynchum pumilum* Br. eur. — Bords des chemins ombragés, rochers — Printemps.

R. Ch. —

Sous Genre. 5 — Rhynchostegium Br. eur.

23. **H. algirianum Brid.** — *H. tenellum* Dicks. — *Rhynchostegium tenellum* Br. eur. — Pierres et rochers calcaires. — Printemps.

V. — Port-Seguin près de Ligugé, Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.).

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard).

24. **H. curvisetum Brid.** — *H. Teesdalii* Sm. — *Rhynchostegium Teesdali* Br. eur. — Pierres et rochers humides au bord des ruisseaux. — Hiver.

V. — Ligugé, Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.); rochers calcaires de la Tranchée à Poitiers.

D. S. — Margelle d'un puits à La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; murs calcaires à La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé).

25. **H. confertum Dicks.** — *Rhynchostegium confertum* Br. eur. — Sur les rochers, les pierres, les murs ombragés. — Hiver.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Ligugé (de Lacroix, N. F.).

R. Ch. —

26. **H. megapolitanum Bland.** — *Rhynchostegium megapolitanum* Br. eur. — Sur le sable et la terre caillouteuse. — Printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.).

27. **H. murale Hedw.** — *Rhynchostegium murale* Br. eur. — Sur les murs et les rochers, au pied des murs. — Hiver.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Ingrande (de Lacroix, N. F.); Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Chemin de la Croix-Moreau près du Fouilloux (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —.

28. **H. rusciforme Weis.** — *Rhynchostegium rusciforme* Br. eur. — Sur les rochers, les bois inondés. — Automne.

V. — La Cassette près de Poitiers ; Lucinge, commune de Saint-Laon (J. Richard) ; rochers de la Gartempe dans la commune de Lathus.

D. S. — Rochers schisteux dans la vallée de Château-Tison, commune de Souvigné (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; sur les pierres du ruisseau de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; sur les rochers du ruisseau du Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent ; sur les pierres dans la Sèvre à La Mothe-Saint-Heraye.

Sous Genre 6. — Thamnium Br. eur.

29. **H. alopecurum L.** — *Thamnium alopecurum* Br. eur. — Sur la terre, les racines d'arbres, les pierres, les rochers dans les bois frais et ombragés. — Automne-Hiver..

V. — Rochers calcaires ombragés à Vouneuil-sous-Biard près de Poitiers (J. Richard) ; vallée de la Gartempe aux environs de Montmorillon.

D. S. — Garenne de Vergot (Herb. Dr Sauzé) ; bois du Fouilloux (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; bois de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent.

Sous Genre 7. — Plagiothecium Br. eur.

30. **H. elegans Hook.** — *Plagiothecium elegans* Schimp. — Fissures des rochers siliceux, sur la terre argileuse ou sablonneuse. — Printemps.

D. S. — Rochers schisteux de la vallée de Château-Tison, commune de Souvigné (J. Richard).

R. Ch. —

31. **H. sylvaticum L.** — *Plagiothecium sylvaticum* Br. eur. — Sur les rochers et les bois pourris dans les lieux ombragés. — Eté.

V. — Brigueuil-le-Chantre (de Lacroix, N. F.).

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; rochers granitiques de Boispouvrau, commune de Menigoute (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; forêt de Chizé ; bois du Sault dans la forêt de l'Hermitain.

R. Ch. —

32. **H. denticulatum L.** – *Plagiothecium denticulatum* Br. eur. — sur les vieilles souches, les bois pourris et plus rarement sur la terre. — Eté.

V. — Lathus aux rochers d'Enfer.

D. S. — Lieux tourbeux à la Morpinière commune de Brétignolles (J. Richard) ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye; Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain(de Loynes,E.C.).

R. Ch. —

Sous Genre 8. — Amblystegium Br. eur.

33. **H. subtile Hoffm.** — *Amblystegium subtile* Br. eur. — Sur les écorces lisses des troncs d'arbres. — Eté.

V. — Environs de Poitiers (de Lacroix, H. P. II) ; murs calcaires à Poitiers (J. Richard).

34. **H. confervoides Brid.** — *Amblystegium confervoides* Br. eur. — Sur les pierres et les rochers ombragés. — Eté.

V. — Brigueuil-le-Chantre (de Lacroix, N. F.).

35. **H. serpens L.** — *Amblystegium serpens* Br. eur. — Sur la terre, les pierres, les bois pourris dans les lieux ombragés et frais. — Printemps. — CC.

V. — Lucinge, commune de Saint-Laon (J. Richard) ; Poitiers; Ligugé; Lathus.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé); Thorigné (J. Richard).

R. Ch. —

36. **H. irriguum Hook. et Wils.** — *Amblystegium irriguum* Br. eur. — Sur les pierres dans les ruisseaux. — Printemps-Eté.

D. S. — Rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard).

Var. *fallax*.

D. S. — Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (J. Richard).

37. **H. fluviatile Sm.** — *Amblystegium fluviatile* Br. eur. — Sur les pierres inondées dans les ruisseaux et les rivières. — Printemps.

R. Ch. —

38. **H. riparium L.** — *Amblystegium riparium* Br. eur. — Sur les pierres, les bois pourris submergés. — Eté.

V. — Lucinge, commune de Saint-Laon (J. Richard) ; Bonneuil-Matours; Lathus.

D. S. — Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain.

R. Ch. —

Var. *elongatum* Schimp.

D. S. — Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

Sous Genre 9. — Hypnum Br. eur.

39. **H. elodes R. Spruce.** — Marécages, tourbières. — Printemps.

D. S. — Marais tourbeux de Pas-de-Jeu (J. Richard).

40. **H. chrysophyllum Brid.** — Sur les rochers calcaires. — Eté.

V. — Montamisé près de Poitiers (de Lacroix, H. P. I.) ; bois de Ligugé près de Poitiers.

41. **H. stellatum Schreb.** — Tourbières, marécages. — Printemps.

V. — Marais de Mezeaux près de Poitiers (J. Richard) ; Lathus ; tourbières du Riz-Chauvron commune d'Azat-le-Riz (Haute-Vienne).

D. S. — Lieux inondés à Bandouille, commune de Chiché ; marais de Pas-de-Jeu (J. Richard).

R. Ch. —

42. **H. aduncum Hedw.** — Marécages, prairies spongieuses. — Eté.

V. — Mezeaux près de Poitiers, Coulombiers (J. Richard) ; La Cassette près de Poitiers ; Vaux-en-Couhé.

D. S. — Bords de l'étang de la Poulgère, commune de Saint-Martin-du-Fouilloux.

Var. *polycarpum* Schimp. — *H. polycarpum* Bland.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.).

43. **H. vernicosum Lind.** — Marécages, prairies spongieuses.

R. Ch. —

44. **H. fluitans L.** — Flaques d'eau dans les marais, tourbières et landes. — Eté.

D. S. — Fontaine au dessous du bois de Putigny près de Bressuire ; ruisseau de la vallée de la Cascade près de Thouars (J. Richard) ; Fonquerré, dans la forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

45. **H. commutatum Hedw.** — Sur les pierres au bord des sources et des ruisseaux. — Printemps.

D. S. — Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.).

46. **H. filicinum L.** — Sur les pierres et les bois pourris au bord des ruisseaux. — Printemps.

V. — Smarves près de Poitiers; Bois-au-Roi près de Bonneuil-Matours.

D. S. — Forêt de l'Hermitain (J. Richard) ; Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé).

47. **H. rugosum Ehrh.** — Sur les coteaux secs. — Eté.

V. — Chatellerault (de Lacroix, N. F.).

48. **H cupressiforme L.** — Sur les arbres, les murs, les rochers, la terre. — Printemps. — CC.

V. — Environs de Poitiers; Ligugé; Lathus, etc., etc.

D. S. — Bressuire, Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; bois du Fouilloux (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; La Mothe-Saint-Heraye, Exoudun (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

Var. *filiforme*.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — Rochers granitiques de Boispouvrau, commune de Menigoute (J. Richard) ; sur les arbres dans la forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.).

Var. *gracilescens* Roze.

D. S. — Bois de Saint-Porchaire près de Bressuire (J. Richard).

49. **H. molluscum Hedw.** — Sur la terre, les rochers, quelquefois à la base des troncs d'arbres. — Hiver.

V. — Montamisé près de Poitiers (de Lacroix, H. P. I.) ; Saint-Benoit (J. Richard) ; Le Touffenet, La Cassette près de Poitiers.

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; Le Fouilloux ; montée de la Prêle près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

50. **H. palustre L.** — Sur les pierres et rochers calcaires très humides. — Eté.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

51. **H. cordifolium Hedw.** — Marécages, prairies tourbeuses, fossés. — Printemps.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Mezeaux près de Poitiers.

D. S. — Marais de Puy-Sec, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (J. Richard).

R. Ch. —

52. **H. giganteum Schimp.** — Tourbières et marécages. — Printemps.

V. — Marais de Mezeaux près de Poitiers ; environs de Lathus (J. Richard).

53. **H. cuspidatum L.** — Marais, prairies humides. — Printemps.

V. — Marais de Mezeaux près de Poitiers (J. Richard) ; Smarves près de Poitiers.

D. S. — Marais de Puy-Sec, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai ; La Morpinière, commune de Brétignolles (J. Richard) ; marais de Pas-de-Jeu (J. Richard *in* Herb. Dr Sauzé) ; Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; vallée de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; bords de l'étang de la Poulgère, commune de Saint-Martin-du-Fouilloux.

R. Ch. —

Var. *pungens* Schimp.

D. S. — Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

54. **H. Schreberi Willd.** — Bois et bruyères. — Automne

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — Forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.).

R. Ch. —

55. **H. purum L.** — Bois et bruyères. — Automne-Hiver. — CC.

V. — Bois de Ligugé près de Poitiers, etc.

D. S. — Bois du Fouilloux près de la Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; montée de la Prêle (Herb. Dr Sauzé) ; bois de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye.

R. Ch. —

Sous Genre 10. — Hylocomium Br. eur.

56. **H. splendens Hedw.** — *Hylocomium splendens* Br. eur. — Bois secs et bruyères. — Printemps. — CC.

V. — La Cassette, bois sur les bords de la Boivre près de Poitiers ; environs de Lathus.

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; bruyères des Jarries ; bois du Parterre (Herb. Dr Sauzé) ; forêt de l'Hermitain; bruyères des coteaux de la vallée de Chateau-Tison, commune de Souvigné.

R. Ch. —

Var. *gracilis* N. Boul.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

57. **H. brevirostre Ehrh.** — *Hylocomium brevirostre* Br. eur. — Sur les pierres et les troncs d'arbres dans les bois. — Printemps.

V. — La Cassette (J. Richard); Saint-Benoist; L'Hermitage près de Poitiers.

R. Ch. —

58. **H. squarrosum L.** — *Hylocomium squarrosum* Br. eur. — Prés et haies. — Printemps. — CC.

V. — Environs de Lathus, etc.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; les Essards, commune de Souvigné.

R. Ch. —

59. **H. triquetrum L.** — *Hylocomium triquetrum* Br. eur. — Haies, broussailles et bois. — Hiver. — CC.

V. — Quinçay, La Cassette près de Poitiers, etc.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; bois du Fouilloux (Herb. Dr Sauzé) ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; les Essards, commune de Souvigné.

R. Ch. —

DEUXIÈME PARTIE

SPHAIGNES.

Genre 1. — Sphagnum Dill.

1. **S. acutifolium Ehrh.** — Bois, prés marécageux, tourbières. — Printemps.

V. — Environs de Montmorillon (Chaboisseau).

D. S. — La Morpinière, commune de Brétignolles ; la Petite-Vergne, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (J. Richard) ; marais au bord de l'étang de la Meilleraye, commune de Beaulieu (Herb. Dr Sauzé) ; Forêt de l'Hermitain.

R. Ch. —

Var. *purpureum.*

V. Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau).

2. **S. rigidum Schimp.** — *S. compactum* auct. — Bruyères humides, tourbières. — Printemps.

V. — Environs de Lathus.

D. S. — Bords de l'étang de la Poulgère, commune de Saint-Martin-du-Fouilloux.

3. **S. subsecundum Nees et Hornsch.** — Bois, marais, tourbières. — Printemps.

V. — Environs de Lathus près de l'étang du Riz-Chauvron.

D. S. — Forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.) ; bords de l'étang de la Bourie, commune de Saint-Martin-du-Fouiloux.

R. Ch. —

Var. *contortum Schimp.*

D. S. — La Morpinière, commune de Brétignolles (J. Richard).

4. **S. laricinum Spruce.** — Marais et tourbières.

R. Ch. —

5. **S. cymbifolium Ehrh.** — Bois, marais, tourbières. — Printemps.

V. — Forêt de l'Epine (de Lacroix, N. F.); Lathus (J. Richard) ; environs de Montmorillon ; Saint-Rémy près de Lathus.

D. S. — La Morpinière, commune de Brétignolles ; La Petite-Vergne, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (J. Richard); bords de l'étang de la Poulgère, commune de Saint-Martin-du-Fouilloux.

R. Ch. —

Var. *elongatum Roze*.

D. S. — Dans une mare de la Forêt de l'Hermitain (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

TROISIÈME PARTIE

HÉPATIQUES.

FAMILLE I.

JUNGERMANNIACÉES.

TRIBU I.

GYMNOMITRIÉES.

Genre 1. — Sarcoscyphus Corda.

1. **S. emarginatus N. Boul.** — *S. Ehrharti* Corda. — Sur les coteaux. — Hiver-Printemps.

   V. — Chaussée de l'étang de Fouillamarre près de Montmorillon ; Saint-Denis-en-Vaux (de Lacroix, N. F.) ; environs de Lathus (J. Richard).

   D. S. — Chambrille (Herb. Dr Sauzé); vallée du Pairé près de La Mothe-Saint-Heraye.

   R. Ch. —

2. **S. Funckii Nees.** — Bruyères et rochers siliceux. — Hiver-Printemps.

   D. S. — Vallée du Pairé à Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.)

Genre 2. — Alicularia Corda.

1. **A. scalaris Corda.** — Sur la terre dans les rochers siliceux. — Printemps.

   V. — Rochers d'Enfer à Lathus.

   R. Ch. —

TRIBU II.

JUNGERMANNIACÉES.

Genre 1. — Plagiochila Dum.

1. **P. asplenioides Dum.** — Sur la terre dans les bois, les forêts, dans les fissures des rochers. — Printemps-Eté.

V. — La Berlotière, commune de Lathus (J. Richard) ; environs de Lathus ; bois de la Roche près de Poitiers.

D. S. — Bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; les Jarries (Herb. Dr Sauzé) ; vallée de Chambrille ; vallée du Pairé près de La Mothe-Saint-Heraye.

R. Ch. —

Genre 2. — Scapania Dum.

1. **S. compacta Dum.** — Sur la terre et les rochers dans les bois.

V. — Moulin du Pont à Lathus (J. Richard) ; rochers d'Enfer ; Riz-Chauvron près de Lathus.

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; le Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

2. **S. undulata Dum.** — Sur les pierres dans les ruisseaux et sur les rochers humides. — Printemps.

V. — Brigueuil-le-Chantre ; Lathus (de Lacroix, N. F.)

R. Ch. —

3. **S. nemorosa Dum.** — Sur la terre et les rochers au bord des chemins et dans les bois des côteaux. — Printemps. — C.

V. — Saint-Rémy-sur-Creuse, Bellefonds, Saint-Denis-en-Vaux, Forêt de l'Epine, Montmorillon (de Lacroix, N. F.) ; bords de la Gartempe à Lathus (J. Richard) ; environs de Lathus ; Riz-Chauvron ; vallée de la Bran près de la limite du département de la Vienne ; bois de Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Bois du Fouilloux (J. Richard) ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; Le Plambois, commune de Souvigné (Herb. Dr Sauzé) ; vallée du Pairé, à Chambrille (de

Loynes, E. C.); Forêt de l'Hermitain ; le Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

Genre 3. — Jungermannia L.

1. **J. albicans L.** — Sur la terre au bord des chemins, sur les rochers des terrains siliceux. — Printemps.

   V. — Montmorillon, Saint-Rémy-sur-Creuse, Bellefonds, Saint-Denis-en-Vaux, Forêt de l'Epine (de Lacroix, N. F.) ; Lathus (Chaboisseau) ; rochers d'Enfer près de Lathus.

   D. S. — Bois de Saint-Porchaire, près de Bressuire (J. Richard); Chambrille, près de La Mothe-Saint-Heraye; Forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé); vallée du Pairé près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; bois du Fouilloux ; le Puy d'Enfer près de Saint-Maixent.

   R. Ch. —

2. **J. minuta Crantz.** — Sur les rochers parmi les mousses et dans les bruyères.

   V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; la Cassette, Smarves près de Poitiers.

3. **J. Schraderi Mart.** — Sur les rochers et les troncs pourris.

   R. Ch. —

4. **J. crenulata Sm.** — Talus des chemins creux, bois et bruyères humides. — Printemps.

   V. — Montmorillon, Saint-Rémy-sur-Creuse, Bellefonds, Saint-Denis-en-Vaux, Forêt de l'Epine (de Lacroix, N. F.); Beauclair, commune de Lathus (J. Richard).

   D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé) ; Forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.)

5. **J. oppositifolia de Lacroix.** — Cette espèce, voisine du *J. crenulata,* s'en distingue, d'après les observations de l'auteur (N. F), « par une teinte constamment d'un vert jaunâtre qui ne « tire jamais au rouge ; par ses frondes attachées au sol et qui « n'émettent point de rejet à feuilles écartées et plus petites ;

« enfin par ses feuilles toujours opposées deux à deux et obli-
« quement décurrentes, tandis qu'elles sont alternes et ne peu-
« vent embrasser la tige dans la *Jungermannia crenulata*. » —
Sur les talus et les rejets de fossés exposés au Nord. — RR.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Montmorillon (de Lacroix, N. F.); bois de la Barre près de Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix).

6. **J. nigrella de Not.** — Sur les rochers calcaires frais. — Automne.

V. — Rochers d'Anvaux près de Lussac-les-Châteaux, Concyse près de Montmorillon, Butte de Montran-des-Ormes, Château des Ormes, Rochers des Boitardières, commune de Saint-Rémy-sur-Creuse, calcaires de Bonne et de la Chapelle-Molière (de Lacroix, N. F); vallée de La Gartempe de Pindray à Montmorillon, Pindray (Chaboisseau); Smarves, le Petit-Château; la Cassette près de Poitiers.

7. **J. inflata Huds.** — Bruyères humides, bois marécageux. — Eté.

V. — Falaise près des Ormes (de Lacroix).

8. **J. ventricosa Dicks.** — Sur les rochers siliceux, la terre au milieu des mousses.

R. Ch. —

9. **J. bicrenata Lindenb.** — Sur la terre des bois sablonneux ; au bord des chemins dans les bruyères. — Automne-Printemps.

V. — Montmorillon, Saint-Rémy-sur-Creuse, Bellefonds, Saint-Denis-en-Vaux, Forêt de l'Epine (de Lacroix, N. F.); La Pérotière commune de Lathus (J. Richard); Pont de Lathus ; Ligugé près de Poitiers.

R. Ch. —

10. **J. intermedia Lindenb.** — Sur la terre.

V. — Montmorillon, Saint-Rémy-sur-Creuse, Bellefonds, Saint-Denis-en-Vaux, forêt de l'Epine (de Lacroix, N. F.).

11. **J. barbata Schreb.** — Au milieu des mousses sur les rochers siliceux.

V. — Environs de Lathus (J. Richard) ; la Pérotière, la Berlotière près de Lathus ; bords de la Bran ; rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

Var. *Floerkii*. — *Jungermannia Floerkii* Mart.

V. — Rochers d'Enfer près de Lathus.

Var. *quinquedentata*. — *Jungermannia quinquedentata* Thed.

V. — Bords de la Gartempe à Chez-Moroux, commune de Lathus ; bords de la Bran.

D. S. — Le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent.

Var. *Schreberi*. — *Jungermannia Schreberi* Nees.

V. — La Berlotière (J. Richard) ; les Brissonnières, Moulin d'Ouzilly, commune de Lathus ; Ligugé près de Poitiers.

12. **J. divaricata Sm.** — Sur la terre au bord des chemins, dans les bois, les bruyères. — Automne-Printemps.

V. — Montmorillon, Saint-Rémy-sur-Creuse, Saint-Denis-en-Vaux, Bellefonds, forêt de l'Epine (de Lacroix, N. F.) ; la Pérotière, commune de Lathus ; Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Chambrille (Herb. Dr Sauzé) ; bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye.

R. Ch. —

Var. *byssacea*. — *Jungermannia byssacea* Roth.

V. — Lathus (J. Richard) ; Ligugé près de Poitiers.

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé).

13. **J. bicuspidata L.** — Sur la terre dans les endroits frais. — Printemps.

V. — Montmorillon, Saint-Denis-en-Vaux, Bellefonds, forêt de l'Epine, Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix, N. F.) ; Lathus (J. Richard).

R. Ch. —

14. **J. connivens Dicks.** — Au milieu des mousses dans les marais, sur la terre très humide.

V. — Moulimes près de Montmorillon (de Lacroix, N. F., Chaboisseau); tourbières du Riz-Chauvron sur la limite du département de la Vienne.

15. **J. Turneri Hook.** — Sur les rochers, les talus des fossés.
V. — Saint-Rémy-sur-Creuse, Bellefonds, forêt de l'Epine, Saint-Denis-en-Vaux, Montmorillon (de Lacroix, N. F.).

16. **J. setacea Web.** — Tourbières. — Printemps.
V. — Tourbières des landes de Moulimes près de Montmorillon (de Lacroix, N. F., Chaboisseau).

17. **J. trichophylla L.** — Sur les bois pourris parmi les mousses. — Printemps-Eté.
V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix).

Genre 4. — Sphagnœcetis Nees.

1. **S. communis Nees.** — Marais au milieu des *Sphagnum*. — Printemps.
V. — Marais des landes de Moulimes près de Montmorillon (de Lacroix, N. F., Chaboisseau).

Genre 5. — Lophocolea Dum.

1. **L. bidentata Nees.** — Sur la terre, dans les bois, les haies. — Printemps. — CC.
V. — Environs de Poitiers, de Lathus, etc.
D. S. — Bords de l'étang de la Madoire près de Bressuire; prés tourbeux à Puy-Sec, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (J. Richard); bois du Fouilloux; moulin de Roussillon, commune de Prailles (Herb. Dr Sauzé); Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye; bois du Sault dans la forêt de l'Hermitain.
R. Ch. —

2. **L. Hookeriana Nees.** — Sur les rochers humides.
V. — Montmorillon (de Lacroix, N. F.).

3. **L. heterophylla Dum.** — Sur la terre et les bois pourris dans les bois.

V. — Montmorillon (de Lacroix, N. F.).

D. S. — Saint-Martin-du-Fouilloux.

R. Ch. —

Genre 6. — Chiloscyphus Corda.

1. **C. polyanthus Corda.** — Dans les endroits humides des prés et des bois, sur les pierres dans les ruisseaux.

V. — Environs de Lathus.

D. S. — Vallée du Pairé à Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; Pamproux, fontaine de Chavane.

R. Ch. —

Var. *rivularis* Lindenb.

V. — Fontaine de la Brasserie près de Montmorillon (de Lacroix, N. F.); ruisseau de Peu-Martin, commune de Lathus.

D. S. — Ruisseau de la vallée de Chateau-Tison, commune de Souvigné.

TRIBU III.

SACCOGYNÉES.

Genre 1. — Calypogeia Raddi.

1. **C. trichomanis Corda.** — Sur la terre des talus, au bord des sentiers. — Printemps. — C.

V. — Environs de Lathus (J. Richard) ; Montmorillon (Chaboisseau); Ligugé.

D. S. — Bois du Fouilloux,Le Souil près de La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé); forêt de l'Hermitain.

R. Ch. —

Var. *fissa* Husnot. — Sur le bois pourri.

D. S. — Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain (de Loynes, E. C.).

Var. *Sprengelii* Nees.

V. — Tourbières de l'étang de Riz-Chauvron sur la limite du département de la Vienne.

D. S. — Bords de l'étang de la Poulgère, commune de Saint-Martin-du-Fouilloux.

Var. *propagulifera* Husnot.

V. — Environs de Lathus.

D. S. — Talus de la vallée du Pairé à Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.).

TRIBU VI.

LÉPIDOZIÉES.

Genre 1. — Lepidozia Dum.

1. — **L. reptans Dum.** — Sur les vieilles souches, les rochers et la terre au milieu des mousses. — Printemps.

V. — Saulgé, Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix, N. F.).

D. S. — Chambrille (Herb. Dr Sauzé), vallée du Pairé près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.).

R. Ch. —

Genre 2. — Mastigobryum Nees.

1. **M. trilobatum Nees.** — Sur la terre et les rochers dans les terrains siliceux. — Printemps.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix).

M. J. Richard indique le *Mastigobryum trilobatum* au Pont de Lathus. Nous ne le possédons pas de cette localité et nous ne l'y avons jamais rencontré dans nos excursions.

R. Ch. —

TRIBU V.

PLATYPHYLLÉES.

Genre 1. — Radula Dum.

1. **R. complanata Dum.** — Sur les arbres, plus rarement sur les rochers. — Printemps. — CC.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau); Lathus ; Bonneuil-Matours; Environs de Poitiers, etc. — Rochers d'Enfer à Lathus, sur les rochers.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; Goux, commune de La Couarde (Herb. Dr Sauzé); bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye ; le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent (sur les rochers).

R. Ch. —

L'herbier de M. le Dr Sauzé renferme sous ce nom, mêlés à quelques tiges de *R. complanata,* des échantillons d'une hépatique récoltée au Souil et à La Mothe-Saint-Heraye et qui est certainement la *Madotheca platyphylla.*

Genre 2. — Madotheca Dum.

1. **M. lævigata Dum.** — Sur les troncs d'arbres et les rochers. — Automne-Hiver.

V. — Rochers granitiques de Ligugé (J. Richard); bois de La Roche près de Poitiers ; rochers d'Enfer près de Lathus.

D. S. — Rochers schisteux de la Cascade près de Thouars (J. Richard) ; rochers du Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent (J. Richard, Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

2. **M. platyphylla Dum.** — Sur les troncs d'arbres et les rochers. — Automne-Printemps,

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau) ; Saint-Benoist (J. Richard) ; Ligugé ; Béruges près de Poitiers ; Lathus.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé); le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent ; les Essards, commune de Souvigné ; les Fontenelles, commune de Sainte-Néomaye.

R. Ch. —

3. **M. Porella Nees.** — Sur les pierres, les rochers siliceux, les racines d'arbres sur les bords des rivières.

V. — Le long de la Gartempe et des ruisseaux qui s'y jettent à Saulgé ; Saint-Rémy-sur-Creuse (de Lacroix, N. F.); bords de la Gartempe à Lathus (J. Richard) ; bords de la Bran (Haute-Vienne).

D. S. — Bords du ruisseau du Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent (Herb. Dr Sauzé).

R. Ch. —

TRIBU VI.

LÉJEUNIÉES.

Genre 1. — Lejeunia Libert.

1. **L. inconspicua de Not.** — Sur les troncs d'arbres.

R. Ch. —

2. **L. minutissima Dum.** — Sur les troncs d'arbres.

V. — Environs de Lathus, sur le tronc d'un chêne (J. Richard); rochers de Ligugé, sur les frondes de *Frullania Tamarisci* (de Lacroix, N. F.) ; et sur le tronc d'un *Alnus glutinosa*.

R. Ch. —

3. **L. calcarea Libert.** — Sur les rochers calcaires et les mousses.

V. — Sur les rochers à Concyze près de Montmorillon (de Lacroix, N. F.) ; Montmorillon (Chaboisseau) ; vallée de la Gartempe à Concyze près de Montmorillon sur l'*Hypnum* (*Thamnium*) *alopecurum*.

4. **L. serpyllifolia Libert.** — Sur les rochers, les troncs d'arbres, les mousses. — Automne-Printemps.

V. — Bords de la Bran (Haute-Vienne) ; rochers granitiques de Ligugé (J. Richard); Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau); bois de Ligugé ; bois de La Roche près de Poitiers; rochers d'Enfer près de Lathus.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye, Chambrille (Herb. Dr Sauzé); bois du Fouilloux près de La Mothe-Saint-Heraye.

Genre 2. — Frullania Raddi.

1. **F. dilatata Dum.** — Sur les troncs d'arbres, plus rarement sur les rochers. — Printemps. — CC.

V. — Pindray près de Montmorillon (Chaboisseau); Ligugé; Lathus ; Poitiers, etc.

D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard); bois du Fouilloux, forêt de l'Hermitain (Herb. Dr Sauzé); Saint-Maixent; les Jarries près de La Mothe-Saint-Heraye, sur les rochers.

R. Ch. --

2. **F. Tamarisci Dum.** — Sur les souches et les rochers. — Printemps. — C.

V. — Rochers de Ligugé et de Lathus

D. S. — Bois du Fouilloux (Herb. Dr Sauzé); rochers de la vallée du Pairé à Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.) ; rochers du Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

TRIBU VII.

CODONIÉES.

Genre 1. — Fossombronia Raddi.

1. **F. pusilla Dum.** — Sur la terre fraiche. — Hiver.

V. — Montmorillon, Saulgé, forêt de l'Epine, Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.) ; talus des fossés à Lathus ; la Berlotière près de Lathus ; la Bartière près de Montmorillon.

D. S. — Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; les Essards, commune de Souvigné ; le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

2. **F. cristata Lindenb.** — Sur la terre fraiche.

R. Ch. —

TRIBU VIII.

PELLIÉES.

Genre 1. — Pellia Raddi.

1. **P. epiphylla Corda.** — Bords des sources, des cours d'eau. — Hiver-Printemps. — C.

V. — Bords de la Gartempe près de Lathus (J. Richard); Ligugé ; Marconnay près de Sanxay.

D. S. — Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain, Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, de Loynes, E. C.); les Fontaines, commune de La Mothe-Saint-Heraye ; Fougeret près de Beaussais ; le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent.

R. Ch. —

Var. *undulata* Nees.

D. S. — Ruisseau de Fonquerré dans la forêt de l'Hermitain.

TRIBU IX.

ANEURÉES.

Genre 1. — Aneura Dum.

1. **A. pinguis Dum.** — Bords des ruisseaux, prairies humides. — Automne-Hiver.

V. — Mezeaux près de Poitiers (J. Richard); Lathus.

D. S. — Bords de l'étang de la Poulgère, commune de Saint-Martin-du-Fouilloux.

2. **A. palmata Dum.**

V. — Tourbières de Moulimes prés de Montmorillon (de Lacroix, N. F.).

3. **A. pinnatifida Dum.** — Dans les marais et les ruisseaux.

R. Ch. —

4. **A. multifida Dum.** — Au milieu des mousses dans les marécages. — Automne-Hiver.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne (de Lacroix, N. F.); tourbières

du Riz-Chauvron sur la limite du département de la Vienne (J. Richard) ; Montmorillon ; Lathus.

Genre 2. — Metzgeria Raddi.

1. **M. furcata Dum.** — Sur les troncs d'arbres, rarement sur les rochers. — Automne-Hiver. — CC.

   V. — Poitiers ; la Cassette près de Poitiers ; Ligugé ; Lathus. Sur les rochers à Ligugé et aux rochers d'Enfer près de Lathus.

   D. S. — La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; bois du Fouilloux, forêt de l'Hermitain (Herb. du Dr Sauzé) ; bois de Chambrille (Herb. Dr Sauzé, de Loynes, E. C.) ; le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent.

   R. Ch. —

2. **M. conjugata Lindenb.**

   R. Ch. —

FAMILLE II.

MARCHANTIACÉES.

TRIBU I.

LUNULARIÉES.

Genre 1. — Lunularia Micheli.

1. **L. vulgaris Mich.** — Sur la terre et les pierres humides. — C.

   V. — Bonnes (de Lacroix, N. F.) ; Poitiers ; Ligugé ; Montmorillon.

   D. S. — Fontaine Chaillot près de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard, Herb. Dr Sauzé) ; Exoudun (J. Richard) ; La Mothe-Saint-Heraye.

   R. Ch. —

TRIBU II.

MARCHANTIÉES.

Genre 1. — Marchantia L.

1. **M. polymorpha L.** — Bords des fontaines, des ruisseaux. — Printemps-Eté.

V. — Lucinge, commune de Saint-Laon (J. Richard); Saint-Romain-sur-Vienne; Poitiers.

D. S. — Puy-Sec, commune de Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai (J. Richard).

R. Ch. —

Var. *minor* Bischoff.

D. S. — Fonchatré, commune de Beaussais, sur une ancienne charbonnière.

Genre 2. — Fegatella Raddi.

1. **F. conica Corda.** — Bords des ruisseaux, rochers humides et ombragés. — Hiver.

V. — Montmorillon, Falaise des Ormes (de Lacroix, N. F.); bords de la Bran près de la limite du département de la Vienne (J. Richard).

D. S. — Moulin de la Chaize près de Bressuire (J. Richard); bords de la Sèvre à La Mothe-Saint-Heraye (Herb. Dr Sauzé); talus des fossés dans le marais d'Epannes.

Genre 3. — Reboulia Raddi.

1. **R. hemisphærica Raddi.** — Haies, rochers, murs dans les lieux ombragés. — Printemps.

V. — Ligugé, Montmorillon, Saint-Romain-sur-Vienne, Puygireau près d'Angles (de Lacroix, N. F.); Mezeaux; Béruges près de Poitiers; rochers de Port-Seguin près de Ligugé.

D. S. — Jetées des fossés de Boisguérin, commune de Souvigné (Herb. Dr Sauzé); haies à la Chaperonnière, commune de La Mothe-Saint-Heraye.

FAMILLE III.

ANTHOCÉROTÉES.

Genre 1. — Anthoceros Micheli.

1. **A. punctatus L.** — Sur la terre fraîche des champs argileux. — Eté-Automne.
   R. Ch. —
2. **A. lævis L.** — Sur la terre fraîche dans les champs argileux. — Eté-Automne.
   V. — Environs de Lathus.
   D. S. — Les Essards, commune de Souvigné.

FAMILLE IV.

TARGIONIACÉES.

Genre 1. — Targionia Micheli.

1. **T. hypophylla L.** — Fissures des rochers siliceux. — Printemps.
   V. — Rochers granitiques de Ligugé (de Lacroix, N. F., J. Richard) et de Port-Seguin (J. Richard).
   D. S. — Dans les haies à La Chaperonnière, commune de La Mothe-Saint-Heraye (J. Richard) ; Rochers du Puy-d'Enfer près Saint-Maixent, rochers de la vallée de Magnerolle commune de Nanteuil (Herb. Dr Sauzé).
   R. Ch. —

FAMILLE V.

RICCIACÉES.

TRIBU I.

CORSINIÉES.

Genre 1. — Sphœrocarpus Micheli.

1. **S. terrestris Sm.** — *S. Michelii* Bell. — Sur la terre fraîche. — Automne-Hiver.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Dangé (de Lacroix, N. F.)

Genre 2. — Oxymitra Bischoff.

1. **O. pyramidata Bisch.** — Sentiers, lieux caillouteux.

V. — Rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers.

TRIBU II.

RICCIÉES.

Genre 1. — Riccia Micheli.

1. **R. glauca L.** — Sur la terre humide. — Eté-Hiver.

V. — Saint-Romain-sur-Vienne, Dangé (de Lacroix, N. F.) ; rochers des bords de la Gartempe à Lathus ; rochers de Ligugé.

D. S. — Vallée du Pairé à Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye ; Les Justices, commune de La Couarde ; le Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent (Herb. Dr Sauzé); rochers granitiques de la vallée du ruisseau de Soudan, commune de Nanteuil.

Var. *minima*. Lindenb.

D. S. — Rochers du Puy-d'Enfer près de Saint-Maixent.

2. **R. minima L.** — Sur la terre des sentiers.

V. — Rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers (de Lacroix, N. F.); rochers d'Enfer près du Pont de Lathus.

3. **R. bifurca Hoffm.** — Sur la terre humide.

V. — Rochers granitiques de Ligugé (de Lacroix, N. F.) et de Port-Seguin près de Poitiers.

D. S. — Rochers de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye.

Ces deux *Riccia*, le *R. minima* L. et le *R. bifurca* Hoffm. appellent de nouvelles études ; nous ne les avons jamais observés en saison convenable : il pourrait très bien se faire que le *R. nigrella* DC. se rencontrât seul dans les localités que nous citons. (V. la très importante étude de F. Camus sur le *R. nigrella. Société botanique de France*, séance du 24 juin 1892).

4. **R. ciliata Hoffm.** — Sur la terre humide.

V. — Rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers (de Lacroix, N. F.); rochers d'Enfer près de Lathus.

D. S. — Rochers schisteux de La Cascade près de Thouars (J. Richard) ; rochers schisteux de Chambrille près de La Mothe-Saint-Heraye (de Loynes, E. C.)

5. **R. Bischoffii Huebn.** — Sur les rochers siliceux.

V. — Rochers granitiques de Ligugé près de Poitiers (de Lacroix, N. F.); rochers d'Enfer près de Lathus.

D. S. — Sainte-Radegonde près de Thouars (Trouillard, musée de Saumur. F. Camus rur les *R. Bischoffii et nodosa*).

6. **R. nigrella DC.** — Sur la terre humide.

V. — Rochers granitiques du Pont de Lathus (Lamy de la Chapelle, F. Camus sur le *Riccia nigrella. Société botanique de France*, séance du 24 juin 1892).

7. **R. crystallina L.** — Sur la vase au bord des étangs et des rivières.

D. S. — Sur la vase au bord de l'étang de Boispouvrau, commune de Menigoute (Herb. Dr Sauzé).

8. **R. natans L.** — Nageant à la surface des eaux tranquilles ou stagnantes.

V. — Fontaine de la Font-Joise (de Lacroix, N. F.); La Casette près de Poitiers.

9. **R. fluitans L.** — Nageant dans les fontaines et les eaux stagnantes.

V. — Environs de Châtellerault et de Montmorillon (de Lacroix, N. F.); Lathus.

R. Ch. —

Var. *Canaliculata*. — Sur la vase des étangs après le retrait des eaux.

D. S. — Bords de l'étang de la Meilleraye, commune de Beaulieu (Herb. Dr Sauzé).

Forma *lata*. Etang de la Barbotière, commune de Vausseroux.

APPENDICE

Au moment où nous achevions l'impression de notre modeste *Essai*, M. Fernand Camus, l'infatigable explorateur de l'arrondissement de Cholet, a eu l'extrême obligeance de nous communiquer une liste des *Muscinées* récoltées par lui dans la commune du Puy-Saint-Bonnet (Deux-Sèvres), spécialement à la butte du Chêne-Rond ainsi que dans les environs, dans la commune de Saint-Pierre-des-Echaubrognes (Deux-Sèvres), et dans la commune de Maulévrier (Maine-et-Loire), sur la limite du département des Deux-Sèvres. M. Camus nous transmet aussi d'intéressants renseignements relatifs aux environs de Thouars. Ils sont extraits du *Catalogue du Musée de Saumur* publié en 1868, que nous ne possédons pas et que nous n'avions pu consulter. Nous prions M. Camus d'agréer ici l'expression de nos plus vifs remerciements et nous nous faisons un devoir et un plaisir de publier ces précieuses indications.

I. — MOUSSES.

Phascum.

P. muticum Schreb. — Butte du Chêne-Rond.
P. subulatum L — Butte du Chêne-Rond.

Gymnostomum.

G. microstomum Hedw. — Butte du Chêne-Rond.

Weisia.

W. viridula Brid. — Butte du Chêne-Rond.
W. verticillata Brid. — Fontaine de Ligron, près de Thouars.

Dicranum.

D. Bruntoni Sm. — Butte du Chêne-Rond ; rochers granitiques de Ligron près de Thouars.

D. scoparium Hedw. — Butte du Chêne-Rond.

VAR. *orthophyllum.*— *eod. loc.*

Campylopus.

C. flexuosus Br. eur. — Rochers de la Cascade à Sainte-Radégonde près de Thouars.

C. polytrichoides de Not. — Butte du Chêne-Rond.

Pottia.

P. truncata Br. eur. — Butte du Chêne-Rond.

P. Wilsoni Br. eur. — *eod. loc.*

P. leucodonta Schpr. — Ligron et Sainte-Radégonde près de Thouars.

Ceratodon.

C. purpureus Brid. — Butte du Chêne-Rond.

Trichostomum.

T. tophaceum Brid. *forma brevicaulis.* — Chemin creux du Pompois au Thouet, commune de Sainte-Verge près de Thouars.

Barbula.

B. membranifolia Br. eur. — Thouars.

B. Brebissoni Brid. — Saint-Pierre-des-Echaubrognes.

B. vinealis Brid. — Puy-Saint-Bonnet ; Thouars, rochers près du viaduc.

VAR. *cylindrica.* — Butte du Chêne-Rond ; Sainte-Radégonde, Ligron près de Thouars.

B. Hornschuchiana Schultz. — Thouars, rochers près du viaduc.

B. convoluta Hedw. — Butte du Chêne-Rond.

B. cæspitosa Schwaegr. — Sainte-Radégonde près de Thouars.

B. squarrosa Brid. — Thouars, rochers près du viaduc.

B. muralis Hedw. — Butte du Chêne-Rond.

B. princeps C. Muell. — Puy-Saint-Bonnet
B. subulata Br. eur. — Butte du Chêne-Rond.
B. latifolia Br. eur. — Saint-Pierre des Echaubrognes.
B. ruralis Hedw. — Butte du Chêne-Rond.
B. ruraliformis Besch. — Sainte-Radégonde, Ligron près de Thouars.
B. intermedia Milde Var. *calva* Schpr. — Thouars, rochers près du viaduc.

Cinclidotus.

C. fontinaloides Pal. Beauv. — La Cascade près de Sainte-Radégonde.

Grimmia.

G. apocarpa Hedw. — Thouars; Saint-Pierre-des-Echaubrognes.
G. pulvinata Smith. — Butte du Chêne-Rond ; Saint-Pierre-des-Echaubrognes ; Thouars.
G. Schultzii Wils. — Butte du Chêne-Rond ; Thouars.
G. trichophylla Grev. — Butte du Chêne-Rond ; Ligron près de Thouars.
G. leucophæa Grev. — Butte du Chêne-Rond (RR); Sainte-Radégonde près de Thouars.
G. montana Br. eur. — Cette mousse se rencontre probablement à la butte du Chêne-Rond.

Rhacomitrium.

R. heterostichum Brid. — Butte du Chêne-Rond.
R. lanuginosum Brid. — Coteaux de Thouars.
R. canescens Brid. — Butte du Chêne-Rond.

Ptychomitrium.

P. polyphyllum Br. eur. — Butte du Chêne-Rond. RR.

Zygodon.

Z. viridissimus Brid. — Butte du Chêne-Rond ; Saint-Pierre-des Echaubrognes.

Orthotrichum.

O. phyllanthum Br. eur. — Touffes rabougries, isolées, sur chênes-têtards dans les haies. — RR. — Entre Cholet et Puy-Saint-Bonnet, sur le territoire de cette dernière commune.

O. cupulatum Hoffm. Var. *riparium* Br. eur. — Ruisseau de la Cascade à Sainte-Radégonde près de Thouars.

O. Sturmii Hoppe et Hornsch. — Ligron près de Thouars.

O. rivulare Turn. — Sainte-Radégonde près de Thouars.

O. leiocarpum Br. eur. — Butte du Chêne-Rond.

O. Lyellii Hook. et Tayl. — *eod. loc.*

Encalypta.

E. vulgaris Hedw. — Thouars, rochers près du viaduc.

Enthostodon.

E. fasciculare Br. eur. — Butte du Chêne-Rond ; Ligron ; Sainte-Radégonde près de Thouars.

Funaria.

F. hibernica Hook. — Ligron; Sainte-Radégonde près de Thouars.

F. hygrometrica Hedw. — Butte du Chêne-Rond.

Bryum.

B. pendulum Schimp. — Butte du Chêne-Rond.

B. erythrocarpum Schwaegr. Var. *murorum.* — *eod. loc.*

B. alpinum L. — *eod. loc.;* Ligron ; Sainte-Radégonde.

B. argenteum L. — Butte du Chêne-Rond.

B. capillare L. — *eod. loc.*

B. pseudo-triquetrum Schwaegr. — *eod. loc.*

Mnium.

M. undulatum Hedw. — Maulévrier, bords de la Moine, près de la limite du département des Deux-Sèvres (Fructifié).

Aulacomnium.

A. androgynum Schwaegr. — Sainte-Radégonde près de Thouars

Bartramia.

B. pomiformis Hedw. — Butte du Chêne-Rond.

B. stricta Brid. — Coteaux de Fleury (Tuzelet, *in herb.* F. Camus) ; rochers de la Cascade et de Ligron près de Thouars.

Atrichum.

A. undulatum Pal. Beauv. — Butte du Chêne-Rond.

Pogonatum.

P. nanum Pal. Beauv. — Butte du Chêne-Rond.

Polytrichum.

P. formosum Hedw. — Butte du Chêne-Rond.

P. piliferum Schreb. — *eod. loc.*

P. juniperinum Hedw. — *eod. loc.*

Fontinalis.

F. squamosa L. — Argenton-Château, dans un affluent du Thouet (Hy).

Cryphaea.

C. heteromalla Mohr. — Butte du Chêne-Rond.

Neckera.

N. pumila Hedw. — R. — Sur des sapins à la montée du pont d'Ouin entre la rivière de l'Ouin et le village de la Trique, commune du Puy-Saint-Bonnet.

Leucodon.

L. sciuroides Schwaegr. — Butte du Chêne-Rond.

Leskea.

L. polycarpa Ehrh. — Saint-Pierre-des-Echaubrognes.

Anomodon.

A. viticulosus Hook. et Tayl. — Maulévrier, vallée de la Moine, sur la limite du département des Deux-Sèvres.

Thyidium.

T. tamariscinum Br. eur. — Butte du Chêne-Rond.

Isothecium.

I. polyanthum R. Spruce. — Montée du Pont d'Ouin.

I. ornithopodioides N. Boul. — Butte du Chêne-Ron ; Ligron près de Thouars.

I. myurum Brid. — Butte du Chêne-Rond.

I. sericeum Spruce. — *eod. loc.*

Hypnum.

H. lutescens Huds. — Butte du Chêne-Rond.

H. albicans Hoffm. — *eod. loc.*

H. plumosum Sw. — Saint-Pierre-des-Echaubrognes.

H. rutabulum L. — Butte du Chêne-Rond.

H. rivulare Br. — Sainte-Radégonde près de Thouars.

H. velutinum L. — Butte du Chêne-Rond.

H. cœspitosum Wils. — Puy-Saint-Bonnet ; côteaux de Fleury (Tuzelet *in herb.* F. Camus); Thouars, rochers près du viaduc.

H. illecebrum Schwaegr. — Butte du Chêne-Rond.

H. circinnatum Brid. — Thouars, rochers près du viaduc ; Sainte-Radégonde.

H. crassinervium Tayl. — Maulévrier, sur la Moine, près de la limite du département des Deux-Sèvres.

H. Stokesii Turn. — Butte du Chêne-Rond.

H. speciosum Brid. — (Fruct.) Dans un petit bouquet de bois marécageux sur la limite des communes du Puy-Saint-Bonnet (Deux-Sèvres) et de Saint-Hilaire (Vendée).

H. confertum Dicks. — Saint-Pierre-des-Echaubrognes.

H. rusciforme Weis. — *eod. loc.*

H. alopecurum L. — Saint-Pierre-des-Echaubrognes.

H. sylvaticum L. — Dans un petit bouquet de bois marécageux, sur la limite des communes du Puy-Saint-Bonnet (Deux-Sèvres) et de Saint-Hilaire (Vendée).

H. irriguum Var *fallax.* — Murs du moulin de la Gosselinière près de Thouars.

H. stellatum VAR. *proteusum*. — Dans un petit bouquet de bois marécageux, sur la limite des communes du Puy-Saint-Bonnet (Deux-Sèvres) et de Saint-Hilaire (Vendée).

H. rugosum Ehrh. — Sainte-Radégonde près de Thouars.

H. cupressiforme VAR. *ericetorum*. — Butte du Chêne-Rond.

H. cuspidatum L. — *eod. loc.*

H. Schreberi Willd. — *eod. loc.*

H. purum L. — *eod. loc.*

H. splendens Hedw. — *eod. loc.*

H. squarrosum L. — *eod. loc.*

H. triquetrum L. — *eod. loc.*

II. — SPHAIGNES.

Sphagnum.

S. acutifolium Ehrh. — Dans une tourbière dont le ruisseau forme la limite départementale entre le Puy-Saint-Bonnet et la Tessoualle.

S. cymbifolium Ehrh. — *eod. loc.*

III. — HÉPATIQUES

Plagiochila.

P. asplenioides Dum. — Sainte-Radégonde près de Thouars.

Scapania.

S. compacta Dum. — Butte du Chêne-Rond ; Ligron près de Thouars.

S. nemorosa Dum. — Butte du Chêne-Rond.

Jungermannia.

J. bicrenata Lindenb. — Butte du Chêne-Rond.

Lophocolea.

L. bidentata Nees. — Butte du Chêne-Rond.

L. Hookeriana Nees. — Maulévrier, sur la limite du département des Deux-Sèvres.

Radula.

R. complanata Dum. — Butte du Chêne-Rond.

Madotheca.

M. Porella Nees. — Dans la Moine, commune de Saint-Pierre-des-Echaubrognes.

Lejeunia.

L. inconspicua de Not. — Butte du Chêne-Rond.

Frullania.

F. Tamarisci Dum. — Butte du Chêne-Rond.

Metzgeria.

M. furcata Dum. — Butte du Chêne-Rond ; Saint-Pierre-des-Echaubrognes ; rochers de la Cascade près de Thouars.

Lunularia.

L. vulgaris Mich. — Saint-Pierre-des-Echaubrognes.

Fegatella.

F. conica Corda. — Maulévrier, dans une fontaine voisine du viaduc prés de la limite des Deux-Sèvres.

Reboulia.

R. hemisphærica Raddi. — La Cascade et Ligron près de Thouars.

Targionia.

T. hypophylla L. — La Cascade près de Thouars.

Riccia.

R. Bischoffii Huebn. — La Cascade près de Thouars.

Ces documents complémentaires et quelques additions faites au cours de l'impression nous obligent à rectifier les chiffres portés dans

l'introduction. Le nombre des plantes, qui sont comprises dans notre catalogue, s'élève à : mousses, 269 ; sphaignes, 8 ; hépatiques, 82. Les départements réunis de la Vienne et des Deux-Sèvres figurent dans ce total pour 253 mousses, 7 sphaignes et 76 hépatiques. Il est ainsi facile de dégager le nombre des Muscinées appartenant à la partie de la 2e zône de la région Choletaise située en dehors de nos limites.

Les 253 mousses, dont nous venons de parler, se répartissent de la manière suivante :

150 sont communes à nos deux départements ;
50 n'ont été recueillies que dans le département de la Vienne ;
53 seulement dans le département des Deux-Sèvres.

253 Total égal.

Les 7 sphaignes, ont été observés :

4 dans nos deux départements ;
1 seulement dans le département de la Vienne ;
2 seulement dans le département des Deux-Sèvres.

7 Total égal.

Enfin les 76 hépatiques ont été récoltées ;

41 dans nos deux départements ;
26 seulement dans le département de la Vienne ;
9 seulement dans le département des Deux-Sèvres ;

76 Total égal.

En résumé, la végétation des Muscinées est représentée :

Dans le département de la Vienne par 200 mousses, 5 sphaignes et 67 hépatiques ;

Dans le département des Deux-Sèvres par 203 mousses, 6 sphaignes et 50 hépatiques.

11 Décembre 1892.

Extrait des Procès-Verbaux.

Séance du 7 Janvier 1892

Présidence de M. B. Souché, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Lloyd a contrôlé les déterminations de M. Baudin, pour plusieurs plantes litigieuses de la Vienne ; il adresse à notre zélé collègue des compliments mérités.

M. Baudin envoie un grand nombre d'espèces récoltées dans la Vienne.

M. Contejan, ancien professeur à la Faculté de Poitiers, écrit, de Montbéliard, à M. Souché qui l'avait consulté au sujet de l'influence des terrains sur la végétation.

— A mon avis, dit le savant professeur, vous avez parfaitement raison de croire que la végétation décèle la nature du terrain ; elle décèle même la température de la contrée qu'on peut déterminer, au moins dans notre Europe, à quelques dixièmes de degrés près, à la seule inspection du tapis végétal. —

Plusieurs savants s'y sont trompés, à commencer par de Candolle qui niait l'influence de la composition chimique du sol, parce qu'il avait rencontré, dans le Jura et ailleurs, les plantes de la silice ; mais il croyait que

le Jura est totalement calcaire, tandisqu'il est bien avéré que les plantes *silicicoles* ne croissent que sur des lambeaux oxfordiens, diluviens, tourbeux ou glaciaires, *ne faisant pas effervescence avec les acides.*

M. Xambeu, secrétaire du Syndicat Agricole de la Charente-Inférieure, regarde comme difficile de déterminer *totalement* la nature et le *dosage* des engrais par la Flore des prés et des champs ; pourtant il a demandé aux botanistes Charentais des renseignements à ce sujet.

Communication : M. le trésorier donne lecture des comptes de l'année 1891 ; ces comptes sont approuvés par le Bureau, et il est décidé qu'une commission de vérification sera nommée par la Société, à la séance de Février.

M. le Trésorier présente, pour 1892, un projet de budget dont les articles sont successivement adoptés.

En présence des nombreux travaux qui lui incombent cette année, M. Fournier demande qu'il soit pourvu à son remplacement comme trésorier. A la séance de Février, la Société aura à se prononcer sur cette question.

Admission : Après un vote, M. Gentilleau, instituteur à Vouneuil-sur-Vienne est admis comme membre titulaire.

Présentations : M. l'abbé Morin, curé de Bouillé-Loretz, présenté par MM. Arignon et Duret.M. Gagnaire, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole pratique d'Agriculture d'Antibes (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Souché et Baudin.

Séance du 7 Février

Présidence de M. Souché, (M. Gamin, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Sauzé, met à la disposition de la Société de nombreuses lettres de botanistes, Boreau, Jordan, etc.

M. le Dr Gillot encourage l'étude des cryptogames dans les Deux-Sèvres.

MM. les abbés Argenton et Suire signalent des localités nouvelles pour diverses espèces.

Communications : M. Fournier, maintenant sa démission de trésorier, M. le Président ouvre le scrutin pour l'élection d'un successeur. M. Victor Bizard, avocat, est élu, à l'unanimité, comme trésorier de la Société.

Admissions : Après un vote, M. l'abbé Morin et M. Gagnaire, sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. Adhumeau, instituteur à Leigné-sur-Usseau, présenté par MM. Baudin et Souché. M. Feroux, instituteur à La Mothe-St-Héray et M. Saboureau, instituteur-adjoint à la Mothe-St-Héray, présentés par MM. Souché et Caillon.

Séance du 6 Mars

Présidence de M. Souché, (M. Gamin, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. G. Poirault, attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, fils de notre collègue de Poitiers, préparant une monographie du genre *Ophioglossum*, demande en communication des exemplaires d'*O. sabulicolum* S. et M.

Communications : M. Souché annonce à l'assemblée qu'il a eu le plaisir de voir aboutir favorablement ses démarches auprès de la famille du Dr Sauzé. La correspondance botanique de notre regretté président-honoraire est actuellement la propriété de la Société Botanique des Deux-Sèvres. Les généreux donateurs ont mis comme conditions que M. Souché lirait cette correspondance et en retrancherait les lettres qui auraient un caractère intime. Le dépouillement prendra un certain temps ; un rapide coup-d'œil a permis de relever les signatures de Boreau, Delastre, Grenier, Husnot, Lloyd, Foucaud, etc., etc.

Admissions : Après un vote MM. Adhumeau, Feroux et Saboureau sont admis comme membres titulaires.

Présentation : M. le Dr Corbin, à St-Maixent, présenté par MM. Souché et Parent.

Séance du 3 Avril

Présidence de M. Souché, (M. Gamin, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : MM. Pourchot, Baudin, Gamin, envoient des renseignements sur leurs découvertes botaniques.

M. le Dr Corbin, fait part de son projet d'organiser un *Jardin Botanique* à St-Maixent.

M. Bizard, retenu à Paris par ses études, demande que la Société lui nomme un remplaçant comme trésorier.

Communications : M. Régnier présente une note de M. l'abbé E. Marais : *Contribution à la Flore de la Vendée*, extrait du Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest.

M. Souché offre quelques plantes vivantes, entre autres *Viola hirta* dont il fait observer les caractères distinctifs. Dans les échantillons présentés les fleurs sont d'un blanc jaunâtre dans le bouton et les pédoncules sont *toujours glabres :* c'est la forme *V. Maillardi* B. S.

M. Gamin présente des *Erophila*, les uns avec le fruit court, presque orbiculaire,les autres avec fruit allongé. Il a essayé de distinguer les deux espèces admises par la Flore des Deux-Sèvres et il a trouvé une foule d'intermédiaires. Mieux vaut donc s'en tenir à l'espèce

linnéenne, *Draba verna*, que de suivre Jordan dans sa pulvérisation.

M. le Président ouvre le scrutin pour l'élection d'un trésorier en remplacement de M. Bizard démissionnaire. Après un vote M. Gamin, secrétaire-adjoint, est élu trésorier de la Société.

Admission : M. le Dr Corbin est admis comme membre titulaire.

Présentation : M. Rhodes, directeur de l'Ecole Normale de Parthenay, présenté par MM. Souché et Jacquet.

Séance du 1er Mai

Présidence de M. Souché, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Gamin, est adopté.

Correspondance : M. l'abbé Suire envoie *Ornithogalum divergens*, forme de *O. umbellatum*, que nous avons négligée dans les Deux-Sèvres.

M. Gamin fait part de ses herborisations de Pâques, au Fouilloux, Chambrille, l'Hermitain, Nanteuil, Souvigné, etc., plusieurs localités retrouvées et précisées, et quelques nouveautés.

M. Baudin a terminé les catalogues, par communes, des plantes de la Vienne ; il signale en outre de nombreuses découvertes.

Communications : M. Souché montre quelques plantes envoyées par M. Baudin : *Erodium sabulicolum, Veronica præcox* et *V. triphyllos*. Il rend compte de ses propres herborisations, du 3 Avril au 1er Mai. A noter *Ranunculus tripartitus* à Pompaire et *Leucanthemum Parthenium* à Parthenay où M. Jacquet ne retrouve plus *Salvia sclarea*.

M. Duret ajoute quelques espèces nouvelles à la liste des plantes de Xaintray où il n'a pu retrouver *Veronica præcox ;* la disparition de cette plante des champs où elle abondait, il y a quelques années, serait-elle due a l'emploi des engrais chimiques ?

M. Duret offre à la Société des échantillons de ses trouvailles et lit une note sur une excursion, communes de Béceleuf, Ardin, Fenioux ; il a relevé scrupuleusement la topographie du chemin parcouru et noté les localités précises des plantes recueillies. Il montre un échantillon de *Capsella rubella* dont toutes les parties sont d'un beau jaune et qui croissait côte à côte avec un pied dont la teinte rougeâtre était fort accentuée.

Admission : Après un vote M. Rhodes est admis comme membre titulaire.

Présentations : M. Perrigouard, employé à la répartition, gare de Niort, présenté par MM. Gamin et Fichet. M. Bonneau, instituteur à St-Germier, présenté par MM. Souché et Portron. M. J. A. Boutron, pharmacien à Chauvigny (Vienne), présenté par MM. Laglaine et Boutron.

Séance du 2 Juin

Présidence de M. Souché, (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. l'abbé H. Marais signale plusieurs plantes intéressantes, communes de Surin et d'Asnois.

M. l'abbé E. Marais fait part de ses découvertes à St-Jean-de-Sauves.

M. Baudin donne de nouveaux détails sur *l'Erodium* déjà signalé et que nous classons sous le nom de *Erodium sabulicolum Jord.*

M. le professeur départemental d'Agriculture des Deux-Sèvres demande à M. Souché son concours pour l'analyse botanique des foins des prairies naturelles, sur le granit, les schistes, les différents étages du lias, sur l'éocène et dans les alluvions ; il montre les nombreux avantages qui résulteraient de ce travail et dit que les cultivateurs en retireraient un grand profit.

M. Souché a répondu qu'il acceptait d'autant plus volontiers que, depuis deux ans il a fait de nombreuses démarches auprès des Comices Agricoles et même de la Société Centrale, pour les engager à essayer de déterminer la nature des sols par la Flore spontanée.

(Voir nos Bulletins).

M. le Dr Gillot d'Autun a fait des recherches au sujet

de l'*Euphorbia dulcis à glandes vertes* trouvée a Exireuil en 1890 par MM. Arignon et Souché. (Voir les notes).

M. Duret rend compte d'une excursion faite en compagnie de M. Régnier, communes de St-Gelais et de Brioux : à signaler *Ranunculus ophioglossifolius* et *Limosella aquatica*.

Communications : M. Souché rend compte d'une excursion faite, le 12 Mai, à Poitiers et Biard, avec les professeurs et les élèves de l'Ecole Normale.

M. Gamin signale les plantes qu'il a rencontrées dans diverses excursions, notamment à Menigoute.

M. Duret rend compte d'une excursion faite, le 19 Mai, communes de Niort et de Ste-Pezenne, en compagnie de M. Gamin auquel il a été heureux de faire cueillir plusieurs plantes intéressantes, mais déjà signalées pour la plupart. Cette herborisation permet toutefois d'ajouter à la liste des plantes de Ste-Pezenne, huit espèces dont une, *Malva nicœensis*, n'avait jamais été trouvée dans cette commune.

M. Duret a récolté également, le 27 Juin, à St-Pardoux, sept plantes non signalées.

Admissions : Après un vote, MM. Bonneau, Perrigouard et Boutron sont admis comme membres titulaires.

Séance du 3 Juillet

Présidence de M. Souché,

(M^lle^ Baguet veut bien remplir les fonctions de secrét^re^).

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Foucaud confirme les déterminations de quelques espèces litigieuses soumises à son contrôle si autorisé.

M. Duret adresse à M. Souché un *Carex* trouvé par nos collègues de Montmorillon, MM. Ménard et Violleau. C'est le *C. riparia*, avec absence presque complète d'étamines et utricules avortés. (Détermination confirmée par M. Lloyd).

M. Guitteau signale dans la Vienne plusieurs plantes fort intéressantes découvertes par M^me^ Guitteau et par lui. Il donne des renseignements sur les caractères distinctifs et l'habitat de plusieurs espèces. (Voir notes et observations).

M. le D^r^ Gillot envoie de nouvelles observations sur l'*Euphorbia* d'Exireuil. (Voir les notes).

M. Arignon a récolté à St-Martin de St-Maixent *Festuca loliacea* qu'il considère comme un hybride de *F. pratensis* et *Lolium perenne*. En effet, les échantillons adressés à la Société sont stériles.

M. Baudin donne la liste des nombreuses découvertes qu'il a faites, ces derniers temps ; il y joint des observations très étudiées.

MM. Soyer, Michelet et Rillaud font part de leurs découvertes. M. Michelet a remarqué un *Antirrhinum Orontium* à fleurs blanc jaunâtre et plus robuste dans toutes ses parties.

Communications : M. Souché rappelle que *Limosella aquatica* et *Bidens tripartita* existent dans la prairie en face du Château-Salbart.

M. Gamin rend compte de deux excursions : l'une faite en compagnie de M. Souché à Pamproux, Bougon, St-Germier, Soudan et Nanteuil ; l'autre au Busseau et St-Laurs en compagnie de MM. Souché et Michelet.

Présentations : M. Didier, instituteur à Avanton (Vienne) présenté par MM. Souché et Guitteau.

MM. Frédéric Justen, à Londres, Mallat, Foussard, pharmaciens, à Niort, présentés par MM. Souché et Gamin.

Séance d'Août (31 Juillet)

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Didier, instituteur à Avanton rectifie et complète le catalogue Poirault pour les plantes d'Avanton et signale plusieurs espèces dont il envoie des échantillons ; il demande la communication de quelques types d'étude.

Communications : M. Souché raconte une excursion faite, le 28 juin, aux Forges de Menigoute : plusieurs types retrouvés, et 16 espèces nouvelles pour la localité.

M. Souché donne également lecture d'une note qu'il a intitulée : A la recherche de deux *Serapias*.

Les deux *Serapias* n'ont pas été rencontrés, communes de Celles-l'Evescault et de Marigny-Chémerault où ils étaient indiqués ; mais, en revanche, plusieurs plantes intéressantes ont été observées.

Admissions : Après un vote MM. Didier, Justen, Mallat et Foussard sont admis comme membres titulaires.

Séance du 6 Octobre

Présidence de M. Souché, (M. Duret, secrétaire)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. de Loynes annonce la rédaction d'un *Essai de Catalogue de Muscinées des Deux-Sèvres*. La Société accepte avec reconnaissance cet important travail pour son Bulletin de 1892.

M. de Loynes précise la localité où il a découvert le *Serapias* que M. Souché y a vainement cherché.

M. Arignon signale *Euphorbia palustris* dans les marais de Brioux.

M. Baudin fait part de nombreuses trouvailles, entre

autres, à Couhé, *Oxalis corniculata*, plante nouvelle pour la Vienne.

Plusieurs lettres de M. Gamin relatent, au jour le jour, les nombreuses récoltes qu'il a faites dans le Bordelais, les Landes et les Pyrénées, en compagnie de M. Foucaud.

Communications : M. le Président signale, dans les publications reçues, divers articles intéressant la Botanique, en particulier une note sur les *Orchidées* de la Loire-Inférieure, par M. E. Gadeceau. (Bulletin de la Société des S-N. de l'Ouest 1892 N° 1).

M. Gamin résume brièvement les lettres ci-dessus mentionnées ; il annonce un compte-rendu plus détaillé. (Voir plus loin ce travail)

Séance du 6 novembre

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Correspondance : M. de Loynes indique le mode de culture de *Salvinia natans* dont il envoie des échantillons recueillis à Bordeaux.

M. le Président signale dans le « Règne végétal » une étude sur la Géographie botanique : il est important, pour les plantes d'introduction récente, comme les *Œnothera*, par exemple, de rechercher l'origine de leur introduction et de savoir si elles se maintiennent dans les localités où elles ont été découvertes.

Communications : M. l'abbé Duret offre à la Société, au nom de MM. Violleau et Ménard, professeurs au Petit-Séminaire de Montmorillon, un important envoi de plantes de la Vienne et des Deux-Sèvres. Nos collègues,qui mettent en commun toutes leurs découvertes, ont recueilli plus de 150 espèces dans des localités nouvelles. A remarquer 16 Characées, espèces ou variétés, dont les déterminations ont été contrôlées par un savant spécialiste, M. l'abbé Hy, professeur à la Faculté des sciences d'Angers.

A propos d'une étude de M. G. Bonnier tendant à prouver que le *Gui* est plus utile que nuisible aux arbres, notamment au *Pommier*. M. le Président demande, sur cette espèce de paradoxe, l'avis des membres présents. Nul ne se targue d'avoir étudié spécialement la question ; toutefois plusieurs ont constaté que, même dans le *Pommier*, les branches chargées du parasite ne tardent pas à périr et que l'arbre éprouve le même sort, quand il est faible.

M. Souché rend compte de plusieurs excursions faites pendant l'année 1892, dans des localitées peu ou point explorées ; un grand nombre de plantes ont été découvertes et figureront dans l'Addition à la Flore.

M. Souché a fait des recherches bibliographiques au sujet des modifications que présentent les feuilles du *Sagittaria sagittæfolia*. Boreau, en particulier semble insinuer que le *Sagittaria* ne produit ses feuilles en flèches que dans les eaux peu profondes et que la plante fleurit seulement dans ces conditions. MM. Duret et Régnier, ont observé le contraire, encore cette année ; ils ont vu dans l'écluse de Comporté, à Niort, par une profondeur de 4 à 6 mètres, des *Sagittaria* fleuris.

Quelques pieds n'ont que des feuilles arrondies, d'autres, en petit nombre, ont des feuilles sagittées ; il n'est même pas rare de trouver des feuilles arrondies d'un côté et sagittées de l'autre, c'est-à-dire ne présentant qu'une oreillette plus ou moins aigüe.

Il est juste de reconnaître cependant qu'au bord de la rivière les feuilles sagittées dominent ; mais la plante *fleurit également* dans les deux cas.

Séance du 4 Décembre

Présidence de M. Souché (M. Duret Secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Arignon signale des localités nouvelles pour plusieurs plantes. Il mentionne *Carex pseudo-cyperus* à épis bifurqués.

MM. Petit, Baudin, Gentilleau, abbé Suire font part de leurs découvertes et annoncent des envois de plantes.

M. le Dr Gillot, d'Autun, remercie la Société pour les espèces qui lui ont été communiquées ; il demande à rester en relations suivies avec les botanistes de la région.

Communication : M. le Président communique à l'assemblée les distinctions honorifiques obtenues par des membres de la Société :

Chevalier du Mérite agricole : M. Rayer.

Officier de l'Instruction publique : M. Jacquet.

Officiers d'Académie : Mlle Duponchel, M. Mazalrey.

A propos de l'étude de M. G. Bonnier sur le *Gui*, M. Véry dit que, dans l'Ile-et-Vilaine, un arrêté préfectoral ordonne la destruction de ce parasite — En Suisse, le Conseil Fédéral prescrit la même mesure. .

M. l'abbé Duret communique à la Société une forme curieuse de *Trifolium repens*. Dans cette forme (*T. phyllanthum* Ser.), les divisions du calice sont transformées en folioles vertes et dentées, analogues à celles des feuilles.

Les pédicelles sont relativement très allongés : particularités déjà mentionnées par quelques auteurs ; mais il a pu en observer une autre sur les échantillons récoltés à Boësse par M. l'abbé Violleau ; c'est que les gousses sont exsertes avec tendance à s'enrouler.

M. le Président annonce que, conformément aux statuts, on va procéder aux élections pour le renouvellement partiel du Bureau de la Société.

M. le Dr Eymer, président sortant, est réélu.

M. l'abbé Duret, secrétaire sortant, est réélu.

MM. Bernard et Perrain, conseillers sortants, sont réélus.

L'assemblée consultée est d'avis qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un secrétaire-adjoint en remplacement de M. Gamin nommé trésorier dans la séance d'avril.

M. Sabouréau ayant réuni la majorité des suffrages est élu secrétaire-adjoint.

Présentation : M. le Dr Texier, à Moncoutant, présenté par MM. Souché et Bonneau.

TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

NOTES ET OBSERVATIONS

Extrait des communications faites aux Séances et de la correspondance.

EUPHORBIA VIRIDIFLORA. W. et K.

(Voir Bulletin de 1890, p. 27.

A Monsieur B. Souché.

Autun, le 3 Mai 1892.

Monsieur et cher collègue,

« J'ai reçu le petit paquet d'*Euphorbes* que vous avez bien voulu m'envoyer, et leur examen m'a offert beaucoup d'intérêt...

... Il y a longtemps que les auteurs français, Boreau, *Fl. du centre*, 3e éd. p. 567, Cosson et Germain, *Fl. des env. de Paris*, 2e éd. p. 597, etc., ont signalé la variation à glandes jaunes d'*E. dulcis*. L., qui les a habituellement pourpres, comme dans les spécimens de Pamproux que vous m'avez adressés.

« Mais cette variété paraît avoir surtout été distinguée dans le Centre de l'Europe. J'ai fait quelques recherches au sujet de votre plante, et je n'ai trouvé dans aucun auteur français autre chose que les vagues mentions ci-dessus.

« En revanche elle est décrite par Reichenbach,

Flora excursoria, p. 757, sous le nom d'*Euphorbia viridiflora* W. et K., comme originaire de Croatie. La description très courte de Reichenbach convient bien à la plante, placée à la suite d'*E. soliscqua*. Rch. = *E. dulcis* L. et *aucl. plur.* Je n'ai pas pu consulter l'ouvrage de Waldstein et Kitaibel sur les plantes rares de Hongrie, mais les indications bibliographiques citées par les auteurs sont : Waldst. et Kit. III, 309 et tab. 280..... L'*E. viridiflora* aurait également été figuré par Reichenbach dans ses *Icones. fl. Germanicæ*, tab. 476.....

« Nyman a d'abord cité l'*E. viridiflora* W. et K. comme une espèce de Croatie dans son *Sylloge* p. 320, mais plus tard dans son *Conspectus fl. europ.*, il l'a reléguée à titre de variété à la suite d'*E. dulcis* L. p. 649.

« Enfin c'est évidemment la même plante que Boissier a eu en vue, dans le *Prodromus* de De Candolle, XVI, 2e p., p. 127, dans ce passage :

« *E. dulcis* L.

« Var. B. *chlorodenia, paulo major, involucis glandulis viridibus.* = *E. viridiflora*. W. et K. »

... Pour ma part voici comment je la nomme : *E. dulcis* L. Var. *viridiflora*. (*E. viridiflora* W. et K. Rchb. : *E. dulcis*. Var. *chlorodenia* Boiss. in DC. Prod.)

. . . . . .

Docteur Gillot.

Autun, 19 Juin 1892.

. . . . . .

« L'*Euphorbe* d'Exireuil, dont vous avez eu l'obli-

geance de m'adresser un pied l'année dernière, a parfaitement fleuri dans mon jardin cette année. J'ai donc pu l'examiner, et constater de grandes analogies avec *E. dulcis* L. dont elle est évidemment une race ou variété remarquable.

« Les feuilles sont moins atténuées à la base que dans l'*E. dulcis* type, sans être cependant aussi tronquées et presque subcordiformes, comme dans la variété que nous possédons ici et qui a été appelée *E. Deseglisei* Bor.

« L'ombelle,du moins dans la plante cultivée,s'allonge davantage, ce qui lui donne un aspect plus élancé et plus grêle. La coloration d'un jaune verdâtre se maintient parfaitement.

« Il me paraît donc hors de doute que l'*Euphorbia dulcis* L., comme la plupart des espèces, du reste, est susceptible de beaucoup varier et de se présenter sous forme de races régionales dont l'aire de distribution est mal connue.

« Jusqu'à présent, d'après ce que j'en connais, l'*E. dulcis* L. type est surtout une plante montagnarde. Dans la plaine nous avons dans le Centre et dans l'Est, la forme à feuilles tronquées à la base, à rhizômes très courts, à rameaux floraux courts : *E. Deseglisei*. Bor. — Dans l'Ouest vous avez une forme plus rapprochée d'*E. angulata* Jacq, à rhizômes plus allongés, à rameaux floraux plus grêles, un peu plus allongés, à glandes verdâtres : *E. viridiflora* Waldst. et Kit. = *E. dulcis*. Var. *chlorodenia* DC. Prod.

Docteur Gillot.

Eleocharis uniglumis Link

Les auteurs de la *Flore des Deux-Sèvres* ont publié cette espèce dans leur *Catalogue* paru en 1864. Elle avait été recueillie dans les Marais de Coulon (D.-S.), par M. Guillon.

En dehors de cette localité la *Flore de l'Ouest* (4e édit. p. 370), l'indique à Port-Jouet, près Mauzé, découverte par MM. Savatier et Foucaud. Dans le courant de l'année 1892 je l'ai récoltée au lieu dit *les Rouchères*, commune de Bougon.

MM. Sauzé et Maillard ne donnent pas, dans la *Flore*, l'*Eleocharis uniglumis* Link. Nous n'en connaissons pas les raisons. En tout cas ils ne l'ont pas réuni au type (*E. palustris* R. Br.), car dans la diagnose ils parlent des « 2 écailles inférieures embrassant chacune la moitié de la base de l'épi ». Dans *E. uniglumis* l'écaille inférieure embrasse toute la base de l'épi, et les tiges sont plus espacées, plus grêles que dans *E. palustris*.

La plupart des floristes admettent les deux espèces, qui sont voisines, il est vrai, mais parfaitement distinctes.

L'*E. uniglumis*, au premier aspect, peut être pris pour l'*E. multicaulis* Dict. ; dans l'un et l'autre l'écaille inférieure embrasse la base de l'épi. Mais *E. uniglumis* a deux stigmates et *E. multicaulis* en a trois ; la racine du premier est longuement rampante et les tiges sont pour ainsi dire isolées, le second a la souche courte et croît souvent en touffe fournie ou en faisceau.

Nous sommes persuadés que cette plante, méconnue dans les Deux-Sèvres,se trouvera dans d'autres localités.

B. Souché.

Notes sur quelques plantes inconnues ou a peine signalées dans la Vienne

A Monsieur B. Souché,

Poitiers, .. Juin 1892.

Cher Monsieur Souché,

J'ai le plaisir de vous adresser les espèces suivantes, trouvées et récoltées par M^me^ Guitteau et par moi :

1° *Lepidium virginicum* L. — Fossés du Parc d'Artillerie. — Poitiers, Juillet 1890 ;

2° *Camelina sylvestris* Wahlr. — Vieux murs du faubourg de la Tranchée, à Poitiers. — 25 Mai 1892 ;

3° *Raphanus landra* Moretti. — Bords de la Vienne, à Dangé, 28 Mai 1892 ; bords du Clain, à Poitiers, 6 Juin 1892 ;

4° *Hirschfeldia adpressa* Mœnch.= *Sinapis incana* L. — Carrières des Lourdines, commune de Migné. — 6 Juin 1892 ;

5° *Bifora radians* Bieb. — Moissons aux environs de la gare des Lourdines,commune de Migné.— 9 Juin 1892.

Le genre *Raphanistrum* de Tourn.comprend actuelle-

ment en France trois espèces : 1° le *Raphanistrum arvense* de Mérat, ou *R. Raphanistrum* L., plante ESSENTIELLEMENT ANNUELLE, à style très long, à silique monoliforme, à feuilles lyrées, à lobes inégaux ; 2° un *Raphanistrum* VIVACE, ou tout au moins bi ou trisannuel, à style relativement court, surmontant de très gros renflements. Ce dernier revêt deux formes, l'une méridionale à style plus long que le dernier des renflements, à feuilles irrégulièrement lyrées, et à segments écartés : c'est cette forme que De Candolle a décrite sous le nom de *Raphanistrum landra*.

« L'autre forme du *Raphanistrum* VIVACE à gros renflements est occidentale ; le style est plus court que le dernier des renflements, qui sont un peu moins gros que dans la forme précédente. Les feuilles inférieures sont à segments très rapprochés et alternativement inégaux ; c'est la forme décrite par Smith sous le nom de *Raphanistrum maritimus*.

. . . . . .

« Après examen nous sommes d'avis que le *Raphanistrum* VIVACE de Dangé est une espèce absolument distincte du *Raphanus raphanistrum* ANNUEL. Nous la trouvons dans nos herborisations à peu près partout dans la Vienne. Vous la trouverez certainement aussi dans les Deux-Sèvres si vous voulez l'y chercher. Quant aux deux espèces *maritimus* et *landra* elles sont moins distinctes ; et maintenant qu'elles se sont acclimatées dans notre pays nous pourrions nous contenter de les désigner l'une et l'autre sous le nom commun de *Raphanistrum perennis*....., rappelant ainsi le caractère le plus constant qui les distingue du *Raphanus raphanistrum*.

« Le *Lepidium virginicum* L. remonte du midi, en

suivant presque partout les lignes de chemin de fer, transporté par les marchandises ou les wagons eux-mêmes. Je doute qu'il se maintienne longtemps sous notre climat ; il a presque complètement disparu du parc d'artillerie.

« Le *Sinapis incana* L. est absolument acclimaté aux carrières des Lourdines, où on le trouve en abondance.

« Je ne crois pas que le *Bifora radians* Bieb., disparaisse aussi facilement que le *Lepidium virginicum*, car nous en avons vu aux Lourdines des tas de plus de cent kilog. arrachés aux moissons en qualité de mauvaise herbe.

« Le *Camelina sylvestris* Wahlbr., n'existe à notre connaissance que sur un vieux mur du faubourg de la Tranchée ; mais cette trouvaille à ceci d'intéressant qu'il y a une soixantaine d'années Desvaux l'avait trouvée dans les moissons du voisinage, et que depuis cette époque on ne l'avait pas revue. »

. . . . . .

GUITTEAU,
Professeur à l'Ecole de Médecine.

NOTES ET OBSERVATIONS SUR QUELQUES PLANTES DE LA VIENNE

par AL. BAUDIN, instituteur.

I. SCABIOSA PRŒCOX Baudin, VAR. du *Sc. Columbaria* L.

Vers la fin de Mai 1886, je rencontrai, à Gençay, dans

les prairies naturelles situées sur la rive gauche de la petite rivière « La Belle », des milliers de « *Scabiosa*....» qui, déjà, étaient en fleurs. Quelques jours après, je recueillis la même plante, dans une station semblable, à Saint-Maurice et à Brion, localités voisines de Gençay.

La *précocité* de ce *Scabiosa*, sa tige élevée et robuste, et surtout la *longueur* de la *couronne externe de son fruit* me firent aussitôt considérer la plante comme une espèce différente du *Scabiosa Columbaria* L. Puis, après avoir remarqué que les soies de son calice interne, légèrement dilatées à leur base, étaient ordinairement munies, à la face supérieure, d'une nervure plus ou moins apparente, je rapportai, par erreur, ce *Scabiosa à fleuraison printanière* au *Scabiosa lucida* de Villars.

Mais, grâce à l'obligeance de notre sympathique vice-Président, M. B. Souché, qui a bien voulu me communiquer, cette année, quelques exemplaires de cette dernière espèce, j'ai pu m'assurer, en comparant les deux plantes, que le *Scabiosa lucida Vill.* — espèce alpine tout à fait étrangère à notre région — est bien distinct du *Scabiosa de Gençay* dont il diffère surtout : par ses feuilles caulinaires plus rapprochées et plus divisées (presque bipennipartites), par ses soies calicinales plus largement dilatées à la base et plus fortement carénées à la face supérieure et par sa fleuraison plus tardive (Juillet-Octobre).

La plante qui fait l'objet de cette note constitue certainement la « *forme printanière ?* » signalée au *Scabiosa Columbaria* L., par Grenier et Godron, Fl. française, 2, p. 78. Mais je ne pense pas que cette prétendue « *forme printanière*, ne soit, comme l'affirment ces auteurs, qu'une simple modification du *Columbaria* due

à l'influence de la station où elle croît. A Mondion, je cultive, dans un *sol sablonneux et aride*, le *Scabiosa des prairies fertiles* des environs de Gençay ; néanmoins la plante conserve tous ses caractères et persiste dans ses habitudes quant à l'époque de la fleuraison : chaque année elle fleurit — comme dans son habitat — du 20 Mai au 15 Juin environ, tandis que le *Sc. columbaria*, à côté duquel je l'ai plantée, montre à peine ses premières fleurs vers le 15 Juillet. Elle se comporte de même à Nantes, chez M. J. Lloyd qui, le 2 Juin dernier, m'écrivait : « Votre *Scabiosa* a un mètre de hauteur et est en fleurs, tandis que notre *Scabiosa columbaria* des calcaires, planté à côté, commence seulement à monter..... Ses fleurs sont portées sur de très longs pédoncules non étalés..... »

Ainsi, après plusieurs années d'étude, je crois avoir presque acquis la certitude que ce *Scabiosa*, bien que voisin du *S. columbaria L.*, mériterait le titre d'espèce. Néanmoins, en attendant que des expériences de culture *par semis* et une plus longue observation nous aient fourni de nouvelles preuves de la constance de ses caractères, je propose de le réunir, comme *variété « præcox »* au *Sc. permixta Jord. (Sc. columbaria L. part.)*

Voici la description de cette plante que j'ai vue, cette année, assez abondante à Saint-Romain-sur-Vienne et à Vaux-sur-Vienne et qui pourrait bien se rapporter au *Sc. pratensis Jord.* Bor. Fl. 3e édit. p. 31 :

Scabiosa præcox Baudin (*S. pratensis an Jord?*) var. du *Sc. permixta Jord.* (*S. columbaria L. part.*) — Plante de 5 à 8 décimètres, droite, robuste, à rameaux peu nombreux ; feuilles radicales pubescentes ou velues, rétrécies en pétiole, à limbe ovale ou oblong crénelé-

denté, ou presque lyrées ; feuilles caulinaires pubescentes, ovales-oblongues dans leur ensemble, pennipartites à segments assez nombreux, oblongs ou lancéolés, aigus, plus ou moins incisés-dentés ou parfois presque pennifides ; feuilles supérieures à segments peu nombreux, entiers, presque planes, un peu arqués ; 1 à 3 *pédoncules* (rarement plus) très longs, *non étalés*, pubescents et un peu rudes au sommet ; fleurs bleues ; *limbe du calice externe (involucelle) dépassant toujours la moitié de la longueur du tube fructifère : soies du calice interne* égalant au moins 3 fois la longueur du limbe de l'involucelle. *légèrement dilatées à leur base et un peu carénées à leur face supérieure.* — *Mai-Juin.* — Prairies naturelles, pelouses herbeuses un peu humides. — AC. Gençay ; Saint-Maurice ; Brion ; Saint-Romain-sur-Vienne ; Vaux-sur-Vienne ; R. Usseau (Vienne).

Obs. — Le *Scabiosa permixta Jord.* fleurit de *juillet à octobre* et ne croît que sur les côteaux et les pelouses arides du calcaire ; il diffère en outre du « *Sc. præcox* » par ses pédoncules plus grêles, souvent flexueux et un peu plus étalés, par le *limbe de son calice externe plus court que la moitié du tube fructifère*, et par la forme de ses *soies calicinales sétacées-cylindriques*, dans toute leur longueur et *toujours dépourvues de nervure saillante* à la face supérieure

II. Polycnemum pumilum Hopp. et P. minus Jord

Des graines du *Polycnemum pumilum de Romagne*, semées dans un coin de mon jardin, en Octobre 1891, ont produit le *P. minus Jord.* à feuilles courtes, épaisses et presque imbriquées sur les rameaux.

Les *échantillons* sur lesquels j'ai pris la description publiée dans notre dernier bulletin (1891), page 49, note VI, avaient été recueillis dans un chaume où le petit *Polycnemum*, à demi étouffé par les mauvaises herbes qui s'y disputaient la place, n'avait pu se développer normalement.

Notre *Polycnemum pumilum* n'est donc qu'une forme accidentelle du *Pol. minus Jordan*.

III. Bromus mollis L. var. « mollissimus Baudin ».

J'ai observé, cette année, aux environs de Mondion, un *Bromus* qui me paraît distinct du *Bromus mollis L.*, bien qu'il en ait les caractères généraux.

Voici la description de ce *Bromus* qui, si la culture démontre que ses caractères sont réellement constants, pourrait être appelé : *Bromus mollissimus*, (Brome très mou :

Chaume de 3-8 décimètres, droit ou ascendant, un peu mou, couvert d'une villosité fine et serrée ; feuilles et gaînes très mollement velues, gaînes inférieures blanchâtres ; *panicule* resserrée et *plus ou moins penchée après la floraison* ; pédoncules assez courts, inégaux, portant 1 à 5 épillets toujours velus ; glume à 5-10 fleurs très caduques à la maturité ; épillets fructifères oblongs ou oblongs-lancéolés, à *fleurs à la fin lâchement imbriquées, c'est-à-dire écartées par les bords de manière à laisser ordinairement entrevoir, par les côtés, l'axe de l'épillet* ; bords de la valve externe de la glumelle formant, vers leur tiers supérieur, un angle obtus ; *valve interne à peu près linéaire-oblongue* (c'est-à-dire presque également rétrécie aux deux bouts), un peu plus courte que l'externe ; caryopse égalant environ la valve

supérieure de la glumelle et terminé par une petite houppe de poils blancs qui atteint souvent, à la maturité, le sommet de la valve inférieure ; *arête toujours droite*, égalant environ la fleur ; bisannuel. — Fin Mai-Août. — Prés, bords des champs, lieux herbeux un peu frais, surtout dans les terrains sablonneux. — C. Mondion ; Leigné-sur-Usseau, Vellèches ; St-Gervais ; St-Christophe, etc. (Vienne).

Obs. — Dans le *Bromus mollis L.*, le chaume est plus ferme, et la *panicule toujours dressée ;* les épillets plus gros, moins mollement velus, sont ovoïdes-oblongs ; *les fleurs sont toujours imbriquées-contiguës ; la valve supérieure de la glumelle, plus ou moins élargie vers le haut*, est plus courte que l'inférieure qui dépasse assez longuement le fruit et dont les bords forment, un peu au-dessus de leur milieu, un angle obtus.

A. Baudin.

Principales Excursions ou herborisations des Membres de la Société en 1892.

Les ressources de la Société botanique ne nous permettant pas de donner au Bulletin toute l'extension désirable, nous avons le regret de ne pouvoir publier les comptes-rendus des excursions de l'année courante.

L'original est conservé dans nos archives. Voici la liste des principales excursions :

(Les noms en italique sont ceux des personnes ne faisant pas partie de la Société).

14 Avril. — De Pamproux à Parthenay. — Pompaire. MM. Jacquet, B. Souché, *Edmond Souché*, *M. Lombard*.

10 Mai. — Fomperron et environs. — MM. B. Souché et *Fillon*.

12 Mai. — De Poitiers à Biard par la Cassette. — *Ecole normale et Ecole primaire supérieure de garçons de Poitiers*. — MM. *Râteau*, *Chaumien*, *Gauthier*, B. Souché.

19 Mai. — Promenade C^nes^ de Niort et de Sainte-Pezenne. — MM. Duret et Gamin.

23 Mai. — Coutières. — MM. Allard, *Moinard*, *Renault*, et B. Souché.

27 Mai. — Saint-Pardoux. — M. Duret

5 Juin. — Pamproux et Bougon. — MM. Provost, Gamin et B. Souché.

6 Juin. — Saint-Germier et Soudan. — Découverte du *Callitriche hamulata*. — MM. Gamin et B. Souché.

8 Juin. — Chauvigny (Vienne). — MM. A. J. Boutron et B. Souché.

9 Juin. — Vouillé (Vienne). — M. B. Souché.

19 Juin. — Saint-Laurs, Le Busseau et étang de la *Touche*. — MM. Michelet, Gamin et B. Souché.

21 Juin. — A la recherche de *Serapias*, C^nes^ de Celle-Lévesquault et Marigny-Chemerault. — MM. *M. Lombard* et B. Souché.

28 Juin. — Les Forges et 4 étangs. — MM. *Moinard*, *M. Lombard* et B. Souché.

9 Juillet. — Les Lourdines et Mignè (Vienne). Vu commun le *Bifora radians* découvert par M^me^ Guitteau. — MM. *Pérochon*, *E. Souché*, Suire et B. Souché.

10 Juillet. — Saint-Martin-du-Fouilloux, étang de la

Cagouillère, douves de la Motte-Jarrière. — Etang de la Barbotière, C^ne^ de Vausseroux. — MM. *Moinard, Fayeux*, Allard et B. Souché.

30 Août. — Sanxay et étang de Marconnay. — MM. *E. Souché*, X. et B. Souché.

11 Septembre. — Etang et garenne des Châteliers (Chantecorps et Fomperron). — MM. X. et B. Souché.

20 Septembre. — Saint-Martin-du-Fouilloux : étangs de la Bourie et de la Poulgère, Terrier du Fouilloux. — Etang de la Barbotière, C^ne^ de Vausseroux. — Découverte de : *Eleocharis ovata*, Potentilla procumbens, Potamogeton obtusifolius, Sagina subulata, Drosera rotundifolia, etc., etc.. — MM. de Loynes, Gamin, *E. Souché* et B. Souché.

EXCURSIONS BOTANIQUES

DANS LE

SUD-OUEST DE LA FRANCE

& DANS LES

PYRÉNÉES CENTRALES

par

MM. J. Foucaud et A.-J. Gamin.

(Août 1892)

RAPPORT par A.-J. Gamin.

Vers le milieu du mois de juin dernier, mon zélé maître et ami, M. B. Souché, me mit en relations avec M. J. Foucaud, l'éminent co-auteur de la 4e édition de la Flore de l'Ouest de la France et chef du Jardin botanique de la marine à Rochefort.

Le 30 du même mois, lors du voyage que je fis à Rochefort, M. Foucaud me proposa de l'accompagner dans les Pyrénées au mois d'août. J'acceptai avec empressement, heureux de trouver une aussi bonne occasion de consacrer une partie de mes vacances à des promenades botaniques dans les montagnes.

Le 3 août, comme c'était convenu, je rencontrai, à **Bordeaux,** M. et Mme Foucaud, ainsi que leur ami M. Busquet, dont nous avons été les hôtes choyés.

Dans la journée, M. Foucaud me fit cueillir entre les pavés de la cour des Magasins de la marine :

Lepidium virginicum L.
Medicago falcata L.
Conyza ambigua DC.
Euphorbia maculata DC.

Et sur le QUAI, en face :

Xanthium spinosum L.
Amarantus ascendens Lois.

Dans une réunion savante, tenue à Bordeaux le même jour, M. Foucaud signala à ses collègues la station de l'intéressant *Euphorbia maculata*, plante américaine qui n'avait pas encore été indiquée à Bordeaux. Je l'ai également vue, le soir, dans les allées du JARDIN botanique.

Le **lendemain,** de la portière du train, M. Foucaud me montre dans les **landes** (Gironde et Landes) *Verbascum Thapsus* L. *var. subviride.*

A **Morcenx,** un arrêt d'une heure 1/4 nous permet de récolter aux abords de la GARE :

Lepidium virginicum L.
Polycarpon tetraphyllum L.
Artemisia Verlotorum Lamotte.
Chenopodium opulifolium Schrad.
Cynodon Dactylon Pers.

A midi, nous descendions à **Aire,** chez un autre ami de M. Foucaud, M. Sibuet. Ce botaniste très distingué nous fit le plus chaleureux accueil. Le soir, il nous conduisit dans les lieux de la VALLÉE de l'**Adour** où nous avions le plus de chances de faire une bonne récolte. Après nous avoir montré l'une de ses magnifiques vignes, il nous fit cueillir :

Androsæmum officinale All.
Œnothera biennis L.
Isnardia palustris L.
Myriophyllum verticillatum L.
Herniaria hirsuta L.
Œnanthe pimpinelloides L.
Pimpinella magna L.
Galium vernum Scop.
Galium silvaticum L.
Centaurea Debeauxii G. G.
Campanula patula L.
Erica decipiens St-Am.
Lysimachia nemorum L.
Vincetoxicum laxum Bartl.
Cynoglossum pictum Ait.
Satureia hortensis L.

Lamium maculatum L.
Elodea canadensis Rich.
Sparganium neglectum Beeby.
Cyperus badius Desf.
Scirpus Holoschœnus L.
Andropogon Ischæmum L.
Equisetum Telmateia Ehrh.
Marsiglia quadrifoliata L.

Dans la VILLE haute croissent au pied des murs :

Polycarpon tetraphyllum L.
Chenopodium Botrys L.
Setaria glauca P. B.

Le 5, nous prenons congé de nos hôtes dont je conserve le meilleur souvenir.

Après avoir admiré du wagon les riches plaines de Tarbes et les fertiles vallées de Lourdes et d'Argelès, qui font un contraste des plus frappants avec le sol aride et désolé des Landes, nous arrivons à **Pierrefitte** à une heure. Mme Foucaud, avec nos bagages, part pour **Cauterets,** situé à 9 kilomètres. Quant à nous, nous préférons nous y rendre à pied en herborisant.

Nous voici dans le pays des « taupinières classiques » dont je me faisais une idée peu précise. Nous suivons la route qui surplombe le gave avec ses eaux tumultueuses et ses effrayants précipices.

La récolte, dès l'abord, promet d'être abondante. *Adianthum Capillus-Veneris* L., qui attire le premier nos regards, est en compagnie de :

Hepatica triloba Chaix.
Drosera rotundifolia L.
Parnassia palustris L.
Hypericum nummularium L.
Sedum dasyphyllum L.
Saxifraga autumnalis L.
Anagallis tenella L.
Hieracium umbellatum L. *forma.*
Asplenium septentrionale Sw.

Sur le versant de la montagne, à droite, et très haut, nous apercevons, non sans étonnement, un chemin de fer et quelques maisons perchées comme autant de nids d'aigles : c'est l'exploitation d'une mine de plomb ar-

gentifère. Au-dessous, près de la route, M. Foucaud et moi, nous récoltons 16 parts d'*Hieracium Burserianum* Arvet-Touvet.

De là à CAUTERETS, près de la route qui offre un enchantement continuel, sur les rochers et dans les prairies qui bordent le torrent :

Hutchinsia alpina R. Br.
Reseda glauca L.
Dianthus monspessulanus L.
Geranium pyrenaicum L.
Hypericum nummularium L.
Anthyllis Dillenii Schult.
Lathyrus pyrenaicus Jord.
Alchemilla vulgaris L.
Myricaria germanica Desv.
Paronychia capitata Lam.
Sedum anglicum Huds.
Saxifraga aizoides L.
Astrantia major L.
Laserpitium latifolium L.
Cirsium monspessulanum All.
Campanula patula L.
Vincetoxicum laxum Bartl.
Linaria alpina DC.
Erinus alpinus L.
var. hirsutus Lap.
Brunella grandiflora Mœnch.
Rumex scutatus L.
Lasiagrostis Calamagrostis Link.

Et sur les REMBLAIS de la route, près de la ville :

Papaver modestum Jord.
Thlaspi arvense L.

M. Foucaud appelle mon attention sur *Cirsium eriophorum* Scop., dont les capitules, un peu moins gros et surtout bien moins globuleux-laineux que dans nos plaines, sont dépassés par les feuilles florales dressées. Cette plante, revue souvent par nous dans la montagne, présente constamment les mêmes formes et constitue la *variété involucratum* Coss. du *C. eriophorum*.

A 7 heures, nous arrivons à CAUTERETS, très éprouvés par un soleil de plomb, mais aussi très satisfaits de notre début.

Cauterets est une charmante et coquette petite ville de 2000 habitants, située sur les deux rives du gave, à

932 m. d'altitude moyenne, au fond d'une vallée étroite et profondément encaissée entre de hautes montagnes. Ses thermes sont nombreux et richement construits. Une foule d'étrangers se presse dans les rues, sur les promenades et l'Esplanade des Œufs. Deux théâtres, un casino, d'élégants châlets rappellent nos stations balnéaires de l'Océan. Le patois du pays est incompréhensible, d'autant que l'accent tonique en est complètement banni. Les touristes et amateurs se procurent facilement guides, chevaux, mulets et ânes ; et il est aisé de trouver un logement en dehors des hôtels luxueux et nombreux (l'hôtel d'Angleterre pourrait avantageusement figurer au centre même de Paris) : en général, on dispose, dans chaque maison, de plusieurs chambres garnies très confortables.

Mais quittons la ville : nous n'y voulons point prendre d'eaux et n'avons pas le temps d'y vivre en flâneurs.

Les botanistes qui voudront récolter les espèces aux points précis où nous les signalons, peuvent déjà, munis de la carte de l'état-major, carré de **Luz,** nous suivre pas à pas sur les flancs et le sommet des pics, sur les bords des gaves et des lacs, ou au pied des glaciers.

6 AOUT. — HERBORISATION au COL de RIOU

(Alt. 1949 m.)

Nous partons à 6 heures du matin et bientôt nous arrivons, par des pentes douces, à la **Grange** de la reine **Hortense** (alt. 1215 m.), ainsi nommée en souvenir d'un

orage qui obligea la reine de Hollande à s'y arrêter avec sa suite.

Il fait chaud, et c'est loin.

A vol d'oiseau, on dirait que nous n'en sommes qu'à quelques centaines de mètres ; mais, dans la montagne, l'œil apprécie mal les distances. D'autre part, les nombreuses sinuosités des lacets allongent considérablement la route ; et pourtant, à moins d'avoir des jarrets d'acier, il faut les suivre !

Après avoir traversé une belle forêt de hêtres et de sapins (forêt de **Lisey**), le sentier sillonne un plateau gazonné, hanté, nous dit-on, par des perdrix grises ; puis, il devient de plus en plus rapide jusqu'au **Col** que nous atteignons à 10 heures au moment où un orage se forme autour de nous. Le brouillard qui suit une averse nous enveloppe de toutes parts : nous ne pouvons jouir qu'imparfaitement du magnifique panorama que l'on y admire par un beau ciel.

Plantes récoltées, y compris celles des rochers du **Col,** au-dessus de l'hôtellerie :

Helleborus viridis L.
Meconopsis cambrica Vig.
Viola Cornuta L.
Dianthus deltoides L.
Hypericum quadrangulum L.
— Burseri Spach.
Medicago Willdenowii Bœng.
Trifolium alpinum L.
Oxytropis campestris DC.
Vicia pyrenaica Pour.
— Orobus DC.
Alchemilla alpina L.
Herniaria latifolia Lap.
Scleranthus uncinatus Schur.
Sempervivum arachnoideum L.
Sempervivum montanum L.
Saxifraga stellaris L.
— Aizoon Jacq.
— intricata Lap.
— umbrosa L.
— Geum L.
Laserpitium latifolium L.
Astrantia major L.
Angelica pyrenæa Spreng.
Bupleurum ranunculoides L.
var. caricinum.
Sambucus racemosa L.
Erigeron alpinus L.
Gnaphalium silvaticum L. *forma.*
Carlina acaulis L.

Carlina subacaulis DC.
Taraxacum lævigatum DC.
Crepis agrestis W. et K.
Jasione perennis Lam.
Vaccinium Myrtillus L.
Monotropa Hypopitys L.
Pinguicula grandiflora Lamk.
Gentiana nivalis L.
Veronica fruticulosa L.
— alpina L.
Euphrasia minima Schl.
Teucrium pyrenaicum L.
Chenopodium Bonus-Henricus [L.
Daphne Laureola L.
Juniperus alpina Clus.
Tofieldia calyculata Wahl.
Orchis maculata L.
Carex leporina L.
— Œderi Ehrh.
— paniculata L. *forma.*
Phleum alpinum L.
Botrychium Lunaria Sw.
Asplenium septentrionale Sw.
Cystopteris fragilis Bernh.
Selaginella spinulosa A. Br.

Plus, dans la forêt de Lisey, 60 parts d'*Agrostis pyrenæa* Timb. *(in Observ. critiques etc., sur l'herb. de l'abbé* Chaix, *p. 17)*.

Nous arrivons à 7 heures, à Cauterets, très fatigués, mais contents de notre journée.

7 AOUT. — La matinée est consacrée à la préparation des plantes recueillies la veille.

Le soir, dans une courte promenade entre Cauterets et **La Raillière**, nous récoltons :

Brassica montana DC.
Hutchinsia alpina R. Br.
Dianthus monspessulanus L.
Alchemilla alpina L.
Saxifraga Aizoon Jacq.
Saxifraga aizoides L.
Veronica Ponæ Gouan.
Brunella grandiflora Mœnch.
Catabrosa aquatica P. B.

Puis nous centurions pour la Société rochelaise, un *Agropyrum (A. caninum* Rœm. et Sch. *var. rigidum* Foucaud, *inédit)* qui diffère du type par son chaume plus robuste, plus ferme, par son épi raide et plus

serré, par les arêtes de ses glumelles inférieures moins allongées, et enfin, par l'aspect tout particulier que donne à la plante, à l'état vivant, sa teinte légèrement violacée. C'est très probablement cette plante, me dit M. Foucaud, qui est signalée sous le nom de *A. caninum*, dans les Pyrénées, à St-Aventin, au pic de Gard, et au-dessus d'Estagnan entre Cazau et Oo.

Cet *Agropyrum* n'est pas rare dans les environs de Cauterets : M. Foucaud, qui l'y a découvert l'an passé, me l'avait déjà fait remarquer entre Pierrefitte et cette ville ; depuis nous l'avons vu çà et là aux bords des gaves,ainsi que sur les pentes du **Péguère** (11 août), à environ 1600 m. d'altitude.

8 AOUT. — ASCENSION du MONNÉ

(alt. 2724 m.)

Il est 4 heures 1/2 ; le temps est magnifique et un vent chaud, qui souffle d'Espagne, annonce, nous dit-on, une belle journée. Nous avons un guide et chacun un mulet. Par de larges lacets, nous arrivons rapidement au petit pont rustique sur lequel on traverse le **gave** de **Paladère,** au bas de **Cambasque.** Nos mulets marchent bien ; mais la route est longue dans ces lacets sans fin et de plus en plus mal frayés, et le vertige est bien près de me prendre lorsque j'aperçois, à ma gauche, à plus de 800 mètres au-dessous de nous, le fond de la vallée que nous dominons.

Nous traversons sans nous arrêter le plateau herbeux des **Cinquets** (alt. 1745 m.) et 3 kilom. plus loin, nous quittons nos montures, le trajet ne pouvant plus se faire qu'à pied.

M. Foucaud me fait remarquer que la tige des plantes diffère considérablement en hauteur suivant l'altitude. *Carduus carlinoides* Gouan, par exemple, qui, à 1700 m., atteint de 3 à 4 décim., a ses capitules à peine hors de terre à 2500 m.

Il faut encore une heure pour arriver au sommet.

Un spectacle grandiose et majestueux nous y attend: au sud, le gigantesque **Vignemale** avec ses quatre pyramides et son grand glacier de quatre kilom. de long; au nord-est, limitant le lointain horizon, le pic du **Midi** de Bigorre dont la haute cime se perd dans les nuages; de tous côtés, une multitude de pics de toutes tailles, aux vives arêtes, se détachant fortement sur une immensité créée par un épouvantable cataclysme; de nombreuses et fraîches vallées couvertes de beaux pâturages (celles d'**Estaing** et d'**Arrens,** au nord, sont splendides). Combien tout cela est admirable ! Le lac d'**Ilhéou,** en partie masqué par une crête taillée en lame de rasoir, est l'unique pièce d'eau que nous apercevions. Du côté de l'ouest, situés à 1000 m. sous nos pieds, les nuages, qui simulent une mer houleuse, forment un rideau impénétrable sur Cauterets et les vallées d'Argelès et de Lourdes.

Nous explorons minutieusement la cime du pic, crête schisteuse coupée verticalement sur la profonde vallée du **Lys.** J'y centurie *Draba pyrenaica* L.; puis, M. Foucaud me montre un *Linaria* (*L. alpina* DC. *var. pilosa* Foucaud, *inédit*) qui diffère du *Linaria alpina*, en ce que l'extrémité de la tige est couverte de longs poils mous.

A côté, nous cueillons également :

Draba aizoides L.
Silene acaulis L.
Arenaria ciliata L.
— purpurascens Ram.

Oxytropis campestris DC.
— pyrenaica G. G.
Phaca astragalina DC.
Sedum atratum L.
Saxifraga grœnlandica L.
— muscoides Wulf.
Saxifraga oppositifolia L.
Galium cæspitosum Ram.
Galium pyrenaicum Gouan.
Aster alpinus L.
Erigeron frigidus Boiss.
Carex nigra All.
— curvula All.
— pyrenaica Wahl. *forma.*
Sesleria cærulea Ard.

Malheureusement un orage menace d'éclater. Un grand blond, fils de la brumeuse Albion, est là, avec un guide ; celui-ci nous recommande de descendre sans tarder, sinon nous pouvons être foudroyés.

C'est avec un vif regret que nous quittons ce haut sommet sans l'avoir bien exploré. Toutefois nous ne nous pressons pas trop : le nuage orageux avance lentement, et, en 10 minutes, il s'est dissipé.

Des aigles, seuls oiseaux que j'aie vus dans la montagne, planent lentement au-dessus de nous.

Une parenthèse. Je ne m'explique pas comment je ne me suis aucunement aperçu de la raréfaction de l'air sur ces hauteurs. Cela est-il dû au voyage sans fatigue à dos de mulet, ou à la température élevée, ou à d'autres influences agissant sur le corps ou la santé ? Je serais bien heureux d'être renseigné sur ce point. D'autre part, un coup de fusil tiré par un touriste, à 2600 m. d'altitude, et destiné à un aigle, trop éloigné pour être atteint, m'a paru faire autant de bruit que dans nos plaines.

Arrivés à notre guide, nous visitons attentivement les anfractuosités et les éboulis ; et, près de L'HOTELLERIE effondrée, je centurie *Carex pyrenaica* Wahl.

Plantes recueillies, toutes à une altitude de 1700 à 2700 mètres.

Caltha palustris L. *var.* minor Lamt.
Brassica montana DC.
Iberis spathulata Berg.
Hutchinsia alpina R. Br.
Silene Saxifraga L.
— rupestris L.
Cerastium arvense L.
Medicago suffruticosa Ram.
Trifolium Thalii Vill.
Vicia pyrenaica Pour.
Geum montanum L.
Potentilla nivalis Lap.
Rosa pyrenaica Gouan.
Epilobium alpinum L.
Sedum alpestre Vill.
Sempervivum arachnoideum L.
Saxifraga ajugæfolia L.
— Aizoon Jacq.
Bupleurum ranunculoides L. *var.* caricinum.
— pyrenaicum Willd.
Eryngium Bourgati Gouan.
Asperula hirta Ram.
Doronycum scorpioides Willd.
Senecio adonidifolius Lois.
Leucanthemum alpinum Lam.
Gnaphalium silvaticum L. *forma.*
— supinum L.
Carduus carlinoides Gouan.
Taraxacum lævigatum DC.
Crepis pygmæa L.
Jasione perennis Lam.
Phyteuma hemisphæricum L.
Primula glutinosa All.
— viscosa Vill.
Androsace imbricata Lam.
Gentiana acaulis L. *forma.*
— alpina Vill.
— pyrenaica L.
Myosotis pyrenaica Pour.
Veronica fruticulosa L.
— alpina L.
Erinus alpinus L.
Pedicularis pyrenaica Gay
— mixta Grenier
Betonica Alopecuros L.
Scutellaria alpina L.
Plantago alpina L.
Armeria alpina Willd.
Carex sempervirens Vill. *forma.*
— decipiens Gay
Festuca Eskia Ram.
Nardus stricta L.
Aspidium Lonchitis Sw.
Cystopteris fragilis Bernh.
Allosurus crispus Bernh.

A peu de distance du sommet du pic, M. Foucaud a vainement cherché *Woodsia hyperborea* R. Br., plante qu'il y a découverte l'an passé.

Aux **Cinquets,** nous demandons à notre guide si nous pouvons descendre à CAUTERETS en suivant le gave à pied. — Nous désirions centurier, pour deux sociétés savantes, *Carex frigida* All., assez commun tout le long

du torrent. — Sur sa réponse affirmative nous le congédions et nous nous mettons en route. Mais voilà que bientôt un épais brouillard nous enveloppe et nous met dans l'impossibilité absolue de nous orienter. Plusieurs cours d'eau sont là. Lequel suivre? C'est au tour de la pluie maintenant, agrémentée d'éclairs et de tonnerre. Plus nous avançons, plus la pente devient rapide. Voici des cascades infranchissables : devant nous, un gouffre ; des deux côtés, des rochers à pic dont le brouillard nous empêche de voir le sommet. Et pourtant il faut passer ! Nécessité oblige : conservant mon sang-froid et m'armant de courage, je me mets à gravir le long des escarpements de la rive droite, en m'accrochant aux aspérités et aux bruyères ; puis, descendant, j'arrive au pied d'une première cascade où M. Foucaud, par la même voie périlleuse, vient me rejoindre. Quatre fois il nous a fallu faire la même manœuvre, risquant notre vie à chaque pas. Mais notre témérité devait avoir pour conséquence le succès : nous avons franchi les terribles sauts du **gave** du **Monné !** Quel immense soupir de soulagement nous avons poussé quand, après le dernier abîme, nous avons mis le pied sur les pentes douces d'un frais et gracieux vallon !

Cette journée, la plus périlleuse que nous ayons traversée, est gravée à jamais dans nos souvenirs !

Il est incontestable que, dans la montagne, l'on fait constamment route avec le danger : car le moindre heurt, une simple glissade, une pierre qui se déplace, la plus légère distraction, un rien peut vous être fatal. N'oublions pas le brouillard qui, se formant en une minute, succède sans transition au temps le plus pur. Très souvent, il vous empêche de trouver votre chemin, ce qui oblige, si l'on n'a un bon guide, à passer la nuit

dans une anfractuosité ou sous les branches de quelque maigre arbrisseau.

C'est trempés jusqu'aux os, les habits déchirés et couverts de boue que nous arrivons à CAUTERETS à 7 h. 1/2.

9 et 10 AOUT. — VALLÉE et GAVE de LUTOUR

Le 9, le temps est pluvieux et froid.
Nous partons à midi.

En passant à **La Raillière,** nous récoltons :
Cynosurus echinatus L.

A **Mauhourat :**
Polypodium calcareum Sm.

Au delà de la belle **cascade,** en suivant les lacets de gauche :

Hypericum humifusum L. *forma.*
Oxalis Acetosella L.
Silene Saxifraga L.
Carlina acaulis L.
Carlina acanthifolia All. .
— vulgaris L. *forma.*
Aspidium Lonchitis Sw.

Puis, près d'un petit PONT établi sur le gave :

Silene nutans L.
— rupestris L.
Saxifraga umbrosa L. *forma.*
— Aizoon Jacq.
Prenanthes purpurea L.
Luzula maxima DC.
Carex muricata L.
Avena pratensis L. *forma.*
— montana Vill.
Blechnum spicant Sm.

Nous comptions aller jusqu'au lac d'**Estom** ; mais l'orage nous oblige à rentrer promptement.

Le 10, même temps pluvieux.
Pour arriver à la limite extrême de notre promenade

d'hier, nous prenons, cette fois, les lacets à droite de la CASCADE.

Par un raidillon très rapide, nous arrivons sous une sombre sapinière, d'où le sentier, qui côtoie le gave, nous conduit dans de vastes et beaux pâturages à pentes presque nulles. Le paysage est charmant et bien digne de tenter le crayon du dessinateur ou d'inspirer l'âme du poète. Mais — la malechance nous poursuit — un brouillard très épais qui bientôt se résout en une pluie fine et glaciale, nous empêche d'apercevoir les belles montagnes qui s'éboulent dans la vallée, et nous contraint de renoncer à aller visiter le lac d'ESTOM. Un léger ressaut, à la base du massif d'**Ardiden,** marque la limite de notre excursion, laquelle nous a fourni les plantes suivantes :

Epilobium alsinifolium Sm.
Sempervivum montanum L.
Saxifraga aquatica Lap.
— Cotyledon L.
Chærophyllum hirsutum L.
Astrantia major L.
Valeriana pyrenaica L.
Lysimachia nemorum L.
Adenostyles albifrons Rchb.
Homogyne alpina Cass.
Erigeron alpinus L.
Gnaphalium silvaticum L. *forma.*
Leontodon hispidum L. *forma.*
Hieracium prasiophæum Arv.-T.
Hieracium pilosella L. *var.* canescens forma nigrescens.
Myosotis intermedia Link,
Scrofularia alpestris Gay.
Melampyrum nemorosum L.
Allium Victorialis L.
Orchis maculata L.
Juncus alpinus Vill.
Carex Œderi Ehrh.
— sempervirens Vill.
Festuca silvatica Vill.
Lycopodium selago L.
Selaginella spinulosa A. Br.

Plus une centurie :

Avena pratensis L. *forma.*

11 AOUT. — ASCENSION du PÉGUÈRE,

(ALT. 2187 m.),

pic le plus rapproché de CAUTERETS, par la vallée granitique de **Gerret** et l'admirable cascade de **Cerizey** (alt. 1235 m.)

Le **Péguère** limite, au sud-ouest, l'horizon de Cauterets. C'est de ce côté une haute muraille menaçant, par ses éboulements, la ville et les magnifiques thermes de LA RAILLIÈRE.

A mi-chemin de la ville à LA RAILLIÈRE, le pic est déchiré par une étroite et profonde crevasse au fond de laquelle git un banc de neige qui résiste aux plus fortes chaleurs de l'été : c'est la **Glacière.**

Il fait beau temps et les lacets sont bien tracés. La montée n'est fatigante que par sa longueur (9 kilom.). Ici, pas un animal ne vient pâturer ; la végétation est luxuriante ; de belles plantes attirent partout nos regards. Voici la liste des principales :

Thalictrum aquilegifolium L.
Aconitum pyrenaicum Lam.
Erucastrum obtusangulum Rchb.
Arabis Turrita L.
— brassicæformis Wallr.
Cardamine impatiens L.
Pyrola minor L.
Lychnis diurna Sibth.
Geranium pratense L.
Orobus montanus Scop.
Vicia Orobus DC.
Cotoneaster vulgaris Lindl.
Amelanchier vulgaris Mœnch.
Sorbus Chamæmespilus Crantz *forma.*
Epilobium spicatum Lam.
Circæa alpina L.
Herniaria latifolia Lap.
Saxifraga intricata Lap.
Heracleum pyrenaicum Lam.
Bupleurum pyrenaicum Willd.
Astrantia major L.
Galium rotundifolium L.
— vernum Scop.
Asperula odorata L.
Valeriana officinalis L.
— montana L.
Solidago Virga-aurea L. *forma.*
Arnica montana L.
Senecio viscosus L.

Senecio adonidifolius Lois.
Chrysanthemum corymbosum L.
Gnaphalium silvaticum L. *forma.*
Hypochœris maculata L.
Leontodon pyrenaicus Gouan
Lactuca Plumieri G. G.
Crepis lampsanoides Frœl.
— blattarioides Vill.
Campanula Trachelium L.
— rotundifolia L.
Arbutus Uva-ursi L.
Gentiana lutea L.
Thymus Chamædrys Fries
var. vestitus Lamotte.
Pedicularis foliosa L.
Ajuga pyramidalis L.
Teucrium pyrenaicum L.
Thesium pratense Ehrh.
Euphorbia hyberna L.
Betula pubescens Ehrh.
Lilium pyrenaicum Gouan
— Martagon L.
Allium fallax Don
Polygonatum verticillatum All.
Luzula pediformis DC.
Carex pilulifera L.
Agrostis rupestris All.
Avena pratensis L. *forma.*
Elymus europæus L.
Agropyrum caninum R. et Sch.
var. rigidum Foucaud
Aspidium aculeatum Sw.
— Lonchitis Sw.
Polystichum dilatatum G. G.

Il est très regrettable que le travail de préparation des plantes recueillies nous ait obligés à partir trop tard. Au **6e kilom.,** il nous faut commencer la descente par le même sentier, laissant certainement au-dessus de nous de bonnes espèces. Il eût fallu, pour bien explorer le pic, atteindre le sommet, et, par le versant ouest, descendre dans la VALLÉE de CAMBASQUE.

12 AOUT. — La mise en presse des plantes du **Péguère** nous prend toute la matinée.

Le soir, nous faisons une promenade d'environ 4 kilom., le long du **gave** de **Cattarabe,** en passant par le **Mamelon-Vert.**

A signaler :

Parnassia palustris L.
Dianthus monspessulanus L.
Tilia silvestris Desf.
Malva moschata L. *var.*
laciniata G. G.
Genista Delarbrei Lecoq
Medicago Willdenowii Bœng.
Astragalus monspessulanus L.
Lathyrus pyrenaicus Jord.
Alchemilla vulgaris L.

Alchemilla vulgaris L. *var.* pubescens Grenier
Epilobium alsinifolium Sm.
— montanum L. *var.* collinum Koch
Laserpitium latifolium L. *var.* asperum.
Pimpinella Saxifraga L.
Knautia dipsacifolia Host
Chærophyllum hirsutum L.
Erigeron acris L.
Carlina vulgaris L. *forma.*
Erica vagans L.
Mentha silvestris auct. (*non* L.)
Rumex obtusifolius L.
Cyperus flavescens L.
Cynosurus echinatus L.
Agropyrum caninum R. et Sch. *var.* rigidum Foucaud

13 AOUT. — GAVE, VALLÉE, CASCADE et LAC d'ILHÉOU.

C'est le premier lac que nous allons explorer. M. Foucaud désire s'assurer si, comme dans les lacs de l'**Ariège,** il y croît des *Isoetes*.

Nous sommes cinq : M. et M^me^ Salavert, de Tonneins, se sont joints à nous. M^me^ Salavert est une botaniste zélée qui a déjà fait de bonnes cueillettes dans les environs de Cauterets.

A 5 heures, nous gravissons un raidillon rapide qui nous conduit au chemin muletier de Cambasque où M. Foucaud nous fait remarquer un hybride intéressant des *Mentha silvestris* L. et *M. rotundifolia* L. En trois quarts d'heure, nous arrivons au petit pont (commencement des lacets **Tournaro**) que nous laissons à droite pour suivre pendant une demi-heure les rives du torrent de **Paladère.** Son tributaire, le gave d'**Ilhéou,** nous indique la direction à suivre, car ici il n'y a pas de sentier tracé. Le fond de la vallée est en déclivité douce ; nous marchons sans fatigue sur le gazon. Mais aussitôt que nous avons dépassé la gorge que dominent les escarpements du **Péguère** et la crête du **Lys,** nous

arrivons sur de vastes éboulis où il nous faut, bon gré, mal gré, trouver un passage.

A gauche, dans un angle de la montagne, j'aperçois un amas de neige. Je ne puis résister au désir très vif d'aller le voir de près. Je commence l'ascension par une rigole très rocailleuse, tracée en ligne droite par les eaux et de plus en plus rapide. Bientôt je suis contraint de marcher à plat ventre, mais j'avance toujours. Là, presque sous mes mains, paresseusement allongée et ne paraissant nullement effrayée de ma présence, est une vipère noirâtre. Je la massacre sans pitié ; puis, un peu plus haut, une de ses pareilles. N'étant qu'à mi-chemin de la neige, n'ayant vu aucune plante intéressante et étant sur le point d'être pris par le vertige, je prends le sage parti d'obliquer à droite, sur un petit plateau, afin de descendre lentement sur les éboulis où je rejoins la caravane qui était très inquiète, ne me voyant plus depuis longtemps.

Voici devant nous le **Col** et son assourdissante CASCADE (alt. 1843 m.). Les rochers sont schisteux. C'est sur des lames que le pied souvent se pose. Et nous avons deux dames avec nous ! mais ce sont des vaillantes.

Enfin, le redoutable COL est franchi ! Nous nous attendions à voir le lac ; mais ce n'est qu'au second col, et après le petit lac **Noir,** que nous apercevons ses belles eaux bleues et limpides. Sa superficie est de près de 12 hectares et son altitude, de 1986 m. Le site est extrêmement sauvage et solitaire. Pas une plante dans le lac. Sur les rochers et dans les environs croissent :

Cardamine resedifolia L.
Silene acaulis L.
Arenaria ciliata L.
Cerastium arvense L.
Trifolium alpinum L.
— Thalii Vill.
Paronychia capitata Lam.
— polygonifolia DC.

Gnaphalium supinum L.
Rhododendron ferrugineum L.
Veronica bellioides L.
— alpina L.
Euphrasia minima Schl.
Carex leporina L.
Oreochloa disticha Link.
Agrostis rupestris All.

Dans la PRAIRIE, au bord du gave, M. Foucaud, à qui rien n'échappe, découvre *Sagina fasciculata* Boiss. et une variété INÉDITE de cette plante (*var. glandulosa* Foucaud), qui diffère du type par ses pédicelles et ses calices pubérulents-glanduleux.

« Ces deux plantes avaient déjà été observées par moi, en août 1891, dans la prairie du lac de **Gaube,** où elles croissent surtout près de l'hôtellerie. Le *Sagina fasciculata*, bien qu'il ne soit pas mentionné dans nos Flores de France, a été découvert, il y a plus de 60 ans, par Férat, aux monts ORISSONS et environs dans les Basses-Pyrénées. Grâce à l'obligeance de l'un de mes correspondants, j'ai pu étudier l'échantillon authentique de cette plante, qui a servi à Boissier à créer l'espèce. Cet échantillon a été recueilli, en 1828, par Férat, dont l'herbier fait aujourd'hui partie de celui de Boissier. » J. Foucaud *in litt.*

Après un léger repos d'une demi-heure, nous pensons au retour.

La descente est plus difficile que la montée ; elle se fait néanmoins sans accident.

A 500 m. de la cascade, dans un petit COIN frais et fertile, à droite, nous recueillons :

Aquilegia pyrenaica DC.
Arabis ciliata Koch.
Reseda sesamoides All.
Geranium Phæum L.
Epilobium trigonum Schr.
Polygonum viviparum L.

Puis, sur les rochers :

Saxifraga Cotyledon L.
Asperula hirta Ram.
Androsace aretioides Gaud.
Salix pyrenaica Gouan

Incident. — Un troupeau de moutons paît à une grande hauteur, le long des pentes, sous la garde d'un berger. L'un de ces animaux a-t-il heurté une pierre, ou simplement glissé? Toujours est-il qu'il est tombé et qu'aussitôt nous avons été témoins d'un spectacle d'autant plus terrifiant que deux heures auparavant je passais au même lieu. Le corps de la pauvre bête, roulant, bondissant comme un roc, a passé près de nous avec une vitesse effrayante, et, déchiré, sanglant, moulu, ne s'est arrêté qu'au bord du gave. — Au début de nos courses, je n'étais pas peu surpris de voir de nombreux animaux : des bœufs, des vaches, des chevaux, des ânes, des moutons, pâturant sur les flancs abrupts de la montagne, au bord des précipices et quelquefois même sur les sommets.

Les autres plantes récoltées sont :

Sisymbrium austriacum DC.
Hutchinsia alpina R. Br.
Gypsophila repens L.
Alsine verna Bartl.
Astragalus monspessulanus L.
Circæa alpina L.
Saxifraga stellaris L.
— umbrosa L.
— aquatica Lap.
— Aizoon Jacq.
Valeriana montana L.
Erigeron alpinus L.
Cuscuta major DC. sur Urtica dioica.
Cirsium eriophorum Scop. *var.* involucratum Coss.
Crepis paludosa Mœnch.
Campanula glomerata L. *forma.*
Vaccinium Myrtillus L.
Pinguicula grandiflora Lam.
Gentiana campestris L.
— — *flore* albo.
Veronica Ponæ Gouan
Erinus alpinus L.
Euphrasia minima Schl. *var.* grandiflora.
Horminum pyrenaicum L.
Galeopsis glaucescens Reut.
Chenopodium Bonus-Henricus [L.
Luzula pediformis DC.
Phleum alpinum L.
Botrychium Lunaria Sw.
Aspidium Lonchitis Sw.
Selaginella spinulosa A. Br.

Plus, pour être distribué à la Société rochelaise :

Eryngium Bourgati Gouan.

Nous arrivons à 7 heures 1/4 à CAUTERETS, épuisés par la soif, la chaleur et la longue marche du jour.

14 AOUT. — Cette journée est employée à la préparation de nos plantes et au repos.

15 AOUT. — LAC de GAUBE et les OULETTES du VIGNEMALE,

par la CASCADE de **Cerizey** (alt. 1235 m.) et le pont d'**Espagne** (alt. 1488 m.) — Les cinq mêmes excursionnistes. — Départ à 5 heures ; température moyenne.

Nous suivons la route qui passe aux thermes de LA RAILLIÈRE, à MAUHOURAT, au **Petit St-Sauveur,** ainsi qu'aux sources des **Yeux** et du **Bois** situées à l'entrée de la vallée de **Gerret.** Le chemin est carrossable jusqu'à l'hôtellerie de Cerizey où la montée commence à se faire sentir. Çà et là, dans les endroits les moins difficiles à creuser, la route tracée de CAUTERETS au pont d'ESPAGNE est en partie construite.

Les vallées de GERRET et du pont d'ESPAGNE, où commence le val de **Gaube,** sont très pittoresques et de plus en plus ombreuses à mesure que l'on avance ; seules, quelques vastes clairières, rompent la monotonie. C'est la promenade la plus fréquentée pendant la saison thermale de CAUTERETS. Les hêtres et les sapins, qui se disputent les escarpements et les bords du gave, accusent une végétation puissante.

La CHUTE ou CASCADE du pont d'ESPAGNE, formée par le gave de GAUBE, offre une des plus belles scènes de la nature. Malheureusement le temps nous manque pour

tout voir. Sur la carte que je consulte, sans tenir compte des mille détours des lacets, je constate, pour l'aller et le retour, 24 kilom., ce qui revient à dire que nous avons près de 50 kilom. à parcourir. Il n'y a pas à flâner.

Par des lacets raides et pierreux, nous nous engageons sous de beaux sapins.

A 300 mètres environ du lac, nous explorons rapidement un petit marécage.

Les arbres deviennent rares et progressivement chétifs.

Voici le **lac.** Depuis la CASCADE de CERIZEY, nous avons récolté :

Meconopsis cambrica Vig.
Cardamine silvatica Link.
Circæa intermedia Ehrh.
Sagina Linnæi Presl.
Stellaria nemorum L.
Paronychia polygonifolia DC.
Adenostyles albifrons Rchb.
Leontodon pyrenaicus Gouan
Arbutus Uva-ursi L.
Swertia perennis L.
Euphorbia hyberna L.
Paris quadrifolia L.
Luzula spicata DC.
Scirpus cæspitosus L.
Carex Davalliana Sm.
— silvatica Huds.
— pallescens L.
— sempervirens Vill.
Calamagrostis montana D C. (*non* Host.)
Poa nemoralis L. *forma.*
Equisetum limosum L.

Le **lac** de **Gaube,** en forme de coupe (alt. 1789 m., sup. 16 h[a] 50[a] environ), est une magnifique nappe d'eau de couleur bleue et d'une parfaite limpidité. Il est entouré de hautes montagnes et nourrit d'exquises truites saumonées. Au fond de la vallée, l'on voit le puissant **Vignemale** et ses vastes glaciers.

A l'arrivée, à gauche, est construite L'HOTELLERIE, près d'un monument funèbre : en 1832, un jeune couple anglais nommé **Pattisson,** en pleine lune de miel, a été englouti dans le lac en faisant une promenade en bateau.

Sur les BORDS broutés du lac croissent :

Brassica montana DC.
Barbarea intermedia Bor.
Cardamine resedifolia L.
Hutchinsia alpina R. Br.
Sagina fasciculata Boiss. *var.* glandulosa Foucaud, *inédit.*
Scleranthus uncinatus Schur.
Leontodon pyrenaicus Gouan
Antennaria dioica Gærtn.
Swertia perennis L.
Plantago alpina L.
Luzula spicata DC.
Carex capillaris L.
— frigida All.
— leporina L.
— sempervirens Vill. *forma.*
Agrostis rupestris All.

Et, à quelque distance du lac : *Sagina Linnæi* Presl. var. *glandulosa* Willk. et Lange, qui n'avait pas encore été signalé en France et que M. Foucaud n'a observé que sur ce point.

Le sentier de droite nous conduit à l'extrémité SUD du lac où nous cueillons :

Silene acaulis L.
Oxytropis pyrenaica G. G.
Galium cæspitosum Ram.
Merendera Bulbocodium Ram.
Elyna spicata Schrad.
Cystopteris montana Link.
Equisetum variegatum Schl.

C'est en vain que notre œil a sondé ces belles eaux : elles sont vierges d'*Isoetes* et de toutes autres plantes.

Après un repos d'une demi-heure, nous partons droit au **Vignemale,** le plus haut sommet des PYRÉNÉES françaises.

Cinq ressauts de granit sont à franchir successivement. Le premier forme la cascade de **Splumous.** Les terrasses formées par ces ressauts sont couvertes de pâturages et peu inclinées.

Du PREMIER au TROISIÈME ressaut, nous récoltons :

Ranunculus platanifolius L.
Rosa alpina L.
Saxifraga aquatica Lap.
Lonicera pyrenaica L.
Arnica montana L.
Sideritis pyrenaica Poir.
Aspidium Lonchitis Sw.
Cystopteris fragilis Bernh.

Au troisième ressaut, les restes d'un glacier qui fond et s'évapore lentement, nous procurent le plaisir délicieux de toucher la neige en plein mois d'août. A la place même que cette neige durcie occupait quelques jours auparavant sont en pleine floraison :

Ranunculus alpestris L.
Thalictrum alpinum L.
Viola biflora L.
— palustris L.
Pinguicula longifolia Ram. *forma*.
Primula farinosa L.
Salix reticulata L.
Carex Œderi Ehrh.
— vulgaris Fries
— decipiens Gay
— pyrenaica Wahl.
Botrychium Lunaria Sw.

Peut-être n'est-il pas inutile de noter qu'ici quelques plantes sont représentées par de minuscules échantillons. *Salix reticulata* et *Carex Œderi*, par exemple, ne dépassent pas le niveau du sol et sont presque entièrement couverts de sable. Le premier n'a que quelques feuilles et atteint, en rampant, une longueur de cinq à dix centimètres ; chaque tige fertile fournit un chaton peu développé, rarement deux. Le second, dont l'épi, sur place, est à peu près seul apparent, a une hauteur de deux à trois centimètres. Qui empêche ces plantes vivaces de grandir ? En supposant que le *Salix* ne forme, chaque année, que des entre-nœuds de un centimètre au plus, il pourrait, à la longue, atteindre d'assez fortes dimensions. Sans aucun doute, en s'élevant plus haut — encore faudrait-il que la neige et les frimas lui en donnassent le temps — il gagnerait une couche d'air que le soleil ne réchauffe pas et où il ne pourrait ni vivre ni fructifier ; il doit donc se hâter et rester dans la couche habitable. — Cette végétation réduite n'offre-t-elle point une grande similitude avec celle des régions polaires ou des différents lieux élevés du globe (même sous l'équateur) presque toujours couverts de neiges ?

Les pentes et les rochers nous fournissent :

Silene acaulis L.
Galium cæspitosum Ram.
Antennaria dioica Gærtn.
Phyteuma hemisphæricum L.
Rhododendron ferrugineum L.
Armeria alpina Willd.
Polygonum viviparum L.
Scirpus cæspitosus L.

Nous escaladons un QUATRIÈME escarpement et arrivons dans une prairie marécageuse où les animaux ont respecté :

Callitriche hamulata Kütz.
Gentiana campestris L.
— nivalis L.
Sparganium Borderi Frol.
Eriophorum angustifolium Roth.
Scirpus pauciflorus Lightf.
Carex frigida All.
Poa minor Gaud.

Comme l'heure nous presse, nous gravissons rapidement le DERNIER ressaut en y prenant :

Arenaria ciliata L.
Asperula hirta Ram.

Nous sommes dans les **Oulettes** du **Vignemale** (alt. 2197 m.), glacier pendant 8-10 mois de l'année et actuellement belle et vaste prairie où paît un nombreux troupeau de vaches. Au fond, s'étend, en pentes larges, rapides et bouleversées comme les flots de la mer dans la tempête, le formidable glacier septentrional du MASSIF adossé à une gigantesque muraille de près de 1100 mètres de hauteur. L'impression que l'on ressent en présence de ce lieu imposant est bien difficile à décrire : malgré soi, le cœur se serre et bat avec force ; un je ne sais quoi vous envahit, vous pénètre et vous remue jusqu'au fond de l'âme ; l'homme, roi de la création, s'avoue un infime pygmée ; on parle bas, car on n'ose troubler ce silence de mort ; il semble que ces énormes masses sont hantées par quelque être mystérieux dont on redoute l'apparition ou qu'elles vont s'en-

t'ouvrir pour engloutir l'audacieux qui les foule aux pieds !

A droite, à 1 kilom., est le **Col** des **Oulettes** (alt. 2763 m.), limite de la FRANCE et de l'ESPAGNE.

Nous admirons une dernière fois cette majestueuse grandeur, que nous n'avons qu'entrevue, et nous nous éloignons avec l'immense regret de n'avoir pu l'explorer.

A 8 h., brisés par la fatigue, nous arrivons à CAUTERETS.

16 AOUT. — La journée tout entière est consacrée au travail que nécessitent les plantes récoltées hier et les préparatifs de notre départ.

17 AOUT. — A 7 heures, nous quittons CAUTERETS.

De PIERREFITTE, le train nous conduit à **Bagnères-de-Bigorre** où nous arrivons à midi par une température sénégalienne.

Un arrêt d'un quart d'heure m'a permis de prendre à la gare de **Lourdes** :

Poa megastachya Kœl.

Bagnères-de-Bigorre, dont la population s'élève à près de 10000 habitants, est bâtie, au pied de la montagne, à 450 m. d'altitude moyenne, sur le vaste espace formé par les extrémités de la fertile vallée de CAMPAN et de la riche plaine de TARBES. De grandes allées couvertes de hauts arbres, de larges routes, de vastes

places, de nombreuses et agréables promenades au dedans et au dehors, de belles eaux limpides fournies par l'**Adour** et qui courent sur les côtés de toutes les rues, une admirable situation, font de cette ville une des plus gracieuses et des plus saines des Pyrénées. Les thermes sont luxueux, et le Casino possède un charmant jardin où, chaque jour, l'on entend une excellente musique.

L'industrie consiste principalement dans l'exploitation et le façonnement du marbre et dans la fabrication de riches et fines étoffes.

Bien des curiosités et distractions nous appellent ; mais notre but est d'explorer le pays au point de vue botanique.

Le soir, nous visitons la belle scierie de marbre de M. Géruzez, et nous récoltons, près de l'Adour à peu de distance de la gare :

Cucubalus bacciferus L.
Mentha silvestris auct. (*non* L.)
Polygonum Bistorta L.
Poa pilosa L.
Trifolium arvense L.

Puis, sur le chemin d'Asté :

Mentha silvestris L.

18 AOUT. — EXCURSION à la PÈNE de LHÉRIS,

(Alt. 1593 m.),

par le pont de **Gerde** et le bourg d'**Asté**.

Départ à 4 h. 1/2.

Asté est situé à 3 kilomètres de la ville, au milieu d'une exubérante végétation.

Après avoir traversé le bourg, nous nous engageons

dans la gorge, à droite. *Helleborus fœtidus* L., que nous apercevons tout d'abord, accuse un terrain calcaire. Plus loin, à la base d'un éboulis, *Linaria supina* Desf. accompagne *Scabiosa velutina* Jord., *(loco classico)*, et *Brunella grandiflora* Mœnch., que l'on prendrait pour une autre espèce, vu la petitesse de ses fleurs. Dans le sable même du torrent desséché, de rares échantillons de *Scrofularia Hoppii* Koch montrent leurs tiges flétries.

Derrière un énorme quartier de roche, qui obstrue le chemin, deux lacets conduisent à la Pène de Lhéris. Pour éviter un soleil trop ardent, nous prenons le lacet de gauche.

De là au **Col** de **Lhéris**, sur les pentes, dans les bois et les pâturages, nous récoltons :

Erysimum ochroleucum DC.
Kernera saxatilis Rchb.
Viola Cornuta L.
Silene Saxifraga L.
Lychnis diurna Sibth.
Sagina fasciculata Boiss.
— — *var.* glandulosa Foucaud.
Epilobium palustre L.
Libanotis montana All.
Bupleurum falcatum L. *forma.*
Campanula speciosa Pour.
Cerinthe alpina Kit.
Horminum pyrenaicum L.
Chenopodium Bonus-Henricus [L.
Lilium Martagon L.
Epipactis latifolia All.
Pyrola minor L.
Rhamnus pumila L.

Sur les rochers, ou **Casque** de **Lhéris**, tout est brouté, rongé jusqu'en terre. Nous y constatons les restes d'une nombreuse colonie de *Gentiana lutea* L., et nous notons :

Rhamnus alpinus L.
Dethawia tenuifolia Endl.
Lonicera pyrenaica L.
Androsace villosa L.
Globularia minima Vill.
Allium fallax Don

Mais ce qui nous dédommage amplement de nos fatigues, c'est, au nord et à l'ouest, l'immense étendue de

plaines qui nous apparaît comme du haut du ciel. A l'est, dans le lointain, l'œil distingue de nombreux glaciers.

Au retour, nous prenons le sentier des cabanes d'**Ordincède** qu'avoisinent de beaux pâturages où les troupeaux ne nous ont rien laissé.

Dans un petit bois, à gauche, *Dentaria pinnata* Lamk. et *Primula elatior* Jacq. semblent regretter leur parure à côté de *Ribes alpinum* L., de *Meconopsis cambrica* Vig., et de *Fragaria vesca* L.

Un lacet raide et très rocailleux nous conduit à la bifurcation du matin. En passant, nous avons remarqué sur une crête, mais trop mûr, *Arena pratensis* L. *forma*, et, sur les pentes, *Scabiosa velutina* Jord.

Arrivée à Bagnères-de-Bigorre, à 7 heures.

La **Pène** de **Lhéris** est une riche station botanique, bien souvent visitée. La saison avancée, la présence des nombreux animaux qui paissent de toutes parts, et le manque d'un bon guide ou d'un botaniste du pays expliquent notre peu fructueuse récolte.

19 AOUT. — PROMENADE dans la vallée de CAMPAN,

par **Baudéan,** patrie du chirurgien Larrey. — Retour par Asté.

Nous suivons la belle route qui longe l'Adour. Partout la végétation est riche et puissante; mais il eût fallu venir deux mois plus tôt.

Près du pont de Gerde, nous récoltons :

Equisetum ramosissimum Desf. *forma*.

Puis de là à Baudéan :

Cucubalus bacciferus L.
Vicia cracca L. *forma* Gerardi G. G. (*non* St-Hil.)
Knautia dipsacifolia Host
Lappa pubens Bor.

A Baudéan :

Cirsium palustre Scop. *flore* albo.
Mentha arvensis L.
Origanum vulgare L. *var.* prismaticum Gaud.
Amarantus ascendens Lois.

A Campan :

Mentha viridis L.

En revenant, quelque 500 mètres avant Asté, nous centurions, dans une éteule, *Linaria supina* Desf.

Au bourg d'Asté, la pluie nous oblige à nous réfugier sous un hangar où une vieille indigène nous apporte des chaises, puis nous débite, dans son langage, un petit speech qui nous intéresse fortement, attendu que... nous n'y comprenons rien.

20 AOUT. — Préparation de nos plantes et visite à une fabrique de tissus fins en laine et en laine-soie, au pont de Gerde.

Je n'entreprendrai point de décrire le beau travail qui se fait dans ces vastes ateliers occupant près de 500 ouvriers ou ouvrières. Je suis on ne peut plus incompétent. Je me bornerai à dire que j'ai été fort heureux de pouvoir admirer tant de machines dociles exécutant un tissage des plus délicats, des plus difficiles et du plus grand prix.

Dans l'après-midi, nous avons la bonne fortune de faire la connaissance de M. Bougé fils, horticulteur et botaniste à ses heures, qui se met gracieusement à

notre disposition pour nous faire explorer, le lendemain, la

VALLÉE de LESPONNE et le LAC BLEU.

Le 21, nous partons à 4 heures, en voiture, et faisons ainsi dix-huit kilomètres.

La vallée de **Lesponne,** très étroite à l'entrée, est une riche et fraîche vallée comme toutes celles du pays ; elle est dominée, à l'est, par les contreforts du Mont-Aigu et ceux du pic du Midi ; et, à l'ouest, par de nombreux mamelons couverts de hêtres et de sapins. Une route étroite traverse le curieux bourg pittoresquement construit sur une longueur d'environ huit kilomètres.

M. Bougé nous montre, en passant la haute muraille nue et à pic du sud du **lac de Péralade,** muraille dont il nous dit avoir exploré la dangereuse crête. En face, mais dans la vallée, deux pièces de blé semblent réclamer instamment la faux.

A l'hôtellerie de **Chiroulet,** nous dételons.

Le **lac Bleu** (1958 m. d'altitude, 52 Ha, et 120 m. de profondeur) est là-haut au-dessus d'un formidable escarpement haut de 800 mètres. Il faut 3 heures 1/2 pour y gravir. L'eau, qui sort d'un tunnel percé dans le côté nord du lac, tombe de cascade en cascade et forme un long ruban d'écume jusqu'à l'Adour qu'elle alimente lorsque, pendant la sécheresse, ses eaux sont insuffisantes pour faire mouvoir les machines des usines situées sur son cours.

Tout d'abord apparaissent :

Barbarea intermedia Bor.
Cochlearia pyrenaica DC.
Drosera rotundifolia L.
Wahlenbergia hederacea Rchb.
Lactuca Plumieri G. G.
Lycopodium selago L.

Puis, jusqu'au lac :

Ranunculus montanus Willd.
Anemone alpina L.
Erysimum ochroleucum DC.
Biscutella pyrenaica Huet
Viola biflora L.
Dryas octopetala L.
Sibbaldia procumbens L.
Paronychia polygonifolia DC.
Rhodiola rosea L.
Saxifraga bryoides L.
Dethawia tenuifolia Endl.
Valeriana globulariæfolia Ram.
Vaccinium uliginosum L.
Soldanella alpina L.
Bartsia alpina L.
Empetrum nigrum L.
Juncus trifidus L.
Luzula spadicea DC.
Carex atrata L.
Festuca duriuscula L.
forma glauca.
Oreochloa disticha Link.
Poa supina Panz.
— minor Gaud.

Enfin ! voici le **lac.** Quelle belle pièce d'eau à une semblable hauteur ! Malheureusement les bords sont inaccessibles, sauf au midi.

Pendant que je regarde se débattre une truite prise dans les mailles d'un long filet, M. Foucaud recueille, sur l'étroite PLATE-FORME où est construite l'hôtellerie, une forme curieuse de *Nasturtium palustre* DC., plante que nous n'avons pu revoir.

Pour faire le tour du lac, nous gravissons les pentes à gauche, ce qui nous permet de recueillir :

Silene ciliata Pour.
Cerastium arvense L.
Saxifraga oppositifolia L.
Erigeron alpinus L.
Primula integrifolia L.
Salix pyrenaica Gouan
Juncus trifidus L.
Luzula spadicea DC.
Oreochloa disticha Link.
Poa minor Gaud.

Et une centurie :

Cherleria sedoides L.

Au sud du lac, dans de minuscules FLAQUES d'eau,

croissent *Caltha palustris* L. *var. minor* Lamt., et quelques rares échantillons de *Carex frigida* All. ; puis, un peu plus loin, entre les GRAVIERS :

Herniaria glabra L. *forma.*
Sagina Linnæi Presl.

Sur les PENTES humides, moraine d'un glacier dont il ne reste plus que quelques légers vestiges, nous récoltons :

Cardamine alpina Willd.
Reseda sesamoides All.
Saxifraga stellaris L.
Salix reticulata L.
Salix herbacea L.
Allium schænoprasum L.
Equisetum variegatum Schl.

De là à L'HOTELLERIE, les moutons ne nous ont laissé que :

Leucanthemum alpinum Lam.
Iris xyphioides Ehrh.
Festuca glacialis Miégev.
Agrostis rupestris All.
Asphodelus subalpinus G. G. (*trop mûr.*)
Asplenium viride Huds.
Aspidium Lonchitis Sw.

Nous jetons un dernier regard sur les belles eaux bleues et si limpides du lac — dans lequel pas une plante ne croît — ainsi que sur les crêtes et pics environnants pour apercevoir enfin un isard. Rien. L'heure nous presse ; nous descendons rapidement et nous arrivons, à 7 heures, à l'hôtellerie où notre voiture nous attend.

Un court arrêt nous permet de recueillir dans la vallée de LESPONNE :

Ulex nanus Sm.
Impatiens Noli-tangere L.

Ce n'est qu'à 8 heures 1/2 que nous arrivons à BAGNÈRES.

22 AOUT. — **Hélas !** les jours heureux sont finis ! L'heure du retour a sonné. Je me sens fortement ému...

Célèbre Tyrolienne, beau chant qui égayas ma jeunesse et que ma mémoire a fidèlement conservé, que tes paroles sont vraies !...

Pour atténuer mes regrets, M. Foucaud m'annonce qu'il peut encore disposer d'un jour. Sans retard, nous nous concertons, quelques excursionnistes et nous, dans le but d'aller assister à un lever de soleil, au sommet du pic du **Midi** de Bigorre, le matin du 23. Mais il était écrit que je n'aurais pas cette immense satisfaction, ce couronnement de notre beau voyage : malgré nos actives démarches, nous ne pouvons trouver une voiture pour nous conduire à la base du pic pendant la nuit.

Torrents impétueux, *lacs* si purs, *glaciers* éternels, luxuriantes *vallées*, *montagnes* et *pics* enchanteurs, adieu !! ou plutôt au revoir !...

Le 23 AOUT, nous arrivons à **Agen,** à midi.

Un arrêt de quatre heures nous permet d'explorer les abords du fleuve et de recueillir :

Herniaria hirsuta L.
Cirsium crispo-nutans
Centaurea aspera L.
Verbascum sinuatum L.
Calamintha nepetoides Jord.
Cyperus badius Desf.
Tragus racemosus Hall.
Eragrostis poæformis Link.
Poa megastachya Kœl.
Panicum vaginatum Sw.
Equisetum ramosissimum Desf. *forma.*

Et dans le **canal** du **Midi**, près du magnifique pont-aqueduc :

Elodea canadensis Rich.
Vallisneria spiralis L.
Leersia oryzoides DC. *(trop peu avancé).*

Agen (22000 habitants), ville essentiellement industrielle et commerçante, m'a paru, à part son agréable situation, sombre, silencieuse, manquant d'élégance ; partant, bien différente des villes d'eaux si coquettes, si animées, si gaies!

A 9 h. 1/2, nous sommes à Bordeaux.

Le **lendemain matin 24,** à 7 heures, en partant, M. Foucaud me fait récolter au bord de la **Garonne** :

Eleocharis amphibia Durieu. Sagittaria obtusa Willd.

A **Saintes**, a lieu notre séparation : M. et Mme Foucaud prennent la ligne de Rochefort, et moi, celle de Niort où j'arrive à 1 h. 1/4.

Ce résumé est loin de mentionner toutes les plantes que nous avons vues. Nous ne nous sommes attachés à noter que les plus intéressantes, et notamment celles spéciales à la montagne. Toutes les déterminations ont été revues par M. Foucaud. Placée sous l'égide d'un aussi savant botaniste, la liste de nos trouvailles ne peut qu'être favorablement accueillie.

En terminant, qu'il me soit permis d'adresser tous mes remerciements à mon honoré vice-président, M. B. Souché, pour l'empressement et le soin qu'il a apportés dans la préparation des nombreuses plantes que je lui ai adressées ; à M. et Mme Foucaud, pour tout le plaisir qu'ils m'ont procuré en me permettant de les accompagner dans leur intéressant et charmant voyage ; à M. et

Mme Busquet, de Bordeaux, et à M. et Mme Sibuet, d'Aire, pour la cordiale hospitalité qu'ils nous ont offerte ; et, enfin, à tous ceux qui ont contribué à rendre nos excursions fructueuses ou agréables.

Pied-Blanc, le 30 septembre 1892.

A.-J. Gamin.

Addition à la Flore des Deux-Sèvres et de la Vienne.

Les sociétaires ont répondu avec empressement à l'appel que nous leur adressions, à cette place, dans le *Bulletin de 1891*.

Cette année encore, nous avons dû faire un choix parmi les nombreux documents qui nous sont parvenus et ne citer, dans cette *Addition à la Flore*, que les espèces les plus rares. Nous conservons néanmoins toutes les listes qui nous ont été adressées, pour les utiliser dans la rédaction d'une *Géographie botanique du Haut-Poitou* (Vienne et Deux-Sèvres). Ce projet, discuté en séance, a reçu l'approbation unanime des membres présents, et, moyennant le concours de toutes les bonnes volontés, pourrait être exécuté, en partie, dès la fin de cette année.

Ce travail comprendrait la liste de toutes les plantes vasculaires de nos deux départements avec l'indication de toutes les localités où ont été récoltées les espèces qui ne se rencontrent pas partout.

Nous renouvelons donc notre appel à tous les botanistes des Deux-Sèvres et de la Vienne ; nous les prions de vouloir bien réviser leurs collections, obtenir la communication de celles de leurs amis et connaissances, et, pour ceux qui en auraient la facilité, de compulser les herbiers les plus anciens.

Nous leur demandons de noter exactement la *localité* où la plante a été trouvée, la *date* de la découverte et le *nom* de l'inventeur. Par *localité*, nous entendons le nom de la *commune*, auquel on pourrait ajouter le nom du *village*, *étang*, *bois* etc., quand la plante est réellement très localisée.

L'utilité de ce travail n'échappera à personne. Il nous est arrivé en effet, plusieurs fois, dans nos Additions à la Flore, de signaler, comme nouvelle dans une localité, une espèce qui depuis longtemps y était connue, mais que les Flores locales n'avaient pas mentionnée.

Nous avons commencé et nous continuerons à cataloguer dans ce sens les herbiers qui appartiennent à la Société et ceux qui lui ont été ou lui seront communiqués ; c'est le meilleur moyen, croyons-

nous, d'attribuer à chaque botaniste la part qui lui revient dans les découvertes anciennes ou récentes.

Par la suite, notre *Addition à la Flore*, qui a pour but de tenir à jour notre *Catalogue*, œuvre collective des botanistes poitevins, présentera un intérêt d'autant plus grand qu'elle s'exposera moins à faire double emploi.

Nous insistons à nouveau auprès de tous nos collègues pour qu'ils continuent de communiquer à la Société toutes les découvertes qu'il est bon d'enregistrer. Les botanistes les plus distingués ont été les premiers à demander que la preuve matérielle d'une bonne cueillette figure dans nos archives, et ils ont prêché d'exemple. Loin de nous taxer d'exigence, ils nous encouragent à persévérer dans cette voie qui n'a rien d'humiliant pour personne. Nous n'avons pas besoin d'insister pour qu'on sache que nous ne suspectons ni la science botanique, ni la bonne foi de nos correspondants, dont la plupart sont nos devanciers, souvent même nos maîtres. Notre but est de mettre en commun les lumières de tous, de permettre à chacun d'établir des comparaisons toujours avantageuses et de saisir les modifications souvent très remarquables que la diversité dans l'habitat produit sur plusieurs espèces.

Les ressources dont nous disposons ne nous permettant pas d'imprimer en une seule fois notre *Géographie botanique*, on voudra bien nous envoyer de préférence des renseignements sur les premières familles, dont nous donnons la liste à la fin du *Bulletin*, d'après l'ordre suivi dans le *Catalogue* de Camus.

Pour le Comité de Rédaction,
Le Secrétaire, V. Duret.

Prière d'adresser tous les renseignements et communications à M. B. Souché, à Pamproux (Deux-Sèvres).

LOCALITÉS NOUVELLES

Nota : Toutes les espèces citées ayant été communiquées nous supprimons le signe de certitude (!) qu'il faudrait répéter à la suite de chaque localité.

Nous mettons en abrégé les noms des botanistes les plus souvent cités :
(B. S.) M. B. Souché, vice-président de la Société ;
(Baud.) M. Baudiu, instituteur à Mondion ;
(Did.) M. Didier, instituteur à Avanton ;
(V.-M.) MM. Violleau et Ménard, professeurs à Montmorillon, qui mettent en commun toutes leurs découvertes ;
(Rich.) M. O. J. Richard, ancien magistrat ;
Les communes des Deux-Sèvres sont placées après le nom de la plante ; celles de la Vienne sont précédées de V. ou Vien.

Ranunculus hederaceus L. — Le Busseau. (Gamin). — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.). — Xaintray, Béceleuf, Fenioux (Duret). — Les Aubiers (V.-M.).

R. tripartitus DC. — Pompaire (B. S.). — Xaintray (Duret). — Les Aubiers (V.-M.).

R. trichophyllo-aquatilis ? — hybride ? — V. — RR. Mondion (Baud.),

R. gramineus L. — V. — CC. de Lussac à Sillars (V.-M.).

R. ophioglossifolius Vill. — Aiffres (B. S.). — St-Gelais (Duret).

Myosurus minimus L. — V. — Mondion (Baud.)

Adonis æstivalis L. — V. — Cissé (Did.). — Leigné-s-Usseau (Adhumeau et Baud.).

Isopyrum thalictroides L. — Béceleuf (Duret). — V. — Pindray, Journet, Persac (V.-M.).

Berberis vulgaris L. — V. — Chaunay (Did.).

Hypecoum pendulum L. — V. — St-Laon (Rich.).

Corydalis solida Sm. — Augé (Soyer). — V. — Vouneuil-s-Vienne (Gentilleau).

* **Raphanus Landra** Moretti. — V. — Dangé (Mme Guitteau).

Sinapis cheiranthus Koch. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.) — V. — Montmorillon (V.-M.).

* **S. incana** L. — V. — Migné (Mme Guitteau).

Diplotaxis viminea DC. — La Crèche (B. S.).

Hesperis matronalis L. — Augé (Soyer). — V. — St-Romain-s-Vienne (Baud.).

Erysimum cheiranthoides L. — Arçais (Arignon).

Sisymbrium supinum L. — Fontenille (Petit).

Cardamine pratensis. — *Forme à feuilles bulbifères.* — V. — Champagné (Baud.).

Dentaria bulbifera L. — Le Talud (École normale de Parthenay). — *A retrouver.*

Alyssum calycinum L. — Gare de St-Pardoux (Duret).

Roripa pyrenaica Spach. — V. — Saulgé (V.-M.).

* **Camelina sylvestris** L. — V. — Poitiers (Mme Guitteau).

Calepina Corvini Desv. — Fenioux (Duret). — Les Aubiers, Boësse (V.-M.).

Biscutella lœvigata L. — Echiré (Duret).

Lepidium virginicum L. — V. — Poitiers (Mme Guitteau).

Polygala calcarea Schult. — V. — Persac, Lussac (V.-M.).

Drosera rotundifolia L. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.). — V. — Sillars (V.-M.).

Cucubalus baccifer L. — V. — St-Romain-s-Vienne, Vellèches (Baud.).

Silene gallica L. — V. — Blanzay, Montamisé (Did.).

Saponaria vaccaria L. — V. — Avanton (Did.).

Dianthus caryophyllus L. — V. — Montmorillon, murs du Séminaire (V.-M.).

Alsine tenuifolia Crantz, *Var.* **laxa** Jord. — V. — St-Maurice, Vellèches (Baud). — Biard (Souché).

Sagina subulata Wimm. — Boussais (Rich.). — Vausseroux (De Loynes). — V. — Mondion (Baud.).

Arenaria serpyllifolia L. — St-Pardoux (Duret).

Stellaria Boræana Jord. — Niort, Ste-Pezenne, St-Gelais (Duret).

Cerastium erectum GG. — Fomperron (B. S.).

Spergula pentandra L. — V. — Montmorillon (V.-M.).

S. Morisonii Bor. — Boësse, Les Aubiers (V.-M.).

Malva alcea L. — V. — Quinçay, Jaulnay (Did.).

M. Nicœensis All. — Ste-Pezenne (Duret).

Geranium tuberosum L. — V. — Avanton (Did.).

Erodium prætermissum Jord. — Le Busseau (B. S. et Gamin). St-Martin-du-Fouilloux (B. S.). — V. — Leigné-s-Usseau (Baud.).

E. sabulicolum Jord. — V. — Leigné-s-Usseau (Baud.).

Hypericum montanum L. — V. — Migné, Blanzay (Did.).

Elodes palustris Spach. — Les Forges, St-Martin-du-Fouilloux (B. S.).

Oxalis corniculata L. — Le Busseau (Michelet). — V. — Châtellerault (Did.). — Couhé (Baud.).

Ononis Columnæ All. — V. — Vellèches (Baud.). — Avanton (Did.).

Medicago denticulata Willd. — St-Romain-s-Vienne (Baud.).

M. cinerascens Jord. — V. — Arçay (Rich.).

Tetragonolobus siliquosus Roth. — V. — Leigné-s-Usseau, (Adhumeau et Baud.).

Vicia lathyroides L. — Mondion, Leigné-s-Usseau, Vellèches, (Baud.).

Lathyrus latifolius L. — V. — Arçay (Rich.).

L. sphæricus Retz. — V. Persac (V.-M.).

Coronilla minima L. — V. — Arçay (Rich.).

Ornithopus perpusillus L. — St-Martin-du-Fouilloux (de Loynes).

O. compressus L. — V. — St-Romain-s-Vienne, Vellèches (Baud.).

Potentilla procumbens Sibt. — Vausseroux (de Loynes).

Fragaria elatior Erh. — V. — Couhé (Baud.).

Rosa stylosa Desv. — V. — St-Christophe (Baud.).

Sorbus aria Crantz. — V. — Bois de Voiré, communes de Mondion et de Vellèches (Baud.). — *Nouvelle pour la région.*

Epilobium obscurum Schr. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.).

E. lanceolatum Seb. et M. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S).

Isnardia palustris L. — St-Martin-du-Fouilloux (Gamin).

Callitriche hamulata Kütz. — Soudan (Gamin et B. S.). — V. — Vellèches (Baud.). — *Nouvelle pour les D.-S.*

Ribes nigrum L. — V. Pindray, Jouhet (V.-M.).

R. rubrum L. — Les Aubiers (V.-M.).

* **Bifora radians** Bieb. — V. — AC. aux Lourdines, commune de Migné (Mme Guitteau). — *Nouvelle pour l'Ouest.*

Peucedanum cervaria Lap. — V. — La Ferrière (Baud.).

Œnanthe fistulosa L. — St-Laurs, Le Busseau (B. S.).

Helosciadium inundatum Koch. — Vausseroux (B. S.). — V. — Saulgé (V.-M.).

Anthriscus vulgaris Pers. — Boësse (V.-M.). — V. — Lussac (V.-M.).

Cornus mas L. — St-Symphorien (Duret). —

Adoxa moschatellina L. — Les Aubiers (V.-M.).

Lonicera Periclymenum L. — *Var.* quercifolium. — Le Souci en Soudan (B. S.).

Galium debile Desv. — V. — St-Christophe (Baud.).

G. uliginosum L. — V. — Vouillé (B. S.).

Crucianella angustifolia L. — V. — Avanton (Did.).

Valerianella carinata Lois. — Ste-Pezenne, CC. Le Plet de Bécheleuf (Duret).

* **Scabiosa columbaria** L. — *Var.* S. præcox Baudin. — V. — St-Maurice, Gençay, Brion, St-Romain-s-Vienne, Vaux-s-Vienne (Baud.).

Artemisia campestris L. — V. — St-Clair (V.-M.).

Pyrethrum Parthenium Sm. — Parthenay (Jacquet). — Le Busseau (B. S.).

Chrysanthemum segetum GG. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.).

Inula britannica L. — V. — Arçay (Rich.).

Centaurea montana L. — V. — Quinçay (Did.).

Catananche cœrulea L. — Amuré (Arignon).

Hypochæris glabra L. — Boësse (V.-M.).

Phyteuma orbiculare L. — V. - Mondion (Baud.).

Monotropa hypopithys L. — V. — Blanzay (Did.).

Pinguicula lusitanica L. — V. — Forêt de Lussac (V.-M.).

Utricularia neglecta Lehm. — Le Busseau (B. S.) — V. — Mondion (Baud.).

Primula variabilis Goup. — Fenioux (Frappier). — Les Aubiers (V.-M.). — V. — Champagné-St-Hilaire (Baud.).

Androsace maxima L. — V. — Mondion (Baud.).

Cyclamen europæum L. — V. — Jaulnay (Did.).

C. neapolitanum Ten. — Saivre (Arignon).

Centunculus minimus L. — Vausseroux (B. S.). — St-Martin-du-Fouilloux (Gamin).

Anagallis tenella L. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.).

Samolus Valerandi L. — V. — Leigné-s-Usseau (Baud.).

Cicendia filiformis Del. — Vausseroux (B. S.). — St-Martin-du-Fouilloux (de Loynes). — Massais (Rich.).

C. pusilla Gris. — St-Martin-du-Fouilloux (de Loynes).

Limnanthemum nymphoides Lamk. — Le Breuil, Moutiers Etusson (V.-M.).

Symphytum tuberosum L. — V. — Pindray (V.-M.).

Echinospermum lappula Lehm. — Ardilleux (Gamin). — V. —. Mondion (Baud.). — St-Clair (V.-M.).

Solanum miniatum Willd. — V. — Champagné-St-Hilaire (Baud.).

S. Ochroleucum Bast. — V. — Romagne, Mondion (Baud.).

Hyosciamus niger L. — V. — Vendeuvre, Blanzay (Did.).

Verbascum Baudini B. Souché. — V. — R. St-Romain-s-Vienne. C. à Marigny-Marmande (Indre-et-Loire). (Baud.).

Linaria Pelisseriana DC. — V. — Blanzay (Did.). — Sillars, Montmorillon (V.-M.).

L. supina Desf. — St-Pardoux (Duret). — V. — Lussac (V.-M.).

L. prætermissa Delastre. — V. — Couhé (Herb. Guyon).

Veronica scutellata L. — *A fleurs violettes.* — Les Forges (B. S.).

V. triphyllos L. — V. — Leigné-s-Usseau (Baud.).

V. præcox All. — V. — Leigné-s-Usseau (Adhumeau).

Limosella aquatica L. — Étang des Châteliers, commune de Chantecorps (B. S.). — St-Gelais (Duret).

Pedicularis palustris L. — V. — Montmorillon (V.-M.).

Orobanche hederæ L. — Ste-Pezenne (Duret).

Thymus serpyllum L. — *Var.* humifusum Bernh. — V. — Leigné-s-Usseau (Baud.).

Salvia sclarea L. — V. — Avanton (Did.).

Leonurus cardiaca L. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.).

Brunella pennatifida God. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.).

Plantago arenaria Wallds. — V. — Vendeuvre (Did.). — St-Clair (V.-M.).

Littorella lacustris L. — Vausseroux, St-Martin-du-Fouilloux (B. S.).

Armeria plantaginea Willd. — V. — St-Clair (V.-M.).

Amarantus deflexus L. — V. — St-Romain-s-Vienne (Baud.).

Polycnemum majus A. Br. — V. — St-Clair (V.-M.).

P. minus Jord. — V. — Mondion, Romagne, Champagné-St-Hilaire (Baud.).

Euphorbia palustris L. — Marais de Brioux (Arignon).

E. dulcis L. — Le Beugnon (Frappier). — Béceleuf (Duret).

E. falcata L. — Pas-de-Jeu (Rich.).

Salix aurita L. — V. — Leigné-s-Usseau, Vellèches (Baud.).

Alisma ranunculoides L. — Les Forges (B. S.).

A. repens Cav. — Le Busseau, Vausseroux (B. S.). — V. — Lavausseau (B. S.).

Damasonium stellatum Pers. — V. — St-Georges (Did.).

Lilium martagon L. — V. — Journet (V.-M.).

Gagea arvensis Sch. — V. — Vellèches (Baud.).

Allium oleraceum L. — V. — Vellèches (Baud.).

Phalangium ramosum Lamk. — Marigny-Marmande (Indre-et-Loire), sur la limite de la commune de Mondion (Baud.).

Iris fœtidissima L. — Salles (B. S.).

Orchis coriophora L. — V. — Usson (Baud.). — Leigné-s-Usseau (Adhumeau).

O. Simia Lamk. — V. — RR. St-Romain-s-Vienne (Baud.).

O. incarnata L. — V. — Leigné-s-Usseau (Baudin et Adhumeau).

O alata Fleury. — Soudan, St-Germier (B. S.).

Ophrys muscifera Huds. — V. — Migné, Montamisé (Did.).

Epipactis latifolia All. — V. — Avanton (Did.).

E. microphylla Sw. — id.

Limodorum abortivum Sw. — V. — Avanton, Migné, St-Georges (Did.).

Triglochin palustre L. — V. — Champagné-St-Hilaire (Baud.).

Potamogeton heterophyllus GG. — V. — Saulgé (V.-M.).

P. plantagineus Ducr. — V. — Romagne, Sommières (Baud.).

P. pectinatus L. — V. — St-Romain-s-Vienne (Baud.).

Typha angustifolia L. — Le Busseau (B. S.).

Sparganium simplex Huds. — Pas-de-Jeu (Rich.). — Vausseroux (B. S.). — Arçais (Arignon). — V. — Sanxay (B. S.). — Champagné-St-Hilaire (Baud.).

Juncus capitatus Weig. — RR. — Vausseroux (B. S.).

Luzula pilosa Willd. — Soudan (B. S.).

Schœnus nigricans L. — V. Montmorillon (V.-M.).

Eriophorum latifolium Hopp. — V. — Montmorillon, Journet (V.-M.).

Scirpus sylvaticus L. — St-Martin-du-Fouilloux (B. S.). — V. — St-Romain-s-Vienne (Baud.).

S. fluitans L. — Le Busseau (Gamin). — Les Forges, St-Martin-du-Fouilloux (B. S.). — V. — Sanxay (B. S.). — Sillars (V.-M.).

Cladium mariscus R. Br. — V. — Leigné-s-Usseau (Baud.).

* **Eleocharis uniglumis** Koch. — Bougon (B. S.). — V. — Vellèches, Mondion (Baud.).

E. multicaulis Diet. — Le Busseau (Gamin). — Les Forges (B. S.).

E. ovata R. Br. — Etang de la Barbotière, commune de Vausseroux (Gamin).

Rhynchospora alba Valh. — V. — Sillars (V.-M.).

Carex pseudo-cyperus L. — Le Busseau (B. S.). — V. — Montmorillon, St-Germain (V.-M.).

C. Hornschuchiana Hopp. — Chantecorps (B. S.).

C. Halleriana Ass. — V. — Lussac (V.-M.).

C. tomentosa L. — V. — Mondion, Leigné (Baud.).

C. paniculata L. — V. — Montmorillon (V.-M.).

C. stellulata L. — St-Germier, St-Martin-du-Fouilloux (B.S.) — Le Busseau (Gamin).

C. pulicaris L. — V. — Montmorillon, Saulgé (V.-M.).

Leersia oryzoides Soland — Vausseroux (De Loynes).

Alopecurus geniculatus L. — *forme* **A. fulvus** Sm. — V. — Usseau (Adhumeau et Baud.).

Digitaria filiformis Kœl. — St-Martin-du-Fouilloux (Gamin). — Vausseroux (B. S.). — V. — Blanzay (Did.).

Cynodon dactylon Pers. — V. — St-Laon (Rich.).

Millium scabrum C. Rich. — V. id.

Kœleria cristata Pers. — V. — Montmorillon (V.-M.).

K. — *Var* **gracilis** Pers. — V. — Chauvigny (B. S.).

Catabrosa aquatica P. B. — St-Germier (B. S.).

Glyceria plicata Fries. — V. — Vellèches, St-Gervais, Leigné (Baud.).

G. spectabilis M. et K. — Arçais (Arignon).

Eragrostis megastachya Link. — Gare de Pas-de-Jeu (Rich.).

Festuca arundinacea Schr. — *Var.* **mutica.** — V. St-Gervais (Baud.).

F. rubra L. — V. — **arenaria** Osbech. V. — Mondion (Baud.).

Bromus tectorum L. — Gare de St-Pardoux (Duret).

B. secalinus L. — Les Forges (B. S.).

B. molliformis Lloyd. — V. — Mondion (Baud.).

Osmunda regalis L. — V. — Pindray (V.-M.).

Polystichum spinulosum DC. — St-Martin-du-Fouilloux (B.S.). Nueil-les-Aubiers (V.-M.).

Equisetum palustre L. — V. — Vouillé, Sanxay (B. S.).

Pilularia globulifera L. — Les Forges, St-Martin-du-Fouilloux (B. S.).

Chara fragifera Dur. — V. — Sillars, Saulgé, Journet (V.-M.) (1).

Ch. fragilis Desv. — *Var.* **delicata,** *forme* **verrucosa** V. — Sillars (V.-M.).

id. *Var.* **bibracteata.** — V. Montmorillon.

Ch. hispida L. — V. — Leigné-s-Usseau (Baud.). — Montmorillon (V.-M.).

Ch. fœtida Braun. — *Var.* — **subhispida.** — V. — Montmorillon (V.-M.).

Ch. fœtida. — *Var.* — **coarctata.** — V. — Montmorillon (V.-M.).

— — *Var.* — **microptila.** — V. — Montmorillon (V.-M.).

— — *Var.* — **longibracteata.** — V. — St-Gervais (Baud.). — Montmorillon (V.-M.).

Ch. Braunii Gmel. — V. — Journet, Montmorillon, Sillars, Saulgé, La Puye (V.-M.).

Nitella syncarpa Chev. — V. — Journet (V.-M).

N. translucens Ag. — Le Breuil (V.-M.). — V. — Journet (V.-M.).

N. gracilis Ag. — V. — Montmorillon (V.-M.).

N. tenuissima Kutz. — V. — Journet (V.-M.).

N. batrachosperma A. Br. — V. — Sillars, La Puye, Journet, Montmorillon (V.-M.).

N. hyalina Ag. — V. — Saulgé (V.-M.).

---

(1) M. l'abbé Hy a bien voulu contrôler les déterminations de nos *Characées*, qu'il reçoive ici tous nos remerciements.

(Viollleau-Ménard.)

LISTE DES FAMILLES

SUR LESQUELLES LES SOCIÉTAIRES SONT PRIÉS DE VOULOIR BIEN FOURNIR DES DOCUMENTS

Pour la rédaction

DE LA GÉOGRAPHIE BOTANIQUE DU HAUT-POITOU

(Voir l'avertissement).

1 Renonculacées.
2 Berbéridées.
3 Nymphéacées.
4 Papavéracées.
5 Fumariacées.
6 Crucifères.
7 Cistinées.
8 Violariées.
9 Résédacées.
10 Polygalées.
11 Droséracées.
12 Caryophyllées.
13 Elatinées.
14 Linées.
15 Tiliacées.
16 Malvacées.
17 Géraniacées.
18 Hypéricinées.
19 Acérinées.
20 Ampélidées.
21 Balsaminées.
22 Oxalidées.
23 Rutacées.
24 Célastrinées.
25 Ilicinées.
26 Rhamnées.
27 Légumineuses.
28 Rosacées.

Nous donnons ces familles dans l'ordre adopté par M. E. G. Camus dans son catalogue, ordre que nous nous proposons de suivre pour la rédaction de la *Géographie Botanique*.

Nos ressources ne nous permettant pas de publier l'ouvrage en une seule fois, nous serions heureux d'avoir, cette année, tous les renseignements possibles, sur les 12 à 15 premières familles.

Du reste, tous les documents que l'on voudra bien nous adresser seront accueillis avec reconnaissance.

MEMBRES ADMIS

depuis le 1er Janvier 1893

MM. Archambault, instituteur, à Vendeuvre (Vienne).

Blanc, instituteur, à Vanzay.

Brunet, instituteur-adjoint, à La Mothe-St-Héray.

Dreuil, vétérinaire militaire en retraite, à Niort.

Dangeard, professeur à la Faculté des Sciences, à Poitiers.

Mouchard (abbé), à Niort.

Texier, propriétaire, à Souvigné.

TABLE DES MATIÈRES

Liste générale des membres de la Société III
Sociétés savantes correspondantes X
Extrait des Procès-verbaux 93

Travaux des Sociétaires

Contribution à la Flore cryptogamique de l'Ouest..... (P. de Loynes)..... 1
Note sur *Euphorbia viridiflora* (Docteur Gillot)..... 109
Note sur *Eleocharis uniglumis* (B. Souché)..... 112
Note sur quelques plantes inconnues dans la Vienne (Al. Baudin)..... 113
Notes et observations sur quelques plantes de la Vienne (Guitteau)..... 115
Principales excursions des membres de la Société en 1892..... 120
Excursion botanique dans le sud-ouest de la France (Foucaud et Gamin)..... 123
Addition à la Flore des Deux-Sèvres et de la Vienne.. 159

Imp. Lemercier et Alliot, Niort.

EXTRAIT DES STATUTS ET RÈGLEMENT

Art. II. — La Société a son siège à Niort, salle de la *Société d'Agriculture,* rue du Musée.

Art. III. — Elle a pour but : 1° l'étude des plantes du département des Deux-Sèvres (et celles de la Vienne), au point de vue scientifique, agricole, horticole et médical ; 2° l'entretien du jardin botanique de Niort ; 3° la formation d'un herbier général, d'un herbier des Deux-Sèvres, d'herbiers scolaires ou communaux ; 4° de faciliter les échanges de plantes entre les sociétaires ; 5° l'organisation d'excursions.

Art. V. — Les membres titulaires ne sont soumis à aucune condition de résidence. Ils versent une cotisation de *trois francs* par an qui est payable au domicile du Trésorier. Cette cotisation est due pour l'année entière, quelle que soit la date de l'admission.

Art. VIII. — Pour être admis en qualité de membre titulaire, il suffit d'avoir été présenté par deux membres titulaires et accepté par la Société dans la séance qui suit la présentation.

Art. XI. — Si par suite d'une infraction grave au Règlement ou pour offense envers la Société, la radiation d'un membre est demandée par le Bureau, la décision à prendre sera soumise à l'appréciation des membres titulaires réunis en assemblée générale. La radiation sera de droit, lorsqu'un membre aura refusé, après deux réclamations dûment constatées et séparées par un délai d'un mois, de payer sa cotisation.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1893

5

NIORT

IMP. LEMERCIER & ALLIOT

6, rue du Pilori, 6

—

M DCCC XCIV

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1893

NIORT

IMP. LEMERCIER & ALLIOT

6, rue du Pilori, 6

—

M DCCC XCIV

SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DES DEUX-SÈVRES

LISTE GÉNÉRALE

DES

Membres de la Société Botanique des Deux-Sèvres

Année 1893.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur : M. le Préfet des Deux-Sèvres.
M. le Maire de Niort.
M. le Recteur de l'Académie de Poitiers.

Président : M. le Dr Eymer.

Vice-Présidents : M. B. Souché.
M. Tardy.

Secrétaire : M. Duret.

Secrétaire-adjoint : M. Saboureau.

Trésorier : M. Gamin.

Assesseurs : MM. Arignon, Bernard, Logé, Perrain, Régnier, Véry.

APR 2 - 1930

HERBIERS DE LA SOCIÉTÉ

Conservateur : M. B. Souché.

Conservateurs-adjoints : M. Duret.
M. Gamin.
M. Régnier.

JARDIN BOTANIQUE

Directeur : M. B. Souché.

Conservateurs : M. Gamin.
M. Duret.
M. Régnier.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS :

Mme Arbouin, 139, route de Paris.
MM. Aimé, expert, rue des Aires.
Barrelle (Paul), banquier, rue Saint-Jean.
Bernard, professeur au Lycée.
Berthelot, horticulteur, rue de Bessac.
Bouchet (le pasteur), route de Limoges.
Boureau, imprimeur, rue Rochette.
Boutron, pharmacien, rue Ricard.
Boutin (Joseph), propriétaire à St-Florent.
Breuillac (E.), banquier, 2, avenue de Limoges.
Caillon, horticulteur, route de Fontenay.

MM. Cayer, serrurier, rue Barras.
Charrier (Gaston), clerc de notaire. *(Soldat).*
Châtelain, pharmacien, rue Victor Hugo.
Combrau, conservateur des Forêts.
Coyault (Emm.), avocat, rue Saint-André.
Cuvillier, rue Macaudrie.
Mlles Denizeau, institutrice, rue Crémeau.
Duponchel, directrice du Lycée de jeunes filles.
MM. Dallidet, au jardin public.
Debœuf, agent d'affaires, rue du Palais.
Disleau, député des Deux-Sèvres.
Drieu, adjoint au maire de Saint-Florent.
Dreuilh, vétérinaire militaire en retraite.
Duburguet, photographe, avenue Bujault.
Duclère, professeur d'anglais, rue Rochette.
Duret (abbé), prof. à l'école libre Saint-Hilaire.
Eymer, docteur en médecine, rue du Mûrier.
Fayoux, dentiste, rue Jean-Jacques Rousseau.
Fichet, restaurateur, rue Brisson.
Foussard, pharmacien, place du Port.
Frappier (Paul), archéologue, rue Saint-Jean.
Mme Gravat, rue de la Flèche.
MM. Gallot, conseiller municipal, rue Saint-Gaudens.
Gautreau (abbé), vicaire de Saint-André.
Gelin, commis d'inspection.
Geoffrion, président du Tribunal civil.
Griseau, horticulteur, rue de la Flèche.
Hélie (J.), rue Saint-Jean *(soldat).*
Henry, juge au Tribunal civil.
Hublin, pharmacien, rue Basse.
Jacquet, propriétaire, rue du 4 Août.
Mlle Lusier, directrice de l'Ecole Normale.
M. Lasseron, architecte, route de Limoges.

MM. Laugeron, vétérinaire départemental.
Lemercier, lithographe, rue du Pilori.
Logé, pharmacien, place du Château.
Mallat, pharmacien, place Saint-Jean.
Martin-Bastard, maire de Niort.
Maudet, propriétaire, 5, rue du Mûrier.
Mayet, docteur en médecine, rue du Petit-Banc.
Mazalrey, professeur au Lycée.
Moinet, Sylvain, pépiniériste, rue Terraudière.
Moreau, ancien pharmacien, rue Saint-Gelais.
Mouchard, professeur, école libre Saint-Hilaire.
Mlle Poirier, institutrice, rue du Musée.
MM. Péquin, pharmacien, rue Victor Hugo.
Perrain, ancien conseiller général.
Philippe, receveur municipal.
Pillet, docteur en médecine, rue Saint-Gelais.
Pommier (H.), pépiniériste, avenue de Paris.
Proust (Antonin), ancien député des Deux-Sèvres.
Proust (Henri), rue des Douves.
Puy, pharmacien, rue Saint-Jean.
Puy-le-Blanc, docteur en médecine.
Queuille, pharmacien, rue de la Gare.
Ralliou, conseiller municipal, rue Basse.
Rayé-Joubert, pépiniériste, avenue de Limoges.
Régnier (abbé), vicaire de Saint-Etienne.
Rimbault, conseiller municipal.
Roulland, docteur en médecine.
Roy (Edm.), avocat, avenue de Paris.
Saboureau, instituteur adjoint.
Segain, quincaillier, rue Ricard
Sieur (P.), professeur au Lycée.
Tardy, adjoint au maire de Niort.
Véry, capitaine en retraite.
Vuilly, pharmacien, rue Saint-Gelais.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM. Adhumeau, instituteur, à Leigné-sur-Usseau (Vienne.)
Allard, instituteur, à Coutières, par Fonperron (D.-S.)
Archambault, instituteur, à Vendeuvre (Vienne.)
Argenton (abbé), vicaire d'Airvault (D.-S.)
Arignon, curé-doyen, à Saint-Maixent (D.-S.)
Aurioux (abbé), au collège de Rom (D.-S.)
Mlle Baguet, professeur à l'Ecole Normale de Troyes (Aube.)
MM. Babinot, instituteur, à Pamproux (D.-S.)
Barillot, instituteur, à Chauray, près Niort.
Baudet (B.), conseiller municipal, à Pamproux.
Baudin (Al.), instituteur, à Saint-Cyr, par la Tricherie (Vienne.)
Bauchamp, négociant, à Parthenay.
Betraud, instituteur, à la Chapelle-St-Laurent (D.-S.)
Blanc, instituteur, à Vanzay, par Rom (D.-S.)
Bogard, capitaine aux escadrons des dragons territoriaux, à Lusignan (Vienne.)
Bonneau, instituteur, à St-Germier, par Fonperron.
Bouchon, propriétaire, 27, avenue Gambetta, à Saint-Maixent.
Bougoin, ancien sous-préfet, à Poitiers.
Boutron (A.-J.), pharmacien, à Chauvigny (Vienne).
Bruant (G.), horticulteur, à Poitiers.
Brunet, instituteur-adjoint, à La Mothe-St-Héray.
Caillon, percepteur, à La Mothe-Saint-Héray.
Claveau, instituteur-adjoint, à Thouars.
Constantin, docteur en médecine, 27, rue Saint-Denis, à Poitiers.
Corbin, docteur en médecine, à Saint-Maixent.

MM. Coulais (J.), instituteur, à Bressuire.
Couronneau (abbé), curé de la Ferrière-en-Parthenay.
Cubault (abbé), rue des Hautes Treilles, 53, à Poitiers.
Dangeard (P.-A.), Maître de Conférences de Botanique à la Faculté des Sciences, à Poitiers.
De Loynes, Président de la Société linnéenne, 15 bis, allées de Chartres, à Bordeaux.
Didier (Al.), instituteur, à Avanton, par Neuville (Vienne.)
Dubreuil, instituteur, à Exoudun, par La Mothe-Saint-Héray.
Dupain, pharmacien, à La Mothe-Saint-Héray.
Dupont, pharmacien, à La Mothe-Saint-Héray.
Feroux (Y.), instituteur, à La Mothe-Saint-Héray.
Forestier, médecin-vétérinaire, à Lusignan (Vienne.)
Fournier, préparateur de géologie, à la Faculté des sciences, à Poitiers.
Frappier (F.), instituteur-adjoint, à Marigny, par Beauvoir-sur-Niort.
Gagnaire, professeur d'histoire naturelle, à Antibes (Alpes-Maritimes.)
Gamin (A.-J.), instituteur, à Pied Blanc, près Niort.
Garandeau, instituteur, à Vouillé, près Niort.
Gaud, docteur en médecine, à Melle.
Gerbier, docteur en médecine, à Celles (D.-S.)
Gentillau, instituteur, à Vouneuil-sur-Vienne (Vienne.)
Grelet (abbé), au collège de Rom (D.-S.)
Guichard, instituteur, aux Aubiers (D.-S.)
Guillet, pharmacien, à Chef-Boutonne (D.-S.)
Guitteau, professeur à l'école de médecine, à Poitiers.

MM. Jacquet, ancien professeur d'école normale, à Parthenay.

Justen, Frédérick, 37, Soho Square, à Londres.

Laglaine (abbé), à Saint-Hilaire-la-Palud (D.-S.)

Lamberthon (Adr.), pharmacien, à Romans, par La Crèche (D.-S.)

Largeau (abbé), à La Mothe-Saint-Héray.

Legrand, instituteur, à la Guittière de Pamproux.

Lemoine (abbé), curé de Saint-Cyr-la-Lande, par Brion près Thouet (Deux-Sèvres.)

Lévrier (X.), avocat. à Châtillon-sur-Sèvre (D.-S.)

Marais (abbé E.), vicaire de Saint-Jean-de-Sauves (Vienne.)

Marais (abbé H.), curé de St-Généroux (D.-S.)

Marsault, instituteur, à Salles, par Pamproux.

Martin, professeur à l'Ecole normale, à Parthenay.

Ménard (abbé). professeur au Petit-Séminaire de Montmorillon.

Michaud (abbé), curé de Soudan, par Pamproux.

Micheau (Léon), notaire, à Pamproux.

Michelet, instituteur, à St-Amand-sur-Sèvre.

Moreau-Ecalle, instituteur, à la Frérie d'Azay-le-Brûlé, par Saint-Maixent.

Morin (abbé), curé de Bouillé-Loretz (D.-S.)

Nafraîcheur, instituteur, à Soudan, par Pamproux.

Parant, pharmacien, à Saint-Maixent.

Parhazard, instituteur, à Champagné-Saint-Hilaire (Vienne.)

Pasquier (abbé), curé de Pliboux, par Sauzé-Vaussais (D.-S.)

M^me^ Perrineau, à Pamproux.

M. Petit, commis greffier, à Chef-Boutonne.

MM. Pigeau-Clerc, instituteur, à la Couarde, par la Mothe-St-Héray.
Poirault, directeur du jardin botanique de Poitiers, professeur à l'école de médecine, à Poitiers.
Portron (Antonin), instituteur-adjoint, à Pamproux.
Prouhet, docteur en médecine, à la Mothe-St-Héray.
Provost, instituteur, à la Mothe-St-Héray.
Renault, instituteur, à Pamproux.
Rhodes, directeur de l'Ecole normale, à Parthenay.
Richard (O.-J.), ancien magistrat, à Pas-de-Jeu, par Oiron (Deux-Sèvres).
Rillaud (Paul), étudiant en pharmacie, à Bordeaux.
Saché, pharmacien, à Melle.
Sardet, notaire, conseiller général des Deux-Sèvres, à la Mothe-St-Héray.
Schmith (Ch.), instituteur-adjoint, à Parthenay.
Souché (B.), naturaliste, à Pamproux.
Soyer, instituteur, à Augé, par St-Maixent.
Suire (abbé), vicaire de St-Hilaire, à Poitiers.
Texier, docteur en médecine, à Moncoutant (Deux-Sèvres).
Texier (Jacques), propriétaire, à Fonfréroux, par St-Maixent.
Toulat, instituteur-adjoint, à Avanton, par Neuville (Vienne).
Violleau (abbé), professeur au Petit Séminaire de Montmorillon.

ADMISSIONS POUR 1894

Mlle Roux, institutrice, à Niort.
Mlle Valaud, professeur à l'Ecole normale, à Niort.
Mme Ve Lanne, institutrice, à Jazeneuil (Vienne.)

MM. Auzuret (abbé), curé de Jazeneuil (Vienne).
David, instituteur, à Pers, par Sauzé-Vaussais (D.-S.)
De Lacoste (P.), avocat, à Niort.
Fouquault, ancien instituteur, à Rouillé (Vienne).
Guignard, pharmacien, à St-Maixent.
Guissard, élève en pharmacie, à Chauvigny (Vienne).
Minault, Honoré, instituteur, à Rouillé (Vienne.)
Picard, inspecteur primaire, à Niort.
Pothet, instituteur, à Mondion, par Leigné-sur-Usseau (Vienne).
Sauvaget, instituteur, à St-Symphorien, près Niort.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Foucaud, jardinier-botaniste chef, au jardin botanique de la marine, à Rochefort-sur-Mer, (Charente-Inférieure).
Guillon (A), directeur honoraire des contributions indirectes, à Angoulême (Charente).
Guyon, curé d'Amaillou (Deux-Sèvres).
Hy (l'abbé F.), docteur ès-sciences, 18, rue Loriol-de-Barny, à Angers (Maine-et-Loire).
Malinvaud, secrétaire général de la Société botanique de France, 84, rue de Grenelle, à Paris.
Pourchot, instituteur à Mandeure, par Valentigney (Doubs).
Roufineau, pasteur protestant en retraite, à Saintes (Charente-Inférieure).
Rouy (G.), ancien vice-président de la Société botanique de France, 7 et 9, avenue Casimir, à Asnières-Paris.

SOCIÉTÉS SAVANTES

AVEC LESQUELLES LA *Société Botanique des Deux-Sèvres*

ÉCHANGE SES PUBLICATIONS.

Belfort. — *Société belfortaine d'émulation.*

Charente-Inf. — *Académie de la Rochelle. Société des sciences naturelles de la Charente-Infér.*, à la Rochelle.

Creuse. — *Société des sciences naturelles de la Creuse*, à Guéret.

Doubs. — *Société d'Horticulture du Doubs*, à Besançon.

Gard. — *Société d'étude des sciences naturelles*, à Nimes.

Gironde. — *Société linnéenne de Bordeaux.*

Ille-et-Vilaine. — *Société scientifique et médicale de l'Ouest*, à Rennes.

Loire. — *Société d'Agriculture, industries, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire*, à St-Etienne.

Loire (Haute). — *Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, au Puy.

Loire-Inf. — *Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France*, à Nantes.

Loir-et-Cher. — *Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, à Blois.

Maine-et-Loire. — *Société nationale d'agriculture, Sciences et Arts*, à Angers.

Société d'études scientifiques d'Angers.

Société des Sciences et Arts de l'arrondissement de Cholet, à Cholet.

Marne. — *Société d'étude des Sciences naturelles*, à Reims.

Meurthe-et-Moselle. — *Société des Sciences de Nancy.*

Pyrénées (Hautes). — *Société Ramond*, à Bagnères-de-Bigorre.

Rhône. — *Société botanique*, à Lyon.

Saône-et-Loire. — *Société des Sciences naturelles*, à Autun.

Sarthe. — *Société d'Agriculture, Sciences et Arts* de la Sarthe, au Mans.

Seine. — *Revue des Sciences naturelles de l'Ouest*, à Paris.

Feuille des jeunes naturalistes, à Paris.

Société botanique de France, à Paris.

Seine-et-Oise. — *Société des Sciences naturelles et médicales*, à Versailles.

Seine-Inf. — *Académie des Sciences, belles lettres et arts*, à Rouen.

Société d'étude des Sciences naturelles, à Elbeuf.

Somme. — *Société linnéenne du nord de la France*, à Amiens.

Sèvres (Deux). — *Société d'Horticulture*, à Niort.

Vendée. — *Société d'émulation de la Vendée*, à la Roche-sur-Yon.

Vienne. — *Société académique d'agriculture, Sciences et Arts*, à Poitiers.

Vienne (Haute). — *Société botanique du Limousin*, à Limoges.

Société les « Amis des Sciences et Arts » à Rochechouart.

Extrait des Procès-Verbaux.

Séance du 8 Janvier 1893

Présidence de M. B. Souché (M. Duret, secrétaire).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. le docteur Eymer remercie la Société de l'avoir réélu président ; il espère que, dans l'avenir, il pourra prendre une part plus active dans nos travaux.

MM. Lloyd, Guitteau et la Société des sciences naturelles d'Autun envoient leurs remerciements pour les plantes qui leur ont été adressées.

M. Gentilleau indique l'habitat de quelques plantes rares.

M. O. J. Richard signale *Erucastrum Pollichii* à la limite des Deux-Sèvres et de la Vienne, près de Curçay.

M. Didier envoie le catalogue des plantes de son herbier ; cet herbier a été examiné par M. Souché qui en a contrôlé les déterminations.

Communications : M. Gamin dépose le compte-rendu de son excursion dans les Pyrénées. Ce travail a été publié dans le Bulletin de 1892, p. 123-158.

M. le Président propose de restreindre l'*Addition à la Flore*, en ne faisant figurer à cet article que les plantes les plus rares. Les nombreux documents rassemblés par

les sociétaires seraient utilisés pour la rédaction d'un catalogue complet des plantes des Deux-Sèvres et de la Vienne. — Adopté.

M. le Président annonce qu'il a déjà rassemblé, dans ce but, un grand nombre de renseignements puisés dans la correspondance du Dr Sauzé, dans les ouvrages de Boreau, de Lloyd, etc. Un travail analogue sera fait pour les herbiers que possède la Société.

M. Gamin donne connaissance d'un document communiqué par M. Foucaud : c'est une lettre adressée, en 1862, par M. Desmoulins au Président de la *Société Botanique de France* et signalant un *Sagittaria* qui habite les vases de la Garonne : *Sagittaria variabilis*, var. *obtusa* Desm. M. Gamin montre des échantillons de cette plante que M. Foucaud lui a fait cueillir à Bordeaux.

M. le Trésorier dépose sur le bureau les comptes de l'année 1892. Ces comptes, accompagnés des pièces justificatives et qui établissent l'état prospère de la Société, sont approuvés, et des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

Conformément aux statuts, il est nommé une commission composée de MM. Lemercier et Philippe, pour contrôler les comptes du Trésorier : nos collègues sont priés de vouloir bien communiquer leur rapport à la session de février.

M. le Trésorier présente, pour 1893, un projet de budget dont les articles sont successivement adoptés.

Admission : Après un vote, M. le Dr Texier est admis comme membre titulaire.

Présentations : M. Dreuilh, vétérinaire militaire en retraite, à Niort, présenté par MM. Véry et Souché. M. Blanc, instituteur à Vanzay, présenté par MM. Souché et Guitteau.

Séance du 5 Février

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Baudin envoie des notes et documents sur des formes remarquables de plantes étudiées par lui pendant l'année 1892. (Une partie de ces notes a été publié dans le Bulletin de 1892, p. 115-120).

M. Guitteau envoie une liste des plantes observées par M^me^ Guitteau et par lui ; plusieurs espèces sont l'objet de notes intéressantes. (Ces notes ont été publiées. Bulletin de 1892, p. 113-115.)

Communications : M. le Président annonce que, d'après l'avis de plusieurs membres du bureau, il a demandé aux botanistes qui ont le plus contribué à l'étude des plantes de notre région de faire partie de la Société, à titre de membres correspondants. Ont accepté : M. Rouffineau, M. Guillon, directeur honoraire des contributions indirectes, à Angoulême, M. Guyon, curé d'Amailloux (Deux-Sèvres.)

L'assemblée consultée les admet comme membres correspondants.

M. E. Coyault, que des raisons particulières avaient contraint de donner sa démission, demande à faire de nouveau partie de la Société ; sur la présentation de MM. Souché et Duret, M. Coyault est admis de nouveau comme membre titulaire.

M. le Président donne lecture de quelques unes des notes envoyées par MM. Guitteau et Baudin.

Admissions : Après un vote, MM. Dreuilh et Blanc sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. Archambault, instituteur à Vendeuvre (Vienne), présenté par MM. Souché et Didier ; M. Brunet, instituteur-adjoint à La Mothe-Saint-Héray, présenté par MM. Provost et Souché ; M. l'abbé Mouchard, professeur au collège Saint-Hilaire, présenté par MM. Duret et Régnier.

Séance du 5 Mars

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M Guillon écrit, d'Angoulême, que, depuis qu'il a quitté les Deux-Sèvres, il n'a plus herborisé dans le pays. Il a accompagné quelquefois MM. Contejan, Guitteau, Constantin qui lui ont fait constater leurs découvertes. Toutes ses trouvailles à lui sont consignées dans l'herbier qu'il a donné à la ville de Niort, herbier qui est maintenant au Musée.

M. Rouffineau envoie le relevé qu'il a fait, dans son herbier, des plantes recueillies dans les Deux-Sèvres. Il indique, comme plus complet que le sien, l'herbier de M. Pinatel.

M. Guyon, curé d'Amailloux, indique, comme une précieuse source de renseignements, l'herbier de M. P. Cornuault ; il met en outre à la disposition de la Société un manuscrit de 128 pages, dans lequel il a fait l'analyse des espèces de la Vienne et des Deux-Sèvres.

Communications : M. le Président dit qu'il a écrit à M. Cornuault pour lui demander communication de son herbier ; il a également écrit à M. Guyon, lui demandant s'il a l'intention de publier la Flore commencée ; en ce cas, M. Souché lui laisserait la priorité, car lui même a composé un travail « — *Flore élémentaire du Haut Poitou, Deux-Sèvres et Vienne ; analyses et descriptions succintes* — » qu'il se propose de publier prochainement.

M. Dreuilh présente une curieuse excroissance végétale recueillie dans une citerne. Cette excroissance s'était fait jour à travers la maçonnerie, et, à mesure que l'eau baissait dans la citerne, s'était développée de manière à atteindre plusieurs mètres. On a probablement affaire à une racine d'arbre, mais on n'a pu en déterminer l'espèce.

Admissions : Après un vote, MM. Archambault, Brunet et l'abbé Mouchard sont admis comme membres titulaires.

Présentation : M. J. Texier, propriétaire à Souvigné, présenté par MM. Gamin et Souché.

La date de la prochaine séance tombant le jour de Pâques, la réunion est renvoyée, d'un avis unanime, au jeudi 13 avril.

Séance du 13 Avril

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications : M. le Président signale les distinctions honorifiques obtenues par des membres de la Société.

Pour l'enseignement agricole, dans les écoles de la Vienne, ont obtenu des récompenses : M. Gentilleau, instituteur à Vouneuil-sur-Vienne, avec le n° 14 ; M. Adhumeau, à Leigné-sur-Usseau, n° 23 ; M. Archambault, à Vendeuvre, n° 33. — M. Didier, instituteur à Avanton, a obtenu une mention honorable avec le n° 2.

M. l'abbé Duret donne lecture d'une note sur ses découvertes, pendant les vacances de Pâques, dans le nord du département. Malgré la saison peu avancée, et la rapidité de son passage, il a pu signaler une vingtaine d'espèces dans des localités nouvelles et prendre une connaissance sommaire de la végétation printannière dans cette partie de notre Flore.

Il a remarqué, en particulier, l'abondance extraordinaire de *Mibora verna* P. B. ; cette minuscule graminée, peu commune dans le département, croît en telle quantité, depuis Airvault jusqu'à la limite du Maine-et-Loire, qu'elle donne une teinte violacée à tous les terrains cultivés. Comme raretés, il signale : *Anemone pulsatilla*, commune de Sanzay, près d'Argenton-Château, localité voisine de celles où cette plante rare avait été signalée déjà ; *Corydalis claviculata*, dans les coteaux de Claveau,

commune du Pin ; *Veronica triphyllos*, à Saint-Cyr-la-Lande, Saint-Martin-de-Sanzay, etc.

M. Gamin rend compte de ses recherches dans la commune de Nanteuil, où il a trouvé *Ranunculus hederaceus*, *Lamium purpureum* à fleurs *blanches* et retrouvé *Symphytum tuberosum*.

M. le Président annonce que la Commission chargée de la vérification des comptes de 1892 a donné une entière approbation à la comptabilité de notre zélé trésorier.

Admission : Après un vote, M. Texier est admis comme membre titulaire.

Présentation : M. Dangeard, maître de conférences botaniques à la Faculté des sciences de Poitiers, présenté par MM. Guitteau et Souché.

Séance du 7 Mai

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. Rouy accepte la proposition qui lui a été faite par le bureau d'être membre correspondant de la Société. — M. l'abbé Hy, professeur à la Faculté d'Angers, auquel la même proposition a été faite, donne également son adhésion. M. le Président donne lecture de sa lettre pleine d'amabilité, d'éloges et d'encouragements pour les sociétaires.

Communications : M. Souché rend compte d'une herborisation faite, à Lusignan, par l'Ecole de médecine de Poitiers : plusieurs plantes intéressantes, mais déjà signalées, ont été retrouvées, notamment *Dentaria bulbifera*, *Luzula maxima*, *Neottia nidus-avis*.

M. Souché présente un certain nombre de plantes vivantes provenant d'Exoudun : *Astragalus monspessulanus*, *Carex divisa*, *Festuca ovina*, etc. Il explique les caractères distinctifs qui permettent d'analyser ces plantes.

M. l'abbé Duret offre à la Société plusieurs espèces récoltées par lui dans le nord du département.

Admissions : M. le Président annonce que M. le Recteur de l'Académie de Poitiers a bien voulu accepter la présidence honoraire de la Société.

MM. Rouy et l'abbé Hy, présentés par le bureau comme membres correspondants, sont admis par acclamation.

M. Dangeard est admis comme membre titulaire.

Présentations : M. l'abbé Aurioux et M. l'abbé L. Grelet, l'un et l'autre professeurs à Rom, présentés par MM. Régnier et Duret. M. Toulat, instituteur-adjoint à Avanton, présenté par MM. Souché et Didier.

Séance du 1er Juin

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : Mme Guitteau autorise la Société à publier dans son prochain Bulletin les précieux rensei-

gnements qu'elle a recueillis sur plusieurs plantes de la Vienne et des Deux-Sèvres.

M. Gamin a herborisé, le 14 mai, communes de Villeneuve-la-Comtesse, Villenouvelle, Saint-Martin-d'Augé, Saint-Etienne-la-Cigogne et dans un coin de la forêt de Chizé, où il a récolté *Limodorum abortivum ;* près de Saint-Etienne-la-Cigogne, *Rumex patientia* croît dans les prés.

Le 18 mai, M. Gamin a retrouvé près de Mauzé trois raretés déjà signalées : *Cytisus argenteus*, *Scorzonera hirsuta* et *Euphorbia mosana*.

Le 21 et le 22 mai, M. Gamin a exploré les environs de Thouars.

M. Boutron, de Chauvigny, envoie quelques plantes vivantes, entre autres *Brassica cheiranthus*.

M. Rouffineau remercie la Société pour le bulletin qu'il a reçu et envoie ses félicitations sur les nombreux travaux qu'il y a rencontrés.

Communications : M. Souché signale plusieurs herborisations qu'il a faites, dans le mois de mai, avec divers botanistes. Les localités explorées sont : Pamproux, Bougon, Exoudun, Rom, Messé, Vanzay, Pers, Caunay, Clussais, dans les Deux-Sèvres ; Saint-Sauvant, Vendeuvre, Jaulnay, Avanton, dans la Vienne.

M. Souché communique deux formes de *Silene brachiata* ; dans l'une les étamines sont incluses avec anthères jaunes : dans ce cas les graines sont violettes ; dans l'autre, les étamines sont saillantes, à anthères violacées, et les graines sont roussâtres.

M. Gamin raconte une herborisation à Saint-Florent et Bessines, où il a récolté *Lathyrus palustris*, *Œnanthe silaifolia*, *Agropyrum caninum*, *Viola pumila*, etc.

M. Duret a récolté à Saint-Florent *Linum corym-*

bulosum et à Pied-de-Fond, même commune, une rareté, *Carex divisa*, croissant sur le talus de la route de la Rochelle ; cette plante a été trouvée aussi dans les prairies voisines par M. Gamin.

Admissions : Après un vote, MM. Aurioux, Grelet et Toulat sont admis comme membres titulaires.

Présentations : M. Forestier, médecin-vétérinaire, à Lusignan, présenté par MM. Souché et Laugeron.

M. Bogard, capitaine aux escadrons des dragons territoriaux, à Lusignan, présenté par MM. Eymer et Souché. M. l'abbé Michaud, curé de Soudan et M. l'abbé L. Couronneau, curé de la Ferrière, présentés par MM. Souché et Duret.

Séance du 2 Juillet

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : MM. Aurioux et Grelet ont herborisé dans les environs de Rom, où ils ont retrouvé plusieurs espèces intéressantes, entre autres : *Sisymbrium supinum*, très abondant au sortir du bourg, dans une mare, *Stachys germanica*, à Messé, etc.

M. Didier envoie. d'Avanton, *Lathyrus aphaca* avec foliole terminant la vrille. Il dit que le *Campanula rapunculoides*, découvert par lui, il y a un an, n'a pas fleuri cette année.

M. Boutron, de Chauvigny, envoie des bulbes de *Lilium Martagon* et annonce qu'il achève de rédiger ses notes pour la Géographie botanique du Haut Poitou ; il donne plusieurs renseignements sur ses cueillettes aux environs de Chauvigny.

M. Gamin a herborisé, le 18 juin, communes de La Chapelle-Saint-Laurent et Clessé, et, le 25, dans les marais d'Epannes ; il donne la liste des plantes récoltées, et bon nombre d'entre elles sont fort intéressantes.

Communications : M. le secrétaire donne lecture du Rapport au Conseil général sur les travaux de la Société pendant l'année 1892.

M. Souché donne quelques indications sur ses herborisations du mois de juin qui ont embrassé les communes de Rom, Chapelle-Bertrand, Saint-Martin-du-Fouilloux, Parthenay, Châtillon-sur-Thouet, Viennay, la Ferrière, Forêt d'Autun, la Peyratte, Pompaire.

M. Duret a fait une rapide excursion dans la Forêt de Vouvant (Vendée) où il a récolté, entres autres espèces intéressantes : *Briza minor*, qu'il offre à la Société, et *Oxalis acetosella*. A propos de cette dernière espèce, il signale la curieuse propriété que possèdent ses graines séches, de sauter comme des puces, quand on les humecte légèrement, soit à l'aide d'une plume mouillée, soit simplement en les réchauffant de son haleine.

M. Gamin dit que M. Dugleux lui a fait cueillir au Port, à Niort, un ou deux échantillons de *Senebiera pinnatifida*, espèce étrangère à notre département et qu'il sera bon de rechercher chaque année pour s'assurer si elle se maintient.

Admissions : Après un vote, MM. Forestier, Bogard, l'abbé Michaud et l'abbé Couronneau sont admis comme membres titulaires.

Les séances étant suspendues pendant les mois d'août et de septembre, la prochaine réunion est fixée au 5 octobre.

(Après la séance, M. Souché donne lecture d'une intéressante communication de M. Boutron sur deux Aérolithes (?), recueillis dans les environs de Chauvigny, et dont quelques fragments sont déposés sur le bureau.)

Séance du 5 Octobre

Présidence de M. Souché (M. Gamin, secrétaire.)

En l'absence de M. Duret, retenu dans la Charente, M. Gamin accepte de remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance (2 juillet) est lu par M. Souché et adopté.

Correspondance : M. Arignon a découvert, à Sainte-Néomaye, *Corydalis claviculata* dont il envoie un rameau. Il signale aussi le long du ruisseau du Puits-d'Enfer, communes d'Exireuil et de Nanteuil, la présence de *Cyperus fuscus*, et près du château d'Avançon, commune d'Exireuil, *Tilia sylvestris*.

M. Grelet, qui a herborisé dans les alentours de Rom, puis communes d'Epannes, Frontenay, la Roche-Enard, Deyrançon, Mauzé, Usseau, Granzay, envoie la liste de ses découvertes et met celles-ci à la disposition du Bureau. MM. Duret et Souché, qui n'ont pu, faute de temps, accepter l'invitation de M. Grelet pour aller

contrôler ses déterminations sur place, examineront l'herbier de notre zélé collègue.

M. Boutron, de Chauvigny, envoie les plantes pour les échanges de 1893 ; il y joint des espèces peu communes récoltées dans le cours de ses herborisations.

Communications : M. Véry montre des champignons comestibles et dit que, dans le Palatinat (Allemagne), les espèces vénéneuses sont mangées sans occasioner d'accidents ; il suffit de les laisser macérer, pendant 8 à 12 heures, dans du fort vinaigre. M. Souché dit que le Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs a aussi préconisé ce moyen.

M. Gamin rend compte, dans ses grandes lignes, de l'excursion qu'il a faite, au mois d'août, dans les Basses-Pyrénées ; il annonce un compte-rendu plus détaillé et à peu près terminé.

M. Souché résume rapidement le voyage qu'il a fait dans l'Est de la France, à l'occasion du Congrès de l'*Association Française*, à Besançon : Herborisations à Culan (Cher), au bord de l'Arnon et de l'Etang-Neuf. — Cueillettes dans le lit du Cher, à Montluçon, puis à la gare de Dôle. — Herborisations à Belfort, Montbéliard, Audincourt, Valentigney, Mandeure, Voujaucourt, Hérimoncourt, Abbévillers, Fahy (Suisse), Pont-de-Roide et le Lomont, à Pontarlier, à Giley, à Besançon, au Creusot, etc.

M. Pourchot, membre correspondant de la *Société Botanique des Deux-Sèvres*, nous en voudrait si nous divulguions les attentions délicates dont il a entouré M. Souché pendant son séjour dans le département du Doubs : nous résumerons d'un mot en disant que les deux condisciples d'école normale ne s'étaient pas vus depuis 1867.

M. Souché, qui est allé au siège de la *Société Belfor-*

taine d'Emulation, y a reçu le plus cordial accueil ; il tient surtout à témoigner toute sa gratitude à M. Kauffmann, le trésorier, qui s'est mis entièrement à sa disposition, l'accompagnant chez les botanistes les plus connus de la ville et lui facilitant ainsi les recherches qu'il avait entreprises.

Parmi les communications faites par notre dévoué vice-président à la section de Botanique du « Congrès de Besançon » notons celle-ci : Travaux de la Société Botanique des Deux-Sèvres.

Séance du 5 Novembre

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : M. l'abbé Grelet envoie un échantillon, en feuilles, de *Drosera rotundifolia*, recueilli à l'étang Chougnes, commune de Saint-Christophe (Vienne), par notre collègue M. l'abbé Aurioux.

M. l'abbé E. Marais a recueilli *Astragalus Monspessulanus* et *Carduncellus mitissimus* à Saint-Jean-de-Sauves (Vienne.)

M. Boutron donne quelques renseignements sur la végétation des environs de Chauvigny (Vienne), où il a récolté une forme d'*Hypericum perforatum, H. microphyllum* Jord. Il joint à sa lettre le catalogue de ses cueillettes dans l'étendue de notre Flore.

Communications : M. le Président annonce qu'à la séance du dimanche 3 décembre auront lieu les élections pour le renouvellement partiel du Bureau.

M. Souché rend compte de deux excursions : l'une à St-Martin-du-Fouilloux, où, malgré la sécheresse, bon nombre de plantes intéressantes ont été récoltées, surtout au bord des étangs ; la seconde, avec l'Ecole Normale de Parthenay dans les environs de la Ferrière ; le lendemain, M. Souché a prolongé son excursion sur les communes de Pompaire et de la Chapelle-Bertrand.

M. Souché donne communication d'une note extraite de la correspondance botanique du Dr Sauzé et relative à *Crepis setosa* : Cette plante, indiquée comme rare dans la *Flore de Boreau*, est au contraire abondante dans les environs de La Mothe (nous pouvons ajouter, dans le département).

Boreau, répondant au Dr Sauzé, dit qu'il a effectivement reçu des échantillons provenant des Deux-Sèvres, mais que la plante est peu répandue dans le bassin de la Loire.

Présentations : M. l'abbé Auzuret, curé de Jazeneuil (Vienne), présenté par MM. Souché et Duret ; M. P. David, instituteur à Pers, présenté par MM. Souché et Petit ; M. Guignard, pharmacien à St-Maixent, présenté par MM. Souché et Arignon ; M. Sauvaget, instituteur-adjoint à St-Symphorien, présenté par MM. Gamin et Frappier.

Séance du 3 Décembre

Présidence de M. Souché (M. Duret, secrétaire.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture de la note nécrologique suivante : « — La Société Botanique des Deux-Sèvres « a un nouveau deuil à enregistrer; l'un de ses membres « fondateurs, M. Henri Proust, est mort le 9 novembre « dernier à l'âge de 66 ans. Nous ne retracerons pas « la carrière pourtant si bien remplie de notre regretté « collègue : ses travaux,parus, pour la plupart, dans les « Mémoires de la Société de Statistique,ont trait à la lit- « térature et surtout à l'histoire locale. — Que sa famille « veuille bien agréer nos plus sincères compliments de « condoléance. »

Correspondance : M. Foucaud nous adresse la liste des plantes qu'il a découvertes dans notre rayon, de 1873 à 1894.

M. Grelet signale à Mauroc, commune de Saint-Benoit (Vienne), l'*Œillet des Chartreux* en pleines fleurs le 15 novembre dernier; il donne aussi des localités nouvelles pour quelques espèces intéressantes.

M. Didier a retrouvé, communes d'Avanton et de Migné (Vienne), le rarissime *Campanula rapunculoides*. Notre collègue nous fait parvenir en même temps ses notes pour servir à la rédaction de la *Géographie botanique du Haut Poitou*.

M. Aurioux a herborisé, pendant les vacances, dans les communes de St-Gervais, St-Christophe, Leigné et Mondion; il nous envoie quelques-unes de ses cueillettes, parmi lesquelles *Plantago arenaria*.

M. Dupain, pharmacien à La Mothe, sur la demande de M. Souché, a rédigé un petit travail relatif à la Mycologie ; il y a joint une analyse dichotomique pouvant permettre à ceux qui ont quelques notions de cryptogamie de déterminer les espèces les plus communes de *Bolets* qui poussent dans nos bois. Notre collègue nous offre sa florule pour notre prochain Bulletin.

M. Baudin envoie des plantes nouvelles, entre autres : *Agrimonia odorata*, un *Filago* intermédiaire, dont des échantillons sont montrés aux sociétaires, et un *Polygala*, inédit, d'après M. Foucaud.

Elections : On procède ensuite aux élections annuelles pour le renouvellement partiel du Bureau de la Société.

M. Souché, vice-président sortant, est réélu.

M. Saboureau, secrétaire-adjoint sortant, est réélu.

Mlle Denizeau et M. Dreuilh sont élus assesseurs.

Communications : M. Souché remercie la Société de la confiance dont elle vient de lui donner une nouvelle preuve et assure qu'elle peut compter sur tout son dévouement.

M. le Secrétaire dit que la Société n'a fait que payer une dette de justice et de reconnaissance.

M. Souché donne lecture d'une notice très intéressante qu'il a intitulée : *Histoire d'une Violette*. Cette notice est le résumé de la correspondance du Dr Sauzé relative à une violette « *Viola pumila* Chaix », recueillie, par M. Maillard, dans le lit desséché du torrent de Bougon.

Cette *Violette* présentait des caractères qui la firent regarder tout d'abord par le Dr Sauzé comme une espèce nouvelle qu'il propose d'appeler *Viola celtica* (à cause de la proximité du Tumulus de Bougon).

M. Souché passe en revue les opinions de plusieurs botanistes auxquels la Violette litigieuse avait été communiquée : MM. Grenier, Soubeyran, Boreau, Delastre, Mussat, Guillon, Chaubart, etc. Ces botanistes rattachent la Violette à des espèces très différentes : *V. lancifolia*, *V. pratensis*, *V. montana*, *V. stagnina*, etc.

M. Sauzé fait valoir auprès de chacun de ses correspondants les raisons qui militent en faveur de son opinion, jusqu'au moment où les résultats de cette enquête et ses propres observations le conduisent à reconnaître dans la *Violette* de Bougon une forme de *V. pratensis* élevée au rang d'espèce par Chaix, sous le nom de *V. pumila*, nom du reste assez mal choisi, car les échantillons de la localité précitée atteignent parfois des dimensions relativement considérables pour une Violette (40 centim.).

Les sociétaires présents à la réunion témoignent à M. Souché le plaisir que leur a causé cette communication.

Admissions : Après un vote, MM. Auzuret, Guignard, David et Sauvaget sont admis comme membres titulaires.

Présentations : Mlle Roux, institutrice à Niort, présentée par Madame la Directrice de l'École Normale et M. Souché.

Rapport présenté au Conseil Général des Deux-Sèvres sur les travaux de la Société Botanique, en 1892.

Monsieur le Préfet,

Si les travaux de la Société Botanique des Deux-Sèvres, pendant l'année 1892, ne sont pas de ceux qui attirent sur leurs auteurs l'attention générale du monde savant, ils ont cependant une réelle valeur aux yeux de spécialistes éminents. Tous, en effet, et à des degrés divers, dénotent une somme d'observations consciencieuses, originales, qui peuvent parfois sembler puériles, mais dont la coordination permet souvent de résoudre des problèmes compliqués ou réputés insolubles. Le plus modeste des travailleurs a donc sa part dans les succès obtenus.

L'ensemble des faits observés constitue notre Bulletin annuel. Cette année, M. P. de Loynes, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux, président de la Société Linnéenne de cette ville, nous a adressé, sous le nom de *Contribution à la Flore cryptogamique de l'Ouest*, un catalogue, avec indication des localités, des Muscinées qui ont été récoltées jusqu'à ce jour dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne. — Les Phanérogames ont les préférences de la plupart de nos collègues ; mais ceux d'entre eux qui s'occupent de *bryologie* trouveront, dans l'œuvre de M. de Loynes, d'utiles renseignements.

M. Gamin, instituteur à Pied-Blanc, nous a rendu compte d'un intéressant voyage qu'il a fait avec M. Foucaud dans les Pyrénées centrales. Muni d'une carte

d'état-major, on peut suivre pas à pas les hardis explorateurs au sommet des pics, au pied des glaciers, le long des torrents, au fond des vallées, au bord des lacs et des précipices, et on a peine à se défendre d'un certain effroi en pensant aux dangers courus. Mais aussi quelle riche moisson ! Les cueillettes sont si soigneusement décrites qu'il serait possible de retrouver le point précis où elles ont été faites et, par conséquent, de les contrôler.

Ce rapport n'est pas le moindre attrait de notre Bulletin.

M. le Dr Gillot a bien voulu faire, pour notre publication, des recherches bibliographiques au sujet d'une forme d'*Euphorbia dulcis L.* rencontrée dans la commune d'Exireuil. Il conclut ainsi : — « L'*E. dulcis L.* type est surtout une plante montagnarde. Dans la plaine, nous avons dans le Centre et dans l'Est, la forme à feuilles tronquées à la base, à rhizomes très courts, à rameaux floraux courts : *E. Deseglisei Bor.* — Dans l'Ouest, vous avez une forme plus rapprochée de *E. angulata Jacq.*, à rhizomes plus allongés, à rameaux floraux plus grêles, un peu plus allongés, à glandes verdâtres : *E. viridiflora* Waldst. et Kit. — *E. dulcis* var. *chorodonia* D. — C. Prod. »

M. Al. Baudin, instituteur, continue ses minutieuses investigations et nous a fourni des observations inédites et fort précieuses.

M. Guitteau nous a donné aussi le résultat de ses études sur « quelques plantes inconnues ou à peine signalées dans la Vienne. » Il s'agit de *Bifora radians Bieb.*, espèce nouvelle pour tout l'Ouest, de *Lepidium virginicum L.*, de *Camelina silvestris Wal.*, de *Sinapis incana L.*, etc.

Citons encore une note de M.B. Souché sur *Eleocharis uniglumis Link.*, espèce qui peut être confondue, à première vue, avec *E. multicaulis Diet.*, mais qui est voisine de *E. palustris L.*

Les découvertes ont été nombreuses en 1892, grâce aux fréquentes herborisations d'un certain nombre de sociétaires. Les localités spécialement explorées sont : Niort, Sainte-Pezenne, Fomperron, Coutières, Biard, Saint-Pardoux, Avanton, Saint-Germier, Soudan, Chauvigny, Vouillé, Saint-Laurs, Le Busseau, Les Forges, Migné, Saint-Martin-du-Fouilloux, Vausseroux, Sanxay, Fenioux, les Aubiers, Chantecorps, Saint-Laon, Pas-de-Jeu, etc.

Nous n'avons fait figurer dans l'*Addition à la Flore* qu'une petite portion des localités nouvelles : la place était limitée, car nous avions à tenir compte de la modicité de nos ressources.

Ce rapide exposé ne comprend que la partie plus ou moins technique de notre œuvre ; nous ne pouvons y faire figurer les timides essais de nombreux débutants ; c'est pourtant à aider et encourager ces bonnes volontés que nous consacrons une grande partie de notre temps ; nous leur montrons tout l'intérêt qu'on retire d'observations méthodiques et nous leur faisons constater que rien n'est laissé au hasard dans l'organisation des végétaux.

Le Jardin botanique — quoi qu'en aient dit certaines personnes dont la compétence n'est rien moins que démontrée — continue à rendre les services que nous étions en droit d'en attendre. C'est grâce au dévouement constant de M. Gamin surtout et de quelques sociétaires que nous avons pu faire face aux dépenses. Mais que d'améliorations nécessaires qui ne peuvent être entreprises !

Elles ne le seront que le jour où la municipalité nous aura accordé les secours qu'elle nous avait fait espérer.

Annonçons enfin que M. B. Souché, vice-président de la Société, vient de terminer la rédaction d'une *Flore élémentaire du Haut Poitou*, Deux-Sèvres et Vienne. Cet ouvrage, depuis longtemps attendu, comblera une lacune ; l'auteur, en effet, s'est efforcé de le mettre à la portée des débutants en le débarrassant de mots ou d'expressions trop en dehors du langage courant.

Nous avons l'intime conviction, Monsieur le Préfet, qu'en considération de ce que nous avons fait et de l'engagement que nous prenons de faire mieux encore, vous voudrez bien demander au Conseil général de nous continuer, avec ses encouragements, la subvention annuelle de trois cents francs.

Dans cet espoir, nous avons l'honneur d'être...

Le Président,
Dr Eymer.

Le Secrétaire,
V. Duret.

NOTE SUR UN CERTAIN NOMBRE DE « BOLETS »,

RÉCOLTÉS PENDANT LES ANNÉES 1892 ET 1893

dans les environs de La Mothe-Saint-Héray,

par VICTOR DUPAIN, pharmacien de 1re classe,

Membre de la Société mycologique de France.

Avant de commencer ce petit travail, qui certainement présente beaucoup d'imperfections, je prie mes collègues de m'accorder la plus grande indulgence.

Mon but, en publiant cette note, est d'abord d'aider à vulgariser l'étude des champignons, œuvre essentiellement utile. En effet, la connaissance plus approfondie de ces cryptogames permettrait à beaucoup de personnes de consommer un aliment très nutritif et trop souvent négligé, et ferait éviter ces empoisonnements terribles, qui font chaque année un assez grand nombre de victimes. D'autre part je serai amplement payé de mes peines si je puis contribuer à la description de la flore mycologique des Deux-Sèvres, à peu près entièrement délaissée jusqu'à ce jour.

Je ne mentionnerai que les Bolets que j'ai déterminés, en ayant soin d'indiquer les localités où je les ai rencontrés, et je n'ajouterai la mention *comestible* qu'à ceux que j'ai mangés moi-même. Je ferai précéder les descriptions des espèces d'une petite clef analytique, de façon à faciliter la détermination.

Les **Bolets** appartiennent à l'embranchement des *Basidiomycètes.* Dans ces champignons la spore est produite par une cellule que l'on nomme *baside* à laquelle elle est attachée par un petit cordon appelé *stérigmate.* Quand la *spore* est mûre, elle se détache du

stérigmate et tombe sur le sol où elle se met à germer. Entre ces *basides* sont intercalées d'autres cellules, mais stériles celles-ci, que l'on nomme des *paraphyses*.

Le tissu formé par cette assise de *basides* et de *paraphyses* est appelé *hyménium*. Ces champignons appartiennent donc au sous embranchement des **Hyménomycètes.**

Cet *hyménium* recouvre tantôt des lames : **Agaricinées**, tantôt des tubes : **Polyporées,** tantôt des aiguillons : **Hydnées,** tantôt des tiges cylindriques ou de petits rameaux : **Clavariées,** etc.

Les *Bolets* (genre *Boletus*) appartiennent à la classe des **Polyporées.** Ce sont des champignons mous, charnus, présentant un pied et un chapeau distincts. Ils portent à la partie inférieure du chapeau des tubes très facilement séparables. L'extrémité de ces tubes forme des *pores* dont la forme et la couleur varient selon les espèces. Les spores des Bolets sont en général fusiformes et présentent un ou plusieurs noyaux au microscope.

CLEF ANALYTIQUE

1 Pied muni d'un anneau..... *Boletus luteus* (L.) I.
Pied non muni d'un anneau..... 2

2 Pores blancs..... 3
Pores rouges..... 10
Pores jaunes..... 15

3 Pores devenant jaunes verdâtres en vieillissant ; pied orné au sommet d'un réseau blanc..... 4
Pores devenant gris noirâtres en vieillissant ; pied couvert d'écailles ou de grosses granulations..... 6
Pores devenant tardivement jaunes par l'âge ; pied présentant de fines granulations..... 9

4 Chapeau bronzé, presque noir, chair ferme. *Boletus æreus*, II.
Chapeau brun roux..... 5

5 Chair ferme, pied court, très renflé ; réseau descendant sur une grande partie du pied..... var. de *Boletus edulis*, III.
Chair molle, pied long, plus ou moins renflé. *Boletus edulis*, IV.

6 Chapeau brun ; chair dure, se colorant à l'air en brun rougeâtre..... *Boletus duriusculus*, V.
Chapeau brun ou orangé ou gris ; chair molle, se colorant à l'air en brun noirâtre..... 7

7 Chapeau brun ou orangé ; bord du chapeau se prolongeant en voile ou en une membrane plus ou moins irrégulière.....
..... *Boletus versipellis*, VI.
Bord du chapeau non prolongé en voile..... 8

8 Chapeau brun, ou gris cendré ; écailles du pied gris noirâtres.
..... *Boletus scaber*, VII.
Chapeau brun orangé ; écailles du pied brunes.....
..... *Boletus aurantiacus*, VIII.

9 Chapeau brun rougeâtre ; pied couleur cannelle.....
..... *Boletus castaneus*, IX.

10 Pied présentant un réseau rouge au sommet..... 11
Pied sans réseau rouge, mais pointillé de granules rouges, orangés..... 14

11 Chair ferme, jaune crème, prenant diverses teintes à l'air, puis finalement bleuissant..... 12
Chair molle, blanche, devenant, à l'air, crème, puis bleue.. 13

12 Chapeau incarnat ou pourpre, pubescent ; chair bleuissant à l'air..... *Boletus purpureus*, X.
Chapeau roux ou olivâtre ; chair devenant à l'air pourpre, puis vert bleuâtre..... *Boletus luridus*, XI.

13 Chapeau blanc grisâtre ; pied gros, très renflé à la base.....
..... *Boletus satanas*, XII.

14 Pied cylindrique ; chapeau chamois olivâtre ; chair bleuissant à l'air..... *Boletus luridus*, XIII.
Pied très renflé à la base ; chapeau brun ; chair verdissant à l'air..... *Boletus erythropus*, XIV.

15 Pied coloré en rouge, en tout ou en partie..... 16
Pied non coloré en rouge..... 19

16 Pied orné au sommet d'un réseau rouge ou blanc..... 17
Pied sans réseau, strié ou pointillé..... 18

17 Réseau du pied rouge sang, poriforme; pores jaunes, rougissant à la fin..... *Boletus torosus*, XV.
Réseau du pied blanc ; pores ne rougissant pas.....
..... *Boletus pachypus*, XVI.

18 Chapeau brun velouté..... *Boletus chrysenteron*, XVII.
Chapeau rouge sanguin, velouté. *Boletus chrysenteron*, XVIII.

19 Chapeau velouté, ou légèrement pubescent..... 20
Chapeau lisse..... 24

20 Chair bleuissant à l'air ; chapeau visqueux à l'humidité, légèrement pubescent. Pied recouvert d'une pruine brune, que l'on enlève avec le doigt..... *Boletus badius*, XIX.
Chapeau velouté ; chair bleuissant à peine..... 21

21 Chair jaune crème..... 22
Chair blanche..... 23

22 Chair rouge sang sous la cuticule. *Boletus chrysenteron*, XVII.
Chair couleur de rouille sous la cuticule.....
.... *Boletus subtomentosus*, XX.

23 Chair blanche, brun rouge sous la cuticule.....
..... *Boletus spadiceus*, XXI.

24 Tubes décurrents. Pores amples, dentelés, cloisonnés.....
..... *Boletus bovinus*, XXII.
Tubes non décurrents. Pores grenelés et couverts, dans le jeune âge, de gouttelettes laiteuses et poisseuses.....
..... *Boletus granulatus*, XXIII.

Description des espèces

I

Boletus luteus (Linné). — *Bolet jaune ou limoneux.*

Chapeau lisse, visqueux par l'humidité, de 0,04 à 0,08 centimètres, roux ; cuticule se détachant facilement de la chair, qui est molle, douce, blanc jaunâtre. Pied jaunâtre ; anneau membraneux, blanc en dessous et brun violet en dessus, adhérent au chapeau dans le jeune âge, en forme de voile (ce qui a fait donner à ce champignon le nom vulgaire de *Nonette voilée*) puis se détachant en anneau et bientôt même prenant la forme d'une pellicule violacée, appliquée sur le pied. Tubes adnés, fins, jaunâtres ; pores ronds.

Aux Essarts, sous des sapins. 14 octobre 1892. Bois de pins de Chambrille, 14 octobre 1893. Peu commun. Comestible.

II

Boletus œreus (Bulliard). — *Bolet bronzé.*

Cèpe noir, appelé vulgairement dans le pays le *Charbonnier*.

Chapeau bronzé, presque noir, finement tomenteux, de 5 à 10 centimètres ; chair blanche, ferme, rosée sous la cuticule, difficilement séparable ; odeur parfumée. Pied court et très gros, bulbeux, portant à la partie supérieure un réseau blanc. Tubes courts, blancs, puis verdâtres. Pores ronds.

A été très commun cette année pendant tout le mois d'octobre, dans les bois du Fouilloux et à la forêt de l'Hermitain. Comestible.

III

Boletus edulis (Fries.) — Var. *reticulatus. Bolet comestible,* var. *réticulé. — Cèpe de Bordeaux.*

Chapeau brun, de 5 à 10 centimètres, finement pubescent ou glabre ; chair ferme, blanche. Pied gros, court, bulbeux, orné d'un réseau descendant sur une grande partie du pied. Tubes assez longs, blancs, puis jaunes verdâtres. Il ressemble au *Boletus edulis*, dont il

diffère : par sa chair ferme au lieu d'être molle, par son pied plus court et généralement plus renflé. Mêmes stations que le précédent, et il a été également très commun cette année. Comestible.

IV

Boletus edulis (Bulliard.) — *Bolet comestible. — Cèpe de Bordeaux.*

Chapeau brun, glabre, épais, de 8 à 15 centimètres. Chair molle parfumée, rougeâtre sous la cuticule, facilement séparable, surtout quand il est humide. Pied plus allongé que les précédents, et plus ou moins renflé à la base, à chair fibreuse. Tubes longs, jaunâtres, pores ronds.

Mêmes localités que les précédents. Comestible. Commun.

V

Boletus duriusculus (Kalchbrenner.) — *Bolet dur.*

Chapeau brun, roux, glabre, gluant par l'humidité, de 8 à 10 centimètres. Pied cylindrique, long, couvert d'écailles ; chair dure, rougissant à l'air. Tubes courts, blancs, puis gris noirâtres. Pores ronds.

Bois du Fouilloux, 22 octobre 1893. Comestible. Assez commun.

VI

Boletus versipellis (Fries.) — *Bolet changeant.*

Chapeau brun ou orangé, velouté, de 8 à 12 centimètres ; marge du chapeau prolongée en voile ou en membrane plus ou moins irrégulière. Chair molle, devenant gris noirâtre à l'air. Pied cylindrique, à chair dure, présentant des granulations moins proéminentes que dans les deux espèces suivantes. Tubes longs, adnés, blancs, puis gris noirâtres. Pores ronds.

Bois du Fouilloux, 29 octobre 1893. Comestible. Assez commun.

VII

Boletus scaber (Bulliard.) — *Bolet raboteux.*

Chapeau cendré, ou bistré, glabre de 8 à 12 centimètres ; chair

molle, devenant gris noirâtre à l'air. Pied long, cylindrique, couvert de grosses granulations grises, parfois mucronées. Tubes longs, adnés, blancs, puis grisâtres. Pores ronds.

Bois du Fouilloux. Assez commun. Comestible.

VIII

Boletus aurantiacus (Sowerby.) — *Bolet orangé.*

Ce bolet ressemble beaucoup au précédent, dont il n'est du reste qu'une variété; il n'en diffère que par la couleur du chapeau, qui est orangée, et par les écailles du pied, qui sont brunes au lieu d'être grises. Du reste ces trois dernières espèces, ainsi que le *Boletus nigrescens* qui n'est pas marqué ici, ont beaucoup de ressemblance. Souvent la partie inférieure du pied de ces champignons présente une couleur vert de gris aux endroits excoriés ou attaqués par les limaces.

Mêmes localités que le précédent. Comestible. Assez commun.

IX

Boletus castaneus (Bulliard.) — *Bolet marron.*

Chapeau brun marron, finement velouté, de 6 à 8 centimètres. Chair ferme, très blanche à l'air. Pied de la même couleur que la chapeau, couvert de fines granulations brunes, légèrement renflé à la base. Tubes courts, blancs, devenant tardivement jaunâtres. Pores ronds.

Bois du Fouilloux, 14 octobre 1893. Comestible. Rare.

X

Boletus purpureus (Fries.) — *Bolet pourpre.*

Chapeau incarnat, ou pourpre, pubescent, de 8 à 12 centimètres; chair ferme, jaune crème, bleuissant à l'air. Pied cylindrique, long, jaunâtre, présentant un réseau rouge au sommet. Tubes fins, libres, jaunes, puis verdâtres. Bois du Fouilloux, 2 septembre 1892; 31 juillet 1893. Vénéneux. Assez rare.

XI

Boletus luridus (Shœffer.) — *Bolet blafard.*

Chapeau roux ou olivâtre, de 8 à 10 centimètres ; chair ferme, jaune crème devenant à l'air purpurine, puis vert bleuâtre. Pied cylindrique, assez gros, jaune, présentant au sommet un réseau rouge. Tubes jaunes, puis verts. Pores rouges.

Bois du Fouilloux, 31 juillet 1893, 22 octobre 1893. Vénéneux. Assez commun.

XII

Boletus satanas (Lenz.) — *Bolet Satan.*

Chapeau blanc grisâtre, de 15 à 20 centimètres. Chair très épaisse, molle, blanche, devenant, à l'air, crème, puis bleue. Pied gros, très renflé, présentant un réseau rouge au sommet. Chair rougeâtre et fibreuse dans le pied. Tubes courts, jaunes, verdissant au toucher. Pores petits, ronds, rouges orangés.

Bois du Fouilloux, 31 juillet 1893. Bois du Parc de Salles, 9 septembre 1892. Vénéneux. Peu commun.

Nota. — D'après le Dr Quélet, gros comme une noisette de ce champignon suffit pour incommoder gravement.

XIII

Boletus luridus (Quélet.) Var. *discolor.* — *Bolet blafard,* var. *discolore.*

Chapeau brun olivâtre, de 8 à 10 centimètres. Chair jaunâtre, bleuissant à l'air. Pied cylindrique, pointillé de granules rouges orangés. Tubes courts, jaunes, puis verdâtres. Pores rouges.

Bois du Fouilloux, 31 juillet 1893. Vénéneux. Peu commun.

XIV

Boletus erythropus (Persoon). — *Bolet à pied rouge.*

Chapeau brun, épais, de 8 à 12 centimètres ; chair jaunâtre, verdissant à l'air. Pied épais, renflé à la base, jaune serin en haut

et rouge en bas. Tubes longs, jaunes, puis verdâtres. Pores ronds, rouges.

Forêt de l'Hermitain, 3 octobre 1893. Bois du Fouilloux, 6 octobre 1893. Vénéneux, assez commun.

XV

Boletus torosus (Fries). — *Bolet vigoureux.*

Chapeau hémisphérique, convexe, gris olivâtre ou brun, de 10 à 12 centimètres, se tachant de noir pourpre quand on le meurtrit. Chair épaisse, jaune, bleuissant ou verdissant par la cassure. Pied épais, renflé à la base, orné au sommet d'un réseau rouge poriforme, jaune, à chair fibreuse crème, verdissant à l'air, rougeâtre à la base. Tubes courts, jaunes, verdissant au toucher. Pores petits, arrondis, jaunes, rougissant à la fin.

Bois du Fouilloux, 31 juillet 1893. Vénéneux. Rare.

XVI

Boletus pachypus (Fries). — *Bolet à gros pied.*

Chapeau blanc grisâtre, de 8 à 12 centimètres. Chair jaunâtre, bleuissant à l'air. Pied jaune, bulbeux, à chair rougeâtre, orné au sommet d'un réseau blanc. Tubes libres, fins, jaunes, verdissant au toucher. Pores jaunes ne rougissant pas. Ce bolet ressemble au *Bolet Satan*, dont il ne diffère que par son réseau blanc, sa chair jaune, ses pores jaunes et ses spores plus grosses. M. Bourquelot donne un moyen pratique de les différencier ; pour cela, il suffit de faire une section et d'y verser une goutte d'eau iodée : le *Boletus pachypus*, qui renferme un principe analogue à l'amidon, bleuit instantanément ; le *Boletus Satanas* ne produit pas cette réaction.

Bois du Fouilloux, 31 juillet 1893. Vénéneux. Rare.

XVII

Boletus chrysenteron (Bulliard). — *Bolet à chair jaune.*

Chapeau brun velouté, de 4 à 8 centimètres, tomenteux, souvent gercé. Chair molle, jaune, bleuissant à peine, rouge sang sous la

cuticule. Pied assez grêle, atténué et un peu oblique à la base, jaunâtre, pointillé de rouge, ou présentant de fines côtes fibreuses, libres ou anastomosées. Tubes jaunes. Pores anguleux, amples, verdissant au toucher.

Forêt de l'Hermitain, 31 octobre 1892. Bois du Fouilloux, 22 octobre 1893. Commun.

XVIII

Boletus chrysenteron (Fries). Var. *versicolor*. — *Bolet à chair jaune*. — Var. *versicolore*.

Ce bolet diffère du précédent par la couleur de son chapeau, qui est rouge sanguin au lieu d'être brune.

Mêmes localités que le précédent.

Ces deux *Bolets*, paraît-il, sont comestibles ; je ne les ai jamais mangés. Ils sont, du reste, d'une qualité bien médiocre.

XIX

Boletus badius (Fries). — *Bolet bai brun*.

Chapeau brun ou roux, de 5 à 8 centimètres, légèrement pubescent, visqueux à l'humidité. Chair molle, jaunâtre, bleuissant et verdissant à l'air. Pied cylindrique, un peu atténué en haut, jaunâtre, recouvert d'une pruine brune que l'on enlève avec le doigt. Tubes jaunes adnés, polygonaux, se tachant de bleu verdâtre au toucher. Pores jaunes.

Bois de Pins de Chambrille, 29 novembre 1892. Comestible. Peu commun.

XX

Boletus subtomentosus (Linné). — *Bolet un peu tomenteux*.

Chapeau brun olive, pubescent, de 6 à 8 centimètres. Chair jaune crème, molle, bleuissant à peine, couleur de rouille sous la cuticule. Pied pulvérulent, jaune, orné de fines côtes fibreuses libres ou anastomosées. Tubes adnés, jaunes. Pores anguleux, amples, se tachant de vert au toucher.

Bois du Fouilloux, 9 septembre 1892, Bois du Parc de Salles. Commun.

XXI

Boletus spadiceus (Shœffer). — *Bolet brun.*

Chapeau brun, tomenteux, de 6 à 8 centimètres. Chair compacte, blanche, brun rouge sous la cuticule. Pied pubescent, à fines côtes anastomosées et à chair jaune. Tubes adnés, jaunes. Pores amples, arrondis, jaunes.

Bois du Fouilloux, 31 juillet 1893. Forêt de l'Hermitain, 14 octobre 1893. Peu commun.

XXII

Boletus bovinus (Klotzch.) — *Bolet des bœufs* ou *Bouvillon.*

Chapeau brun rougeâtre, lisse, de 4 à 8 centimètres, à chair douce, molle, jaunâtre. Pied cylindrique, atténué en bas, souvent oblique, jaune fauve, blanchâtre à la base. Tubes jaunes, décurrents. Pores amples, dentelés, cloisonnés, olivâtres, puis bruns.

Bois de pins de Chambrille, 23 octobre 1893. Comestible. Peu commun.

XXIII

Boletus granulatus (Linné). — *Bolet granulé.*

Chapeau brun, lisse, de 4 à 8 centimètres, visqueux par l'humidité. Chair molle, légèrement jaunâtre, douce. Pied jaunâtre, présentant des granulations floconneuses au sommet, blanc et cotonneux à la base. Tubes courts, adnés. Pores grénelés et couverts dans le jeune âge de gouttelettes jaunâtres et poisseuses.

Bois de pins de Chambrille, 29 novembre 1892, 23 octobre 1893. Comestible. Peu commun.

HERBORISATIONS PRINTANIÈRES DANS LE NORD DES DEUX-SÈVRES

Du 30 mars au 7 avril j'ai eu l'occasion de visiter quelques localités, au nord du département; mais les conditions dans lesquelles j'ai accompli ce voyage ne m'ont permis de jeter presque partout qu'un rapide coup-d'œil, et, d'autre part, la saison trop peu avancée a réduit à un petit nombre les espèces observées.

Le 30 mars, je recueillis sur le talus de la route, entre St-Cyr-la-Lande et Tourtenay, *Veronica præcox* et *Holosteum umbellatum* dans les deux communes. A Tourtenay même, je constatai la présence de *Calepina Corvini* et d'*Asplenium ruta-muraria*.

Le 31, j'observai, communes de St-Cyr et de Brion-près-Thouet : *Ranunculus trichophyllus*, *Myagrum perfoliatum* et *Chamagrostis minima*. Cette dernière plante, indiquée comme peu commune dans la Flore des Deux-Sèvres et que je n'avais, en effet, presque jamais rencontrée, tapisse littéralement les vignes et les champs en friches dans cette partie du département, au point de donner à toute la campagne une teinte violacée, ainsi que je l'avais constaté, à partir d'Airvault. A Brion, j'ai distingué, pour la première fois, *Erodium prætermissum* Jord.

Le 1er avril, je récoltai, à St-Cyr, *Euphorbia cyparissias* et *Veronica triphyllos*. J'ai retrouvé ces deux plantes très abondantes, le même jour, commune de St-Martin-de-Sanzay où j'ai recueilli encore *Calepina Corvini*, un *Draba verna* à proportions colossales, *Lamium*

maculatum, déjà signalé ; j'ai constaté que les feuilles ne sont pas tachées.

Le 3 avril, je jetai un coup d'œil rapide sur les beaux coteaux de Thouars, trop souvent visités pour espérer y faire quelque découverte en si peu d'instants ; je constatai seulement la présence de plusieurs espèces déjà signalées.

Le soir du même jour, à Bouillé-Loretz, notre collègue, M. l'abbé Morin, me montra quelques échantillons de plantes, parmi lesquels *Lamium maculatum*. Le lendemain, je récoltai avec lui : *Lycopsis arvensis*, *Dianthus Carthusianorum*, *Erodium prætermissum*, *Euphorbia cyparissias*, *Holosteum umbellatum*, *Ranunculus trichophyllus*, *Cerastium obscurum*, etc. etc.

Le lendemain, 5 avril, M. le curé d'Argenton-Château eut l'amabilité de me guider dans une exploration malheureusement trop courte. Nous franchissons un pont, au sud, et nous sommes dans la commune de Sanzay, où je recueille *Lamium purpureum* à fleurs *blanches*. Dans l'ancienne garenne d'Argenton, toujours commune de Sanzay, au nord-est d'Auzais, nous trouvons un petit bois où croît abondamment *Daphne Laureola*, déjà signalé ; un peu plus loin, nous tombons en admiration devant de splendides touffes d'*Anemone Pulsatilla*. J'ai tout lieu de croire que cette localité est nouvelle ; la Flore des Deux-Sèvres signale *A. Pulsatilla* à Moutiers ; M. Michelet, au Breuil-sous-Argenton, et M. Lloyd, sur les coteaux de Pont-Février qui est bien plus à l'ouest. — Au delà d'Auzais, en allant vers le Breuil, nous traversons la localité classique de *Silene Bastardi* dont quelques fleurs seulement sont épanouies. Les rochers arides sont tapissés de *Plantago carinata* qui

garde ses épis de l'an dernier; quelques pieds de *Dianthus Carthusianorum* se montrent çà et là, ainsi que *Spergula Morisonii*.

Le jeudi 6, je fais, en compagnie de nos collègues MM. Mouchard et Ménard, une promenade aux Aubiers, où nous recueillons : *Spergula Morisonii*, déjà signalée, *Lycopsis arvensis* et *Montia rivularis*; M. Ménard me montre *Vinca major* et *Ribes rubrum* bien spontanés; *Erodium prætermissum* est très abondant et semble remplacer *E. triviale* dont je n'ai pu trouver un seul échantillon; çà et là, *Sinapis Cheiranthus* commence à fleurir.

Le 7, je visite rapidement, avec M. Mouchard, les coteaux de Claveau, commune du Pin. Nous trouvons *Oxalis acetosella*, déjà signalé, et *Corydalis claviculata* en grande quantité.

Nul doute qu'un mois ou deux plus tard la récolte eût été beaucoup plus riche.

V. Duret.

HERBORISATION A ROM, DEUX-SÈVRES

(Carte d'état-major, Niort S.-E.)

Le 15 Juin 1893.

A 8 heures du matin, le jeudi 15 juin, j'avais parcouru — en voiture — la distance qui sépare la Jarrie-Pamproux de Rom, et je faisais la connaissance de nos collègues, MM. Aurioux et Grelet, qui m'attendaient

pour me faire visiter les localités qu'ils explorent fréquemment.

Avec M. Grelet nous visitons le lit desséché de la Dive, à partir de la route de Vançais, et en nous dirigeant au sud-ouest. Tout est brûlé, et c'est à peine si l'on rencontre quelques *Polygonum amphibium*, *l'Œnanthe fistulosa* ou le *Nasturtium amphibium* ; le *Teucrium scordium* est abondant et résiste, ainsi que le *Sisymbrium supinum*, le *Gratiola officinalis*, le *Thalictrum riparium*, etc.

Nous espérions trouver le *Juncus rauranensis* Sauzé-Maillard, dans la seule localité connue, « au-dessous et tout près de la métairie de Mazières », indication relevée dans une lettre de M. Sauzé en date du 4 août 1874. Malheureusement les prés sont fauchés.

Nous prenons entre Chabanne et Lais et revenons à Rom par la petite route qui passe à l'altitude de 129. Dans les blés ou les haies croissent : *Centaurea Scabiosa*, *Buplevrum rotundifolium*, *Iberis amara*, *Kentrophyllum lanatum*, *Althœa cannabina*, *Alyssum Calycinum*, etc.

M. Aurioux vient remplacer M. Grelet ; il veut me montrer, à Trèz-vée, en allant vers Messé, le *Stachys germanica*. La pluie nous surprend, et il nous faut battre en retraite sans avoir aperçu la jolie Labiée convoitée.

Au collège on nous attend à déjeuner, et je ne saurais trop remercier directeur et professeurs du sympathique accueil que j'ai reçu. M. l'abbé Métais, mon collègue à la *Société de statistique*, l'ardent archéologue devenu apiculteur distingué, nous fait apprécier le travail de ses ouvrières.

Il faut nous hâter, car la seconde partie du programme

est assez chargée. MM. Aurioux, Grelet et moi partons malgré une chaleur accablante et les roulements du tonnerre. Cette fois nous prenons, par le nord-est, le chemin qui passe entre la Guessonnière et la Chaussée. Nos collègues ont récolté sur les talus l'*Ajuga genevensis* qui a disparu. Ils nous montrent le champ où ils ont vu l'*Isatis tinctoria*.

La carte a des lacunes, car je ne retrouve pas le château, dont j'ai oublié le nom, et que nous avons longé en franchissant le coteau. Sur les murs qui bordent l'étroit sentier nous cueillons *Epilobium lanceolatum* et plus loin *Papaver hybridum*.

Après avoir pris brusquement à droite nous arrivons à un petit bois qui domine « les Fontaines », réapparition de la Dive après un assez long parcours souterrain. Nous sommes commune de Couhé et nous ne notons que *Polygonum amphibium* et *Caltha palustris*, avec le *Cirsium eriophorum*.

Nous traversons la *Dive* sur un pont très branlant, d'une architecture tout à fait primitive, comme tous ceux qui sont dans la contrée — trois ou quatre morceaux de bois non assujettis, *jetés* plutôt que *posés* sur des supports à l'avenant.

Nous rentrons dans la commune de Rom par le village du Tuffeau, puis la route de Couhé. A l'ouest du petit bois (altitude 131) ces Messieurs ont récolté l'*Isatis tinctoria* dont il reste encore des vestiges.

A 4 h. 1/2 nous étions de retour et un instant après nous prenions congé de nos aimables hôtes.

B. Souché.

Herborisation commune de LA CHAPELLE-BERTRAND et de SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

(Cartes, Bressuire S.-O. et S.-E.; Niort N.-O. et N.-E.)

20 Juin 1893.

A 4 h. 40 du matin le mardi 20 juin je pars de la Jarrie, accompagné de deux voisins : nous avons projeté de pousser jusqu'à l'*Étang du Fouilloux*, commune de la Chapelle-Bertrand.

A la Petite Foye, commune de Saint-Martin-du-Fouilloux, nous laissons notre monture et une autre nous conduit, passant par le Terrier, au Grand Fouilloux. La pièce d'eau qui est près du château de M. Clavel ne m'a rien fourni.

Nous voici près du grand étang que nous attaquons par l'est, nous dirigeant au nord pour en faire le tour. Les bords sont plats, excepté à l'ouest, à la chaussée ; les eaux vont rejoindre au nord l'étang de l'Orgère, puis le Thouet.

En mettant le pied commune de la Chapelle-Bertrand, je récolte tout d'abord *Lobelia urens*, puis *Hydrocotyle vulgaris*, *Erica tetralix*. Je note, sans m'y attarder : *Digitalis purpurea*, *Jasione montana*, *Erica cinerea*, *Nymphea alba*, et, en abondance, formant une lisière presque continue, *Scirpus lacustris*. Le *Carex vesicaria* a été brouté par les animaux et n'est plus reconnaissable. Voici *Alisma repens* qui est très abondant et très joli, puis *Elodes palustris*, *Scirpus fluitans*, *S. setaceus*, *Littorella lacustris*, *Euphragia viscosa*, *Polygonum*

amphibium, *Radiola linoïdes*, *Juncus pygmœus*. Je passe sous silence les plantes trop ubiquistes. — Près de la vanne *Potamogeton natans* et à l'ouest *Trapa natans*. La partie sud, moins sablonneuse, par conséquent un peu tourbeuse, m'a fourni de belles touffes d'*Eleocharis multicaulis* avec de nombreux spécimens de la forme vivipare. (Voir Boreau).

Nous traversons la route et nous visitons tout aussitôt, mais commune de Saint-Martin-du-Fouilloux, l'étang Moutard, peu important comme étendue et comme fertilité. Je note : *Alisma repens*, *Galium constrictum*, *Scirpus fluitans*, *Elodes palustris*, *Sparganium simplex*, *Œnanthe Phellandrium*. Dans les deux communes *Carum verticillatum*.

L'orage gronde de plusieurs côtés à la fois et nous oblige à accepter l'hospitalité cordiale de M. Clavel. Peu de pluie, à peine une rosée, et nous reprenons notre course le long du ruisselet qui prend sa source dans la Garenne (sur la carte au milieu du mot Fouilloux). Le fond d'un ancien étang au-dessus de la lettre *l* de « le petit Fouilloux » me fournit en abondance *Elodes palustris*. Mais le temps presse, la pluie menace, et je veux voir encore deux étangs situés sur le même ruisseau : la Poulgère et la Barbottière.

Une rapide visite m'a permis de constater que l'*Utricularia* aperçu le 22 septembre dernier n'est pas fleuri, que le *Polystichum spinulosum* est abondant et bien fructifié, qu'il faut encore 15 jours au *Drosera rotundifolia* pour redresser ses épis enroulés et montrer ses fleurs et qu'enfin le *Potamogeton obtusifolius*, trouvé à l'est il y a un an par M. de Loynes, a été tellement piétiné par les animaux qu'il paraît détruit.

Un peu plus au sud l'*Athyrium Filix-fœmina*, rare, montre ses belles frondes.

En gravissant un coteau avant d'arriver à l'Auderie j'ai récolté un *Verbascum* qui m'a paru intéressant, et qui est en effet le *V. blattarioïdes*, espèce voisine mais distincte du *V. blattaria* et qui est nouvelle pour le département.

L'étang de la Barbottière ne m'a absolument rien fourni. L'endroit où M. Gamin a cueilli il y a un an l'*Eleocharis ovata* est couvert de 1m50 d'eau, et les bords où M. de Loynes découvrait le *Potentilla procumbens* sont ou sous l'eau ou piétinés.

De retour à la Petite Foye je note la présence de l'*Althœa officinalis* spontané et de l'*Artemisia absinthium* cultivé.

Nous réservons pour un prochain voyage plusieurs autres étangs : celui de l'Aspois, celui des Roseaux, le petit étang du Plessis, etc.

B. Souché.

HERBORISATION DU 24 JUIN 1893
(Carte d'état-major : Bressuire S.-O.)

Le 24 juin je suis à Parthenay chez M. Jacquet. Le lendemain nous devons faire une longue excursion avec les maîtres et les élèves de l'Ecole normale.

Nous partons du faubourg Belais, nous dirigeant au nord, droit sur Châtillon. Avant d'arriver au pont du chemin de fer nous cueillons, en feuilles, le *Sylibum*

marianum ; de l'autre côté de la ligne, dans ce qui va être bientôt le nouveau cimetière de Parthenay : *Ranunculus philonotis, Alopecurus geniculatus ;* dans un pré plus au nord : *Epilobium tetragonum* et *Artemisia vulgaris*. Le long de l'étroit sentier qui conduit au Thouet et à une petite passerelle, M. Jacquet me montre l'endroit où, quelques jours auparavant, il a vu l'*Ægopodium podagraria*.

Nous sommes commune de Châtillon. Les bords du Thouet nous donnent : *Nasturtium amphibium, Scutellaria galericulata, Glyceria spectabilis*, et le sentier : *Brassica cheiranthus, Galeobdolon luteum*. Près du moulin, et dans le torrent à sec que nous suivrons bientôt, croît *Œnanthe crocata*, presque à maturité. Les rochers, près du Calvaire de Châtillon, nous offrent *Sedum album*, non fleuri, *Nardurus Lachenalii*, desséché, ainsi qu'*Ornithopus perpusillus*. Le *Potentilla argentea* se montre avec sa forme *P. demissa*. Sur des décombres nous apercevons *Onopordon acanthium, Reseda luteola*, et, à côté, *Erodium pœlermissum*.

Nous dévalons toujours et rejoignons le torrent. La petite vallée qu'il arrose fournit en abondance *Œnanthe crocata* déjà cité, et que la sécheresse nous empêche d'arracher avec ses gros tubercules au complet ; plus loin c'est *Vinca minor* et *Achillea Ptarmica*.

A 500 mètres au nord de Châtillon une mare, située non loin du chemin, nous fournit : *Chara Braunii* en grande abondance ; *Hydrocotyle vulgaris, Genista anglica* sur les bords. Après avoir escaladé deux haies nous arrivons dans un champ marécageux où le blé, très mal venu par place, nous permet de cueillir : *Carum verticillatum, Sparganium simplex, Carex œderi, Genista tinctoria, Juncus Tenageia, Corrigiola litto-*

ralis, Ranunculus philonotis, Bromus secalinus, Radiola linoïdes, Ervum hirsutum, Elodes palustris, Carex stellulata, Anagallis tenella, Eriophorum angustifolium (il est signalé comme croissant à Parthenay, et c'est sans doute la même localité), *Hydrocotyle vulgaris, Erica tetralix, Stellaria uliginosa*, ces huit dernières espèces sur des fondrières.

Le champ voisin, toujours en allant au nord, a de plus nombreuses fondrières encore; nous y cueillons : *Eriophorum angustifolium* en quantité, *Eleocharis multicaulis, Scirpus setaceus, Galium uliginosum*, rare, *Scutellaria minor;* une flaque d'eau nous approvisionne de *Scirpus fluitans* et de *Potamogeton polygonifolius*, tandis que dans le voisinage croissent : *Bromus secalinus, Molinia cœrulea, Lepidium Smithii, Erica cinerea*, etc.

Nous prenons à l'ouest et rejoignons la route de Parthenay à Gourgé ; nous la suivons jusqu'au chemin qui conduit au hameau de Belleville. Nous voici commune de Viennay et sur l'ancien chemin de Gourgé. Nous le suivons jusqu'à sa bifurcation avec le chemin de Viennay. Là, à gauche, dans une ancienne carrière, nous récoltons *Alisma natans* que nous reverrons ailleurs dans un instant. C'est à partir de ce point, et en allant vers Viennay, que M. Jacquet a vainement cherché le *Viola lancifolia* qu'il y a cueilli autrefois; nous ne trouvons qu'*Hypericum pulchrum*. En allant vers Parthenay une flaque d'eau, le long et à gauche de l'ancien chemin de Gourgé, me permet de cueillir à nouveau *Alisma natans* et *Damasonium stellatum;* plus loin, au bord d'un champ, nous notons *Erica scoparia*.

Après avoir traversé deux pièces de terre nous arrivons à un étang qui borde le chemin de fer de Paris :

nous sommes commune de Châtillon. Le bétail a tout piétiné et nous ne pouvons reconnaître que des espèces vulgaires : *Scirpus lacustris*, *Carex vesicaria*, etc.

Sur la voie, que nous suivons jusqu'au-delà du viaduc, nous trouvons *Brassica cheiranthus* abondant, avec *Linaria vulgaris* et une graminée qui nous a intrigués par son aspect et qui est le *Nardurus Lachenalii*, forme à épis rameux.

Un moment après nous étions de retour au faubourg Belais, un peu fatigués, mais espérant bien être dispos pour la course du lendemain.

B. Souché.

HERBORISATION DU 25 JUIN 1893

A sept heures du matin se trouvaient réunis à la gare de Parthenay : M. Rhodes, directeur de l'Ecole normale, une vingtaine d'élèves-maîtres, les deux professeurs de sciences, M. Martin, économe, M. Jacquet, professeur honoraire, et M. B. Souché.

Notre but est la forêt d'Autun. A la station de La Ferrière, M. Lambert, instituteur, et son adjoint nous souhaitent la bienvenue et vont nous servir de guides.

Nous nous dirigeons vers le nord, jusqu'à la maison du garde où nous laissons nos provisions. Le bois qui se trouve à l'ouest de la route de Thénezay nous donne, en dehors des plantes par trop ubiquistes : *Peucedanum parisiense*, en feuilles, *Solidago virga-aurea*, *Serratula tinctoria*, *Euphorbia hyberna*, *Achillea Ptarmica*, *Festuca heterophylla*, *Danthonia decumbens*, *Hypericum*

pulchrum, *Genista tinctoria*, *Campanula glomerata*, *Melica uniflora*, *Carex divulsa*, etc.

Il n'est pas tombé d'eau dans ces contrées depuis le mois de février ; la terre est brûlée, les sous-bois sont pâturés : c'est d'une désolation trop grande. Le petit étang des Bazillières, aux trois quarts tari, nous donne : *Nymphœa alba*, *Myriophyllum alterniflorum*, *Alisma repens*, *Bidens tripartitus*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Veronica scutellata*, *Scirpus fluitans*, *Elodes palustris*, *Sparganium simplex*, *Pulicaria vulgaris*, *Ranunculus hederaceus* ; une petite mare, près de la route, fournit *Alisma natans* et un *Utricularia* sans fleur.

Nous nous dirigeons vers l'est, traversons la route de Thénezay, et, dans le taillis, communes de Thénezay et de la Ferrière, nous constatons la présence de : *Carex leporina*, *Polygala depressa*, *Erica tetralix*, *Asphodelus albus*, un maigre pied incomplet d'*Euphorbia dulcis*, *Carum verticillatum*, *Ruscus aculeatus*, etc.

Nous déjeunons gaîment à l'ombre, sur l'herbe et à proximité du puits du garde forestier.

Comme il est inutile de s'attarder davantage dans un lieu aussi désolé nous rejoignons la gare, puis le bourg de la Ferrière. Nous formons plusieurs groupes. Les herborisants récoltent dans les rues mêmes : *Lepidium campestre*, *Chenopodium vulvaria*, *Solanum nigrum*, *Althœa officinalis*, *Verbascum Blattaria* et, entre la maisonnette et la gare : *Calamagrostis Epigeios*, *Linaria supina* (probablement introduite avec le ballast), *Lactuca saligna*, etc.

Il est deux heures et demie ; nous prenons le train qui doit nous ramener à Parthenay.

Mais l'étang de Coigne, près de la voie, tente deux des excursionnistes, MM. Jacquet et B. Souché, qui descen-

dent à la halte de la Peyratte après avoir souhaité bon voyage aux maîtres et aux élèves de l'Ecole normale.

Le long de la voie, en allant à l'étang, nous cueillons *Lobelia urens*.

La pièce d'eau est très jolie avec ses bords très plats où plusieurs représentants de l'espèce bovine essayent de trouver une maigre nourriture ; *Alisma repens* et *Littorella lacustris* sont là en quantité ; puis quelques pieds de *Genista anglica*, le *Juncus pygmœus* (au sud-est) ; à l'est, le *Myriophyllum alterniflorum*, le *Carex œderi* ; au nord, près de la chaussée, le *Nymphœa alba*, le *Polygonum amphibium*, deux îles de *Scirpus lacustris*. Entre la chaussée et la voie, le petit ruisseau nous donne, avec l'*Hydrocotyle vulgaris*, le *Ranunculus hederaceus*.

Il est à peine trois heures et nous hésitons un instant ; ferons-nous la route à pied, c'est-à-dire sept kilomètres ? attendrons-nous le train de huit heures ? Mais où aller ?

La carte d'Etat-major consultée nous apprend que à sept ou huit cents mètres il existe une localité du nom de la Foye ; l'un de nous connaît très bien le propriétaire. Nous nous y acheminons aussitôt en cueillant, sur le bord du sentier, *Ranunculus philonotis*.

M. Germain nous accueille avec la plus grande cordialité, et c'est en buvant un excellent vin de Bourgueil que nous reprenons des forces pour le reste du voyage.

L'étang de la Foye est presque envahi par le *Typha latifolia* qui commence à montrer ses jolies quenouilles veloutées ; nous y cueillons aussi : *Œnanthe phellandrium*, *Nasturtium amphibium*, *Althœa officinalis*, etc.

L'heure nous presse ; nous quittons avec regret cette maison si hospitalière, et nous voici, suivant la voie ferrée pour rejoindre Parthenay. Nous avons, au pas-

sage, cueilli ou noté, sur les talus, les espèces suivantes : *Achillea Ptarmica, Galium sylvestre, Brassica cheiranthus*, C., *Lepidium Smithii*, *Pimpinella saxifraga*, *Galeopsis angustifolia*, R., *Œnanthe pimpinelloïdes*, R., *Linaria supina*, *L. vulgaris*, *Athyrium Filix-fœmina*, *Carex leporina*, *Digitalis purpurea*, etc.

La journée a été fatigante, et nous avons besoin de repos. Nous nous promettons bien de moins courir le lendemain. B. S.

HERBORISATION DU 26 JUIN

MM. Jacquet et B. Souché. — Le matin une course sur les rochers, près de Parthenay, nous donne : *Aira præcox*, *Trifolium strictum*, *Spergula* trop avancé (M. Jacquet a cueilli ensemble, en cet endroit : *S. pentandra* et *S. Morisonii*), *Brassica cheiranthus*, et dans les rues, *Chenopodium murale*; près d'une vieille église abandonnée, *Conium maculatum*; sur un mur, *Pyrethrum Partheniun*; dans une douve que l'on va combler on aperçoit des vestiges de *Ranunculus sceleratus*.

Après déjeuner nous nous acheminons à l'étang de l'Orgère, magnifique pièce d'eau au sud-est de Parthenay. Nous sommes commune de la Chapelle-Bertrand, et du côté ouest de l'étang. Les rochers sont baignés par les vagues et nous avons devant nous la mer en miniature, sans plantes aquatiques encombrantes : Ni *Scirpus lacustris*, ni *Typha*, ni *Nymphæa*. — Les bords sablonneux nous fournissent : *Alisma repens*, CC, *Eleocharis*

acicularis, *Polygonum amphibium*, *Littorella lacustris*, *Corrigiola littoralis*, à peine reconnaissable à cause de sa jeunesse, *Juncus pygmœus*, C. par groupes, *Arenaria rubra*, *Juncus bufonius*, *Œnanthe phellandrium*, *Nasturtium amphibium* ; *Sparganium simplex*, à l'extrémité sud, puis, dans les flaques laissées par le retrait des eaux : *Myriophyllum alterniflorum*, *Damasonium stellatum*, et, sur les bords, *Alopecurus fulvus*.

Nous sommes maintenant dans le lit du ruisseau qui limite Pompaire et la Chapelle-Bertrand ; nous notons : *Alopecurus fulvus*, *Œnanthe fistulosa*, *Veronica scutellata*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Corrigiola littoralis*, *Scirpus fluitans* ; la Digitale pourpre et la Fougère commune se montrent dans les haies. Nous constatons en outre la présence de *Polystichum Filis-Mas* et de *Athyrium Filix-fœmina*. A côté, dans une anse du ruisseau, un *Sparganium* grêle, probablement le *S. simplex*.

Nous prenons à travers champs — commune de Pompaire — pour rejoindre la ferme de Tillerolle et, de là, la petite route de Pompaire à Parthenay, que nous suivons jusqu'à l'étang de la Suttière, à gauche du chemin. Cet étang, aux bords vaseux et pâturés par les animaux, ne nous donne que : *Hydrocotyle vulgaris*, *Peplis portula*, *Sparganium simplex*, un *Carex* assez abondant, puis le *Scirpus lacustris*.

Nous nous acheminons vers Parthenay, où nous arrivons à 4 heures, au moment où le clairon de l'Ecole normale annonce la sortie des classes.

Les excursions sont terminées. Il me reste à remercier à nouveau M. Jacquet qui a été pour moi un guide précieux, un gai compagnon de route et de la gracieuse hospitalité duquel je conserverai un excellent souvenir.

B. Souché.

M. Jacquet m'a prié de noter les habitats suivants :
Le Talud : *Helleborus viridis* ; *Gypsophila muralis*.
La Boissière-en-Gâtine : *Gnaphalium sylvaticum*.
Allonne : *Circœa lutetiana ; Oxalis stricta ; Mercurialis perennis ; Trapa natans* dans l'étang de la Grande Frémaudière. B. S.

HERBORISATION DU 18 MAI 1893

M. Didier, qui herborise avec succès dans les environs d'Avanton (Vienne), a eu l'amabilité d'insister, à plusieurs reprises, pour que nous prenions jour afin d'explorer ensemble les localités qu'il a si souvent visitées. — Les cueillettes que je vais signaler peuvent donc lui être attribuées pour la plupart.

Le 17 mai, au soir, à la sortie de la gare, en nous dirigeant vers Avanton, nous notons : *Cerastium arvense*, sans fleurs, sur le talus d'un fossé ; *Androsace maxima*, à fruits, *Ræmeria hybrida*, dans les moissons argilo-calcaires ; *Anthriscus vulgaris* dans la cour d'une ferme.

Le lendemain matin nous partons pour Vendeuvre, accompagnés de M. Toulat. La voiture nous dépose à la porte de notre collègue M. Archambault, que nous avons bien regretté de ne pas rencontrer.

Nous nous dirigeons vers Bonnivet après avoir cueilli commune de Vendeuvre : *Bromus tectorum*, forme presque glabre et forme très velue, *Anthriscus vulgaris*, *Mibora verna*, *Veronica triphyllos*, *Ervum hirsutum*, *Erodium* à fl. blanches, *Althea officinalis*, *Papaver arge-*

mone, P. hybridum, Diplotaxis viminea, Papaver Rhœas à fl. blanches. Nous voici à Bonnivet où nous cueillons : *Onopordon Acanthium, Petroselinum segetum, Valerianella coronata, Tetragonolobus siliquosus, Carex distans, Ranunculus sceleratus, Artemisia vulgaris, Conium maculatum, Tragopogon pratensis, Delphinium Consolida, Nigella arvensis* ; *Sisymbrium Sophia, Hyoscianus niger, Erigeron canadensis* dans une cour abandonnée ; plus loin, dans les champs sablonneux : *Plantago coronopus, Anchusa italica, Erodium prœtermissum, Corrigiola littoralis, Teesdalia nudicaulis, Dianthus prolifer, Aira Caryophyllea, A. canescens, Cynodon dactylon, Chondrilla juncea, Lathyrus sphæricus, Bromus ambigens, Vicia lutea, Lathyrus Aphaca ;* dans une haie *Cucubalus baccifer ;* dans les vignes *Spergula pentandra* ; près d'une habitation *Agrostis interrupta.*

Nous traversons un bois taillis qui nous donne : *Genista tinctoria, Thesium humifusum, Kœleria cristata, Iris fœtidissima, Astragalus glycyphyllos, Melampyrum cristatum, Astragalus monspessulanus* ; les champs voisins nous offrent : *Nestia paniculata, Hypecoum pendulum, Alyssum calycinum, Cerastium arvense* non fleurie, *Lepidium campestris,* etc.

Nous arrivons aux marais où nous récoltons : *Tragopogon orientalis, Hottonia palustris, Nymphæa alba, Valeriana officinalis, Cladium mariscus, Ranunculus lingua, Œnanthe Phellandrium, Melilotus officinalis.*

La pluie nous oblige à nous abriter un instant près du moulin de Fraissenois. Dans la prairie avoisinante nous récoltons : *Hypericum tetrapterum, Thalictrum flavum, Schœnus nigricans, Caltha palustris, Valeriana dioïca, Hydrocotyle vulgaris ; Cirsium eriophorum,* près d'une

haie ; *Specularia hybrida*, *Papaver dubium* dans un champ et *Hippuris vulgaris* dans les fossés.

Nous pénétrons dans la commune de Jaulnay par la ferme de Bel-Air. Un coteau à l'est nous donne *Juniperus communis* en quantité, *Acer Monspessulanus*, *Helianthemum pulverulentum*, *Orchis simia*, *Isatis tinctoria*, etc. Nous allons jusqu'à Chinçay avec l'espoir de rencontrer le *Cyclamen europæum* qui y est signalé. Le propriétaire du château étant absent nous n'avons plus qu'à regagner Avanton au pas accéléré, car il se fait tard et nous sommes à une grande distance de notre point de départ.

Le vent souffle en tempête et nous empêche d'avancer. Néanmoins nous cueillons en passant : *Podospermum laciniatum*, *Lathyrus latifolius*, *Tragopogon major*, *Aristolochia Clematitis*, *Euphorbia gerardiana*, *Althœa hirsuta*, *Helianthemum pulverulentum*, *Crepis pulcher*, etc, etc.

Madame Didier, qui attendait avec impatience les trois promeneurs, leur avait préparé un goûter qui a été le bien venu. Qu'elle me permette de la remercier à nouveau pour sa cordiale hospitalité.

Pamproux, mai 1893.

B. Souché.

Note sur un Ornithopus

(*Ornithopus medius* Guyon.)

L'herbier de la *Flore des Deux-Sèvres* contient un *Ornithopus* accompagné de la courte description suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

« Plante pubescente, étalée, rameuse ; folioles nom-
« breuses, ovales-lancéolées, elliptiques, velues ; pédon-
« cules axillaires, à 1-4 fleurs, égalant la feuille ; brac-
« tées foliacées. Fleur *petite*, jaune-pâle, à étendard
« strié de rose ; gousse *comprimée*, pubescente, *arquée*,
« terminée par un long bec crochu. — Juin-Juillet. —
« Trouvé une première fois à Naides, commune de St-
« Loup, le 17 juin 1856. — Peut-être hybride de *O. com-*
« *pressus* et *O. perpusillus* ? » — P. A. Guyon, *curé d'Amailloux*.

Obs. — Un *Ornithopus* a été distribué en 1881 dans l'*Exsiccata de la Société Rochelaise*, n° 759, sous le nom d'*Ornithopus Martini* Giraudias ; l'inventeur avait cru reconnaître un hybride des *O. compressus* et *O. perpusillus*. La remarque de M. Guyon, remontant à 1856, doit donc avoir la priorité.

M. Foucaud a semé au jardin botanique à Rochefort, des graines d'*O. Martini* et le semis a produit *O. compressus* et *O. Martini*. (Voir *Société Rochelaise*, 1882, p. 23.)

B. S.

Note sur un Erodium

(*Erodium supinum* Guyon.)

Le 30 novembre 1877, M. Guyon écrivait à M. Sauzé pour lui envoyer quelques plantes intéressantes et, entre autres, un *Erodium*, récolté, croyons-nous, par M. Cornuau.

La note suivante était jointe à l'échantillon :

« Erodium supinum Guyon = E. romanum ? Willd.

« *Tiges diffuses, très courtes ou presque nulles, nais-*
« *sant d'une souche épaisse vivace et formant des roset-*
« *tes larges étalées, s'allongeant au fur et à mesure que*
« *les feuilles se dessèchent* ; feuilles hérissées, oblongues,
« ailées, à *folioles sessiles*, ovales, incisées, à lobes aigus,
« ascendants ; pédoncule multiflore, dépassant la feuille
« à l'aisselle de laquelle il naît ; bractées ovales, acumi-
« nées, membraneuses ; sépales brièvement mucronés,
« couverts de poils apprimés non glanduleux ; *pétales*
« *presque égaux, roses, ovales arrondis dépassant envi-*
« *ron d'un tiers le calice ; onglet court, très velu ;* stig-
« mates roses ou purpurins, dressés ; bec du fruit à poils
« courts, apprimés ; carpelles à fossette circulaire, à
« sillon concentrique large ; *cotylédons trilobés*. —
« Août-Novembre. ♃. — Pelouses. RR. — Saint-Loup
« (Deux-Sèvres. » P. A. Guyon.

Obs. — La 4e édition de la *Flore de l'Ouest* donne l'*E. romanum* à Saint-Loup. — Nous ignorons si la plante a été retrouvée depuis 1877. B. S.

Note sur un POLYGALA litigieux

En 1893, notre collègue, M. Al. Baudin, qui venait d'être nommé instituteur à Saint-Cyr (Vienne), remarquait un *Polygala* qu'il communiqua à M. Foucaud ; celui-ci crut que les échantillons « ne pouvaient être rapportés à aucune des espèces ou variétés décrites dans nos flores ».

Après un examen assez rapide nous avions timidement émis l'avis qu'il faudrait peut-être n'y voir que le *Polygala vulgaris*.

M. Malinvaud, consulté, a dit avoir rencontré cette forme dans le *Lot* et qu'il l'avait rapportée au *P. vulgaris*, mais que, pour plus de sûreté, les pièces du procès seraient communiquées à un spécialiste, M. Chodat.

Voici la conclusion du savant professeur de botanique à l'Université de Genève, monographe du genre *Polygala* :

Genève, 16 avril 1894.

. . . . . .

« Le *Polygala* en question n'est autre chose qu'une forme de *P. vulgaris*, subspec. *comosa*; c'est une forme à bractées relativement courtes, mais il en est beaucoup qui lui ressemblent, et j'ai renoncé à les dénommer tous. Celui-ci se rapproche du *P. elongata* Roth, mais a les fleurs plus petites. Je le placerais très près du *P. brachycoma* Jord., qui, d'ailleurs, lui aussi, n'est qu'une forme de *P. comosa* (*P. vulgaris* subsp. *comosa* mihi) ; il n'y a aucun doute quant à sa place dans le *comosa*.

« Il peut être intéressant de signaler cette forme pour les botanistes locaux. Les caractères seraient : « ailes à nervures « faiblement anastomosées, oblongues, dépassant le pédicelle « à l'anthèse. Cette plante n'a aucune affinité avec le *P. cal-* « *carea*, ni avec aucune autre espèce que le *P. vulgaris* (Voy. « Chodat, *monogr. Polygalaceatum*, p. 453. Genève, 1893). » On m'envoie constamment des petites formes de ce genre.

« C'est une chose extrêmement délicate que de décrire toutes ces variations qui ne se laissent saisir que par la comparaison des échantillons. »

B. S.

EXCURSIONS BOTANIQUES

DANS LES

BASSES-PYRÉNÉES

par

MM. J. Foucaud et A.-J. Gamin.

(Août 1893.)

RAPPORT par A.-J. Gamin.

L'an passé, lors des excursions que nous faisions ensemble, M. Foucaud et moi, dans les Pyrénées centrales, nous décidions d'explorer, cette année, la partie des Basses-Pyrénées comprenant Laruns, Urdos, Lescun, le pic d'Anie, etc.

Nous arrivions donc, le 2 août dernier, à Laruns où nous rencontrions M. et M^me^ Rouy, dont j'ai eu l'honneur de faire la connaissance.

Le nom de M. Rouy, le savant et érudit collaborateur de M. Foucaud à la nouvelle *Flore de France*, dont le premier volume vient de paraître, m'était familier et j'avais lu avec le plus grand intérêt son important travail sur les *Rosa*.

C'était pour moi une bonne fortune que de me trouver en compagnie de ces deux maîtres.

Dès le soir, nous sortions de Laruns, joli chef-lieu de canton de 2,200 habitants, et nous partions dans la direction de la Cotte de **Hourat** au pont Crabé, puis revenions par la route de Gabas à Laruns, laquelle surplombe

le gave d'Ossau qui coule au fond d'une gorge étroite et profonde entre des rochers perpendiculaires et très élevés.

Cette **promenade** d'environ quatre kilomètres est de bon augure pour nos futures récoltes :

Brassica asperifolia Lamk.
var. oleifera D.C.
Erucastrum obtusangulum Rchb.
Sisymbrium austriacum D.C.
Dianthus superbus L.
Genista hispanica L.
Ononis Natrix L.
var. arachnoidea Lap.
Vicia atropurpurea G.G.
Sedum micranthum Bast.
— dasyphyllum L.
Saxifraga hirsuta L.
Seseli Libanotis Koch
Galium silvaticum L.
Knautia silvatica Dub.
Artemisia vulgaris L.
Picris pyrenaica L.
Campanula rotundifolia L.
Campanula patula L.
Scrofularia Hoppii Koch
Linaria origanifolia D.C.
var. Mutelli Timb.
Euphrasia alpina Lamk.
Satureia montana L.
Brunella pyrenaica Philip.
Rumex scutatus L.
Andropogon Ischæmum L.
Festuca gigantea Vill.
Lasiagrostis Calamagrostis Link
Agropyrum caninum Rœm. et [Sch.
Asplenium viride Huds.
— Trichomanes L.
— Ruta-muraria L.
var. angustatum Coss. et Germ.
Adianthum Capillus-Veneris L.

M. Foucaud m'avait montré, l'an dernier, dans les champs de plantes sarclées de Bagnères-de-Bigorre, où il croit à l'état de mauvaise herbe, l'intéressant *Brassica asperifolia* Lamk. var. *oleifera* DC. Cette année, nous l'avons vu abondant, à une altitude variant de 300 à 900 mètres, aux environs d'Oloron, de Cette-Eygun, de Lescun, de Pau et d'Orthez.

3 AOUT. — Nous partons en voiture à 7 heures et demie, afin d'explorer la curieuse vallée d'**Ossau,** pro-

fondément encaissée entre de hautes murailles verticales et infranchissables, boisées sur les éboulis et nues au sommet.

Gabas — petit village à 14 kilomètres de Laruns et à 7 kilomètres en amont des Eaux Chaudes, que nous traversons — est le lieu où nous dételons, la route carrossable n'allant pas plus loin.

Nous herborisons seulement près du chemin muletier (6 kilom.) qui conduit de Gabas à la prairie de la base du pic du Midi d'Ossau.

Le paysage est romantique et la montée presque nulle.

Récolté jusqu'à la **cascade :**

Helleborus viridis L.
var. stenophyllus Rouy et Fouc.
Meconopsis Cambrica Vig.
Arabis alpestris Schl.
Silene quadrifida L.
Lychnis Pyrenaica DC.
Geranium pratense L.
Spiræa Aruncus L.
Epilobium Duriæi Gay
Bupleurum angulosum L.
Valeriana Pyrenaica L.
Adenostyles Pyrenaica Willk
Myosotis intermedia Link
Digitalis purpurea L.
var. tomentosa Lange
Veronica fruticulosa L.
— Ponæ Gouan
Rumex scutatus L.
Merendera Bulbocodium Ram.
Deschampsia flexuosa Gris.
Festuca Pyrenaica Reut.
Festuca silvatica Vill.
Equisetum hyemale L.

Après cette cascade — où nous apercevons *Allium Victorialis* L. sur un point inaccessible — dans l'immense prairie broutée et dans les éboulis :

Thalictrum aquilegifolium L.
Aconitum Pyrenaicum Lamk.
Arabis alpina L.
Dianthus deltoides L.
Sagina fasciculata Boiss.
Geum urbanum L.
Saxifraga Aizoon Jacq.
— Geum L.
— hirsuta L.
var. paucicrenata Leresche

Eryngium Bourgati Gouan
Lactuca Plumieri G. G.
Gentiana lutea L.
Cynoglossum officinale L.
Stachys alpina L.
Veratrum Lobelianum Bernh.
Carex vulgaris Fries
Equisetum palustre L.
Lycopodium Selago L.

Il est 1 heure, l'atmosphère est lourde et, au sommet du pic, des nuages à teintes cuivrées annoncent un orage qui ne tarde pas à s'étendre sur la vallée. Je pars avec le cruel regret de ne pouvoir visiter ce haut sommet.

Nous arrivons à GABAS à 2 heures et à LARUNS à 6 heures.

4 AOUT. — Départ de **Laruns.** — Nous avons pris, la veille, congé de M. et de M^me^ Rouy desquels je conserve le meilleur souvenir.

Aux abords de la gare nous cueillons :

Raphanus microcarpus Lange
Œnothera biennis L.
Polygonum Hydropiper L.
Polygonum bitense Schult.
Phalaris Canariensis L.

A 9 heures, nous descendons à Oloron et nous prenons aussitôt après le courrier d'**Urdos,** dernière commune française, sur la frontière. C'est 41 kilomètres à parcourir par la route d'Oloron en Espagne.

Oloron, ville de 9,000 habitants, est bâtie presque en entier en amphithéâtre sur un côteau que coupe le gave en son milieu ; l'autre partie est située sur le commencement de l'immense plaine qui s'étend au sud jusqu'au débouché de la longue vallée d'**Aspe.**

Quelle fertilité et quelle fraîcheur de toutes parts ! Que d'innombrables champs de maïs ! Que de riches prairies ! Il semble qu'on entre dans un monde nouveau : ici le

brûlant soleil d'un été sans eau, c'est la vie, et dans le Poitou c'est la mort !

Sarrance, où nous restons un quart d'heure, est une jolie petite ville, située à 18 kilomètres d'Oloron et très à l'étroit entre les montagnes. — 6 kilomètres plus loin, se déploie subitement un magnifique et luxuriant bassin, à l'est duquel est situé **Bedous,** chef-lieu de canton. — A cause de la montée, nous descendons de voiture à 1,500 mètres de cette ville, et recueillons dans une haie de la route :

Peucedanum Carvifolium Vill. *var.* heterophyllum Vis.

Lathyrus Pyrenaicus Jord.

Au relais, pendant qu'on change de chevaux, je prends dans une haie :

Lamium maculatum L.

A 4 kilomètres, au pied de la montagne, se trouve **Accous.** Puis l'espace se rétrécit et des mamelons semblent barrer le passage.

Jusqu'à Urdos des vallées s'ouvrent çà et là ; la plus importante est celle de Lescun dont nous reparlerons.

Ce n'est qu'à deux heures et demie que nous arrivons à Urdos, après avoir admiré, en passant, le curieux fort du Portalet construit en plein rocher, près de la route, à 3 kilomètres du bourg.

Urdos est un petit bourg (alt. 800 m.) d'environ 450 habitants, situé, près du gave, sur les deux côtés de la route, et entouré de toutes parts par de hautes montagnes. Les maisons sont construites non sans un semblant d'élégance ; leurs toitures, très inclinées afin que la neige puisse facilement glisser, sont recouvertes d'un schiste brun-rougeâtre qui leur donne un aspect parti-

culier. Les habitants sont gais, très serviables ; mais dans quel singulier langage ils s'expriment ! La vie n'y est pas chère : on désire gagner de l'argent, mais on n'exploite pas le voyageur ou le touriste comme dans les villes d'eaux. — Au sud, à 13 kilomètres, se dresse majestueux le pic espagnol d'Aspe, qui donne son nom au torrent et à la vallée.

A 4 heures et demie, après avoir fait la connaissance de l'instituteur, M. Lalanne, dont l'obligeance nous a été si précieuse, et nous être assurés un guide pour le lendemain, nous faisons une courte promenade, le long du gave, en descendant vers le **Portalet.**

Récolté :

Lathyrus Pyrenaicus Jord.
Valeriana Pyrenaica L.
Cirsium Monspessulanum All.
Scrofularia Hoppii Koch
— alpestris Gay
Antirrhinum majus L.
Linaria alpina DC.
Mentha silvestris L.
Mentha silvestris auct. (*non* L.)
Satureia montana L.
Galeopsis Ladanum L.
var. orophila Briquet
Galeopsis Tetrahit L.
Rumex scutatus L.
Trisetum flavescens P.B.
Cynosurus echinatus L.

5 AOUT. — HERBORISATION au col et pic d'ARNOUSSE,

par la vallée du même nom. — Départ à 5 heures. — Fort brouillard. — La montée est raide et le sentier frayé seulement au début.

C'est le commencement des longues courses.

Pendant 3 kilomètres, nous suivons la route sur les bords de laquelle nous ne récoltons que :

Arenaria montana L.
Androsæmum officinale L.
Hieracium amplexicaule L.

Puis, nous nous engageons à gauche dans un raidillon qui nous conduit dans des rochers, des éboulis, des bois, des clairières qui nous donnent :

Thalictrum aquilegifolium L.
Caltha palustris L.
var. minor Lamt.
Meconopsis Cambrica Vig.
Hesperis alpestris Fournier
Cardamine resedifolia L.
Viola Cornuta L.
Potentilla alchemilloides Lap.
Chrysosplenium oppositifolium L.
Campanula patula L.
Veronica montana L.
Digitalis purpurea L.
var. tomentosa Lange.
Orobanche Castellana Reut.
Iris xyphioides Ehrh.
Orchis maculata L.
Epipactis latifolia All.
Agropyrum caninum R. et Sch.
— — —
var. rigidum Fouc.

Viennent maintenant les pâturages proprement dits où paissent de nombreux moutons sous la garde de pasteurs. Tout est brouté, rongé jusqu'en terre. Seules, dans le sable du torrent à peu près à sec, quelques rares touffes de *Cirsium glabrum* DC. attirent nos regards.

Au delà de la CABANE des bergers, la montée s'accentue. Le *Cirsium glabrum* est abondant.

Çà et là, près des blocs, croissent :

Helleborus viridis L.
var. stenophyllus Rouy et Fouc.
Cerastium trigynum Vill.
Hypericum Burseri Spach
Vaccinium Myrtillus L.
Arbutus Uva-ursi L.
Daphne Mezereum L.
— Philippi GG.
Selaginella spinulosa A. Br.

Sur un escarpement, que nous escaladons :

Sisymbrium pinnatifidum DC.
Arabis alpina L.
Cardamine resedifolia L.
Viola palustris L.
Alsine verna Bartl.
Saxifraga ajugæfolia L.
— hirsuta L.
var. paucicrenata Leresche

Saxifraga muscoides Wulf.
Sempervivum montanum L.
Jasione perennis L.
var. pygmæa GG.
Carex frigida All.
— Pyrenaica Walh.
— vulgaris Fries

Au-dessus, un petit marécage nous fournit :

Primula farinosa L.
Juncus alpinus Vill.
Poa minor Gaud.

Les pentes du **col** et le **col** (alt. 2.000 m.) lui-même :

Draba aizoides L.
— Pyrenaica L.
Arenaria ciliata L.
Trifolium Thalii Vill.
Paronychia capitata Lamk
Scleranthus perennis L.
Sempervivum arachnoideum L.
Galium cæspitosum Ram.
Gregoria Vitaliana Dub.
Veronica fruticulosa L.
Allium fallax Don
Juncus trifidus L.
Avena montana Vill.
Festuca varia Hænke
var. flavescens Gaud.

Nous sommes à la limite de la FRANCE et de l'ESPAGNE.

Le brouillard est très épais et nous voile presque entièrement la partie française; mais de fugitives éclaircies nous permettent d'apercevoir l'immense vallée espagnole qui commence au SUMPORT, où nous distinguons très bien la borne-frontière du bord de la route. Au sud, une longue montagne, qui enclave le pic d'ASPE, excite notre admiration par les différentes couches de marbre blanc qui la composent.

Impossible de tenter l'ascension du **pic** (alt. 2140 m.) par le versant français. Nous le contournons par le versant ESPAGNOL, ce qui nous permet de prendre :

Saxifraga Aizoon Jacq.
Kœleria valesiaca Gaud.

Le sommet étant entièrement brouté, nous passons outre.

Pendant 5 kilomètres, nous marchons sur des pentes qu'un épais tapis de *Festuca Eskia* Ram. rend très glissantes, et nous arrivons au lac espagnol d'**Astu.** Ce limpide et beau lac, dont nous faisons facilement le tour, ne nous donne que :

Ranunculus lutulentus Song. et [Per.
Potamogeton rufescens Schrad.
Sparganium Borderi Frol.

Par un escarpement du nord-ouest du lac, nous rentrons en FRANCE.

Le brouillard devenant de plus en plus épais, nous descendons avec hâte par les longues et pénibles sinuosités des flancs arides des pics HOURQUETTE et ROUCA. Sur le versant sud de ce dernier croît en abondance :

Genista hispanica L.

Après avoir traversé un bois, nous centurions dans un pré, en vue d'URDOS :

Sagina fasciculata Boiss.

qui vit en compagnie de :

Verbascum nigrum L.
Agrostis vulgaris With.

Plus bas, dans un petit bois taillis, autre centurie :

Gentiana campestris L. *var.* luteola Fouc.

Nous arrivons à URDOS à 8 heures, fort fatigués, mais très satisfaits de notre excursion, que nous évaluons à 45 kilomètres au minimum.

6 AOUT. — **Préparation** des plantes recueillies la veille.

Le soir, départ à 3 heures pour une **promenade** d'URDOS au PORTALET.

Récolté, sur les éboulis, ou les rochers, près de la route :

Lychnis Pyrenaica DC.
Malva rotundifolia L.
Ononis Natrix L.
var. arachnoidea Lap.
Medicago Lupulina L. *forma* mon-[tana Fouc. *ined.*
— *forma* montana.
var. glandulosa Fouc. *ined.* (1)
Trifolium scabrum L.
Vicia Cracca L.
var. Gerardi G.G.
Coronilla Emerus L.
Sedum altissimum Poir.
Saxifraga longifolia Lap.
Tordylium maximum L.
Asperula parviflora Jord.
Artemisia vulgaris L.
Xeranthemum inapertum Willd.
Linaria origanifolia D.C.
var. Mutelli Timb.
Calamintha alpina Lamk.
Teucrium Albarracini Pau (*in* suppl. Fl. Hisp.)
Lasiagrostis Calamagrostis Link

7 AOUT. — VALLÉE et COL d'AYOUS, PIC de LARRY (ALT. 2241 m.), LACS d'AYOUS, de ROMASSOT, etc.

Ciel sans nuage et soleil de plomb.

A 5 heures, nous gravissons les premiers circuits d'un lacet rapide et rocailleux.

Dès le début, M. Foucaud me montre, dans le lit desséché du torrent, un hybride intéressant des *Mentha silvestris* L. et *M. rotundifolia* L.

De là à une petite ferme (la dernière dans la montagne), sur les bords du sentier, dans les haies et dans un bois, nous recueillons :

(1) « Ces deux *Medicago* seront décrits dans le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de La Rochelle* (1er volume du 1er trimestre de 1894). »

J. Foucaud *in litt.*

Arabis brassicæformis Wallr.
Dianthus barbatus L.
Arenaria montana L.
Hypericum Burseri Spach
Potentilla argentata Jord.
Herniaria latifolia Lap.
Adenostyles Pyrenaica Willk
Anthemis arvensis L.
Hieracium murorum L.
Erythræa Centaurium Pers.
Thymus Chamædrys Fries
— nervosus Gay

Sur les pentes arides, pendant une longueur de 4 kilomètres, et jusqu'au pont rustique par lequel on gagne les pentes de la rive gauche du gave du LARRY, rien d'important à noter.

A côté de ce pont :

Tofieldia calyculata Wahl.
Carex frigida All.

Et un peu plus haut :

Cardamine latifolia Vahl
Hypericum Burseri Spach
Swertia perennis L.
Daphne Philippi G.G.
— Mezereum L.
Polypodium Phegopteris L.

Les arbres, de plus en plus rabougris, deviennent rares ; ils disparaissent à 2 kilomètres au delà de la cabane des pasteurs, après un escarpement étayant un vaste plateau couvert d'énormes blocs de rochers.

Au sud-est de ce plateau, les abords d'une petite source, puis un LAC minuscule nous donnent :

Linaria alpina D.C.
Sparganium Borderi Frol
Eleocharis palustris R. Br.
Carex vulgaris Fries
Festuca duriuscula L.

Le **col,** d'un accès assez facile, est à 2 kilomètres. Nous visitons attentivement les rochers à gauche, par lesquels nous arrivons au **col** et sur les **crêtes.** Là, dans une atmosphère des plus limpides, l'œil embrasse un des plus beaux spectacles qu'il est trop rarement donné de contempler. Quelles gigantesques poussées, quelles épouvantables dislocations il a fallu pour bouleverser

ainsi ce sol, pour créer ces sommités aux formes si diverses, ces innombrables vallées, ces effrayants précipices, ces hautes murailles verticales ! A l'est se dessine la silhouette sombre du pic du MIDI d'OSSAU, qui semble être à 500 mètres ; dans le lointain, le BALAÏTOUS apparaît tout chargé de glaciers. A l'ouest, le pic ROUGE se reconnaît facilement à sa couleur d'ocre ; plus loin, les pics de LARRAILLE, d'ANSABÈRE, de BILLARE et d'ANIE se détachent fortement. Au sud, les montagnes de l'ARAGON, complètement dénudées comme presque toutes celles que nous apercevons, sont en partie masquées par la longue crête du **Larry.**

Récolté en montant et sur les crêtes :

Sisymbrium pinnatifidum D.C.
Arabis alpestris Schl.
Cardamine resedifolia L.
Draba aizoides L.
Iberis saxatilis L.
Viola biflora L.
Silene ciliata Pour.
Hippocrepis comosa L.
Potentilla alchemilloides Lap.
Rosa alpina L.
var. nuda G.G.
Alchemilla alpina L.
Cotoneaster vulgaris Lindl.
Herniaria latifolia Lap.
Sedum alpestre L.
Sempervivum montanum L.
Saxifraga Aizoon Jacq.
— nervosa Lap.
— muscoides Wulf.
— aspera L.
var. hypnoides
Seseli Libanotis Koch
var. pubescens D.C.
Bupleurum ranunculoides L.
var. caricinum Rchb.
Valeriana montana L.
Aster alpinus L.
Erigeron alpinus L.
Senecio Tournefortii Lap.
— adonidifolius Lois.
Leucanthemum atratum Gaud. (*non* L.)
Antennaria dioica Gærtn.
Hieracium petrophilum Arv. [Touv.
— cerinthoides L.
var. angustatum Arv. Touv.
— saxatile Vill.
var. obscurum Arv. Touv.
— piliferum Hoppe
var. obscurum Arv. Touv.
Jasione perennis L.
var. pygmæa G.G.

Phyteuma hemisphæricum L.
Vaccinium uliginosum L.
Primula viscosa Vill.
Gentiana nivalis L.
Veronica bellidioides L.
Armeria pubinervis Boiss.
Globularia nudicaulis L.
— minima Vill.
Empetrum nigrum L.
Scilla verna Huds.
Allium fallax Don
Juncus trifidus L.
Luzula spicata DC.
— pediformis DC.
Carex sempervirens Vill.
Avena montana Vill.
Botrychium Lunaria Sw.
Lycopodium Selago L.

Nous sommes près du sommet du **Larry** ; malheureusement le temps nous fait défaut pour y monter : notre désir est d'explorer surtout les lacs échelonnés derrière le pic, à 400 mètres plus bas. Il faut une heure pour s'y rendre. Allons, du courage ! car il en faut pour se décider, après le long trajet que nous venons de faire, à descendre ces escarpements qu'il faudra remonter ensuite.

Nous partons.

En passant, je cueille :

Trifolium alpinum L.
Carex Pyrenaica L.
Conopodium denudatum Koch *var.* Pyrenæa Lois.

Voici les **lacs**. Quatre seulement nous apparaissent ; mais il y en a six, dont trois d'une assez grande superficie ; ils occupent, sur une longueur de 5 kilomètres, les différents étages du fond de la vallée, et, à partir du plus élevé, déversent successivement leurs eaux l'un dans l'autre. Ils sont peu profonds, très limpides, et, à part le lac Berson, facilement accessibles.

Nous les visitons tous, excepté ce dernier.

Le plus grand, celui d'Ayous, nous donne seulement :

Ranunculus lutulentus S. et Per.
Eleocharis palustris R. Br.

Dans le lac Romassot croît en abondance le même *Ranunculus* en compagnie de :

Comarum palustre L.	Sparganium Borderi Frol.
Potamogeton rufescens Schrad.	Carex ampullacea Willd.

La flore est identique pour les trois autres petits lacs.

Nous gravissons les éboulis d'un contrefort du pic de Larry ; d'énormes rocs détachés des crêtes rendent le passage difficile.

Rien à noter que :

Aronicum scorpioides D. C.	Scrofularia Hoppii Koch
Senecio Tournefortii Lap.	Calamintha alpina Lamk.
Crepis pygmæa L.	Scutellaria alpina L.

Bon gré, mal gré, il nous faut franchir en ligne droite un escarpement par lequel nous arrivons à l'extrémité sud de la cime du Larry.

Nous récoltons à la hâte :

Armeria pubinervis Boiss.	Alopecurus Gerardi Vill.

Puis sur une crête du pic **Hourquette** :

Silene ciliata Pour.	Pedicularis Pyrenaica Gay
Viscaria alpina Fries	Thesium alpinum Ehrh.

Que n'y a-t-il ici quelque hôtellerie où nous puissions passer la nuit, afin d'aller le lendemain à la recherche des richesses que recèlent les deux pics que nous venons seulement d'entrevoir !

Le soleil étant près de son déclin, nous revenons à grands pas par les pentes d'une vallée parallèle à celle suivie le matin.

A signaler :

Anemone myrrhidifolia Vill.	Satureia montana L.
Cirsium eriophorum Scop.	Daphne Mezereum L.
var. involucratum Coss.	Alopecurus Gerardi Vill.

A 9 heures, arrivée à URDOS.

Cette excursion, de 50 kilomètres environ, est l'une des plus fatigantes que nous ayons faites.

8 AOUT. — **Préparation** de nos plantes.

Le soir, de 5 heures à 7 heures, nous explorons les éboulis au débouché de la vallée de **Barulet**.

Récolté seulement :

Nasturtium palustre DC.
var. prostratum Fouc.
Geranium lucidum L.
Vicia Cracca L.
Thymus Chamædrys Fries
Cirsium glabrum DC.
Bromus asper L.

Le *Cirsium glabrum* affecte ici une forme rabougrie.

9 AOUT. — VALLÉE haute d'ASPE et COL du SUMPORT (ALT. 1640 m.),

limite de la FRANCE et de l'ESPAGNE.

Départ à 7 heures ; température tropicale.

Paysage charmant et boisé presque jusqu'au **col**.

Nous suivons la route (14 kilomètres).

De l'ancien Lazaret à la Maison du Cantonnier, nous recueillons :

Hesperis alpestris Fournier
Arabis Turrita L.
— sagittata DC.
Geranium Pyrenaicum L.
Erodium cicutarium L'Hér.
var. prætermissum Jord.
Senecio viscosus L.
Gnaphalium silvaticum L. *forma*
Crepis blattarioides Vill.
Hieracium murorum L.
— amplexicaule L.
Atropa Belladona L.
Digitalis purpurea L.
var. tomentosa Lange
Juncus acutiflorus Ehrh.
Elymus europæus L.

Et de cette Maison au SUMPORT, en suivant l'ancienne route :

Ranunculus platanifolius L.
Sagina fasciculata Boiss.
Medicago suffruticosa Ram.
Paronychia capitata Lamk.
Saxifraga longifolia Lap.
Adenostyles Pyrenaica Willk
Anagallis tenella L.
Digitalis purpurea L.
var. tomentosa Lange
— — —
flore albo
Cynoglossum officinale L.
Hyoscyamus niger L.
Calamintha alpina Lamk.
Merendera Bulbocodium Ram.
Allium fallax Don
Luzula maxima DC.
Carex leporina L. *var.*
— nigra All.
Kœleria cristata Pers.
Catabrosa aquatica P.B.

Nous sommes à la BORNE-FRONTIÈRE (aperçue le **5**), montée en deçà, descente au delà.

Sur les pentes espagnoles, je prends comme souvenir :

Cardamine latifolia Vahl
Arbutus Uva-ursi L.
Parnassia palustris L.
Spergularia rubra Wahl.
Trifolium alpinum L.
Campanula Scheuchzeri Vill.
Linaria alpina DC.
Betonica hirsuta L.
Merendera Bulbocodium Ram.
Glyceria fluitans R.Br.

Sur les pentes françaises, rien à noter si ce n'est :

Primula farinosa L.
Swertia perennis L.
Pedicularis mixta Grenier

Et, en revenant, sur celles à droite de la nouvelle route :

Medicago suffruticosa Ram.
Herniaria latifolia Lap.

A mi-chemin du SUMPORT à URDOS, non loin de l'ancienne fonderie où un poteau indique l'ouverture future du tunnel de la voie ferrée qui reliera la FRANCE et l'ESPAGNE, M. Foucaud recueille un hybride intéressant des *Cirsium eriophorum* Scop. et *C. lanceolatum* Scop.

Nous arrivons à URDOS à 6 heures et demie.

Parenthèse. — Mon ardent désir de tout voir, d'admirer chacune des beautés de la nature, me fait amèrement

regretter — d'autant que nous n'eussions pas fait 15 kilomètres de plus — que le programme de la journée n'ait pas comporté une visite à l'imposant pic d'Aspe.

10 AOUT. — VALLÉE et COL d'AIGUETORTE, PIC de l'ESPELUNGUÈRE (Alt. 2258 m.)

Retour par la vallée de **Couèque**. — Départ à 6 heures. — Chaleur accablante.

M. Lalanne, instituteur, s'est joint à nous.

Nous faisons 7 kilomètres sur la route suivie la veille. Puis 2 kilomètres plus loin, nous quittons la vallée d'Aspe pour entrer dans celle d'**Aiguetorte**.

Le site est très pittoresque et la pente peu rapide jusqu'au **col**.

Du commencement de la vallée à la cabane des pasteurs, nous récoltons :

Barbaræa Pyrenaica Jord.
Arabis alpestris Schl.
Lychnis diurna Sibth.
Geranium pusillum L.
Astragalus aristatus L'Hér.
Ribes alpinum L.
Cirsium glabrum DC.
Digitalis purpurea L.
var. tomentosa Lange

De cette cabane au **col** :

Reseda glauca L.
Medicago suffruticosa Ram.
Rosa alpina L.
var. intermedia G.G.
Saxifraga longifolia Lap.
Bupleurum falcatum L.
Gentiana ciliata L.
— campestris L.
Calamintha alpina Lamk.
Horminum Pyrenaicum L.

Le **col** délimite la frontière. Il est l'une des stations du *Thalictrum macrocarpum Gren.*, que nous ne pouvons retrouver.

Nous entrons dans une vaste prairie du territoire **espagnol**.

Au sud, des pics complètement nus, d'une belle couleur blanchâtre, de formes bizarres, et dont l'un simule même un château fort, nous jettent dans l'admiration. Au nord, le sommet de l'**Espelunguère** domine de 500 mètres le fond de la vallée. — Nous décidons de faire l'ascension par le versant espagnol. La pente est raide, dangereuse; en certains endroits, le schiste s'effrite, dans d'autres, les rochers sont droits et glissants; si le pied s'appuie mal ou si le vertige prend, c'en est fait de nous. — En une heure, sans une égratignure, nous arrivons au sommet du pic, limite des deux ETATS.

Chemin faisant, j'ai pris çà et là, sans l'autorisation de S. M. Alphonse XIII :

Arabis alpina L.
Astragalus aristatus L'Hér.
Paronychia capitata Lamk.
Saxifraga muscoides Wulf.
Eryngium Bourgati Gouan
Galium cæspitosum Ram.
Valeriana globulariæfolia Ram.
Aster alpinus L.
Leucanthemum alpinum Lamk.
Crepis pygmæa L.
Gentiana campestris L.
Horminum Pyrenaicum L.
Botrychium Lunaria Sw.

Vue grandiose des vallées espagnoles, complètement déboisées, toutes à une altitude d'au moins 1500 mètres; des immenses plaines de l'Aragon, dans le lointain, où darde un soleil de feu; des pics d'ANSABÈRE, de LARRAILLE, de BILLARE, d'ANIE, etc.; déjà aperçus du col d'AYOUS, se dessinant fortement dans la longue et large chaîne; du pic du Midi d'Ossau, reconnaissable entre tous. — Au sud, à 3 kilomètres à vol d'oiseau, le beau lac espagnol d'**Estaes** jette une délicieuse teinte de fraîcheur sur le tableau.

M. Foucaud me fait remarquer que Grenier et Godron

(Fl. Fr., 2, p. 737) citent l'*Armeria pubinervis* Boiss, au bord de ce lac, qu'ils considèrent à tort comme étant français. — Au sujet de cette erreur, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'il est parfois bien difficile de reconnaître la ligne de démarcation entre les deux Etats : car, outre qu'on a placé peu de bornes ou même pas du tout, la frontière chevauche capricieusement, sans respect pour la ligne de partage des eaux, des cimes aux pentes, et des pentes au fond des vallées, selon, sans doute, que les bergers de chaque nation ont de temps immémorial la jouissance respective des pâturages situés sur les innombrables ondulations de la montagne.

Le sommet du pic comprend deux crêtes se coupant à angle droit : l'une, d'une longueur de 100 mètres environ, aboutit perpendiculairement à la profonde vallée de Couèque ; l'autre, beaucoup plus longue, finit au col d'Aiguetorte. Comme il est très dangereux de s'aventurer sur ces cimes déchiquetées, nous n'explorons qu'une trentaine de mètres, qui nous enrichissent de :

Rhamnus pumila L.
Astragalus aristatus L'Hér.
Potentilla alchemilloides Lap.
Conopodium denudatum Koch
var. Pyrenæa Lois.
Valeriana globulariæfolia Ram.
Solidago Virga aurea L.
var. minuta Gaud.
Erigeron alpinus L.
Aster alpinus L.
Artemisia Mutellina Vill.
Primula intricata G.G.
Gentiana campestris L.
— nivalis L.
Pedicularis Pyrenaica Gay
Armeria pubinervis Boiss.
Avena montana Vill.
Kœleria valesiaca Gaud.
Festuca varia Hænke
var. flavescens Gaud.

La vallée de **Couèque** s'ouvre devant nous comme un insondable gouffre.

La pente par où nous opérons la descente est longue et très inclinée.

Une anfractuosité me fournit :

Potentilla rupestris L.

Puis, une ravine :

Allium Schænoprasum L. Carex frigida All.

Le *Cirsium glabrum* DC. est nombreux dans les éboulis et dans le sable du torrent desséché.

Plus bas, une crête d'albâtre nous donne :

Gypsophila repens L. Festuca duriuscula L.
Kœleria valesiaca Gaud.

Contre notre attente, nous ne trouvons pas une plante de plus à noter. Il est vrai que les moutons, qui se glissent partout, ont tout dévoré.

Rien non plus d'important à signaler dans le bois que nous traversons pour rejoindre, près de l'extrémité nord-est de la vallée d'Aiguetorte, le sentier suivi le matin.

Nous sommes à Urdos à 7 heures. — Parcouru environ 45 kilomètres.

11 AOUT. — Mise en presse de nos plantes et préparatifs de notre départ.

12 AOUT. — A 7 heures, départ d'Urdos pour **Lescun,** situé à 15 kilomètres.

A **Cette-Eygun**, sur les murs bordant la route, nous recueillons :

Centaurea falcata Jord.

Et nous remarquons, dans un champ de maïs :

Brassica asperifolia Lamk. *var.* oleifera DC.

que nous avions vainement cherché à Urdos.

A **Lestanquet** s'ouvre la riche vallée de Lescun sur les pentes de laquelle serpente, pendant 6 kilomètres, un beau chemin vicinal. Assez étroite pendant près de 4 kilomètres, elle s'élargit ensuite et forme un vaste plateau couvert de pâturages et de cultures.

Nous voyageons à pied et arrivons à destination avec les plantes suivantes :

Papaver collinum Bog.
Erucastrum obtusangulum Rchb.
Cardamine silvatica Link
Brassica asperifolia Lamk.
var. oleifera DC.
Dianthus superbus L.
Geranium lividum L'Hér.
Ligusticum Pyrenæum Gouan
Pastinaca pratensis Jord.
Seseli Libanotis Koch
var. pubescens DC.
Senecio adonidifolius Lois.
Artemisia vulgaris L.
Lappa major Gærtn.
Picris Pyrenaica L.
Dabeocia polifolia Don
Gentiana Pneumonanthe L.
Melampyrum nemorosum L.
Euphorbia exigua L.
Setaria glauca P.B.
Bromus arvensis L.

Lescun (alt. 905 m.) est un bourg de 800 habitants, pittoresquement construit sur le côté nord-est du plateau ; il commande un magnifique paysage où sont disséminées de nombreuses maisonnettes présentant, comme les habitations du bourg, un aspect en tout semblable à ce que j'ai dit de celles d'Urdos. — La vie y est à assez bon marché.

Le soir, à 3 heures, nous sortons pour aller visiter la Cascade, jolie chute de 19 mètres que truites et anguilles essayent vainement de franchir.

Récolté sur les pentes :

Epilobium hirsutum L.
Seseli Libanotis Koch
Bupleurum falcatum L.
Lamium maculatum L.
Astrantia major L.
Picris Pyrenaica L.

13 AOUT. — PIC d'ANIE (Alt. 2564 m.),

par la cabane d'**Azuns** et le **lac d'Anie**. — Retour par le pic de **Contende**. — Départ à 3 heures. — Atmosphère lourde ; chaleur tropicale.

La montée est facile jusqu'à la CABANE des pasteurs, limite extrême des arbres.

De cette cabane au petit lac d'Anie, nous récoltons :

Arabis alpestris Schl.
— alpina L.
Kernera auriculata Rchb.
Hutchinsia alpina R.Br.
Silene Saxifraga L.
Geranium cinereum Lap.
Medicago suffruticosa Ram.
Eryngium Bourgati Gouan
Aronicum scorpioides DC.
Cirsium glabrum DC.
Gentiana campestris L.
var. luteola Fouc.
Linaria origanifolia DC.
Carex frigida All.
Botrychium Lunaria Sw.

Le **lac**, à sec d'ailleurs, ne nous donne rien.

A un kilomètre environ, sur les flancs du pic de **Soumcouy**, un isard nous montre sa robe fauve. Il nous a aperçus et nous observe avec inquiétude. Effrayé par les cris de notre guide, il part en courant au milieu de ces murailles verticales que nous croyions inaccessibles, du moins en certains points, et arrive bientôt à la cime où il disparaît.

Près de nous s'élève un petit plateau rocheux. Là, dans les anfractuosités, sur les rochers et les parties recouvertes d'une mince couche de terre végétale, nous faisons l'ample moisson qui suit :

Ranunculus alpestris L.
var. ambiguus Brügg.
— Aleæ Willk
var. dentatus Freyn
Thalictrum macrocarpum Gren.
Anemone narcissiflora L.
Aquilegia Pyrenaica DC.
Hutchinsia alpina R.Br.
Helianthemum piloselloides Lap.
Silene acaulis L.

Saponaria cæspitosa DC.
Gypsophila repens L.
var. alpestris Jord.
Arenaria ciliata L.
— purpurascens Ram.
Geranium cinereum Lap.
Rhamnus pumila L.
Anthyllis montana L.
Saxifraga oppositifolia L.
Ligusticum Pyrenæum Gouan
Dethawia tenuifolia Endl.
Asperula hirta Ram.
Valeriana montana L.
Solidago Virga aurea L.
var. minuta Gaud.
Senecio Tournefortii Lap.
Hieracium mixtum Frœl
— saxatile Vill. *var.*
Campanula Scheuchzeri Vill.
Myosotis Pyrenaica Pour.
Calamintha alpina Lamk.
Sideritis Pyrenaica Poir.
Plantago incana DC.
Armeria pubinervis Boiss.
Polygonum viviparum L.
Passerina dioica Ram.
Salix Pyrenaica Gouan
Allium Schænoprasum L.
var. fistulosum.
Avena montana Vill.
Trisetum Baregense Miégev.
Kœleria valesiaca Gaud.
Poa laxa Hænke
— alpina L.
var. minor Koch
Festuca duriuscula L.
var.
Aspidium Lonchitis Sw.

En montant, nous visitons quelques petits glaciers. Bientôt nous arrivons sur une sorte de plaine crevassée, dépourvue de végétation, formée de rochers éboulés ou entr'ouverts que les éléments et les siècles ont rendus fortement anguleux. C'est un lieu extrêmement désert et solitaire. A l'ouest, quelques minuscules plaques de verdure indiquent la place que des glaciers occupaient quelques jours auparavant. Certainement quelques plantes rares sont là ; mais malheureusement le temps nous manque : nous sommes à une altitude d'environ 2000 mètres et le sommet surpasse nos têtes de 500 mètres ; de plus, nous ne pouvons en faire l'ascension que du côté du midi, ce qui nous oblige à faire un long détour.

Les pentes sur lesquelles nous nous engageons, composées de pierres qui roulent ou glissent sous les pieds,

nous recommandent la prudence. Plus haut, au tournant, il nous faut escalader une cheminée de rocs lisses.

Nous avons récolté jusqu'à ce tournant :

Hutchinsia alpina R. Br.
Geranium cinereum Lap.
Dryas octopetala L.
Valeriana globulariæfolia Ram.
Veronica aphylla L.
Polygonum viviparum L.
Euphorbia Pyrenaica Jord.
Carex sempervirens Vill.
Allium Schænoprasum L.
var. fistulosum

Nous montons sous un soleil brûlant, dont aucune brise ne tempère l'intolérable rayonnement. Le lieu, quant au passage, peut être comparé à un chemin de village recouvert d'une forte couche de pierres non cassées, à peine épandues, avec une pente de 60 à 80 centimètres par mètre. Et pourtant quelques plantes fortement réduites vivent dans ces éboulis très mouvants :

Iberis petræa Jord.
Lotus alpinus Pers.
Oxytropis Pyrenaica G. G.
Aronicum scorpioides D. C.
Crepis pygmæa L.

Nous approchons du sommet du pic.

Ma plume est impuissante à décrire l'impression que je ressens en présence de ces vastes amoncellements de rochers complètement dénudés, de cette immensité que d'épouvantables convulsions, d'affreux déchirements ont rendue si imposante, et au milieu de laquelle j'apparais, misérable pygmée, comme un grain de sable.

Nous admirons la Table des Trois Rois, la Pène Blangue, le pic du Midi d'Ossau, ; les pics d'Ansabère, de Larraille, de Billare (vus de loin le **7** et le **10**), ici à peu de distance ; les curieuses montagnes de Navarre et d'Aragon, etc. Mais, sauf dans le lointain, pas une riante vallée couverte de frais et gras pâturages n'apparaît.

Près de nous, au nord-est, se dresse le pic de **Contende** que domine le **col** par où nous descendons.

De ce *col* aux glaciers situés à 100 mètres plus bas, nous recueillons :

Cardamine resedifolia L.
Arenaria purpurascens Ram.
Rhamnus pumila L.
Sedum atratum L.
Saxifraga longifolia Lap.
Bupleurum angulosum L.
Galium Lapeyrousianum Jord.
Gentiana verna L.
Pedicularis Pyrenaica Gay
Kœleria valesiaca Gaud.

Quelle est froide cette neige durcie ! et comme on est tenté, par cette chaleur sénégalienne, de se gorger de l'eau délicieuse qui s'en échappe en minces filets !

Nous traversons une *crête* du pic de Contende et continuons la descente par une gorge profonde. Le passage est le plus souvent en ligne droite, ce qui implique une déclivité très rapide, que viennent atténuer de temps en temps des éboulis où le pied n'est jamais sûr et où les chèvres et les moutons eux-mêmes osent à peine s'aventurer.

Récolté, çà et là, à la hâte :

Erysimum ochroleucum D. C.
Biscutella Pyrenaica Huet
Silene acaulis L.
Genista hispanica L.
Medicago suffruticosa Ram.
Potentilla alchemilloides Lap.
Paronychia polygonifolia D. C.
Dethawia tenuifolia Endl.
Ligusticum Pyrenæum Gouan
Asperula hirta Ram.
Cirsium glabrum D. C.
Leucanthemum atratum Gaud. (*non* L.)
Lithospermum Gastoni Benth.
Scrotularia Hoppii Koch
Digitalis purpurea L. *var.* tomentosa Lange
Orobanche scabiosa Koch
Calamintha alpina Lamk.
Sideritis Pyrenaica Poir.
Salix Pyrenaica Gouan

Puis, près de deux sources, à côté desquelles les pentes commencent seulement à gazonner :

Hutchinsia alpina R. Br.
Silene quadrifida L.
Trifolium glaciale Lamt.
Iris xyphioides Ehrh.
Carex frigida All.
— præcox Jacq.

Tout est brouté maintenant.

Seuls, les rochers, au débouché de la vallée de **Lanoye**, nous donnent :

Saxifraga longifolia Lap.
Globularia nudicaulis L.
Allium sphærocephalum L.

Enfin ! nous mettons le pied sur le plateau de Lescun ! Quel soupir de soulagement s'échappe de nos poitrines ! Mais nous avons encore 4 kilomètres à parcourir !

Sur notre route, *Daboecia polifolia* Don mérite seul d'être noté.

Arrivée à Lescun à 8 heures.

Cette course de 50 kilomètres nous a fortement éprouvés ; mais nous y sommes habitués, et les richesses botaniques que nous rapportons nous font oublier en partie notre fatigue.

14 AOUT. — **Préparation** de nos plantes.

Le soir, une petite **promenade** dans les environs du bourg nous donne :

Anthyllis Dillenii Schult.
Lathyrus Pyrenaicus Jord.
Galium spurium L.
Picris Pyrenaica L.
Cyperus fuscus L.
Cynosurus echinatus L.

15 AOUT. — **A 5 heures**, départ de Lescun pour Oloron.

A Lestanquet, en attendant le courrier, nous recueillons près de la route :

Andropogon Ischæmum L.
Melica nebrodensis Parlat.
Polypodium vulgare L.
var. serratum G. G.

A 10 heures nous arrivons à **Oloron** où nous aurions passé une ou deux journées si la flore eût été plus intéressante. Mais les bords du gave ne nous fournissant que :

Hesperis alpestris Fournier — Scrofularia canina L.

les rues de la ville :

Cardamine hirsuta L.

puis, le square de la gare :

Brassica asperifolia Lamk. — Setaria glauca P. B.
var. oleifera D. C.

nous prenons le train de 2 heures, à destination de Laruns.

A notre arrivée dans ce bourg, nous ne sommes pas peu surpris de trouver la place couverte de nombreux étrangers et de toute la population endimanchée. C'est la fête du pays. Mât de cocagne, tourniquets, jeux divers, danses, une exhibition de vues à deux sous « avant » d'avoir vu : tout a son tour.

Quels singuliers costumes ! Les femmes et les grandes filles, au teint hâlé, aux traits rustiques, ont, pour la plupart, la tête et la partie supérieure du corps couvertes d'une sorte de capulet rouge ; les jupes sont courtes, mais larges ; la taille est fortement serrée ; la « pièce », la « devantière », le long « mouchoir de cou » de ma grand'mère, et une paire de forts souliers complètent le costume. N'oublions pas le clinquant : chaînes, médaillons, colliers, agrafes, etc. Les fillettes ont la tête affublée d'un bonnet ovale tout uni, descendant jusqu'aux yeux, et qui leur sied aussi mal qu'aux bébés de mon pays.

Le costume des hommes et surtout des jeunes gens, plus avenant, leur donne un air vif et dégagé : veston, pantalon et guêtres à l'espagnole, ceinture écarlate,

manteau rouge — trop chaud pour l'instant — crânement posé sur l'épaule droite. Du traditionnel béret n'en parlons que pour mémoire.

Et ces ménétriers, fièrement installés sur une plateforme soutenue par des barriques vides (c'est apparemment la mode universelle en France), qui un violon, qui un flageolet, qui une guitare, dont le répertoire *varié* leur permet de jouer invariablement le même air espagnol; et cette jeunesse bariolée, sautillant, trépignant, pirouettant, que tout cela est drôle !

Dans la soirée et jusqu'à 2 heures du matin, sous les halles, c'est, cette fois, une bonne musique — piston, violon, basse — qui joue enfin le véritable quadrille français. Je n'ai pas entendu une autre danse.

Mais quittons la vie mondaine.

C'est en vain que nous nous mettons en quête d'un guide pour aller explorer, le lendemain, le pic de **Ger** (alt. 2605 m.).

16 AOUT. — Promenade aux EAUX-BONNES (6 kilomètres),

jolie petite station thermale, près de la base du pic de **Ger**.

La route, que nous suivons, est magnifique.

Peu fructueuse herborisation :

Parnassia palustris L.
Geranium sanguineum L.
Hypericum nummularium L.
Scabiosa Timbali Loret
Centaurea Debeauxii G. G.
Picris Pyrenaica L.
Hieracium murorum L.
Lysimachia nemorum L.
Lasiagrostis Calamagrostis Link
Festuca gigantea Vill.
Polypodium calcareum Sm.

Au retour, à un kilomètre de Laruns, nous quittons la route et récoltons dans une éteule :

Brassica asperifolia Lamk. *var.* oleifera DC.
Raphanus microcarpus Lange

Puis, dans le lit du gave desséché :

Ononis Natrix L. *var.* arachnoidea Lap.
Astragalus monspessulanus L.
Asperula parviflora Jord.
Ptychotis heterophylla Koch
Satureia hortensis L.
Linaria origanifolia D. C.

Jours heureux, parfaite *félicité*, charmantes *excursions*. hélas ! tout est fini. M. Foucaud, fatigué par la chaleur qui augmente chaque jour et qui est vraiment intolérable, est décidé à partir. Et pourtant, il nous reste à visiter — deux immenses regrets à mon actif — le pic de Ger et un de ses voisins !... C'est deux jours, et nous en avons encore trois avant la date fixée, au début, pour notre rentrée.

Au revoir, **montagnes** ! à l'année prochaine, je l'espère, une plus longue visite.

A 4 heures, nous prenons le train, M. Foucaud, à destination de Rochefort, et moi, de Niort.

En revenant, **trois** choses à noter.

La première est, à Pau, le château de Henri IV, que l'on voit bien du train, sur le penchant de la colline où est bâtie la ville.

La deuxième est une réminiscence historique. Orthez ! oui c'est bien là que Soult, avec 20000 soldats, soutint le choc des 70000 hommes de Wellington. Je regarde attentivement afin de distinguer, dans la vaste plaine, le lieu où se passa la sanglante mêlée. Pas le moindre monument, pas la plus petite pierre funéraire !

La troisième est à Dax, où nous arrivons à 9 heures du soir et d'où le train ne part qu'à 2 heures du matin. C'est 5 longues heures à attendre, et il fait noir comme

dans un antre. M. Foucaud me dit qu'il y aurait de bonnes plantes à prendre ici. Si seulement la lune daignait montrer ses pâles rayons !... Résignons-nous, et visitons, à la lueur des becs de gaz, cette ville que M. Foucaud a vue tant de fois.

Dax est une station thermale : de nombreuses sources sulfureuses, qui se trahissent par leurs émanations, sont efficaces, dit-on, contre les rhumatismes ; elle possède des arènes le long desquelles nous passons et où je lis avec surprise l'annonce d'un combat de vaches pour les 28 et 29 août.

L'objet de ma troisième note est l'impétueuse et abondante **source** (70°) qui jaillit, dans la ville même, à un kilomètre de la gare. Certains points d'interrogation restent dans mon esprit à ce sujet : que la croûte terrestre sur laquelle repose Dax présente, en certains endroits, à peine assez de résistance pour ne pas céder à la pression du feu central, je le veux bien ; mais, comment comprendre clairement qu'une telle masse d'eau, d'une aussi haute température, puisse émerger à la surface d'un terrain plat ? Je serai bien satisfait le jour où quelque géologue fera la lumière complète sur cette merveilleuse beauté de la nature.

Toutes les déterminations des plantes citées dans ce compte rendu ont été soumises au savant contrôle de M. Foucaud.

Parmi les plantes spéciales à la montagne — sur lesquelles s'est portée presque exclusivement notre attention — j'en ai omis un certain nombre, les ayant déjà recueillies, l'an dernier, dans les environs de Cauterets ou de Bagnères-de-Bigorre. Quant aux quel-

ques espèces communes partout qui figurent dans ces listes, elles ont été récoltées, les unes comme localités, les autres comme présentant un aspect assez différent de celui du type.

En terminant, qu'il me soit permis d'adresser tous mes remerciements à M. Foucaud pour les excellents conseils qu'il m'a donnés et pour tout le plaisir que j'ai éprouvé à l'accompagner dans son intéressant et beau voyage.

Pied-Blanc, Octobre 1893.

A.-J. Gamin.

Géographie botanique du Haut Poitou.

Le Bureau de la Société va, dans le courant du mois de Juin, commencer la publication de la *Géographie botanique du Haut Poitou*. Il utilisera les documents qu'il a réunis, regrettant le retard apporté par certains botanistes à répondre au pressant appel qu'il leur a adressé.

Les renseignements sont centralisés à Pamproux.

Nous prions tous nos correspondants de vouloir bien nous continuer leur précieux concours et d'agréer à nouveau l'assurance de notre gratitude.

Le Comité.

Echanges de plantes.

Nous rappelons aux membres de la *Société botanique des Deux-Sèvres* qui désirent composer assez rapidement un herbier des plantes du Haut Poitou, surtout, qu'ils aient à se faire inscrire le plus tôt possible comme *Membres échangistes*.

En 1894 le nombres de parts à préparer sera d'une vinglaine, environ.

Il est donc nécessaire de renouveler sa demande d'inscription en soumettant la liste des plantes qu'on pense pouvoir offrir.

Adresser toute demande de renseignements à M. Souché, à Pamproux.

Voici, dans ses grandes lignes, le mode de fonctionnement des échanges.

Se faire inscrire, chaque année, autant que possible dans le premier trimestre.

Envoyer, en double expédition, la liste des espèces qu'on pense pouvoir préparer. Sur cette liste, dont le sociétaire recevra un exemplaire, le comité rayera les plantes qui ont déjà été fournies, ou qui lui paraîtraient ne présenter qu'un intérêt trop secondaire. Il est utile d'y faire figurer de 15 à 20 noms, au minimum, pour que, de part et d'autre, le choix soit plus facile.

Une *part* d'herbier se compose d'un ou deux échantillons pour les grandes espèces, de 5 à 10 pour les petites espèces. Pour les premières une *part* garnit une feuille d'herbier format 45 sur 28 ; pour les secondes, une demi feuille.

Les plantes doivent être préparées avec soin et présenter, *autant que possible*, racines, feuilles, fleurs, fruits, enfin tous les caractères distinctifs.

Chaque *part* est placée sur une feuille simple et accompagnée d'une étiquette soignée où seront mentionnés : le nom de la plante et *l'auteur* ; le lieu exact de la récolte, terrain, commune et département avec la date de la récolte, et la signature du donateur.

Certains échantillons gagnent à être retenus dans une bande de papier fendue.

Le minimum d'espèces à préparer est de *cinq*.

Avant de faire l'envoi dont il va être parlé plus loin, le sociétaire prendra une feuille double dans laquelle il placera une part de chacune des cinq plantes à distribuer, c'est-à-dire *cinq* feuilles simples garnies comme il est dit ci-dessus : c'est le *lot* pour l'un des collègues

échangistes ; les autres *lots* devront être disposés de la même façon.

Prenons un exemple pour être mieux compris : supposons qu'on prépare : *Genista pilosa*, *Poa compressa*, *Ranunculus gramineus*, *Potamogeton fluitans*, *Carex flava*, etc. il faut la même quantité de ces cinq plantes, une vingtaine de *lots*, comprenant chacun : *Genista pilosa*, *Poa compressa*, *Ranunculus gramineus*, *Potamogeton fluitans*, *Carex flava*, etc.

Le sociétaire réunira les *lots* entre deux solides cartons et expédiera le paquet en *port payé*, soit au siège de la société, soit à M. B. Souché, en gare de Pamproux. Il devra faire connaître au comité à quelle adresse il faudra lui renvoyer sa part de la répartition. L'envoi sera fait en port dû si le sociétaire n'a, au préalable, avancé le coût d'un colis postal.

Les botanistes expérimentés ne seront pas effrayés par les indications que nous venons de donner et qui paraissent bien plus difficiles à la lecture, qu'elles ne sont en réalité.

Nous communiquerons toujours avec plaisir, lorsqu'il ne nous sera pas possible d'en faire abandon, les plantes intéressantes qu'on nous demanderait. Les frais d'envoi seraient à la charge du sociétaire qui aurait adressé la demande.

Le Comité.

Cotisations

Les sociétaires sont priés d'envoyer chaque année, dans le premier trimestre, par mandat-carte, par exemple, le montant de leur cotisation.

Les recouvrements par la poste sont onéreux et la société s'est vue dans l'obligation de majorer de 35 centimes les quittances non retirées au 1er avril.

Adresser au Trésorier, ou à M. B. Souché, à Pamproux.

Admissions pour 1894 *(Suite de la page 10.)*

Mme Bergeon, à Thouars.

MM. Bernier, pharmacien, à Loudun (Vienne.)
Blanchet, docteur médecin, à Pamproux.
Chartier, 26, rue de l'Arsenal, à Niort.
Chaumeil, receveur-buraliste, à Lezay
Cornuau, instituteur à St-Pardoux.
Frey (C.), pharmacien à Airvault.

Mlle Ganeau, institutrice, à St-Aubin-le-Cloud, par Parthenay.

MM. Gigon (Emile), instituteur, à Maulais, par Thouars.
Huyard, propriétaire, à Airvault.
Jacquemin, docteur médecin, à Saint-Maixent.
Jardin, propriétaire, à Airvault.
Ménard, conseiller général, à Thouars.
Mesnet, pharmacien, à Thouars.
Pouillier (Anatole), propriétaire, à Airvault.

Mlle Roux (Hélène), à Pamproux.

MM. Roux, instituteur à la Gripière de St-Maurice, par Argenton-Château.
Roy, propriétaire, à Airvault.
Savarit, instituteur, à Exoudun, par La Mothe-St-Héray.
Seignan, maire de Thouars,

Membre correspondant :
M. Théodose Bonnin, à Airvault.

Sociétés savantes, etc., *(Suite de la page 12.)*

Aude. — *Société d'études scientifiques* à Carcassonne.
Calvados. — *Société linnéenne de Normandie,* à Caen.
Cher. — *Société historique, littéraire et scientifique* à Bourges.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Bureau de la Société 3
Herbiers 4
Jardin botanique 4
Liste des membres titulaires ..... 4 et 102
Liste des membres correspondants ..... 11 et 103
Sociétés correspondantes ..... 12 et 103
Procès-verbaux des Séances :
Séance de Janvier 1893 14
— Février 16
— Mars 17
— Avril 19
— Mai 20
— Juin 21
— Juillet 23
— Octobre 25
— Novembre 27
— Décembre 29
Sagittaria variabilis 15
Silene brachiata Jord 22
Carex divisa Huds, près de Niort 23
Senebiera pinnatifida, à Niort 24
Hypericum microphyllum Jord 27
Crepis setosa 28
Campanula rapunculoides 29
Agrimonia odorata 30
Histoire d'une Violette 30
Voyage aux Pyrénées 26
Voyage dans l'Est de la France 26
M. Eymer 14

Pages.

MM. Lloyd 14
Guitteau 14, 16, 21
Gentillau 14
O.-J. Richard 14
Didier 14, 23, 29
Gamin 14, 15, 20, 22, 24, 26
B. Souché 15, 16, 18, 21, 22, 24, 26, 28, 30, 49
Baudin 16, 30
Guillon 17
Rouffineau 17, 22
Guyon 17
Dreuilh 18
Duret 19, 21, 22, 24, 47
Rouy 20
Hy 20
Boutron (A.-J.) 22, 24, 26, 27
Aurioux 23, 29
Grelet 23, 25, 27, 29
Dugleux 24
Arignon 25
Véry 26
Marais (E.) 27
Foucaud 29
Dupain 30

Travaux des Sociétaires

Rapport présenté au Conseil Général des Deux-Sèvres sur les travaux de la Société Botanique, en 1892..... 32
Note sur un certain nombre de « Bolets » (V. Dupain).. 36
Herborisations printanières dans le nord des Deux-Sèvres. (V. Duret) 47
Herborisation à Rom, Deux-Sèvres (B. Souché)..... 49

Herborisation commune de la Chapelle-Bertrand et de Saint-Martin-du-Fouilloux (B. Souché) 52
Herborisation du 24 Juin 1893 (B. Souché)..... 54
Herborisation du 25 Juin 1893 (B. Souché)..... 57
Herborisation du 26 Juin 1893 (B. Souché)..... 60
Herborisation du 18 Mai 1893 (B. Souché)..... 62
Note sur un *Ornithopus* (Guyon)..... 64
Note sur un *Erodium* (Guyon)..... 65
Note sur un *Polygala* litigieux (Chodat)..... 66
Excursion botanique dans les Basses-Pyrénées (Gamin). 68
Géographie botanique du Haut-Poitou..... 99
Échanges de plantes..... 99
Cotisations..... 101

Imp. Lemercier et Alliot, Niort

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1894

NIORT

Imp. LEMERCIER ET ALLIOT

6, Rue du Pilori, 6

1895

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

— La **Bibliothèque** de la *Société Botanique* est ouverte pendant la durée des séances pour le prêt des livres aux sociétaires. Les volumes emportés à une séance doivent être rendus à la séance mensuelle suivante, à moins d'un renouvellement d'inscription autorisé.

— Les sociétaires qui changent de domicile sont priés d'en informer le Président de la Société.

— La cotisation annuelle est due à partir du 1er Janvier. Les frais de recouvrement par la poste nécessitent une majoration des quittances : pour 1895 cette majoration est de 20 centimes.

— **Communiquer** les plantes découvertes pour qu'elles puissent figurer dans la *Géographie Botanique* : l'inventeur reste responsable de l'habitat qu'il signale.

ERRATA

Bulletin de 1891, p. 68, l. 7. *Vasles* et non *Menigoute.*

— de 1892, p. 103, l. 7. Lire *B. cernua.*

— de 1893, p. 25, l. 16. *Corydalis lutea*, et non *Claviculata.*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES

DEUX-SÈVRES

1894

NIORT

Imp. LEMERCIER ET ALLIOT

6, Rue du Pilori, 6

—

1894

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES DEUX-SÈVRES

NEW YORK BOTANICAL GARDEN

LISTE GÉNÉRALE

DES

Membres de la Société Botanique des Deux-Sèvres

Année 1894.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur : M. le Préfet des Deux-Sèvres.
M. le Maire de Niort.
M. le Recteur de l'Académie de Poitiers.

Président : M. Eymer.

Vice-Présidents : M. B. Souché.
M. Tardy.

Secrétaire : M. Duret.

Secrétaire-adjoint : M. Saboureau.

Trésorier ; M. Gamin.

Assesseurs : Mlle Denizeau, MM. Arignon, Bernard, Dreuilh, Perrain, Régnier.

APR 2 - 1930

HERBIERS DE LA SOCIÉTÉ

Conservateur : M. B. Souché.

Conservateurs-adjoints: M. Duret.
M. Gamin.

JARDIN BOTANIQUE

Directeur : M. B. Souché.

Conservateurs : M. Gamin.
M. Duret.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

Mme Arbouin, 139, avenue de Paris
M. Aimé, expert, rue des Aires.
Mlle Baudry, J., directrice d'Ecole maternelle.
MM. Barrelle, P., banquier, rue St-Jean.
Bernard, B., professeur au Lycée.
Berthelot, horticulteur, rue de Bessac.
Bouchet (le pasteur), avenue de Limoges.
Boureau, imprimeur, rue Rochette.
Boutin, Joseph, propriétaire à St-Florent.
Boutron, pharmacien, rue Ricard.
Breuillac, E., banquier, avenue de Limoges.
Caillon, jardinier, route de Fontenay.
Cayer, serrurier, rue Barra.
Chartier-Grilhot, négociant, rue de l'Arsenal.
Châtelain, pharmacien, rue Victor-Hugo.

MM. Chiabrando, Pascal, tailleur, rue St-Jean.
Combreau, conservateur des Forêts.
Coyault, Emmanuel, avocat, rue St-André.
Cuvillier, propriétaire, rue Macaudrie.
Mlles Denizeau, Institutrice communale.
Duponchel, Directrice du Lycée de jeunes filles.
MM. Dallidet, au Jardin public.
Debeuf, agent d'affaires, rue du Palais.
Disleau, député des Deux-Sèvres.
Dreuilh, vétérinaire militaire en retraite.
Drieu, Frédéric, adjoint au maire de St-Florent.
Duburguet, photographe.
Duclère, professeur d'anglais, rue Rochette.
Dugleux, employé de Préfecture, rue Solférino.
Dumas, directeur des Postes et Télégraphes.
Duverger, élève en pharmacie, place du Château.
Eymer, docteur en médecine.
Fallourd, pharmacien, place du Château.
Fayard, docteur en médecine, rue Dupin.
Fayoux, dentiste, rue J.-J. Rousseau.
Fichet, restaurateur, rue Brisson.
Foussard, pharmacien, place du Port.
Frappier, Paul, propriétaire, rue St-Jean.
Mme Gravat, rue de la Flèche.
MM. Gallot, conseiller municipal, rue St-Gaudens.
Gelin, commis d'inspection.
Griseau, horticulteur rue Solférino.
Henry, juge au tribunal civil.
Hublin, pharmacien, rue Basse.
Jouslain, avocat, 39, rue des Piques.
Mlle Lusier, Directrice de l'Ecole Normale.
MM. Lacoste (P. de), avocat, route de Fontenay.
Lasseron, architecte, avenue de Limoges.

MM. Laugeron, vétérinaire départemental, rue Rabelais.
Lemercier, imprimeur, 6, rue du Pilori.
Logé, pharmacien.
Mallat, pharmacien, place St-Jean.
Martin-Bastard, maire de Niort.
Maudet, propriétaire, rue du Mûrier.
Mayet, docteur en médecine, rue Petit-Banc.
Mazalrey, professeur au Lycée.
Moinet, Sylvain, pépiniériste, rue Terraudière.
Moreau, ancien pharmacien, rue St-Gelais.
Mouchard (l'abbé). professeur, rue Basse.
Mlle Poirier, Institutrice communale.
MM. Péquin, pharmacien, rue Victor-Hugo
Perrain, ancien conseiller général.
Philippe, receveur municipal.
Picard, inspecteur primaire.
Pillet, docteur en médecine, rue St-Gelais.
Pommier, Hippolythe, horticulteur, avenue de Paris.
Proust, A , ancien député, rue des Douves.
Puy, pharmacien, rue St-Jean.
Queuille, pharmacien, rue de la Gare.
Mlle Roux, institutrice à Niort.
MM. Ralliou, conseiller municipal.
Rayer-Joubert, pépiniériste, avenue de Limoges.
Régnier (l'abbé), vicaire de St-Etienne.
Rimbault, conseiller municipal, avenue de la Quintinie.
Roulland, docteur en médecine, rue Vieille-Rose.
Roy, Edmond, avocat, avenue de Paris.
Saboureau, instituteur-adjoint.
Segain, quincailler.
Sieur, P., professeur au Lycée.
Tardy, avoué, rue Taury.
Mlle Valaud, professeur à l'Ecole Normale.

MM. Véry, capitaine en retraite
Vuilly, pharmacien, rue St-Gelais.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM. Adhumeau, instituteur, à Leigné-sur-Usseau (Vienne).
Allard, instituteur à Coutières (Deux-Sèvres).
Archambault, instituteur à Vendeuvre (Vienne).
Argenton (l'abbé), vicaire d'Airvault (Deux-Sèvres).
Arignon, curé-doyen de St-Maixent (Deux-Sèvres).
Aurioux (l'abbé), directeur du collège de Rom (Deux-Sèvres).
Auzuret (l'abbé), curé de Jazeneuil (Vienne).
Mlle Baguet, professeur-économe, à l'Ecole Normale de Troyes (Aube).
Mme Bergeon, à Thouars (Deux-Sèvres).
Mlles Bourdin, H., institutrice à Melle (Deux-Sèvres).
Bourdin, M., institutrice à Fressines (Deux-Sèvres).
MM. Babinot, instituteur à Pamproux (Deux-Sèvres).
Barot, A , professeur au Lycée « Louis-le-Grand » Paris.
Barré, Eugène, conseiller municipal à Breloux (D.-S).
Baudet, B., conseiller municipal à Pamproux (D.-S.)
Baudin, A., instituteur à St-Cyr (Vienne).
Beauchamp, négociant, à Parthenay (D.-S.).
Bernier, pharmacien, à Loudun (Vienne).
Betraud, G., instituteur, à La Chapelle St-Laurent (D-.S.).
Blanc, instituteur, à Vanzay (D.-S.).
Blanchet, docteur en médecine, à Pamproux (D.-S.).
Bogard, capitaine en retraite, à Lusignan (Vienne).
Bonneau, instituteur, à St-Amand-sur-Sèvre (D.-S.).

MM. Bonneau, Ernest, instituteur-adjoint, à Mauprevoir (Vienne).
Bouchon, propriétaire, 27, avenue Gambetta, à Saint-Maixent (D.-S.)
Bougouin, E., Sous-Préfet de Verdun (Meuse).
Boutin, instituteur, à Gençay-Sérigny (Vienne).
Boutineau, docteur en médecine, à Couhé (Vienne).
Boutron, J.-A., pharmacien, à Chauvigny (Vienne).
Brillaud, A., instituteur-adjoint, au Vanneau (D.-S.)
Bruant, G., horticulteur, à Poitiers.
Brunet, J., instituteur, à Lezay (D.-S.).
Caillon, percepteur, à la Mothe St-Héray.
Chaumeil, receveur buraliste, à Lezay (D.-S.).
Chaumeils de Lacoste (de), 8, rue d'Arcole, à Angoulême (Charente).
Chudreau, instituteur, à St-Martin-de-Sanzay (D.-S.)
Claveau, instituteur, à Thouars (D -S).
Constantin, docteur en médecine, 27, rue Saint-Denis, Poitiers.
Corbin, docteur en médecine, à St-Maixent (D.-S.).
Cornuau, instituteur, à St-Pardoux (D.-S.).
Couhé, instituteur, à la Gorre d'Amuré (D.-S.).
Couronneau (l'abbé), curé de la Ferrière (D..S.).
Cousin, docteur en médecine, à Couhé (Vienne).
Cubault (l'abbé), 53, rue des Hautes-Treilles, Poitiers.
Dangeard, maître de Conférences botaniques à la Faculté des Sciences, à Poitiers.
David, P., instituteur, à Pers (D.-S.).
Demellier, Edmond, propriétaire, à Exoudun (D.-S.).
Didier, A., instituteur, à Avanton (Vienne).
Dubreuil, Firmin, instituteur, à Exoudun (D.-S.).
Dupain, pharmacien à La Mothe-St-Heray (D.-S.).
Dupont, id. id.

MM. Dupont, L , élève en pharmacie, 76, avenue Gambetta, à Angoulême.
Duret, V., (l'abbé), curé de Doussay (Vienne).
Forestier, médecin-vétérinaire, à Lusignan (Vienne.
Fouquault, propriétaire, à Rouillé (Vienne).
Fournier, préparateur de géologie à la Faculté des Sciences, à Poitiers.
Frappier, François, instituteur-adjoint, à Brioux (D.-S.).
Frey, C., pharmacien, à Airvault (D.-S.).
Mlle Ganeau, institutrice-adjointe, à Parthenay
MM. Gamin, instituteur, à Pied-Blanc, par Aiffres (D.-S.).
Garandeau, instituteur, à Gascougnolles, par Niort.
Gaud, docteur en médecine, à Melle.
Gautreau (l'abbé), curé de Luzay (D.-S.).
Gentilleau, instituteur, à Vouneuil-sur-Vienne (Vienne).
Geoffrion, président du tribunal civil, à Bordeaux.
Gerbier, docteur en médecine, à Celles (D.-S.).
Gigon, Emile, instituteur, à Maulais (D.-S.).
Grelet (l'abbé), vicaire de Châtellerault.
Guichard, E., instituteur, aux Aubiers (D.-S.)
Guignard, pharmacien, à St-Maixent (D.-S.).
Guillot, pharmacien, à Chef-Boutonne (D.-S.).
Guissard, élève en pharmacie, à Chauvigny (Vienne).
Guitteau, professeur à la Faculté des Sciences, à Poitiers.
Huyard, maréchal, à Airvault (D.-S.).
Jacquemin, docteur en médecine, rue de l'Audience, à St-Maixent (D.-S.).
Jacquet, professeur honoraire, à Parthenay.
Jardin, propriétaire, à Airvault (D.-S).
Justen, Frédéricq, 37, Soho Square, à Londres.
Mme Lanne, institutrice, à Jazeneuil (Vienne).
MM. Laglaine (l'abbé), curé de St-Hilaire-la-Palud (D.-S.).
Lamberthon, Adraste, pharmacien, à Romans (D.-S.).

MM. Largeau (l'abbé), vicaire de La Mothe-St-Héray.
Legrand, instituteur, à la Guittière de Pamproux (D.-S.).
Lemoine (l'abbé), curé de St-Cyr-la-Lande (D.-S.).
Lévrier, X., avocat, à Chatillon-sur-Sèvre (D.-S.).
Loynes (de), P., professeur à la Faculté de Droit, 15 *bis*. Allées de Chartres, à Bordeaux.
Lucas (l'abbé), professeur, à Montmorillon (Vienne).
Marais, E. (l'abbé), curé de Villemort (Vienne).
Marais, H., (l'abbé), curé de St-Généroux (D.-S.).
Marsault, instituteur, à Salles (D.-S.).
Martin, prof.-économe, à l'Ecole Normale de Parthenay.
Ménard (l'abbé), professeur à Montmorillon (Vienne).
Ménard, conseiller général, à Thouars (D.-S.).
Mesnet, pharmacien, à Thouars (D.-S.).
Michaud (l'abbé), curé de Soudan (D.-S).
Micheau, Léon, notaire, à Pamproux (D.-S.).
Michelet, L , instituteur, à Aubigny (D.-S.)
Minault, Honoré, instituteur. à Rouillé (Vienne).
Moreau-Ecalle, inst. à la Frérie-d'Azay-le-Brûlé (D.-S.).
Morin (l'abbé), curé de Bouillé-Loretz (D.-S.).
Nafraîcheur, instituteur, à Soudan (D.-S.).
M^mes^ Ohlig, H., à St-Savin-sur-Gartempe (Vienne).
Perrineau, J., à Pamproux (D.-S.).
MM. Parant, pharmacien, à St-Maixent (D.-S.).
Parhazard, instituteur, à Champagné-St-Hilaire (Vienne).
Pasquier (l'abbé), curé de Ste-Ouenne (D.-S.).
Petit, commis greffier, à Chef-Boutonne (D.-S.).
Pigeau-Clerc, instituteur, à La Couarde (D.-S.).
Poirault, pharmacien, professeur à l'Ecole de médecine, à Poitiers.
Popineau, instituteur, à Aigonnay (D.-S.).
Portron, Antonin, instituteur, à Pamproux (D.-S.).
Pothet, instituteur, à Mondion (Vienne).

MM. Pouillier, Anatole, propriétaire à Airvault (D.-S.).
Prouhet, docteur en médecine, à La Mothe-St-Héray.
Provost, instituteur, à La Mothe-St-Héray.
Mlle Roux, Hélène, à Pamproux (D.-S.).
MM. Renault, instituteur, à Pamproux.
Rhodes, Directeur de l'Ecole Normale, à Parthenay.
Richard, Jules, ancien procureur de la République près la Cour d'Assises de la Vendée, à Pas-de-Jeu (D.-S.).
Rillaud, Paul, élève en pharmacie, 63, rue de Pessac, à Bordeaux.
Rivière, receveur de l'enregistrement, à Vouillé (Vienne).
Roux, J., instituteur, à la Grippière de St-Maurice-la-Fougereuse (D.-S.).
Roy, ancien pharmacien, à Airvault (D.-S.).
Sabourain (l'abbé), directeur du Petit Séminaire de St-Gaultier (Indre).
Saché, pharmacien, à Melle.
Sauvaget, instituteur, à St-Symphorien (D.-S.).
Savarit, instituteur, à Exoudun (D.-S.).
Schmith, Ch., instituteur, à Parthenay.
Seignan, maire de Thouars (D.-S.).
Souché, B., naturaliste, à Pamproux (D.-S.).
Soyer, instituteur, à Augé (D.-S.).
Suire (l'abbé), vicaire de St-Hilaire, à Poitiers.
Texier, docteur en médecine, à Moncoutant (D.-S.).
Texier, propriétaire, à Fonfréroux de Souvigné (D.-S.).
Toulat, instituteur-adjoint, à Avanton (Vienne).
Violleau (l'abbé), professeur à Montmorillon (Vienne).

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Bonnin, Th., à Airvault (D -S.).
Guillon, directeur honoraire des Contributions indirectes, à Angoulême
Guyon, curé d'Amailloux (D.-S.).
Hy (l'abbé), docteur ès-sciences, 18, rue Loriol de Barny, à Angers.
Malinvaud, secrétaire-général de la *Société botanique de France*, 8, rue Linné, à Paris.
Pourchot, instituteur, à Mandeure (Doubs).
Rouffineau, ancien pasteur, à Saintes.
Rouy, G., 9, avenue Casimir, à Asnières-Paris.

MEMBRES TITULAIRES

ADMIS DEPUIS LE 1er JANVIER 1895

Mlle Ravard, Marie, au Vanneau.
MM. Fichet, Eugène, négociant, à Breloux.
Souchaud, herboriste, à Poitiers.
Roseray, professeur départemental d'agriculture, à Niort.
Brouillac, instituteur-adjoint, à Gascougnolles.
Dupont, A., instituteur, à Mauprevoir (Vienne).
Musseau, E., receveur municipal, à Thouars.
Rémy, André, propriétaire, 23, rue du Treillot, à Niort.
Lamarre, notaire, 4, rue Thiers, à Niort.
Beaujeault, Albert, étudiant en pharmacie, à Niort.
Sérard, Victor, étudiant en pharmacie, à Niort.

SOCIÉTÉS SAVANTES

AVEC LESQUELLES LA *Société Botanique des Deux-Sèvres* ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

ARDENNES

Société d'Histoire naturelle des Ardennes, à Charleville.

AUDE

Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, à Carcassonne.

BELFORT (Territoire)

Société belfortaine d'Emulation, à Belfort.

CALVADOS

Société linnéenne de Normandie, à Caen,

CHARENTE-INFÉRIEURE

Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, à La Rochelle.

CHER

Société historique, littéraire et scientifique du Cher, à Bourges.

CÔTE-D'OR

Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Dijon.

CREUSE

Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

DOUBS

Société d'Horticulture du Doubs, à Besançon.

GARD

Société d'études des Sciences naturelles, à Nîmes.

HAUTE-GARONNE

Société française de botanique, à Toulouse.

GIRONDE

Société linnéenne de Bordeaux.

ILLE-ET-VILAINE

Société scientifique et médicale de l'Ouest, à Rennes.

LOIRE

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à St-Etienne.

HAUTE-LOIRE

Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, au Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE

Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, à Nantes

LOIR-ET-CHER

Société des Sciences et Lettres, à Blois.

MAINE-ET-LOIRE

Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.

— *d'études scientifiques d'Angers.*

— *des Sciences et Arts de l'arrondissement de Cholet.*

MARNE

Société d'étude des Sciences naturelles de Reims.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Société des Sciences de Nancy.

HAUTES-PYRÉNÉES

Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.

RHÔNE

Société botanique de Lyon.

SAÔNE-ET-LOIRE

Société des Sciences naturelles d'Autun.

SARTHE

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

SEINE

Société botanique de France, à Paris.
Feuille des Jeunes naturalistes, à Paris.
Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, à Paris.

SEINE-ET-OISE

Société des Sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Rouen.

Société d'étude des Sciences naturelles, à Elbeuf.

DEUX-SÈVRES

Société d'Horticulture, à Niort.

SOMME

Société linnéenne du Nord de la France, à Amiens.

VENDÉE

Société d'Emulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.

VIENNE

Société académique d'Agriculture, Sciences et Arts, à Poitiers.

HAUTE-VIENNE

Société botanique du Limousin, à Limoges.
Société « Les Amis des Sciences et Arts », à Rochechouart.

Extrait des Procès-Verbaux

Séance du jeudi 11 Janvier 1894

Présidence de M. B. Souché, Vice-Président (M. Duret, Secrétaire).

Sont présents : MM. Souché, Dreuilh, Duclère, Frappier, Gamin, Mazalrey, Moreau-Ecalle, Mouchard, Régnier, Saboureau, Sauvaget, Duret.

Les professeurs et les Elèves-maitresses de l'Ecole Normale assistent à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Mme la Directrice de l'Ecole normale de Niort a eu la délicate attention de nous informer que son établissement était classé parmi ceux qui avaient envoyé, au Ministère, des herbiers « *très-bons* ».

Mme Guitteau a herborisé, cette année, autour de Vichy, où elle a récolté des choses intéressantes. Le rapide exposé qu'elle a bien voulu nous en faire prouve, une fois de plus, la compétence de notre zélée collaboratrice.

M. Dangeard, à qui nous avions soumis un tout petit échantillon prélevé sur un champignon monstre (sphérique, avec 20 centimètres de diamètre), récolté par notre collègue M. Nafraicheur, à Soudan, nous répond qu'on a très probablement affaire au *Borista giganteum* ou *Lycoperdon giganteum* (Vesse de loup géante).

Lettre de M. Violleau adressée au Secrétaire.

Notre zèlé collègue donne des renseignements sur quelques-unes des plantes qu'il a récoltées et, en particulier, sur *Isoetes tenuissima*, trouvé à l'étang Grolleau, commune de St-Léomer (Vienne). — M. l'abbé Hy, qui a pu étudier cette plante, a reconnu le véritable *Isoetes tenuissima* Bor., que plusieurs botanistes ont confondu avec d'autres espèces. M. Hy a publié, dans le *Journal de Botanique* de M. Morot, une description complète de cette plante et de son mode de végétation.

M. Violleau donne un aperçu des espèces qui croissent sur le bord de cet étang Grolleau, et il annonce l'envoi d'un certain nombre de Muscinées récoltées dans la Vienne et dans les Deux-Sèvres.

M. Gamin demande si, dans la rédaction des Catalogues en vue de la Géographie botanique, il faut s'en tenir aux espèces dont la Flore des Deux-Sèvres donne des localités.

M. Baudin, qui nous a adressé plusieurs plantes rares découvertes par lui surtout à St-Cyr (Vienne), appelle notre attention sur l'*Agrimonia odorata* et un *Polygala* qu'il croit inédit. Il nous envoie ces deux plantes pour que nous les cultivions.

Communications. — M. l'abbé Régnier a commencé à dresser le catalogue de l'herbier de la Société ; son travail contient les premières familles jusqu'aux Crucifères.

M. Souché a commencé le relevé de l'herbier Delastre, à la Faculté de Poitiers.

M. Baudin a donné le Catalogue de son herbier.

M. Gamin remet le Compte-rendu, prêt pour l'impression, des excursions qu'il a faites dans les Basses-Pyrénées, en compagnie de M. Foucaud, pendant le mois d'Août dernier.

M. l'abbé Duret offre à la Société un certain nombre de plantes récoltées par MM. Violleau et Ménard. Il y a joint quelques espèces ou formes curieuses trouvées aux environs de Niort.

Comptes-Budget. M. le Trésorier donne communication des Comptes pendant l'année 1893.

Les Recettes s'élèvent à 1202 fr. 84, y compris le fonds de réserve, excédant de 1892.

Les Dépenses se sont élevées à 672 fr. 65.

MM. Mouchard et Sauvaget, désignés par l'Assemblée pour contrôler les comptes du Trésorier, prennent connaissance de la comptabilité et des pièces justificatives. Le résultat de l'enquête sera communiqué à la Séance de février.

M. le Trésorier présente ensuite, pour 1894, un projet de budget dont les articles sont successivement adoptés.

Admissions : Après un vote, et sur la présentation du Bureau, M. Malinvaud, Secrétaire général de la Société botanique de France, est admis comme membre correspondant.

Mlles Poirier, Roux ; MM. Pothet et Guissard, sont admis comme membres titulaires.

Présentations : Mlle Valaud, professeur à l'Ecole normale de Niort, présentée par Mlles Lusier et Duponchel ;

M. P. de Lacoste, étudiant en droit, à Niort, présenté par MM. Souché et Duret ;

M. Fouquault, propriétaire, à Rouillé (Vienne), présenté par MM. Souché et Legrand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 2 h. 1/2.

Séance du jeudi 15 Février 1894

Présidence de M. B. Souché, V.-P., (M. Duret, Secrétaire).

Sont présents : MM. Souché, Duclère, Gamin, de Lacoste, Mazalrey, Mouchard, Sauvaget et Duret.

Les professeurs et les élèves-maîtresses de l'Ecole normale assistent à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. M. Auzuret remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre titulaire.

M. Parhazard ne peut, pour cause de maladie, envoyer d'ici quelques jours le catalogue de son herbier. Il se plaint des soustractions qui ont été faites dans ses collections à deux expositions où elles ont figuré.

M. Baudin fait parvenir des graines d'un intéressant *Filago* qu'il a observé à St-Cyr (Vienne).

M. Malinvaud accuse réception de la collection de nos Mémoires. Il envoye le texte de l'analyse qu'il en a faite, texte qui a paru dans le *Bulletin de la Société Botanique de France.* Nous y trouvons cette flatteuse appréciation : « D'après les « comptes-rendus annuels que nous avons sous les yeux, elle « (la *Société Botanique des Deux-Sèvres)* remplit avec succès « sa mission et contribue puissamment à propager, dans son « domaine, le goût de la botanique en procurant à ses « membres de nombreux moyens d'étude. » Il termine « ainsi : « Privilégiés sont les départements qui, à l'instar des « Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure, possèdent le « personnel d'une société locale nombreuse et prospère. »

La *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe ;*

La *Société d'étude des Sciences naturelles*, à Nîmes ;

La *Société des Sciences*, de Nancy ;

La *Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres*, à Saint-Etienne ;

La *Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire*, au Puy ;

La *Société Scientifique et médicale de l'Ouest,* à Rennes ;

Acceptent d'échanger leurs publications avec les nôtres.

La Société Botanique de Lyon, par l'organe de son biblio-

thécaire, nous demande d'entrer en relations avec elle. — Accepté.

La *Société d'études scientifiques* d'Angers nous fait une demande analogue. — Accepté.

L'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts* de Rouen nous prie de lui adresser notre dernier Bulletin « avant de prendre un parti ». Elle a l'obligeance de nous dire qu'il existe, dans la même ville, la *Société des Amis des Sciences naturelles*.

M. le Président de la *Société d'étude des Sciences naturelles de Reims*, en réponse à une réclamation, nous donne quelques explications sur la série de ses mémoires.

Publications. A signaler, dans les publications reçues depuis la dernière séance : *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, T. III, n° 4 :

1° M. Viaud-Grand-Marais, sur *L'Œnanthe peucedanifolia*;

2° Ch. Picquenard. Carex de la flore bretonne ;

3° » » Catalogue des plantes vasculaires du Finistère.

4° » » Cas de tératologie observé sur une *Euphorbe* ; — Anomalies du Trèfle rampant ;

5° P. Lesage. Le Gui.

Communications : M. l'abbé Duret dit qu'il a dressé une partie du catalogue de l'herbier des Deux-Sèvres de Sauzé-Maillard. Il y a trouvé de nombreux renseignements ; toutefois les localités citées dans la *Flore* sont loin d'y être toutes représentées. Il a également catalogué, avec la permission du Conservateur, le premier fascicule de l'herbier donné au Musée par M. Guillon, et il fera les mêmes recherches dans l'herbier Bonneau.

M. Souché donne lecture d'un article de journal déjà ancien, qui analyse un travail de Geoffroy St-Hilaire au sujet d'une forme de *fraisier* (Fragaria monophylla). Cette forme, reconnue

par Linné n'a eu qu'une existence transitoire. Après un certain nombre de générations elle est revenue au type primitif. — Geoffroy-St-Hilaire en profite pour développer sa théorie du transformisme. Cet exemple du *fraisier à une seule feuille* prouve, selon lui, que des races nouvelles peuvent apparaître en se détachant des types primitifs par suite de circonstances diverses et se maintenir quelque temps, quitte à disparaître plus tard.

M. Duret dit que cette « tendance au retour », dans les races qui paraissent établies, est justement l'objection la plus sérieuse que l'on oppose aux transformistes intransigeants.

M. Souché donne ensuite communication d'une poésie en forme de chanson, « Le Botaniste », composée par M. Maillard, l'un des auteurs de la Flore des Deux-Sèvres.

Cette bleuette humoristique et gracieuse montre, une fois de plus, que l'aimable science des fleurs contribue à élever le cœur tout en enrichissant l'intelligence.

MM. Mouchard et Sauvaget, nommés à la dernière séance pour examiner les comptes de 1893, ont déposé immédiatement leur rapport qui approuve sans réserve la comptabilité de notre zélé trésorier. Sur leur demande des remerciements sont votés à M. Gamin pour sa bonne gestion de nos finances.

Admissions. — Après un vote, Mlle Valaud, MM. P. de Lacoste et Fouquault sont admis comme membres titulaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 2 h. 1/4.

Après la séance M. P. de Lacoste montre sa collection d'armes et instruments préhistoriques qui, bien qu'à son début, renferme de très beaux spécimens de silex taillés. Toutes nos félicitations et tous nos encouragements à notre jeune collègue.

Séance du jeudi 8 Mars 1894.

Présidence de M. B. Souché, V.-P. (Secrétaire, M. Duret).

La séance est ouverte à 1 heure 1/2.

Etaient présents au bureau : MM. Souché, Gamin, Saboureau et Duret.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance. La *Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres* du département de la Loire, à St-Etienne — la *Société des Sciences naturelles et médicales* de Seine-et-Oise, à Versailles — l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, à Rouen — la *Société « les Amis des Sciences et des Arts »* à Rochechouart, acceptent l'échange des publications.

La *Société botanique de Lyon* annonce l'envoi de quatre années de ses *Annales* et des volumes de ses *Bulletins*.

M. l'abbé Grelet donne la liste de ses cueillettes à Rom, dans la seconde quinzaine de février : *Erophila, Veronica polita* « des pieds à fleurs bleues, un pied à fleurs roses, un pied à fleurs entièrement blanches » ; *Neslia paniculata* ; *Cardamine hirsuta* ; *Thlaspi perfoliatum* ; *Holosteum umbellatum*, dont quelques échantillons complètement glabres et non « velus-glanduleux ».

MM. Aurioux et Grelet ont récolté *Galanthus nivalis* à Anché-Voulon (Vienne), où il est abondant, et ne l'ont pas retrouvé au bois de « Chantegrelet », près Couhé, où il est signalé.

M. Dupain exprime le désir de voir un grand nombre de nos collègues se livrer aux études mycologiques.

Communications. — M. l'abbé Duret a porté sur les fiches dressées d'avance par M. Souché, tous les renseignements qu'il a pu recueillir (Renonculacées à Crucifères) pour servir à la Géographie botanique du Haut-Poitou, soit dans ses collections, soit dans l'herbier Sauzé-Maillard, l'herbier Guillon, l'herbier Bonneau. Il y a joint les renseignements qui lui ont été communiqués par MM. Guyon, Violleau et Ménard.

M. Duret offre encore, pour le Bulletin, une note sur les herborisations qu'il a faites dans le nord du département des Deux-Sèvres pendant les premiers jours d'Avril.

M. l'abbé Mouchard communique quelques passages du *Bulletin* des Facultés d'Angers mentionnant, en particulier, une étude de M. l'abbé Hy, sur un *Isoetes* confondu longtemps par les botanistes avec *I. tenuissima* Bor., mais qui, en réalité, en est très distinct. L'auteur de la découverte est notre collègue M. l'abbé Violleau, professeur à Montmorillon. Aussi M. l'abbé Hy a-t-il donné à juste titre, à la nouvelle espèce, le nom de *Isoetes Viollœi*.

Les conditions dans lesquelles se fera l'impression du Bulletin sont déterminées en détail par le bureau et seront notifiées à l'imprimeur.

Présentations. — Mme Lanne, institutrice à Jazeneuil, présentée par MM. Adhumeau et Souché ;

M. Picard, inspecteur primaire à Niort, présenté par MM. Souché et Eymer ;

M. Minault, Honoré, instituteur à Rouillé (Vienne), présenté par MM. Fouquault et Souché.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 2 h. 3/4.

Séance du dimanche 8 Avril 1894

Présidence de M. B. Souché (Secrétaire, M. Duret).

La séance est ouverte à 1 h. 1/4

Sont présents : MM. Souché, Gamin, Lemercier, Dugleux et Duret.

Les professeurs et les élèves-maîtresses de l'Ecole normale assistent à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — La *Société Linnéenne du Nord de la France*, à Amiens. — La *Société des Sciences naturelles d'Elbeuf* acceptent l'échange des publications.

La *Société des Sciences naturelles et médicales* de Seine-et Oise, à Versailles, annonce l'envoi de trois volumes de *Mémoires*.

M. J. Richard, si cruellement éprouvé dans le commencement de l'hiver, écrit d'Arcachon à M. Souché pour lui demander un modèle de relevé d'herbier en vue de la Géographie botanique projetée ; le travail est déjà commencé à Pas-de-Jeu.

M. P. Rillaud, actuellement élève en pharmacie à Bordeaux, désire continuer à faire partie de la Société botanique des Deux-Sèvres. Il ajoute : « La connaissance des plantes joue un très grand rôle dans les études pharmaceutiques, et ce motif seul m'engagerait à rester des vôtres si mes goûts personnels ne me portaient à cultiver d'une façon particulière cette branche des sciences naturelles. »

M. Grelet a fait de nouvelles découvertes commune de Rom : *Gagea arvensis*, *Vinca minor* à fleurs blanches ; *Holosteum umbellatum* a été revu tout-à-fait glabre.

M. Duret signale quelques plantes découvertes par lui dans la Vienne, communes du Rochereau, Vouzailles, Champigny, entre autres *Gagea arvensis*, répandue, mais peu abondante ; *Veronica præcox ; Androsace maxima, etc.* Il a eu l'occasion de voir nos collègues de Montmorillon, MM. Violleau et Ménard, qui ont projeté avec lui une excursion dont la date et le lieu restent à fixer.

Communications. — M. Souché montre des échantillons de saules qui paraissent appartenir à *Salix aurita* ou à une espèce hybride, mais qui présentent une particularité remarquable dans ce genre essentiellement dioïque : la plupart des épis sont *androgins* et offrent à la fois des étamines et des pistils.

La plante a été découverte en 1893, près de Lezay (Deux-Sèvres), par M. Augustin Brunet qui l'a fait cueillir, cette année, à M. Souché.

M. Souché offre à la Société son ouvrage la *Flore du Haut-Poitou.* — Remerciements.

Admissions. — Après un vote, Mme Lanne, MM. Picard et Minault sont admis comme membres titulaires.

MM. Dr Fayard et Dugleux, précédemment démissionnaires, présentés par M. Souché, sont admis sur avis conforme du Bureau, à faire de nouveau partie de la Société.

Présentations. — M. Blanchet, docteur en médecine, à Pamproux, présenté par MM. Souché et Eymer ;

M. Chartier-Grilhot, rue de l'Arsenal, à Niort, présenté par MM. Souché et Eymer ;

M. Chaumeil, receveur-buraliste à Lezay, présenté par MM. Souché et Gamin ;

M. Savarit, instituteur à Exoudun, présenté par MM. Dubreuil et Souché ;

M. Ménard, Conseiller général à Thouars, présenté par MM. Souché et Eymer ;

M. Seignan, maire de Thouars, présenté par les mêmes ;

M. Gigon, Emile, instituteur à Maulais, par Thouars, présenté par MM. Souché et Claveau ;

M. C. Frey, pharmacien à Airvault, présenté par MM. Souché et Argenton ;

M. Huyard, maréchal à Airvault, présenté par les mêmes ;

M. Pouillier, Anatole, à Airvault, id,

M. Roy, ancien pharmacien, à Airvault, id.

M. Jardin, Baptiste, à Airvault, id.

M. Cornuau, instituteur à St-Pardoux, présenté par MM. Souché et Claveau ;

M. Mesnet, pharmacien à Thouars, présenté par MM. Souché et Saché ;

M. Bernier, pharmacien à Loudun, présenté par MM. J. Richard et Souché ;

Mlle Hélène Roux, à Pamproux, présentée par MM. Souché et Micheau ;

Mlle Ganeau, institutrice à St-Aubain-le-Cloud, présentée par Mlle Lusier et M. Souché.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 2 h. 1/2.

Séance du dimanche 6 Mai 1894

Présidence de M. B. Souché, (Secrétaire, M. Saboureau).

La séance est ouverte à 1 h. 10.

Etaient présents au bureau : MM. Souché, Gamin, Saboureau. Assistaient aussi à la séance : Mlle Ganeau, des élèves-maîtresses de l'Ecole normale et MM. F. Frappier, Dugleux, Chartier, Dallidet.

En l'absence de M. Duret, qui s'est fait excuser, M. Saboureau remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — La *Société historique, littéraire et scientifique* du département du Cher accepte l'échange des publications.

Une excursion de l'Ecole normale de Niort devait avoir lieu au Puits-d'Enfer, le 3 mai, sous la direction de M. Souché. Au dernier moment, le médecin de l'école a cru prudent de faire ajourner la promenade par crainte d'une épidémie. De là, échange de télégrammes et de lettres entre Mme la Directrice et M. Souché.

M. Rodier, instituteur à Messemé, près Loudun (Vienne), avait d'abord accepté avec empressement de collaborer à notre œuvre. Après explications, il résulte que cette adhésion n'en était pas une.

M. Aurioux invite M. Souché à une prochaine herborisation à Rom et aux environs. Il joint à sa lettre une longue liste de localités pour les plantes peu vulgaires que M. Grelet et lui ont récoltées dans nos limites, communes de Vallans, la Rochénard, Deyrançon, la Foye-Monjault, Epannes, le Cormenier, Marigny-Chemerault, Vivonne.

Parmi les espèces récoltées citons : *Hutchinsia petræa* « très commune dans les anciennes vignes et probablement dans toute la Saintonge » ; *Calepina Corvini*, *Holosteum umbellatum*, *Chamagrostis minima*, *Salix purpurea*, etc.

M. Claveau a bien voulu prendre quelques dispositions en vue de l'excursion du 19 avril, à Thouars. Il dit que M. Breillat accepte avec plaisir la proposition de M. Souché (faire le 18 une promenade botanique avec les élèves de l'école) qu'il l'attend le mercredi soir et qu'il le remercie à l'avance.

M. le Maire de Thouars « se joindra avec grand plaisir » aux

excursionnistes ; il demande dans quelle direction on se propose d'herboriser.

Mme Lanne, MM. Gamin, Grelet, Aurioux, Bonneau, J. Richard, etc., s'excusent de ne pouvoir prendre part à l'excursion de Thouars.

M Duret annonce qu'il a continué le Catalogue de l'herbier de la Flore et qu'il en a fini avec le 13e volume. Il espère qu'on pourra très prochainement arrêter la date d'une herborisation entre Coulombiers et St-Benoit.

M. Grelet, pour décider M. Souché à faire sous peu le voyage de Rom, lui signale quelques plantes intéressantes qui seraient de bonne prise.

M. Aurioux dit que « la *Flore du Haut-Poitou* a du succès à Rom » ; les élèves s'intéressent beaucoup à la botanique, « même les plus petits ont chacun leur herbier ». Il envoie : *Cerastium arvense*, de Rom ; *Anemone Pulsatilla*, du bois des Caraques, commune de St-Gervais (Vienne) ; *Eleocharis uniglumis*, de Rom.

Nouvelle invitation — acceptée — pour le 10 mai.

M. Grelet donne la liste des cueillettes du mois d'avril. Elles sont fort intéressantes et montrent que nos collègues de Rom sont d'ardents chercheurs. Citons : *Cardamine impatiens*, *Ajuga genevensis*, *Lathyrus sphœricus*, etc.

M. E. Gigon rappelle à M. Souché la promesse qu'il a faite de revenir prochainement herboriser à Maulais.

M. Gamin envoie la liste des plantes manquant au Jardin botanique.

Communications. — M. le Président donne lecture de deux rapports :

1° Rapport sur les excursions botaniques du 19 avril 1894, à Maulais, par M. Claveau. — Le mauvais temps ayant empêché les invités de se rendre à Thouars, M. Seignan, maire de cette ville, a eu l'amabilité de conduire à sa propriété de Maulais les

personnes que les averses continuelles n'avaient point rebutées : MM. Souché, Claveau, J. Breillat et E. Gigon. Mme Seignan, qui explore cette commune depuis longtemps, dirigeait l'herborisation.

2° Le second rapport est celui de M. Argenton sur une promenade, du 20 avril 1894, entre Airvault, Soulièvre et Tessonnière. Etaient présents: MM. Souché, Argenton, Huyard, Roy, Jardin et Pouillier.

M. Dugleux rend compte d'une herborisation faite le 29 avril 1894, par M. Gamin, M. et Mme Dugleux, dans les communes de Nanteuil et d'Exireuil, vallée de Magnerolle et vallée du Puits-d'Enfer.

Il offre à la Société un certain nombre d'espèces peu répandues dont il donne en même temps la liste. — Remerciements.

Mlle Ganeau présente quelques plantes vivantes qu'elle a récoltées dans la commune de St-Aubin-le-Cloud.

M. le Président dit qu'il a reçu une demande à soumettre à l'assemblée : Mme Delestrée, qui nous a fait don de l'herbier de son mari, désire quelques spécimens de cette collection, plus particulièrement ceux qui rappelleraient un souvenir et qui n'auraient pas une grande valeur scientifique. — Satisfaction entière sera donnée à Mme Delestrée.

M. Souché, qu'un ami commun, M. le baron J. de Baye, vient de mettre directement en relations avec le prince Wladimir Galitzin, de Moscou, propose de faire bénéficier la Société de relations qui ne peuvent que lui être profitables Il donne lecture de la correspondance échangée. — *La Société impériale d'Acclimatation* de Moscou a fondé dans son sein une « Section floristique » dont le prince Galitzin est le Président. M. Souché serait prié de fournir à la section des renseignements sur les travaux botaniques de la région.

L'assemblée accepte avec empressement la proposition de son Président et l'assure de sa reconnaissance.

M. Chartier veut bien obtenir pour nous l'échange des publications avec la *Société d'études scientifiques* de l'Aude.

Admissions. — Après un vote : Mlles A. Ganeau, Hélène Roux ; MM. Dr Blanchet, Chartier-Grilhot, Chaumeil, Savarit, Ménard, Seignan, E. Gigon, Frey, Huyard, Pouillier, Roy, Jardin, Cornuau, Bernier et Mesnet sont admis comme membres titulaires.

Sur la présentation du bureau M. Théodose Bonnin, à Airvault, est admis comme membre correspondant.

Présentations.— M. le Dr Jacquemin, à St-Maixent, présenté par MM. Souché et Eymer ;

M. J. Roux, instituteur à la Grippière de St-Maurice, par Argenton-Château (D.-S.), présenté par MM. B. Souché et J. Brunet ;

Mme Bergeon, à Thouars, présentée par MM. Claveau et Souché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 3 heures.

Séance du jeudi 31 Mai 1894

Présidence de M. B. Souché, Vice-Président,
(Secrétaire, M. Duret).

La séance est ouverte à 1 h. 1/4.

Etaient présents : MM. Souché, Chartier, Dreuilh, Gamin, Dugleux, Mouchard, Régnier, Saboureau, Sauvaget, Duret.

Les professeurs et les élèves-maîtresses de l'Ecole normale assistent à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admissions.— Après un vote Mme Bergeon, MM. J. Roux et Dr Jacquemin sont admis comme membres titulaires.

Correspondance. — La *Société linnéenne de Normandie* demande l'échange des publications. (Adopté).

La *Société d'Etudes scientifiques* de l'Aude accepte l'échange des publications que nous lui avions fait demander par l'intermédiaire de notre collègue M. Chartier qui était naguère l'un des membres les plus actifs de la *Société d'Etudes*.

M. Aurioux écrit au sujet du projet d'excursion vers Caunay ; il craint que M. Grelet et lui ne puissent partir assez tôt pour faire une longue course. Notre collègue nous fera expédier de St-Gervais (Vienne) des pieds d'*Anemone pulsatilla* pour cultiver au jardin. (Cet envoi a été fait).

M. Blanc prie M. Souché de vouloir bien accepter de s'asseoir à sa table le jour de l'excursion de Caunay et il insiste pour que les convives soient nombreux.

M. J. Richard signale quelques découvertes et donne l'habitat exact de *Milium scabrum* Communes de St-Laon et de Pas-de-Jeu ; *Echinaria capitata* Commune de Pas-de-Jeu ; *Silybum marianum* à Curçay et Oiron ; *Anemone pulsatilla* bois calcaires de Beauvais, Com. de St-Léger-de-Montbrun.— L'*Hypecoum pendulum* ne se retrouve plus dans les moissons calcaires de Nanville commune de St-Laon.

Mlle Ganeau a herborisé commune de St-Aubain-le-Cloud où elle a récolté plusieurs plantes intéressantes, entre autres les suivantes, comprises dans son envoi à la Société : *Nardus stricta*, *Luzula multiflora*, *Ranunculus parviflorus*, *R. hederaceus*.

M. Gamin a herborisé le 17 mai commune de Mazières-en-Gâtine où il a récolté entre autres : *Carex stellulata*, *Erodium prœtermissum*, *Ranunculus tripartitus*, *Carex maxima*, *Catabrosa aquatica*, *Anagallis tenella*, *Montia rivularis*,

Cerastium quaternellum, *Scleranthus perennis*, *Ranunculus hederaceus*, *Œnanthe Phellandrium*, *Viola lancifolia*.

M. Argenton, qui surveille les Ornithopes rencontrés le 19 mai près de Tessonnière, dit qu'il y en a deux espèces, l'une à fleurs jaunes, l'autre à fleurs d'un blanc rosé. Dès que le fruit sera assez avancé notre collègue nous en adressera.

M. Duret a herborisé à Aiffres et Fors où il a constaté la présence de *Ophrys scolopax*, bien plus abondant que *O. Arachnites*. Il y a vu aussi *Sisymbrium asperum*. A Aiffres il a cueilli *Trifolium maritimum* et *T. resupinatum*, deux raretés, et à Fors le *Malva nicæensis*, espèce peu répandue ou du moins peu signalée.

M. Grelet communique deux plantes qui lui ont été rapportées de Lussac (Vienne) par l'un de ses élèves ; ce sont : *Helianthemum procumbens* et *Arenaria controversa*, espèces connues dans cette localité.

M. Pothet a lu dans une Revue sous la signature « S. K : *Centaurée* (*Erythræa Centaurium*), la *Centaurée commune*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Petite Centaurée* (Gentiana Centaurium), devait être en grande estime chez nos ancêtres. »

Il demande des explications lui permettant de reconnaître les deux plantes. (Satisfaction a été donnée à M. Pothet, et en même temps on lui a fait remarquer que « S. K. » avait mal appliqué les noms techniques aux noms vulgaires.)

M. J. Richard dit que le *Tamus communis* est peu répandu autour de Pas-de-Jeu. Notre collègue herborise beaucoup cette année : c'est pour lui, dit-il, une distraction salutaire au poids trop lourd de ses immenses et inconsolables chagrins. Il attend M. Souché pour faire de longues courses avec lui.

M. Grelet a fait parvenir des échantillons de *Hemerocallis flava* qu'il a trouvé naturalisé dans une prairie près de la gare de Frontenay-Rohan-Rohan.

M. Violleau envoie la liste de quelques *mousses* qu'il a étu-

dées récemment et qui ne sont pas signalées dans notre rayon:

Phascum alternifolium Kauff., à Saulgé.

Didymodon laridus Horn., id.

Grimmia apocarpa var. *rivularis*, à Boësse (2-Sèvres).

Hypnum riparium L. var. *distichum*, forma *elongata* (Boulay, Muscinées de France), à Montmorillon.

Hypnum irriguum H. et W., à Saulgé.

Bryum pyriforme Hedw, dans une serre à Montmorillon.

Orthothricum rivulare Turn. et *Hypnum cæspitosum* Wils., à Boësse, les deux déjà signalées dans les Deux-Sèvres par M. Camus.

Don. — M. Chartier offre à la Société trois de ses publications: 1° Contribution à la Flore de Carcassonne ; 2° Florule de Caux; 3° Rapport sur l'excursion faite par la Société d'études scientifiques de l'Aude, le 16 juin 1892. — Remerciements au généreux donateur.

Communications.— M. Régnier dit que plusieurs plantes sont désignées communément sous le nom de *Centaurées,* en particulier le *Jasione de Montagne.*

M. Duret ajoute à la liste des plantes trouvées dans sa promenade à Aiffres et à Fors, *Rubia tinctorum*, une touffe non fleurie, dans une haie à l'entrée d'un pré, non loin de Fontaine-Boutet.

M. Dugleux a herborisé, le 27 mai, communes de Prahecq, St-Médard, Montigné, Périgné et Verrines ; le 13 mai, dans le bois de la Tranchée, commune de St-Florent, et le 18, commune de Bessines. Il a trouvé un grand nombre de plantes intéressantes dont il offre des échantillons pour l'herbier de la Société.

M. Souché présente un certain nombre de plantes vivantes, et, en particulier, *Orchis coriophora* et *O. fragrans.* Il lit une note fort intéressante sur les caractères qui différencient ces deux plantes, caractères du reste peu apparents et peut-être

peu constants, sauf ceux qui sont tirés de l'adhérence plus ou moins grande des sépales latéraux, ou encore du renflement de l'éperon.

M. Souché a herborisé, le 7 mai, commune de Lusignan (Vienne), et le 18 mai, commune de Caunay. Malgré la pluie, qui semble se complaire à contrarier cette année les excursions des botanistes, de nombreuses plantes assez rares ont été découvertes ou retrouvées.

M. Duret présente plusieurs échantillons de plantes vivantes que M. Grelet lui a envoyées pour en faire contrôler les déterminations. A noter, en particulier : *Orchis militaris*, *O. incarnata*, *Carex flava* trouvés à Vallans, et *Orchis palustris* recueilli à Rom.

Présentations. — M. l'abbé J. Sabourain, directeur et professeur de Sciences au Petit-Séminaire de St-Gaultier (Indre), présenté par MM. Violleau et Ménard ;

M. l'abbé Lucas, Victor, professeur à Montmorillon, présenté par les mêmes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 2 h. 3/4.

Séance du jeudi 28 Juin 1894

Présidence de M. B. Souché, (Secrétaire, M. Duret).

Sont présents : MM. Souché, Chartier, Gamin, Mouchard, Saboureau, Sauvaget, Duret.

Les professeurs et les élèves-maîtresses de l'Ecole normale assistent à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. J. Roux écrit à la date du 3 juin : « J'ai découvert ce matin à la Grippière, commune de St-Maurice-la-Fougereuse (D.-S.), dans un terrain humide, **Ranunculus nodiflorus** L, indiqué seulement dans la Vienne par la *Flore du Haut-Poitou* : je vous en envoie deux échantillons ».

Mme la Directrice du Lycée de jeunes filles, obligée de s'absenter momentanément de Niort, demande à M. Souché de repousser vers la fin de juin la date de l'herborisation projetée au Puits-d'Enfer : elle se ferait un plaisir d'accompagner ses professeurs et ses élèves.

M. Didier s'excuse de n'avoir pu prendre part à l'excursion de St-Benoit ; il attend M. Souché à Avanton.

M. Argenton envoie les *Ornithopes* remarqués sur la commune de Tessonnières, le 20 avril, et quelques autres espèces. Il ajoute : « Outre les espèces que j'y connaissais (*O. perpusillus*, *O. compressus*), je vous envoie un hybride que je prends pour l'*O. medius* Guyon. Dans le même lieu, c'est-à-dire commune de Tessonnières, dans la vieille carrière de sable que nous avons examinée ensemble, j'ai trouvé : *Linaria Pelisseriana*, *Spergularia rubra*, *S. segetalis*, et, un peu plus loin, *Valerianella coronata*, *Spergula vulgaris*, etc. »

M. Grelet envoie des échantillons de plantes nouvelles pour la commune de Rom ; il en donne la liste. Quelques réserves sont faites au sujet de deux ou trois. L'une d'elles est fort curieuse si l'on en juge par la description (l'unique exemplaire est entre les mains de l'inventeur).

Laissons la parole à M. Grelet :

« J'ai trouvé hier matin, 13 juin, dans la prairie à peu près en face le village de Mazières, à travers l'*Orchis palustris*, un pied d'Orchidée drôlement conditionné; en voici la description : La racine se compose de deux tubercules ovoïdes, je

crois (je n'ai pas défait la motte parce que la plante n'était que boutonnée et je désire la faire fleurir); les feuilles ressemblent assez à celles de *Orchis palustris*, avec cette différence qu'elles sont assez fortement nerviées et légèrement arquées. Les fleurs sont, comme vous pourrez en juger d'après le bouton que je vous envoie, sans éperon; l'ovaire ne paraît pas être tordu; la grappe ressemble beaucoup à celle d'un *O. palustris* qui va fleurir, puisque tout d'abord je croyais que c'en était un pied; il n'y a que le manque d'éperon qui a attiré mon attention. Serait-ce un *Serapias* ?.. .. Je n'ai trouvé que ce seul pied. »

M. Betraud regrette de n'avoir pas été prévenu assez tôt pour aller rejoindre M. Souché à Voultegon, le 17 juin. Il compte faire une herborisation le 21 juin dans la commune de Neuvy-Bouin et y invite M. Souché. C'est une contrée inexplorée et qui présente également des curiosités archéologiques.

M. Violleau prie M. Souché de remettre au 4 juillet le voyage à Montmorillon qui devait avoir lieu le 20 juin.

M. Chartier annonce qu'il a déposé chez le concierge du Musée trois volumes des *Mémoires de la Société d'Etudes* de l'Aude, et « deux plaquettes » dont il est l'auteur. Remerciements.

M. Grelet, à la date du 20 juin, écrit à M. Souché : « La fameuse *Orchidée* dont je vous avais parlé dans ma dernière lettre vient enfin de m'ouvrir ses fleurs. Elle est extrêmement curieuse, comme vous pourrez en juger par le dessin colorié que je vous adresse, et elle ne répond à aucune des Orchidées signalées dans les flores que j'ai entre les mains..... En attendant mieux je fais donc de cette plante un genre à part et je la nomme, pour indiquer sa provenance, *Rauranita paludosa*. En voici maintenant la description aussi complète que j'ai pu la faire :

« Fleurs purpurines, presque régulières, réunies 22 environ

en épi lâche ; périgone double, *ordinairement* à 6 divisions à *peu près égales*, concolores, libres et peu étalées, l'extérieur formé de 3 pièces semblables, ovales ou ovales-lancéolées ; l'intérieur à 3, *souvent* à 4 pièces à peu près semblables, ridées, entières ou légèrement érodées, *ne dépassant pas* les divisions extérieures. Ovaire non tordu, ou un peu contourné au sommet. Bractées nerviées, égalant ou dépassant l'ovaire; les supérieures colorées, les inférieures longues, foliacées. Feuilles vertes, lancéolées, linéaires, aigües, canaliculées, nerviées, les deux inférieures courtes et étroites. Tige droite, raide, feuillée,anguleuse,peu fistuleuse. Tubercules assez gros, ovoïdes. » — L. Grelet.

M. J. Roux a rencontré, depuis la visite de M. Souché (14 juin), dans la commune de St-Maurice-la-Fougereuse, plusieurs espèces assez rares dont il donne la liste.

M. J. Coulais, retenu comme maître interne au pensionnat de Bressuire, n'a pu aller à Voultegon, le 17, où M. Souché l'avait invité. Il en exprime tous ses regrets.

M. P. David, de Pers, qui n'a pu se rendre, le 24 juin, dans les marais de Ste-Soline où il aurait rencontré M. Souché, présente ses excuses et celles de M. Blanc, de Vanzay, et de M. Bourdin, de Caunay.

M. David a herborisé autour de la source de Fontadan, où il a cueilli quelques plantes dont il prie de contrôler les déterminations.

M. Parhazard n'a pas vu mentionnées, dans la *Flore du Haut-Poitou*,deux espèces par lui découvertes dans la Vienne, *Allium Siculum* et *Acorus Calamus*.

M. Aurioux donne la liste de ses trouvailles avec M. Grelet dans les communes de Couhé-Vérac, Rom et Caunay.

M. Grelet a réexaminé l'intérieur des fleurs de l'Orchidée litigieuse. Il ne croit pas qu'on puisse la rapporter au genre *Anacamptis* « Les staminodes de mon Orchidée, dit-il, sont

bien distincts, mais ils sont dans *un même plan vertical* avec l'anthère fertile ; le stigmate est bien aussi en forme d'entonnoir, mais au lieu de faire saillie entre les staminodes et l'anthère fertile, il a, au contraire, son ouverture *au-dessous des staminodes* et de l'anthère et est bordé, en avant, d'une collerette dentée, épaisse, semi-circulaire, rosée au bord, qui s'avance un peu (2/3 de milli. environ) au-dessus des deux divisions inférieures du périgone interne.

« J'ai examiné de plus la base des divisions du périgone intérieur ; je n'ai pas vu trace de gibbosité, ni rien qui puisse *rappeler un éperon*. Quant à la division inférieure, qui pourrait, à toute force, tenir lieu de labelle, et qui est rarement bien en face du gynostème, même dans les fleurs qui n'ont que 6 divisions, elle ne porte *aucune lamelle saillante* près de sa base ; elle est, au contraire, toujours *lisse* à cet endroit et souvent ridée ou plissée irrégulièrement au sommet..... Parfois on trouve dans la même fleur deux anthères fertiles, ce que l'on prendrait volontiers, à première vue, pour un double gynosthème. »

(M. Souché avait envoyé à M. Grelet la copie d'une note sur un cas tératologique dans *Anacamptis pyramidalis*. Voir Sauzé et Maillard, Catalogue des D.-S.)

M. Moreau, de la Frérie, prendrait volontiers part à une herborisation aux environs de la halte de Ste-Néomaye. Il prie M. Souché d'en fixer la date.

Communications. — M. Chartier montre des échantillons de pavot (*Papaver Rhœas variegata*), dont les pétales sont panachés de diverses manières. Un pied surtout est remarquable par ses fleurs d'un rose foncé striées de bandes blanches qui s'écartent en éventail. Ces curieux spécimens, échappés des cultures, ont été recueillis dans la tranchée du chemin de fer, près des cimetières de Niort.

M. Duret présente, au nom de M. Dugleux, *Senebiera pin-*

natifida retrouvé par notre collègue au port de Niort et le long du canal, jusque vers St-Martin. M. Dugleux a récolté aussi *Lepidium ruderale* commune de Breloux.

M. Souché présente plusieurs plantes nouvelles pour la flore des Deux-Sèvres :

1° *Ranunculus nodiflorus* L., signalé dans la correspondance, et trouvé par M. J. Roux à la Grippière, commune de St-Maurice-la-Fougereuse.

2° *Trigonella ornithopodioïdes* L. découvert au même lieu, le 14 juin, par M. B. Souché.

3° *Cardamine parviflora* L. trouvé aussi par M. Souché, le même jour, sur la limite des communes de Genneton (D.-S.) et de Clairé (Maine-et-Loire).

M. Souché a retrouvé en outre plusieurs raretés : *Gladiolus Illyricus*, *Sedum andegavense*, *Serapias cordigera* dont il montre des échantillons vivants.

M. Gamin a herborisé à Deyrançon, où il a vainement cherché *Allium roseum*, mais où il a trouvé ou retrouvé plusieurs plantes intéressantes, entre autres : *Limodorum abortivum*, *Anacamptis pyramidalis*, *Lathyrus sphæricus*, *Fumana procumbens*, *Ophrys scolopax*, *Cytisus argenteus* et *Euphorbia mosana*.

M. Souché raconte l'excursion faite le 7 juin à St-Benoit (Vienne) et environs. Le mauvais temps, qui avait retenu plusieurs sociétaires de la Vienne et des Deux-Sèvres, a été impuissant contre le zèle de MM. Souché, Gamin et Duret des Deux-Sèvres ; Violleau et Ménard de la Vienne, et Sabourain, de l'Indre.

Les excursionnistes, outre l'agrément d'une journée passée ensemble, ont été récompensés de leur courage par une abondante moisson.

M. Mouchard signale de singulières déformations observées dans le limbe des feuilles de l'*Aristoloche siphon*.

Les rapports de plusieurs autres excursions sont déposés sur le bureau ; le compte-rendu en sera donné, s'il y a lieu, dans l'une des séances futures où le programme sera moins chargé.

M. le Secrétaire donne lecture du Rapport présenté au Conseil général sur les travaux de la Société pendant l'année 1893. Ce Rapport est approuvé.

Admissions. — Après un vote MM. J. Sabourain et V. Lucas sont admis comme membres titulaires.

Présentation. — M. Couhé, instituteur à la Gorre, commune d'Amuré, présenté par MM. Gamin et Dugleux.

La séance est levée à 3 heures, bien que l'ordre du jour ne soit pas épuisé.

Séance du dimanche 29 Juillet 1893

Présidence de M. B. Souché (M. Duret, Secrétaire)

La séance est ouverte à 1 h. 1/4.

Etaient présents : MM. Souché, Chartier, Dugleux, Gamin, Saboureau et Duret.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. P. David annonce que le 28 juin il a herborisé avec MM. Blanc et Bourdin sur la limite des communes de Pers, Clussais et Ste-Soline, à la Douve des Châteliers, et dans les bois de Chevais. Il donne la liste des plantes récoltées.

M. Lemoine a trouvé dans la commune de St-Cyr-la-Lande

le *Silybum marianum* qui est très rare; il envoie un spécimen à la Société.

M. Guyon a revu, à St-Loup, *Erodium supinum* Guyon, au même lieu où M. P. Cornuault et lui l'avaient cueilli. Il joint à sa lettre « une liste des plantes les plus rares récoltées dans la Vienne et les Deux-Sèvres par M. P. Cornuault ».

M. E. Marais vient d'être appelé dans la commune de Villemort (Vienne). Le temps dont il pourra disposer lui fait espérer de bonnes cueillettes.

M. Grelet a trouvé à Rom deux plantes nouvelles qu'il communique : *Trigonella corniculata* L. et *Bunias Erucago* L., l'une et l'autre introduites très certainement. Il surveille les *Joncs* des environs pour tâcher de reconnaître l'espèce que MM. Sauzé et Maillard ont nommée *J. rauranensis*.

M. Arignon signale dans la « prairie des Groizardières, touchant à St-Maixent », la présence d'un *Carex* que M. Laglaine et lui ont désigné sous le nom de *C. teretiuscula* Good (Nous avons cru y reconnaître le *C. divisa* Huds). Il donne quelques autres localités de plantes non vulgaires.

M. Salvy, capitaine en retraite à Pleumartin (Vienne), propose à M. Arignon — qui nous a transmis les offres — de lui céder un herbier, composé par M. le docteur de la Salvinière, et comprenant des échantillons des cinq parties du monde.

M. J. Roux donne une nouvelle liste de ses cueillettes aux environs de St-Maurice-la-Fougereuse.

M. David envoie des échantillons à contrôler, et dans la quantité il se trouve des espèces à signaler.

M. Gamin a herborisé le 1er juillet avec M. Dugleux dans la forêt de Chizé ; il donne les noms des principales cueillettes de la journée.

M. J. Richard compte sur M. Souché pour le 17 juillet à Pas-de-Jeu.

M. Guyon a fait le relevé de son herbier pour les familles

que la Société compte publier cette année dans la Géographie botanique du Haut-Poitou.

M. Arignon annonce la découverte par M. Laglaine, à St-Hilaire-la-Palud, de *Glyceria spectabilis*, et par lui-même, au Puits-d'Enfer, d'*Agropyrum caninum*, *Bromus asper*, etc.

M. Grelet a fait de nouvelles cueillettes aux environs de Rom, parmi lesquelles *Nepeta Cataria* L.

M. Laglaine envoie des échantillons du *Carex* de St-Maixent et signale quelques espèces croissant à Saint-Hilaire-la-Palud.

Mlle Ganeau veut bien guider M. Souché dans une herborisation, le 22 juillet, commune de St-Aubain-le-Cloud.

M. Lemercier envoie des échantillons de *Phelipœa ramosa* « cueillis sur racines d'*Angélique cultivée*, près de la Sèvre, en aval de Niort ».

M. Arignon a herborisé, le 23 juillet, commune de Saivres et il y a fait quelques trouvailles intéressantes : *Sparganium simplex*, *Sinapis nigra*, etc.

Communications. — M. Dugleux rend compte de deux excursions :

1° Forêt de Chizé (MM. Dugleux et Gamin);

2° Epannes et Deyrançon, le 14 juillet (MM. Gamin, Gelin, Couhé, Dugleux).

De nombreuses espèces intéressantes ont été retrouvées ou découvertes : *Saponaria vaccaria*, *Spiranthes æstivalis*, *Bupleurum aristatum*, *Cytisus argenteus*, *Fumana procumbens*, *Trinia vulgaris*, etc.

M. Dugleux donne ensuite communication d'une note qu'il intitule : Etude sur la flore de la gare de Niort.

Pendant six années consécutives M. Dugleux a pu observer, dans cette station un peu artificielle, bon nombre de plantes étrangères au département, mais dont plusieurs paraissent tout

à fait naturalisées et tendent même à se répandre dans les champs voisins.

Les sociétaires sont d'avis que ces plantes adventices ne peuvent être enregistrées dans notre flore avant que l'on ne soit parfaitement sûr qu'elles se maintiennent et se répandent.

M. Souché montre diverses plantes, entre autres des épis de *Seigle* ramifiés, offerts par M Busneau, de Pamproux.

Admission. — Après un vote M. Coulé est admis comme membre titulaire.

Présentations. — M. L. Dupont, élève en pharmacie à Angoulême, présenté par MM. Saché et Souché ;

M. Rivière, receveur de l'enregistrement à Vouillé (Vienne), présenté par MM. B. Souché et Didier ;

M. Fallourd, pharmacien à Niort, présenté par MM. Souché et Dugleux ;

M. E. Barré, conseiller municipal à Boisragon, commune de Breloux, présenté par MM. Dugleux et Gamin ;

M. Popineau, instituteur à Aigonnay, autrefois démissionnaire, présenté par MM. Souché et Gamin, avec avis conforme du bureau.

La prochaine réunion est fixée au commencement d'octobre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 2 h. 1/2.

Séance du jeudi, 4 Octobre 1894

Présidence de M. Souché (Secrétaire, M. Dugleux)

La séance est ouverte à 1 h. 1/4.

Sont présents au bureau : MM. Duret, Gamin, Dreuilh et Sabouréau.

Assistent également à la séance: Mlle Valaud, MM. Chartier, Lemercier, Dugleux, Véry et les élèves-maîtresses de l'Ecole normale.

Le procès-verbal de la dernière séance (29 juillet 1894) est adopté sans observations.

M. Duret annonce qu'il va quitter Niort prochainement et qu'il ne pourra plus, par conséquent, s'acquitter de ses fonctions de secrétaire ; il se voit dans l'obligation de donner sa démission, mais il continuera d'apporter tout son concours comme sociétaire.

M. Souché désire qu'il ne soit pas pourvu au remplacement immédiat du Secrétaire, qui laissera parmi nous un vide difficile à combler, et que la démission ne soit pas acceptée. En cela il exprime simplement son opinion comme membre.

L'assemblée consultée décide de ne pas accepter la démission de M. Duret.

Après discussion il est convenu qu'à chaque réunion il sera, s'il y a lieu, procédé à l'élection du secrétaire de la séance.

M. Dugleux, par acclamation, est désigné pour remplir ces fonctions.

La parole est donnée à M. Lemercier pour une communication au sujet de la disparition de plantes rares. Il lit plusieurs extraits du Bulletin de l'*Association pour la protection des plantes alpines* et demande que la *Société botanique des Deux-Sèvres* accorde à cette œuvre un encouragement, soit une somme de 2 francs.

M. Souché, tout en n'étant pas opposé au vote de l'allocation demandée, fait remarquer que les espèces cultivées perdent bientôt quelques-uns de leurs caractères spécifiques, et il n'est pas très convaincu de l'efficacité des mesures adoptées. Il tient à rappeler que cette question de « protection » a déjà été agitée en séance à la suite d'une polémique engagée dans les journaux de la localité (Voir nos procès-verbaux). A cette

époque il fut reconnu que les pires ennemis des plantes n'étaient pas les botanistes : le fait est aussi vrai aujourd'hui.

L'assemblée vote *deux* francs et prie M. Lemercier de les faire parvenir aux intéressés.

M. Lemercier fait don à la Société et à plusieurs membres du Catalogue des espèces qu'il cultive à son jardin de « Bon Accueil », près le Vivier, à Niort. — Remerciements.

Correspondance. — M. Dangeard envoie un article qu'il a publié sur l'échantillon de *Tulipa silvestris* que M. Souché lui avait soumis. La plante, qui provient du département du Cher, est cultivée à La Jarrie, commune de Pamproux, depuis 5 ou 6 ans. Le sujet soumis à l'examen du distingué professeur de la Faculté des Sciences de Poitiers, présentait 8 sépales, 8 étamines, stigmate à 4 lobes, ovaire à 4 angles.

M. J. Roux a récolté à la Grippière de St-Maurice-la-Fougereuse *Lathyrus Nissolia* et *Lotus angustissimus*.

M. Pasquier a découvert, fin juillet, une plante nouvelle pour notre rayon, *Centaurea solstitialis* L., « assez abondante dans un champ, commune de Ste-Ouenne » Cette espèce, assurément introduite, a été vue, çà et là, dans les luzernières de la Charente-Inférieure et de la Loire-Inférieure (Lloyd, 4e édit., p. 202). — Espérons qu'elle se maintiendra chez nous et qu'elle se trouvera sur d'autres points.

M. Pasquier exprime le regret de ne plus trouver dans le *Bulletin* de la Société « l'Addition à la flore », au moins pour les plantes rares ou très rares.

M. Salvy, de Pleumartin, écrit à nouveau au sujet de la vente de l'herbier de M. de la Salvinière. Quoique le prix de *quatre cents francs* ne paraisse pas fort élevé l'Assemblée n'est pas d'avis d'acquérir cette collection.

M. Grelet annonce qu'il a herborisé avec M. Aurioux, première semaine d'août, communes de St-Gervais et de St-Chris-

tophe (Vienne). Les cueillettes ont été nombreuses et intéressantes.

Au travers du *Carex arenaria*, qui y est très abondant, notre collègue en a distingué un autre qu'il prenait pour le *Carex ligerica* Gay. Il faudrait des échantillons moins incomplets pour trancher la question.

Une visite à Châtelaillon a procuré à M. Grelet de bonnes espèces du littoral.

M. J. Roux, qui passe ses vacances près de Saintes (Charente-Inférieure), fait part de ses cueillettes dans la commune de Vénérand.

M. Grelet a bien voulu récolter, soit pour dessécher, soit pour planter, plusieurs espèces qu'il avait montrées sur place à M. Souché dans la seconde quinzaine d'août, aux environs de Vallans, et entre autres : *Linaria prætermissa* Delastre, forme glabre; *Scirpus holoschœnus* ; *Sanguisorba officinalis* ; *Cladium Mariscus* ; *Juncus obtusiflorus* ; **J. anceps**; *Mentha arvensis*, etc. Il donne également la liste de ses nouvelles découvertes.

M. Violleau a fait avec M. Ménard, au commencement de septembre, une excursion dans les îles d'Yeu et de Noirmoutiers, ce qui a permis à nos excellents collègues de se familiariser avec les plantes maritimes.

M. Guyon, répondant à des questions de M. Souché, dit que MM. de Lacroix et Chaboisseau ont particulièrement fait leurs découvertes dans les dix années de 1845 à 1855.

M. Grelet, depuis la visite de M. Souché, a encore récolté des espèces rares ou peu communes ; il en donne la liste et l'*habitat*.

M. Didier a expédié ses plantes pour les échanges de 1894 et, en même temps, un *Cyclamen* vivant, provenant de Chinçay, commune de Jaulnay (Vienne) : c'est le *C. neapolitanum*, avec les pétales moins étroits que ceux de la même

plante mais croissant dans les Deux-Sèvres, à l'abbaye des Châteliers.

Parmi les échantillons de Chinçay il s'en trouve à fleurs d'un rose pâle, ou blanc rosé, ou même *blanches*, mais avec une légère teinte rose à l'intérieur.

La forme à fleurs blanches doit être peu répandue ; nous ne l'avons vue signalée que par Boreau (3e édit., p. 440), dans une seule localité, en Maine-et-Loire.

L'envoi de M. Didier comprenait aussi *Eryngium campestre* dont la tête de fleurs n'est pas ovoïde, mais cylindrique-conique, et a un peu l'aspect d'un *Lycopodium*.

M. Arignon envoie deux plantes qu'il a cueillies, l'une dans les marais de Brioux, *Chlora imperfoliata*, l'autre au Puits-d'Enfer côté d'Excireuil, *Polychnemum majus* Br.

M. Grelet, en septembre, a herborisé communes d'Amuré, d'Epannes, Vallans, Beauvoir-sur-Niort, la Foye-Monjault ; il donne la liste de ses cueillettes et elle est fort intéressante.

Mme Guitteau, en septembre, est allée à Vanzay et en a rapporté des échantillons (très avancés, cela se comprend), de *Viola pumila* et d'une autre *Violette* qu'elle considère comme un hybride et qu'elle étudie depuis de longues années sans arriver à se faire une conviction certaine. La forme fertile est « caractérisée par ses longues stipules, aussi longues et plus larges que le pétiole ailé, et par sa capsule tronquée et terminée par une petite pointe... . La variété gigantesque et stérile serait un hybride de *V. pumila* et de *V. canina* ; cette dernière espèce se rencontre aussi dans la même localité, mais elle y est beaucoup moins répandue que l'hybride qui croit en abondance et forme de grosses touffes toujours stériles ».

M. le Président donne communication de deux lettres adressées au Dr Sauzé en 1853.

Dans l'une, M. Baugier soumet à son ami deux questions

qui seront traitées quelques jours plus tard aux *Assises scientifiques*, à La Rochelle :

1° Quels sont les nouveaux faits constatés relativement à la distribution géographique des plantes dans le pays ;

2° Quelle influence paraît exercer la nature géologique du sol sur la végétation en général et sur le développement de certains végétaux en particulier.

Dans l'autre, M. Letourneux, qui écrit de Fontenay(Vendée), dit :.

« Nous avons tous deux plus d'un titre pour ne pas rester étrangers l'un à l'autre. Si la botanique est restée si longtemps stationnaire dans nos contrées, et si De Candolle nous a peints en noir sur sa carte, il faut s'en prendre uniquement à l'isolement dans lequel sont restés nos devanciers, qui travaillaient pour eux seuls, sans but, et par conséquent sans résultats. »

M. B. Souché donne lecture de la note suivante :

« M. Auguste Chevalier publie, dans le *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*, 1893, p. 98 et suivantes, le *Catalogue des plantes vasculaires de l'arrondissement de Domfront*.

« Ce travail est fort intéressant.

« Nous avons noté, pour le genre *Salix*, une observation qui nous a frappé. En tête de la 4e section (*Capreæ*) on lit : « Cette section comprend un certain nombre d'espèces très « polymorphes. De plus, comme la plupart des *Saules*, elles « sont capables de s'hybrider, soit entre elles, soit même avec les « Saules des sections voisines. Enfin, on rencontre çà et là des « individus présentant des anomalies se reproduisant tous les « ans : chatons androgyns, capsules glabres, biloculaires, « avortées, etc. Ces cas tératologiques sont fort intéressants, « au point de vue physiologique, soit qu'on les consi-

« dère comme le résultat de croisements, soit qu'ils soient « accidentels.

« *Salix aurita* L. se rencontre assez souvent dans la forêt « d'Andaines avec ces monstruosités. »

« Autre observation relevée dans l'*Inventaire général* des plantes vasculaires de la Sarthe, par M. Amb. Gentil, p. 235 : « On rencontre quelquefois des Saules portant des chatons « androgyns. M. Thériot l'a observé pour *Salix aurita* et « *Salix cinerea*. »

« Le Saule récolté à Lezay, en avril 1894, et que M. A. Brunet y avait vu en 1893,est un exemple à l'appui de l'observation ci-dessus. »

A propos des faits mentionnés dans cette note une discussion, à laquelle prennent part MM. Lemercier, Chartier, Dugleux, Souché, etc., a lieu au sujet de *Salix babylonica* dont on ne cultive que l'individu à chatons femelles.

Des observations échangées et des recherches bibliographiques postérieures il résulte qu'on trouve parfois des individus androgyns (f. *androgyna*) et que l'arbre à rameaux longuement pendants est une forme horticole.

Admissions. — Après un vote MM. Barré, Dupont, Fallourd, Popineau, Rivière sont admis comme membres titulaires.

Présentations. — Mlle Marthe Bourdin, institutrice-adjointe à Fressines, présentée par Mlle Lusier et M. Souché ;

Mlle Hermanie Bourdin, institutrice-adjointe à Melle, présentée par les mêmes ;

Mlle J. Baudry, directrice de l'Ecole maternelle du Port, à Niort, présentée par Mlle Denizeau et M. Souché ;

M. Dumas, directeur des Postes et Télégraphes, à Niort, présenté par MM. Souché et Tardy ;

M. Boutin, instituteur à Gençay-Sérigny (Vienne), présenté par MM. Adhumeau et Souché ;

M. le Dr Boutineau, à Couhé (Vienne), présenté par MM. Souché et Fouquault ;

M. le Dr Cousin, à Couhé (Vienne), présenté par les mêmes ;

M. Ernest Bonneau, instituteur-adjoint à Mauprevoir (Vienne), présenté par MM. Souché et Renault ;

M. Chudreau, instituteur à St-Martin-de-Sanzay, présenté par MM. Souché et Gamin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 3 heures.

Séance du jeudi 8 Novembre 1894

Présidence de M. B. Souché (Secrétaire M. Saboureau)

La séance est ouverte à 1 h. 1/4.

Sont présents : Mme Perrineau, Mlle Baudry, MM. Gamin, Dugleux, Sauvaget, Lemercier, Saboureau.

Des professeurs et les élèves-maîtresses de l'Ecole normale assistent également à la séance.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion : il est adopté sans observations.

M. Souché annonce que la *Société* a un nouveau deuil à enregistrer en la personne de M. le Dr Eymer, son Président. Il fait l'éloge du défunt qui, bien qu'ayant peu assisté aux séances, s'est toujours intéressé aux travaux de la *Société botanique*.

Correspondance. — M. J. Roux signale de nouvelles cueillettes à la Grippière de St-Maurice-la-Fougereuse, entre autres *Panicum Crus-Galli*.

M. Caillon, percepteur, répondant à des questions de M. Souché, dit que M. Ratelade, commis principal des Contributions indirectes à Chef-Boutonne, était un travailleur et un chercheur ; il a herborisé avec lui vers 1867-1868.

M. Didier a récolté, le 7 septembre et le 14 octobre derniers, « sur les coteaux rive gauche de l'Auxances, à quelques centaines de mètres en aval de Limbre, commune de Migné, (Vienne), la première fois trois échantillons, la seconde fois deux échantillons, de *Teucrium montanum* à fleurs disposées en grappe ». Il joint à sa lettre un spécimen de son intéressante trouvaille.

M. le maire de Luzay, en réponse à une demande de renseignements, dit que M. Roulleau, ancien instituteur à Brie, est mort à Luzay. Il annonce en même temps que sa commune a été souvent explorée par M. Gabriel Martin, botaniste résidant actuellement à Paris.

M. l'abbé Grelet fait connaître son changement d'adresse : il vient d'être nommé à Nueil-sous-les-Aubiers.

M. Dupont, élève en pharmacie à Angoulême, remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre comme membre titulaire.

M. Violleau remercie M. Souché pour l'envoi d'*Anthemis arvensis* vivant.

M. Adhumeau a été « complimenté », au Concours de Dangé (Vienne) pour ses collections de plantes, de découpage et principalement pour sa collection d'armes préhistoriques : il a obtenu le premier prix, avec une médaille de vermeil.

Notre collègue insiste à nouveau pour que M. Souché aille dans le canton de Leigné-sur-Usseau, où il serait certain de rencontrer des adhésions.

M. Adhumeau trouve que « notre Bulletin devient de plus en plus intéressant ».

M. A. Guillon, membre correspondant, donne de précieux renseignements sur quelques-uns de ses collaborateurs de

1850-1852, MM. de Parsay, Revelière, Cosson, Genuer, etc.; il constate que « les rangs de ses contemporains s'éclaircissent beaucoup. »

M. Boutron, pharmacien à Niort, a bien voulu fournir à M. Souché, qui la lui avait demandée il y a quelque temps, la liste des plantes qui pourraient utilement être cultivées au Jardin botanique dans l'intérêt des élèves en pharmacie.

M. Chudreau fournit des notes biographiques sur un botaniste, M. Pellier, autrefois instituteur à Saint-Martin-de-Sanzay.

M. Grelet donne une première liste des plantes qu'il a récoltées ou observées à Nueil-sous-les-Aubiers ; citons seulement l'Ornithope comprimé *(Ornithopus compressus)* et le Lotier grêle *(Lotus angustissimus)*.

M. J. Roux, de la Grippière, envoie un *Callitriche* qui paraît devoir être rapporté au C. des étangs *(C. stagnalis)*.

M. Foucaud, dans sa *Flore de France*, t. I, p. 246, donne comme habitat de *Dentaria bulbifera* L. (Dentaire à bulbilles) : Deux-Sèvres, bois du Fouilloux, près la Mothe-Saint-Héray (Deloynes, Foucaud).

M. Souché a demandé à l'auteur si ce n'était pas par erreur qu'il aurait été substitué deux noms à ceux de Sauzé et Maillard qui avaient découvert la plante dès 1850.

M. Foucaud a répondu que ce n'était pas par erreur que le Dentaria figurait sous son nom dans la flore ; qu'il avait observé cette plante au Fouilloux et n'en avait pas vu d'échantillons recueillis par Maillard ; qu'ils citaient les botanistes dont ils voyaient ou possédaient les plantes, ou eux-mêmes s'ils avaient recueilli ces plantes, que c'était une garantie de plus et qu'ils ne se préoccupaient pas si d'autres les avaient déjà observées ; qu'il serait impossible, le plus souvent, d'établir quel est celui qui, le premier, a découvert telles plantes ; que si Maillard a vu le *Dentaria* d'autres l'ont probablement observé avant lui.

M. Didier a récolté au lieu dit « Pothet », commune de Chasseneuil (Vienne), un *Phleum pratense* L. à fleurs vivipares. Il envoie la plante et demande si la variété a déjà été signalée.

Communications. — M. le Président dit que le *Phleum* de notre collègue M. Didier est signalé dans la Somme, par le *Catalogue* Camus, p. 291, sous la mention « sous espèce *Viviparum* E. de Vicq. »

En ce qui concerne le *Dentaria bulbifera* L. « observé » par M. Foucaud au Fouilloux, M. Souché tient à rappeler que c'est en sa présence, en 1879, que M. Maillard a conduit M. Foucaud et le lui a fait cueillir devant MM. Beltrémieux, Dr Termonia, etc.

De plus la plante a été publiée de la même localité par Sauzé et Maillard sous le numéro 1112 des Exsicc. Billot.

La priorité de la découverte se trouve suffisamment démontrée, soit dit sans commentaires.

M. le Président donne lecture de comptes-rendus d'herborisations :

1° Herborisation à Montmorillon, Bourg-Archambault, Brigueil-le-Chantre, l'Age-Gassin commune de Saulgé, (Vienne : Rapporteurs MM. Violleau et Ménard ;

2° Herborisation communes de Vallans, d'Epannes et de Frontenay-Rohan-Rohan : Rapporteur M. Grelet ;

3° Herborisation communes de Vendeuvre, Ouzilly, Saint-Genest, Scorbé-Clairvaux (Vienne) : Rapporteur M. Didier.

M. le Président signale à l'attention des membres présents le *Bulletin de la Société d'Etudes* de l'Aude, où se trouvent quelques travaux de notre collègue M. Chartier et un rapport d'excursion générale rédigé par la Directrice et un professeur de l'Ecole normale d'institutrices de Carcassonne.

M. Gamin dit qu'il a trouvé, le 7 septembre 1894, dans les luzernières de la Vallée, commune de Souvigné, le *Centaurea*

Solstitialis L. espèce introduite avec des graines fourragères et récemment signalée à Sainte-Ouenne.

Admissions. — Après un vote Mlles Marthe Bourdin, Hermanie Bourdin, J. Baudry, MM. Dumas, Dr Boutineau, Dr Cousin, Boutin, E. Bonneau, Chudreau sont admis comme membres titulaires.

Présentations. — Madame H. Ohlig, à Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne), présentée par Mme J. Perrineau et M. B. Souché ;

M. A. Barot, professeur au Lycée-Louis-le-Grand, à Paris, présenté par MM. B. Souché et H. Minault ;

M. J. de Chaumeils de Lacoste, 6, rue d'Arcole, à Angoulême, présenté par MM. B. Souché et L. Dupont ;

M. Demellier (Edmond , pp à Exoudun, par La Mothe-Saint-Héray, présenté par MM. B. Souché et Parant ;

M. H. Hardoin, professeur au Collège de Saint-Amand (Cher), présenté par MM. B. Souché et B. Bernard ;

M. Jouslain (L.-M.-A.), avocat, 39, rue des Piques, à Niort, présenté par MM. B. Souché et E. Breuillac ;

M. P. Cornuault, directeur de la Société d'encouragement, à Suresnes (Seine), présenté par MM. B. Souché et Duret ;

M. Duverger, élève en pharmacie, place des Halles, à Niort, présenté par MM. Fallourd et Dugleux ;

M. Brillaud, instituteur-adjoint au Vanneau, présenté par MM. Dugleux et Souché ;

M. Chiabrando, Pascal, tailleur, rue Saint-Jean, présenté par MM. B. Souché et Gamin.

M. l'abbé Gautreau, curé de Luzay, précédemment démissionnaire, présenté par MM. Souché et Pasquier avec avis favorable du Bureau.

La prochaine séance est fixée par les Statuts au premier dimanche de décembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 3 heures.

Séance du dimanche 2 Décembre 1894

La séance est ouverte à 1 h. 1/4.

Sont présents : Mlle Denizeau, MM. Souché, Gamin, Chartier, Lemercier, Dreuilh, Duclère, Véry, Dugleux, Fournier, Fallourd, Fayoux, Dallidet, Fichet, Saboureau secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Saboureau, est adopté sans observations.

Correspondance. — M. Guyon a rencontré, dans les premiers jours de novembre, près d'Amailloux (D.-S.), l'Iris fétide (*Iris fœtidissima*) qui lui paraît très rare dans le bocage.

Mlle Ganeau annonce qu'elle vient d'être nommée à Parthenay.

M. Sabourain n'a pu, cette année, préparer des plantes pour les échanges et il en exprime tous ses regrets.

M. Blanc désire qu'une nouvelle herborisation soit faite aux environs de Vanzay, et il signale surtout les bois de Chevay comme devant procurer de bonnes cueillettes.

Mme H. Ohlig dit que les prairies de Saint-Savin-sur-Gartempe offrent en abondance le *Narcisse des poètes*.

M. Duret, avec sa cordialité bien connue, rappelle les promesses qui lui ont été faites d'aller le voir à Doussay (Vienne). Il signale au hasard quelques plantes qu'il y a aperçues : *Poa megastachya*, *Plantago arenaria*, *Dianthus carthusianorum*, etc. Il cite également un pied de *Chanvre* ayant « plus de trois mètres de haut et dont la circonférence de base mesure vingt-trois centimètres », phénomène récolté dans le jardin du presbytère.

M. J. Richard, qui est allé passer quelques mois à Saint-

Hélier, dans l'île de Jersey, dit que cette ville, qui compte de 30 à 35 mille habitants, est une résidence superbe. Le pays est extrêmement pittoresque, dans le genre de Champbrille, près de La Mothe-Saint-Héray, ou de la vallée de la Cascade, près de Thouars. — Le climat y est fort doux puisqu'à la fin de novembre on voit des *Aloès* en pleine terre, et dans la campagne on trouve des haies de *Fuchsias*.

Une superbe propriété, « les jardins tropicaux », avec ses plantes exotiques si bien acclimatées, tout en étant un attrait de plus, ne captive point en entier le cœur d'un Français qui ne peut s'empêcher de s'écrier : « Donnez-nous des nouvelles du pays ! parlez-nous de la France, c'est ce dont nous avons le plus grand besoin ici. - Et notre chère *Société* botanique où en est-elle ».

M. le Président de la *Société Ramond*, en réponse à une demande de M. Souché, dit que leur Bulletin de 1894 paraîtra incessamment.

Don. — M. le Président de la *Société scientifique et médicale* de Versailles offre à la *Société botanique des Deux-Sèvres* un certain nombre de plantes de Seine-et-Oise, et il accuse réception de celles que M. Souché lui a offertes.

Travaux. — Divers travaux sont déposés sur le bureau :

1° Catalogue de l'herbier de M. Parhazard que notre collègue a bien voulu dresser pour nous en vue de la Géographie botanique ;

2° La liste des découvertes, pour l'année 1894, de Messieurs Violleau et Ménard. Ils ont pensé qu'il « serait fastidieux de raconter en détail » leurs diverses herborisations. Nous regrettons qu'ils aient pris cette détermination ;

3° Liste des plantes vasculaires et des Champignons que M. J. A. Boutron a récoltés aux environs de Chauvigny (Vienne). Notre collègue y a joint un supplément à la *florule des Bolets* publiée dans notre dernier Bulletin.

4° Rapport de M. Gamin sur son excursion dernière dans les Pyrénées.

M. Gamin a bien voulu résumer de vive voix son important travail, et les membres présents lui ont su gré de sa causerie fort intéressante.

A propos des plantes signalées dans les Pyrénées M. Chartier dit que le *Carlina acaulis* est une espèce hygrométrique : fixée par le milieu de la fleur elle se ferme quand le ciel est nuageux, l'atmosphère humide, et ne s'ouvre que pour annoncer le beau temps.

Elections. — Par application de l'article 14 du Règlement l'Assemblée est invitée à procéder au renouvellement partiel du Bureau.

Ont envoyé leurs votes par correspondance : Mlle Baudry, MM. Allard, Barré, Babinot, Blanc, Bogard, P. David, Dubreuil, Forestier, Parhazard, Renault, J. Roux.

Il y a d'abord lieu de pourvoir au remplacement de M. Eymer, décédé, comme Président de la Société.

M B. Souché est élu Président.

Il remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle vient de lui témoigner par ce vote unanime, et il prend l'engagement de se consacrer aux intérêts de la *Société* avec autant de dévouement qu'il en a mis depuis six ans.

Avant de procéder à l'élection du Vice-Président sortant, et au remplacement de M. Souché comme Vice-Président, l'Assemblée décide qu'on votera au scrutin de liste, et que celui des deux élus qui obtiendra le plus de voix sera nommé pour trois ans et l'autre pour deux ans.

Au premier tour de scrutin M. Gamin est élu Vice-Président.

Au second tour de scrutin M. Puy est élu Vice-Président.

M. Dugleux est ensuite élu Trésorier, et MM. Régnier et Véry élus assesseurs.

Le Bureau, pour l'année 1895, se trouve donc ainsi composé :

Président : M. B. Souché.
Vice-Présidents : M. Gamin.
— M. Puy.
Trésorier : M. Dugleux.
Secrétaire : M. Duret.
Secrétaire-adjoint : M. Saboureau.
Assesseurs : Mlle Denizeau ; MM. Bernard, Perrain, Dreuilh, Régnier et Véry.

Admissions. — Après un vote, Mme H. Ohlig, MM. A. Barot, de Chaumeils, Demellier, Hardouin, Gautreau, Jouslain, P. Cornuault, Brillaud, Duverger et Pascal sont admis comme membres titulaires.

Présentations. — M. Fichet, Eugène, négociant aux Estrées, par la Crèche (Deux-Sèvres), présenté par MM. Fichet-Gaudin et Gamin ;

M. Souchaud, herboriste à Poitiers, présenté par MM. Souché et J. Richard ;

M. Roseray, professeur départemental d'Agriculture à Niort, présenté par MM. Souché et Laugeron.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 3 h. 1/4.

RAPPORT AU CONSEIL GÉNÉRAL

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE EN 1893

Monsieur le Préfet,

Nous vous prions de vouloir bien transmettre au Conseil général l'expression de notre vive reconnaissance pour le bienveillant appui qu'il a prêté à la *Société botanique des Deux-Sèvres* depuis sa fondation.

Pour répondre à cette bienveillance, pendant l'année 1893, les sociétaires ont uni toutes leurs bonnes volontés et multiplié leurs efforts, d'autant plus féconds qu'ils sont mieux groupés.

Les adhésions ont été nombreuses : de différents points des Deux-Sèvres et de la Vienne des travailleurs se sont levés à notre appel, apportant à l'œuvre commune leurs concours précieux à des titres divers.

Parmi les nouveaux membres de la Société il en est, en effet, qui, depuis longtemps déjà, étudiaient la végétation de notre pays ; mais n'ayant que bien rarement l'occasion de communiquer les observations qu'ils avaient pu faire, et les espèces rares qu'ils avaient découvertes, ils laissaient les notes dormir dans leurs cartons et les plantes se détériorer dans leurs herbiers. En devenant sociétaires, ils ont été tirés d'un isolement pénible qui stérilisait leur travail, et se sont fait un plaisir de mettre leur expérience au service de collègues plus jeunes.

Ceux-ci, à leur tour, heureux d'être soutenus et guidés dans leurs débuts, se sont mis à l'étude avec toute l'ardeur de la jeunesse ; bien souvent même ils ont eu la bonne fortune de

faire, dès leurs premiers pas, des découvertes intéressantes qui avaient échappé à leurs devanciers.

Ce mouvement de noble émulation s'accentuera de jour en jour,et nous avons l'espérance que,dans un avenir très rapproché, il se trouvera presque dans chaque commune de nos deux départements un ou plusieurs botanistes zélés qui prendront à tâche de faire connaître à tous les derniers secrets d'une végétation regardée depuis longtemps comme très variée, mais qui réserve encore bien des surprises agréables.

Et, s'il est toujours délicat de faire son propre éloge, on nous pardonnera cependant de dire ce que pense de nous un savant distingué, aussi désintéressé que bon juge dans la question.

Dans un rapport sur des travaux relatifs aux sciences naturelles, M. Malinvaud, secrétaire général de la *Société botanique de France*, constatait avec éloges le chemin déjà parcouru par la *Société botanique des Deux-Sèvres* qui, en quatre années, a presque doublé la somme des renseignements recueillis pendant plus d'un demi-siècle par ses devanciers. Il concluait par ces paroles : « Privilégiés sont les départements qui, à l'instar des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure, possèdent le personnel d'une Société botanique nombreuse et prospère. » (*Bull. de la Soc. bot. de Fr. 1893, p. 165.*)

Fiers de cette haute approbation, et bien convaincus que « succès oblige », les sociétaires n'ont pas ménagé leurs peines; malgré la sécheresse anormale de l'été dernier, les herborisations ont été fréquentes et quelques-unes très fructueuses. Les localités principalement explorées ont été : St-Cyr-la-Lande, Brion-près-Thouet, Bouillé-Loretz, Sanzay, les Aubiers, le Pin, Rom, La Chapelle-Bertrand, St-Martin-du-Fouilloux, Châtillon-sur-Thouet, Viennay, La Ferrière, St-Etienne-la-Cigogne, Vallans, Epannes, etc. etc. Et, dans la Vienne : Avanton, Vendeuvre, Jaulnay, Montmorillon et ses environs, St-Cir, etc.

Nous n'avons pas publié cette année, sous le titre d'*Addition à la Flore*, les espèces et les localités nouvelles ; ces indications prendront place dans notre *Géographie botanique du Haut-Poitou* dont le premier fascicule est en préparation, et qui viendra s'adjoindre chaque année à notre Bulletin.

Ce travail, peut-être unique en son genre, et auquel tous les botanistes, tant anciens que nouveaux sont appelés à collaborer, mentionnera, avec autant de précision que possible, toutes les localités où les espèces non ubiquistes ont été récoltées dans nos deux départements, avec la date de la découverte et le nom de l'inventeur.

Nous n'avons pas à faire ressortir l'importance et l'utilité d'une pareille publication ; mais la somme de travail qu'elle représente, aussi bien que la modicité des ressources dont nous disposons, nous obligeront, on le comprend, à ne la faire paraître que par fragments successifs.

Nous croyons cependant devoir signaler déjà quelques espèces plus remarquables, découvertes cette année.

Carex divisa Huds., qui n'était mentionné jusqu'à présent que dans une localité très restreinte, à Loubigné-d'Exoudun, a été retrouvé assez abondant dans le voisinage de Pied-de-Font, commune de St-Florent, par M. Duret, et non loin de là, dans la commune de Bessines, par M. Gamin. — Une plante du littoral, *Senebiera pinnatifida* D C., a été trouvée autour du Port de Niort par M. Dugleux, et semble se maintenir dans cette station où on l'a revue récemment encore; son aire de dissémination paraît même s'étendre. — M. Poirault, directeur du Jardin botanique de Poitiers, a découvert, dans la Vienne, une nouveauté pour notre flore, *Poa sudetica* Hœnck, qui descend du Plateau central avec les alluvions. — Une autre plante du littoral, *Rapistrum rugosum* All., a été récoltée au cours d'une herborisation collective dans la commune de Deyrançon, près d'une usine abandonnée, à Port-Jouhet.

A ce même point de vue des espèces nouvelles, l'année 1894 se présente comme devant être féconde en découvertes. M. J. Roux, instituteur à la Grippière-de-St-Maurice (Deux-Sèvres), a trouvé en grande quantité, sur un espace très restreint, *Ranunculus nodiflorus* L. Cette plante, indiquée par Delastre dans la Vienne, mais sans certitude, peut être considérée comme nouvelle pour la flore du Haut Poitou. Au même lieu de la Grippière, M. Souché, guidé par M. J. Roux, a enrichi la flore d'une gracieuse papilionacée, *Trigonella ornithopodioides* L. et, commune de Genneton, sur la limite de Maine-et-Loire, d'une crucifère également nouvelle, *Cardamine parviflora* L. La même série d'herborisations (du 14 au 17 juin) a permis de retrouver, aux environs d'Argenton-Château, commune du Breuil, deux raretés : *Serapias cordigera* L. et *Gladiolus illyricus* Koch.

Mais le zèle des sociétaires herborisants ne s'est pas arrêté à la limite du Haut Poitou. M. Gamin, qui avait publié l'an dernier dans notre *Bulletin* une importante étude sur la flore des Pyrénées centrales, donne, cette année, un pendant non moins intéressant à ce travail, en rendant compte de ses excursions botaniques dans les Basses-Pyrénées, en compagnie de MM. Rouy et Foucaud, les savants auteurs de la nouvelle *Flore de France*, membres correspondants de notre Société.

A l'occasion du Congrès de l'*Association française*, à Besançon, M. B. Souché a fait un voyage dans l'Est et en a profité pour prendre une connaissance sommaire de la végétation des localités qu'il a parcourues.

MM. Violleau et Ménard ont herborisé dans les Cévennes, et M. Duret dans la Charente, sur les limites de la Dordogne.

En dehors des herborisations, de nombreux travaux ont été présentés aux séances : notes sur des formes anormales ; études de types nouveaux ou de variétés intéressantes. Notre Bulletin contient une *Note sur une forme de Polygala vul-*

garis découverte par M. Baudin. Ce *Polygala,* communiqué à un savant monographe, M. Chodat, professeur à l'Université de Genève, a été rattaché par lui au *Polygala vulgaris subspecies Comosa.*

Le Bulletin publie encore deux notes déjà anciennes, mais inédites, de M. Guyon, l'une sur un *Ornithopus* (*O. medius* Guyon), l'autre sur un *Erodium (E. supinum* Guyon). Cette dernière plante est probablement celle que la *Flore de l'Ouest* signale à St-Loup, sous le nom de *E. romanum* Willd.

Enfin nous devons porter à l'actif des sociétaires deux travaux de plus longue haleine.

Le premier est une étude sur les *Bolets* de nos environs, par M. Dupain, pharmacien à La Mothe-Saint-Héray. Cette étude, également publiée dans notre Bulletin, et qui, nous l'espérons, sera continuée pour les autres genres de champignons comestibles ou vénéneux, est rédigée avec autant de science que de simplicité. C'est une florule, avec analyse et description du genre étudié, grâce à laquelle les amateurs de champignons pourront, avec un peu d'attention et sans cesser d'être prudents, distinguer les espèces comestibles de celles qui occasionnent trop souvent de graves empoisonnements.

L'autre travail, beaucoup plus important, est dû à notre zélé Vice-Président, M. B. Souché. Bien que publiée en dehors de nos travaux collectifs, cette œuvre capitale du fondateur de la Société et promoteur le plus ardent du réveil botanique dans notre région, répond trop bien à notre programme pour que nous renoncions à la part de gloire qui doit forcément en rejaillir sur notre association.

M. Souché donne modestement sa *Flore du Haut Poitou* comme un résumé d'ouvrages plus volumineux : *Flore des Deux-Sèvres*, par Sauzé et Maillard (presque épuisée et d'un prix trop élevé pour beaucoup de débutants) ; *Flore de la Vienne*, par Delastre (introuvable depuis longtemps) ; mais

nous tenons à constater qu'il a composé un livre bien personnel, atteignant parfaitement le but qu'il se proposait : rendre l'étude de la botanique accessible à tous en débarrassant les analyses et les descriptions des termes trop scientifiques.

Avec la *Flore du Haut Poitou*, quiconque sait lire peut arriver, avec un peu d'attention, a déterminer sûrement chacune des plantes qui croissent spontanément dans nos deux départements, ou qui y sont cultivées en grand. Nous avons plusieurs fois tenté l'expérience qui a toujours réussi, et nous savons de source certaine que plusieurs amateurs, rebutés par des débuts trop pénibles, ont vu, grâce à ce travail, se réveiller leur goût pour l'étude des fleurs.

Ce résultat est dû principalement au soin que l'auteur a mis à simplifier les analyses dichotomiques qui conduisent aux noms des familles, des genres et des espèces. Les caractères différentiels ont été choisis aussi apparents et aussi nettement tranchés que possible, de sorte qu'il ne peut guère y avoir d'hésitation, même pour les débutants.

Chaque famille, chaque genre, chaque espèce, est l'objet d'une description exacte, courte et précise, très suffisante pour faire découvrir l'erreur qui aurait pu résulter d'une inadvertance dans les recherches analytiques.

L'auteur a pensé avec raison que, dans un ouvrage élémentaire comme le sien, il devait se contenter de décrire les espèces nettement caractérisées et universellement admises, sans suivre les monographes dans leur dépècement de certains genres litigieux : (Rubus, Rosa, Hieracium, etc.) — La plupart du temps cependant, une courte note, sous forme d'observation, signale certaines formes moins fixes mais que l'on rencontre souvent dans le rayon de notre flore.

Sans insister sur les témoignages flatteurs dont cet ouvrage a été l'objet, lors de son apparition, de la part des notabilités et des Revues scientifiques, nous pouvons dire qu'il a été

honoré d'une souscription de l'*Association française pour l'avancement des Sciences*, et qu'il tend de plus en plus à devenir classique dans les établissements d'instruction primaire et secondaire.

On nous pardonnera de nous être étendus un peu longuement sur nos titres de gloire, ce qui nous permettra de ne jeter qu'un rapide coup-d'œil sur l'envers de la médaille.

L'accroissement de notre Société augmente nécessairement notre correspondance, et, si les sociétaires dévoués sur lesquels retombe ce surcroit de besogne sont accoutumés à ne pas compter avec leur peine et même avec leurs veilles, le Trésorier, lui, est obligé de compter avec les frais que nécessitent les envois de renseignements, les communications, les échanges de plantes nouvelles et de types d'étude.

D'autre part une grande partie de nos modestes ressources est absorbée par les frais d'impression de notre *Bulletin*, frais qui se trouveront considérablement augmentés par la publication de notre *Géographie botanique*.

Notre Jardin, cruellement éprouvé l'été dernier par la sécheresse, a repris une partie de ses avantages, et, par suite, de son utilité ; mais, faute de fonds suffisants beaucoup d'améliorations importantes que nous y voudrions faire nous sont impossibles. Malgré tous nos soins les plantes calcifuges, qui ne sont pas les moins intéressantes pour représenter l'ensemble de la végétation de notre département, languissent misérablement dans un sol calcaire et ne tardent pas à périr. Leur remplacement est toujours dispendieux ; car, pour la plupart, il faut aller les chercher au loin. Les plates-bandes ne présenteraient plus de vides si nous pouvions renouveler le sol par endroits et fournir à chaque plante le terrain qu'elle affectionne.

Nous espérons, M. le Préfet, que, tenant compte de nos efforts et de notre ferme volonté de bien faire, vous voudrez bien demander au Conseil général de nous continuer, avec ses

encouragements, la subvention annuelle de trois cents francs qui nous est si nécessaire.

Dans cet espoir, nous avons l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Le Secrétaire : V. Duret.

Le Président : Dr Eymer.

Projets d'Herborisations, etc.

Les sociétaires qui auraient l'intention de visiter certaines communes inexplorées de notre rayon, et qui désireraient être accompagnés de membres du Comité, sont priés d'en informer le Président : il leur sera accordé satisfaction dans la mesure du possible.

Recommandations expresses :

1° Se munir d'une bonne carte ;

2° **Communiquer** à M. B. Souché les plantes qui mériteraient de figurer dans la Géographie botanique : les *signaler* est *insuffisant*.

TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

Histoire d'une Violette

Séance du 3 Décembre 1893

Mesdames, Messieurs,

Les personnes qui, par goût ou par profession, ont à s'occuper des questions de nomenclature botanique, peuvent voir dans l'ouvrage de G. Camus « *Catalogue des plantes de France, de Suisse et de Belgique* », à la page 34, la mention d'une Violette — exclusivement poitevine — le *Viola celtica* Sauzé.

A notre connaissance ce nom scientifique ne figure que dans la première édition de la flore de l'Ouest ; on ne le trouve donc ni dans Grenier et Godron, ni dans Boreau, ni dans la plupart des tables de synonymie. La Flore des Deux-Sèvres elle-même est muette à ce sujet.

Permettez-moi de vous présenter la plante qui paraît si discrète en 1893 et qui a tant fait parler d'elle il y a 40 ans.

Le 23 mai 1852 M. Maillard récoltait, dans le lit desséché du torrent de Bougon, une *Violette* — celle-ci — que son collaborateur et lui prirent pour le *Viola pumila*, avec un point d'interrogation.

La plante ainsi déterminée avec son signe de doute fut envoyée le lendemain à M. Boreau, directeur du Jardin botanique d'Angers, et à M. Y... « 24 mai 1852 ». Nous n'avons pas été autorisé à nous servir de son nom.

Un envoi analogue est fait le 30 mai à M. Grenier, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.

Tout en abrégeant beaucoup nous allons laisser parler les personnnes qui ont pris part à la discussion.

« *Besançon, 3 juin 1852.* — M. Grenier à M. Sauzé....

« J'ai examiné avec soin votre Violette, et je ne puis, sur « les fragments que vous m'avez envoyés, la rapporter qu'au « *Viola stricta* Horn. Elle est un peu plus robuste que celle « d'Alsace, et les stipules sont plus profondément dentées. « Voilà toute la différence que j'aperçois et elle est insuffi- « sante pour l'éloigner du *V. stricta*. Toutefois cette plante « mérite d'être observée dans un état plus avancé ; il faut « observer les stipules... etc. »

« *Angers, 10 Juin 1852.* — M. Boreau à M. Sauzé.

« Votre *Viola* ressemble en effet au premier aspect au « *V. pumila*, mais il ne doit pas y être rapporté. Selon moi, « c'est *Viola lancifolia* Thore. A la vérité il y a des stipules « plus développées qu'à l'ordinaire, mais vos échantillons sont « jeunes et je ne doute pas que dans la plante adulte elles ne « prennent des proportions plus raisonnables.....» Et plus « loin : « Je pense donc que vous devez vous en tenir à cette « détermination. »

« *La Mothe, 22 Juin 1852.* — M. Sauzé à M. Léon Soubei- « ran, à la Pharmacie Centrale des Hôpitaux, à Paris.

...« Nous avons récolté à Bougon... une curieuse Violette. « Je vous en envoye quelques échantillons avec prière de me « faire savoir votre avis et celui de vos amis sur sa détermina- « tion. ... Cette Violette est voisine du *Viola lancifolia* et « du *V. stricta* et de leurs congénères. Je l'ai communiquée à « quelques botanistes qui ont jeté leur langue aux chiens ou « bien ont émis chacun un avis différent..... Un de mes amis, « étranger à la botanique, mais quelque peu horticulteur, à

« qui je montrais cette plante me dit : « C'est une *Violette* à « feuilles de *pensée* », et c'est là le caractère le plus saillant.

....« Si c'était une nouvelle espèce (j'espère que non) nous « désirons la nommer *Viola celtica*, parce qu'elle se trouve « non loin des monuments de Bougon que vous avez visités « l'an dernier. Qu'en dites-vous ?

« Faites en sorte de m'écrire promptement l'avis de ces « Messieurs ; c'est un procès dont Paris doit être juge ».

La Mothe, 25 Juin 1852. — M. Sauzé remercie M. Boreau et discute la détermination de ce dernier. Les arguments, comme tous ceux qu'il emploie dans la suite de cette discussion, sont d'un observateur sagace, consciencieux, et sont parfois très incisifs.

Le 27 Juin 1852, lettre de M. Sauzé à M. Grenier, avec de nouveaux détails, celui-ci entre autres : « les fleurs vernales sont souvent stériles et les fleurs estivales, apétales et fertiles » ; et plus loin il ajoute : « Y a-t-il là des caractères assez considérables pour constituer une espèce nouvelle ? Je vous avoue que je commence à l'espérer ».

1er Juillet 1852. — M. Sauzé à M. Delastre, à Poitiers.

Envoi de la Violette par M. E. Mussat ; renseignements précis, avec prière de déterminer.

1er Juillet 1852. — M. Y.... à M. Sauzé.

... « Je viens d'examiner le *Viola* inclus dans la lettre de M. Maillard et je ne puis le rapporter à autre chose qu'au *Viola pratensis* Koch qui est cité à présent comme synonyme de *V. pumila* Vill. Avant de me décider je serais bien aise d'avoir des échantillons plus complets.... Dans tous les cas c'est une découverte curieuse....»

4 Juillet 1852. — M. Grenier à M. Sauzé.

« Après avoir lu et examiné avec tous les nouveaux détails que vous me donnez je suis comme vous tout disposé à regarder votre Violette comme une espèce nouvelle et je ne vois nul inconvénient à lui appliquer le nom de *Viola celtica* ».

7 Juillet 1852. — M. Sauzé à M. E. Mussat, (un Mothais, son élève).

« Décidément je commence à croire que le *Viola celtica* gagnera son procès et sera reconnu comme espèce légitime. M. Grenier, de Besançon, se déclare battu. J'attends les autres, et, comme dit Figaro : « S'ils parlent latin, je suis grec et je les extermine ». Qu'en dit M. Delastre ? Donnera-t-il une quatrième détermination ? Grenier disait *V. stricta*, il dit aujourd'hui *celtica*. Boreau a dit *V. lancifolia*. Y... me dit *V. pumila ;* je vais le réfuter. Que dira-t-il ensuite ? Que diront Léon et consorts ? — J'attends de pied ferme, prêt à briser des lances en l'honneur de la légitimité d'une damoiselle aussi noble et aussi respectable que la *Violette celtique* ».

8 Juillet 1852. — M. Sauzé réfute M. Y.

3 Septembre 1852. — M. Delastre à M. Sauzé

« Depuis mon retour des Pyrénées j'ai été constamment retenu au lit ou à la chambre par une longue et douloureuse maladie. Vous voudrez donc bien excuser le retard que j'ai mis à vous répondre..... Votre Violette me paraît être certainement *Viola stagnina* Kit. Ses fleurs blanches tournent à la couleur lilacée et elle croît, comme le type, dans les lieux inondés l'hiver », etc...

19 Septembre 1852. — M. Sauzé à M. Delastre.

« Monsieur. La connaissance des plantes, dans son vaste

domaine, renferme encore des points obscurs. C'est surtout quand il faut arriver à la connaissance de l'espèce, à la détermination précise de la place que certaines formes doivent occuper dans la série végétale qu'on éprouve de grandes difficultés. Le genre *Viola* me semble être un de ceux où les obscurités abondent. Entre dix autres la Violette de Bougon en est la preuve. — A l'époque où je vous communiquai cette jolie plante, voyant que vous ne pouviez me répondre immédiatement, désireux d'être éclairé sur sa détermination qui m'avait été impossible, je réclamai l'avis de M. Boreau, d'Angers, qui me répondit : *Viola lancifolia* Thore. Je n'y pus croire. J'eus recours à M. Y..., et, à son avis, c'est le *V. pumila* Vill. La question s'embrouillait ; je m'adressai à M. Grenier, l'un des auteurs de la *Flore de France* qui est en cours de publication ; il crut y voir le *V. stricta* Horn. J'ai enfin écrit à M. Léon Soubeiran, à Paris, le priant de demander l'avis des botanistes parisiens. Je n'ai pas encore reçu de réponse. Sur ces entrefaites votre lettre m'est parvenue, et voici que mes perplexités augmentent. Les Violettes de cette section sont donc bien difficiles à déterminer, si des hommes aussi compétents que vous et ces Messieurs avez chacun un avis différent... » Suit un parallèle entre le *Viola stagnina* et la Violette de Bougon.

20 Septembre 1852. — M. Delastre à M. Sauzé.

« Monsieur. Lorsque dernièrement je suis venu passer seulement quelques heures à ma campagne où sont mes collections, j'étais surtout préoccupé du désir de répondre à votre lettre qui avait déjà 3 mois de date... Depuis quelques jours je suis venu me fixer au milieu de mes plantes et j'ai pu me livrer à un examen plus libre et plus prolongé des espèces de ce genre difficile.... Elle me semble se rapprocher bien davantage de *V. pratensis* Mert. et K.

24 Septembre 1852. — M. Sauzé à M. Guillon, à Niort. Il lui communique la plante litigieuse et demande son avis.

28 Septembre 1852. — M. Guillon à M. Sauzé.

« Votre *Violette* est certainement connue, mais cette section est tellement embrouillée, depuis qu'on a érigé en espèces des individus qui, selon moi, ne sont que de simples formes ou variétés, que je me vois jusqu'ici dans l'impossibilité de me prononcer. »

4 Octobre 1852. — M. Sauzé à M. Delastre.

Lettre très documentée pour réfuter la nouvelle détermination de *V. pumila.*

21 Octobre 1852. — M. Léon Soubeiran à M. Sauzé.

« Mon cher Monsieur. La Violette récoltée à Bougon, près La Mothe-St-Héray, est le *Viola montana* L. et Koc. C'est une variété de *Viola elatior* Fries. Elle est très voisine de *V. Ruppii*, et de *V. persicifolia* Roth. Son identité avec le *V. montana* résulte de la comparaison des échantillons envoyés le 22 juin 1852 avec les exemplaires qui se trouvent dans l'herbier de M. Delessert. La confrontation a été faite par M. Chaubard et moi et j'ai laissé dans l'herbier deux échantillons qui indiquent la localité de cette plante nouvelle pour la France. Je vous envoye à la hâte ces quelques mots..... »

17 Novembre 1852. — M. Sauzé à M. Delastre.

Nouvel envoi d'échantillons de la Violette. De la lettre nous détachons ce passage : « Selon MM. Léon Soubeiran et Chaubard, c'est le *V. montana* L. et K... Malgré cette affirmation nouvelle, ou plutôt à cause d'elle, je doute encore, et je garde

le nom de *V. celtica* comme indiquant peut-être la forme type d'une plante essentiellement polymorphe... »

26 Novembre 1852. — M. Sauzé à M. Y.

« ...Avec les notes contenues dans ma dernière lettre et les échantillons que je vous adresse aujourd'hui j'espère que vous rectifierez votre détermination de *V. pumila* (+ naine). Tout d'abord il me semble impossible de laisser ce nom (*pumila*) à une plante qui atteint plus de 40 centimètres de hauteur, et il y a d'autres raisons très graves que je vous ai exposées précédemment,.. »

27 Novembre 1852. — M. Sauzé à M. Grenier. — Le stolon qu'il croyait avoir remarqué à la Violette n'est qu'un bourgeon.

11 Décembre 1852. — M. Y... à M. Sauzé.

« Je crois toujours que votre *Viola* est le *V. pumila* ». Nous passons sous silence les raisons données, car elles nous entraîneraient trop loin.

M. Y... reprend : « Il ne faut pas que ce nom de *pumila* vous effraie ; j'en possède de Savoie des échantillons aussi grands... En supposant que ce soit une nouveauté il vous faudra changer ce nom de *celtica* qui n'exprime qu'un accident étranger à une plante que vous auriez pu trouver tout aussi bien à côté d'un télégraphe, d'un moulin, d'un pont, etc., sans que la mention de ce voisinage méritât d'être transmise à la postérité. Dans tous les cas la plante est tout à fait nouvelle pour l'*Ouest* de la France et j'en fais le plus grand cas ».

12 Décembre 1852. — M. Grenier à M. Sauzé.

« Décidément je trouve que votre *Viola celtica* est une bonne espèce, plus voisine du *V. pumila* que du *V. stagnina*

dont elle a pourtant la taille, mais non le port. C'est un *V. pumila* géant. »

18 Décembre 1852. — M. Sauzé demande à M. Billot de Hagueneau les violettes congénères du *V. pratensis* et lui parle du *V. celtica.*

22 Décembre 1852. — M. Delastre à M. Sauzé.

Après avoir vu les fruits de la Violette de Bougon « il se rapproche beaucoup de l'avis de MM. Soubeiran et Chaubard qui avaient dit *V. montana.* » — « Vous apprendrez je pense avec plaisir que cette même espèce se trouve dans les prairies de Fougerey, près Bassée, entre Granzay et Rohan-Rohan... »

24 Décembre 1852. — M. Sauzé à M. Soubeiran.

... « J'attendrai, dans l'indécision, convaincu intimement que notre plante se rapproche plus de *Viola pumila* que de toute autre... »

26 Décembre 1852. — M. Sauzé à M. Y...

« Quant au nom de *Viola celtica* que je lui ai imposé provisoirement, j'y tiens assez pour essayer de le justifier· D'abord l'emploi de l'épithète *celtica* n'est pas nouveau en botanique. Linné a nommé ainsi une espèce du genre *Valeriana. Cochlearia armoracia* L. est un nom du même genre ; *armoracia, armoricain,* de Bretagne, nom gallo-romain. J'ai voulu dire que notre plante se trouvait dans la partie de la France nommée jadis Gaule Celtique, au milieu des monuments nombreux d'une civilisation morte, dolmens et tombelles, semés les uns près des autres sur une étendue de plus de 10 kilomètres et dont Bougon, par l'importance de ses monuments, semble être le centre.Une *Violette* ne peut-elle pas se nommer *celtica* avec autant de raison qu'un *Sedum,* qui n'est pas rare en

France, s'appellera *anglicum* ou *boloniense* ? Au reste c'est discuter trop tôt puisque c'est un nom que j'abandonnerai dès que j'aurai la conviction que cette *Violette* est une espèce déjà connue... »

La Violette de Bougon fut aussi communiquée par ses inventeurs à MM. Puel, à Paris ; Verlot, directeur du Jardin botanique de Grenoble ; Timbal-Lagrave, à Toulouse ; comte de Martrin-Donos, etc., etc. Nous vous faisons grâce des réponses reçues car elles ne font qu'embrouiller la question.

Permettez-nous encore quelques citations.

13 Avril 1853. — MM. Soubeiran et Mussat, à M. Sauzé.

... « Par rapport à votre *Viola celtica*... c'est peut-être bien un peu hardi que de faire une nouvelle espèce de *Viola* après que ce genre a été démembré, dilacéré, embrouillé, par le botaniste lyonnais. Aussi croyons-nous pouvoir vous engager à réfléchir longtemps, mûrement, profondément, avant de publier votre découverte. Nous ne doutons pas, nous qui n'avons pas fait une étude profonde des *Violettes*, effrayés que nous étions d'aborder cet enfer, que votre espèce ne soit nouvelle, excellente, parfaite, mais le moment n'est pas favorable car au premier abord les botanistes croiront que vous appartenez à l'espèce jordanesque et repousseront, nous ne craignons pas de le dire, la *Viola celtica* sans en étudier complètement les caractères. D'ailleurs tout individu qui ne fait pas des espèces par la présence ou l'absence d'un poil trouvera facilement à rapprocher votre plante d'une espèce bien connue, ou tout au moins ne l'en distinguera qu'à titre de variété... »

27 Avril 1853. — M. Sauzé à M. Soubeiran.

« ...Tout est pour vous occasion de rire, mes amis, vous êtes jeunes, la gaîté perce dans le sérieux de vos élucubations scientifiques De grâce ne m'écrasez pas, en batifolant, sous

des montagnes d'érudition. — Encore une sortie contre les faiseurs d'espèces à propos de ce *Viola celtica* ! Je n'ai nulle envie de Jordaniser; mais si vous ne voulez pas que je donne à cette plante un nom nouveau, dites-moi donc son véritable nom !... Pour la distinguer, pour en parler, je lui donne un nom provisoire, un nom de passe qui peut servir à désigner cette forme, en attendant que la lumière se fasse. Je vous écris à vous-même, vous lui imposez le nom de *V. montana*. — Je ne puis accepter cette nouvelle détermination. Je me mets en quête d'éclaircissements. Je vais chercher de tous côtés. Maintenant que j'ai en mains des Violettes congénères de diverses contrées, que j'ai pu comparer, examiner, j'arrive à cette conclusion à deux tranchants : ou c'est le *Viola pumila* géant, ou c'est une nouvelle espèce. »

27 janvier 1854. — M. Y. à M. Sauzé.

« Je viens d'Angers où j'ai comparé votre *Viola* avec ceux de M. Boreau et parmi ceux-ci c'est toujours au *V. pumila* qu'il va mieux, quoique quelques *stricta* en soient bien voisins. Cependant la description de cette dernière espèce ne peut aller à votre plante. Est-ce que vous ne pourriez changer ce vilain nom de *celtica* qui lui donne un mauvais signalement ?»

3 Février 1854. — M. Sauzé à M. Y...

« Quant au malheureux *V. celtica* à quoi bon changer son nom ; le gardera-t-il ? J'hésite à en faire une espèce... Je penche pour le *V. pumila* ».

3 Mai 1854. — M. Y... annonce à M. Sauzé que la Flore de l'Ouest de M. Lloyd donne la Violette de Bougon sous le nom de *V. pratensis* ou *V. pumila* et ajoute : « En note il est dit que vous l'en croyez distinct et proposez de l'appeler *V. celtica*

nom que vous aurez à justifier devant ceux qui en demanderont l'explication ».

16 Mai 1854. — M. Sauzé à M. Y...

« Nous venons de récolter le *Viola* de Bougon en nombre pour les centuries de M. Billot. Vous avez bien fait de le nommer *V. pratensis* ou *pumila*. C'est à cette dernière dénomination que tendent nos observations dernières. C'est le nom que nous lui avions donné en 1852 en vous le communiquant. Vous voyez donc bien que le nom de *Viola celtica* ne vaut pas la peine d'être critiqué puisqu'il ne restera pas... C'est au reste ce que je vous ai dit ici et écrit encore dans une de mes dernières lettres. Notre obstination dans cette affaire aura eu deux avantages, de faire constater la présence de ce *Viola* dans plusieurs localités de l'Ouest et d'appeler l'attention des botanistes sur les très mauvaises descriptions des violettes de cette section, dans tous les ouvrages de botanique même les plus récents.... C'est surtout le double mode de végétation de ces plantes qu'il convient d'étudier ; là seulement, je veux dire dans l'étude comparative des deux époques de leur vie se trouveront les vrais caractères spécifiques de ces *Viola*... »

Le nom de *Viola celtica* a donc vécu du mois de mai 1852 au mois de mai 1854.

Pendant ces deux années les principaux botanistes de France ont été consultés. Il est de toute justice de reconnaître que la plupart d'entre eux n'ont pas eu, dès le début, toutes les données du problème. Dans les plantes litigieuses surtout un échantillon trop jeune, plus ou moins incomplet, ne fournit généralement pas de caractères assez tranchés pour qu'une personne, même très compétente, puisse se prononcer sans crainte d'erreur.

Grâce à la Violette de Bougon il nous est permis de constater quelle scrupuleuse exactitude a présidé à la rédaction de la

Flore des Deux-Sèvres. Néanmoins il peut y avoir des omissions.

A l'exemple de MM. Sauzé et Maillard entourons-nous du plus grand nombre possible d'objets de comparaisons ; ne craignons pas de provoquer la discussion. Sachons gré aux rédacteurs du Bulletin d'insister chaque année pour que les plantes provenant de localités nouvelles soient offertes à la Société ou tout au moins communiquées en séance.

Et enfin nous agirons sagement en nous en tenant aux espèces réellement distinctes, qui ne donnent pas lieu aux dénominations les plus diverses. A ce prix seulement nous trouverons un intérêt véritable à nous occuper des questions de nomenclature botanique.

B. Souché.

Note sur une anomalie florale

de *Tulipa sylvestris* L.

par P.-A. Dangeard et Bougrier

« Nous devons à l'obligeance de M. Souché, Vice-Président de la Société botanique des Deux-Sèvres, d'avoir pu examiner une fleur anormale de *Tulipa sylvestris*.

« On a bien, il est vrai, rencontré d'assez nombreuses anomalies chez les Tulipes, mais dans les seules descriptions que nous ayons pu consulter, il s'agissait de fleurs irrégulières ; or l'exemplaire unique que nous avons eu entre les mains présentait ceci de remarquable, qu'il n'y avait aucune sorte d'irrégularité dans la fleur, seulement celle-ci au lieu d'être construite sur le type (3 S + 3 P + 3 E + 3 E' + 3 C) avait

pour diagramme (4 S + 4 P + 4 E + 4 E' + 4 C) : elle était absolument régulière.

« Alors même que cette disposition serait assez fréquente, il est peu probable qu'elle ait été étudiée anatomiquement ; c'est ce qui nous a engagés à rechercher si la régularité existait également dans la structure interne. Voici ce que nous avons pu constater.

« La capsule est tétragone, les quatre carpelles sont identiques à ceux des fleurs normales ; ils sont tous égaux et de même conformation.

« Dans chacun d'eux, il existe un faisceau libéro-ligneux dorsal ou médian et deux faisceaux latéraux ; ces derniers se soudent latéralement avec ceux des carpelles adjacents ; il y a en outre d'autres faisceaux plus petits vers les bords du carpelle ; ce sont les faisceaux marginaux qui fournissent les vaisseaux vasculaires des ovules ; ceux-ci sont disposés en un cercle interne alors que les faisceaux dorsaux et faisceaux latéraux beaucoup plus importants forment un cercle externe.

« Si nous descendons progressivement vers le pédicelle floral, nous voyons le système conducteur extérieur se rapprocher du centre ; les faisceaux marginaux rentrent dans les faisceaux latéraux, et il n'existe plus qu'un seul cercle comprenant quatre faisceaux dorsaux entre lesquels se trouvent groupés par deux les huit faisceaux latéraux.

« A ce système libéro-ligneux carpellaire viennent s'ajouter les systèmes conducteurs des autres parties de la fleur ; d'abord les huit faisceaux dès étamines ; ensuite les huit faisceaux *médians* des pétales et sépales, presque sur le même plan ; il en résulte une couronne libéro-ligneuse complète.

« Extérieurement à cette couronne on observe un grand nombre de petits faisceaux qui forment un cercle à quelque distance du premier ; chaque sépale et chaque pétale reçoit en plus du faisceau médian deux faisceaux latéraux ; ce sont ces

derniers qui entrent pour une grande part dans la constitution de ce cercle extérieur ; le reste provient de ramifications et d'anastomoses.

« Si l'on descend davantage dans l'axe, on voit que dans la couronne libéro-ligneuse interne les faisceaux reprennent leur indépendance ; il y en a huit qui arrivent à se fusionner latéralement deux par deux à différents niveaux ; en même temps, le nombre des faisceaux du cercle extérieur diminue, alors que quelques-uns d'entre eux se rapprochent graduellement du centre.

« Il nous a été impossible de tirer meilleur parti de l'exemplaire unique que nous avons eu à notre disposition.

« On peut toutefois conclure de ce qui précède, que la fleur de *Tulipa sylvestris* ayant pour diagramme (4 S + 4 P + 4 E + 4 E' + 4 C) était aussi régulière dans sa structure que dans sa morphologie externe : rien n'indiquait un dédoublement de l'une des pièces florales. A notre avis, cette anomalie est du même ordre que les variations du cycle foliaire dans une même espèce.

(Extrait du *Botaniste* du 25 Juillet 1894).

BOLETS DES ENVIRONS DE LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

J'ai rencontré cette année (1894), dans la forêt de l'Hermitain, deux espèces de Bolets qui pourront être ajoutées à celles mentionnées au *Bulletin* de 1893, p. 30.

1° **Boletus strobilaceus** (Scopoli). — *Bolet pomme de pin.*

Ce Bolet possède une sorte d'anneau qui n'est pas en général visible sur le pied mais qui existe sous forme de membrane sur les bords du chapeau ; sa place est donc marquée à côté du *Boletus luteus*, p. 40 « bolets à anneau ».

Voici sa description :

Chapeau convexe, 0,16 centimètres environ, grisâtre, recouvert de grosses mèches laineuses, imbriquées, dressées et à sommet noirâtre ; marge ornée d'une membrane irrégulière, laineuse, de la même nature que les écailles et provenant de la déchirure de l'anneau qui ne laisse pas de traces sur le pied du champignon à l'état adulte. Chair molle, blanche, devenant rose quand on la coupe, puis noirâtre. Pied gris, atténué en haut et légèrement renflé à la base, recouvert, surtout au sommet, de grosses écailles grises, à chair grisâtre, dure et fibreuse. Tubes blanc grisâtre ; pores de la même couleur, anguleux, rougissant au toucher, puis devenant noirs ; les pores situés près du pied sont plus grands et forment des sortes de sillons qui descendent sur ce pied. Spores pourpre noir, presque sphériques, grénelées et présentant un gros noyau.

31 Juillet 1894. — Forêt de l'Hermitain, près de la maison du garde. Espèce rare et comestible, paraît-il.

2° **Boletus felleus** (Bulliard). — *Bolet amer* (chicotin).

Ce Bolet a la chair très blanche, possède un réseau blanc au sommet du pied, et ressemble beaucoup au *Boletus edulis*, p. 41, dont il diffère, par ses pores roses et par sa chair amère, tandis que le *B. edulis* a les pores blancs et la chair douce et parfumée.

Voici sa description :

Chapeau assez épais, de 5 à 10 centimètres, brun clair, pubescent, à chair molle, d'une blancheur de neige, d'une saveur très amère et acidule ; cuticule difficilement séparable. Pied brun, à peu près de la couleur du chapeau, épaissi à la

base, atténué au sommet et orné d'un réseau bien caractérisé, à chair blanche, fibreuse. Tubes assez longs, blanc rosé, adnés ; pores amples, anguleux, rosés, brunissant au toucher. Spores fusiformes, présentant plusieurs petits grains. — Vénéneux.

15 Août 1894. — Forêt de l'Hermitain.

V. Dupain.

Addition aux « Bolets » publiés par M. V. Dupain

1° **Boletus calopus** (Fries). — *Bolet à beau pied.*

Chapeau velouté, brun olivâtre, de 8 à 15 centimètres. Chair jaunâtre, bleuissant *subitement* à l'air. Pores jaunes, se tachant de blanc ou de vert. Pied réticulé, rouge carmin sur une assez grande surface, jaune sous les tubes. — (Bois de conifères). — Vénéneux.

Forêt de la Mareuille, près Chauvigny, (Vienne) 14 août 1894.

2° **Boletus impolitus** (Fries). — *Bolet non poli.*

Chapeau brun roux, ridé, puis gercé, de 10 à 20 centim. ; chair blanche, bleuissant un peu à l'air. Tubes jaunâtres ou grisâtres, teintés de vert. Pores jaunes. Pied jaune citron pâle, teinté de brun, aminci à la base. (Bois de conifères).

Forêt de la Mareuille, 14 août 1894.

3° **Boletus lividus** (Bulliard). — *Bolet livide.*

Chapeau jaune ocracé ou brun, de 5 à 8 centimètres. Chair jaune, puis pourpre verdâtre. Tubes *décurrents*, jaune vif, puis bruns. Pores irréguliers, sinueux. Pied jaune paille, taché de roux ou de vert.

Forêt de la Mareuille, 4 août 1894.

4° **Boletus pruinatus** (Fries). — *Bolet pruineux.*

Chapeau brun, recouvert d'une pruine, parfois brun rouge, de 5 à 6 centimètres. Chair jaune crème, rougeâtre sous la cuticule, bleuissant vers les tubes lorsqu'on la brise, ailleurs se chamoisant. Tubes irréguliers, jaune vif. Pores jaune vif. Pied jaune en haut, rose purpurin en bas.

Forêt de la Mareuille, 11 août 1894.

5° **Boletus satanas,** *var.* **tuberosus** (Bulliard). — *Bolet satan*, var. *tubéreux.*

Chapeau brunâtre, de 15 à 25 centim. Chair jaunâtre devenant bleuâtre. Tubes jaunes, verdissant. Pores couleur brique. Pied très renflé à la base, sans réseau au sommet, lâchement et irrégulièrement réticulé à la base. — Très vénéneux.

Forêt de la Mareuille, octobre 1893.

6° **Boletus variegatus** (Swartz). — *Bolet panaché.*

Chapeau visqueux, de 5 à 8 centim., brun ocracé, couvert de sortes de flocons écailleux bruns. Tubes jaunes, puis bruns. Pied jaune, ocracé et brun. Chair jaune, bleuissant un peu à l'air. — (Bois de pins).

Forêt de la Mareuille, 6 novembre 1894.

J. A. Boutron

Pharmacien de 1re classe, à Chauvigny.

Obs. — Une nouvelle analyse dichotomique ne tardera pas à s'imposer ; nous avons pensé qu'avant de la donner il était préférable d'attendre des *additions* qui ne peuvent manquer de se produire si plusieurs de nos collègues s'occupent d'études mycologiques. Le Comité.

CHAMPIGNONS OBSERVÉS EN 1894

AUX ENVIRONS DE CHAUVIGNY (VIENNE)

N. B. — Le signe (C) *indique les espèces comestibles que j'ai vérifiées moi-même en en mangeant.*

Amanita Cœsarus Scop. (C)
A. citrina Sch.
A. muscaria L.
A. ovoidea Bull. (C)
A. panthunia DC.
— *var.* Cariosa Fries.
A. rubescens Fr.
A. solitaria Bull. (C)
A. spina Fr.
A. vaginata Bull. (C)
— *var.* fulva Bull. (C)
Armillaria mellea Vahl.
Boletus badius Fr.
B. calopus Fr.
B. edulis Bull. (C)
— *var.* reticulatus Fr. (C)
B. impolitus Fr.
B. lividus Bull.
B. luridus Sch.
B. luteus L. (C)
B. pachypus Fr.
B. pruinatus Fr.
B. purpureus Fr.
B. satanas Lenz.
— *var.* tuberosus Bull.
B. versipellis Fr. (C)
B. variegatus Swartz.
Cantharellus cibarius Fr. (C)
Clitocybe infundibuliformis Sch. (C)
C. rebularis Balsch. (C)
Clitopilus prunulus Scop. (C)
Collybia pachyphylla Fr.
Caprinus impatiens Fr.
Cortinarius anomalus Fr. (C)
(*goût peu agréable.*)
Entaloma clypeatum.
Flammula spumosa Fr.
Hydnum repandum L. (C)
Hypholoma dispersum Fr.
H. forciculare Huds.
H. hydrophylum Bull.
Laccaria laccata Scop.
— *var.* proxima.
Lactarius decipiens Q.
L. deliciosus L. (C)
L. piperatus Scop.
L. zonarius Bull.
Lenzites tricolor Bull.
Lepiota excoriata (C)
L. procera Scop. (C)
L. pudica Bull.
Lycoperdon cœlatum Bull.
L. furfuraceum Sch.
Marasmius androsaceus L.
M. globularis.
— *var.* carpathicus Kalch.
M. graminum Lib.
M. orcades Balt. (C)
M. splachnoides Fr.
M. rotula Scop.
M. torquescens Q.

Morchella esculenta Bull. (C)
Naucoria semiorbicularis Bull.
Omphalia fibula Bull.
Panus cochlearis Pers.
Peziza aurantia Fl. dan.
P. vesiculoza Bull.
Pholiota aurea Sow.
Ph. ombraphylla Fr.
Ph. squarrosa Müll.
Polyporus zonatus Fr.
Protilla campestris Fr. (Psalliota L.). (C)
Psathyra spadiceo-grisea Sch.
Psathyrella crenata Lasch.
Ps. subatrata Batsch.
Russula cyanoxantha Sch. (C)
(peu sapide après cuisson)
R. emetica Sch.
R. fœteus Pers.
R. graminicolor Sec.
R. heterophylla Fr.
R. integra L.
R. lepida Fr. (C)
(*peu agréable après cuisson*)
R. nigricans Bull.
R. pectinata Bull.
R. rosea Sch. (C)
(*m'a semblé peu agréable après cuisson.*)
Tremella mesenterica Retz.
Tricholoma agregatum Sch. (C)
(*Très bon, très bonne odeur à la cuisson; séché se conserve très-bien.*)
Valvaria bombycina Sch.

J. A. Boutron.

Muscinées nouvelles pour la Vienne ou les 2-Sèvres

par M. l'abbé E. Violleau.

« Répondant à l'appel que M. de Loynes adressait « aux Volontaires de la Science » dans son travail si utile sur les Muscinées de la Vienne et des Deux-Sèvres (Voir *Bulletin Soc. bot. des D.-S. 1892*), nous avons consacré nos moments de loisir à explorer les environs de Montmorillon et deux ou trois communes du canton d'Argenton-Château (Deux-Sèvres). Grâce à nos excursions assez fréquentes nous avons découvert plusieurs localités nouvelles, et nous avons eu la bonne fortune de revoir des espèces intéressantes distribuées autrefois

par M. Chaboisseau ou M. de Lacroix. *Jungermannia nigrella*, *Lejeunia calcarea*, etc, habitent toujours la vallée de la Gartempe. Mais nous n'avons pas l'intention de dresser aujourd'hui la liste complète de nos récoltes, il nous suffira d'indiquer les espèces et les variétés qui n'ont pas encore été signalées dans le département où nous les avons recueillies.

« M. l'abbé Hy a eu l'extrême obligeance de contrôler toutes nos déterminations, nous ne saurions trop l'en remercier.

Mousses

Phascum alternifolium Kaulf. — Dans les champs en friche. — Pindray (Vienne).

Weisia viridula Brid. Var. *gymnostomoïdes* Br. E. — Bords des chemins, talus. — Boësse (Deux-Sèvres).

Conomitrium Julianum Mont. — Assez commun sur les pierres, dans l'Argent entre Boësse et Sanzais (Deux-Sèvres).

Pottia Starkeana C. Muel., var. *brachyoda* Lindb. — Sur la terre, dans les champs. — Pindray (Vienne).

Dydimodon luridus Horns. — Rochers calcaires humides, bords de la route de Montmorillon à Saulgé (Vienne). Avec le type on rencontre parfois une forme dont les feuilles ont un parenchyme moins serré.

Leptotrichum pallidum Hampe. — Couhé-Vérac (Vienne) [abbé Grelet].

Barbula atrovirens Schimp. — Talus d'un fossé. — Saulgé (Vienne).

Grimmia apocarpa Hedw. var. *rivularis*. — Lathus (Vienne) ; Boësse (Deux-Sèvres).

G. montana Br. E. — Sur les rochers schisteux. — Boësse (Deux-Sèvres).

Orthotrichum rupestre Schl. — Boësse (Deux-Sèvres).

Philonotis marchica var. *tenuis*. — (M. l'abbé Boulay,

Muscinées de la Fr., p. 217).— Prairie marécageuse. -- Saulgé (Vienne).

Bryum pyriforme Hedw. — Dans les serres. — Montmorillon (Vienne). Les échantillons que m'a communiqués M. l'abbé Ménard et ceux que j'ai trouvés moi-même, portaient de nombreuses fleurs synoïques. Je n'ai pas vu de capsules.

B. atropurpureum Br. Sch. — Coteaux de Boësse (Deux-Sèvres).

Hypnum myosuroides L. — Sur les rochers de Saulgé (Vienne).

H. speciosum Brid. — Murs d'une fontaine, à Goex (Vienne).

H. confertum Dicks. — Boësse (Deux-Sèvres).

H. confertum var. *Delognei*. — Goex (Vienne).

H. irridum Hoock. et Wils. — Stérile. — Sur les pierres dans un ruisseau, à Saulgé (Vienne).

H. riparium L. — Stérile. — Dans la Gartempe, à Montmorillon.

H. dictichum Boul. *forma elongata*. — Même habitat.

H. Commutatum Hew. — Stérile. — Bords d'un ruisseau. — Saulgé (Vienne).

H. falcatum Brid. — Stérile. — Même habitat.

Hépatiques.

Calypogeia trichomanis Corda var. *fissa* Husnot. — Pindray (Vienne).

Sphærocarpus terrestris Sm. — Boësse (Deux-Sèvres).

Muséum de Nantes, t. 4, p. 193.

Observations sur quelques plantes de la Vienne

Ranunculus trichophyllus Chaix. — *forma.*

Cette plante, que nous avons récoltée à Pindray, ne répond pas entièrement à la diagnose de MM. Rouy et Foucaud (Fl. de France, I, p. 67). Voici la description que nous en avons faite sur le vif : Tige assez grosse, velue, surtout près des nœuds. Feuilles toutes à lanières filiformes plus ou moins divergentes hors de l'eau. Pédoncules fructifères longs de 2 centimètres à 2 1/2, non atténués au sommet. Pétales blancs, à onglet jaune, *longuement* obovales (longueur 4^{mm} à peine ; la partie la plus large atteint 3^{mm}). Etam. 9 à 12, un peu plus longues que les pistils. Sépales longs de 3^{mm}, ovales, concaves, membraneux sur les bords, portant sur le dos une ligne un peu verte entourée de deux bandes violacées. Réceptacle ovale-globuleux, hérissé.

Sparganium simplex Huds. — *forma ?*

Le type est commun dans les étangs aux environs de Montmorillon ; mais nous avons trouvé une forme remarquable dans les eaux profondes de l'étang de la Roche, commune de Sillars. La tige était grêle, arrondie, longue de $1^{m}60$ environ ; les feuilles triquètres à la base, légèrement concaves sur la face intérieure, minces à leur sommet et flottantes, mesuraient souvent plus de deux mètres. Le fruit, à peine plus long que le bec grêle, et les fleurs mâles et femelles groupées en trois ou quatre têtes arrondies distinguaient nettement notre plante du *Sp. minimum*, dont les fleurs mâles forment ordinairement un seul chaton globuleux.

Violleau, Ménard.

Herborisation du 19 Avril 1894

A Maulais (D.-S.)

Le 19 Avril 1894 une excursion, organisée par la Société botanique des Deux-Sèvres, a eu lieu dans les environs de Thouars, sous la direction de M. Souché

Malheureusement le mauvais temps a retenu chez elles la plupart des personnes convoquées.

Le programme comportait : visite au Viaduc, à Vrines, à Ste-Radégonde et à la Cascade ; seulement les averses se succédaient trop fréquemment et rendaient très difficile une promenade botanique dans ces différents endroits.

Nous avons donc accepté avec empressement l'offre gracieuse de M. Seignan qui nous a proposé de nous emmener en voiture à sa propriété de Maulais, localité peu explorée, située au confluent du *Thouet* et du *Thouaré*.

Guidés par Mme Seignan, qui a souvent herborisé dans cette contrée, nous espérions faire une bonne récolte ; mais la pluie nous a encore contrariés et ne nous a permis de sortir que pendant quelques instants.

M. Gigon, instituteur à Maulais, nous a accompagnés dans nos courses sur le flanc des coteaux et les bords de la rivière

Les principales plantes que nous avons pu recueillir sont : *Euphorbia cyparissias, Veronica chamædrys, Saxifraga granulata, S. tridactylites, Hypericum hirsutum, Fritillaria meleagris, Caltha palustris, Lysimachia nummularia, Ribes rubrum, Nuphar, Nymphæa, Sisymbrium alliaria, Luzula campestris, Arabis thaliana, Cardamine pratensis, C. hirsuta, Conium maculatum, Calepina Corvini, Anthriscus vulgaris, Silybum marianum, Lithospermum arvense,*

Potentilla verna, *Geranium purpureum*, *Tussilago farfara*, *Poa vivipara*, *Medicago maculata*, *Dianthus carthusianorum*, *Senecio Jacobœa*, etc.

Nous avons eu l'avantage pendant les averses de pouvoir parcourir l'herbier de Mme Seignan où nous avons remarqué plusieurs espèces fort intéressantes et très bien installées.

Les excursionnistes ont passé une excellente journée, grâce à l'obligeance et à la cordiale hospitalité de M. et Mme Seignan : nous sommes heureux de leur offrir, à l'un et à l'autre, l'assurance de notre vive gratitude.

CLAVEAU.

Herborisation du 20 Avril 1894

AUX ENVIRONS D'AIRVAULT

Le vendredi, 20 avril, je fus agréablement surpris par la visite de l'honorable Vice-Président de notre Société. Ce fut pour moi un véritable plaisir de présenter à M. Souché M. Théodose Bonnin, le célèbre botaniste dont le nom, indiqué pour ainsi dire à chaque page de la *Flore de l'Ouest*, montre assez avec quelle ardeur et quelle activité il cultiva, pendant une grande partie de sa vie, cette science si agréable de la botanique.

Un tel maître ne pouvait manquer de former des élèves. Aussi Airvault a-t-il toujours compté parmi ses habitants des botanistes sérieux.

C'est donc sans peine que je réunis quatre Airvaudais désireux de faire la connaissance de M. Souché et heureux de prendre part à une excursion botanique (qu'il ne manqua pas

d'agrémenter par son affabilité et sa science qu'il met à la disposition de tous).

Favorisés par un beau temps, sur lequel nous ne comptions guère le matin, nous prenons, au nombre de six, le chemin de la campagne, vers Tessonnières.

Passés la halte et le Pont Neuf du Thouet, à quelques mètres de la route, sur la droite, nous montrons à M. Souché une station assez abondante de *Turritis glabra :* c'est la seule qui soit connue aux environs. Nous admirons çà et là des touffes de *Veronica Teucrium* qui couvrent la terre de leur tapis bleu.

M. Souché nous fait remarquer en cet endroit un *Erodium cicutarium* dont quelques botanistes font une espèce particulière ; ses pétales larges, dont deux sont marqués d'une tache noire, le font assez facilement distinguer du type.

Rien ne fixant plus notre attention, nous nous embarquons d'abord au milieu des champs, puis dans des chemins où nous enfonçons jusqu'aux genoux. Nous marchons pendant plusieurs kilomètres sans qu'une plante intéressante attire nos regards. Enfin, après avoir traversé des bois, à quelques centaines de mètres de Tessonnières, la nature du terrain change : nous sommes dans les sables. C'est là que nous rencontrons, au bord d'un chemin, *Arum maculatum*. *Asphodelus albus* se montre en abondance prêt à fleurir, au milieu des haies, tandis que les champs fournissent *Spergula pentandra* déjà mûre et aussi des *Ornithopus* naissants. Quels sont-ils ? Nous ne le saurons que dans quelques semaines.

En approchant de Tessonnières M. Roy, ancien pharmacien, découvre, au milieu des bruyères, un magnifique pied de *Primula variabilis :* on dirait la plante échappée des cultures tant les nuances et les couleurs en sont belles !

L'heure s'avance, M. Souché s'inquiète, il a peur que le train ne parte sans lui.

M. Huyard montre au bord d'une mare, près de Tessonnières, l'habitat de *Myosurus minimus* que nous cherchons vainement.

Nous revenons vers Airvault, et chemin faisant, sur la proposition discrète de M. Souché, nos compagnons acceptent de grand cœur d'augmenter le nombre de nos sociétaires. Si donc cette excursion, faite dans une saison encore peu avancée, n'a pas été fertile en nouvelles découvertes, elle a eu le mérite de procurer à la Société cinq nouveaux membres, MM. Huyard, Jardin, Pouillier, Roy, et Frey pharmacien.

D. Argenton
Vicaire d'Airvault.

QUELQUES HERBORISATIONS DE 1894

a. Herborisation à Lusignan (Vienne)

Lusignan est un charmant pays d'herborisation, et il a été bien souvent visité. Ses prés aux bords de la Vonne, ses bois du Grand Parc et du Petit Parc, les coteaux boisés près du moulin de la Touche sont d'une grande fertilité — scientifique, — et cependant une soixantaine de plantes à peine y sont signalées par Delastre, dans sa *Flore* et par M. Poirault dans ses *Catalogues*. Forcément toutes les découvertes n'ont pas été publiées, car deux botanistes de grande valeur, entre autres, y ont herborisé, M. Lloyd et le regretté M. Letourneux.

Le 7 mai 1894 M. Bogard a bien voulu m'accompagner dans une courte exploration comprenant la voie ferrée à partir de la gare. Mais n'anticipons pas.

De la station de Lusignan nous nous dirigeons vers le viaduc que nous parcourons dans toute sa longueur, sans nous attarder à admirer le joli paysage qui nous entoure et que nous dominons. Nous notons au bord de la voie :

Papaver dubium	Alyssum Calycinum
P. Argemone	Ophrys aranifera

Au-delà du pont des « Treize Arches » une petite futaie, à droite, nous donne :

Carex tomentosa	Melittis grandiflora

Nous traversons la voie afin de parcourir les taillis situés à l'Ouest (portion du Grand Parc), et nous les suivons jusqu'au moulin de la Touche, non sans récolter des connaissances :

Scilla verna	Euphorbia hyberna
Mercurialis perennis	Dentaria bulbifera
Luzula maxima	Primula variabilis

Nous n'avons pas retrouvé le *Neottia Nidus-Avis* L. qui croît un peu plus haut sur le sommet du coteau.

Du moulin de la Touche au viaduc nous suivons la rive droite de la Vonne, et les prés nous fournissent :

Orchis ustulata (C) ;	O. alata (R) ;
O. morio (C) ;	O. coriophora (RR) ;
O. laxiflora (CC) ;	O. viridis (R) ;

les trois (R) nouveaux pour la localité.

Nous y avons vu également *O. latifolia* et probablement *O. purpurea*, qui y est signalé, mais que nous n'avons pas songé à distinguer de son voisin.

Çà et là *Caltha palustris*, et, à la base du coteau, au-dessous du Murault, près d'une fontaine, *Orobus niger* (AC.), mais à peine fleuri ; cette belle Légumineuse y était déjà signalée.

Les prairies nous présentent des Œnanthes en quantité ; mais il y a absence de fruits.

Nous passons sous silence une foule de jolies plantes plus ou moins répandues : *Galeobdolon*, *Primula*, etc., etc.

Je tiens à remercier à nouveau M. Bogard pour la bonne soirée qu'il m'a procurée. Indépendamment des intéressantes cueillettes que j'ai faites j'ai entendu, non sans une profonde émotion, quelques récits vécus de « l'année terrible ». M. Bogard était chef d'escadron aux cuirassiers pendant la guerre ; il a pris part à plusieurs combats.

Sans être chauvin on ne peut écouter de sang-froid certains récits, contés d'une voix ferme et convaincue, entre autres l'inauguration, à Lyon, du monument élevé à la mémoire des enfants du Rhône tombés sous les balles prussiennes. — Cinq cent mille personnes assistaient au défilé des troupes et des nombreuses délégations. — L'enthousiasme était indescriptible, et il est devenu de la frénésie quand on a aperçu, en tête de la délégation de Belfort, un sergent blessé pendant le siège, et portant un drapeau en loques, la hampe rattachée avec un lien, le même drapeau qui flottait à l'Hôtel-de-Ville pendant le bombardement.

« Si à ce moment-là surtout, ajoutait M. Bogard, on eût dit à cette foule : « Les Prussiens sont là ! »... pas une seule personne, ni femme, ni enfant, n'aurait reculé ».

. . . . . .

Je trouve qu'il est réconfortant de penser qu'au-dessus des luttes mesquines des partis les cœurs se comprennent et se rencontrent pour ne former qu'un seul et même faisceau dans l'amour du sol natal.

B. S.

b. Herborisation à Caunay (Deux-Sèvres)

(Carte d'Etat-Major : St-Jean-d'Angély N.-E.)

Il est un fait à constater, c'est qu'en 1894 toutes les journées choisies par la *Société botanique des Deux-Sèvres* pour faire des excursions ont été des journées pluvieuses. L'herborisation à Caunay n'a point fait exception.

Le jeudi 10 mai 1894 nous arrivions à Rom d'assez bonne heure pour prendre nos deux collègues MM. Aurioux et Grelet.

A Vanzay nous trouvons M. P. David, qui est venu au devant de nous, et M. Blanc dont l'hospitalité est toujours si bienveillante.

Les ondées se succédant rapidement nous font prolonger un peu le déjeuner. Enfin nous partons en voiture dans la direction de Clussais.

Pour attendre des retardataires nous explorons un petit bois, à droite de la route, commune de Caunay, mais sur la limite de Vanzay. Nous y récoltons :

Lepidium campestre, *Myagrum perfoliatum*, *Barbarea vulgaris*, *Melampyrum cristatum* non fleuri, *Sisymbrium asperum* dans un fossé.

Nous prenons les devants une fois encore, ce qui me permet d'aller jusque dans le cimetière de Pers visiter la « lanterne des morts », curieuse construction classée dans les Monuments historiques. Cueilli à sa base, comme simple souvenir, *Geranium Robertianum*.

La caravane est au complet en arrivant à « Fontadan », MM. Blanc, P. David, Aurioux, Grelet, B. Souché, E. Souché et M. le curé de Vanzay.

Auprès de la fontaine nous récoltons :

Carex tomentosa.
C. disticha.
C. flava.
Eleocharis multicaulis.
Poa aquatica.
Euphorbia pilosa.
Ranunculus sceleratus.
Polygala calcarea.
Anagallis tenella. (*non fleuri*)
Orchis purpurea.
O. Conopsea.
O. alata.

Et dans les bois avoisinants :

Genista anglica.
G. tinctoria.
G. pilosa.
Mercurialis perennis.
Juniperus communis.

Des prés et pâturages, commune de Clussais, nous donnent :

Juniperus communis.
Orchis alata.
Ophrys aranifera.
Polygala calcarea.
Spiræa filipendula.

Nous rebroussons chemin pour prendre la route de Sauzé que nous avons traversée il y a un instant, et nous la quittons presque aussitôt pour suivre le chemin de Caunay par la Moussolière.

M. et Mme Bourdin, instituteurs, viennent nous accompagner et nous guider dans la prairie de la Bouleure, au sud de Caunay.

La végétation est loin d'y être vigoureuse ; le gazon est ras comme s'il venait d'être tondu.

Sur la rive gauche du cours d'eau nous notons :

Polygala calcarea, *Orchis coriophora* (un seul échantillon), *O. laxiflora*, *Ophrys aranifera*, *Nasturtium amphibium*, *Anthyllis vulneraria*, *Gratiola officinalis* non fleuri.

Sur la rive droite :

Viola pumila, avec fleurs très pâles, et ne ressemblant pas trop à la plante des prés de Bougon, puis *Euphorbia pilosa*.

Les moissons et les bords du chemin,en revenant au village, fournissent :

Adonis autumnalis, *Iberis amara*, *Spiræa filipendula*, *Carex tomentosa*, *Calamintha Acynos*, *Papaver Argemone*, *P. dubium*, *Ajuga chamæpitys*, *Anchusa italica*, *Ranunculus parviflorus*, *Carex muricata*, *Cheiranthus Cheiri* sur le portail d'une seigneurie en ruines.

La cueillette n'a pas été très riche, il est vrai, mais nous avons cependant constaté la présence de bonnes espèces dans des localités trop peu explorées jusqu'à ce jour.

Pour les promeneurs les plus éloignés — et j'en étais — le retour s'est effectué avec accompagnement d'ondées et de clair de lune.

B. S.

c. Herborisation du 7 Juin 1894

AUX ENVIRONS DE SAINT-BENOIT (VIENNE)

(Voir Procès-verbaux des séances, p. 39)

Liste des plantes dans l'ordre de leur récolte

Sur la voie, ligne de la Rochelle, jusqu'au premier passage à niveau :

1° *Commune de Saint-Benoît :*

Podospermum laciniatum.
Papaver argemone.
Alyssum calycinum.
Tragopogon major.
Polychnemum arvense.
Calamintha acynos.
Chondrilla juncea.
Diplotaxis muralis.
Linaria supina.
L. minor.
Erigeron canadensis.
Euphorbia falcata.
Isatis tinctoria.
Cynodon dactylon.
Tragopogon orientalis.
Tordylium maximum.
Lathyrus aphaca.
Sinapis nigra.
Crepis pulchra.
Orchis hircina.

2° *Commune de Ligugé :*

Arabis sagittata forme.
Ervum gracile.
Campanula persicifolia.
Orobus niger.
Carlina vulgaris
Hypericum hirsutum
Digitalis lutea.
Trifolium medium.
Lithosp. purpureo-cœruleum.
Laserpitium latifolium.
Euphorbia verrucosa.
Hypericum montanum.
Aquilegia vulgaris.
Lathyrus sphœricus.
Tragopogon pratense.
Etc., etc.

A droite de la voie, dans les prés, sur les rochers et dans les bois. — *Commune de Ligugé :*

Tordylium maximum.
Lepidium Smithii.
Juniperus communis.
Kœleria cristata.
Globularia vulgaris.
Linum corymbulosum.
Arenaria serpyllifolia.
Fumaria procumbens.
Linum tenuifolium.
Thymus Chamœdrys.
Melampyrum cristatum.
Asplenium Ruta-Muraria.
Ajuga chamæpitys.
Helianthemum salicifolium.
Sherardia arvensis.
Linum angustifolium.
Valeriana dioica.
Lathyrus latifolius.
Acer Monspessulanus.
Bromus asper.
Genista sagittalis.
Laserpitium latifolium.
Trifolium rubens.
Serratula tinctoria.
Hypericum montanum.
Deschampsia flexuosa.
Festuca tenuiflora.
Danthonia decumbens.
Aira præcox.
A. Cariophyllea.
Filago montana.
Carex pilulifera.
Genista anglica.
Peucedanum parisiense.
Conopodium denudatum.
Anthoxanthum Puelii.
Vicia cassubica.
Ranunculus nemorosus.
Hypericum pulchrum.
Euphorbia dulcis.
Galium sylvestre.
Orobanche ulicis.
Potentilla argentata.
Brunella alba.
Ranunculus chærophyllos.
Trifolium ochroleucum.
Spergularia rubra.
Euphorbia angulata.

B. S.

d. Herborisations du 17 au 19 Juillet 1894

Du 17 au 19 juillet j'étais l'hôte de M. J. Richard, à Pas-de-Jeu. — Nous avons exploré une partie des communes de Glenhouse, Curçay, Ranton, Saint-Laon et Arçay (Vienne), et de celles de Brie et Oiron (Deux-Sèvres), en y comprenant l'étang d'Oiron.

Nous avons fait d'excellentes cueillettes que nous ne mentionnerons pas ici, faute de place. Elles figureront dans la *Géographie botanique* dont la première livraison vient de paraître.

Disons seulement que l'étang d'Oiron est à sec, ou peu s'en faut.

Le *Rumex palustris*, que nous y avons cueilli en plusieurs parts, ne tardera pas à disparaître si son habitat est livré à la culture.

B. S.

e. Herborisation du 21 Juillet 1894

La Chapelle-St-Laurent (D.-S.)

Arrivés à la gare à 4 h. 1/2 du soir, M. Betraud, qui m'attendait, veut bien nous accompagner, mon père et moi.

Sur la voie, à partir de la station à la première maisonnette, du côté de Parthenay, nous récoltons :

Vicia lutea.
Sinapis cheiranthus.
Trifolium arvense. (CC)
Erythræa Centaurium.
Linaria vulgaris.
Papaver dubium.
Andryala sinuata.
Epilobium tetragonum.
Centunculus minimus.
Scirpus setaceus.
Teesdalia nudicaulis.
Galeopsis dubia.

A l'étang de la « Chenouillère » et aux environs :

Campanula trachelium.
Trapa natans.
Typha latifolia.
Lysimachia vulgaris.

Les bois et le petit étang des « Mottes » fournissent :

Hypericum lincolatum.
Filago montana.
Utricularia neglecta.
Scirpus fluitans.
Hydrocotyle vulgaris.
Potamogeton polygonifolius.
Deschampsia cœspitosa.
D. flexuosa.
Carum verticillatum.
Linum Radiola.
Peplis portula.
Salix aurita.
Erica tetralix.
Galeopsis Tetrahit.
Odontites rubra.

A Notre-Dame de Pitié :

Rumex obtusifolius.

Et le long de la route qui conduit à la Chapelle-St-Laurent :

Epilobium tetragonum.
E. montanum.

La nuit abrège notre promenade, et il est temps de dîner quand nous avons rejoint notre hôtel.

B. S.

f. Herborisation du 22 Juillet 1894

FÉNÉRY ET ST-AUBAIN-LE-CLOUD (D.-S.)

Le lendemain, 22 juillet, dès la première heure, nous quittons la Chapelle-St-Laurent par le premier train, qui nous dépose à la station de Fénéry : M. Betraud n'a pu nous accompagner, mais nous sommes attendus par Mlle Ganeau, qui vient au-devant de nous pour nous conduire à St-Aubain-le-Cloud.

Sur la voie, avant le passage à niveau, je récolte :

Galeopsis dubia.
Filago arvensis.

Nous prenons la direction de St-Aubain. Le long de la route nous cueillons, commune de Fénéry :

Veronica scutellata. — Alopecurus geniculatus.
Achillea Ptermica. — Arenaria rubra.
Sagina patula.

Et, commune de St-Aubain, étang de la Dernaudière et environs :

Filago montana. — Polygonum amphibium.
Epilobium montanum. — Carex Œderi.
Linum Radiola. — Scirpus setaceus.
Ornithopus perpusillus. — Bartsia viscosa.
Sinapis cheiranthus. — Peplis portula.

Canal du Péré et environs :

Hydrocotyle vulgaris. — Sherardia arvensis.
Lepidium Smithii.

Dans le bourg de St-Aubain :

Conium maculatum. — Stachys alpina.
Chrysanthemum segetum (*un seul pied*).

Dans la soirée, malgré une chaleur tropicale, nous récoltons, le long du « Palais », aux rochers :

Œnanthe Crocata. — Osmunda regalis.
Polystichum Thelipteris. — (*une touffe.*)

L'heure est venue de se séparer. Nous prenons congé de Mlle Ganeau en lui renouvelant nos vifs remerciements, pour son accueil si cordial et son hospitalité si bienveillante.

B. S.

g. Herborisations aux environs d'Argenton-Château

(Deux-Sèvres)

Carte d'Etat-Major : Saumur S.-O. — Bressuire N.-O.

Depuis quelque temps les belles cueillettes de notre collègue

M. J. Roux m'attiraient vers le nord des Deux-Sèvres. La découverte de *Ranunculus nodiflorus*, L., espèce nouvelle pour notre rayon, mit fin à mes hésitations, et le 13 juin 1894 j'arrivais à Argenton-Château, puis, vers 9 heures du soir, à Saint-Maurice-la-Fougereuse, distant de 8 kilomètres.

La commune de Saint-Maurice-la-Fougereuse a une superficie de 3600 hectares environ, avec une population de 1100 habitants. Elle est limitée : au nord par les communes de Saint-Paul-du-Bois et de Cléré (Maine-et-Loire) ; à l'est par les communes de Cléré (Maine-et-L.) et Genneton (Deux-Sèvres) dont elle est séparée par l'étang de Beaurepaire et le ruisseau qui l'alimente ; au sud par la commune du Breuil, et par l'Ouère qui la sépare des communes de Boësse et d'Etusson ; à l'ouest par la commune de Somloire (Maine-et-Loire).

« La Fougereuse », agglomération la plus importante, est située sur la route d'Argenton-Château à Angers ; le chef-lieu de la commune, moins bien partagé, se trouve à 1500 mètres plus à l'ouest.

Le jeudi 14, à 6 heures du matin, je traverse la place de l'église me dirigeant vers le nord-est. Les fossés de la route me fournissent peu de choses à noter ; la végétation, silicicole, est semblable à celle des environs de Menigoute.

M. J. Roux, qui vient à ma rencontre, me rejoint près de la route d'Angers (altit. 134), que nous suivons jusqu'à la Gripière, petit hameau où se trouve l'école qu'il dirige. — Chemin faisant nous notons :

Lepidium Smithii Hook.
Carduus pychnocephalus L.
Ornithopus perpusillus L.
Aira caryophyllea L.
Digitalis purpurea L.
Brunella alba Pall.
Papaver dubium L.
Potentilla argentea L.
Hypericum humifusum L.
Arenaria rubra L.

De la maison d'école nous prenons à gauche, vers l'ouest, entre la Verdrie et les bois de Noispin.

M. Roux me fait cueillir ou noter :

Ranunculus parviflorus L.
Camelina dentata Pers.
Alisma repens Cav.
Ranunculus ophioglossifolius
R. philonotis DC.
Danthonia decumbens DC.
Euphorbia cyparissias L.
E. hyberna L.
E. dulcis, L.
Bartsia viscosa L.

Nous voici arrivés à un petit marécage, sur la gauche du chemin, où nous nous arrêtons un moment pour faire une ample provision d'espèces rares :

Sedum pentandrum Bor., en larges tapis ; *Ranunculus nodiflorus* L., un peu avancé, et comptant encore pas mal de représentants ; *Mœnchia erecta* Rch., d'une belle venue ; *Trigonella ornithopodioïdes* DC., assez abondant, et tapissant le sol à la façon du *Trifolium subterraneum*.

M. Lloyd, en 1868 (Fl. de l'O., 2e édit., p. 131) écrivait au sujet de cette plante : « Voir Thouars et Argenton-Château ». — Elle est nouvelle pour notre rayon.

Plus au nord, près des limites de Maine-et-Loire, M. J. Roux a cueilli les espèces suivantes qu'il m'a montrées dans son herbier :

Phyteuma spicatum L.
Melittis grandiflora Sm.
Conopodium denudatum K.
Nardus stricta L.
Astrocarpus Clusii Gay.
Thlaspi arvense L.
Montia minor Gmel.
Herniaria glabra L.
H. hirsuta L.
Gaudinia fragilis P. B.
Ranunculus nemorosus DC.
Genista anglica L.
G. tinctoria L.
Orchis bifolia L.

Dans un fossé, près des bois de Noispin, je note :

Ranunculus tripartitus DC.

Afin d'explorer une partie de l'étang de Beaurepaire nous nous donnons rendez-vous sur ses bords, non loin de la ferme de la Brousse.

Près de là une jachère me fournit :

Odontites rubra Pers.
Spergularia segetalis Fenzl.
Sedum pentandrum Bor.
Galium sylvestre Poll.
Nasturtium pyrenaicum R. Br.

L'étang, d'une longueur de 3 kilomètres, affecte presque la forme d'un croissant. Ses bords, vaseux et pâturés, sont d'un accès peu encourageant. Nous visitons la portion ouest, comprise entre la Brousse et le Bossuet, nous dirigeant vers le sud. Nous y récoltons :

Damasonium stellatum Pers.
Gratiola officinalis L.
Alisma repens Cav.
Trifolium maritimum Huds.
Veronica scutellata L.
Juncus pygmœus Thuil.
J. Tenageia L.
Alisma lanceolatum Rchb.
Ranunculus ophioglossifolius
Œnanthe fistulosa L.

Sur les bords, dans un bois :

Spiræa filipendula L.
Torilis heterophylla Guss.
Scutellaria galericulata L.
Nasturtium amphibium R. Br.

Nous traversons le ruisseau et passons ainsi dans la commune de Cléré (Maine-et-Loire), puis dans celle de Genneton.

De ce point à la ferme du Bossuet nous trouvons :

Œnanthe fistulosa L.
Alopecurus geniculatus L.
Orchis conopsea L.
Gratiola officinalis L.
Senecio aquaticus Huds.
Orchis laxiflora Lam.
Carum verticillatum K.
Spiræa filipendula L.

Près d'une petite mare, dans un pré, limite des deux départements :

Cardamine parviflora L.

nouvelle pour notre rayon, mais connue en Anjou, puis :

Ranunculus chœrophyllos L.
Alopecurus geniculatus L.
Ornithopus perpusillus L.
Teesdalia nudicaulis R. Br.
Aira caryophyllea L.
Ervum hirsutum L.
Trifolium striatum L.
Sedum pentandrum Bor.

Dans la cour du Bossuet :

Conium maculatum L. Lepidium Smithii Hook.

Près des Eponneries nous hésitons sur la route à suivre.

Enfin, une heure plus tard nous étions de retour à St-Maurice, où MM. Chouc et Guérit, instituteurs, qui nous avaient accompagnés, nous invitent à nous reposer et nous font apprécier certains vins blancs de leurs caves.

Avant le dîner nous allons à Etusson, où un autre instituteur, M. Largeau, nous reçoit également à bras ouverts, et le vin blanc obligatoire et délicieux est accepté sans résistance.

Entre le pont « Guévaleau », sur l'Ouère, limite des communes, et le bourg, j'ai noté :

Euphorbia cyparissias L. Ranunculus parviflorus.
Sambucus nigra L.

Dans le lit du ruisseau :

Œnanthe Crocata L.

Sur le bord d'un étang, presque dans le bourg :

Myosurus minimus L (*desséché.*)

B. S.

Herborisation commune du Breuil-sous-Argenton

Le vendredi 15, au matin, j'arrive à Argenton-Château. Après quelques visites je fais connaissance avec deux botanistes locaux, MM. Talabardon et Lutteau, et une excursion est décidée pour l'après-midi.

La commune du Breuil, que nous devons explorer en partie, a une superficie de 1950 hectares environ, et une population de 400 habitants. — Elle est limitée : au nord par les communes de St-Maurice et Genneton ; à l'est par celles d'Ulcot et de Massais ; à l'ouest et au sud par *l'Ouère* et *l'Ar-*

genton qui la séparent de: Etusson, Boësse, Argenton-Château, Sanzay et Moutiers.

Nous quittons Argenton-Chateau par la route d'Angers et prenons aussitôt à droite un chemin escarpé, puis à travers champs et rochers, entre le Breuil et la rivière, jusqu'à la Brissonnière. Nous récoltons :

Sinapis cheiranthus.
Potentilla argentea L.
Specularia speculum.
Carduus pychnocephalus.
Plantago carinata.
Kentrophyllum lanatum.
Medicago maculata.
Dianthus prolifer.
D. Armeria.
Jasione montana.
Brunella alba.
Astrocarpus Clusii.
Sedum Andegavense.
Hypochœris glabra.
Ornithopus compressus.
O. perpusillus.
Vicia lutea.
Andryala sinuata.
Tordylium maximum.
Tragopogon pratensis.
Ranunculus philonotis.
Odontites rubra.

De la Brissonnière à la Roche-Corbeau :

Conium maculatum.
Spiræa filipendula.
Lepidium Smithii.
Aira præcox.
Nardurus Lachenalii.
Lotus angustissimus.
Ranunculus chærophyllos.
Helianthemum guttatum.
Phalangium Liliago.
Gladiolus illyricus.
Asphodelus albus L.
Conopodium denudatum.

Et en continuant dans les landes et les rochers nous cueillons encore :

Turritis glabra.
Silene Bastardi.
Linum corymbulosum.

près des ruines de la chapelle de Servan, et

Œnanthe crocata

sur les deux rives de l'Argenton, communes de Moutiers et du Breuil.

Après une courte halte nous remontons vers la ferme de Chiron de l'Age (?) tout en récoltant :

Nasturtium pyrenaicum.
Gladiolus Illyricus.
Senecio sylvaticus.
Rosa pimpinellifolia.

Cette dernière espèce est très rare dans la localité.

Par des sentiers abrupts nous gagnons le Moulin de Griffe-rus, puis la ferme qui se trouve sur la rive droite de la rivière et par conséquent commune de Moutiers.

Dans cette commune nous notons :

Plantago carinata.
Euphorbia cyparissias.

Un instant après nous revenons un peu sur nos pas, dans la direction du nord, tout en remarquant :

Arenaria rubra.
Lycopsis arvensis.

Nous voici à la route de Thouars (alt. 120) que nous suivrons jusqu'à Argenton-Château, butinant à droite et à gauche, dans les bois, les landes, les jachères, les flaques d'eau. Nos boîtes reçoivent successivement :

Lepidium campestre.
Papaver dubium.
Orchis bifolia.
Genista anglica.
Erica scoparia.
Radiola linoides.
Juncus capitatus.
Cicendia filiformis.
Teesdalia nudicaulis.
Orobanche cruenta.
Serapias cordigera.
Phyteuma spicatum.
Melittis grandiflora.
Sedum pentandrum.
Alisma repens.

Une plante, aussi rare que belle, ne tardera pas à disparaître, l'habitat fort restreint de *Serapias cordigera* ne peut manquer d'être défriché prochainement, puisque les parcelles voisines viennent d'être livrées à la culture des céréales.

Grâce à l'obligeance de MM. Talabardon et Lutteau j'ai vu sur place des espèces localisées presque exclusivement dans ce coin privilégié ; ils ont été pour moi des guides précieux, éclairés, aussi modestes que compétents. Je tiens à leur offrir publiquement l'assurance de ma vive reconnaissance.

B. S.

Herborisations à Boësse et Le Breuil

Dans la matinée du samedi 16 je quitte Argenton-Château me dirigeant sur Boësse par la petite route qui débouche sur celle des Aubiers, près des moulins.

Je récolte, dans les fossés et sur les talus :

Lycopsis arvensis
Lepidium Smithii
Potentilla argentata Jord.
Specularia speculum
Euphorbia cyparissias
Sinapis cheiranthus
Brunella pennatifida
Ranunculus parviflorus
Papaver dubium

Et près d'une petite chapelle :

Potentilla demissa Jord.
Herniaria glabra

Je reviens à Argenton-Château par la vallée, rive gauche de l'*Argenton*, essayant de me maintenir à mi-côte. J'aime à croire que certains fanours, à qui je demande quelques renseignements, ne sont pas les plus civilisés de la contrée : « Vous cherchez de l'ouvrage », me dit-on ? Question (au lieu d'une réponse) qui a encore la prétention d'être spirituelle.

Je note, sur les rochers ou dans les lieux frais :

Medicago maculata
Andryala sinuata
Astrocarpus Clusii
Sedum Andegavense
Linaria Pelisseriana
Dianthus Carthusianorum
Nasturtium amphibium
Valeriana officinalis
Œnanthe crocata
(sur les deux rives)
Ranunculus philonotis
Papaver argemone.

A quatre heures j'étais à l'école communale où M. Alix, instituteur, m'avait donné rendez-vous ; il s'agissait de conduire les élèves du cours complémentaire à une herborisation projetée.

La commune d'Argenton-Château n'a qu'une superficie de 54 hectares, et une population de 1100 habitants : C'est la

ville elle-même, bâtie au sommet d'une colline, dans l'angle formé par l'*Ouère* (au nord) et l'*Argenton* (au sud). Les communes de Boësse, le Breuil et Sanzay sont donc aux portes mêmes de la ville.

Notre promenade a lieu sur le coteau nord, à partir de la route de Thouars jusqu'au pont *Rétibus* vers l'Ouest, par conséquent commune du Breuil. Nous récoltons :

Œnanthe crocata
Filago montana
Linum corymbulosum
L. angustifolium
Scleranthus perennis L.
Calepina Corvini
Crucianella angustifolia
Orobanche rapum
Lepidium campestre
Geranium purpureum
Ranunculus chœrophyllos
Vicia lutea
Brunella alba
Conopodium denudatum
Linaria pelisseriana
Spergula morisonii
Alopecurus geniculatus.

B. S.

Herborisation du Dimanche 17 Juin

Le cocher qui me conduit à la gare de Voultegon a son itinéraire par Boësse et Saint-Clémentin. Nous n'avons point hâte d'arriver, je suis seul dans sa voiture ; je fais arrêter quand je soupçonne des curiosités.

Commune de Saint-Clémentin je note :

Kentrophyllum lanatum
Sambucus nigra
Conium maculatum
Sinapis cheiranthus
Carduus pychnocephalus

Et près du bourg, dans les fossés ou sur les murs :

Silybum marianum
Papaver dubium
Bromus tectorum

Au moulin du Grand-pont, sur l'*Argent* :

Œnanthe crocata

A partir de ce moment notre route sépare les communes de Saint-Clémentin et de Voultegon. Nous ne tardons pas à atteindre cette dernière localité que nous traversons sans nous arrêter et nous arrivons à la gare.

Pendant qu'on prépare le déjeuner au restaurant voisin je cueille :

Conopodium denudatum
Linaria vulgaris
Camelina dentata
Cynoglossum officinale

Une trop courte exploration de la voie ferrée, de la station au ruisseau de la *Motte*, me fournit :

Linaria minor
Lepidium virginicum
Bromus tectorum
B. mollis, forme
Anthoxanthum Puelii
Ervum hirsutum
Arenaria serpyllifolia
Papaver argemone
P. hybridum
P. dubium
Polystichum Filix-Mas
Vicia lutea
Arnosyris pusilla
Bartsia viscosa

Dans le ruisseau de la Motte, limite de Nueil et de Voultegon :

Œnanthe crocata

Sur la voie, commune de Nueil :

Papaver dubium
Hypericum lineolatum
Cirsium eriophorum
Chondrilla juncea
Trifolium arvensis

Dans la soirée M. David, instituteur à Voultegon, veut bien m'accompagner. Nous nous dirigeons au sud-est, traversons le ruisseau de l'*Epinay* et arrivons au Château de la Roche Jacquelin. Rien à noter sur les murs, dans la vaste cour, etc.

Un pont nous permet de passer le *Ton* à pied sec et nous voici commune de Saint-Aubin-du-Plain. Nous remontons un instant le cours du ruisseau, et, après y avoir cueilli :

Potentilla argentata Jord.
Œnanthe crocata
Athyrium Filix-fœmina

Nous revenons forcément par le même chemin,et rejoignons la gare, car l'heure du départ est arrivée.

Je rapporte de ces courses trop rapides l'intime conviction que des herborisations fréquentes dans ces contrées dédommageraient amplement les botanistes qui voudront les entreprendre.

B. Souché.

Excursions des 5 et 6 Juillet 1894

M. Souché ayant bien voulu faire l'honneur à ses amis Montmorillonnais, membres de la *Société botanique des Deux-Sèvres*, de répondre à l'invitation qu'ils lui avaient adressée, une excursion dans les environs de Montmorillon avait été décidée pour le jeudi 5 juillet.

Notre sympathique Vice-Président fut reçu au petit séminaire, le 4 au soir, où nous réglâmes l'ordre du jour pour le lendemain : *Herborisations de Montmorillon à Brigueil-le-Chantre et exploration de la vallée de l'Asse.* (MM. B., Souché, Violleau, Ménard, Lucas).

Le lendemain donc, à 6 heures du matin, départ par la route de Limoges. A peine sortis de ville une montée assez rapide nous permet de descendre de voiture à l'intersection des routes de Bourg-Archambault et de Lathus. Sur le talus d'un fossé, à travers des touffes de *Trifolium striatum* L. et de *T. glomeratum* L., nous recueillons le *Silene gallica* L. et un peu plus loin, *Chondrilla juncea* L. et *Sinapis Cheiranthus* L.

Remontés en voiture nous longeons bientôt, sur la route de

Bourg-Archambault, le gros village de Moussac qui était une paroisse avant la Révolution : une « lanterne des morts » marque encore, au milieu d'un champ voisin, l'emplacement de l'ancien cimetière.

Six kilomètres. — Etang des Arcis. — Notre cheval, bonne bête de louage qui aime mieux aller au pas que de trotter, et encore mieux s'arrêter que d'aller au pas, nous attend patiemment sur la route pendant que nous explorons l'étang et les landes qui l'avoisinent.

Sur le bord de l'eau nous récoltons :

Scirpus fluitans L.
Hydrocotyle vulgaris L.
Elodes palustris Spach.
Alisma ranunculoïdes L.
A. repens Cav.
Carum verticillatum Koch.
Eleocharis multicaulis Dietr
Linaria minor Desf.
Nymphœa alba L.
Veronica scutellata L.
Juncus supinus Manch.
Genista anglica L.
Linaria Elatine Desf.
Deschampsia Thuikieri GG.

A côté, dans les bois de sapins :

Erica tetralix L.
Simethis bicolor Kunth
Asphodelus albus L. (en fruits)
Danthonia decumbens DC.
Hypericum pulchrum L.
Senecio adonidifolius L.
Senecio sylvaticus L.
Lobelia urens L.
Campanula glomerata L.

Nous recherchons, mais en vain, les traces de l'*Anemone Pulsatilla* qui pousse en abondance dans ces bois où nous l'avions recueilli quelques mois plus tôt.

Dans une carrière voisine nous notons, un peu au hasard de la récolte :

Equisetum palustre L.
Anthemis Cotula L. — CC.
Juncus tenageia DC.
Brunella pennatifida K.
Calamintha Acynos Benth.
Scirpus fluitans L. etc.

Sept kilom. — Nous quittons la commune de Montmorillon pour entrer dans celle de Bourg-Archambault.

Afin d'aller explorer, à gauche de la route, un étang distant de quelques centaines de mètres nous attachons notre bête — avait-elle bien besoin d'être attachée ! — dans la cour d'une ferme. De la ferme à l'étang :

Galeopsis tetrahit L.
Lamium hybridum Vill.
Senecio sylvaticus L.
Datura stramonium L.
Raphanistrum arvense Mérat. (*à fleurs blanches.*)

Etang de la Loge :

Juncus tenageia DC.
Hydrocotyle vulgaris L.
Polygonum amphibium L.
Deschampsia Thuillieri GG.
Epilobium tetragonum L.
Potamogeton polygonifolius Po.
Naïas major Roth.
Littorella lacustris L.
Alopecurus geniculatus L.
Galium constrictum Chaub.
Scirpus setaceus L.
Nardus stricta L.
Veronica serpyllifolia L.
Erythræa centaurium Pers.
Alisma ranunculoides L.
A. repens Cav.
Helosciadium inundatum K.
Digitalis purpurea.
Potamogeton pusillus L. (?)
P. perfoliatus L.
Ranunculus philonotis DC.
Chara fragilis Desv.
Veronica scutellata L.
Illecebrum verticillatum L.
Spergularia rubra Pers.
Sagina apetala L.
S. procumbens L.
Lythrum hyssopifolia L.

Au-dessous de la chaussée de l'étang :

Ranunculus hederaceus L.
Alisma natans L.

Quelques kilomètres plus loin, sur les rochers et les coteaux qui montent du ruisseau *le Salleron* au Bourg-Archambault :

Andryala sinuata L.
Hypericum tetrapterum Fr.
Conium maculatum L.
Ornithopus perpusillus L.
Roripa pyrenaica Spach.
Tordylium maximum L.
Juncus pygmæus Thuil.

Sur les murs des douves du château du bourg nous apercevons, sans pouvoir les atteindre :

Centranthus latifolius Desf.
Antirrhinum majus L.

Commune de Brigueil-le-Chantre.

Sur le talus des fossés, en abondance :

Senecio sylvaticus L.

Dans un marécage, à droite de la route, au-delà du village de Montplanet :

Spergularia rubra Pers.
Galium constrictum Chaub.
Hydrocotyle vulgaris L.
Helosciadum inundatum K.
Scirpus fluitans L.
Typha latifolia L.
Veronica scutellata L.
Ervum tetraspermum L.
Alisma ranunculoides L.
A. repens Cav.
Myriophyllum alterniflorum DC.
Funaria hygrometrica.

Avant d'arriver à Brigueil, une fontaine, sur le bord de la route, nous invite à déjeuner.

Le cheval a fait ses preuves; il est patient, il attendra. Commodément installés sur la marge du chemin nous faisons l'étonnement et nous excitons vivement la curiosité des bons paysans qui passent.

Notre déjeuner champêtre est achevé ; pendant que les uns enlèvent le couvert, les autres, sans perdre une minute, vont cueillir, dans le ruisseau qui coule au-dessous de la route :

Arenaria trinervia L.
Circœa lutetiana L.
Geranium sylvaticum L. (*en feuilles*).
Polystichum filix-mas Roth.

Brigueil est un gentil petit bourg haut perché sur un mamelon qu'entourent de tous côtés des ruisseaux et de verdoyantes vallées. La montée est rude pour atteindre notre but... mais nous sommes arrivés.

Le vieux clocher est fleuri par de superbes touffes de *Dianthus carthusianorum*.

Pendant que groupés tous les quatre sur la place de l'église nous admirons cette luxuriante végétation du clocher nos boites vertes jettent l'émoi dans la paisible population du pays ; tout le monde est sur pied, et quand nous partons mille

regards curieux et interrogateurs nous suivent sur la route poudreuse.

En descendant vers le ruisseau de l'*Asse* nous notons :

Lycopsis arvensis L.
Borrago officinalis L.
Conium maculatum L.
Hyosciamus niger L.

Et sur les bords du cours d'eau :

Scirpus setaceus L.
Lepidium Smithii Hook
Specularia speculum DC.
Verbascum nigrum L.
Spergularia rubra Pers.
Sinapis cheiranthus K.
Nasturtium amphibium R. Br.

Un gentil petit coléoptère gracieusement posé au sommet des plantes, nous donne l'illusion d'autant de fleurs bleues qui, de leurs tons vifs et délicats, constellent les bords du ruisseau. M. Souché ne peut résister au plaisir d'en recueillir quelques-uns.

Dans la vallée qui va vers le « moulin Peutro » nous remarquons :

Corrigiola littoralis L.
Hypericum tetrapterum Fries.
Angelica sylvestris L. (*non fleuri*).
Carex divulsa Good.
Epilobium lanceolatum Séb.
E. montanum L.
E. tetragonum L.
E. parviflorum Schrb.
Campanula glomerata L.
Osmunda regalis L.
Scutellaria galericulata L.
Potentilla demissa Jord.
P. Anserina L.
Geranium sylvaticum L. (*en abondance*).
Mellitis melissophyllum L.
Cirsium palustre Scop.
Aquilegia vulgaris L.
Hypericum hirsutum L.
Digitalis lutea L.
Athyrium filix-fœmina Roth.

Après avoir obliqué à gauche, laissant la vallée de « l'Asse », nous coupons à angle droit la route de Brigueil à la Trimouille et nous arrivons au village de « la Roche ». Dans un puits, de magnifiques touffes de *Scolopendrium officinale* Sm., et, à côté, sur un mur, *Sempervivum tectorum* L. Un peu plus

loin, au bord d'un petit ruisseau, nous retrouvons des feuilles du *Geranium sylvaticum* L, qui croît en abondance dans toutes ces vallées.

L'étang des « Mats », presque à sec, nous donne :

Alisma repens Cav.	Hydrocotyle vulgaris L.
Veronica scutellata L.	Helosciadium inundatum K.
Eleocharis multicaulis Dietr.	Peplis portula L.

En rejoignant la route de Brigueil nous récoltons *Lythrum hyssopifolia* L. et nous passons auprès d'un village où les habitants se livrent à un charivari épouvantable. Est-ce en notre honneur que l'on tambourine ainsi sur les poiles, les chaudrons et les marmites ? On pourrait le croire tant nos boîtes, dans ces pays inexplorés, ont la vertu de mettre en émoi les indigènes. Réflexion faite, nous comprenons qu'il s'agit d'un essaim d'abeilles que l'on poursuit. C'est, paraît-il, un sûr moyen de les arrêter lorsqu'elles quittent la ruche maternelle.

Il est 4 h. 1/2 quand nous faisons de nouveau, par un autre côté, notre entrée solennelle à Brigueil. Nous avions marché cinq heures malgré la chaleur accablante du plein midi et une soif qu'il nous a été difficile, nous devrions dire impossible d'étancher.

Notre retour devait être marqué par un émouvant sauvetage. A cinq kilomètres environ de Montmorillon une voiture, qui contenait deux dames, deux fillettes et un monsieur, nous dépasse. Cinquante mètres plus loin, par un violent écart du cheval, la voiture versait sous nos yeux. Nous nous précipitons vers le théâtre de l'accident. Sauf le cocher, qui était resté sous la voiture et portait tout le poids de l'arrière-train, les cinq voyageurs, projetés à une certaine distance, en étaient quittes pour de légères contusions et la peur ; les deux enfants n'avaient pas une égratignure. Après avoir dégagé le malheureux cocher nous relevâmes cheval et voiture.

Comme bien l'on pense, personne ne voulait remonter dans la voiture avariée. En nous tassant un peu nous pouvions offrir des places dans notre breack,et ce fut avec un vrai plaisir que nous reconduisîmes à Montmorillon, jusqu'à domicile, voyageuses et voyageur enfin rassurés. L'accident n'eut pas de suites fâcheuses.

Nous avions bien gagné le dîner qui nous attendait à huit heures au Séminaire.

Malgré les fatigues de la journée nous ne pûmes résister au plaisir de répondre encore à l'aimable invitation de M.Demairé. Le distingué Président du Tribunal nous fit admirer en détail, en y joignant d'intéressantes explications, sa belle collection préhistorique de flèches, de couteaux, de haches, de figurines, d'instruments de toutes sortes, recueillis, avec une patience et une sagacité admirables, dans les environs de Montmorillon.

Abbé MÉNARD.

Herborisation du 6 Juillet 1894.

Le 6, dès le matin, nous nous hâtons de mettre sous presse nos récoltes de la veille, et comme il nous reste encore quelques heures avant le déjeuner nous en profitons pour explorer la vallée de « l'Age-Grassin ».

Sortis de Montmorillon par la route de Moulismes nous traversons le pont jeté sur la voie ferrée et nous prenons à gauche le chemin qui conduit à la « Loge Fradet ». Bientôt un *Galium*, qui dresse ses belles panicules blanches au-dessus d'une haie, attire notre attention ; deux ou trois pieds, confiés à nos boîtes, nous permettront de l'étudier à loisir Si mes

observations ne m'ont pas trompé, ce n'était qu'une forme du *Galium palustre* L.). A côté de cette plante litigieuse se trouvait l'*Œnanthe pimpinelloides* L.

Cette première récolte faite, nous mettons le pied sur la commune de Saulgé. Encore quelques minutes de marche et nous voici sur les bords de « l'Age Grassin. Remontant la vallée, nous rencontrons dans un champ sabloneux :

Cynodon dactylon Pers. Erodium prœtermissum Jord.

et, un peu plus loin, dans une prairie tourbeuse :

Nardus stricta L.
Cirsium anglicum DC.
C. palustre Scop.
Carum verticillatum Koch.
Carex pulicaris L.
C. stellulata Good.
C. lœvigata Sm,
C. panicea L., etc.
Elodes palustris Spoch.
Hydrocotyle vulgaris L.
Anagallis tenella L.
Pinguicula lusitanica L.
Scirpus sylvaticus L.
S. fluitans L.
Eleocharis multicaulis Dietr.
etc.

Au milieu des touffes de *Sphagnum acutifolium* Ehr., le *Drosera rotundifolia* L., dont les feuilles en rosette retiennent plusieurs insectes dans leurs poils glanduleux, montre ses premières fleurs, pendant que le *Menyanthes trifoliata* L. achève de mûrir ses capsules. Il est encore facile de reconnaître, au travers des graminées qui viennent d'être fauchées, les tiges d'un *Eriophorum*, grâce aux longs poils soyeux que porte le réceptacle floral.

Volontiers nous prolongerions notre excursion, mais l'heure fixée pour le retour approche : il nous faut revenir à Montmorillon. Du moins nous notons encore au passage, sur le bord du ruisseau :

Calamagrostis Epigeios Roth. Campanula patula L.

et dans les champs de blé :

Delphinium ajacis L. Agrostis spica-venti L. (CC. dans les environs de Montmorillon).

Avant de rentrer au Séminaire nous allons visiter la fontaine

qui coule au pied des rochers sur lesquels s'élevait autrefois le château des seigneurs de Montmorillon. Elle nous offre en abondance :

Adianthum Capillus-veneris L.

Abbé Violleau.

Herborisation dans la forêt de Chizé

Le dimanche, 1er juillet 1894, à 5 h. 1/2 du matin, je descendais du train, à Marigny, avec M. Gamin. Notre intention était d'explorer la partie nord de la forêt de Chizé comprise entre les Fosses, Virollet, Villiers-en-Bois, Beauvoir et Marigny.

Aussitôt sorti de la gare M. Gamin récolte *Avena barbata* L., en assez grande quantité, et *Polygonum Bellardi* All. Nous cherchons en vain, des deux côtés du chemin qui conduit au bourg, *Orlaya grandiflora* Hoffm., qui avait été signalée dans cet endroit à M. Gamin par M. Duret.

Le temps est en ce moment menaçant, mais les nuages passent vite et le soleil brûlant reparaît à l'horizon pour toute la journée.

A Marigny, nous avons récolté ou vu *Tordylium maximum* L., *Brunella alba* Pallas, et, de Marigny au village du Grand-Mauduit, à l'entrée de la Forêt, *Althœa cannabina* L.

Nous prenons la forêt par la route du Grand-Mauduit aux Essards. Récolté sur les bords :

Hypericum montanum L., *Inula salicina* L, *Lathyrus niger* Wimm., *Melittis grandiflora* Sm, *Coronilla scor-*

pioides L., *Arenaria serpyllifolia* L., *et Ranunculus nemorosus* DC. que nous avons aperçu un peu partout toute la journée.

Aux Essards, après avoir arraché, pour le Jardin botanique, *Hyosciamus niger* L , nous avons obliqué par la gauche, en suivant un chemin qui sépare la forêt des bois particuliers. Nous y avons récolté :

Globularia vulgaris L., *Astragalus glycyphyllos* L , *Spiræa filipendula* L., *Carduncellus mitissimus* DC.

Nous sommes ensuite retournés dans la forêt en suivant une allée de plusieurs kilomètres qui nous a conduits à Virollet, à la maison du garde, sur la route de Beauvoir à Chizé.

Récolté ou noté le long de cette allée :

Catananche cœrulea L., *Aquilegia vulgaris* L., *Ranunculus nemorosus* DC., *Trifolium ochroleucum* L., *Astragalus glycyphyllos* L., *Hypericum montanum* L., *Lathyrus Nissolia* L., *Campanula glomerata* L., *Atropa Belladona* L., *Lathyrus niger* Wimm.

Sur les bords de la route, auprès de Virollet, M. Gamin me fait cueillir :

Rumex patientia L., puis *Linum corymbulosum* Rchb., *Tordylium maximum* L., *Althœa cannabina* L., *Astragalus glycyphyllos* L., *Spiræa filipendula* L., *Centaurea scabiosa* L.

Nous traversons Virollet, et nous nous enfonçons sous bois, du côté des Fosses La chaleur était étouffante. J'avais peine à suivre M. Gamin, toujours infatigable, et dont la persévérance ne fait jamais défaut. Nous commencions à dire que nous ne trouverions certainement pas de raretés, quand il a découvert une jolie graminée, *Elymus europœus* L. Cette plante n'est indiquée que dans la forêt d'Aulnay, dans la flore de Messieurs Sauzé et Maillard. M. Gamin l'avait trouvée dans les Pyrénées.....

Un peu plus loin M. Gamin m'a montré *Cephalanthera rubra* Rich , assez rare, une dizaine de pieds environ ; *Iris fœtidissima* L., *Crepis pulchra* L., *C. virens* DC.

Avant de retourner à Virollet, j'ai conduit M. Gamin dans l'endroit où j'avais, en 1888, découvert *Asperula odorata* L., et, en 1891, trouvé *Monotropa hypopitys* L.; nous n'avons pas pu les revoir.

Après un déjeuner qui nous a remis l'estomac en place et reposé les jambes, nous nous sommes dirigés du côté de Beauvoir.

Nous sommes ensuite descendus à côté de la ferme des Alleuds et nous avons exploré des bois particuliers peu épais, sur une espèce de coteau sec. Récolté :

Spiræa filipendula, *Trifolium ochroleucum*, *Cytisus supinus*, *Globularia vulgaris*, *Hypericum montanum*.

Notre retour à Marigny s'est effectué en ne cueillant que *Phyteuma orbiculare*.

Nous avons encore cherché *Orlaya grandiflora*, dans le chemin, à droite de la gare, chemin qui longe la voie du côté de Beauvoir. Impossible de trouver cette ombellifère.

Il était près de 7 heures. Et bientôt nous prenions le train pour nous en retourner.

Dugleux.

Herborisations dans les gares de Niort

Grâce à l'obligeance de l'administration des chemins de fer de l'Etat j'ai pu, depuis six ans, et plusieurs fois l'année, explorer au point de vue botanique les dépendances des gares de Niort depuis Souché jusqu'au pont de la route de Saint-Jean.

Par un concours de causes multiples on y trouve, réunies à des espèces connues à Niort depuis longtemps et dont nous ne citerons que les principales, des plantes échappées des cultures ou à peine subspontanées et aussi des spécimens étrangers à la flore locale et parfois même au département des Deux-Sèvres.

Nous avons fait, M. Gamin et moi, les 12 et 13 juillet 1894, deux nouvelles visites qui nous ont fourni, entre autres : *Sinapis alba* L., *Scabiosa atropurpurea* L. et *Bupleurum fruticosum* L., grande ombellifère du midi qui existe là en une grosse touffe, sur le talus, en face du cimetière.

Voici d'ailleurs un aperçu de mes diverses cueillettes :

Colutea arborescens L.
Cytisus Laburnum L.
Ribes rubrum L.
Senecio cineraria DC.
Galega officinalis L.
Petasites fragrans Presl
Cercis siliquastrum L.
Lycium barbarum L.
Spartium junceum L.

Et, parmi les espèces plus franchement spontanées :

Delphinium ajacis L.
D. cardiopetalum DC.
Papaver argemone L.
P. dubium L.
P. hybridum L.
Rapistrum rugosum All.
Sisymbrium Irio L.
Sinapis cheiranthus Koch
Biscutella lœvigata L.
Diplotaxis tenuifolia L.
D. muralis DC.
Myagrum perfoliatum L.
Corrigiola littoralis L.
Althœa hirsuta L.
Coronilla scorpioides K.
Lathyrus sphœricus Retz.
Ecballium Elaterium Rich.
Bupleurum falcatum L.
Libanotis montana L.
Tragopogon major Jacq.
Teucrium montanum L.
Euphorbia falcata L.

Citons encore :

Hypericum lineolatum Jord.
Lolium multiflorum Lam.
Anthriscus vulgaris Pers.
Agrostis spica-venti L.
Serrafalcus secalinus God.
Fœniculum officinale All.
Avena barbata Brot.

Nous avons cueilli, en face du cimetière de Niort, des échan-

tillons très curieux de *melilotus arvensis Wallroth*. La tige et les feuilles sont bien d'un *Melilotus*, mais la fructification a l'aspect de celle des *Chenopodium*.

Nous soumettons cette anomalie à la Société botanique.

Je termine en remerciant M. *Fabert*, chef de section de la ligne de Poitiers à la Rochelle, en résidence à *Niort*, et M. *Fournioux*, son chef de bureau, d'avoir bien voulu nous permettre de faire nos recherches en nous accordant la permission de circuler à pied dans les dépendances de la gare.

Dugleux.

Herborisation communes de Vendeuvre, Ouzilly, St-Genest et Scorbé-Clairvaux (Vienne).

A la date du 12 juillet 1894, j'ai eu l'occasion de me rendre, en compagnie de l'un de mes beaux-frères, d'Avanton à Parçay, commune de St-Genest. J'ai profité de ce voyage pour explorer une région qui m'était peu connue et qui, par cela même, a été pour moi l'objet d'une intéressante herborisation.

Ayant parcouru bien souvent le plateau argilo-calcaire qui va s'inclinant d'Avanton à la vallée de *la Pallu*, je n'ai commencé mes recherches qu'à partir de Vendeuvre.

A la base du versant nord de la colline crayeuse dominant le bourg au nord-est je découvre dans les fossés inondés quelques pieds de *Ranunculus sceleratus* A Signy, je note : *Amaranthus retroflexus* très commun dans les plantations d'asperges, *Petroselinum segetum*, non en fleurs, dans les

fossés de la route. Aux Parcs, sur la lisière d'un bois, je recueille *Radiola linoides* et *Trifolium glomeratum*.

Nous pénétrons aussitôt, par le sud-ouest, commune d'Ouzilly, où je rencontre, sur le talus d'un fossé : *Silene conica* trop avancé pour être centurié. *Trifolium angustifolium*, *T. striatum*; dans les sapinières une multitude de *Brassica cheiranthus* et d'*Helianthemum guttatum* ; dans les terres cultivées, *Agrostis spica-venti* et *Plantago arenaria*.

Nous franchissons l'*Envigne* et nous voici sur le territoire de la commune de St-Genest.

La nature du sol est la même que précédemment, toujours les sables verts ; aussi la végétation n'a-t-elle subi aucun changement. Je trouve : *Brassica cheiranthus*, *Trifolium glomeratum*, *Helianthemum guttatum*. Remarqué, en outre, *Orobanche minor* très commun dans un champ de trèfle, et *Artemisia campestris* qui a littéralement envahi les abords de la gare de St-Genest-d'Ambière.

Il est neuf heures : nous arrivons à Parçay où nous sommes attendus dans la famille Simoneau, parents de mon compagnon de route. Une course d'une vingtaine de kilomètres nous a ouvert l'appétit et nous faisons honneur au déjeuner préparé à notre intention.

Dans l'après-midi j'explore le sud-est de la commune de St-Genest et le nord-ouest de celle de Scorbé-Clairvaux.

En quittant la ferme de M. Simoneau je découvre, sous l'ombrage d'un noyer, plusieurs pieds de *Valerianella morisonii*, les uns à fruits glabres, les autres à fruits velus. Cette trouvaille m'est d'autant plus agréable et plus précieuse qu'il s'agit d'une plante très rare pour le Haut-Poitou, et que la variété à fruits glabres ne me paraît point avoir été signalée jusqu'à ce jour comme propre à notre flore. Je note au même lieu : *Medicago maculata*, *M. apiculata*, *Sinapis nigra*, *Sisymbrium Sophia*.

Le bois voisin me donne quelques pieds d'*Iris fœtidissima* ; les vignes incultes, *Lycopsis arvensis, Agrostis spica-venti, Amaranthus retroflexus*; les jachères, *Valerianella coronata* et *V. auricula* avec fruits pubescents (*var. dasycarpa* Reich.).

Je rencontre ensuite, commune de Scorbé-Clairvaux :

Dans les différentes cultures, *Plantago arenaria, Agrostis spica-venti, Corrigiola littoralis* ;

Dans les friches, *Helianthemum guttatum* ;

Dans les bois, *Epipactis latifolia* ;

Dans les fossés frais, *Stachys germanica* et *Cucubalus baccifer*.

Il est 3 heures, et la pluie commence à tomber; vite je remonte à Parçay.

Nous prenons congé de nos aimables hôtes et nous nous dirigeons du côté d'Avanton

A. Didier.

Herborisation à Vallans (Deux-Sèvres)

21 août 1894

M. Souché, notre aimable Vice-Président, que ses nombreux travaux de l'année dernière avaient empêché d'accepter mon invitation, a bien voulu, cette année, répondre à mon appel, et le 21 août, à huit heures du matin, nous étions sur pied pour une première excursion.

Nous quittons le bourg, dans la direction du nord-ouest, par un petit sentier où nous rencontrons :

Melissa officinalis L., *Vinca major* L., *Tordylium maximum* L., *Althæa cannabina* L. (ce dernier est cultivé dans la contrée à l'exclusion de *A. officinalis* L.); un peu plus loin *Salvia verbenaca* L.

Nous sommes déjà en pleine campagne, au fief dit « la Buissonne », et nous trouvons par pleins champs :

Calamintha Acinos Benth , *Iberis amara* L., *Euphorbia exigua* L., et surtout *Euphorbia falcata* L. et *Diplotaxis viminea* DC..

De « la Buissonne » nous passons à « la Cale », et chemin faisant nous cueillons :

Echinospermum lappula Lehm., *Bifora testiculata* DC., *Neslia paniculata* Desv., *Xeranthemum cylindraceum* Guss., *Astragalus purpureus* Lam., *Brunella alba* Pall., *Libanotis montana* All., *Calamagrostis Epigeios* Roth., *Orobanche amethystea* Thuil., *Senecio erucifolius* L., *Bupleurum tenuissimum* L., *B. falcatum* L. très commun dans toute la contrée le long des chemins et dans les haies.

De « la Cale » nous passons dans les marais de « Bouère », et nous sommes commune d'Epannes. Après avoir examiné un instant des échantillons gigantesques de *Melilotus altissima* Lois., et avoir noté au même endroit :

Helminthia echioides Gœrtn., *Bupleurum falcatum* L., *Xeranthemum cylindraceum* Guss., *Senecio erucifolius* L., *Lactuca Saligna* L., *Echinospermum Lappula* Lehm., *Galium boreale* L., et *Viola pumilla* Vill., nous repartons en nous dirigeant vers le « marais d'Epannes ».

En traversant la garenne par une allée qui conduit directement au chemin du marais, nous cueillons :

Petroselinum segetum K., *Linum corymbulosum* Roth., *Picris hieracioides* L., *Althæa hirsuta* L., et plus loin, dans le petit fossé qui longe le chemin du Marais :

Carex pseudo-Cyperus L. *Galium elongatum* Guss., *Hottonia palustris* L.

Nous prenons à travers champs pour arriver plus vite au marais où nous cueillons aussitôt :

Chlora perfoliata L., *Euphorbia pilosa* L., *Sanguisorba serotina* Jord.

Nous remontons, en longeant le fossé qui borde le marais, jusqu'à la « fontaine St-Louis », et nous rentrons de nouveau dans la commune de Vallans.

Le long des fossés nous notons :

Sagittaria sagittæfolia L., *Alisma ranunculoides* L., *Sparganium simplex* Huds., *Potamogeton densus* L., *Samolus Valerandi* L., *Scirpus tabernæmontani* Gmel., *S. holoschœnus* L., *Cladium mariscus* R.Br., *Juncus obtusiflorus* Ehrh., *Polygala calcarea* Schultz, *Teucrium scordium* L., *Hydrocotyle vulgaris* L., *Lotus tenuifolius* Rchb.

Autour de la fontaine, qui sépare les deux communes de Vallans et d'Epannes, nous cueillons encore plusieurs plantes intéressantes, telles que :

Linaria prætermissa Delastre, *Schœnus nigricans* L., *Sonchus arvensis* L., *Gnaphalium luteo-album* L., et *Polygonum nodosum* Pers. qui nous cache *Sisymbrium asperum* L.

De la fontaine St-Louis nous passons dans « les Pâturelles », toujours commune de Vallans, où nous faisons la découverte de *Juncus anceps* Lah. et où nous notons :

Phyteuma orbiculare L., *Cladium mariscus* R. Br., *Tetragonolobus siliquosus* Roth., *Sanguisorba serotina* Jord., *Gentiana Pneumonanthe* L., *Schœnus nigricans* L., *Œnanthe Lachenalii* Gmel., *Equisetum limosum* L. (forme à tiges nues).

Nous n'aurions qu'un pas à faire pour ajouter à nos cueillettes : *Parnassia palustris* L., *Chlora imperfoliata* L. et

Potamogeton plantagineus Ducros, mais l'heure nous presse, il faut songer au retour. Nous regagnons donc rapidement la route, que nous quittons aussitôt, et nous revenons en ligne droite par les « Barbâtes », après avoir cueilli en passant quelques pieds de *Delphinium peregrinum* L.

La matinée a été bonne, mais un peu fatigante ; aussi nous allons nous arrêter un instant et prendre de nouvelles forces pour notre course du soir.

Après déjeuner nous partons sans retard en nous dirigeant au nord-est, du côté de Frontenay-Rohan-Rohan.

A la sortie du bourg nous cueillons *Mentha arvensis* L. et, en passant à « Gautré », nous apercevons, au bord de la route, *Linum angustifolium* DC.

Après avoir traversé le village des « Touches » et la « Courance » nous arrivons au moulin de « Chasserat », commune de Frontenay ; et, tout en marchant, nous notons :

Hypericum tetrapterum Fr., *Lotus tenuifolius* Rchb., *Galeopsis tetrahit* L., *Apium graveolens* L. ;

Puis le long du « Bief » jusqu'à « Basseau » :

Carduus pychnocephalus L. (?) un peu trop desséché, *Scirpus holoschœnus* L., *Euphorbia falcata* L., *Chlora perfoliata* L., *Cirsium bulbosum* DC., *Sanguisorba serotina* Jord., *Schœnus nigricans* L., *Angelica sylvestris* L., *Phyteuma orbiculare* L., *Gentiana Pneumonanthe* L., *Tetragonolobus siliquosus* Roth., *Juncus obtusiflorus* Ehrh , *Lysimachia vulgaris* L.,

Entre « Basseau » et Frontenay nous trouvons :

Linaria prætermissa Delastre, *Campanula Erinus* L., *Lathyrus sphæricus* Retz., *Diplotaxis viminea* DC., *Echinospermum Lappula* Lehm., *Libanotis montana* All., *Medicago media* Pers., *Specularia speculum* DC., *Petroselinum segetum* K., *Delphinium peregrinum* L., *Bupleurum falcatum* L.

Arrivés à la gare, en attendant le train, nous cueillons sur la voie :

Diplotaxis muralis DC., *Linum angustifolium* DC., *Echium Wierzbickii* Hab.

La nuit approche et nous nous quittons à regret, heureux toutefois d'avoir passé ensemble une si bonne journée.

Abbé Grelet.

EXCURSIONS BOTANIQUES

DANS LES

PYRÉNÉES CENTRALES

par

A. - J. Gamin.

(*Août 1894*)

Le 6 Août dernier, à 5 heures du soir, j'arrivais à **Cauterets**, avec l'intention de revoir la plupart des lieux que j'avais explorés en 1892, puis de visiter plusieurs autres localités du même bassin.

Une température laissant beaucoup à désirer et la trop grande activité que je déployais dans mes courses — quelque temps qu'il fît j'étais par monts et par vaux — ont considérablement influé sur l'état de ma santé et ne m'ont pas permis de réaliser la seconde partie de mes désirs.

Dans neuf jours, à part la vallée et le lac d'Ilhéou et la vallée supérieure de Gaube, j'ai fait les mêmes herborisations qu'en 1892, et récolté toutes, ou peu s'en faut, les mêmes plantes.

J'ai donc revu le pic le Monné, le val de Lutour, le val de

Gerret, la vallée et le lac de Gaube, le pic Péguère, le col de Riou, les abords de Cauterets, les marécages en face de l'hôtellerie de Calypso (à mi-chemin de Pierrefitte à Cauterets).

En plus, j'ai visité le lac d'Estom ; et, au Péguère, j'ai atteint l'extrémité (9e kilomètre) du chemin forestier.

Pour éviter les redites je ne citerai que les espèces que je n'ai ni vues ni récoltées en 1892. — Les botanistes qui désireront consulter les listes des herborisations de 1892 sont priés de se reporter à mon compte rendu de la même année, publié dans notre Bulletin.

A Cauterets, sur les pentes, près de l'hospice, j'ai recueilli :

Hesperis alpestris Fournier
Agrostis Pyrenæa Timb.
Ononis Natrix L.
var. arachnoidea Lap.

Dans les rues :

Capsella alpestris Miégev.

A la Raillière :

Trifolium arvense L.
Vulpia myuros Rchb.

Au bord du gave, près des thermes du Bois :

Sambucus racemosa L.
Fagus silvatica L.

Aux bords des chemins ou des talus des alentours de la ville :

Sedum dasyphyllum L.
Heracleum Pyrenaicum Lamk.
Dianthus monspessulanus L.
— deltoides L.
Linum usitatissimum L.
Geranium Pyrenaicum L.
Hypericum Burseri Spach
Lamium maculatum L.
Brunella grandiflora Mœnch
Scrofularia Hoppii Koch
Crepis paludosa Mœnch
Rumex scutatus L.

A Calypso : une centurie de *Myricaria germanica* Desf.

Et de là à Cauterets, autre centurie : *Agropyrum caninum*

Roem. et Sch. *var.*, destiné à la Société botanique du Sud-Est (Isère).

Du Monné (y compris la prairie des Cinquets), que j'ai exploré le 9 août par une assez belle matinée, puis au milieu d'épais nuages qui se sont, le soir, fondus en eau, j'ai rapporté, en plus des plantes recueillies en 1892 :

Ranunculus alpestris L.
— Thora L.
Erysimum ochroleucum DC.
Sisymbrium pinnatifidum DC.
Cardamine latifolia Vahl
Alsine verna Bartl.
Gypsophila repens L.
Paronychia capitata Lamk.
Meum athamanticum Jacq.
Swertia perennis L.
Gentiana verna L
Veronica aphylla L.
Bartsia alpina L.
Allium Schænoprasum L. *var.*
Luzula pediformis DC.
Juncus trifidus L.

Puis, à nouveau, en 60 parts :

Draba Pyrenaica L.

La *var. pilosa* du *Linaria alpina DC.* que je n'avais rencontrée, il y a deux ans, qu'au sommet du pic et en petite quantité, descend, cette année, jusqu'à l'ancienne hôtellerie. Par un beau temps, il m'eût été assez facile de la centurier.

Au retour, le brouillard, très opaque, me voile la plus grande partie du champ de glaces que je traverse à l'extrémité supérieure de la prairie des Cinquets. Plus bas, à 300 mètres, j'admire, sur le torrent, un beau pont de neiges.

Dans la vallée inférieure de Gaube, et dans les environs du lac, j'ai récolté :

Saxifraga muscoides Wulf.
Geranium pratense L.
Asperula odorata L.
Viola palustris L.
Pyrola secunda L.
Conopodium denudatum Koch *var.* Pyrenæa Lois.
Angelica Pyrenæa Spreng.
Phyteuma hemisphæricum L.
Sideritis Pyrenaica Poir.

Betonica Alopecuros L.
Calamintha alpina Lamk.
Plantago alpina L.
Hieracium Auricula L.
Eriophorum angustifolium Roth
Carex decipiens Gay
-- ampullacea Good.
Poa compressa L.
— alpina L.
Festuca Eskia Ram.

Ici, encore, il pleuvait. Je suis allé néanmoins jusqu'à l'extrémité sud du lac, où je désirais recueillir *Elatine Alsinastrum L.*, qui m'y avait été indiqué, mais que j'y ai vainement cherché. — Centurié dans les éboulis, près du sentier :

Agrostis rupestris All.

En revenant, au pont d'Espagne, je remarque, au milieu des murailles d'un précipice :

Allium Victorialis L.

et je récolte, çà et là, de ce pont, aux bains du Bois :

Thalictrum aquilegifolium L.
Lychnis diurna Sibth.
Oxalis Acetosella L.
Pyrola minor L.
Thesium alpinum L.
Carex leporina L. *var.*
Gnaphalium silvaticum L. *forma*
Polypodium Dryopteris L.
Polystichum dilatatum G. G.
Asplenium Filix-fœmina Bernh.
Lycopodium Selago L.

12 AOUT. — VALLÉE de LUTOUR et LAC D'ESTOM.

Beau temps. — Départ à 6 heures.

Il y a deux ans, j'avais exploré cette vallée depuis la cascade de Pisse-Arros jusqu'au léger escarpement situé à 1 kilomètre au delà de la fruitière.

Récolté jusqu'à cet escarpement :

Cardamine latifolia Vahl
Brassica montana DC.
Meconopsis cambrica Vig.
Lychnis diurna Sibth.
Veronica montana L.
Knautia dipsacifolia Host

Sambucus racemosa L.
Carlina acaulis L.
Leontopodium alpinum Cass.
Polygonatum verticillatum All.
Lilium Pyrenaicum Gouan
Carex leporina L. *var.*

Entre la masse de l'Arbiden (alt. 2988 m.) et le pic Barbe de Bouc (2948 m.) à l'est, les pics de Meya (2494 m.) et d'Estibaoude (2721 m.) à l'ouest, la vallée, couverte de larges pâturages bordés de beaux sapins, s'allonge en ligne droite sur un plan peu incliné. Au fond, une dépression circulaire, que dominent fortement les pics de Culaous (alt. 2872 m.), de Pébignaou (2961 m.), le Tuc des Monges (2765 m.), la belle pyramide de Labassa couronnée de neiges (2981 m.), etc., indique la présence du lac.

Recueilli, depuis l'escarpement jusqu'à la première cascade :

Ranunculus bulbosus L. *forma*
Caltha palustris L.
var. minor DC.
Cardamine resedifolia L.
Arabis alpestris Rchb.
Daphne Laureola L.
Campanula glomerata L. *var.*
Circæa alpina L.
Pyrola minor L.
Euphorbia hyberna L.
Antennaria dioica Gærtn.
Homogyne alpina Cass.
Cirsium eriophorum Scop.
var. involucratum Cass.
Hieracium Auricula L.
— pilosella L.
var. nigrescens Fr.
Tofieldia calyculata Wahlb.
Narthecium ossifragum Huds.
Orchis maculata L.
Polygonum viviparum L.
Carex leporina L. *var.*
Kœleria setacea Pers. *var.*
Selaginella spinulosa A. Br.

Sur un îlot minuscule, j'aperçois au milieu des rocs :

Allium Victorialis L.

Cette plante, qui croît presque toujours dans des lieux inaccessibles, où je l'ai souvent vue, m'oblige à faire une série d'exercices gymnastiques dangereux ; mais je parviens à m'en emparer.

Avant le lac, il me reste à franchir successivement trois ressauts agrémentés chacun d'une cascade.

A noter, près de la seconde cascade :

Gentiana campestris L. *var.*
Geranium pratense L.
Carex sempervirens Vill. *var.*
Lycopodium Selago L.

En face de la dernière cascade, dans un petit marécage :

Eriophorum angustifolium Roth.

Voici l'HÔTELLERIE, puis le LAC (alt. 1782 m.) dont la superficie est de 10 hectares. Dans ses eaux très froides et d'une belle couleur vert-bleu, il ne vit pas de poissons.

Le site est sauvage et solitaire.

Le côté ouest du lac, par lequel je le contourne et où il n'existe point de sentier, est en partie formé par d'énormes rocs détachés du pic d'ARRAILLÉ. Ma surprise est grande en entendant gronder sous mes pieds des torrents souterrains.

Récolté sur les pentes, près du lac :

Ranunculus bulbosus L. *forma*
Primula farinosa L.
— glutinosa All.
Conopodium denudatum Koch *var.* Pyrenæa Lois.
Angelica Pyrenæa Spreng.
Silene rupestris L.
Saxifraga aizoides L.
Alchemilla alpina L.
Geum montanum L.
Hypericum Burseri Spach
Thesium alpinum L.
Rhododendron ferrugineum L.
Veronica fruticulosa L.
Plantago alpina L.
Leontodon Pyrenaicus Gouan
Erigeron alpinus L.
Parnassia palustris L.
Carex leporina L. *var.*
Poa compressa L.
— alpina L.
Phleum alpinum L.
Aspidium Lonchitis Sw.
Allosurus crispus Bernh.

Et, à l'extrémité sud du lac, près du ravin de l'ARRAILLÉ :

Gentiana nivalis L.

Devant moi se dresse, presque perpendiculaire, un escarpement de granit haut de 500 mètres, au delà duquel la carte d'état-major me dit se trouver les 3 lacs d'ESTOM-SOUBIRAN et le lac GLACÉ, que je désirerais tous visiter.

A ma droite s'ouvre une vallée très rocailleuse et complètement nue qui me conduirait, par le col de l'Arraillé, au glacier septentrional et aux Oulettes du Vignemale. De là, je pourrais revenir à Cauterets par la vallée de Gaube.

Je regrette amèrement que le mauvais temps de la veille m'ait fait craindre un ciel nuageux, sinon pluvieux, et hésiter à partir de très bon matin ; j'aurais pu, dans ma journée, faire, ou cette dernière course, ou l'exploration des lacs.

13 AOUT. — ASCENSION du PÉGUÈRE.

La préparation des nombreuses plantes rapportées la veille me demande toute la matinée.

Départ à 11 heures et demie.

Il y a deux ans, faute de temps, je n'avais pas dépassé le 5e kilomètre du chemin forestier. Cette fois, j'arrive au 9e et dernier kilomètre.

Récolté du 5e au 8e kilomètre :

Potentilla rupestris L.
Bupleurum ranunculoides L. *forma.*
Gentiana acaulis L. *forma.*
Valeriana montana L.
Valeriana globulariæfolia Ram.
Epilobium spicatum Lamk.
Senecio Doronicum L. *var.*
Iris xyphioides Ehrh.

Puis, du 8e au 9e kilomètre :

Anemone alpina L.
Ranunculus Thora L.
Arenaria ciliata L.
Gypsophila repens L.
Geum Pyrenaicum Willd.
Potentilla alchemilloides Lap.
Valeriana montana L.
Geranium Pyrenaicum Cav.
Bartsia alpina L.
Linaria origanifolia DC.
Pedicularis Pyrenaica Gay
Salix Pyrenaica Gouan
Senecio Tournefortii Lap.

Le brouillard, qui se résout bientôt en pluie, m'empêche de monter au sommet du pic, d'où, par les pentes ouest, je comptais descendre dans le val de Cambasque.

En revenant, je centurie au 4e kilomètre :

Crepis blattarioides Vill.

Un peu plus bas, je recueille :

Knautia dipsacifolia Host — Betonica Alopecuros L.

Dans un petit pré situé dans l'angle que forment le chemin forestier et le gave, près de la cascade de Cerizey, autre centurie :

Carex glauca Scop. *forma*

Puis, dans l'îlot précédant la cascade, je récolte :

Chærophyllum hirsutum L. — Paronychia polygonifolia DC.
Sanguisorba officinalis L. — Crepis paludosa Mœnch
Hypericum Burseri Spach

Enfin, près de la cascade :

Epilobium Duriæi Gay — Polypodium Phegopteris L.

14 AOUT. — COL de RIOU.

Beau temps, quoiqu'un peu nuageux.

Départ à midi.

Je désire surtout centurier, sur les pentes, près du Col, *Taraxacum lævigatum* DC., mais il est un peu trop mûr et pas assez abondant.

Impossible de retrouver près de l'hôtellerie :

Scleranthus uncinatus Schur.

Les rochers, à côté de celle-ci, me donnent :

Arbutus Uva-ursi L.
Androsace villosa L.
Astragalus monspessulanus L.
Linaria alpina DC.

J'avais également l'intention de visiter le pic de Viscos (alt. 2141 m.), distant de 3 kilom. des rochers du col; mais les nuages — la malechance me poursuit — qui couvrent les vallées et gagnent bientôt les sommets, m'obligent à rétrograder.

Carex leporina L. *var.* croît dans les lieux frais, depuis le col jusqu'à la forêt de Lisey, où je récolte :

Saxifraga umbrosa L.
Scrofularia alpestris Gay

Puis, à nouveau :

Agrostis Pyrenæa Timb.

Ensuite, entre la Grange de la Reine-Hortense et les thermes de Pauze-Vieux :

Carlina vulgaris L. *forma.*
Vincetoxicum laxum Bartl.
Agropyrum caninum R. et Sch. *var.*
Deschampsia flexuosa Gris.

Le 15 et le 16 AOUT, le soleil ne se montra pas. Le brouillard, épais et glacial, me rappelait les sombres jours de décembre de mon pays; quoique chaudement vêtu, je grelottais.

Ce furent les derniers jours que je passai à Cauterets. J'avais hâte de partir vers des cieux plus cléments.

Qu'on veuille bien me passer une digression.

Cette année, à Cauterets, il y avait beaucoup moins d'étrangers qu'en 1892 : ce n'était ni l'encombrement ni le mouve-

ment accoutumés, ni la même cherté en toutes choses, mais en quelque sorte le calme et la tranquillité d'une ville ordinaire et un séjour où la vie était à assez bon marché.

Ayant cherché à pénétrer les causes de ce profond changement dans les habitudes de la coquette et remuante petite ville, mes observations personnelles m'ont conduit à ceci : bien que les sources sulfurées sodiques de Cauterets soient classées au premier rang par leurs propriétés thérapeutiques, notamment pour certaines affections (rhumatismes, scrofule, dyspepsie, maladies des voies respiratoires, etc.), elles ont dans leurs congénères des autres points des Pyrénées et de la France de sérieuses concurrentes : par cette année pluvieuse, la température de la région étant sujette à des variations brusques, ce qui est très pernicieux pour la santé des malades, ceux-ci, surtout ceux qui souffrent depuis longtemps et dont la guérison ne s'opère pas ou très lentement, ont certainement eu le légitime désir de fréquenter une station hydrobalnéaire plus salubre et où ils pensaient que la cure serait plus rapide.

D'autre part, les éboulements du Péguère menacent constamment le bel établissement de la Raillière et même Mauhourat, et peuvent tôt ou tard amener une catastrophe.— Il n'est pas jusqu'aux avalanches qui ne soient un danger : au mois de mai dernier, c'est-à-dire à l'époque où, de tous les pays, commencent à arriver les malades, l'une d'elles, partant de la Glacière et passant près de l'hospice, a fait craindre pour le cœur même de la ville. Aussi l'administration forestière, justement émue et désireuse d'assurer la sécurité de la population et des étrangers, pousse-t-elle activement les travaux de reboisement du pic.

17 AOUT. — A 8 heures et demie du matin, par une

température tropicale — singulier contraste — le train me débarque à **Bagnères-de-Luchon**.

Bagnères-de-Luchon (plus simplement Luchon — alt. 629 m.) est un charmant chef-lieu de canton d'environ 3800 habitants. Une admirable situation à l'ouest d'une luxuriante vallée, de magnifiques promenades, des constructions monumentales et luxueuses, de larges routes, de riches villas, un établissement thermal de premier ordre s'ouvrant sur une belle place en quinconce, un somptueux casino construit en 1880 et occupant le centre d'un vaste parc, d'abondantes eaux limpides et fraîches, un climat très doux pendant l'été et le commencement de l'automne, ont justement valu à cette ville le surnom de « Reine des Pyrénées ».

Comme à Cauterets, il est facile de trouver, en dehors des nombreux hôtels, un logement convenable et d'assez bas prix dans les maisons particulières.

Les hauts pics, tous éloignés, s'élèvent au sud et au sud-ouest de la ville. Les excursions y sont longues et pénibles.

Le soir, de 2 heures à 5 h. et demie, exploration des flancs est (zone des cultures et partie boisée inférieure) du pic **Superbagnères**, en montant par les allées ombreuses du gracieux bosquet que domine la fontaine d'Amour.

Retour par la vallée de la Pique.

Promenade de 10 kilomètres.

Récolté dans le bosquet :

Paris quadrifolia L. — Melampyrum nemorosum L.

De là aux dernières Granges, dans les haies du chemin et des prairies broutées ou pâturées :

Nasturtium Pyrenaicum R. Br.
Arabis Turrita L.
Dianthus barbatus L.
Trifolium arvense L.
Origanum vulgare L.
Calamagrostis montana DC. (non Host)

Puis, de ces GRANGES à une RAVINE très boisée et très fraîche :

Actæa spicata L.
Lunaria rediviva L.
Trifolium aureum Poll.
Asperula odorata L.
Spiræa Aruncus L.
Impatiens Noli-tangere L.
Scrofularia alpestris Gay
Prenanthes purpurea L.

De cette ravine à la vallée de la PIQUE, en suivant le chemin pierreux de la forêt :

Dianthus Armeria L.
— barbatus L.
Androsæmum officinale All.
Hypericum montanum L.
Pyrola secunda L.
Galeopsis Ladanum L. *var.*
Digitalis lutea L.
Epipactis latifolia All.

Dans la vallée de la PIQUE, sur les murs bordant la route :

Galeopsis Tetrahit L.

18 AOUT. — HERBORISATION à CAZARIL,

(ALT. 940 m.),

Petite commune à 4 kilomètres de LUCHON, en passant, à l'aller, par le raidillon très rapide qui débouche près du pont des MOUSQUÈRES.

Départ à 9 heures du matin.

Recueilli, sur les rochers et pelouses :

Nasturtium Pyrenaicum R. Br.
Potentilla rupestris L.
Linum gallicum L.
Lychnis Coronaria Lamk.
Dianthus Carthusianorum L.
Anarrhinum bellidifolium Desf.
Veronica præcox All. (*trop mûr*).
Lactuca viminea Link
Scilla autumnalis L.
Poa Megastachya Kœl.
Agropyrum caninum R. et Sch. *var.*

Au sortir de ce pénible sentier, le long du chemin et dans les rochers et les cultures :

Raphanus microcarpus Lange
Biscutella cichoriifolia DC.
Arabis Turrita L.
Asperula Cynanchica L.
Lysimachia Ephemerum L.
Thymus vulgaris L.
Satureia montana L.
Nepeta Cataria L.
Onopordon Acanthium L.
Silybum Marianum Gærtn.
Phagnalon sordidum DC.
Arrhenatherum bulbosum Presl.

A 11 heures, retour par le chemin muletier, puis par la route de Saint-Aventin.

19 AOUT. — COL de PANETS (alt. 1812 m.) et PIC TURON de POUYASTOU (alt. 1930 m.).

Par le bourg de Montauban, les prairies d'Erran et la grotte du Chat.

Départ à 7 heures. — Forte chaleur.

Les lacets, très rocailleux au début, sont tracés jusqu'au col.

De Montauban aux prairies d'Erran, rien à noter que :

Nasturtium Pyrenaicum R.Br.
Campanula patula L.
Crepis agrestis W. et Kit.
Impatiens Noli-tangere L. *flore albo*

A l'entrée des prairies, les bords ombragés du ruisselet me fournissent :

Lunaria rediviva L.
Valeriana Pyrenaica L.

Les prairies, pacagées ou fauchées :

Genista sagittalis L.
Carex leporina L. *var.*

Puis, les pentes boisées, des prairies à la maison du garde forestier :

Cardamine impatiens L.
Meconopsis cambrica Vig.
Paris quadrifolia L.
Crepis lampsanoides Frœl.
Monotropa Hypopitys L.
Neottia Nidus-avis Rich.
Lilium Martagon L.

A 5 mètres de cette maison, bâtie près d'une source ferrugineuse très froide (Fontaine rouge), j'aperçois, sur la branche élevée d'un haut pin, un *Viscum* que, malgré toute ma bonne volonté, je ne puis atteindre.

Plus bas, à 60 mètres, s'ouvre la grotte du Chat (un chat sauvage y a été capturé), aux parois humides et à la voûte basse, que je ne puis visiter, n'ayant ni torche ni bougie.

Récolté dans les environs :

Saxifraga stellaris L.
Stellaria nemorum L.
Silene rupestris L.
Circæa intermedia Ehrh.
Carex leporina L. *var.*

Je continue la montée sous la sombre sapinière et bientôt j'arrive dans de vastes pâturages où, à travers les buissons de genévriers et de rhododendrons, croissent :

Aconitum Napellus L.
Gentiana lutea L.
Brunella grandiflora Mœnch
Digitalis purpurea L. *var.*

Du col, par les pentes espagnoles, j'atteins le sommet du pic, épais mamelon que surmonte une longue crête.

Vue grandiose de l'immense et belle vallée d'Aran et des hautes montagnes de la frontière, couvertes de glaciers. Dans le lointain, le sommet de la Maladetta se perd dans les nuages.

Recueilli :

Aconitum Pyrenaicum Lamk.
Thalictrum aquilegifolium L.
Genista pilosa L.
— purgans DC.
Dianthus barbatus L.
Dianthus Carthusianorum L.
Brunella grandiflora Mœnch
Euphrasia minima Schl.
Serratula tinctoria L. *forma*.

L'heure avancée et le brouillard me contraignent à revenir par le même chemin, laissant à gauche le pic Mail de Caiq (alt. 1900 m.) que je désirais explorer.

A 7 heures, j'arrive à Luchon.

20 AOUT. — VALLÉES d'OO, d'ASTAU, de MEDASSOLES, COL de la COUME-de-BOURG, Flancs du PIC de CÉCIRÉ et nord de la VALLÉE du LYS.

Départ à 3 heures et demie. Atmosphère lourde, puis chaleur accablante.

Course de 60 kilomètres.

Rien d'intéressant à noter sur les bords de la route de Luchon à St-Aventin et à Castillon : il me fallait d'ailleurs presser le pas.

De Castillon à Cazeaux :

Onopordon Acanthium L.
Nepeta Cataria L.
Origanum vulgare L.
— virens Link

Laissant la route, je prends, à gauche, le chemin carrossable mais mal entretenu qui conduit à Oo.

Récolté de Cazeaux à Oo :

Hesperis alpestris Fournier
Raphanus microcarpus Lange
Galeopsis Ladanum L. *var.*
Cuscuta major DC.
sur Humulus Lupulus L.
Linaria minor Desf.

Oo (alt. 984 m.) est un petit village de 320 habitants, situé au milieu d'une délicieuse vallée qui, avec ses frênes, ses ormes, ses aulnes, les nombreux méandres de son ruisseau (la Neste d'Oo) et les verdoyantes prairies qui le bordent, me rappelle agréablement les souvenirs lointains de quelque vallée de mon pays natal chère à mon enfance.

Sur les murs croissent :

Thlaspi arvense L. — Senecio viscosus L.

Par le pont (pont d'Oo) jeté sur le ruisseau, j'entre dans le bassin supérieur du val d'Oo ou val d'Astau.

A 10 mètres, *Aconitum Napellus* L. *var.* montre ses hautes tiges et ses panicules de belles fleurs bleues.

Les bords du chemin qui remonte le vallon sont complètement broutés et la faux a tondu les prairies.

Récolté du pont d'Astau aux Granges :

Capsella alpestris Miégev. — Drosera rotundifolia L.
Cochlearia Pyrenaica DC. — Scabiosa velutina Jord.
Hesperis alpestris Fournier.

Les Granges d'Astau, situées en face d'un ancien lac, marquent la limite du chemin de voitures.

Ici, je suis perplexe. Irai-je visiter, à droite, le val d'Esquierry, au débouché duquel j'admire une belle cascade, appelée Chevelure de la Madeleine; ou le lac d'Oo, situé à 3 kilomètres, au fond d'une vaste cuvette entourée d'un magnifique amphithéâtre de rochers aux flancs neigeux; ou, à gauche, le vallon herbeux de Médassoles ? Désirant revenir le soir à Luchon, j'opte pour ce dernier.

Il est 8 heures, et il me faut 6 heures pour la montée.

A noter, des Granges à la première cascade du torrent de Médassoles :

Aconitum Napellus L. — Eryngium Bourgati Gouan
Astragalus monspessulanus L.

Près de cette cascade, dans un coin frais :

Ranunculus Thora L.
Ramondia Pyrenaica Rich.
Lonicera Pyrenaica L.

Je rejoins, à gauche, le raide et pierreux sentier muletier. De là au commencement des prairies, je récolte :

Reseda glauca L.
Geum montanum L.
Trifolium badium Schrb.
Ononis Natrix L.
var. arachnoidea Lap.
Gypsophila repens L.
Gentiana campestris L. *var.*
Sideritis Pyrenaica Poir.
Satureia montana L.
Thymus vulgaris L.

Et dans les immenses et herbeuses prairies, jusqu'aux CABANES des pasteurs :

Thalictrum aquilegifolium L.
Anemone alpina L.
— narcissiflora L.
Orobus canescens L.
Linum alpinum L. *var.*
Dianthus barbatus L.
Meum athamanticum Jacq.
Myrrhis odorata Scop.
Gentiana lutea L.
Gentiana Burseri Lap.
Polygonatum verticillatum All.
Arnica montana L.
Rhaponticum cynaroides Less.
Centaurea montana L. *var.*
Iris xyphioides Ehrh.
Lilium Martagon L.
— Pyrenaicum Gouan

Puis des cabanes au col :

Potentilla Pyrenaica Ram.
Sedum alpestre Vill.
Gentiana nivalis L.
Euphrasia minima Schl.
Veronica alpina L.
— bellidioides L.
Festuca Eskia Ram.
— spadicea L.
Molinia cærulea Mœnch
Poa sudetica Hænke
Deschampsia flexuosa Gris.
Agrostis rupestris All.
Briza media L.
Poa minor Gaud.
Carex leporina L. *var.*
— glauca Scop. *var.*
— sempervirens Vill. *var.*

Voici le COL. La vue panoramique est immense. En face s'ouvre la vallée du LYS dominée, dans sa partie supérieure, par

de hautes montagnes : le pic de Crabioules (alt. 3119 m.) et de Maupas (mauvais pas ou passage — alt. 3110 m.) ; plus à l'ouest se dressent les pyramides du Seil de la Baquo (seuil de la vache : une vache est montée jusque là — alt. 3060 m.) et du pic des Gours-Blancs (alt. 3114 m.) chargé de neiges ; au sud-est, au dernier plan, l'imposante masse de la Maladetta et le Néthou (alt. 3404 m.)

J'avais projeté de revenir à Luchon par l'arête aiguë du pic de Céciré (alt. 2400 m.) et le pic Superbagnères ; mais les nuages menaçant de m'envelopper, la prudence m'engage à descendre obliquement vers la vallée du Lys, en passant par les pâturages de la Coume-de-Bourg et les Granges du Plan-de-Cazaux que précède une nombreuse colonie de *Gentiana lutea L.*

Récolté, çà et là, du col aux Granges :

Asperula hirta Ram.
Campanula glomerata L. *var.*
Eryngium Bourgati Gouan
Anthemis montana L.
Sesleria cærulea Ard.

Sur mon trajet, je rencontre le cadavre d'un malheureux mouton qu'un faux pas ou une glissade aura fait rouler des escarpements.

Rien à signaler des Granges à la route, sur laquelle j'arrive à 5 heures.

A cet endroit (9 kilomètres de Luchon), les montagnes qui forment la vallée s'écartent brusquement pour former un des plus gracieux paysages des Pyrénées. Au fond, à 2 kilomètres, dans un haut rocher perpendiculaire, l'on voit une noire, étroite et profonde crevasse ombragée de sapins, où les cascades d'Enfer et du Gouffre-Infernal lancent leurs eaux tapageuses avec un bruit tellement assourdissant qu'on le perçoit fortement même à la distance où je suis. Que n'ai-je le temps d'aller contempler de plus près ce gigantesque abîme !...

A un autre jour !... Sur cette consolante décision, je poursuis hâtivement mon chemin.

Les flancs des montagnes qui encaissent étroitement la vallée sont couverts de superbes forêts.

Sur la route passent incessamment, dans des flots de poussière, cavaliers et voitures revenant à Luchon, où j'arrive moi-même à 7 heures, après avoir recueilli, près du gouffre de Bounéou :

Astragalus glycyphyllos L. Galeopsis Ladanum L. *var.*
Dipsacus pilosus L.

21 AOUT. — PRÉPARATION des plantes et repos.

Dans la nuit, un orage suivi d'un vent furieux qui souffle du sud-est et qui se continue pendant toute la matinée, fait de terribles ravages : tentes des étalagistes mises en pièces, kiosques et pavillons renversés, voitures écrasées, clôtures disloquées et arrachées, cheminées et toitures emportées, arbres déracinés ou décapités, immenses débris de toutes sortes gisent pêle-mêle sur le sol.

Je n'avais jamais assisté à un semblable désastre.

22 AOUT. — VALLÉE et COL de BURBE

DESCENTE A BOSOST (Espagne)

Départ à 7 heures. — Forte chaleur.
Peu fructueuse herborisation.

Au bourg de Saint-Mamet, je récolte :

Raphanus microcarpus Lange — Cyperus flavescens L.
Juncus bufonius L.

Puis, après avoir dépassé, à droite, l'ancienne tour à signaux de Castelvieil, en entrant dans le vallon de Burbe :

Anarrhinum bellidifolium Desf.

Près de la cascade Sidonie :

Carex remota L.

La route, assez convenable au début, ne dépasse pas les dernières Granges. Au delà, dans la forêt de hêtres et de sapins, c'est un chemin raboteux et pénible où les attelages des voitures fatiguent beaucoup.

Recueilli, çà et là :

Hesperis alpestris Fournier — Polystichum dilatatum GG.
Monotropa Hypopitys L. — Lycopodium Selago L.
Scirpus setaceus L.

J'arrive au Portillon ou col de Burbe (alt. 1308 m.), limite de la France et de l'Espagne.

En face s'élèvent les murailles granitiques du pic espagnol d'Arrouy. De toutes parts, la vue est très étroitement limitée par des pentes boisées.

Le chemin, couvert de gros cailloux que les eaux déplacent à leur gré, descend en serpentant dans la direction de Bosost.

A 2 kilomètres, le poste des douaniers (*Carabineros del Reinos*) paraît passablement suspecter mon inséparable et... inoffensive boîte en fer-blanc.

A droite, à quelque 300 mètres, un casino fréquenté d'ordinaire par les baigneurs luchonnais, n'a pas été ouvert cette année.

Au lieu de suivre les sinuosités du chemin, je prends, à gauche, un sentier de piétons, qui abrège de beaucoup la dis-

tance, et duquel je contemple avec ravissement le splendide panorama du val d'Aran.

J'arrive à Bosost à 1 heure, après avoir récolté :

Geranium sanguineum L.	Drosera rotundifolia L.
Prenanthes purpurea L.	Setaria glauca P. B.
Anagallis tenella L.	Impatiens Noli-tangere L.

C'est la première fois que je visite une localité espagnole.

Admirablement située sur la rive gauche de la Garonne, au milieu des cultures et des prairies d'un paysage qui n'a rien d'espagnol, mais un caractère entièrement français, et près d'une belle route qui longe le fleuve, la petite ville de **Bosost** (alt. 709 m.), avec ses rues tortueuses, étroites, malpropres ; ses maisons basses, d'un aspect sombre et triste ; ses habitants, aux mœurs paisibles, mais mous, besogneux, dont les enfants, déguenillés, pieds nus, harcèlent l'étranger pour avoir « un petit sou » ; Bosost, qui rappelle quelque village de notre Gatine, offre un saisissant contraste avec les merveilleuses beautés qui l'entourent.

Au milieu même des rues, on procède au dépiquage de la moisson, en fouettant fortement les épis sur une longue pièce de bois posée sur des tréteaux, ou simplement enfoncée par les bouts dans les murs ; les gerbes, par leur extrême petitesse, me font penser à nos « poignées » de chanvre disposées pour le broiement.

Sur la toiture de la vieille église romane, monument délabré, mais curieux par ses sculptures, croissent impunément de larges touffes de *Lactuca viminea* Link.

J'arrive à Luchon, à 7 heures, fortement épuisé par une longue marche et un soleil de feu.

23 AOUT. — Repos.

Le soir, visite au casino, où je passe de longs instants à examiner le musée et les plans en relief des Pyrénées centrales, de la Maladetta, du cirque de Gavarnie, ainsi que du massif du Mont-Blanc.

A 5 heures, l'obligeant conservateur du musée me permet de récolter, dans son jardin, quelques tiges d'une plante rare : Aster Pyrenæus DC.

que j'avais vainement cherchée à Médassoles où, m'a t-on affirmé, des vandales l'ont complètement détruite.

Quinze jours encore et je pourrais faire ample connaissance avec la flore luchonnaise ! Hélas ! l'état de moins en moins satisfaisant de ma santé, qui réclame impérieusement le repos, m'oblige à revenir !

Au revoir, *chères* montagnes ! A l'année prochaine !

Dans ce compte rendu figurent un assez grand nombre d'espèces communes dans toute la France Si j'ai recueilli et noté ces plantes, c'est parce qu'elles diffèrent, pour la plupart, soit par leur facies, soit par quelques-uns de leurs organes, de leurs congénères vivant dans nos plaines ou sur nos coteaux.

En terminant, je fais appel aux membres de la Société botanique des Deux-Sèvres pour les engager à visiter les montagnes.

Par expérience, je puis affirmer que, si l'on débat suffisamment les prix de voitures, de logements, de guides, etc., ces

voyages sont à la portée des budgets les plus modiques. La dépense diminue encore si, pour les excursions assez faciles — et elles sont nombreuses, même parmi les plus longues — l'on se passe de guide ; celui-ci, d'ailleurs, dont les goûts et les habitudes répugnent aux arrêts multiples qu'exige l'examen approfondi d'un pic, d'un éboulis, etc., peut convenir à un touriste, mais fort peu à un naturaliste.

S'il nous est donné de revoir les Pyrénées, nous avons l'intention, afin de faire des herborisations plus longues et plus fructueuses, d'emporter des vivres — ils sont très chers dans les rares hôtelleries de la montagne — pour deux jours et d'essayer d'un campement pour la nuit — avec un compagnon, bien entendu. Par un beau temps, nous espérons ainsi, mum de bonnes cartes locales et de renseignements puisés aux meilleures sources, pouvoir réussir à atteindre des habitats plus souvent convoités que visités.

Nous nous ferons un plaisir de rendre compte de nos courses et de nos émotions.

En attendant, nous demandons pour ces pages toute l'indulgence de nos honorés collègues.

Pied-Blanc, décembre 1894.

A.-J. Gamin.

SUPPLÉMENT A LA LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

L'Ami des Sciences naturelles, 11, rue des Champs-Maillets, à Rouen.

Société grayloise d'Histoire naturelle et d'Archéologie, à Gray (Haute-Saône).

Société dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts, à Dunkerque.

Société d'étude des Sciences naturelles, à Béziers.

Revue scientifique du Bourbonnais, à Moulins.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Bureau de la Société, 1894. 3
— — 1895. 58
Herbiers 4
Bibliothèque . . . . . (couverture, p. 2)
Jardin botanique. 4
Liste des membres titulaires . . . . . 4 et 12
— — correspondants 12
Sociétés correspondantes . . . . . 13 et 132
Procès-verbaux des séances :
Séance de Janvier 1894. 16
— Février — 18
— Mars — 22
— Avril — 24
— Mai — . . . . . 26 et 30
— Juin — 34
— Juillet — 40
— Octobre — 43
— Nov. — 50
— Déc. — 55
Borista giganteum 16
Agrimonia odorata 17
Transformisme. 20, 21
Galanthus nivalis 22
Isoetes Viollœi 23

Holosteum umbellatum, glabre. 24
Saule androgin 25, 48
Hemerocallis flava. 32
Ranunculus nodiflorus L. 35, 39
Ornithopus medius, Guyon 35
Rauranita paludosa 35, 37
Allium siculum. 37
Acorus calamus. 37
Senebiera pinnatifida. 38
Lepidium ruderale. 39
Trigonella ornithopodioides L 39
T. corniculata 41
Cardamine parviflora. 39
Gladiolus illyricus. 39
Sedum andegavense 39
Serapias cordigera. 39
Cytisus argenteus 39
Euphorbia mosana. 39
Bunias erucago L. 41
Carex divisa Huds. 41
Seigle, épi ramifié 43
Juncus anceps 46
Cyclamen neapolitanum. 46
— à fleurs blanches 47
Eryngium campestre, forme 47
Teucrium montanum, en grappe. 51
Dentaria bulbifera, priorité. 52, 53
Centaurea solstitialis 45, 54

Travaux des Sociétaires

Rapport au Conseil général 59
Projets d'herborisations 66

Histoire d'une Violette (B. Souché). 67
Note sur une anomalie florale de *Tulipa sylvestris* L. (Dangeard). 78
Bolets des environs de La Mothe-St-Héray (V. Dupain). 80
Addition aux Bolets, etc. (J.-A. Boutron). 82
Champignons observés en 1894 (J.-A. Boutron). . . . 84
Muscinées nouvelles pour la Vienne et les Deux-Sèvres (Violleau) 85
Observations sur quelques plantes de la Vienne (Violleau, Ménard). 88
Herborisation à Maulais (Claveau). 89
— aux environs d'Airvault (Argenton). . . 90
Quelques herborisations de 1894 (B. Souché). 92
Excursion aux environs de Montmorillon (Violleau, Ménard). 111
Herborisation dans la forêt de Chizé (Dugleux) 119
— dans les gares de Niort (Dugleux) . . . 121
— à St-Genest (Didier) 123
— à Vallans (Grelet) 125
Excursions botaniques dans les Pyrénées centrales (A.-J. Gamin) 129
Echanges de plantes. . . . (voir *Bulletin* de 1893, p. 99)
Avis aux Sociétaires . . . . . (couverture, p. 2)
Errata . . . . . (couverture, p. 2)

Imp. Lemercier et Alliot — Niort.

Société botanique des Deux-Sèvres.

La *Société botanique des Deux-Sèvres,* fondée en 1888, a son siège à Niort, rue du Musée.

Elle a pour but :

1° L'étude, au point de vue scientifique, agricole, horticole et médical, des plantes qui croissent dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et sur leurs limites (portions de : Vendée, Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire).

2° La formation d'un herbier général, d'herbiers scolaires ou communaux ;

3° De faciliter les échanges de plantes entre les sociétaires ;

4° D'aider les débutants surtout, soit en contrôlant leurs déterminations, soit en leur fournissant des échantillons types ;

5° L'organisation de promenades d'herborisations auxquelles tous les sociétaires sont invités ;

6° De dresser la liste, par commune ou canton, de toutes les plantes spontanées ou acclimatées, afin d'arriver à l'emploi judicieux des engrais chimiques en déterminant sans peine la nature du sol par la seule inspection de sa flore.

Le *Bulletin* contenant les travaux et les découvertes de l'année est adressé à tous les sociétaires.

Extrait des Statuts & Règlement.

Art.V. — Les membres titulaires ne sont soumis à aucune condition de résidence. Ils versent annuellement, avant le 15 février, une cotisation de *trois francs* qui est payable au domicile du Trésorier. — Cette cotisation est due pour l'année entière.

Art. VIII. — Pour être admis en qualité de membre titulaire, il suffit d'avoir été présenté par deux membres titulaires et accepté par la Société dans la Séance qui suit la présentation.

S'adresser au siège de la Société, ou à M. B. Souché, à Pamproux (Deux-Sèvres).

FLORE

DU

HAUT POITOU

PREMIÈRE PARTIE

Analyse des familles, des genres, des espèces et description des plantes qui croissent spontanément ou qui sont l'objet d'une culture en grand dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, par M. B. Souché, ancien instituteur primaire, Président de la Société botanique des Deux-Sèvres.

Cet ouvrage, honoré d'une souscription de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, et adopté dans plusieurs établissements d'instruction secondaire et d'instruction primaire, convient également pour la presque totalité des départements de : Vendée, Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire.

Pour recevoir *franco*, adresser un mandat poste de 4 francs, soit au siège de la Société, soit à l'auteur, à Pamproux (Deux-Sèvres).

6233
9-K